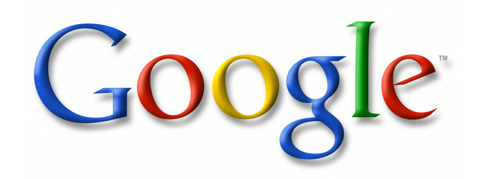
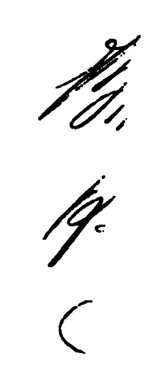






HISTOIRE

DE

MADAME DE MAINTENON

HISTOIRE

DE

MADAME DE MAINTENON

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET
RUE DE VAUGIRARD, 9


NÉE·EN·1635
MORTE EN
FRANÇOISE D'AUBIGNÉ·Mse DE·MAINTENON

HISTOIRE

DE

MADAME DE MAINTENON

ET DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS

DU RÈGNE DE LOUIS XIV

PAR

M. LE DUC DE NOAILLES
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

TOME PREMIER

DEUXIÈME EDITION

PARIS
COMPTOIR DES IMPRIMEURS-UNIS
COMON ET Cie
QUAI MALAQUAIS, 15

1849

PRÉFACE.

Ayant dessein de publier une édition nouvelle des Lettres de madame de Maintenon, j'avais songé à mettre en tête de ces lettres une notice assez étendue sur la femme célèbre qui en est l'auteur. Mais on n'aborde pas impunément une époque aussi importante que celle où madame de Maintenon a vécu. A chaque pas on s'y trouve en présence d'événements et de personnages dont l'intérêt et la grandeur vous attirent; on est entraîné à leur suite; on s'arrête à contempler un spectacle qui ne captive pas moins l'esprit qu'il satisfait l'orgueil national. Mon travail s'est donc allongé insensiblement, et la vie de madame de Maintenon a fini par devenir sous ma plume une histoire à peu près complète du règne de

Louis XIV. Telle est l'origine de l'ouvrage que je présente au public.

Cet ouvrage pourtant n'apprendra rien de nouveau à personne. Ce qu'on y lira se trouve partout, épars dans une foule de livres. Qui ne connaît l'histoire de Louis XIV et de sa cour? Mais celle que je publie a son excuse dans le sujet même : elle est en effet destinée à rappeler un siècle dont on ne se lasse pas de parler; un siècle où tout surprend et attache; où les noms propres ont une valeur qu'ils n'ont eue en aucun autre temps. Aussi me suis-je effacé derrière eux le plus que j'ai pu.

L'histoire d'un règne si connu, et qui, par l'intérêt même qu'il inspire autant que par la différence des mœurs, est devenu fréquemment parmi nous un sujet de controverse; une telle histoire, dis-je, ne peut être qu'une sorte de discussion, à condition toutefois que la discussion ne paraisse point. Pour la mieux éclaircir, j'ai invoqué souvent le témoignage de ceux qui vivaient sous le règne

que je décris. Je me suis appliqué, par de nombreuses citations, à les ramener sur la scène, et toutes les fois que l'occasion s'en est présentée, j'ai cédé la parole aux contemporains.

J'ai voulu surtout laisser parler madame de Maintenon. Il n'y a pas de personnage historique sur lequel on ait débité plus de faussetés, et après tout ce qu'on a dit d'elle, le seul moyen de la connaître, c'est de la lire. J'ai donc eu soin, à chaque époque et à chaque incident de sa vie, de la laisser s'expliquer elle-même et montrer ses véritables sentiments. J'ai cherché à faire son histoire par ses lettres.

Mais l'histoire n'est pas seulement un spectacle, c'est une leçon; et le siècle que nous allons retracer, quelque différent qu'il soit du nôtre, n'en a pas moins pour nous de grands enseignements. A côté de ses faiblesses, de ses fautes, de ses erreurs, on aperçoit des principes, des exemples, et pour ainsi parler, des conditions morales applicables à toutes les

formes de société, et que nous ferions sagement de mettre à profit dans la nôtre. Je n'aurai donc pas accompli une œuvre inutile, si, même en me bornant à rappeler ce que tout le monde sait déjà, j'offre cependant à mes lecteurs un livre qui les intéresse et les fasse penser.

HISTOIRE

DE

MADAME DE MAINTENON.

CHAPITRE PREMIER.

FAMILLE DE MADAME DE MAINTENON.

Françoise d'Aubigné ou d'Aubigny, marquise de Maintenon, appartenait à une ancienne famille, originaire d'Anjou, dont plusieurs branches s'établirent dans le Berry, dans le Poitou et dans la Guyenne. En 1160, on trouve Geoffroy, sire d'Aubigné, possédant la terre d'Aubigné, près de Saumur, érigée en sirerie, et ayant déjà la qualité de chevalier. Jean, sire d'Aubigné, son fils, avait aussi le titre de chevalier, en l'an 1201. Olivier, sire d'Aubigné, chevalier, fils de Jean, vivait

en 1255, et fut père d'Aimery, qui épousa, en 1231, Jeanne de Baupréau. Du mariage de Guillaume, fils d'Aimery, avec Aliénor de Coëme, en 1273, sortirent Savary, sire d'Aubigné, chevalier, commandant pour le roi d'Angleterre à Chinon, qui épousa, en 1329, Honneur de La Haye Passavant, et dont la postérité s'éteignit à la fin du xve siècle; et Pierre d'Aubigné, seigneur de La Touche d'Aubigné, qui épousa, l'an 1374, Jeanne de L'Épine, dame de La Jousselinière, d'où vint Morelet d'Aubigné, écuyer, seigneur de La Touche, marié à demoiselle Marguerite Gasselin, fille de Guillaume Gasselin, chevalier. De ce mariage naquit Thibaut, seigneur de La Jousselinière et de La Touche d'Aubigné, écuyer, maître de l'hôtel du roi en 1450, qui laissa de Jeanne de La Parnière, son épouse, plusieurs enfants qui formèrent différentes branches, savoir : 1° celle des seigneurs de La Jousselinière, depuis barons de Sainte-Gemme, qui finit en 1672; 2° celle des seigneurs de La Touche d'Aubigné, marquis de Tigny, dont sont issus Louis-François, comte d'Aubigné, fait maréchal des camps et armées du roi, en 1719, et gouverneur de Saumur, qui épousa, en 1713, demoiselle Roujault, fille d'Étienne, seigneur de Villemain; et son oncle Claude-Maur d'Aubigné, évêque et comte de Noyon, pair de France, puis archevêque de Rouen, en 1707, et mort le 22 avril 1719; 3° celle de La Rochefer-

rière, dont descendait Louis d'Aubigné, reçu page de la petite écurie, en 1685; 4° celle de Boismosi, qui finit en 1628; 5° celle des seigneurs de Montopin, fondue, en 1563, dans celle des seigneurs de la Véroulière; 6° celle enfin des seigneurs de Brie, d'où sortit madame de Maintenon.

En effet, un des fils de Thibaut d'Aubigné, vivant en 1450, était Antoine d'Aubigné, qui épousa Charlotte de Brie, d'où naquirent successivement : Jean d'Aubigné, qui épousa Françoise de Viguier; Pierre d'Aubigné, seigneur de Brie et de Viguier, qui épousa Catherine de Chourses; Jean d'Aubigné, seigneur de Brie, qui épousa Catherine de L'Estang, embrassa la religion réformée, et fut choisi par les Huguenots pour traiter de la paix avec la cour, en 1563; Théodore Agrippa d'Aubigné, seigneur des Landes et du Chaillou, écuyer du roi, et gentilhomme ordinaire de sa chambre, chevalier de son ordre et conseiller en ses conseils, qui épousa, en 1583, Susanne de Lezay, dame de Surineau; Constant d'Aubigné, baron de Surineau, gouverneur de Maillezais, qui épousa, en 1627, Jeanne de Cardillac, fille de Pierre de Cardillac, lieutenant au gouvernement du Château-Trompette à Bordeaux, sous le duc d'Épernon. De ce mariage sortirent trois enfants : Constant d'Aubigné, mort jeune; Charles d'Aubigné, gouverneur de Berry, chevalier des ordres du roi, mort en 1703, marié à

Geneviève Piètre, et dont la fille unique épousa, en 1698, Adrien Maurice, comte d'Ayen, depuis maréchal de Noailles; enfin Françoise d'Aubigné, marquise de Maintenon, dont on entreprend ici d'écrire l'histoire.

Il faut ajouter que Théodore Agrippa d'Aubigné, grand-père de Madame de Maintenon, avait eu, outre Constant d'Aubigné, son fils, deux filles : l'une, Marie d'Aubigné, qui épousa M. de Caumont Dade; l'autre, Louise Artémise d'Aubigné, dame de Murçay, qui épousa, le 22 octobre 1610, Benjamin Le Valois, marquis de Villette, d'où vint Philippe Le Valois, marquis de Villette-Murçay, lieutenant général des armées navales, et lieutenant général pour le roi en bas Poitou, mort en 1707, qui s'était marié deux fois : de son premier mariage avec Marie-Anne de Châteauneuf, en juillet 1662, naquirent Philippe Le Valois, comte de Murçay, lieutenant général des armées du roi, mort prisonnier à Turin, en 1706; Henri-Benjamin, chevalier de Villette, colonel des dragons de la Reine, tué à la bataille de Nerwinde en 1693; et Marguerite de Valois-Murçay, qui fut mariée à Jean, comte de Caylus. De son second mariage, avec Mademoiselle de Marsilly, naquit Tancrède Le Valois, marquis de Villette-Murçay et de Marsilly, lieutenant général au bas Poitou, brigadier des armées du roi; et deux filles. Made-

moiselle de Marsilly, seconde femme du marquis de Villette, épousa elle-même en secondes noces le comte de Bolingbrocke[1].

[1] Dictionnaire de Moréri; preuves du comte d'Aubigné pour être reçu chevalier des ordres du roi. — Titres de la maison d'Aubigné. — Archives du château de Maintenon.

CHAPITRE II.

THÉODORE AGRIPPA D'AUBIGNÉ.

Nous devons à madame de Maintenon, avant de commencer son histoire, de nous arrêter un instant au personnage le plus marquant de sa famille, qui est en même temps pour nous une des personnifications les plus vives et les plus complètes de l'époque agitée où il vécut.

Théodore Agrippa d'Aubigné naquit à Saint-Maury près de Pons en Saintonge, le 1er février 1550. Il fut nommé Agrippa, *quasi ægre partus*[1], parce que sa naissance coûta la vie à sa mère, et nourri hors de la maison paternelle, parce que, son père s'étant remarié, sa belle-mère ne l'aimait pas.

Dès l'âge de cinq ans, on le mit entre les mains de précepteurs savants et austères, qui commencèrent à lui enseigner les lettres latines, grecques et hébraïques, programme des connaissances littéraires du temps[2]; on façonnait alors de bonne heure l'esprit aux travaux de l'intelligence comme le corps aux fatigues de la guerre. A six ans, il

[1] Mémoires de d'Aubigné.

[2] François Ier, qui fonda le Collége de France en 1530, y établit trois chaires : une de latin, une de grec et une d'hébreu

lisait dans quatre langues ; à sept ans et demi, il traduisait le Criton de Platon, et, à dix ans, son père, qui était de la religion réformée, le conduisait à Paris pour lui faire achever ses études. Les esprits commençaient à se passionner pour la question religieuse, et la vaste conspiration d'Amboise venait d'être découverte et punie. En passant sous les murs d'Amboise, et à la vue des têtes des conjurés encore suspendues aux créneaux de la ville, le vieux soldat huguenot s'écria au milieu de la foule : « Les bourreaux, ils ont décapité la France! » et, posant sa main sur la tête de l'enfant : « Mon fils, dit-il, il ne faut point épargner ta tête, après la mienne, pour venger ces chefs pleins d'honneur; si tu t'y épargnes, tu auras ma malédiction. » Ils eurent peine ensuite à échapper aux vociférations de la foule, et cette scène resta profondément gravée dans l'âme du jeune Agrippa.

Arrivé à Paris, il fut mis en pension chez Mathieu Béroalde, l'un de ces hommes savants et universels dont abondait le XVIe siècle[1]. Mais bientôt il s'enfuit avec son maître accusé d'hérésie[2], et fut

[1] Théologien, historien et mathématicien célèbre, neveu de Vatable, également célèbre par son érudition dans la langue hébraïque; celui-ci mort en 1547.

[2] En 1560, l'édit de Romorantin venait d'attribuer aux évêques la connaissance du crime d'hérésie, en l'interdisant aux cours de parlement.

arrêté avec lui à Coutances, où il fut mis en prison, « sans qu'il pleurât, dit-il, hormis lorsqu'on lui ôta sa petite épée avec une ceinture qui avait des fers d'argent. »

Les officiers de la compagnie qui avait arrêté d'Aubigné, touchés de sa jeunesse, le menèrent dans la chambre de Dachon, leur capitaine, et firent entendre à l'enfant que toute sa bande allait être condamnée au bûcher, à quoi il répondit que l'horreur de la messe ôtait celle du feu.

« Or, ajoute-t-il, il y avait dans cette chambre deux violons qui faisaient danser la compagnie; Dachon ordonna à son jeune prisonnier de danser une gaillarde, ce dont il s'acquitta au gré de l'assemblée qui l'en loua et l'en aima, mais ce qui n'empêcha pas que l'inquisiteur ne le fit ramener en prison avec injures atroces[1]. »

Sauvé par un gentilhomme qui le fit évader avec ses compagnons, il parvint après de grands périls jusqu'à Montargis, où la duchesse de Ferrare[2], grande protectrice des réformés, l'ayant fait asseoir sur un tabouret près d'elle, se plut, dit-il,

[1] Mémoires de d'Aubigné.

[2] Renée de France, fille du roi Louis XII, veuve d'Hercule d'Est, duc de Ferrare, zélée protestante qui d'Italie, où aucun réformé n'était souffert, s'était réfugiée à Montargis; elle y donna souvent asile à ceux de sa religion, et mourut en 1575.

à entendre pendant plusieurs heures, ses jeunes discours sur le mépris de la mort. Ils furent tous ensuite conduits à Gien, d'où ils sortirent lorsqu'on en forma le siége, et se réfugièrent à travers les arquebusades à Orléans, où M. d'Aubigné, le père, avait un commandement.

Là le jeune d'Aubigné fut atteint de la peste. Etant guéri, il se débaucha avec les soldats et fut rudement traité par son père. A treize ans il le perdit, à quatorze, son curateur l'envoya continuer ses études à Genève, qui était comme le foyer de la science calviniste et la ville sainte des protestants. Il y fut pris en affection par Théodore de Bèze; mais, rebuté de la sévérité des maîtres qui morigénaient sa jeunesse un peu déréglée, il quitta Genève à l'insu de ses parents, et arriva à Lyon, où il acheva d'étudier les mathématiques, et se mit en tête d'apprendre la magie, avec résolution pourtant, dit-il, de ne s'en jamais servir[1].

L'argent lui ayant bientôt manqué, il tomba dans le désespoir, et, s'arrêtant un jour sur le pont de la Saône, il était au moment de se jeter dans la rivière, lorsque l'apparition subite du sieur Chilland, son cousin, envoyé en mission en Allemagne par l'amiral de Coligny, le rendit à la vie[2].

[1] Mémoires de d'Aubigné.

[2] *Ibid.*

« Peu de temps après, les secondes guerres de religion étant advenues (1567), d'Aubigné retourna en Xaintonge chez son curateur, lequel voyant son pupille obstiné à ne vouloir plus retourner aux études et désireux d'embrasser la profession des armes, le mit en prison, et l'y retint jusqu'à la reprise des troisièmes guerres civiles (1569). Alors quelques-uns de ses compagnons qui avaient résolu aussi bien que lui de s'en aller à la guerre, lui ayant promis de tirer devant sa maison un coup d'arquebuse pour l'avertir quand ils partiraient, le prisonnier, dont on emportait les habillements tous les soirs sur la table de son curateur, se déroba avec ses linceuls par la fenêtre, en chemise et pieds nus; dans cet équipage il sauta deux murailles, à l'une desquelles il trouva un puits où il pensa tomber, après quoi il alla trouver ses camarades qui marchaient et qui furent bien étonnés de voir courir après eux un homme en chemise qui les appelait et qui pleurait parce que les pieds lui saignaient. Le capitaine Saint-Lo, chef de la troupe, après l'avoir bien grondé et menacé pour le faire retourner au logis, le prit en croupe et lui donna son manteau pour mettre sous lui, parce que la boucle de la croupière l'écorchait.

« A une lieue de là, au passage de Réau, la compagnie trouva une troupe de papistes qui voulait gagner Angoulême, laquelle fut défaite après un

léger combat dans lequel le nouveau soldat en chemise gagna une arquebuse avec un fourniment tel quel ; mais il ne voulut point prendre aucun habit, quoique ses compagnons et la nécessité le lui conseillassent. Ainsi il arriva au rendez-vous de Jonsac tout nu, et là, quelques capitaines ayant eu soin de le faire habiller et armer, il mit au bout de la cédule qu'il fit pour ces avances : *A la charge que je ne reprocherai point à la guerre qu'elle m'a dépouillé, n'en pouvant sortir en plus piteux équipage que j'y entre.*

« De Jonsac on se rendit à Xaintes, lieu du rendez-vous général, où M. de Mirebeau, gouverneur du pays, voulut le renvoyer d'abord par de douces semonces, et puis par menaces, mais le compagnon rompit le respect, et, quittant ledit sieur et Soubran, son capitaine qui voulait le faire arrêter, il perça au travers de toute la compagnie, s'enfuit et, portant l'épée à la gorge d'un sien cousin qui le talonnait de près, il gagna le logis du capitaine Asnières, qu'il savait être en querelle avec le sieur de Mirebeau, et le lendemain, à une émeute qui se fit entre eux, il fut le premier qui compassa la mèche, et qui faillit tuer sondit cousin du parti de Mirebeau[1]. »

Tel fut le début du jeune d'Aubigné ; tout plein

[1] Mémoires de d'Aubigné.

des souvenirs de la scène d'Amboise, il n'avait pu entendre de sang-froid le bruit des armes qui retentissait partout en France; le fanatisme religieux s'ajoutait à la passion naturelle des combats et aux traditions belliqueuses du moyen âge; on ne respirait que la guerre de toutes parts. D'Aubigné avait à peine dix-huit ans quand il se lançait dans cette hasardeuse carrière.

Il fut à l'assaut d'Angoulême, au siége de Pons, au combat de Jaseneuil, à la bataille de Jarnac (13 mars 1569) et à la grande escarmouche de la Roche-la-Belle (25 juin 1569); « mais il perdit l'occasion de la bataille de Montcontour, dit-il, étant en son pays de Xaintonge, où il ne courut pas moins de périls qu'à cette bataille, car guerroyant avec le baron de Savignac, il fut surpris la nuit dans un village, se sauva, lui cinquième de quatre-vingts, passa la Dronne en forçant un paysan qui était venu pour le tuer, à lui en montrer le gué, traversa Coutras en se cachant, et ayant trouvé sur le quai plusieurs arquebusiers qui compassaient la mèche, se jeta dans le gué de la rivière sans marchander, et la traversa à la nage avec son cheval; malgré les arquebusiers qui le canardaient dans l'eau[1]. »

Son père ne lui avait laissé que des dettes, et la paix ayant mis fin aux troisièmes guerres de reli-

[1] Mémoires de d'Aubigné.

gion (1570), son curateur lui donna un peu d'argent, et pour tout titre un bail de sa terre des Landes, qui provenait du bien de sa mère. Mais étant arrivé près de Blois, il y trouva un maître d'hôtel du duc de Longueville, qui s'étant rendu héritier de son bien, lui voulut prouver à lui-même qu'il avait été tué au combat de Savignac. En vain chercha-t-il à se faire reconnaître, il fut traité d'imposteur, renié de ses fermiers, abandonné de ses parents maternels qui lui tournèrent le dos en haine de sa religion, « et, accablé par la douleur et la maladie, il se fit porter par bateau à Orléans, où, à demi mort, il obtint des juges de plaider lui-même sa cause, et fut si pathétique, que les juges irrités contre ses parties, se levèrent de leurs places, et s'écrièrent tout d'une voix : il n'y a que le fils de feu d'Aubigné qui peut parler ainsi, et ils condamnèrent ses adversaires à lui faire raison de son bien[1]. »

C'est par cette vie d'aventures et de périls, que se formait cette race d'hommes dont l'âme et le corps semblaient de fer, race inconnue dans nos siècles amollis.

Ayant recouvré son héritage, d'Aubigné devint amoureux de Diane Salviati, fille aînée du sieur de Talcy, son voisin. L'amour alors le fit poëte.

[1] Mémoires de d'Aubigné.

Nourri des poésies antiques, qu'il avait étudiées avec ardeur, et enflammé par une imagination de vingt ans, il composa un recueil de vers qu'on appelle dans ses œuvres : *Le Printemps de d'Aubigné*. Mais l'amour même ne put le tenir oisif : « la guerre de Mons en Hainaut se commençant[1], il dressa une compagnie pour y aller servir, et s'étant rendu à Paris au temps des noces du roi de Navarre, pour avoir sa commission (août 1572), il y blessa un archer qui voulait l'arrêter, au moment où il servait de second à un sien ami dans un combat, ce qui l'obligea, heureusement pour lui, de quitter la capitale trois jours avant la Saint-Barthélemy[2]. »

Cette sanglante nuit, restée une des épouvantes de l'histoire, avait répandu l'effroi parmi tous les protestants du royaume. A l'exemple de Paris, les

[1] La cour feignait, pour s'attirer la confiance des protestants, de vouloir déclarer la guerre aux Espagnols et soutenir les Pays-Bas qui s'étaient soulevés contre eux; on promettait même le commandement général des armées à l'amiral de Coligny, qui avait un plan de conquête des Pays-Bas. Le prince d'Orange venait de prendre Mons sur le roi d'Espagne (mai 1572), et le duc d'Albe, général des armées espagnoles, s'avançait pour reprendre cette place qu'il s'agissait d'aller secourir; il se faisait en France des levées à cet effet.

[2] Henri, roi de Navarre, épousa Marguerite de Valois, sœur de Charles IX, le 18 août 1572. La Saint-Barthélemy eut lieu l 24 du même mois, six jours après.

massacres s'organisèrent dans les provinces, et d'Aubigné se réfugia à Talcy, où il se tint caché pendant quelque temps, après avoir, chemin faisant, dit-il, mis en déroute, avec quatre-vingts soldats de sa compagnie, six cents des massacreurs de Paris, qui descendaient par la Loire d'Orléans à Beaugency, et qu'il surprit dans une embuscade, au moment où ils mettaient pied à terre, les ramenant battant et tuant jusqu'à leurs bateaux. « Un jour qu'il contait ses infortunes au père de sa maîtresse, et comme le défaut de moyens l'empêchait de se rendre à la Rochelle, où s'étaient retirés un grand nombre de huguenots, le vieillard l'interrompit, en lui disant : Vous m'avez autrefois conté que les originaux de l'entreprise d'Amboise avaient été mis en dépôt entre les mains de votre père, et que dans l'une de ces pièces il se trouvait le seing du chancelier de L'Hôpital, qui, pour le présent, est retiré dans sa maison près d'Étampes; c'est un homme qui n'est plus bon à rien, et qui a désavoué votre parti; si vous voulez que je lui envoie un homme pour l'avertir que vous avez cette pièce, je me fais fort de vous faire donner six mille écus, soit par lui, ou par ceux qui voudraient s'en servir pour le ruiner. Sur ce propos, d'Aubigné, sans lui répliquer, se départit d'auprès de lui, s'en fut chercher un sac de velours tanné, dans lequel étaient toutes ses écritures, le lui apporta, et lui

fit voir toutes lesdites pièces, après quoi il les reprit de sa main et les jeta au feu en sa présence, ce qui donna lieu au sieur de Talcy de le tancer rudement; à quoi d'Aubigné répondit : Je les ai brûlées de peur qu'elles ne me brûlassent, car j'aurais pu succomber à la tentation[1]. »

Ce trait de probité qui promettait des traits de vertu, frappa le sieur de Talcy, qui, dès le lendemain lui accorda sa fille; mais les autres parents firent rompre le mariage à cause de la différence de religion.

Tout caché qu'il était, d'Aubigné ne chôma point d'aventures; une fois, « ayant mis pied à terre dans un village de Beauce, un homme qui lui en voulait et qui le suivait, faillit à le tuer dans la porte de l'hôtellerie; dans cette surprise, il arracha l'épée d'un garçon de cuisine, courut en pantoufles au-devant de son homme qui venait à la charge, se colleta avec lui, le blessa, fut blessé lui-même, et à la fin renversé par terre, tout couvert de sang. Puis ayant reconnu aux mines d'un chirurgien qu'on appela, que sa plaie était douteuse, il partit avant le jour, sans vouloir qu'on levât le premier appareil, et fit vingt-deux lieues d'une seule traite pour aller mourir entre les bras de sa maîtresse; mais il en eut, en arrivant, une perte de sang qui

[1] Mémoires de d'Aubigné.

le laissa longtemps sans connaissance, et qui faillit, en effet, le faire mourir[1].

« Une autre fois, le promoteur d'Amiens était venu avec six officiers de justice pour le prendre chez M. de Talcy, où on ne le trouva point, et ayant menacé de raser la maison, d'Aubigné, informé de cela, monta aussitôt à cheval, et les ayant joints à deux lieues de Talcy, pistolet à la main, fit abjurer au promoteur tous les articles de la croyance du papisme, et le força de délivrer une attestation en forme pour la décharge dudit sieur de Talcy[2]. »

Le récit d'une telle vie est l'histoire de toute une époque. C'est la peinture vivante de l'état où la France était alors. Chacun avait la garde de ses jours; de toutes parts on ne voyait que des châteaux forts garnis de munitions et préparés à la guerre, et on ne rencontrait que des bandes qui semaient partout la terreur. On ne voyageait qu'armé, le pistolet au poing, mettant l'épée à la main sans cesse, exposé à toute heure à tomber dans un parti ennemi, ou bien on guerroyait pour son compte, s'enrôlant dans une foule d'expéditions improvisées, que chaque petit chef organisait à sa guise. La vie de d'Aubigné est remplie de ces aventures.

[1] Mémoires de d'Aubigné.

[2] *Ibid.*

Le premier moment de stupeur passé, après la Saint-Barthélemy, les protestants songèrent à poursuivre la guerre qu'on leur avait déclarée par le carnage.

Les loyaux catholiques engageaient eux-mêmes les protestants à se défendre. Il en faut rapporter un exemple qui peint les mœurs de ce temps, où la tradition chevaleresque n'était pas entièrement éteinte.

« Renier, gentilhomme huguenot, du village de Caillac en Quercy, tombé à Paris entre les mains des massacreurs, allait périr. Déjà les Guisards l'avaient fait agenouiller avec son valet de chambre, et Renier murmurait sa dernière prière, attendant bravement la mort. Tout à coup, de Vezins, lieutenant du roi en Quercy, grand ennemi personnel de Renier, et catholique bien connu, arrive, écarte les assassins, fait monter Renier à cheval, et prend avec lui la route du Quercy. Aux environs de Cahors, à la porte du château de Renier, de Vezins fait arrêter ses gens d'armes, invite son prisonnier à descendre de cheval, et lui montrant de la main le pont-levis du manoir, lui dit : « Ne pensez pas que la courtoisie que je vous ai faite soit pour avoir votre amitié, mais pour avoir votre vie dignement. — Elle est à vous, répondit Renier, et ne se peut plus employer qu'à vous servir. — Seriez-vous donc si lâche que de ne vous ressentir

point de la perfidie que vous avez soufferte ? — Cela ne dérogerait-il point à ce que je vous dois ? reprit Renier. — Non ; je veux tout brave, amis et ennemis, » dit Vezins[1].

Cependant le duc d'Anjou[2], qui assiégeait la Rochelle, ayant été appelé au trône de Pologne, leva le siége, et la paix avec la Rochelle se fit (15 juin 1573). Ce fut vers cette époque qu'un maître d'hôtel du roi de Navarre lui conseilla de s'attacher comme écuyer, en considération des services du défunt sieur d'Aubigné, d'Aubigné le fils, comme un homme déterminé, « qui ne trouvait rien de trop chaud ni de trop froid, » et qui était aussi ferme dans le conseil que hardi dans l'exécution.

Cette circonstance amena d'Aubigné à la cour. Le roi de Navarre, dont l'abjuration forcée sur les cadavres de la Saint-Barthélemy inspirait peu de confiance, voulut, pour écarter les soupçons, que son écuyer déguisât sa religion, et passât pour être le guidon de Fervacques[3], gentilhomme catholique, que la Reine avait attaché, en qualité de surveillant, à la personne du prince, mais dont celui-ci eut bientôt conquis le cœur et le dévouement.

En conséquence, d'Aubigné accompagna Fer-

[1] Histoire universelle de d'Aubigné.
[2] Frère de Charles IX, et depuis Henri III.
[3] Mémoires de d'Aubigné.

vacques dans la nouvelle expédition qui se fit en Normandie contre les réformés, qui avaient repris les armes, sous promesse que le duc d'Alençon [1] viendrait se mettre à leur tête (1574). D'Aubigné ne s'y était décidé qu'avec grande répugnance, à la vive sollicitation du roi de Navarre, et sans avoir voulu prêter aucun serment, car il était inexorable huguenot, quoiqu'il le cachât. C'était avec le projet, du consentement de Fervacques lui-même, de sauver le comte de Montgommery, auteur, par accident, de la mort de Henri II, et qui, exilé de France, y était rentré les armes à la main, et était enfermé dans Domfront. Mais d'Aubigné échoua dans son entreprise; Mongtgommery fut pris, et de là conduit à l'échafaud, sur lequel, entendant lire, dans sa condamnation, que ses enfants étaient déclarés roturiers par la loi, il dit cette belle parole : *S'ils n'ont la vertu des nobles pour s'en relever, je consens à l'arrêt.*

A la cour, d'Aubigné fut bientôt en réputation, et par ses bons mots et par ses bravades. » Diverses querelles, dit-il, une attaque que lui, quatrième, fit à trente badauds, la plupart armés de hallebardes, qui prirent la fuite; une autre sur les gardes du maréchal de Montmorency, qui assiégeaient Fervacques dans l'hôtellerie du Chapeau-Rouge;

[1] Frère de Charles IX.

une autre pour sauver les enfants du marquis de Trans, poursuivis par un grand nombre d'archers; une autre, dans laquelle Fervacques et lui, accompagnés d'un page et de quelques valets, furent chargés, de gaieté de cœur, par treize matois armés de jaques de mailles et de secrètes, où ils furent tous deux blessés; d'autres combats faits avec le brave Bussy[1], à pied et à cheval, lui donnèrent tant de réputation, que ce cavalier l'ayant pris en amitié, après l'avoir vu servir de second audit Fervacques contre lui, l'engagea un jour, par un trait de folie, avec quelques seigneurs de la cour, d'entrer dans le corps-de-garde de la ville, l'épée à la main, où, après s'être trouvé fort embesogné, et désarmé, il trouva cependant le secret de ravoir son épée et de se sauver[2]. »

Telles étaient les mœurs de l'époque, tels les passe-temps et les gentillesses par lesquelles les jeunes gentilshommes animaient un peu l'oisiveté de la paix, dans les courts intervalles de la guerre.

Elle ne revenait jamais trop tôt pour eux, et d'Aubigné fut emmené par Fervacques avec tous

[1] Bussy d'Amboise, aimé de la reine Marguerite de Navarre, « d'un courage invincible, dit l'Estoile, haut à la main, fier et audacieux, aussi vaillant que son épée, mais vicieux et peu craignant Dieu. »

[2] Mémoires de d'Aubigné.

les officiers du roi de Navarre, en Allemagne, lors de la courte campagne que le duc de Guise y fit alors contre les reitres que le prince de Condé et le duc d'Alençon, qui s'étaient échappés de la cour, étaient allés lever dans le Palatinat. D'Aubigné se trouva à la prise d'Archicourt, au combat du pont d'Aisne, et à la bataille de Dormans (1575). Le roi de Navarre y avait envoyé sa maison et ses gardes, faisant choix surtout, pour éviter les soupçons, dit d'Aubigné, de ceux de ses gentilshommes qui sentaient le fagot et travaillaient à sa liberté[1]. Il y avait eu, pour d'Aubigné, une raison particulière de suivre de nouveau Fervacques dans les rangs des catholiques. Il raconte que « la Reine mère l'ayant rencontré dans la chambre de Charles IX, qui venait de mourir[2], et qu'il *avait voulu voir,* dit-il, *bien mort dans son lit;* comme elle avait de forts soupçons sur son compte, elle le menaça en lui reprochant ce qu'il avait machiné en Normandie pour sauver Montgommery, et en lui disant qu'il ressemblerait à son père ; à quoi d'Aubigné avait hardiment répondu : *Plût à Dieu!* et voyant, dit-il, aux mines de cette princesse, qu'elle cherchait de l'œil un capitaine de ses gardes pour le faire arrêter, il fit promptement sa retraite, et

[1] Histoire universelle de d'Aubigné.
[2] Charles IX mourut le 30 mai 1574.

voulait la faire tout entière, si Fervacques, en faisant force reniements de Dieu, n'eût de nouveau répondu de son guidon, mais en l'obligeant, toutefois, à le suivre à l'armée[1]. »

Au reste, cette campagne le mit en grande familiarité avec M. de Guise, qui alors paraissait être dans une étroite intelligence avec le roi de Navarre, « à un tel point, qu'ils couchaient, mangeaient, et faisaient ensemble leurs mascarades, ballets et carrousels, desquels d'Aubigné était presque toujours l'inventeur[2]. » Il faisait pour eux des poésies, des pièces de théâtre; il composa, entre autres, la tragédie-ballet de *Circé,* qui fut représentée aux noces du duc de Joyeuse.

C'était un singulier spectacle que celui de cette cour, teinte encore du sang de la Saint-Barthélemy, foyer de haines, de trahisons, de vengeances, et de mille ambitions opposées, en même temps que de plaisirs, d'intrigues galantes, de profusion et de débauches.

« La cour, écrivait le roi de Navarre[3], est la plus estrange que vous l'ayez jamais veue. Nous sommes presque tousjours prestz à nous couper la gorge les uns aux aultres; nous portons dagues, jaques de

[1] Mémoires de d'Aubigné.
[2] *Ibid.*
[3] Lettre à M. de Miossens, de janvier 1576.

mailles, et bien souvent la cuirassine soubz la cape. Le Roy est aussy bien menacé que moy; il m'aime beaucoup plus que jamais. M. de Guyse et M. du Maine ne bougent d'avec moy. Lavardin, vostre frère, et Saincte-Colombe sont les chefz de mon conseil. Vous ne vistes jamais comme je suis fort; en ceste cour d'amis, je brave tout le monde; toute la ligue que sçavez[1] me veult mal à mort pour l'amour de Monsieur; et ont faict défendre, pour la troisième fois, à ma maîtresse[2] de parler à moy, et la tiennent de si court qu'elle n'oseroit m'avoir reguardé. Je n'attends que l'heure de donner une petite bataille, car ils disent qu'ilz me tueront, et je veulx gagner les devans. »

Déjà, ainsi que nous l'avons dit, le prince de Condé, qui avait été forcé comme le roi de Navarre de renoncer à la religion protestante sous les couteaux de la Saint-Barthélemy, s'était évadé de la cour lors de la dernière prise d'armes en 1574, avait abjuré à Strasbourg et s'était réfugié en Allemagne. Le duc d'Alençon, de son côté, brouillé avec son frère Henri III, et suspect, non sans motif, de couvrir

[1] Les partisans du duc d'Alençon, à cause de l'inimitié qui existait alors entre ce prince et le roi de Navarre.

[2] La baronne de Sauves, dame d'atours de Catherine de Médicis. Elle était le centre des intrigues de toute cette cour, et passa pour avoir été la maîtresse du duc d'Alençon, du roi de Navarre, du duc de Guise et de Dugast.

du manteau du bien public ses machinations avec le parti protestant, s'était échappé aussi, et, quoique catholique, avait été se mettre à la tête des troupes levées pour la cause de la réforme. Le roi de Navarre, surveillé de près, songea égalemens à fuir. « Les élancements naturels de son courage, dit son historien, la crainte qu'il eut que Monsieur [1] et le prince de Condé ne se saisissent du premier rang dans le parti huguenot qui avait été son berceau et qui devait être son fort, et les remontrances de quelques-uns de ses serviteurs lui en firent prendre la résolution [2]. »

D'Aubigné, en effet, s'attribue en partie la résolution du roi : il faut entendre son récit :

« Qui aura été nourri près des princes, écrit-il, saura combien légères causes et petits instruments les poussent à pesantes résolutions et grands effets. Je dis cela, parce que le roi de Navarre ayant été destitué des personnes plus relevées de son ancien parti, il lui fut force de communiquer ses secrets et d'employer à ses desseins ceux qui pouvaient se couvrir de leur petitesse. La reine, soupçonnant le vigoureux esprit et le corps laborieux de son gendre,

[1] Le duc d'Alençon, frère de Henri III. C'est de cette époque que date l'usage de donner le titre de Monsieur à l'aîné des frères du roi.

[2] Histoire de Henri le Grand, par Hardouin de Péréfixe, page 20.

détenait la seconde de ces parties par les gardes qu'on lui avaient donnés, qui étaient soldats choisis, passionnés catholiques et qui, la plupart, avaient exécuté au massacre; elle avait aussi ceux qui commandaient en la chambre et en la garde-robe, tous affidés à la détention de ce prince, duquel la courtoisie et agréable conversation fit de ses geoliers ses gardes, et, pour la plupart, exécuteurs de ses volontés. L'autre partie prisonnière était arrêtée pour amourettes que la reine même suscitait, ayant de longtemps reconnu que c'était la partie la plus faible de ce prince. Ce fut cette chaîne qui le ramena en sa prison, en un dessein qu'il avait fait pour se sauver au bois de Vincennes, et mit en fuite ceux qui l'avaient assisté en cette affaire, ou rendit fort étonnés ceux qui, par opiniâtreté, demeurèrent près de lui, qui furent Jonquières, son maître d'hôtel, Aubigné, son écuyer, et Armagnac, son premier valet de chambre. Encore de ces trois, le premier fut éloigné en Picardie, l'autre, d'Aubigné, se maintint quelque temps, ayant accès aux grands pour son savoir aux choses agréables, mêmement le roi l'ayant fait de son académie (c'était une assemblée qu'il faisait deux fois la semaine en son cabinet pour ouïr les plus doctes hommes qu'il pouvait, et même quelques dames qui avaient étudié, sur un problème toujours proposé par celui qui avait fait le mieux à la dernière dispute). Ce

jeune homme se maintint encore, et était uniquement aimé des deux frères Guisards, pour la danse, pour les ballets qu'il inventait, et les entreprises qu'il leur dressait à cheval et à pied, comme aussi il leur servait d'un des meilleurs hommes barrières de son temps. Il ne tremblait que de la reine-mère, qui n'entendait point ses railleries et le menaçait souvent. Mais pour ce qu'autant de fois qu'on promettait la lieutenance générale au roi de Nâvarre[1], les desseins de partir étaient renversés, ces deux qui lui restaient se préparaient à quitter sans dire adieu, quand un soir, Armagnac ayant tiré le rideau du lit où son maître tremblait d'une fièvre éphémère, comme ces deux avaient l'oreille près du chevet de leur maître, ils l'entendirent soupirer, et puis plus attentivement ouïrent qu'il achevait de dire le psaume LXXXVII, au couplet qui déplore les fidèles amis[2]. Armagnac pressa l'autre de prendre ce temps pour parler hardiment; ce conseil suivi et le rideau ouvert, voici les propos que ce prince entendit :

« Sire, est-il donc vrai que l'esprit de Dieu tra-

[1] La reine-mère l'avait leurré longtemps de l'espoir d'être nommé lieutenant général du royaume, comme le roi de Navarre son père l'avait été.

[2] *Longe fecisti notos meos a me; posuerunt me abominationem sibi.*—Les protestants savaient alors et récitaient par cœur presque tous les psaumes mis en vers français par Clément Marot.

vaille et habite encore en vous? Vous soupirez à Dieu pour l'absence de vos amis et fidèles serviteurs, et en même temps ils sont ensemble, soupirant pour la vôtre et travaillent à votre liberté; mais vous n'avez que des larmes aux yeux, et eux les armes aux mains; voilà Monsieur[1] chef de ceux qui ont gardé votre berceau et qui ne prennent pas à grand plaisir de travailler sous les auspices de celui qui a ses autels à contre-poil des leurs. Quel esprit d'étourdissement vous fait choisir d'être valet ici au lieu d'être maître là? N'êtes-vous point las de vous cacher derrière vous-même, si le cacher était permis à un prince né comme vous? Encore si les choses honteuses vous étaient sûres; mais vous n'avez rien à craindre tant que de demeurer. Pour nous deux, nous parlions de nous enfuir demain, quand vos propos nous ont fait tirer le rideau. Avisez si, qu'après nous, les mains qui vous serviront n'oseraient refuser d'employer chez vous le poison et le couteau.» Toutes ces choses, plus développées encore, préparèrent l'âme de ce prince à répudier les délices et à épouser les dangers. Il arriva là-dessus que Fervacques et Lavardin mécontents, l'un trompé du gouvernement de Normandie, et offensé des termes que lui tint le roi après la victoire de Dormans, l'autre abusé du ré-

[1] Le duc d'Alençon, qui était catholique.

giment des gardes, firent sentir le désir de changement à ceux qui trafiquaient le départ du roi de Navarre; et pour conférer en liberté de ces choses, le roi de Navarre et ces deux se promenèrent en un coche fermé des deux côtés par les rues de Paris. Là, fut arrêté de se voir un après-souper au logis de Fervacques, à la Culture Sainte-Catherine, peu fréquentée en ce temps-là, ajoutant à ceux que nous avons nommés un gentilhomme nommé Laporte. Donc les sept enfermés se prêtèrent serment, les six au roi de Navarre et lui à eux, de ne se dédire point pour quelque cause qui se présentât, et d'être ennemis jusqu'à la mort de quiconque décèlerait l'entreprise. Cela prononcé, le roi de Navarre les baisa tous six à la joue, et eux à lui la main droite. Le dessein était qu'au 20e de février, dix-huit jours après le complot, Lavardin se saisirait du Mans, Roquelaure, assisté de Marolles et autres empoigneraient Chartres et le guidon de Fervacques (d'Aubigné), par l'assistance de Bellefontaine et de Poupelière, ferait de même à Cherbourg; et cependant leur maître étendrait ses longes jusqu'à aller chasser aux forêts de Saint-Germain, étant toujours sous la garde de Saint-Martin, maître de la garde-robe, et de Spalongue, lieutenant des gardes. Le lendemain au point du jour, le roi de Navarre s'alla jeter dans le lit du duc de Guise, et avec les alliances qu'ils avaient faites de maître et de com-

père, eurent plusieurs familiers discours; ceux du Béarnais tendant surtout à ce qu'il ferait quand il serait lieutenant général, ce dont le duc courut en plaisanter avec le roi. Ils le tenaient prisonnier de cette espérance, et ainsi il trompa à son tour par la même feinte qui l'avait trompé[1]. »

On hâta l'exécution du complot, de crainte qu'il ne fût découvert, et quelques jours après, le roi de Navarre fit sa chasse (2 février 1576), feignit de vouloir s'arrêter à ouïr des comédiens qui passaient, se défit adroitement de Spalongue et de Saint-Martin, trouva des chevaux frais qu'on avait préparés d'avance, et après s'être démêlé avec beaucoup de peine pendant la nuit du milieu des forêts, arriva le 7 février à Alençon[2], puis à Saumur, et ensuite à la Rochelle, où il fit de nouveau profession de la religion réformée, et revint ensuite à

[1] Histoire universelle de d'Aubigné, tome II, livre II, chapitre XVIII.

[2] Fervacques vint rejoindre le roi de Navarre, et devint ennemi mortel de d'Aubigné, qui raconte au long dans ses Mémoires toutes les embûches qu'il lui tendit pour l'assassiner. Fervacques abandonna le parti du roi de Navarre lorsque celui-ci arriva à la Rochelle, où il paraît qu'on demanda son éloignement avant d'y recevoir le prince. L'Estoile ajoute au nombre de ses compagnons cités par d'Aubigné, le jeune Lavalette, Jean-Louis de Nogaret de Lavalette, qui, peu après, quitta le roi de Navarre, devint favori de Henri III et fut fait duc d'Épernon.

Agen, où les pourparlers commencèrent entre lui et la cour. La paix se conclut pour la cinquième fois, le 7 mai 1576, et un septième édit fut rendu en faveur de la religion réformée. Mais cette nouvelle concession ne fit qu'irriter les catholiques, la Ligue se forma et les états généraux assemblés à Blois (9 novembre 1576) proscrivirent encore une fois le culte qu'on venait de reconnaître. Les protestants, sommés d'obéir, se retrouvèrent bientôt en armes ; on ne les quittait pas. D'Aubigné, toujours à la suite du roi de Navarre, fut alors dépêché par lui en Languedoc, pour y raffermir ses partisans, puis en Guyenne, en Poitou, en Périgord, en Normandie et en Artois, pour exciter ces provinces à la guerre. Revenu de cette longue et périlleuse mission, le roi de Navarre le récompensa en lui donnant son portrait. D'Aubigné trouva la gratification un peu mince, et mit au bas du portrait le quatrain suivant :

Ce prince est d'étrange nature,
Je ne sais qui diable l'a fait :
Ceux qui le servent en effet,
Il les récompense en peinture.

Ce fut vers cette époque que sa faveur commença à décroître. La liberté de ses discours, la hardiesse de ses reparties et sa *rude probité*, comme

il s'exprime lui-même, lui firent des ennemis. La petite cour de Navarre, où il était si difficile au roi d'entretenir l'harmonie entre ses serviteurs catholiques et ses serviteurs réformés, souvent près d'en venir aux mains les uns avec les autres, était en outre pleine de mésintelligences semées à dessein par la reine-mère Catherine de Médicis, si bien que plusieurs serviteurs du roi le quittèrent, et, parmi eux, ajoute d'Aubigné, « l'auteur de sa liberté, qui fit sa retraite à Casteljaloux, où Vachomière l'avait fait auparavant son lieutenant, et qu'il défendit vigoureusement contre le marquis de Villars. »

Sa disgrâce eut encore une autre cause.

« Comme les vices qui se contractent à l'entrée de la jeunesse, dit l'historien de Henri IV, accompagnent ordinairement les hommes jusqu'au tombeau, la passion des femmes fut le faible et le penchant de notre Henri. Hors ce défaut, il n'en contracta point d'autres, dans cette cour qui fut de toutes la plus vicieuse et la plus corrompue. L'impiété, l'athéisme, la magie, même les plus horribles saletés, la noire lâcheté et la perfidie, l'empoisonnement et l'assassinat y régnaient au souverain degré[1]. »

Henri menait donc de front la guerre et la ga-

[1] Histoire de Henri le Grand, par Hardouin de Péréfixe.

lanterie, et il joua même plus d'une fois sa couronne contre ses amours.

En ce temps-là, il s'était pris de passion pour mademoiselle de Tignonville, qui résista vertueusement à ses poursuites. Le prince, d'autant plus ardent à sa conquête, voulait que d'Aubigné, entreprenant et avisé, lui servît d'entremetteur. « Mais, dit d'Aubigné, ce domestique, quoique assez vicieux en d'autres choses, et qui peut-être n'aurait pas refusé ce service à un sien compagnon, ne voulut jamais complaire en cela à son maître, quelques caresses et promesses qu'il lui fit pour l'y engager. A ce refus de se charger d'un rôle qui, auprès de Henri, aurait pu s'étendre beaucoup, le prince, dit-il, lui retira ses bonnes grâces[1]. »

Quoi qu'il en soit, voici la lettre que d'Aubigné lui écrivit en s'éloignant :

« Sire, votre mémoire vous reprochera douze années de mes services et douze plaies sur mon corps; elle vous fera souvenir de votre prison, et que la main qui vous écrit en a rompu les verroux, et est demeurée pure en vous servant, vide de vos bienfaits et exempte de corruption, tant de votre ennemi que de vous-même. Par cet écrit, je vous recommande à Dieu, à qui je donne mes

[1] Mémoires de d'Aubigné.

services passés, et à vous, ceux de l'avenir, par lesquels je m'efforcerai de vous faire connaître qu'en me perdant, vous avez perdu votre meilleur serviteur[1]. »

Ce ne fut pas la seule fois que d'Aubigné quitta ainsi son maître, avec lequel, abusant un peu de la familiarité qui lui était permise et de la franchise de ses paroles, il se querellait souvent.

A diverses reprises, soit mécontentement de sa part, soit inimitié des autres amis du prince, il s'éloigna brusquement, mais il revenait toujours et n'en avait pas moins la confiance de Henri; il n'en était pas moins admis à ses conseils et même à ses confidences, car c'est lui qui, après un long et énergique discours qu'il nous rapporte, et où il mit en balance, aux yeux de son maître, les intérêts de la politique avec les frivolités de l'amour, les devoirs du souverain avec les faiblesses de l'homme, obtint du prince la promesse, sinon de renoncer à épouser la comtesse de Gramont, du moins de ne la pas épouser de deux ans, délai qui, avec Henri, équivalait à une rupture[2]. Celui-ci, entouré dans son camp de compagnons d'armes plutôt que de courtisans, se laissait tout dire par eux, prenait souvent leurs conseils et demandait

[1] Mémoires de d'Aubigné.

[2] *Ibid.*

surtout l'avis franc et un peu brusque de d'Aubigné, qui ne se doutait pas que plus tard, en un temps glorieux et paisible, sa petite-fille serait à son tour la conseillère plus douce et plus patiente du petit-fils de son roi.

Le dessein de d'Aubigné, en quittant Casteljaloux, avait été de vendre son bien et d'aller s'engager au prince Casimir, second fils de l'électeur palatin, prince protestant. Mais en arrivant à Saint-Gelais, et avant même d'avoir mis pied à terre, il aperçut à une fenêtre mademoiselle Suzanne de Lezay, de laquelle il devint à l'instant éperdument amoureux. Sa nouvelle passion le rattacha dès ce moment à sa patrie, et il ne songea plus qu'à se rendre, par de nouveaux exploits, digne de sa maîtresse, nécessaire à son parti et regrettable à son maître.

Il fit dans cette vue, à travers mille dangers, une foule d'expéditions particulières; car la France n'était alors qu'un champ de bataille où chacun guerroyait pour son compte et souvent à sa fantaisie. La paix de 1576, promptement rompue, avait été rétablie par un nouvel édit en 1577. Mais à peine ces suspensions d'armes avaient-elles le temps d'être connues, et la guerre à vrai dire ne s'interrompait pas. Rappelé plusieurs fois par le roi de Navarre, d'Aubigné, toujours irrité, refusa de se rendre à son appel; « mais le mécontent,

dit-il, ayant su un jour que son maître, qui avait été averti de son entreprise sur Limoges, où il croyait qu'il avait été fait prisonnier, avait mis à part quelques bagues de la reine sa femme, pour payer sa rançon, et qu'ayant appris qu'il avait eu la tête tranchée, il en avait témoigné un grand deuil; il en fut touché, et se détermina à retourner à son service. »

La petite cour de Navarre était alors à Nérac, où la reine Marguerite était allée joindre son époux, entourée du gracieux cortége de ses filles d'honneur, dont le roi fut bientôt et tour à tour épris[1].

Les réformés y étaient en bonne humeur ; ils venaient d'obtenir des conditions avantageuses en interprétation du dernier édit de pacification[2]. Mais du sein de l'heureuse vie qu'on menait dans cette cour, où les charmes de Marguerite et ceux de ses jolies suivantes adoucissaient l'austérité des huguenots et endormaient leurs courages, sortit une nouvelle guerre qu'on appella la guerre des amoureux, parce qu'elle fut entreprise, dit l'Estoile, pour plaire aux Dames[3].

[1] Mémoires de Marguerite de Valois, reine de France et de Navarre.

[2] Articles de Nérac (février 1579), en interprétation de l'édit de 1577. Onze nouvelles places de sûreté étaient concédées au roi de Navarre, mais jusqu'au 1er octobre seulement.

[3] La cause ou le prétexte de cette guerre fut la sommation

Comme nous venons de le dire, la guerre ne s'interrompait pas, et d'Aubigné, qui trouva néanmoins le temps d'aller épouser mademoiselle de Lezay[1], continua de guerroyer à droite et à gauche dans sa province, et de mener sa vie aventureuse mêlée de dangers, de prouesses et de bravades[2].

Personne ne représente mieux que lui la vie sur-

faite aux réformés de rendre les places de sûreté, dont le terme était échu, « sans avoir égard, dit le roi de Navarre, à la condition expressément apposée, *pourvu que l'édit de pacification fût effectué*, qui ne l'est encore ni en aucune province ni presque en aucun article. » (Lettre au comte de Sussex, 2 mars 1580.) Mais les intrigues de Marguerite, qui, à cette époque, joua un rôle politique assez actif à l'aide de la galanterie, y contribuèrent beaucoup. « Cette guerre, dit Mézeray, fut l'ouvrage de la reine de Navarre, qui instruisit les dames de sa suite à envelopper tous les braves d'auprès de son mari dans leurs filets, et fit en sorte que lui-même se prît aux appas de la belle Fosseuse, qui ne pratiqua que trop bien les leçons de sa maîtresse. » La déclaration de guerre fut faite le 10 avril 1580. D'Aubigné dit les mêmes choses dans son Histoire universelle.

[1] Le 6 juin 1583. C'est par la terre de Surineau, appartenant à mademoiselle de Lezay, et l'obligation imposée à Théodore Agrippa d'Aubigné, par son contrat de mariage, d'acheter une autre terre en Poitou, qui fut celle du Chaillou, que la famille d'Aubigné se trouva établie dans cette province.

[2] La paix fut faite de nouveau par le traité de Fleix, à la fin de 1580, mais la guerre continua en Guienne.

abondante et énergique qui anima tout le XVIe siècle ; écrivain, guerrier, historien, poëte, théologien, controversiste quand il le fallait ; sans cesse il quittait l'épée pour la plume, et il était bien en même temps le type de ces rudes gentilshommes huguenots, fiers, indépendants, inflexibles dans leur foi et dans leur haine contre le papisme, toujours le casque en tête et la dague au poing. Il continua même auprès de Henri IV le rôle de ces grands frondeurs de la cour des Valois, qui blâmaient tout, parlaient haut, s'éloignaient tout à coup pour courir aux armes, rôle qui s'effaca peu à peu sous la main ferme du cardinal de Richelieu, et vint s'éteindre à la cour soumise de Louis XIV, dans la personne de Saint-Simon, frondeur muet et caché, qui répandait en secret sa bile dans ses volumineux mémoires, demeurés longtemps inconnus.

D'Aubigné était, en effet, honnête, dévoué, ardemment et inflexiblement attaché à sa religion, d'un esprit vif et orné, d'un caractère énergique et passionné ; mais il était vantard, presque toujours mécontent, satirique et hardi dans ses propos, et il appelait son maître un ingrat.

Le Béarnais, qui écrivait à Sully : « Mon ami, mes chemises sont toutes déchirées, mon pourpoint troué au coude, ma marmite souvent renversée,

et je soupe et dîne chez les uns et les autres[1], » n'avait guère de quoi enrichir ses serviteurs. On l'accusait néanmoins, même son fidèle Sully, d'être un peu Gascon, et de promettre, en général, plus qu'il ne tenait. « Montez les degrés, dit la duchesse de Rohan dans sa satire apologétique, vous oyrez les gentilshommes qui diront : J'ai mis ma vie tant de fois pour son service, je l'ai tant de fois suivi; j'ai été blessé, j'ai été prisonnier; j'y ai perdu mon fils, mon frère ou mon parent; au partir de là, il ne me connaît plus. » C'est comme si l'on entendait d'Aubigné.

« Le roi, dit-il, avait toutes choses, hormis la libéralité, mais sa qualité arborait des espérances de l'avenir, qui faisait avaler les duretés du présent[2]. » Il raconte qu'au moment où il quitta ce prince la première fois, ayant trouvé dans Agen son grand épagneul, abandonné et mourant de faim, il le recueillit, le mit en pension chez une femme de la ville, et fit graver sur son collier ce sonnet :

Le fidèle Citron, qui couchait autrefois
Sur votre lit sacré, couche ores sur la dure,
C'est ce fidèle chien qui apprit de nature
A faire des amis et des traîtres le choix.

[1] Mémoires de Sully. Économies royales.

[2] Histoire universelle, livre III, chap. XXI.

C'est lui qui les brigands effrayait de sa voix,
Des dents les assassins; d'où vient donc qu'il endure
La faim, le froid, les coups, les dédains et l'injure,
Payement coutumier du service des rois?

Sa fierté, sa beauté, sa jeunesse agréable,
Le fit chérir de vous, mais il fut redoutable
A vos haineux, aux siens par sa dextérité.

Courtisans qui jetez vos dédaigneuses vues
Sur ce chien délaissé, mort de faim par les rues,
Attendez ce loyer de la fidélité.

Il ajoute que le lendemain, le chien fut ramené au roi, « lequel changea de couleur en lisant ces vers, et en resta confus[1]. »

Il raconte encore « que se trouvant un jour couché dans la garde-robe de son maître, avec le sieur de La Force[2], il lui dit : La Force, notre maître est un ladre vert, et le plus ingrat mortel qu'il y ait sur la terre; à quoi l'autre, qui sommeillait, répondit : Que dis-tu, d'Aubigné? Le roi, qui avait entendu, cria : Il dit que je suis un ladre vert, et le plus ingrat mortel qu'il y ait sur la terre. De quoi l'écuyer, ajoute d'Aubigné, resta un peu confus.

[1] Mémoires de d'Aubigné.

[2] Jacques Nompar de Caumont La Force, mort maréchal de France en 1652.

Son maître ne lui en fit pas pour cela plus mauvais visage le lendemain, aussi ne lui en donna-t-il pas un quart d'écu davantage[1]. »

La guerre ayant repris une activité nouvelle au moment où la mort du duc d'Alençon[2] rendit le roi de Navarre héritier présomptif de la couronne, et où la Ligue, levant le masque, se déclara à la fois contre Henri III, accusé de sacrifier la religion catholique, et contre Henri de Béarn, qui

[1] D'Aubigné, dans son Histoire universelle, rapporte le même trait d'une manière différente : « Le roi étant couché à la Garnache, dit-il, en une grande chambre royale, Frontenac et moi à l'autre bout de la chambre, en un lit qui était fait de même; comme nous drapions notre maître, moi, ayant les lèvres sur son oreille et ménageant ma voix, lui, répondant souvent : Que dis-tu? Le roi répartit : Sourd que vous êtes, n'entendez-vous pas qu'il dit que je veux faire plusieurs gendres de ma sœur? Nous en fûmes quittes pour dire qu'il dormît, et que nous en avions bien d'autres à dire à ses dépens. » (Histoire universelle, tome III, livre III, chap. XXI, p. 5.)

On trouve dans les archives de Maintenon, mention d'une pension de huit cents livres, en date du 6 mars 1580, donnée par le roi de Navarre au sieur d'Aubigné, son écuyer d'écurie, en considération des services qu'il avait rendus et qu'il rendait journellement auprès de la personne de ce prince, et une autre de quatre cents écus, en date du 17 janvier 1592, donnée par le roi au sieur d'Aubigné, commandant pour son service à Maillezais.

[2] Mort le 10 juin 1584.

menaçait de donner à la France un roi protestant, d'Aubigné se trouva partout, leva plusieurs compagnies, défendit le Poitou, passa pour mort à l'entreprise d'Angers, s'empara de l'île d'Oléron, et fut fait un instant prisonnier à Brouage; mais comme le roi de Navarre rendit Oléron aux catholiques, d'Aubigné se retira de nouveau, furieux, et voulut dire un éternel adieu à son maître; il se mit même à étudier des livres de controverse pour voir, dit-il, s'il pourrait trouver dans Rome quelque ombre de salut[1]; mais bientôt reprenant les armes, il rejoignit le roi, combattit avec lui à la bataille de Coutras (1587), le suivit dans toutes ses expéditions, jusque sous les murs de Paris, et, enfin, l'accompagna dans la chambre où se mourait Henri III, à Saint-Cloud[2].

« Henri IV, dit-il, se trouva roi, dès lors, plutôt qu'il n'eût pensé et désiré, et demi-assis sur un trône tremblant. Au lieu des acclamations et du *Vive le roi* accoutumé en tels accidents, il vit les uns enfonçant leurs chapeaux ou les jetant par terre; les autres fermant le poing, se touchant à la main, ne voulant point d'un roi huguenot, et faisant des vœux et promesses desquelles on oyait

[1] Mémoires de d'Aubigné.

[2] Henri III mourut à Saint-Cloud, assassiné par Jacques Clément, le 1er août 1589.

pour conclusion : Plutôt mourir de mille morts! Le roi s'étant retiré dans une garde-robe, prit d'une main La Force, et de l'autre un gentilhomme des siens (c'était d'Aubigné). La Force s'étant excusé, l'autre, commandé de dire son avis sur la présente perplexité, parla ainsi :

« Sire, vous avez plus besoin de conseil que de consolation; ce que vous ferez dans une heure donnera bon ou mauvais branle à tout le reste de votre vie, et vous fera roi ou rien. Vous êtes circuit de gens qui grondent et qui craignent; si vous vous soumettez à la peur des autres, qui est-ce qui vous pourra craindre, et qui ne craindrez-vous point? Je les viens d'ouïr, ils menacent que si vous ne changez de religion, ils changeront de parti, ils en feront un à part pour venger la mort du roi. Quand votre conscience ne vous dicterait point la réponse qu'il leur faut, respectez les pensées des têtes qui ont gardé la vôtre jusqu'ici. Appuyez-vous, après Dieu, sur ces épaules fermes, et non sur ces roseaux tremblant à tous vents; gardez cette partie saine à vous, et dans le reste, perdez ce qui ne se peut conserver, et triez aujourd'hui les catholiques moins attachés au pape qu'à leur roi. A l'heure que je parle à vous, le maréchal de Biron, et avec lui les chefs des meilleures troupes, ne pensent point à vous quitter; ils ont besoin de vous. Sérénez votre visage, usez de l'esprit et du

courage que Dieu vous a donnés; n'ignorez-vous pas que vous êtes le plus fort ici? Voilà plus de deux cents gentilshommes de votre cornette dans ces jardins, tous glorieux d'être à vous. Si votre douceur accoutumée et bienséante à la dignité royale, et les affaires présentes n'y contredisaient, d'un clin d'œil vous feriez sauter par les fenêtres tous ceux qui ne vous regardent point comme leur roi[1].»

On sait avec quelle fermeté et quelle adresse Henri IV, presque seul au milieu de l'armée catholique[2], sut promptement sortir de cette situation la plus difficile où souverain se soit trouvé. Sur la déclaration que lui firent les seigneurs, que s'il voulait être roi de France il fallait qu'il embrassât le catholicisme : «Parmi les étonnements, desquels Dieu nous a exercés depuis vingt-quatre heures, leur dit-il, j'en reçois un de vous, Messieurs, que je n'eusse pas attendu. Me prendre à la gorge sur le premier pas de mon avénement, à une heure si dangereuse,

[1] Hist. univ. de d'Aubigné, tome III, livre II, chap. XXII.

[2] La plupart des huguenots, soit par le besoin d'être chez eux, soit par le mécontentement des avances que Henri faisait aux catholiques, l'avaient quitté. Au moment de la mort de Henri III, il n'en avait que deux mille auprès de lui. L'armée catholique était de trente mille hommes, et une grande partie de cette armée l'abandonna bientôt. (Péréfixe, tome II, page 109.)

me cuider traîner à ce qu'on n'a pu forcer à faire tant de simples personnes, pour ce qu'elles ont su mourir! Et de qui pouvez-vous attendre une telle mutation en sa créance, que de celui qui n'en aurait point? Auriez-vous plus agréable un roi sans Dieu? Vous assurerez-vous en la foi d'un athée, et aux jours des batailles suivrez-vous d'assurance les vœux et les auspices d'un parjure et d'un apostat? J'appelle des jugements de cette compagnie à elle-même, et quand elle sera complète de plus de pairs de France et officiers de la couronne que je n'en vois ici. Ceux qui ne pourront prendre une plus mûre délibération, je leur baille congé librement, pour aller chercher leur salaire sous des maîtres insolents. J'aurai parmi les catholiques ceux qui aiment la France et l'honneur[1]. » Quelques jours après, Henri promit de se faire instruire, ayant toujours été prêt, dit-il, à renoncer à ses erreurs s'il les reconnaissait.

Quelque temps auparavant, d'Aubigné s'était emparé de la ville de Maillezais (en 1588), « et pour cette fois, dit-il, Maillezais demeura à son preneur; las de courir, il commença à s'y reposer de ses travaux[2]. » Il y reçut en garde le cardinal de Bourbon, que la Ligue avait reconnu pour roi

[1] Hist. univ. de d'Aubigné, tome III, chap. xxiii, p. 186.
[2] Mémoires de d'Aubigné.

sous le nom de Charles X, et qui, précédemment, avait été enfermé à Chinon, par Henri III, et confié à Chavigny. Duplessis Mornay, alléguant contre le choix qu'on faisait de d'Aubigné son mécontentement, qui était à craindre, Henri IV avait répondu : Sa parole suffit. En effet, la duchesse de Retz lui fit offrir deux cent mille écus, ou le gouvernement de Belle-Isle, avec cinquante mille francs, s'il voulait fermer les yeux sur l'évasion de son prisonnier; d'Aubigné répondit à l'envoyé : «Belle-Isle me conviendrait mieux pour manger le pain de mon infidélité, mais ma conscience, qui me suit partout de très-près, s'embarquerait avec moi quand je passerais dans cet asile; partez donc, et sachez que si je ne vous avais accordé un sauf-conduit, je vous enverrais pieds et poings liés au roi mon maître[1]. »

Cependant Henri IV abjura la religion réformée[2], au grand regret de d'Aubigné, qui l'en blâma hautement; plus attaché encore à sa religion qu'à son maître, et tenu d'ailleurs éloigné de lui, comme les autres huguenots, par la méfiance des catholiques, il vécut, à partir de ce moment, beaucoup moins près de sa personne; cependant il voulut reparaître au siége de la Fère (1595), pour dé-

[1] Mémoires de d'Aubigné.

[2] Le 25 juillet 1593.

truire l'opinion qu'on répandait qu'il avait entièrement perdu les bonnes grâces du roi. Il alla, droit en arrivant, le trouver chez Gabrielle d'Estrées, où il resta seul avec lui et sa maîtresse plus de deux heures. Ce fut dans cette conversation que Henri lui ayant montré sa lèvre blessée par le couteau d'un de ses nombreux assassins[1], d'Aubigné dit ce mot qui courut depuis toute la France : « Sire, vous n'avez encore renoncé Dieu que des lèvres, et il s'est contenté de les percer; si vous le renoncez un jour du cœur, il percera le cœur[2]. » « Parole trop hardie d'un sujet à son roi, dit l'Estoile, voire criminelle et capitale à tout autre qu'à d'Aubigné, auquel Sa Majesté, pour ce qu'il l'aimait, avait donné liberté de tout dire, et ne trouvait rien de mauvais de lui. »

L'abjuration de Henri IV avait porté un coup mortel aux intérêts des huguenots. Pleins d'espé-

[1] Tentative d'assassinat sur la personne de Henri IV par Jean Châtel, en 1594.

[2] D'Aubigné mit cette réponse dans la préface de ses *Tragiques :*

> Quand ta bouche renoncera
> Ton Dieu, ton Dieu la percera,
> Punissant le membre coupable ;
> Quand ton cœur déloyal, mocqueur,
> Comme elle, sera punissable,
> Alors Dieu percera le cœur.

rance d'abord, ils s'aperçurent bientôt qu'il y avait pour eux plus de paroles que d'effets ; et ils se virent tout à coup sans autre protecteur de leur religion qu'un roi catholique, sans autre garantie de paix qu'une simple trêve, sans part au gouvernement, sans assemblées même où ils pussent élever la voix ; l'ambition des uns, le découragement des autres, les pourpalers d'accommodement entre les deux religions éclaircissaient leurs rangs chaque jour, et jamais leurs affaires ne leur avaient paru être plus en péril.

D'Aubigné, franc et inflexible huguenot, était plus qu'un autre profondément chagrin de la conversion de son maître. Dans les conférences religieuses qui avaient précédé cette conversation, et dans plusieurs de ces combats de paroles qu'on mêlait alors aux combats d'épée, d'Aubigné s'était fait théologien, et son esprit ardent s'était promptement familiarisé avec la controverse. A la célèbre conférence qui eut lieu le 3 mai de l'année 1600, en présence de Henri IV et de la cour, entre l'évêque d'Évreux et Duplessis Mornay, d'Aubigné prêta à celui-ci l'appui et la hardiesse de sa voix, « et ses arguments, dit-il, mirent l'esprit du prélat dans un tel embarras, qu'il lui en coula du front, sur un manuscrit de Chrysostome, de grosses gouttes d'eau qui furent remarquées de toute l'assemblée. » Il s'agissait de l'autorité des papes,

et au sortir de là, d'Aubigné composa, à l'appui de la thèse qu'il avait soutenue, un traité en latin : *De Dissidiis Patrum,* auquel son adversaire, dit-il toujours, ne répondit point.

Ce ne fut pas la seule fois qu'il parut aux disputes théologiques ; mais il agissait surtout ardemment dans les synodes, et aux assemblées que Henri IV avait fini par autoriser ; on y débattait les conditions de la liberté religieuse que réclamaient hautement les protestants, et d'Aubigné y était toujours choisi pour tenir tête aux députés de la cour.

Henri était enfin paisible possesseur de sa couronne. *Conquérant du sien*[1], comme dit d'Aubigné, il rétablissait par sa sagesse le royaume désolé qu'il avait recouvré par son courage. Aucun prince, en effet, n'a été à ce point l'artisan de sa fortune, mais aucun n'a réuni plus de qualités et de talents. Capitaine et soldat, politique et administrateur, plein de bon sens et d'esprit, se faisant aimer et se faisant craindre, franc et rusé à la fois, affable et bon, mais par-dessus tout habile, et sans que jamais sa bonté se soit trouvée sur le chemin de ses intérêts ; il était complet, et il était nécessaire qu'il le fût. Il y a dans la vie des peuples des crises fatales où leur sort dépend d'un homme, et où il faut que cet homme soit le souverain ; personne

[1] Histoire universelle de d'Aubigné.

n'en peut tenir la place : s'il a du génie, l'État est sauvé ; s'il n'est qu'un esprit médiocre, l'État est précipité dans l'abîme ; si Henri IV eût été un homme ordinaire, la France était perdue sans ressource.

Les temps du XVIIe siècle que ce livre est destiné à peindre sont tout autres que ceux auxquels nous nous arrêtons un instant. Nous y verrons des mœurs toutes différentes et la royauté elle-même sous un aspect opposé. Ici active, errante, payant de sa personne et gagnant ses éperons ; là majestueusement et inébranlablement assise, dominant tout d'un sceptre calme et assuré. Henri IV et Louis XIV seront l'éternel honneur de notre monarchie ; le premier, merveilleusement propre à reconquérir un royaume, le second à lui donner toute sa grandeur ; l'un, plus grand homme par ses talents personnels et sa capacité propre ; l'autre, plus grand roi par l'éclat de son règne et l'art de gouverner.

Henri IV avait compris que la pacification de la France ne pouvait durer qu'au moyen d'une transaction définitive entre les deux partis, et dès l'origine il avait eu dessein d'accorder aux protestants, avec plus de pouvoir et de bonne foi que par le passé, la liberté de leur culte en leur donnant des garanties qui ne fussent pas de nouvelles causes de troubles. Mais dans l'espace qui s'écoula entre son avénement à la couronne et le moment où il crut

pouvoir publier son édit[1], et même après l'édit publié, les chefs du parti cherchèrent encore à ranimer les méfiances et à remuer. La politique obligeait Henri IV à les tenir éloignés de la cour et des affaires; il fut même longtemps à ne voir son ministre Sully qu'en secret. Cette sorte de disgrâce faisait murmurer les anciens compagnons de son adversité. La rancune qu'ils en avaient, la déception de leurs espérances, les prétentions qu'ils élevaient et qui furent longtemps repoussées, pour assurer la liberté de leur culte, enfin l'ambition des grands qui se trouvaient à leur tête, les jetèrent dans un rôle d'opposition qui devint bientôt un nouveau péril pour le royaume. D'Aubigné se mêla activement à ces menées, dont les principaux chefs étaient les ducs de Bouillon et de La Trémoille. Celui-ci, se voyant un jour investi dans Thouars par les troupes du Roi, avait écrit à d'Aubigné : « Mon ami, je vous convie, suivant vos serments, à venir mourir avec votre affectionné serviteur. » D'Aubigné répondit : « Monsieur, votre lettre sera bien obéie; je la blâme pourtant d'une chose, c'est d'avoir allégué mes serments, qui doivent être crus trop inviolables pour me les rammentevoir. »

Henri IV déplorait souvent avec Sully les peines

[1] Henri IV, héritier de la couronne en 1593, sacré à Chartres en 1594, donna l'édit de Nantes en 1598.

infinies que lui donnaient les huguenots. « Eh bien, dit-il, M. de Turenne est-il pas bien honnête et bien humble en ce moment? Cela veut dire qu'il a fort affaire de moi; car, s'il vous en souvient, il ne parlait pas si doux à Montauban et à Saint-Paul de la Miatte, lors d'une assemblée qui s'y tint, en laquelle était un des docteurs de l'électeur palatin, nommé Butrix, avec lequel les ministres et les gens de synode et consistoire, lui et ses partisans, comme Constans, Aubigny, Saint-Germain, Beaupré, Saint-Germain de Clan, Bressoles et autres tels brouillons, faisaient toutes sortes de menées et pratiques pour faire que toutes les Églises de France se résolussent de se mettre en espèce d'État populaire et république comme les Pays-Bas, élisant pour protecteur, afin d'en tirer secours puissant en temps opportun, le susdit comte palatin, qui établirait, disaient-ils, quatre ou cinq lieutenants dans les provinces, avec puissance égale, sans se fonder plus sur les princes du sang, desquels les espérances de pouvoir parvenir à la couronne diminuaient grandement le zèle de la religion et les rendaient plus circonspects à n'offenser pas légèrement les grands et villes du royaume. » Et parlant du duc de Bouillon : « Je n'ai pas laissé de lui rammentevoir les bons tours qu'il m'a faits durant le siége d'Amiens, m'ayant été rapporté de divers endroits et très-bien justifié que

ma bonne tante de Rohan, avec toutes ses rêveries, lui, M. de La Trémoille, du Plessis, de Saint-Germain, de Constans, Aubigny et autres avaient couru et tracassé par les églises et synodes, non-seulement pour mettre tous ceux de la religion en ombrage de moi, mais aussi pour les disposer à prendre ouvertement les armes, alléguant entre autres raisons, que moi, ayant ainsi légèrement changé de religion, non par ignorance ou faute de connaître la vérité, mais par pure ambition et avoir plus de liberté à me plonger ès plaisirs et délices mondains (car ce sont les propres termes dont a usé cette satirique langue d'Aubigny), sans m'être soucié de mettre leurs consciences, leurs vies et biens en sûreté, par un édit perpétuel, au lieu de les laisser dans une tolérance provisionnelle du feu roi; qu'il ne fallait plus que ceux de la religion s'attendissent à aucuns miens bienfaits ni que je leur donnasse les conditions avantageuses qui leur étaient nécessaires, sinon par force, par la nécessité de mes affaires et le besoin que je pourrais avoir de leurs assistances et services, et qu'étant par ces raisons du tout nécessaire de prendre un temps à propos pour obtenir ces choses de moi, ils n'en eussent pu choisir un plus opportun que celui qui lors se présentait[1]. »

[1] Économies royales de Sully.

Henri IV cependant avait toute la fermeté nécessaire pour tenir en paix ce parti remuant, et, après la mort de La Trémoille (1604), d'Aubigné ne voyait plus aucun chef sur qui compter, car le duc de Bouillon trahissait sans cesse, et « tous les seigneurs huguenots, disait-il, se laissaient corrompre par des pensions[1]. » Il songeait à quitter le royaume, lorsqu'il lui arriva des lettres du roi, du duc de Bouillon et de La Varenne[2], qui l'engageaient à se rendre à la cour, en l'assurant qu'il y serait bien reçu. « Il s'y rendit; et sous couleur de l'occuper à préparer des joutes et des tournois, il demeura plus de deux mois sans que le roi lui tînt aucun propos de ce qu'il avait sur le cœur; mais en entrant un jour dans un bois, le monarque lui dit : Je ne vous ai point encore discouru de vos assemblées, où vous avez pensé tout gâter, car vous y alliez de bonne foi; mais j'avais mis les plus grosses têtes du parti dans mes intérêts, et vous étiez peu qui travailliez à la cause commune; la meilleure partie de vos gens pensait à ses avantages particuliers et à gagner mes bonnes grâces à vos dépens. — Sire, répondit d'Aubigné, j'ai été député des Églises malgré moi, et je me suis cru obligé à les servir avec d'autant plus de passion

[1] Mémoires de d'Aubigné.

[2] Attaché à Henri IV comme portemanteau, homme intelligent et dévoué qu'il employa souvent.

qu'elles étaient plus abaissées, ayant perdu votre protection. Le roi lui répondit : Connaissez-vous le président Jeanin? (C'était lui sur qui avaient roulé toutes les affaires de la Ligue.) Je veux que vous fassiez habitude avec lui. Je me fierai mieux en vous et en lui qu'en ceux qui ont joué au double. Après ce discours, le roi l'embrassa et le congédia ; mais lui, revenant au roi, lui dit : Sire, en regardant votre visage, je reprends mes anciennes libertés et hardiesses ; défaites trois boutons de votre estomac, et faites-moi la grâce de me dire pourquoi vous avez pu me haïr? Ce prince ayant pâli, comme il faisait ordinairement quand il parlait d'affection, lui répliqua : Vous avez trop aimé La Trémoille ; je le haïssais, vous le savez, et cependant vous vous êtes déclaré pour lui. — Sire, répondit d'Aubigné, j'ai été nourri aux pieds de Votre Majesté, et j'y ai appris de bonne heure à ne pas abandonner les personnes affligées et accablées par une puissance supérieure. Approuvez cet apprentissage de vertu que j'ai fait auprès de vous. Cette réponse fut suivie d'une seconde embrassade et de l'adieu[1]. »

Cependant la France, qui se relève si vite de ses désastres, renaissait de jour en jour. Cette France bottée et cuirassée, comme disait Henri IV, sortait

[1] Mémoires de d'Aubigné.

des camps, et secouant la poussière des combats, se remontrait riche et policée. L'agriculture, les manufactures, le commerce, refleurissaient; l'ordre se rétablissait par l'administration, les finances par l'économie ; et Henri IV, qui aimait les arts, les bâtiments et les jardins, remettait en honneur la peinture, la sculpture et l'architecture, occupation et luxe de la paix; mais il travaillait surtout à placer la France à la tête de l'Europe, où déjà l'on recherchait son alliance ou sa médiation. Ce qu'il méditait n'était pas le chimérique établissement de cette république chrétienne dont il est dit quelques mots dans Sully[1], et qui n'était autre chose dans l'esprit de Henri IV qu'une pensée un peu vague de l'équilibre européen moderne, mais l'abaissement de la puissance autrichienne et espagnole qui nous opprimait, en l'attaquant à la fois en Espagne, en Flandre et en Italie. S'étant formé une puissante armée et un riche trésor, ayant lié des négociations à cet effet avec les ligues suisses, avec quelques États protestants de l'Allemagne, le duc de Savoie, la république de Venise, et même avec les Mores d'Espagne[2], il ne lui manquait qu'une occasion favorable, occasion que vint lui offrir la petite succession du duché de Clèves et de

[1] Économies royales.

[2] Les Mémoires dernièrement publiés du maréchal de La

Juliers, contestée par l'empereur aux princes protestants de Neubourg et de Brandebourg.

D'Aubigné, qui était alors vice-amiral des côtes de Poitou et de Saintonge, aurait eu sa place, en qualité de vieux capitaine, dans les grandes entreprises que Henri IV allait accomplir, lorsque les projets de ce prince furent tranchés tout d'un coup avec sa vie, « par un de ces envoyés secrets de la mort, qui mettent la main sur les rois, et qu'on n'entrevoit qu'un moment à la lueur du coup qu'ils frappent[1]. » Les grandes destinées de la France furent ajournées de cinquante ans.

L'Estoile dit dans son journal : « Sur la fin du mois (juin 1610), arrivèrent à Paris les principaux

Force, gouverneur du Béarn, ont fait connaître les intelligences qu'il entretenait à cet effet avec les Mores d'Espagne, qui devaient, moyennant l'appui de quatre mille hommes de troupes françaises, faire une puissante diversion en faveur de la France par leur soulèvement contre le gouvernement espagnol. Ces intelligences furent découvertes, le secrétaire du duc de La Force arrêté à Saragosse, et le grand acte de l'expulsion des Mores d'Espagne décidé ou du moins hâté. « Vu, dit l'édit du 22 septembre 1609, qu'ils continuaient leurs trames avec les hérétiques et autres princes qui détestaient la grandeur du nom espagnol. » (Mémoires de La Force, tome Ier, p. 341-375. — Mémoires adressés à Henri IV par les Mores d'Espagne, *ibid.* — Mémoires de Bassompierre.)

[1] Chateaubriand, Discours historiques, tome V. (Henri IV mourut assassiné par Ravaillac le 14 mai 1610.)

seigneurs, gouverneurs et capitaines des places que commandaient ceux de la religion en Poitou, Saintonge, Angoumois, et Languedoc, pour prêter leur serment de fidélité entre les mains de la régente; M. d'Aubigny, entre autres, gouverneur de la ville de Maillezais en Poitou, gentilhomme docte, et un des plus beaux esprits de ce siècle, parla fort, et se fit ouïr au conseil. » Il avait auparavant soutenu vivement dans sa province que l'élection de la régente n'appartenait pas au parlement de Paris, mais aux états généraux du royaume.

Du reste, il continua pendant la régence à figurer dans les diverses assemblées de religion, et dans les courtes guerres que soutinrent les réformés.

Mais insensible aux séductions par lesquelles on chercha à le faire changer de croyance, et découragé par l'affaiblissement de son parti, auquel ses remontrances mêmes devenaient importunes, il vendit au duc de Rohan les deux places dont il avait le gouvernement, et qu'il refusa de vendre à la cour, et se retira à Saint-Jean d'Angély. Là, il vécut dans la retraite, occupé à revoir et achever ses ouvrages. D'Aubigné mérite en effet d'être compté parmi les poëtes et les écrivains de ce siècle où la plume était aussi active que l'épée.

Son principal ouvrage de poésie est intitulé : *Les Tragiques*, espèce de contre-partie du discours

sur les misères du temps, de Ronsard, et mélange assez incohérent de mythologie grecque, d'allégories morales et de théologie biblique, où à travers un fatras obscur percent une verve sombre et énergique, et quelquefois certaines beautés d'expression inspirées par la haine religieuse, et une vertueuse indignation contre la guerre civile. Ce fut grièvement blessé dans un combat, et se voyant sur le lit de la mort qu'il en dicta, dit-il, les premiers chants. La poésie de d'Aubigné n'est pas la la poésie douce et polie de Desportes, son contemporain. Déjà suranné pour son temps, et n'ayant pas eu le loisir de s'informer des progrès de la langue, à travers les chemins où il chevauchait nuit et jour, il s'en tint à la langue obscure, rude et inégale du commencement de Ronsard. Sa prose est meilleure. On a de lui : *La Confession de Sancy*[1], l'une des satires les plus vives et les plus libres du temps, où la conversion de M. de Sancy, qui avait en effet passé plusieurs fois de l'une à l'autre religion, est l'occasion des plus violentes attaques contre tout le parti catholique et contre les mœurs déréglées de cette époque. Il composa aussi une autre satire, *Les Aventures du baron de Fœneste*[1], dialogue entre un baron de Gascogne, évaporé

[1] Publiée en 1595.

[2] Publiées en 1607.

et fanfaron (c'est le duc d'Épernon qu'il avait en vue), et un brave gentilhomme protestant, simple, désintéressé, modèle de valeur, de savoir et de patriotisme, dont les moindres réponses percent à jour toutes les vanteries de l'autre (celui-ci était Duplessis-Mornay). C'est encore un cadre dans lequel entrèrent force épigrammes contre la cour et contre les *Convertis et les Convertisseurs*, et une sorte de chronique scandaleuse du clergé, de la cour et de la ville. Dans la courte préface de cet ouvrage, d'Aubigné dit : « Un esprit lassé des discours graves et tragiques s'est voulu récréer à la description de ce siècle par quelques bourdes vraies. »

Ces discours graves dont il se délassait ainsi étaient surtout l'*Histoire universelle* de son temps, son œuvre la plus importante[1], qui fut publiée en 1616, et brûlée par ordre du parlement : « Pour contenir plusieurs choses contre l'État, et l'honneur des rois, des reines, et autres seigneurs du royaume[2]. »

Dans ce livre, dont la composition est un peu

[1] On a encore de d'Aubigné : Lettres sur quelques histoires de France et sur la sienne (1620); Libre discours sur l'état présent des Églises réformées en France (1625); Histoire secrète de Théodore Agrippa d'Aubigné écrite par lui-même; et autres mélanges.

[2] Arrêt du 4 janvier 1620.

confuse, on retrouve le style que le lecteur connaît déjà, style concis, original, énergique, cherchant à se modeler sur l'antiquité, et des discours mêlés au récit, selon l'habitude des historiens du xvie siècle, qui, à l'imitation des anciens, mettaient dans la bouche des personnages les considérations politiques de l'histoire. D'Aubigné débute ainsi, et commence par se peindre, en quelque sorte, lui-même : « Je commence mon œuvre à la naissance de Henri quatrième, justement surnommé le Grand. Il n'est dédié à aucun qu'à la postérité. Je ne m'excuserai point par crainte ni par espérance, plus empêché à châtier l'excès de ma liberté qu'à me guérir du flatteur. Nourri aux pieds de mon roi, desquels je faisais mon chevet en toutes les saisons de ses travaux ; quelque temps élevé dans son sein, et son compagnon en privautés, et lors plein des franchises et sévérités de mon village ; quelquefois éloigné de sa faveur et de sa cour, et lors si ferme en mes fidélités, que, même au temps de ma disgrâce, il m'a fié ses plus dangereux secrets; j'ai reçu de lui autant de biens qu'il m'en fallait pour durer et non pour m'élever; et quand je me suis vu croisé par mes inférieurs et par ceux mêmes qui, sous mon nom, étaient entrés à son service, je me suis payé en disant : Eux et moi nous avons bien servi, eux à la fantaisie du maître, et moi à la mienne, qui me sert de contentement ; n'ayant pris les

armes qu'un an avant qu'elles fussent permises à mon roi[1]; parvenu par les petites charges aux subalternes, quand il a eu les souveraines; aux batailles, grands combats et siéges de remarque, honoré de lui entre trois ou quatre pour l'accompagner aux placements des armées, aux reconnaissances ou aux piquets des tranchées. Aux temps de son repos, admis dans ses conseils, dépêché aux plus chatouilleuses négociations. Si quelqu'un sent ces discours à la vanterie, je le prie de considérer que mon livre veut aller au chevet des rois, et je lui donne ses plus beaux habits, de peur que l'huissier ne lui ferme la porte. Si depuis la grande tranquillité de la France j'ai été moins souvent près de Sa Majesté, ç'a été aux saisons où le repos de Capoue ne demande que la plume des flatteurs. »

A la mort de son maître, l'histoire s'arrête, et l'ouvrage reste inachevé. « Je n'ai plus d'haleine, dit l'auteur, pour suivre aucun article des succès de cette mort, et la plume me tombe des mains. »

Mais d'Aubigné ne tarda pas à quitter la retraite de Saint-Jean-d'Angely. Après la courte campagne du roi Louis XIII contre les réformés en 1620,

[1] Henri IV, âge de seize ans, fit ses premières armes à l'escarmouche de la Roche-la-Belle, en 1569.

tout le Poitou étant rempli des troupes royales, il crut qu'il n'y avait plus de sûreté pour lui, et, accompagné de douze cavaliers bien armés, portant comme un fardeau léger le poids de ses soixante et dix ans, il arriva à Genève, à travers beaucoup de périls, de fatigues et d'embûches, et y demanda un asile.

On y reçut, avec de grands honneurs, ce vieux et fidèle défenseur des Églises. Son activité, malgré son âge, n'était pas épuisée. Il fut nommé président du conseil de guerre, fortifia Genève et Berne, devint l'intermédiaire des négociations entre les réformés de France, la reine d'Angleterre et différents princes d'Allemagne, et fit plusieurs traités au nom de l'assemblée de la Rochelle, dont il avait les pouvoirs, entre autres, avec les deux ducs de Weimar, qui s'engagèrent à envoyer en Alsace et à Sedan douze mille hommes de pied, six mille chevaux, et douze canons, sous la conduite du comte de Mansfeld[1]. Toutes ces menées lui attirèrent en France une condamnation à mort par contumace; « le quatrième arrêt, dit-il, rendu contre moi pour de semblables crimes, lesquels m'ont fait honneur et plaisir[2]. »

Comme pour donner un démenti à ce dernier

[1] Mémoires de d'Aubigné.
[2] *Ibid.*

arrêt, il épousa à la même époque, et à l'âge de soixante et treize ans, une veuve de l'ancienne maison de Burlamachi, héritière assez riche d'une de ces illustres et nombreuses familles d'Italie expatriées pour la cause de la réforme[1].

D'Aubigné raconte, à la fin de ses Mémoires, que dans une terre qu'il avait achetée[2], et où il s'amusait à faire bâtir, étant un jour monté à un échafaud du cinquième étage, l'échafaud s'écroula, et il resta suspendu, d'une main, à une pierre qu'il saisit avec force, et qui, dit-il, « quoique assez petite, et fraîchement assise, le soutint néanmoins assez longtemps en l'air pour lui donner le temps d'envisager deux pièces de bois fort pointues, qui semblaient nichées exprès en cet endroit pour l'empaler, si ses gens ne fussent venus très à propos le tirer de ce péril; ce qui lui donna lieu d'admirer la divine Providence qui l'exposait sans cesse et en tous lieux, mais qui lui faisait toujours la grâce de le délivrer du danger. »

Cependant la mort, refuge assuré à tous les

[1] Renée Burlamachi, veuve de César Balbani, née en 1567, morte le 6 septembre 1641 ; on a retrouvé d'elle de courts Mémoires sur les maux qu'eut à supporter sa famille, au milieu des persécutions et des guerres, en France où elle s'était réfugiée. D'Aubigné l'avait épousée en 1623.

[2] La terre de Crest.

hommes, vint mettre un terme à cette vie sans repos, et clore de sa main glacée le cours de tant d'années aventureuses.

En date du mois d'avril 1630, madame d'Aubigné, sa nouvelle épouse, écrivait à M. de Villette : « La grande promptitude de Monsieur n'est point amoindrie avec l'âge, ni son excellent esprit, à qui il donne quelquefois plus de libertés que les affaires de ce temps ne permettent. Je lui dis souvent qu'il est temps d'arrêter sa plume. Il a eu ces jours passés une bourrasque à cause du livre de Fœneste, augmenté de nouveau, qui n'a pas été bien pris en ce lieu ici. » Mais, quelques jours après, elle écrit :

« Il faut que je vous dise, avec une main tremblante et le cœur plein d'angoisse et d'amertume, que Dieu a retiré à soi notre bon seigneur et votre bon et affectionné père, et à moi aussi père et mari si cher et bien-aimé, que je m'estime bien heureuse de l'avoir servi, et malheureuse de ne le servir plus. Hélas! tout d'un coup il m'a été ravi... Il faut que je vous dise, Monsieur, que j'ai fait une double perte... Dieu a retiré mon frère à lui, le même jour qu'il disposa de mon bon seigneur, qui tomba malade le dimanche, à quatre heures du matin, le 21 avril, selon le style nouveau ; il rendit l'esprit à six heures, le jeudi matin 9 mai, le jour de l'Ascension. Je supplie madame ma fille de

modérer sa très-juste douleur... Il eut très-bonne connaissance jusqu'à quelques moments avant qu'il mourût. Il nous a rendu grands témoignages de la joie qu'il ressentait; et, quand il faisait des difficultés de prendre nourriture, il disait : *Ma mie, laisse-moi aller en paix; je veux aller manger du pain céleste.* Il a été servi en tout ce qu'il m'a été possible de m'imaginer... En ses deux dernières nuits, il fut consolé par deux excellents ministres ses amis. Il n'a manqué ni d'assistance, ni de consolation, jusqu'à son dernier soupir, par les plus excellents hommes de la ville, ses bons amis. Mais ce ne pouvait être tant que son mérite n'en requît encore davantage; il est regretté de tous les gens de bien. Il a achevé ses jours en paix; et, deux heures avant sa fin, il dit d'une face joyeuse et d'un esprit paisible et content :

La voici l'heureuse journée
Que Dieu a faite à plein désir;
Par nous soit gloire à lui donnée,
Et prenons en elle plaisir.

« Je n'oublierai jamais celui de qui j'ai eu l'honneur d'être si chèrement aimée, et à qui je ne puis penser, que je ne jette un ruisseau de larmes. »

D'Aubigné, mort le 29 avril 1630, à l'âge de

quatre-vingts ans, fut enterré avec honneur dans l'église de Genève, où l'on voit encore son tombeau[1].

[1] L'épitaphe de d'Aubigné gravée sur son tombeau date sa mort du 29 avril. Selon les lettres de madame d'Aubigné, elle aurait eu lieu le 9 mai. Ces différences viennent du trouble qu'avait jeté dans les dates la réforme du calendrier grégorien.

CHAPITRE III.

ENFANCE DE MADEMOISELLE D'AUBIGNÉ.

Agrippa d'Aubigné termine ses mémoires de la manière suivante : « Il faut, mes enfants, que je vous raconte ici un fâcheux détail de ma famille, dont le souvenir ne doit être agréable ni à vous ni à moi, et que j'aurais bien voulu omettre, si je l'avais pu sans blesser la vérité.

« Comme Dieu n'attache pas ses grâces à la chair ni au sang, mon fils aîné, nommé Constant d'Aubigné, ne ressembla pas à son père, quoique j'eusse pris tous les soins possibles de son éducation. Je l'avais élevé avec autant d'application et de dépense que s'il eût été un prince. Mais ce misérable s'étant d'abord adonné au jeu et à l'ivrognerie à Sédan, où je l'avais envoyé aux académies[1], et s'étant ensuite dégoûté de l'étude, acheva de se perdre entièrement dans les musicos de Hollande, parmi les filles de joie. Ensuite qu'il fut revenu en France, il se maria sans mon consentement à une malheureuse qu'il a depuis tuée. Voulant le tirer

[1] C'est là qu'était l'école de toute la jeune noblesse protestante.

de la cour, où il continuait ses débauches, je lui fis donner un régiment, lors de la guerre du prince de Condé, que je mis sur pied à mes dépens; mais rien ne pouvait arrêter ni contenter les passions déréglées de cet esprit volage, libertin et audacieux; il retourna à la cour, où il perdit au jeu vingt fois plus qu'il n'avait vaillant; de sorte que, se trouvant sans ressources, il abjura sa religion et embrassa la romaine, dont il ne faisait pas cependant profession publique, de peur que je ne le déshéritasse. Puis il s'en vint en Poitou à dessein d'essayer à me dépouiller de mes deux places de Maillezais et de Doignon. Comme je ne connaissais point sa perverse intention, je le fis mon lieutenant dans Maillezais, avec pleine puissance d'y commander en mon absence, et je me retirai au Doignon.

« Par cette belle disposition, la ville de Maillezais devint bientôt un brelan public, un rendez-vous de femmes de mauvaise vie et une vraie boutique de faux-monnoyeurs. De plus, ce digne commandant, pour faire sa cour, se vantait, dans les lettres qu'il y écrivait, que tous les soldats de sa garnison étaient plus à lui qu'à moi. Je ne fus pas longtemps sans être informé de toutes ces choses, tant par une dame de la cour que par plusieurs ministres du pays, ce qui me fit aussitôt recourir au remède. Je me mis, pour cet effet,

dans un grand bateau avec un nombre de soldats affidés, des pétards et des échelles, et m'étant approché à la faveur de la nuit des murailles de Maillezais, je m'avançai seul et travesti pour gagner la porte de la citadelle. La sentinelle alors m'ayant découvert, se mit en devoir de m'en empêcher, mais je ne lui en donnai pas le temps, car lui sautant au cou et lui faisant briller aux yeux un poignard qui le fit taire, je me rendis le maître de ladite porte; je fis entrer par elle mes gens dans la citadelle, et j'en chassai ceux de mon fils que je croyais lui être le plus attachés.

« Mon indigne fils se voyant ainsi délogé de sa tanière, se retira à Niort, auprès du baron de Neuillant, révolté comme lui contre son père. Là il commença à former des entreprises sur Doignon, dès lors vendu au duc de Rohan, et gardé pour lui par le sieur de Hautefontaine, qui avait un lieutenant assez honnête homme, mais incapable de fonctions militaires.

« Après avoir vendu mes deux susdites places au duc de Rohan et les lui avoir livrées, je fis encore quelque séjour au Doignon, où il m'arriva qu'étant un jour couché dans mon lit avec une grosse fièvre, un capitaine qui suivait mon fils, mais qui n'avait pas tout à fait oublié les obligations qu'il avait au père, vint me dire que mondit fils marchait avec quatre-vingts hommes par terre

et une autre troupe par eau, en vue de surprendre cette même nuit Maillezais ou Doignon; ce qui me fit, tout fébricitant que j'étais, soudainement sortir de mon lit, habiller et résoudre, avec trente-six soldats que je ramassai, sans aucun officier, d'aller attendre mon coquin de fils à un passage qu'il ne pouvait m'éviter. Mais ma fièvre étant redoublée par les mouvements que je me venais de donner, M. Dade mon gendre et deux autres de mes amis se jetèrent à mes genoux, et me conjurèrent à force de prières et de remontrances de me remettre au lit, vu que je n'étais pas en état de soutenir une telle corvée. Je le crus, et mondit gendre s'étant mis à la tête de ces trente-six soldats, instruit par moi de ce qu'il devait faire, fut à la rencontre de son beau-frère, qu'il trouva marchant à l'entreprise du Doignon, deux fois plus fort que lui; ce qui ne l'empêcha pas de l'attaquer, de le défaire et de lui prendre des prisonniers qu'il remit au duc de Rohan, gouverneur du Poitou, lequel ne put jamais obtenir de la cour d'en faire une justice exemplaire. »

Tel est le portrait que nous a laissé Théodore-Agrippa de Constant d'Aubigné son fils, qui fut le père de madame de Maintenon. La suite de sa vie n'a malheureusement pas démenti de pareils commencements.

Réconcilié avec son père, sous le faux semblant

d'un retour sincère à la religion réformée, il alla en Angleterre, fut admis au nom d'Agrippa dans les conseils où l'on décida de venir au secours de la Rochelle assiégée (1627), et, à son retour à Paris, révéla tout au gouvernement français. Son père, outré de tant de perfidie, renonça cette fois à le revoir jamais, le déshérita et le maudit. Cependant Constant d'Aubigné, ouvertement catholique et paraissant dévoué à la cour, obtint pour prix de ses services le titre d'écuyer du roi, une place de gentilhomme de la chambre et la baronnie de Surineau, qui avait été confisquée autrefois sur sa famille. Ses vices ne l'empêchaient pas de plaire, et il avait tout l'esprit qu'on a quelquefois avec un cœur méchant. Les mêmes actions, d'ailleurs, qui le rendaient méprisable et odieux à un parti, étaient pour lui, dans ces temps de factions, un titre à l'estime du parti contraire. Il se fit aimer de mademoiselle de Cardillac, fille de Pierre de Cardillac, seigneur de Lalane, et de Louise de Montalembert, et l'épousa à Bordeaux le 27 décembre 1627. Puis ayant mangé son bien, il songea à former un établissement à la Caroline. A ce sujet il noua avec le gouvernement anglais des intelligences qui, ayant été découvertes, le firent enfermer au Château-Trompette à Bordeaux[1], où M. de

[1] Probablement en 1632.

Cardillac, son beau-père, commandait en l'absence et sous les ordres du duc d'Épernon, gouverneur de Guyenne. Mais M. de Cardillac étant mort, et la prison de d'Aubigné s'étant resserrée davantage, il obtint par les sollicitations de sa femme d'être transféré dans les prisons de Niort en Poitou, pour être plus près de sa famille, dont il espérait des secours dans sa détresse.

C'est là, dans la conciergerie de cette prison de Niort, que naquit, le 27 novembre 1635, Françoise d'Aubigné, depuis marquise de Maintenon. Elle fut tenue sur les fonts de baptême par François comte de La Rochefoucault et Susanne de Baudéan, fille du baron de Neuillant, qui était gouverneur de Niort. Cette Susanne de Baudéan fut, plus tard, la maréchale de Navailles.

Madame de Villette, sœur de Constant d'Aubigné, était venue au secours de son frère dans sa prison. Touchée de sa misère, elle se chargea de ses trois enfants, les emmena au château de Murçay, qui était dans le voisinage de Niort, et donna à la petite Françoise qui venait de naître la même nourrice qu'à sa fille, mademoiselle de Villette, qui fut depuis madame de Sainte-Hermine.

Enfin, madame d'Aubigné ayant obtenu l'élargissement de son mari[1], celui-ci voulut tenter de

[1] Vers 1637 ou 1638.

nouveau la fortune, et alla la chercher à la Martinique, où l'on commençait à fonder des établissements coloniaux.

On aime à entourer de merveilleux l'enfance des personnes célèbres. On raconte qu'à la Martinique mademoiselle d'Aubigné, encore enfant, faillit, comme Alexandre, être dévorée par un serpent, et que, dans la traversée, elle fut sur le point d'être jetée à la mer, parce qu'on la croyait morte; une autre fois des corsaires furent au moment de s'emparer du vaisseau qui la portait. Il est certain que, depuis son plus bas âge, la destinée se joua singulièrement de son existence. Son père acquit à la Martinique une fortune assez considérable, qu'il perdit ensuite au jeu, et, bientôt après, il mourut dans un petit emploi militaire qui suffisait à peine à faire vivre sa famille. Après sa mort madame d'Aubigné revint en France avec ses enfants. La petite Françoise avait alors neuf ou dix ans.

Madame d'Aubigné s'occupait avec soin de son éducation ; elle lui apprenait à lire dans Plutarque, lui faisait rendre compte de ce qu'elle avait lu, et lui donnait à faire de petites compositions qu'elle écrivait déjà fort bien. Madame d'Aubigné était une personne sévère, peu communicative, qui embrassait à peine ses enfants; elle avait le sérieux que donne quelquefois le malheur. Mais elle

supportait ses revers avec courage, comme elle avait supporté avec résignation les vices de son mari : son exemple était la meilleure leçon de vertu. Il semble que la petite Françoise en profitait déjà; dès son jeune âge, elle montrait de la réflexion, de la fermeté, de l'élévation dans les sentiments.

Jouant un jour avec la fille du concierge du Château-Trompette, où il paraît que d'Aubigné avait été transféré de Niort une seconde fois, compromis, dit-on, dans une accusation de fausse monnaie (car on se perd à le suivre dans ses divers emprisonnements), la fille du concierge, qui avait un ménage d'argent, dit à mademoiselle d'Aubigné qu'elle était trop pauvre pour en avoir un pareil. « C'est vrai, dit la jeune fille, mais je suis demoiselle et vous ne l'êtes pas. »

De retour en France, madame d'Aubigné, réduite à peu près à la misère, vécut du travail de ses mains et se fatigua à poursuivre les restes de la fortune de son mari, soit pour en arracher quelques débris à ses créanciers, soit pour rentrer dans la baronnie de Surineau qui avait été aliénée pour dettes, soit pour obtenir quelque argent sur les fonds que Théodore-Agrippa avait jadis avancés à la cour, soit enfin pour réclamer une portion de l'héritage du même Agrippa, dont M. de Caumont Dade s'était injustement emparé

au nom de sa fille, qui avait épousé M. de Nesmond de Sansac[1].

Pendant tout ce temps, et même, à ce qu'il paraît, dans l'intervalle d'un second voyage que madame d'Aubigné avait fait à la Martinique, elle avait de nouveau confié sa fille à madame de Villette, qui continua à l'élever avec la même tendresse que ses propres enfants : « Je crains bien, lui écrit madame d'Aubigné, que cette pauvre petite galeuse ne vous donne bien de la peine; ce sont des effets de votre bonté de l'avoir voulu prendre. Dieu lui fasse la grâce de s'en pouvoir revancher[2].

Ces soins tendres et maternels auxquels l'enfant n'était pas accoutumée, lui inspirèrent un vif attachement pour sa tante; et plus tard, quand on voulut lui faire abjurer le calvinisme, elle disait : « Je croirai tout ce qu'on voudra, pourvu qu'on ne m'oblige pas à croire que ma tante de Villette sera damnée. » Madame de Villette l'avait, en effet, instruite avec soin dans cette religion qui

[1] Théodore-Agrippa, en déshéritant son fils par son testament, avait laissé aux enfants légitimes de ce fils, s'il devait en avoir, sa terre des Landes, près de Mer dans le Blesois. C'est sur ce point que portèrent les procès que soutint madame d'Aubigné, et où il paraîtrait que M. de Nesmond fit entrer un moment M. de Villette.

[2] Lettre de madame d'Aubigné à madame de Villette, 28 juillet 1646.

était celle de sa famille et que son grand-père avait si glorieusement défendue. En même temps, elle lui avait inspiré par ses leçons et son exemple les principes de morale, les habitudes de dévotion et le goût de la charité qui, dès ce moment, restèrent gravés dans son cœur.

Mais madame de Neuillant, catholique zélée et parente de madame d'Aubigné, obtint, en se prévalant de ce que mademoiselle d'Aubigné était née de parents catholiques, un ordre de la cour pour la retirer des mains de madame de Villette; car, à cette époque, on s'occupait déjà avec ardeur des conversions, et le gouvernement ne négligeait aucun moyen de diminuer en France le nombre des huguenots.

Madame de Neuillant s'engagea donc, à la place de madame de Villette, à élever mademoiselle d'Aubigné chez elle, et elle n'omit rien, à son tour, pour l'instruire dans la religion romaine; mais l'enfant était déjà opiniâtre dans sa foi. On employa d'abord la douceur et les caresses; puis on voulut la vaincre par les humiliations et les duretés: on la confondit avec les domestiques, on la chargea des plus bas détails de la maison: « Je commandais dans la basse-cour, a-t-elle dit depuis, et c'est par là que mon règne a commencé.» Tous les matins, un loup sur le visage pour conserver son teint, un chapeau de paille sur la tête, une

gaule dans sa main et un petit panier à son bras, on l'envoyait garder les dindons, avec défense de toucher au panier avant d'avoir appris par cœur cinq quatrains de Pibrac.

On prit enfin le parti de la mettre au couvent des Ursulines de Niort, qui furent bientôt obligées de la garder par charité, car madame de Neuillant, qui était l'avarice même, ne tarda pas à refuser d'y payer sa pension. On la rendit alors à sa mère, qui trouva moyen de la placer à Paris aux Ursulines de la rue Saint-Jacques. C'est là qu'on obtint son abjuration, après beaucoup de résistance de sa part.

Elle racontait elle-même, plus tard, aux demoiselles de Saint-Cyr, la peine qu'on avait eue à vaincre cette résistance, pour leur montrer les inconvénients de la violence et de la dureté : « J'avais été instruite, leur dit-elle, dans la religion réformée par ma tante, qui m'avait si bien inspiré ses sentiments que, quand je revins chez ma mère, qui était très-bonne catholique, elle me mena d'abord à la messe et voulut me forcer à me mettre à genoux devant l'autel, mais moi aussitôt j'y tournai le dos; autant de fois qu'elle m'y remettait, je me retournais de suite, et sa violence ne faisait que m'opiniâtrer. Comme j'étais persuadée que c'était idolâtrer que d'adorer Jésus-Christ dans l'hostie, je me serais laissé tuer plutôt que de demeurer dans

cette posture, et sa conduite m'avait si fort irritée, que si je fusse demeurée plus longtemps avec elle, je n'aurais peut-être jamais embrassé la religion catholique. Voyant qu'elle ne pouvait rien sur moi, elle résolut de me mettre dans une maison d'Ursulines, où j'avais une parente, et me proposa à ce dessein de l'aller voir et de l'embrasser à la porte de la clôture. J'y allai de bon cœur; mais comme en chemin je me doutai qu'on m'y voulait laisser, dès que la porte fut ouverte, au lieu de m'amuser à saluer ma parente, je me lançai dans le couvent pour qu'on n'eût pas la peine de me dire d'y entrer.

« La plupart des religieuses firent alors chacune leur scène en me rencontrant : l'une s'enfuyait, l'autre me faisait une grimace, la troisième me disait : Ma petite, la première fois que vous irez à la messe, je vous donnerai un agnus; j'étais déjà assez grande et je les trouvais si ridicules, qu'elles m'étaient insupportables. Ni leurs frayeurs ni leurs promesses ne me faisaient impression, et je ne me souciais point du tout de leurs images. Je tombai heureusement entre les mains d'une maîtresse pleine d'esprit et de raison, qui me gagna par sa politesse et sa bonté; elle ne me faisait aucun reproche, me laissait libre dans l'exercice de ma religion, ne me forçait point à aller faire mes prières dans l'oratoire commun, où il y avait plusieurs

images, non plus que d'aller à la messe, et me proposait elle-même de manger de la viande les vendredis et les samedis; mais en même temps, elle me faisait instruire à fond de la religion catholique, et elle le fit avec tant de soins, me gouverna avec tant de douceur, qu'au bout de quelque temps je fis mon abjuration avec une pleine liberté[1]. »

Mais avant de voir mademoiselle d'Aubigné sortir du couvent pour entrer dans le monde, où elle débuta d'abord chez Scarron, il est nécessaire de faire connaître quel était Scarron, et surtout quel était l'état de la société au moment où allait y paraître cette jeune personne timide et pauvre, qui devait y occuper plus tard une place si haute et si enviée.

[1] Manuscrits de Saint-Cyr. — Entretiens de madame de Maintenon à Saint-Cyr.

CHAPITRE IV.

SCARRON.

MOUVEMENT SOCIAL DE 1600 A 1650.

Le plus grand roi de la monarchie a donné son nom au plus beau siècle de notre histoire. Mais de ce siècle, à la naissance duquel on voit Henri IV assis sur le trône qu'il avait relevé de ses mains, ensuite Richelieu affermir ce trône et l'élever encore, et enfin Louis XIV, entouré de son cortége d'hommes de génie, fonder véritablement la puissance et la nationalité françaises; de ce siècle glorieux, disons-nous, la dernière moitié seule appartient au grand monarque. Toute la première partie, soit dans la politique, soit dans la guerre, soit dans le mouvement des esprits, a servi à préparer l'éclat de la seconde.

Il s'opéra également, dans les classes élevées, un travail intérieur et continu, par lequel les esprits se développèrent, les mœurs s'épurèrent, le goût se forma, et qui donna naissance à cette belle société dont madame de Maintenon est un des plus parfaits, et on peut dire le dernier modèle, car sa longue vie ouvre et clôt cette mémorable époque.

Si on porte, sous ce rapport, un regard attentif

sur la première moitié de ce siècle imposant, on y remarquera une double tendance qui en forme le caractère principal et distinctif : chez quelques-uns, un commencement de réforme dans les mœurs, au milieu d'une licence devenue générale depuis longtemps; chez presque tous, un mouvement d'esprit extraordinaire, produit par le goût des lettres de plus en plus répandu.

Cette licence datait principalement de la cour brillante et voluptueuse de François Ier, de laquelle était sortie une véritable révolution dans les mœurs nationales qui s'étaient bientôt modelées sur celles des grands.

Le moyen âge avait bien eu son luxe, ses tournois, ses vêtements de soie et d'or, ses arts même, et, quoique plein de foi et de simplicité, sa dépravation et ses désordres; tous les âges traînent le boulet du vice que la chute originelle de l'homme a rivé à son pied. Mais sous la deuxième race des Valois, qui charment notre imagination par leur élégance, par les arts et les lettres qui les environnent, et par cette valeur brillante qui mariait en eux l'ancienne chevalerie à une civilisation nouvelle, la corruption fut bien autrement étendue et hardie. Nous avons dans Brantôme, sans parler d'une foule d'écrits satiriques du temps, une peinture naïve des débordements du règne de François Ier et de ses quatre successeurs; et après eux, Henri IV,

qui racheta ses faiblesses par d'éminentes qualités, poussa également jusqu'à l'excès le scandale public des amours de tout étage et des maîtresses avouées.

Au commencement du XVIIe siècle, les mœurs générales suivaient donc encore la même pente. Le maréchal de Bassompierre nous dit dans ses Mémoires que, « la veille du jour où il fut mis à la Bastille (février 1631), il brûla six mille lettres d'amour qui lui avaient été écrites par diverses femmes [1]. » C'est à peine si le caractère du roi Louis XIII, la galanterie décente d'Anne d'Autriche, et les manières graves du cardinal de Richelieu, commençaient à imprimer un peu plus de retenue. Au reste, deux ouvrages du même genre, tous deux peinture vivante de leur temps, les écrits de Brantôme et les mémoires de Tallemant des Réaux, l'un qui date de François Ier, et l'autre de la fin de Louis XIII, enferment comme dans un cadre toute cette durée de plus d'un siècle; et sans qu'il faille croire à beaucoup près tout ce qu'ils racontent, ils nous présentent un tableau assez vrai dans son ensemble de ces mœurs publiquement dépravées, que la gravité du règne de Louis XIV, malgré l'éclat des amours de sa jeunesse, couvrit de formes plus décentes.

[1] Mémoires de Bassompierre, tome III, p. 268, collection Petitot; Paris, 1828, in-8°.

Toutefois dès Louis XIII, il se fit une espèce de réforme dans quelques cercles de la capitale, où l'on vit s'établir une galanterie mêlée de romanesque, toute différente de la galanterie grossière et libre qui régnait auparavant. Le roman de l'*Astrée*[1] en fut le premier témoignage et le premier encouragement. Il se forma dès lors, comme par exception, une société de mœurs honnêtes et composée d'esprits délicats dont l'empire s'étendit de jour en jour, et dont M. Rœderer, dans son *Histoire de la Société polie*, remarque que l'élévation de madame de Maintenon fut le triomphe définitif et complet.

D'un autre côté, depuis François Ier encore, les lettres avaient pris un essor tout nouveau. Jusque-là, leur marche lente et pénible, au milieu d'un souvenir obscur et confus de l'antiquité, n'avait produit que des idées particulières et locales exprimées dans un idiome incomplet. La langue des idées générales, et par conséquent la vraie littérature n'était pas née encore.

[1] Pastorale allégorique dans laquelle l'auteur, le marquis d'Urfé, a décrit les délices de l'amour platonique dégagé de toute idée grossière. Ce livre eut le plus grand succès, et fut imité dans d'autres romans et dans les compositions dramatiques appelées Pastorales; le Ier vol. de l'*Astrée* parut en 1610; le IIe et le IIIe vol. un an après; le IVe vol. en 1620; le Ve vol. ne parut qu'en 1625.

Elle sortit de ce qu'on appelle *la Renaissance*, c'est-à-dire de l'antiquité découverte, et de l'étude qu'on fit de ses monuments. Ces grandes nouveautés communiquèrent aux esprits une vive impulsion. Aussitôt, le roi François Ier ainsi que sa sœur Marguerite protégèrent les lettres avec ardeur, et ses successeurs l'imitèrent. Les poëtes surtout, nombreux alors, semblèrent presque domiciliés à la cour, où ils étaient tous attachés à quelque grand, souvent au roi lui-même, vivant des libéralités de leurs protecteurs[1]; mais il leur manquait un public, et ils restaient étrangers au reste de la nation, peu préparée encore aux jouissances de l'esprit.

Au commencement du XVII[e] siècle, le même patronage existait toujours, et chaque homme de lettres avait encore son patron ; cependant quoique les auteurs continuassent à faire partie, en quelque sorte, de la domesticité des grands, leur situation eut un tout autre aspect et d'autres conséquences. A cette époque, le repos dont on jouissait après un demi-siècle de guerres civiles, le loisir qu'on commençait à connaître et à goûter, le progrès des

[1] Marot fut le poëte attitré de Marguerite et de François I[er], Ronsard celui de Henri II et de Charles IX; Baïf, sous le titre de secrétaire de la chambre, fut le poëte de Henri III, qui présidait chaque semaine dans son palais, dit d'Aubigné, une académie de beaux esprits des deux sexes.

lumières, des arts, de la richesse même, malgré tant de maux soufferts, enfin un besoin général de communications plus intimes et plus diverses, appelaient de toutes parts le développement de cet instinct social qui semble appartenir particulièrement au caractère français. Les hommes de lettres dès ce moment purent se considérer comme affranchis ; ils se mêlèrent davantage au reste de la nation, qui devenait elle-même plus capable de les comprendre ; il y trouvèrent un plus grand théâtre, un public plus varié, et en reçurent une impression salutaire par les échanges qui s'établirent. La littérature devint ainsi peu à peu la grande affaire de la société, qui en fut bientôt le centre et le juge ; mais en même temps que celle-ci subissait son influence, elle lui imposait la sienne. Ce fut donc sur l'esprit de société que se fonda la littérature, et comme le goût n'avait pas encore de bases fixes et solides, c'est dans les modes et l'esprit du temps qu'il faut chercher la source du caractère qu'elle portait alors. Telle fut la deuxième phase de l'existence des hommes de lettres en France ; la troisième est celle où ils conquirent leur indépendance et la liberté de leur génie, sous la protection de Louis XIV ; et la quatrième, celle de leur propre royauté au milieu du siècle suivant, royauté qui s'étendit bientôt sur l'Europe entière ; car l'impulsion vint alors de la société, comme elle était

venue du gouvernement dans le siècle qui avait précédé.

Ce double mouvement des mœurs et des esprits, dans la première moitié du XVII[e] siècle, se produit distinctement à nos yeux comme sur un théâtre, dans une maison célèbre qui eut, sous le rapport moral et littéraire, la plus grande influence sur cette époque, je veux parler de l'hôtel de Rambouillet. Sous les deux règnes de Henri IV et de Louis XIII, l'action de la cour sur la société fut presque nulle. Henri IV, toujours occupé de ses affaires, dépravait plus les mœurs dans ses plaisirs qu'il ne les poliçait, et Louis XIII, timide, maladif et sauvage, était encore moins propre à tenir une cour. La suprématie, pendant toute cette époque, appartint véritablement à l'hôtel de Rambouillet. Les distributions nouvelles que madame de Rambouillet avait inventées dans sa maison[1], ne furent

[1] En 1600, l'année où Henri IV épousa Marie de Médicis, Catherine de Vivonne, fille de Jean de Vivonne, marquis de Pisani, d'une maison considérable d'Italie, épousa Charles d'Angennes, marquis de Rambouillet, d'une famille ancienne et considérable en France. C'est d'elle qu'on a appris, dit Tallemant, à exhausser les planchers, à faire des portes et des fenêtres hautes et larges, s'ouvrant de toute la hauteur de l'appartement, vis-à-vis les unes des autres, et à mettre de côté les escaliers pour avoir une longue suite de chambres en enfilade. Jusque-là, on ne savait faire qu'une salle d'un côté, une chambre de l'autre et un escalier au milieu. La reine Marie

pas elles-mêmes étrangères au changement qui s'opéra. La forme des habitations du moyen âge qui étaient autant de forteresses, et celle même des palais de la Renaissance où l'on ne songeait qu'à l'art, montre assez que jusque-là, les familles avaient vécu isolées, et beaucoup plus au dehors que dans l'intérieur des maisons, où l'on manquait de ces accessoires et de ce luxe nécessaires à la réunion habituelle et facile qui constitue la société.

Madame de Rambouillet donna plus d'importance encore à son hôtel en vivant séparée de la cour ; elle en fuyait le bruit et la cohue, disait-elle[1], et un goût naturel de bienséance et de vertu l'éloignait, comme par instinct, de la licence qui y régnait. Elle voulut avoir chez elle une réunion de choix, où l'on s'amusât avec plus de retenue, et où l'esprit eût plus de part aux amusements. C'est ainsi que sa maison devint peu à peu comme un lieu indépendant et neutre, où l'on peut dire que les mêmes personnes se rencontraient sans se ressembler ; véritable palais d'honneur, dit Bayle, où l'amour était bien le sujet ordinaire des conversations, mais où rien ne passait les bornes de la théorie.

de Médicis envoya ses architectes pour prendre modèle sur la maison de madame de Rambouillet, quand elle bâtit le Luxembourg.—L'hôtel de Rambouillet était situé rue Saint-Thomas-du-Louvre, entre le Louvre et les Tuileries.

[1] Tallemant des Réaux, art. de madame de Rambouillet.

On y apprit bientôt en effet par l'exemple de la maîtresse de la maison, et de madame de Montausier sa fille, que la considération et l'empire pouvaient s'attacher à la régularité et à la vertu, sans qu'on eût à les chercher dans l'éclat de la beauté ou dans les écarts de la vie.

Habituellement sédentaire à Paris où on l'appelait *la déesse d'Athènes*[1], et déjà mère de sept enfants, en 1620, madame de Rambouillet nous apparaît comme la première grande dame de l'ancien régime, telle que les deux siècles derniers en ont offert plusieurs modèles; ayant une existence simple et noble, liée à la cour sans en dépendre, entourée d'une famille nombreuse, d'amis plus nombreux encore et des respects de tous, attirant par la séduction de la vertu et le charme de l'esprit, exerçant sur les manières et la morale du temps un ascendant généralement accepté, et cachant sous des apparences frivoles et brillantes une de ces âmes grandes et fortes que n'étonne pas plus le malheur que la prospérité. Dans la révolution française, on a vu nombre de ces grandes dames, habituées dès leur enfance au luxe et aux délicatesses de la vie, descendre tout à coup de ces splendeurs presque avec indifférence pour entrer dans

[1] C'est le nom que mademoiselle de Montpensier lui donne dans ses Mémoires.

d'obscures prisons, et marcher à la mort avec calme, dignité, majesté même, au milieu de leurs bourreaux.

L'influence morale de l'hôtel de Rambouillet porta des fruits; elle fit naître une école nouvelle où s'allièrent la grâce, l'esprit et la vertu; où se forma comme un parti des mœurs, qui imposa à ceux mêmes que la vertu ne préserve pas des faiblesses, cette obligation de la décence et cette morale mondaine qui font une loi des convenances et exigent que les apparences soient sauvées. Cette école s'étendit et se perpétua en France, où elle finit par faire la règle de ce qui était auparavant l'exception.

L'influence littéraire de l'hôtel de Rambouillet fut encore plus marquée que son influence morale, à cause du patronage qu'il exerça sur les lettres.

Le goût naturel que madame de Rambouillet éprouvait pour elles, avait attiré de bonne heure dans sa maison, tous ceux qui les cultivaient. Là commença donc, sous la protection des femmes, le premier mélange des hommes de lettres avec les gens de la cour, sur un pied pour ainsi dire d'égalité toujours déférente d'une part et polie de l'autre, où les rangs se rapprochèrent sans se confondre, et où la liberté ne fit pas oublier le respect; heureuse réunion qui forma plus tard les mœurs inimitables de notre patrie, longtemps admirées par l'étranger, où l'on voyait se concilier et se respec-

ter tous les droits, ceux du rang et de la naissance, comme ceux de la supériorité et de l'empire de l'esprit. Ce fut là enfin que naquit réellement *la conversation*, cet art charmant, dont les règles ne peuvent se dire, qui s'apprend à la fois par la tradition et par un sentiment inné de l'exquis et de l'agréable, où la bienveillance, la simplicité, la politesse nuancée, l'étiquette et même la science des usages, la variété de tons et de sujets, le choc des idées différentes, les récits piquants et animés, une certaine façon de dire et de conter, les bons mots qui se répètent, la finesse, la grâce, la malice, l'abandon, l'imprévu se trouvent sans cesse mêlés et forment un des plaisirs les plus vifs que des esprits délicats puissent goûter.

On pourrait bien citer dans le XVIe siècle quelques femmes contemporaines des trois Marguerites, qui savaient mener de front les affaires, la conversation et les plaisirs; mais les mœurs encore grossières, les habitudes guerrières des hommes, et le défaut de loisir empêchaient que le goût de ces conversations fût général, et en éloignaient la délicatesse et l'urbanité qui en sont les premiers éléments. C'est avec l'hôtel de Rambouillet que commence véritablement l'existence des salons, dont il serait curieux d'écrire l'histoire en la continuant jusqu'à nos jours, car cette brillante assemblée en engendra d'autres, même de son temps.

Dans aucune de celles-ci, toutefois, on ne peut aussi bien étudier le mouvement social dont nous parlons, et contempler plus à loisir les principaux acteurs de la scène qui s'ouvrait.

Dès l'origine, on y vit le vieux Malherbe, qui commençait alors pour la littérature une ère nouvelle en la ramenant avec autorité au style naturel et correct, et qui avait senti, dès avant Boileau, qu'il fallait rendre l'art difficile pour en écarter les esprits médiocres et obliger au travail les esprits les mieux doués.

Dans le même temps on y vit le timide et modeste Vaugelas, observateur judicieux, qui consignait déjà dans ses *Remarques* la plupart des règles nécessaires à la langue française, et dont presque tous les arrêts sont restés.

On y vit aussi Gombauld, Racan, Chapelain, l'autorité littéraire la plus imposante du temps, et les deux illustres rivaux Voiture et Balzac : le premier, favori et enfant gâté de cette société d'élite dont il représente l'esprit parfaitement; vif, enjoué, galant, spirituel, instruit, recherché, frivole, prétentieux, divertissant tout le monde par ses inventions, et si à l'aise dans cette grande compagnie, que le duc d'Enghien disait de lui : « En vérité, si Voiture était de notre condition, on ne le pourrait souffrir. » Balzac, au contraire, toujours grave et solennel, plein de lui-même et de sa réputation,

enfermé dans sa terre de Balzac, d'où il ne venait que de loin en loin à Paris, et faisant pour la prose, nonobstant la pompe un peu vide de son langage, ce que Malherbe faisait pour la poésie; lui donnant du nombre, de l'harmonie, un ton élevé et soutenu, une ampleur et une coupe oratoire qu'on retrouve plus tard dans Massillon et dans Fléchier; Balzac ouvrait la voie qui devait conduire à la belle prose du règne de Louis XIV.

A ces puissances littéraires se joignaient une foule d'autres célébrités: Conrart, Godeau, depuis évêque de Vence; Patru, Saint-Évremond, Benserade, Cerisandes, Ménage, l'abbé Cotin, Segrais, le savant Huet, plus tard l'évêque d'Avranches, Georges de Scudéry et son illustre sœur; puis, comme dans un groupe à part, Rotrou, Mairet, le grand Corneille et Thomas son frère, représentants de la poésie dramatique naissante.

On s'amuserait longtemps à peindre les figures originales de toute cette galerie d'auteurs, qui avaient tous leur physionomie à part, dans un temps où chacun avait la sienne.

A cette société lettrée, madame de Rambouillet joignait sa société naturelle formée de tout ce qui composait la cour, et de là provint ce mélange qui est le point important à remarquer. Là se rencontraient la princesse de Condé avec sa fille la duchesse de Longueville, le prince de Condé

avec ses deux fils le duc d'Enghien et le prince de Conti; la duchesse d'Aiguillon, nièce du cardinal de Richelieu; le cardinal de Richelieu lui-même, qui y soutint, dit-on, à son arrivée à Paris, une *thèse d'amour;* le cardinal de La Valette, prélat guerrier à une époque où les cardinaux étaient encore à la tête des armées; Tallemant des Réaux, la mauvaise langue de la maison, mais auquel nous devons de la très-bien connaître; le bouillant Arnauld d'Andilly, la célèbre mademoiselle Paulet, la comtesse de Maure[1], la marquise de Sablé, le maréchal de Gramont, le duc d'Albret et son frère Miossens, madame de Sévigné et mademoiselle de La Vergne, depuis madame de Lafayette, qui y furent présentés à leur entrée dans le monde, et le jeune Bossuet, qu'on y fit prêcher, dit-on, à l'âge de douze ans. L'hôtel de Rambouillet réunissait tout ce qu'il y avait en France et à la cour de plus illustre par le rang, la naissance, les dignités et l'esprit. Rien de ce qui avait ou de ce qui promettait de l'éclat n'échappait à ce cercle distingué, et tout ce qui allait au Louvre y accourait; car cet hôtel en était si voisin, qu'on pouvait, sans carrosse ni chaise, aller de l'un à l'autre[2]. Nous ne citons ici que

[1] De la maison de Rochechouart, personne remarquable par sa beauté, sa vertu et son esprit.

[2] Tallemant des Réaux.

quelques noms, mais on ne peut omettre celui de M. de Montausier, l'illustre auteur de la *Guirlande,* depuis gouverneur des enfants de Louis XIV, et alors assidu poursuivant de Julie, homme d'une vertu grave et sévère, d'une droiture inflexible, prenant toujours la défense de la justice et de la vérité avec une chaleur qui allait jusqu'à la rudesse, appelant mal ce qui est mal, et bien ce qui est bien, en un mot, disait madame de Rambouillet, fou à force d'être sage. C'est bien là le Misanthrope de Molière, d'autant que Tallemant ajoute qu'il avait toujours des procès. Il avait, dit Saint-Simon, « une vertu hérissée et des mœurs antiques, des façons dures et austères; mais il était infiniment respecté, considéré et craint, et avait beaucoup d'amis. » Au reste, ayant su que c'était lui que Molière avait eu en vue dans son Misanthrope, il ne s'en tint point pour offensé; et il dit : «J'aurais désiré de lui ressembler[1].» Dans ces curieuses réunions, qui, comme nous l'avons dit, se produisirent encore ailleurs et d'où naquit en France le goût vif de la société, il y avait tour à tour des conversations graves et sérieuses, des entretiens légers et frivoles, des spectacles, des surprises, et des fêtes dont le grand maître était toujours Voiture. Mais on s'y

[1] Notes de Saint-Simon sur les Mémoires de Dangeau, édition de Lemontey. Voir à la date du 10 mai 1690.

occupait surtout, et avec vivacité, de littérature; la poésie légère, les petits vers, les sonnets, les rondeaux y abondaient. Rien ne peint mieux cette passion littéraire, dont la société se trouvait alors possédée, que de voir le cardinal de Richelieu, entouré de ses cinq auteurs[1], et au milieu des plus grandes affaires de l'Europe, occupé à composer des tragédies. « A quoi pensez-vous, dit-il un jour à Desmaretz, que je prenne le plus de plaisir? — A faire le bonheur de la France, monseigneur. — Point du tout, c'est à faire des vers[2]. » A l'hôtel de Rambouillet, les auteurs lisaient leurs œuvres; on y prenait courageusement la défense du *Cid* contre le cardinal; et une autre fois, par une inspiration moins heureuse, on députait Voiture à Corneille, pour l'engager à retirer *Polyeucte* du théâtre.

En un mot, dit Saint-Simon qui écrivait sur des traditions encore vivantes, l'hôtel de Rambouillet était, dans Paris, une espèce d'académie de beaux esprits, de galanterie, de vertu et de science, et le rendez-vous de ce qui était le plus distingué en condition et en mérite, un tribunal avec qui il fallait compter, et dont la décision avait un grand poids dans le monde, sur la conduite et

[1] Boisrobert, Corneille, Colletet, l'Estoile et Rotrou; le cardinal leur faisait une pension, et, de temps en temps, des libéralités, quand il était content.

[2] Tallemant des Réaux.

sur la réputation des personnes de la cour et du grand monde, autant pour le moins que sur les ouvrages qui s'y portaient à l'examen[1]. » Tel était, sur son théâtre le plus apparent, et considéré sous ses deux faces principales, le spectacle du mouvement par lequel la société, sans bien le savoir, se façonnait elle-même pour les temps qui allaient venir. Elle avait peine, toutefois, à se dégager de la double influence qui, depuis longtemps, agissait sur elle. C'était d'une part l'influence italienne provenant en partie de nos expéditions au delà des Alpes, mais surtout de l'arrivée en France des Médicis et du cortége d'Italiens qui les suivit; d'autre part l'influence espagnole, qu'expliquent les nombreuses relations engendrées par tant de rivalités et de guerres, l'alliance des deux maisons régnantes, la prédominance politique de l'Espagne, l'étendue de ses frontières, qui nous enveloppaient de toutes parts, et l'ascendant de sa littérature parvenue à son apogée, quand la nôtre se débattait encore dans les essais de Ronsard et de du Bellay.

Aussi les modes, les poses, les habillements, tout était à l'espagnole en France; et les auteurs, Corneille et Molière eux-mêmes, puisèrent long-

[1] Notes de Saint-Simon sur les Mémoires de Dangeau, édition de Lemontey. Voy. au 10 mai 1690.

temps dans le vaste répertoire littéraire de la Péninsule les sujets de leurs ouvrages.

Deux étrangers venus à Paris au commencement du siècle avaient contribué à propager le goût dominant : l'un, Antonio Perez, personnage politique et romanesque à la fois, confident et ami de Philippe II, puis par la plus étrange destinée devenu sa victime[1]. S'étant réfugié en France à travers mille périls, il y devint, par l'intérêt qui s'attacha à son nom, un héros à la mode, et y mit en vogue plus que jamais la langue et la galanterie de son pays. L'autre était le chevalier Marini, esprit moitié italien, moitié castillan, d'une réputation colossale en Italie, appelé en France par le maréchal d'Ancre au moment où Perez venait de mourir (1611), et qui y continua le même rôle.

Lorsque Marini paraissait à l'hôtel de Rambouillet, les portes tombaient devant lui comme devant le prince de Condé; il s'avançait la tête haute, tirait son gant avec une gravité castillane, et baisait la main de la marquise, en glissant quelque compliment fleuri avec l'abandon et la grâce de l'impromptu. Partout où il se montrait, il affectait dans ses paroles un faux brillant et une recherche pointilleuse, qui tendaient toujours à l'effet et à la surprise. Tant qu'il parlait, les autres beaux esprits

[1] Voy. Histoire d'Antonio Perez, par M. Mignet.

étaient oubliés, et, de crainte que la mémoire ne fût pas assez fidèle, on s'aidait du crayon pour ne rien perdre des trésors que Marini semait en courant[1].

Cependant, malgré ces influences étrangères, un grand et difficile travail s'achevait; la langue française se fixait enfin, et allait acquérir ses qualités précieuses, la précision, la justesse, et surtout la clarté qui devait en faire la langue intellectuelle de l'Europe. Au milieu de toutes les alternatives qu'elle avait subies, l'usage seul pouvait faire autorité, et l'usage, c'est la société qui le fait. Voilà pourquoi les variations de notre idiome furent si fréquentes tant qu'il n'y eut pas de salons en France, et comment l'hôtel de Rambouillet rendit un si grand service par l'espèce de dictature qu'il exerça pendant près de cinquante ans. Ces disputes si vives sur les mots *muscadins* ou *muscardins,* et sur la particule *car,* avaient de l'importance malgré leur ridicule, et le commerce de lettres qu'Antonio Perez mit à la mode, et auquel on se livra avec ardeur, comme à un nouveau moyen de montrer son esprit, contribua beaucoup à assouplir et à perfectionner le langage. Dès 1624, on avait publié des lettres de Balzac, surnommé le *grand Épistolier;* ces lettres,

[1] Voy. Histoire comparée de la littérature française et de la littérature espagnole, par Ad. de Puibusque.

qui étaient plutôt des traités gravement écrits, furent mises bientôt en parallèle avec celles de Voiture, toutes galantes et frivoles, qui parurent un peu plus tard. Pour les uns, Balzac restait le devancier et le maître; mais le disciple, disaient les autres, avait pris un chemin si différent! « Il n'est pas impossible, remarquait l'abbé Cassagne, qu'un pilote ait enseigné l'art de la navigation à un autre pilote, quoique l'un ait fait tous ses voyages dans les Indes orientales, et l'autre dans les Indes occidentales. »

C'est de cette émulation de bien dire, que sortit l'Académie française, dont la première origine remonte à Ronsard. Il est dit dans les Mémoires du temps, que Baïf avait institué dans sa maison du faubourg Saint-Marceau une académie composée de beaux esprits et de musiciens, dont la mission spéciale était de mesurer les sons élementaires de la langue; essai infructueux qui laissa dans son imperfection la prosodie de la langue française. Henri III et Charles IX s'étaient faits les protecteurs de cette tentative; mais au commencement du XVII[e] siècle, les hommes de lettres, devenus par le goût littéraire du public, les chefs d'un nouvel empire, commencèrent à se réunir librement entre eux, chez Malherbe d'abord, qui s'entretenait tous les soirs avec ses jeunes amis, Maynard et Racan; plus tard, chez Balzac, dans

ses rares voyages à Paris, d'autres fois, chez Ménage, qui eut à la fin ses mercredis réguliers, comme plus tard mademoiselle de Scudéry eut ses samedis, ou bien dans le pays latin, ou chez la vieille demoiselle de Gournay, fille adoptive de Montaigne, dont Tallemant raconte de si plaisantes histoires, et surtout chez Conrart, « homme de peu d'études, mais qui avait un goût et une délicatesse merveilleuse pour notre langue[1]. » Ces réunions étant venues à la connaissance de Richelieu par Boisrobert, le cardinal, dont les vues étaient grandes en tout et constamment tournées au gouvernement, songea sur le champ à en faire un corps littéraire qui s'assemblerait régulièrement sous la protection de l'autorité (1685); et après quelque résistance de la part du parlement, qui s'en effaroucha d'abord, l'Académie française fut fondée[2]: noble création qui constitua, en quelque sorte, la classe des hommes de lettres en France, en l'honorant officiellement, et qui la rapprocha encore davantage des classes élevées, en la laissant disposer d'une distinction flatteuse à offrir, celle de

[1] Segraisiana, p. 12.

[2] Lettres patentes enregistrées le 10 juillet 1637. — « A la charge que ceux de ladite assemblée et académie ne connaîtront que de l'embellissement et augmentation de la langue française et des livres qui seraient par eux faits, et par d'autres personnes qui le désireront et voudront. »

l'admission dans une assemblée qui formait l'élite des esprits distingués, et où tous les siéges étaient égaux.

Mais à cette époque, il y avait une chose qui n'était pas née encore, c'était le goût. On ignorait ce qui fit le principal caractère de la grandeur du siècle de Louis XIV, la simplicité, caractère que Pascal a senti le premier, lorsqu'il s'est écrié : « Quand on voit le style naturel, on est tout étonné et ravi. » Mais en cette même année 1636, où le Cid paraissait sur la scène, où l'Académie se fondait, et où Descartes publiait ses grandes découvertes dans le domaine de la pensée, le célèbre avocat Lemaître et quelques-uns de ses amis se retiraient à Port-Royal, où, sous le regard lointain et inspirateur de l'abbé de Saint-Cyran captif, mêlant à la vie solitaire et chrétienne des études fortes et sérieuses, ils préparaient cette révolution que le goût attendait pour éclairer le génie. Elle éclata vingt ans après, par les admirables écrits de Pascal, sortis en 1656 de Port-Royal, et s'accomplit ensuite définitivement, lorsque Racine, sortant de la même retraite, se montra, ce qu'avait été Pascal dans la prose, le modèle parfait de la poésie. On peut dire que l'Académie française et Port-Royal furent, avec les différences qui les caractérisent, les véritables précepteurs du XVIIe siècle; car on y vit, pour la première fois, la raison collective substi-

tuée à la raison individuelle, et un certain goût général remplaçant les diversités du goût particulier[1].

C'est ainsi que tout se formait à la fois; mais ces divers progrès ne s'aperçoivent qu'à travers les contrastes les plus confus. Ainsi, la corruption du XVI[e] siècle se manifestait encore de tous côtés par la débauche et le cynisme, tandis qu'on professait en même temps dans quelques sociétés une pureté et une délicatesse de sentiments qui furent poussées ensuite par les précieuses jusqu'à la pruderie la plus ridicule. Le goût des lettres se répandait de jour en jour avec la mode de l'esprit; mais une partie du grand monde faisait encore profession d'ignorance et aurait eu honte d'en savoir autant que les gens de robe. « Du latin! de mon temps, disait le commandeur de Jars[2] à Beautru, un gentilhomme en eût été déshonoré[3]! » Les troubles de la Fronde produisirent de nouveau dans les mœurs une licence presque effrénée; et dans le même moment des personnages vénérables, tels que saint Vincent de Paul et saint François de Sales, le père de Berulle et l'évêque de Belley

[1] Voy. Histoire de la littérature française, par D. Nisard, tome II, chap. v.

[2] François de Rochechouart.

[3] Voy. Conversations du maréchal d'Hocquincourt et du père Canaye, Œuvres de Saint-Évremond.

allaient sans cesse par le monde, répandant partout autour d'eux le parfum de leur vertu; nombre de personnes reprenaient une vie exemplaire, le haut clergé redevenait pieux et savant; les fondations utiles se multipliaient; la charité créait par la main des femmes des institutions admirables. D'autres femmes portaient dans les cloîtres des âmes plus hautes et plus fermes que celles des héroïnes de Corneille; et l'énergie des caractères se développait dans la réforme des monastères, qui, comme Port-Royal, restés en communication avec le monde, agissaient puissamment sur lui. Enfin, parmi le monde même, des familles, comme celles des Arnaulds et des Pascals, donnaient l'exemple du plus parfait renoncement en vue de Dieu et du salut.

A tout cela il faut ajouter un reste de barbarie qui excluait presque toute idée de police et de bon ordre; le grand Condé fournissait sans scrupule à Bussy-Rabutin les moyens d'enlever de jour, au milieu du bois de Boulogne, cette madame de Miramion, si connue depuis par son dévouement aux pauvres, que Bussy alla enfermer à dix lieues de là pour l'épouser de force. Il n'était même pas nécessaire d'être fort puissant pour se permettre de tels excès; les anciennes traditions de la féodalité, fortifiées par le long désordre des guerres civiles, avaient créé dans les provinces une multi-

tude de petits tyrans, qu'il fallut mettre à la raison quand Louis XIV ressaisit l'autorité[1].

Une autre barbarie du temps, était la fureur des duels. Pour la cause la plus frivole, on allait se battre à mort, deux contre deux, quatre contre quatre, sur la place Royale. Le baron de Chantal, père de madame de Sévigné, apprend dans l'église même où il venait de faire ses pâques qu'il est attendu par Boutteville à la porte Saint-Antoine pour lui servir de second; aussitôt il y court en petits souliers à mules et sans se donner le temps de changer d'habit[2]. Le mari de madame de Sévigné est accusé d'avoir mal parlé du chevalier d'Albret; il n'en est rien, et il le nie, mais seulement, dit-il, pour rendre hommage à la vérité, et non pour se justifier, ce qu'il ne fait jamais que par la voie des armes; ensuite il se rend sur le terrain, et après avoir assuré le chevalier d'Albret qu'il est son serviteur et l'avoir embrassé, il met l'épée à la main et tombe mort au bout d'un instant. Bussy-Rabutin a un duel, ce qui lui arrivait souvent, et un gentilhomme inconnu vient lui offrir ses services, mais comme Bussy avait déjà son monde, le gentilhomme lui fait force compliments et révérences, et va s'offrir à son

[1] Voy. Mémoires de Fléchier sur les grands jours tenus à Clermont en 1665-1666; Paris, 1844, in-8°.

[2] Mémoires de Conrart. — Mémoires de Bussy-Rabutin.

adversaire; puis sur le lieu du rendez-vous s'étant trouvés cinq contre quatre, l'un des seconds court se poster sur le Pont-Neuf, accoste un mousquetaire qui passait, lui conte l'embarras où l'on se trouve, et celui-ci plein d'empressement monte en croupe et va se battre à mort contre des gens qu'il n'avait jamais vus. Tout ceci cependant ne se passait que dans une seule famille.

Mais ce que les mœurs avaient alors de plus frappant, c'était une tendance générale au mélange des classes. Non-seulement dans l'administration et dans la robe, mais dans l'état militaire même, qui était le patrimoine de la noblesse, on voyait beaucoup de parvenus.

Les rangs de la noblesse n'étaient pas impitoyablement fermés à tout ce qui n'était pas noble; le mérite ou la faveur y donnaient accès, et Corneille pouvait faire dire sur le théâtre :

J'ignorerais un point que n'ignore personne,
Que la vertu l'acquiert comme le sang la donne[1].

Les hommes de lettres entre autres avaient presque tous des emplois et des charges à la cour. Voiture, qui était fils d'un marchand de vin, avait trois charges : celle d'introducteur des ambassadeurs chez Monsieur, de gentilhomme ordinaire

[1] Comédie du Menteur, jouée en 1642.

chez Madame et de maître d'hôtel par intérim. Il eut en outre une pension en qualité de premier commis des finances, et fut même chargé de quelques petites missions diplomatiques. La bourgeoisie, qui depuis longtemps travaillait à se faire sa place dans l'État par la grande part qu'elle prenait à l'administration, commençait aussi à se la faire dans la société, grâce à la facilité des mœurs. On en a un exemple dans l'existence de cette madame Pilou[1], honnête bourgeoise, nommée, dans le roman de Cyrus, Arricidie ou la morale vivante, à cause de son franc parler avec les princes, et que la reine et toute la cour allaient visiter quand elle était malade; il n'y avait pas jusqu'au roi lui-même qui ne s'arrêtât à sa porte pour en demander des nouvelles.

De ce mélange et de ce mouvement social si nouveau et si animé, naissaient dans tous les rangs une foule d'originaux, de caractères bizarres et de figures variées qui donnent à cette moitié du XVIIe siècle une physionomie que plus tard on ne retrouve plus. Toutefois, au milieu de tant de personnages curieux, notre intention est de n'en saisir qu'un seul, non parmi les plus éminents, mais parmi les plus singuliers, et que nous sommes obligés de faire ici particulièrement connaître à cause des

[1] Voy. les Mémoires de Tallemant des Réaux.

liens qui l'unirent pendant quelque temps à la personne qui fait le sujet de cet ouvrage.

A côté de la société élégante et recherchée de l'hôtel de Rambouillet, il y en avait une dont l'esprit faisait aussi les frais, mais où la morale était moins sévère et le ton moins châtié. Là, des gens de la cour se trouvaient aussi, en compagnie de Marion de Lorme[1] et de Ninon de l'Enclos, réunis à des gens de lettres, mais tous ceux-là étaient bons vivants et gais commensaux. Au milieu de cette assemblée trônait un petit homme d'une figure grotesque, devenu difforme par la maladie, et constamment rongé par la douleur, mais riant toujours et faisant toujours rire autour de lui. D'une gaieté inépuisable, fécond en saillies et rempli d'esprit, sa réputation attirait la foule et groupait le monde autour de son fauteuil de malade. Ce petit homme était Scarron; il a droit ici à une place particulière, non-seulement par la célébrité qu'il eut, mais aussi parce que sa maison fut un des principaux centres de cette société secondaire qui ne fut pas étrangère à la transformation sociale dont nous parlons. Tandis que dans les environs du palais cardinal se réunissaient les beaux esprits de l'hôtel de Rambouillet, au quartier du Marais s'ouvrait le salon de Scarron. D'un côté, les beaux

[1] Marion de Lorme mourut en 1650.

sentiments, les conversations raffinées, les intrigues romanesques et les fêtes brillantes quoiqu'un peu prétentieuses, de l'autre, la gaieté, la joie, la folie, des soupers où chacun apportait son plat et où le langage était aussi libre que la pensée.

Si Voiture est le premier homme de lettres qui se soit mis sur un pied d'égalité avec les grands, Scarron est le premier qui ait eu un salon à lui, où, malgré la médiocrité de sa fortune et ce que son rôle avait de burlesque, il reçut des gens de la cour et même des dames[1], premier triomphe de l'esprit, d'où en résultèrent tant d'autres. A l'hôtel de Rambouillet, c'était la grande compagnie qui accueillait les gens de lettres; chez Scarron, ce furent les gens de lettres qui reçurent la grande compagnie : double mouvement dans lequel la haute société continuait à élever l'autre jusqu'à elle; car c'est par l'esprit que la société inférieure est entrée dans la société supérieure et que les grands changements se sont préparés.

Scarron n'était pas d'une basse condition; il était né en 1610 d'une famille de robe ancienne et assez riche, qui comptait huit conseillers au parlement; son père, Paul Scarron, était conseiller à la

[1] Voy. les Mémoires touchant la vie et les écrits de madame de Sévigné, par M. le baron Walckenaer. Voy. aussi la Vie de Scarron par madame Guizot : Vies des Poëtes français du siècle de Louis XIV; Paris, 1813, in-8°.

grand'chambre, son oncle, Pierre Scarron, évêque de Grenoble, Jean Scarron, son cousin, seigneur de Vaujours, et une de ses cousines[1] avait épousé le maréchal d'Aumont. Il eût paisiblement hérité, avec ses deux sœurs Anne et Françoise, du bien de son père, qui avait vingt-cinq mille livres de rente, si celui-ci ne se fût remarié et n'eût eu de sa seconde femme, Françoise de Plaix, deux autres filles Madelaine et Claude, et un fils nommé Nicolas. Les querelles alors entrèrent dans la famille; cette seconde femme s'empara de l'esprit de son mari et surtout de ses biens, qu'elle dénatura à son profit et au profit de ses enfants. Le père, homme assez fantasque, prit en aversion le jeune Scarron, que sa belle-mère haïssait, si bien que celui-ci quitta la maison paternelle et alla passer deux ans chez un de ses parents, à Charleville, d'où il revint âgé d'environ quinze ans à Paris pour achever ses études, puis il se fit abbé. Cela veut dire, selon le langage du temps, qu'il prit le petit collet, simple habit qui n'obligeait à rien et que prenaient souvent les gens de lettres, pour avoir à peu de frais un costume avec lequel on était reçu partout, avec lequel aussi, moyennant un peu de protection, on obtenait quelque bénéfice simple, c'est-à-dire sans fonctions ecclésiastiques.

[1] Née le 24 mars 1629, elle mourut le 20 novembre 1691

Au reste, Scarron n'avait besoin pour être bien reçu dans les meilleures compagnies qui se formaient de toutes parts, que de son esprit vif et original, de son humeur divertissante, et de son imagination mobile qui saisissait toujours le côté comique des choses.

Né dans une condition heureuse, d'un caractère gai, insouciant de l'avenir, et satisfait pour le présent de la pension que lui faisait son père, il ne cherchait partout que l'amusement, et le portait partout avec lui.

Bien fait alors, d'une jolie figure, dansant dans tous les ballets, jouant du luth, et peignant même assez bien, il était désiré de tout le monde, et faisait par sa bonne humeur, les délices des réunions du Marais dont la grande affaire était le plaisir.

Il fit un voyage à Rome, incident assez rare à cette époque, sans que ce grand spectacle ait rien dit à son imagination et lui ait inspiré autre chose qu'un sonnet sur le Colisée, où se révèle déjà la tendance de sa muse : la parodie qui s'attaque au grandiose.

Mais, à vingt-sept ans, sa vie joyeuse fut tout à coup interrompue par une maladie dont l'origine est demeurée toujours inconnue, et dont il ne guérit jamais. Sa célébrité et la singularité de son personnage, ont fait inventer à ce sujet une sorte de légende grotesque qui s'est attachée à son nom, et qui n'a aucun fondement. On n'en trouve, en

effet, aucune trace, ni dans Scarron lui-même qui parle sans cesse de ses maux, ni dans Ménage et Segrais, ses amis intimes, ni dans La Martinière ou Chauffepié, ses premiers biographes. La Beaumelle[1] raconte qu'étant venu passer le carnaval dans son canonicat du Mans, il s'imagina, pour se divertir, de se déguiser en oiseau, et pour cela de s'enduire le corps de miel, afin de pouvoir se couvrir de plumes, et qu'ainsi emplumé, il courut par toute la ville dont les huées le forcèrent à s'enfuir et à se jeter tout haletant dans une rivière, où il se cacha parmi des roseaux. De là seraient nés tous les maux qui l'accablèrent dans la suite.

Mais il est constaté que Scarron n'obtint le canonicat du Mans qu'en 1646, et que sa maladie avait commencé huit ans auparavant, en 1638, l'année de la naissance de Louis XIV[2].

[1] Mémoires pour servir à l'histoire de madame de Maintenon.

[2] Voy. le Typhon, chant Ier, tome IV, p. 5. Dans une requête en vers, adressée au roi en décembre 1642 ou janvier 1643, où il parle du cardinal de Richelieu qui vient de mourir, il compte déjà quatre ans de maladie.

Cependant notre pauvre corps
Devint pitoyablement tors;
Ma tête à gauche trop s'incline,
Ce qui rabat bien de ma mine,
De plus sur ma poitrine chet,
Mon menton touche à mon buchet (poitrine).

Épître à mademoiselle d'Hautefort, écrite du Mans. La date

Et quand il alla prendre possession de son canonicat, il était déjà perclus de tous ses membres.

Tallemant des Réaux ne parle pas non plus du conte de La Beaumelle : « Il dansait des ballets, dit-il, et était de la plus belle humeur du monde, quand un charlatan voulant le guérir d'une maladie de garçon, lui donna une drogue qui le rendit perclus de tous ses membres[1]. » Mais voici ce qu'on lit dans un écrit du temps, adressé à Ménage : « Ce M. Scarron, que je vous allègue ici, monsieur, est celui-là même qui a été si particulièrement de votre connaissance, et que tant de sortes d'écrits ont rendu si fameux et si admirable, surtout à ceux qui considèrent que l'enjouement incomparable dont ils sont remplis, est d'un homme dont le corps était tout perclus. Une étrange paralysie l'avait réduit en cet état, où il n'avait rien de libre que la bouche et les mains.

« Vous avez su, monsieur, que plusieurs personnes qui, selon la mauvaise et l'ordinaire coutume du monde, aiment mieux croire le mal que penser le bien, disaient que cet étrange accident était la malheureuse suite de quelque débauche,

de 1646 est constatée dans cette épître par celle de la taxe des aisés dont il y est fait mention.

[1] Mémoires de Tallemant des Réaux.

et qu'une maladie si incurable ne pouvait avoir d'autre cause.

« Cela me donne occasion, monsieur, de vous faire ici, en passant, le récit d'une chose remarquable, et qu'il m'a dite plusieurs fois dans toute l'ingénuité et la franchise dont son esprit et son cœur étaient capables ; c'est, monsieur, qu'il tomba dans une fièvre continue qui fut suivie d'un violent rhumatisme. Il commençait à se guérir de ces deux grandes maladies, et, fatigué du chagrin et de l'ennui d'avoir été longtemps retenu dans sa chambre, il crut qu'un peu d'exercice dissiperait le reste de l'humeur qui l'incommodait encore, et il s'en alla, s'appuyant sur un bâton, entendre la messe de Saint-Jean en Grève : il n'était point logé loin de cette église, et passant par le marché qui en est proche, il y rencontra un jeune médecin qu'il connaissait, et qui était domestique de l'illustre madame la marquise de Sablé. Après qu'ils se furent salués, et que cet empoisonneur, de volonté ou vraisemblablement par ignorance, eut appris du pauvre convalescent ce qui l'avait mis dans cet état de faiblesse, il lui promit qu'il lui enverrait, le lendemain matin, une médecine toute prête à prendre, et il l'assura qu'elle achèverait de le guérir si promptement et si entièrement, que deux jours après il se trouverait dans une parfaite santé. Il fut véritable en ce qui était de l'envoi du breuvage

qu'il appelait *médecine,* mais il fut très-faux en ce qui était de l'effet heureux dont il l'avait assuré ; car, dans le temps qu'il lui avait marqué pour sa guérison, elle lui brûla les nerfs, et il sentit une si terrible contraction, que jamais homme n'a été plus estropié, ni plus contrefait que lui, ce qui n'empêchait pas qu'il fût tous les jours dans la compagnie d'une infinité de gens de qualité et de mérite qui le venaient visiter, et qu'il entretenait avec une gaieté qui surprenait par tout ce qu'elle avait d'enjoué, de délicat, de subtil, de fin et de nouveau en chaque chose[1]. »

Quoi qu'il en soit de l'origine de ses maux, Scarron lui-même en a fait bien des fois, et toujours en riant, la description dans ses écrits. « Quand je songe, dit-il, que j'ai été assez sain jusqu'à vingt-sept ans, pour avoir bu souvent à l'allemande, et que si le ciel m'eût laissé des jambes qui ont bien dansé, des mains qui ont su peindre et jouer du luth, et enfin un corps très-adroit, je pourrais mener une vie très-heureuse, quoique peut-être un peu obscure, je vous assure, mon cher ami, que s'il m'était permis de me supprimer moi-même, il y a longtemps que je me serais empoisonné. »

[1] Vie de M. Costar, adressée à M. Ménage, par un auteur dont le nom est inconnu. Manuscrit publié dans le tome VI des Mémoires de Tallemant des Réaux, p. 242.

Accablé d'ennuis et de maux
Sous qui ma constance succombe,
Et n'aspirant plus qu'au repos
Qui se rencontre dans la tombe,
Je rêve incessamment pourquoi mon triste sort
Par un long et barbare effort,
Depuis le jour fatal que le ciel m'a fait naître
A répandu sur moi tant de malheurs divers.
O grand Dieu! ce pourrait bien être
A cause que je fais des vers[1].

Des douleurs sans remède et sans soulagement s'étaient en effet emparées de toutes les parties de son corps, et l'avaient contourné et déformé d'une si étrange manière, qu'il dit quelque part qu'on défendait sa vue aux femmes grosses[2]. On en avait fait une caricature qui le représentait de face, les jambes rangées autour d'une jatte de bois, dans laquelle son corps était enchâssé; le tout posé sur une table, avec son chapeau suspendu au-dessus de sa tête, à une corde passée dans une poulie, et qu'il haussait et baissait pour saluer ceux qui entraient. On peut l'en croire lui-même.

« Lecteur qui ne m'as jamais vu, dit-il dans une de ses préfaces, et qui peut-être ne t'en soucies guère, parce qu'il n'y a pas beaucoup à profiter

[1] Lettre à madame de Marigny, tome Ier, p. 84.
[2] Lettre à madame de Brienne, 5 août 1657.

à la vue d'une personne faite comme moi, sache que je ne me soucierais pas que tu me visses, si je n'avais appris que quelques beaux esprits facétieux se réjouissent aux dépens du misérable, et me dépeignent d'une autre façon que je ne suis fait. Les uns disent que je suis cul-de-jatte, les autres que je n'ai point de cuisses, et que l'on me met sur une table dans un étui où je cause comme une pie borgne, et les autres que mon chapeau tient à une corde qui passe dans une poulie, et que je la hausse et la baisse pour saluer ceux qui me visitent. Je pense être obligé, en conscience, de les empêcher de mentir plus longtemps, et c'est pour cela que j'ai fait faire la planche que tu vois au commencement de mon livre. Tu murmureras sans doute, car tout lecteur murmure, et je murmure comme les autres quand je suis lecteur; tu murmureras, dis-je, de ce que je ne me montre que par le dos. Certes, ce n'est pas pour tourner le derrière à la compagnie, mais seulement à cause que le convexe de mon dos est plus propre à recevoir une inscription que le concave de mon estomac qui est tout couvert de ma tête penchante. Sans prétendre faire un présent au public, je me serais bien fait peindre, si quelque peintre avait osé l'entreprendre. Au défaut de la peinture, je vais te dire à peu près comme je suis fait. J'ai trente ans passés; si je vais jusqu'à quarante, j'ajou-

terai bien des maux à ceux que j'ai soufferts depuis huit ou neuf ans. J'ai la taille bien faite, quoique petite, mais ma maladie l'a raccourcie d'un bon pied. Ma tête est un peu grosse pour ma taille; j'ai le visage assez plein pour avoir le corps très-décharné; j'ai la vue assez bonne, quoique les yeux gros; je les ai bleus, j'en ai un plus enfoncé que l'autre du côté que je penche la tête; j'ai le nez d'assez bonne prise. Mes dents, autrefois perles carrées, sont de couleur de bois, et seront bientôt de couleur d'ardoise; j'en ai perdu une et demie du côté gauche, deux et demie du côté droit, et deux un peu égrignées. Mes jambes et mes cuisses ont fait premièrement un angle obtus, et puis un angle égal, et enfin un angle aigu; mes cuisses et mon corps en font un autre, et ma tête se penchant sur mon estomac, je ne ressemble pas mal à un Z. J'ai les bras raccourcis aussi bien que les jambes, et les doigts aussi bien que les bras; enfin, je suis un raccourci de la misère humaine[1]. »

Tel était le malheureux Scarron; souvent il ne pouvait se servir de ses mains[2], et dans une lettre

[1] *Au lecteur qui ne m'a jamais vu.* Portrait de Scarron par lui-même, tome I[er], II[e] partie, p. 20.

[2] Trêve de plaintes inutiles!
Et mettons la main tout de bon
A la légende de Bourbon;
Ma main ou bien celle d'un autre.

à la comtesse de Fiesque, il se désole d'une mouche qui était sur son nez, et d'où il était fort en peine de la chasser parce que son domestique venait de sortir. Il ne pouvait se faire porter quelque part sans crier, ni même dormir sans opium[1].

C'est contre un pareil cortége de maux qu'avait à lutter ce corps à peine vivant, et cette âme si peu faite en apparence pour la douleur. Il y échappa plutôt qu'il ne la domina, par une légèreté et une mobilité d'esprit singulières, et par un fonds de gaieté qui ne se démentit jamais. « C'est peut-être une des merveilles de notre siècle, dit Tallemant, qu'un homme en cet état-là, et pauvre, puisse rire comme il fait. » Il s'amusa de son mal sur tous les tons, il en fit son jouet, et en sut tirer même sa renommée; circonstance qui donne par un côté, si on ose le dire, une sorte de gravité à son caractère. Un homme qui rit de ses maux et se moque ainsi de soi-même et de la douleur, a un genre de supériorité qui manque souvent aux esprits les plus sérieux.

Car point n'en a l'esclave vôtre,
Ou bien s'il en pend à son bras,
Le pauvret ne s'en aide pas.

Deuxième légende ou lettre écrite de Bourbon à mademoiselle d'Hautefort, Œuvres de Scarron, tome VIII, p. 15.

[1] Deuxième légende de Bourbon.

« Voilà sans mentir, écrivait Balzac, un admirable malade; je dis qu'à le voir rire comme il fait, au milieu du mal, j'ai quelque opinion que le mal ne le pique pas, mais le chatouille; je dis qu'il porte témoignage contre la mollesse du genre humain; je dis que le Prométhée, l'Hercule ou le Philoctète de la fable, sans parler du Job de la vérité, disent bien de grandes choses dans la violence de leurs tourments, mais qu'ils n'en disent point de plaisantes; que j'ai bien vu, en plusieurs lieux de l'antiquité, des douleurs sages et des douleurs éloquentes, mais que je n'en ai point vu de joyeuses que celles-ci, et qu'il ne s'était pas encore trouvé d'esprit qui sût danser la sarabande et les matassins dans un corps paralytique[1]. »

Scarron fit ce qu'il put pour se guérir. On l'envoya au faubourg Saint-Germain (1640), prendre des bains d'une espèce particulière[2]; mais ces bains ne produisirent aucun effet, non plus que les eaux de Bourbon, où il alla deux fois en 1641 et 1642[3].

Sans vanité je puis dire
Que j'étais là dans mon empire,

[1] Lettre de Balzac à M. Costar.

[2] Voy. dans les Œuvres de Scarron, la pièce intitulée : Les Adieux au Marais.

[3] Voy. dans les mêmes Œuvres, les deux pièces intitulées : Légendes de Bourbon.

Et que tous m'y portaient honneur
Comme à leur malade majeur.

Il n'était pas cependant au bout de ses disgrâces, car à peine eut-il perdu la santé, qu'il perdit sa fortune. Son père, conseiller au parlement de Paris, était un de ces parlementaires insoumis, toujours disposés à se regimber contre l'autorité. Aux funérailles de Henri IV, il s'était fait arrêter comme l'un des plus récalcitrants aux prétentions des évêques, qui voulaient suivre immédiatement l'effigie royale portée sur une litière derrière le char funèbre, prétention jugée en leur faveur par le comte de Soissons, mais qui mit les gens de justice en une telle humeur, disent les mémoires, « qu'ils poussèrent rudement les évêques tout le long du chemin. »

A l'époque de l'érection de l'Académie, et de l'opposition qu'y mit le parlement, le conseiller Scarron avait dit avec dédain, en refusant l'enregistrement demandé : « Cela rappelle assez un empereur qui, après avoir ôté au sénat la connaissance des affaires publiques, l'avait consulté sur la sauce à laquelle devait être accommodé un grand turbot qu'on lui avait envoyé de bien loin[1]. » Et vers le même temps encore, à l'occasion d'une nouvelle création d'offices, il venait de faire avec

[1] Pélisson, Histoire de l'Académie.

le président Barillon et les conseillers Salo, Bitaud[1] et autres, une résistance si vive et si résolue, qu'il en avait reçu le nom d'apôtre, nom qu'on lui donnait aussi parce qu'il citait toujours saint Paul. Cette résistance le fit exiler, et peu de temps après il fut dépossédé de sa charge.

Sa femme, restée à Paris, y vécut maîtresse des biens de son mari, mais l'abbé Scarron cessa de recevoir sa pension, et, au bout de quelque temps, le besoin l'enhardit à présenter une requête au cardinal de Richelieu pour obtenir le rappel de son père.

La requête finissait ainsi :

> Fait à Paris, ce dernier jour d'octobre,
> Par moi, Scarron, qui malgré moi suis sobre,
> L'an que l'on prit le fameux Perpignan,
> Et sans canon la ville de Sedan[2].

Le cardinal dit que la harangue était *plaisamment datée,* et ce mot rapporté à Scarron lui donna

[1] O Barillon, Salo, Lainé, Bitaux,
Votre parler nous cause de grands maux.
Requête au cardinal de Richelieu.

[2] 1642. Requête à monseigneur le cardinal de Richelieu, tome VIII, p. 53. Le duc de Bouillon, frère aîné de Turenne, ayant trempé en 1642, dans la conspiration de Cinq-Mars, fut arrêté à Casal, et n'obtint la liberté qu'en cédant à la France la ville de Sedan.

bon espoir, mais peu après le cardinal mourut[1]. Nouveau sujet de lamentations dans une requête adressée par Scarron au roi lui-même :

Je suis depuis quatre ans atteint d'un mal hideux
Qui tâche de m'abattre;
J'en pleure comme un veau, bien souvent comme deux,
Quelquefois comme quatre;
Pressé de mon malheur, je voulus présenter
Au cardinal requête;
Je fis donc quelques vers, à force de gratter
Mon oreille et ma tête.
Ce grand homme d'État ma requête écouta,
Et la trouva jolie;
Mais là-dessus survint la mort, qui l'emporta,
Et ne m'emporta mie.

Le conseiller Scarron lui-même, toujours dans la disgrâce et dans l'exil, mourut bientôt après, en 1643.

Scarron hérita alors avec ses sœurs du premier lit, non du débris des biens de son père mais d'un procès interminable que leur suscita leur belle-mère, Françoise de Plaix, « la plus plaidoyante dame du monde, » dit-il, et que continuèrent après sa mort, pendant plusieurs années, les trois enfants qu'elle avait laissés de son mariage avec le

[1] Le cardinal de Richelieu mourut le 4 décembre 1642.

conseiller. Scarron, plaisantant toujours, plaida burlesquement une cause où il s'agissait pour lui des moyens de subsister, et se consola de l'avoir perdue en songeant qu'il avait fait rire[1]. Que lui restait-il cependant autre chose que le désespoir? Aujourd'hui un homme accablé des mêmes infortunes ne manquerait pas de se répandre en amères satires contre la société et contre la vie. Lord Byron ne se consola jamais d'être boiteux, et sa muse s'en est ressentie; cependant il était demeuré riche. Scarron, pour vaincre la mauvaise fortune qui s'acharnait contre lui, prit le parti de lui rire au nez et se fit le poëte le plus gai de son temps.

Mais, dans la pénurie où il se trouvait, il pensa pour la première fois à tirer parti de sa plume.

[1] Factum ou requête, ou tout ce qu'il vous plaira, pour Paul Scarron, doyen des malades de France, Anne Scarron, pauvre veuve, deux fois pillée durant le blocus, Françoise Scarron, mal payée de son locataire; enfants du premier lit de feu maître Paul Scarron, tous trois fort incommodés, tant en leurs personnes qu'en leurs biens, défendeurs,

Contre Charles Robin, sieur de Ségoigne, mari de Madelaine Scarron, Daniel Boilleau, sieur du Plessis, mari de Claude Scarron, et Nicolas Scarron, enfants du second lit, tous sains et gaillards, et se réjouissant aux dépens d'autrui, demandeurs. (Voy. ses factums, sa requête au président de Bellièvre, sa recommandation à M. du Laurent, une epître à M. Prieur, procureur, etc.)

Jusque-là, ses facétieuses compositions n'avaient été destinées qu'à l'amusement de ses amis, compositions écrites au courant de la plume et inspirées par une gaieté naturelle que rien ne gênait ni ne réglait, et que rien ne gêna davantage quand la nécessité l'eut fait auteur.

Ici Scarron prend une place et une place remarquable dans cette littérature facile et improvisée du temps de Louis XIII, qui remplit l'intervalle depuis Malherbe jusqu'à Boileau, et s'y trouva prise comme entre deux férules sévères. Les auteurs de ce temps, justement oubliés aujourd'hui, car quelques traits heureux ne doivent pas sauver de l'oubli les ouvrages médiocres, étaient nombreux et tous d'un mérite à peu près égal, sauf Corneille, qui les dépassait de toute sa hauteur. En 1636, il avait fait le Cid, et il resta longtemps seul comme une colonne isolée d'un édifice qui n'était pas encore construit.

Scarron fut un de ces auteurs, et plus que cela, il fut chef d'une secte littéraire et créateur d'un genre nouveau. C'est sous ce point de vue qu'il nous faut le considérer. On ne peut toutefois le citer comme un véritable poëte; sa grande réputation vint de la singularité de son personnage, du mauvais goût du temps et du genre burlesque qu'il inventa.

Le burlesque, sorte de pasquinade assez naturelle au caractère italien, avait été importé d'Italie

et le mot même est d'origine italienne[1]. On avait déjà publié chez cette nation, au XVIe siècle, un poëme burlesque intitulé : *la Gigantea* et une *Eneide travestita*, deux sujets que Scarron reproduisit dans notre langue.

Pélisson dit que « lorsqu'il fut décidé à l'Académie que chacun haranguerait à son tour, Saint-Aman demanda et obtint d'en être exempt, à la charge qu'il ferait la partie comique du dictionnaire et qu'il recueillerait les termes grotesques, c'est-à-dire, comme nous parlerions aujourd'hui, burlesques; mais ce mot, qui était naturalisé depuis longtemps en Italie, n'avait pas encore passé les monts[2]. » Le mot était donc nouveau en France comme la chose; il avait été employé pour la première fois par Sarrazin, grand ami de Scarron, et peut-être était-il né dans la maison même de celui-ci au milieu des facéties que l'on y disait.

Il y a deux sortes de burlesque : celui qui transforme les choses bouffonnes en choses sérieuses et part d'une réalité basse ou vulgaire pour s'élever à la poésie, tel est le procédé de Boileau dans le Lutrin; et celui, au contraire, qui transforme les

[1] De *burlare*, plaisanter, *burla*, plaisanterie. Histoire littéraire d'Italie, par Ginguené, tome V, p. 56.

[2] Histoire de l'Académie, par Pélisson. La séance dont il est ici question eut lieu en 1637.

choses sérieuses en choses bouffonnes et part de la haute poésie pour la faire descendre à la vérité triviale; tel est le procédé de Scarron dans le Virgile travesti. Le premier, meilleur de fond et de forme, provoque le sourire fin de l'esprit; le second, d'un effet plus comique, fait rire plus franchement, mais lasse plus vite. Le Don Quichotte de Cervantes, non par la volonté de l'auteur, mais par la nature de son sujet et l'opposition qu'il y a entre la trivialité de ses personnages et la magnificence de leurs expressions, se rattache au premier de ces deux genres, et le Roland furieux de l'Arioste, sauf le génie, a une certaine analogie avec le second.

Scarron cependant fut original dans son œuvre, car son burlesque n'est celui ni des Italiens, ses contemporains et ses devanciers, ni de Rabelais, qu'on peut regarder comme l'Homère du genre, cachant sous ses bouffonneries inépuisables la critique universelle de son temps, quelquefois celle du genre humain.

On peut définir le burlesque de Scarron : la continuelle application à des sujets relevés et à des personnages merveilleux de tous les détails les plus familiers, les plus puérils et quelquefois les plus risibles de la vie commune, avec un anachronisme perpétuel qui transporte le temps présent dans l'antiquité : comme lorsque la Sibylle rassure Énée

sur le compte de Caron, au moment de traverser le Styx, en disant de lui :

Point Mazarin, fort honnête homme[1].

En un mot, le burlesque de Scarron est une caricature en vers, une parodie qui surprend à tout moment par des situations grotesques devant lesquelles il est difficile de garder son sérieux, sorte de comique innocent et enjoué qui ne cherche la gaieté que pour elle-même, et ne songe à autre chose qu'à rire.

Son premier ouvrage en ce genre fut le Typhon ou Guerre des géants contre les dieux, publié en 1644 et dédié au cardinal Mazarin, où l'Olympe se trouve travesti en une famille bourgeoise : sujet avec lequel Scarron fit rire tout Paris pendant quelques années[2]. Le second fut le Virgile tra-

[1] Virgile travesti.

[2] Après avoir fait le portrait de Typhon,

A qui cent bras longs comme gaules
Sortaient de deux seules épaules,

et de ces monstrueux enfants de la terre : Mimas, Encelade, Athos, Porphyrion,

Qui certes ne lui cédaient guères
Tant à déraciner les monts
Qu'à passer rivières sans ponts.

l'auteur raconte qu'*un dimanche*

Après avoir très bien dîné,

Typhon proposa à ses frères une partie de quilles, et qu'en

vesti[1], qui détermina tout à fait le triomphe du burlesque.

Mais ce n'était pas seulement le vulgaire qui applaudissait; Scudéry, Boisrobert, Segrais, La Motte Le Vayer, Sarrazin, Patru, le grave Balzac lui-même, tous les lettrés célèbres adressèrent à Scarron des vers pleins de louanges, qui sont encore en tête de son ouvrage. On l'appelait le divin, l'inimitable Scarron. « Il a donné à votre Énéide, dans le genre burlesque, faisait-on dire par Ovide à Virgile, dans le Parnasse réformé, le même rang qu'elle tient dans le sublime; c'est par son moyen que vous passez entre les mains du beau sexe, qui se plaît à venir rire chez vous; et style pour style, il a des grâces folâtres et go-

jouant, Mimas le blessa à la cheville; que Typhon furieux saisit quilles et boules et les lança à travers les nuées, si bien qu'elles pénétrèrent dans le ciel, où elles allèrent renverser le buffet et casser tous les verres de Jupiter, qui, un peu ivre ce jour-là et fortement assoupi, se réveille en sursaut,

Jure deux fois par l'Alcoran,
C'était son serment ordinaire,

et envoie Mercure sur la terre commander aux géants, sous peine de ses foudres, de lui faire passer avant la fin de la semaine un cent de verres de Venise pour regarnir son buffet. Tout le reste est de ce même ton de folie.

[1] Publié en 1648.

guenardes qui valent bien vos beautés graves et sérieuses[1]. »

Plus tard, Boileau disait à Racine le fils : « Votre père avait quelquefois la faiblesse de lire Scarron et d'en rire ; mais il se cachait bien de moi. »

Cet immense succès fut cause que de tous côtés, au milieu de la passion littéraire qui s'était emparée de la société, sans que le goût l'eût réglée encore, on se jeta sur ce genre facile et trivial. « Le burlesque, dit Pélisson, déborda partout, chacun s'en croyait capable, en l'un et en l'autre sexe, depuis les dames et les seigneurs de la cour, jusqu'aux femmes de chambre et aux valets. Cette fureur de burlesque était venue si avant, que les libraires ne voulaient rien qui ne portât ce nom, et que pour mieux débiter leur marchandise, ils appelaient ainsi tout ce qui était écrit en petits vers, d'où vient que dans la guerre de Paris, en 1649, on imprima une pièce très-sérieusement écrite, avec ce titre, qui fit justement horreur à ceux qui n'en lurent pas davantage : la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ en vers burlesques[2]. »

Au mépris du bon sens, le burlesque effronté
Trompa les yeux d'abord, plut par sa nouveauté;

[1] Parnasse réformé, p. 27.

[2] Histoire de l'Academie, par Pélisson.

Un nommé Picou travestit les deux premiers livres de l'Odys-

On ne vit plus en vers que pointes triviales,
Le Parnasse parla le langage des halles .
La licence à rimer alors n'eut plus de frein;
Apollon travesti devint un Tabarin[1].

Mais sans attendre le législateur du Parnasse, Scarron, dont l'esprit était supérieur à ses ouvrages, avait fait justice lui-même de cette poésie : « Je suis prêt à signer devant qui l'on voudra, écrit-il, que tout le papier que j'emploie à écrire est autant de papier gâté. Tous ces travestissements de livres, et de mon Virgile tout le premier, ne sont que de vraies sottises. Peut-être que les plus beaux esprits qui sont gagés (les académiciens) pour tenir notre langue saine et nette, y donneront ordre et que la punition du premier mauvais plaisant qui sera atteint et convaincu d'être burlesque relaps, et,

sée d'Homère, et y ajouta l'épître burlesque de Pénélope à Ulysse; Brébeuf, en 1655, travestit la Pharsale, qu'il avait sérieusement traduite auparavant. Dès l'année précédente avait paru l'Hippocrate dépaysé, sans compter plusieurs Virgile mis en vers français à la manière de Scarron. D'Assouci avait traduit aussi de la même manière l'Enlèvement de Proserpine de Claudien, et une partie des Métamorphoses d'Ovide, avec ce titre : Ovide en belle humeur. C'était quatorze ans après la mort de Scarron. D'Assouci s'intitulait : Empereur du burlesque, premier du nom. La Gazette de Loret, journal du temps, fut également écrite en vers burlesques.

[1] Boileau, Art poétique.

comme tel, condamné à travailler le reste de sa vie pour le Pont-Neuf, dissipera le fâcheux orage qui menace l'empire d'Apollon. Pour moi, je suis toujours prêt d'abjurer un style qui a gâté tout le monde; et, sans le commandement exprès d'une personne de condition qui a tout empire sur moi, je laisserais le Virgile à tous ceux qui en ont tant d'envie et me tiendrais à mon infructueuse charge de malade, qui n'est que trop capable d'exercer un homme entier[1]. »

Dans l'intervalle du Typhon et du Virgile, Scarron ayant fait un voyage au Mans (1646), où se trouvait alors une troupe de comédiens, conçut l'idée de son Roman comique[2], récit d'une suite d'aventures plaisantes arrivées à une troupe ambulante de comédiens de province, écrit avec un naturel agréable, quoique parfois un peu grossier, et peut-être le meilleur ouvrage de Scarron. Il travailla aussi pour le théâtre et lui fournit un assez

[1] Dédicace du Ve livre de l'Énéide travestie, à l'abbé Deslandes-Payen.

[2] Il le dédia au coadjuteur de Retz. « Au coadjuteur, c'est tout dire. Oui, monseigneur, votre nom seul porte avec soi tous les éloges.... Quand l'honneur que vous me faites de m'aimer, que vous m'avez témoigné par tant de bontés et tant de visites, ne porterait pas mon inclination à rechercher soigneusement les moyens de vous plaire, elle s'y porterait d'elle-même, etc. » (Épître dédicatoire.) Le Roman comique parut en 1651.

grand nombre de comédies. Mais le théâtre était encore dans un état voisin de la barbarie, en proie à un langage bas ou ampoulé, et chargé d'incidents dépourvus de vraisemblance et de décence.

Corneille lui-même avait erré longtemps dans ces routes obscures. Avant le Cid, il avait composé Mélite, Clitandre, la Galerie du palais; ce fut la Sophonisbe de Mairet, dit-on, qui lui révéla son génie. Mais le génie se fraye à lui-même ses voies; quand son heure est venue, la lumière se fait pour lui et il en éclaire le monde. En 1635, Corneille donna Médée et l'année suivante le Cid, véritable révolution dans le théâtre français.

La comédie n'était pas si avancée, quoique Corneille en eût indiqué aussi la voie dans le Menteur[1]. Elle ne consistait ordinairement que dans des farces grossières, sans intérêt, sans peinture de mœurs, sans caractère et sans conduite. Il n'en pouvait être autrement; la comédie attendait une société pour la peindre. Mais cette société originale et fortement caractérisée qui est l'élément nécessaire de la comédie, avait trouvé jusque-là un obstacle à son développement dans l'esprit de faction et dans l'imitation des mœurs étrangères. Elle se formait cependant, et son grand peintre

[1] La comédie du Menteur fut représentée en 1642.

allait paraître. Ce grand peintre ne devait pas être Scarron. Ses comédies sont tout aussi médiocres que celles de ses devanciers ; il en prenait ordinairement les sujets dans quelque pièce espagnole, selon l'usage, et les brochait ensuite en trois semaines. « Je ne fais plus d'autres vers que de comédie, écrit-il, parce que j'en tire ma principale subsistance ; c'est un malheureux travail qui n'est pas de grande utilité quand on y emploie beaucoup de temps, et qui ne donne guère de réputation quand on le fait à la hâte. » Cependant ses pièces eurent une grande vogue jusqu'à Molière ; elles offrent quelques scènes plaisantes, et il fut le créateur de quelques types, tels que les Jodelets ou valets poltrons et celui de Crispin qui est resté au théâtre [1].

Scarron fit ainsi métier de son esprit et vécut du produit de ses œuvres ; c'est ce qu'il appelait son *marquisat de Quinet*, du nom de Quinet son libraire, à qui il vendait ses livres ; mais il y joignait une industrie particulière pour en tirer plus de profit, c'était celle des dédicaces. Telle était sa réputation que

[1] Les principales pièces de Scarron sont : Jodelet maître et valet, 1645. — Les Boutades du capitaine Matamore, tirées du *Miles Gloriosus* de Plaute, première comédie, et en vers de quatre pieds sur la même rime. — Jodelet duelliste, 1646. — L'Heritier ridicule, 1649. — D. Joseph d'Arménie, 1653. — L'Écolier de Salamanque, 1654. — Le Gardien de soi-même, 1655. — Le Marquis ridicule, 1656.

princes, seigneurs, financiers, tous s'empressaient de mériter par leur libéralité une place dans ses ouvrages. Il ne faut pas lui en faire un reproche; cette espèce de mendicité poétique, dont, au reste, il se moque lui-même dans une plaisante dédicace à la petite chienne de sa sœur[1], était commune aux auteurs du temps : Corneille dédiait Horace au persécuteur du Cid et Cinna au financier Montauron.

Scarron avait d'autant plus besoin de secours qu'il avait recueilli dans sa maison ses deux sœurs du premier lit, aussi maltraitées que lui dans le règlement de la succession paternelle. L'une d'elles, Françoise, était fort jolie et devint la maîtresse du duc de Tresme, qui en eut un fils; Scarron l'appelait son neveu, et quand on lui demandait d'où venait ce neveu, car on savait que ses sœurs n'étaient pas mariées, il disait que c'était un neveu à la mode *du Marais*.

Mais ce qui le consola surtout, ce fut la société qui l'entoura et l'amitié que tout le monde eut pour lui. « Encore que je sois le plus inutile de tous les hommes, dit-il, quantité de personnes de condition et de mérite sont mes amis, ou font semblant de l'être[2]. »

On l'aimait pour son esprit et on l'aimait aussi

[1] Épître dédicatoire à très-honnête et très-divertissante chienne dame Guillemette, petite levrette de ma sœur.

[2] Lettre de Scarron, tome Ier, p. 27.

pour son caractère. Bon, serviable, fidèle en amitié, « il était agréable et divertissant en toutes choses, dit Segrais, même dans ses chagrins et dans ses colères[1]. »

L'amitié des uns et la curiosité des autres firent ainsi de sa maison un lieu de rassemblement et de passage pour la foule joyeuse, spirituelle et frivole.

Bien qu'il se prétendît logé à l'hôtel de l'*impécuniosité*, « il l'était fort convenablement, dit Segrais ; il avait un ameublement de damas jaune qui pouvait bien valoir cinq ou six mille livres ; toujours fort propre en ses habits et en ses meubles[2]. » Ses habits étaient de velours ; il faisait assez bonne chère, avait un bon fauteuil rembourré, avec une planchette pour écrire, et plusieurs domestiques, dont un lui servait de secrétaire.

Il réunissait fréquemment à sa table quelques amis, comme lui de bonne humeur et de bon appétit. « J'ai encore le dedans du corps si bon, écrivait-il dans une de ses lettres, que je bois de toutes sortes de liqueurs et mange toutes sortes de viandes avec aussi peu de retenue que feraient les plus grands gloutons[3]. »

[1] Segraisiana, p. 159.

[2] *Ibid.*, p. 127 et 128.

[3] Lettre à M. de Marigny. Les ouvrages de Scarron sont remplis de remercîments pour les envois qu'on lui faisait. Voy. les lettres à mademoiselle d'Hautefort, à mademoiselle d'Escars, au

Autour de lui se groupaient la plupart des gens de lettres du temps : Ménage, Pélisson, Scudéry, Benserade, Sarrazin son voisin et son ami particulier, le réjouissant et spirituel Marigny, un des plus célèbres chansonniers de la Fronde et l'émule de Scarron dans les mazarinades, Segrais, un des plus rangés et des plus décents de la compagnie, Saint-Pavin, Charleval, Faret, Saint-Amand, qui nous a laissé dans une ode à la solitude l'idée d'un talent pour la poésie descriptive, rare alors et qui s'accordait peu avec les habitudes de sa vie. Plusieurs de ces poëtes, au reste, n'étaient ni assez bien famés ni assez de mise pour se présenter à l'hôtel de Rambouillet. La plupart des auteurs menaient encore à cette époque une vie sans dignité, et leurs mœurs étaient misérables; joueurs, débauchés, parasites, ils avaient peine à quitter la vie de cabaret, ou se mettaient, comme nous l'avons dit, aux gages

maréchal d'Albret, au duc d'Elbeuf, etc. « Monseigneur, écrit-il à ce dernier, je sais bien ce que je dois à un grand prince comme vous, et je n'en abuserai jamais; mais il me serait impossible de ne vous écrire pas en tremblant, et de conserver mon enjouement dans une lettre qui commencerait par un monseigneur, suivi d'un demi-pied de distance. Trouvez donc bon qu'en billet, je vous rende mille grâces de l'honneur de votre souvenir, de tous les pâtés que vous m'avez jamais donnés, et du dernier que je viens de recevoir. L'ouverture s'en fera aujourd'hui entre MM. de Vivonne, de Matha, d'Elbène, de Châtillon et moi; nous y boirons votre santé avec emportement. »

des seigneurs et des gens riches. On le voit par la manière dont Chapelain lui-même, le plus important des beaux esprits d'alors, entrait au service de M. de Longueville. « Arnaud d'Antilly, dit Tallemant, ayant fait voir au duc de Longueville les deux premiers livres de la Pucelle, le duc en fut si charmé, qu'il voulut sur-le-champ *arrêter* M. Chapelain. Mais celui-ci était alors attaché au comte de Noailles, ambassadeur à Rome; il se dégage d'auprès de M. de Noailles et redevient disponible. M. de Longueville l'apprend, il se fait amener Chapelain, et après quelque contestation, tire un parchemin d'une cassette, demande à Chapelain son nom de baptême et l'y inscrit. Le poëte rentré chez lui trouve le brevet d'une pension de deux mille livres, sans être obligé à quoi que ce fût. »

Mais on voyait aussi chez Scarron les trois Villarceaux, le maréchal d'Albret, le duc de Vivonne, le marquis de Sévigné, le comte de Grammont, Mortemart, Coligny, Rincy, d'Elbène, son plus fidèle ami, Matha [1], l'un des héros des Mémoires de Grammont, Bautru, si connu par ses bons mots, La Sablière, le coadjuteur de Retz, M. de Servien, enfin une foule d'hommes de la meilleure compagnie : « Toutes les personnes de condition, dit-il, ont la curiosité de me voir et m'honorent de leurs

[1] Matha de Bourdeille.

visites, me dispensant de leur en rendre. » « Monseigneur, écrit-il à Fouquet, si j'avais le bonheur de me trouver près de vous (à Saint-Mandé), je vous dirais tout ce qui me viendrait à la tête, et vous réjouirais de tout l'enjouement que le ciel m'a donné, toutefois après vous en avoir demandé la permission, telle que me la donnait feu le cardinal de Lyon[1], et telle que je la prenais souvent sans la demander, avec le cardinal de Retz, quand il se couchait sur mon petit lit jaune pour y parler d'autre chose que de la Fronde. Je me puis vanter qu'entre ces deux éminences j'ai triomphé de la morgue et du sérieux que donne le chapeau de cardinal. Ils m'ont voulu faire croire, autrefois, qu'ils m'aimaient beaucoup, et vous pouvez après eux m'aimer un peu sans honte. »

Les femmes qui fréquentaient habituellement la maison de Scarron étaient en plus petit nombre, car il leur fallait pour cela une pudeur un peu aguerrie ; plus d'une dame respectable cependant y allait quelquefois[2], et d'ailleurs Scarron se faisait porter souvent chez la duchesse de Lesdiguières, chez la marquise de Villarceaux, la duchesse d'Aiguillon, mesdames de Fiesque, de Brienne, d'Es-

[1] Frère du cardinal de Richelieu.

[2] Épître à mademoiselle de Leuville, sur une visite que rendirent à Scarron madame de Villarceaux et madame de La Bazinière.

tissac, mesdemoiselles d'Hautefort, du Lude, de Saint-Mégrin, et autres qui aimaient à jouir de la gaieté de ce malade, réputé partout le plus réjouissant des causeurs.

Après la mort du marquis de Sévigné, tué en duel par le chevalier d'Albret[1], Scarron, qui était fort lié avec lui, envoya faire à madame de Sévigné son compliment de condoléance, en lui témoignant le regret de ne pouvoir, même en cette triste circonstance, la voir au moins une fois avant de mourir. Madame de Sévigné, reconnaissante, et peut-être flattée, car Scarron était alors à l'apogée de sa réputation, lui fit dire qu'elle irait elle-même le voir à son retour des Rochers, et qu'elle lui recommandait de ne pas mourir auparavant. C'est au sujet de cette visite promise que Scarron lui écrivit cette lettre : « Madame, j'ai vécu de régime le mieux que j'ai pu, pour obéir au commandement que vous m'aviez fait de ne mourir point que vous ne m'eussiez vu. Mais, madame, avec tout mon régime, je me sens tous les jours mourir d'impatience de vous voir.... Vous autres dames de prodigieux mérite, vous vous imaginez qu'il n'y a qu'à commander; nous autres malades, nous ne disposons pas ainsi de notre vie. Ne pourriez-vous pas changer le genre de mort?...

[1] Ce duel eut lieu le 13 janvier 1651.

Toutes ces morts d'impatience et d'amour ne sont plus à mon usage, encore moins à mon gré ; au reste, on ne peut éviter sa destinée, et de près ou de loin, vous m'auriez toujours fait mourir. Ce qui me console, c'est que si je vous avais vue, j'en serais mort bien plus cruellement. On dit que vous êtes une dangereuse dame, et que ceux qui ne vous regardent pas assez sobrement en sont bien malades, et ne la font guère longue. Je me tiens donc à la mort qu'il vous a plu de me donner, et je vous la pardonne de bon cœur. Adieu, madame, je meurs votre très-humble serviteur, et je prie Dieu que les divertissements que vous aurez en Bretagne ne soient point troublés par le remords d'avoir fait mourir un homme qui ne vous avait jamais rien fait.

Et du moins, souviens-toi, cruelle,
Si je meurs sans te voir,
Que ce n'est pas ma faute.

« La rime n'est pas trop bonne, mais à l'heure de la mort on songe à bien mourir plutôt qu'à bien rimer. »

Madame de Sévigné tint sa promesse, et alla voir Scarron aussitôt après son retour des Rochers, qui eut lieu le 19 novembre 1651[1].

[1] Gazette de Loret.

Telle était l'existence singulière de Scarron au milieu d'une société que cette existence même sert à peindre, et qui pendant les années joyeuses de la douce régence d'Anne d'Autriche, après la cour ennuyeuse de Louis XIII et le gouvernement rigoureux de Richelieu, se laissa emporter à une facilité de mœurs, à une liberté de paroles, à un goût passionné de conversation et de plaisir, qui lui donnent un aspect tout particulier, et dont la turbulente étourderie vint faire explosion aux premières étincelles de la Fronde.

Mais parmi tout ce beau monde qui entourait Scarron, sa protectrice la plus utile fut mademoiselle d'Hautefort, cette même Marie d'Hautefort, l'une des chastes passions de Louis XIII; demoiselle d'honneur d'Anne d'Autriche, et depuis sa dame d'atours et son amie, exilée par le cardinal de Richelieu à cause de son dévouement à sa maîtresse, puis rappelée avec joie et empressement par celle-ci, aussitôt qu'elle devint régente; mais écartée ensuite de nouveau, pour lui avoir parlé avec trop peu de ménagement de son attachement au cardinal Mazarin. Modèle de piété et de vertu, comme de grâce et de beauté, mademoiselle d'Hautefort était de ce petit nombre de femmes brillantes et irréprochables de l'école de l'hôtel de Rambouillet qui faisaient l'ornement du monde sans en contracter les

vices[1]. En 1646, elle épousa le maréchal de Schomberg[2], gouverneur de Metz, et ils s'y firent adorer tous deux par leur bonté et leurs bienfaits; aimant les lettres, soutenant les auteurs, et méritant l'honneur d'avoir protégé les débuts du jeune Bossuet, archidiacre de Metz, où son père était employé.

Mademoiselle d'Hautefort avait parlé de Scarron à la reine (1643), et donné à Sa Majesté envie de le voir. Scarron se fit porter au Louvre dans sa chaise grise, et après un moment de trouble, reprenant son originalité et sa gaieté ordinaires, il demanda à la reine la permission de la servir en qualité de son malade. La reine sourit, et Scarron prenant ce sourire pour un brevet, sollicita aussitôt, en sa nouvelle qualité, un logement au Louvre. C'était, disait-il, une belle occasion pour Sa Majesté de fonder un hôpital à peu de frais, puis-

[1] Madame sainte Hautefort
Qu'on estime partout si fort,
Également et belle et bonne,
Qui dans le ciel sera patronne
De toutes les dames d'atour.

[2] Épithalame, ou ce qu'il vous plaira, sur le mariage de M. le maréchal de Schomberg et de mademoiselle d'Hautefort, tome VIII, p. 152. Scarron recevait une pension de M. et madame de Schomberg. Mademoiselle d'Hautefort fut la seconde femme du maréchal de Schomberg, duc d'Halluyn, et n'en eut point d'enfants. La comtesse de Noailles lui avait succédé dans la charge de dame d'atour de la reine Anne d'Autriche.

qu'il avait à lui seul tous les maux qu'un hôpital renferme :

Scarron, par la grâce de Dieu,
Malade indigne de la reine,
Homme n'ayant ni feu ni lieu,
Mais bien du mal et de la peine,
Hôpital allant et venant,
Sur jambes d'autrui cheminant,
Des siennes n'ayant plus l'usage,
Souffrant beaucoup, dormant bien peu,
Et pourtant faisant par courage
Bonne mine et fort mauvais jeu,

Prie humblement Sa Majesté
De se remettre en la mémoire
Qu'au commencement de l'été,
Alors que la Cour devint noire,
Il fut son malade avoué,
Dont le Tout-Puissant soit loué;
Qu'on lui donna quelque espérance
D'avoir un petit logement,
Et tout aussitôt par avance
Qu'il en fit un remercîment.

Ce remercîment imprimé
Chez Toussaint Quinet le libraire,
Devrait bien être supprimé;
Mais, quelque effort qu'il ait pu faire,

Par tout Paris il a couru;
Chacun l'a dit, chacun l'a cru;
A force de l'entendre dire,
Il le croit lui-même quasi;
Vous-même, ô Reine qu'il admire,
Ne le croyez-vous point aussi?

Grande Reine, n'en croyez rien;
C'est croire faux comme hérésie;
Hélas! il s'en aperçoit bien,
Dont vainement il se soucie.
Chaque quartier, maître Arragon
Prend son argent comme un dragon;
Je suis malade de la Reine,
S'écrie-t-il tout rechigné;
Mais il veut avoir la main pleine
Tout aussitôt qu'il a signé.

Cependant ce malade exerce
Sa charge avec intégrité.
Pour servir Votre Majesté,
Depuis peu l'os la peau lui perce;
Tous les jours s'accroît son tourment,
Mais il le souffre gaiement;
Il fait sa gloire de sa peine,
Et l'on peut jurer sûrement
Qu'aucun officier de la Reine
Ne la sert si fidèlement.

Tout ce qu'il obtint, grâce à une pièce de vers qu'il appela *Estocade*, adressée au cardinal Mazarin (1645), ce fut une gratification qui, par la protection de M. de Souvré et du maréchal de Schomberg, se convertit bientôt en une pension de cinq cents écus. Il aurait bien désiré de la voir plus solidement établie sur quelque bénéfice, et pour prévenir l'objection tirée de sa vie peu ecclésiastique, il se bornait à demander un bénéfice simple, mais si simple, qu'il n'y eût qu'à croire en Dieu pour le desservir.

Ce fut encore l'amitié de mademoiselle d'Hautefort qui, plus puissante que ces vers, lui obtint ce bénéfice (1646) de l'évêque du Mans, prélat assez lettré pour goûter l'esprit de Scarron, et de mœurs assez faciles pour ne pas s'effaroucher d'un tel chanoine dans son chapitre.

On touchait alors à la folie de la Fronde (1648). La pension de Scarron, qui n'était pas fort régulièrement payée, cessa de l'être tout à fait quand les troubles survinrent, et Scarron, qui avait été d'abord *mazarin*, ne le fut plus sitôt que sa pension lui manqua.

Il était d'ailleurs le poëte-né de cette guerre bouffonne, où les femmes, les magistrats, les généraux, les abbés, les seigneurs, le peuple et les bourgeois, s'agitèrent pêle-mêle dans le même tourbillon, car tout le monde eut un rôle dans

cette vive comédie qui interrompt tout à coup l'histoire sérieuse et qui dura quatre ans. Cette singulière guerre civile, moitié pour rire, moitié pour tout de bon, représente bien au fond l'ancienne lutte depuis longtemps existante entre les diverses forces sociales qui, bien qu'avec une puissance inégale, tendaient à dominer dans l'État, la royauté, les grands et la bourgeoisie avec les parlements à sa tête; mais personne ne s'en rendait compte bien clairement. A peine quelques paroles hardies dans les pamphlets, ou quelques idées de réforme politique, produites par le parlement, se firent-elles jour; elles s'oublièrent promptement. Aucune pensée grave, aucune passion forte n'anima réellement ce peuple qui paraissait si ému, et la Fronde du parlement s'absorba bientôt dans la Fronde des princes qui ne fut qu'un grand jeu d'ambitions personnelles, au milieu d'une foule d'intrigues politiques et galantes, de trahisons et de changements de partis, de fêtes et de combats, de travestissements et d'émeutes, où la révolte ne savait pas garder son sérieux, où le ridicule avait pris la place de la haine, et où l'amour se mettait au service de la sédition. On ne voyait pas davantage les véritables maux qui en étaient la suite : nos premiers succès militaires commencés à Nordlingue et à Rocroy, interrompus; la grande politique de Richelieu, près d'atteindre ses ré-

sultats, arrêtée; le pillage des provinces, la ruine des finances, le désordre dans tout le royaume, les Pays-Bas nous échappant au moment où nous allions les conquérir, nos frontières ouvertes aux Espagnols, enfin la puissance de la France retardée de dix ans. Tout était étouffé sous les rires et sous les chansons.

Les auteurs du temps eurent une part active à tous ces troubles, par les libelles dont on inonda la France, et dont nous avons peine aujourd'hui à concevoir la hardiesse et la grossièreté.

La maison de Scarron, entre autres, fut un des principaux centres où se réunissaient les frondeurs. Le coadjuteur, qui recrutait des séditieux parmi le petit peuple et les bourgeois, y venait souvent et y menait ses amis. On y voyait ceux de M. le prince, on y débitait des nouvelles, on y lisait et on y faisait des pamphlets; on maudissait sur tous les tons le Mazarin, ce favori étranger, seule cause de cette tempête; car l'amour et le respect de la royauté demeuraient intacts dans les cœurs; mais la royauté était comme voilée, et la nation, en son absence, se jetait dans une espèce de saturnale qui cessa tout à coup quand la divinité reparut.

Scarron eut la gloire de faire la première Mazarinade; ce privilége lui revenait de droit. Ce fut la seule pièce, dit-on, dont Mazarin se sentit offensé; et il y avait de quoi, car sa violence et son cynisme

ne permettent pas d'en rien citer ici; Scarron toutefois ne l'avait pas publiée sous son nom.

La cour cependant avait aussi ses écrivains, quoique les plus nombreux et les plus piquants fussent, comme on le pense bien, du côté de la Fronde. Parmi les premiers, figurait un certain Cyrano de Bergerac, jeune poëte récemment arrivé du Périgord, vaillant, spirituel, débauché, et tout poëte qu'il était, véritable capitan matamore, tel que nous en voyons aujourd'hui sur la scène, mais tel qu'on en voyait alors partout : les reins cambrés, le feutre à longs poils sur l'oreille, et se frisant la moustache en vous regardant de travers. Il avait des duels à tout bout de champ.

Comme il ne pouvait appeler Scarron sur le pré, il le prit à partie dans une épître virulente, où il l'offrait aux frondeurs comme un terrible exemple de la juste vengeance du ciel contre la rébellion : « Peuple séditieux, dit-il, accourez pour voir un spectacle digne de la justice de Dieu; c'est l'épouvantable Scarron qui vous est donné pour exemple de la peine que souffriront aux enfers les ingrats, les traîtres, et les calomniateurs de leurs princes. Venez, écrivains burlesques, voir un hôpital tout entier dans le corps de votre Apollon; un tel spectacle ne vous excite-t-il pas à la pénitence? Admirez combien sont grands les desseins de la Providence; elle connaissait l'ingratitude des Pari-

siens envers leur roi, qui devait éclater en mil six cent quarante-neuf; mais ne souhaitant pas tant de victimes, elle a fait naître, quarante ans auparavant, un homme assez ingrat pour expier lui seul tous les fléaux qu'une ville entière avait mérités. » On ne sait si Scarron répondit à cette harangue, mais la Fronde s'éteignit bientôt, et Scarron se garda bien de s'en faire le martyr.

Nous pourrions, sans sortir de notre sujet, nous complaire à raconter cette étrange guerre civile, qui ne semble avoir été qu'une affaire de société. Elle cachait pourtant sous sa frivolité un fait important de notre histoire, le stérile et dernier effort en France de la puissance seigneuriale expirante. Ce point de vue arrête l'esprit malgré lui, et le jette tout à coup dans des réflexions sérieuses, au milieu d'un spectacle qui ne semble fait que pour le divertir.

Il faut le reconnaître, l'aristocratie française a toujours manqué de l'esprit politique qui eût pu asseoir, d'une manière durable, son empire sur la nation; différente en cela de l'aristocratie anglaise, qui a su s'identifier davantage avec son pays, et parvenir ainsi à le gouverner.

On en trouverait la raison dans la situation même des deux contrées; car l'île anglaise n'avait ni à conquérir, ni à défendre ses frontières; et on conçoit qu'en France l'aristocratie ait dû être une aristocratie militaire avant tout; elle fut ce qu'est

la nation elle-même dans son génie natif, bien plus guerrière que politique; mais on peut assigner encore d'autres causes à cette différence.

Quoique ayant le même point de départ, celui de la conquête, ces deux aristocraties que l'on compare souvent, ont suivi, dès l'origine, deux routes opposées; de là leurs destinées contraires. L'aristocratie féodale normande débarqua en Angleterre sous la bannière de Guillaume, qui lui distribua les dépouilles des vaincus. Mais, par une profonde politique, il divisa le territoire en une multitude de fiefs épars, et pour prévenir l'indépendance de ceux qu'il enrichit le plus, il eut soin de disperser leurs domaines en plusieurs comtés[1].

Lui-même se fit une large part dans la conquête[2]; et en se réservant des droits fort étendus sur ses domaines, sans cesse accrus par des confiscations sur les Saxons rebelles, de même qu'en exigeant le serment direct de ses vassaux médiats, pour atténuer un des effets du système féodal dont il avait reconnu l'abus, il se donna un revenu considérable,

[1] Le territoire fut divisé en soixante mille deux cent quinze fiefs de chevaliers, qui tous prêtèrent serment de fidélité au roi. — Voy. Essais sur l'histoire de France, par M. Guizot, VIe essai : De l'origine du système représentatif en Angleterre. In-8°, 1824.

[2] Ses domaines comprirent mille quatre cent soixante-deux terres ou manoirs, et les principales villes du royaume.

un pouvoir indépendant, et même un corps de troupes soldées, ce qui ne se voyait alors nulle part.

C'est ainsi que la royauté, en Angleterre, se trouva forte en naissant; aucun de ses vassaux ne fut par lui-même assez puissant pour lui tenir tête. Les plus grands demeurèrent, vis-à-vis d'elle, dans la condition de sujets, et l'on pouvait déjà prévoir que son joug deviendrait bientôt tyrannique.

De là la nécessité, pour l'aristocratie, de se rallier et de se défendre en commun. Elle avait déjà eu besoin de recourir à ce moyen contre les Saxons, ces anciens conquérants de la même île, vaincus, mais toujours redoutables, et supportant impatiemment la servitude. Lors donc que les barons normands se virent hors d'état de résister individuellement à la royauté, au lieu de rester dispersés et isolés dans la hiérarchie féodale, ils se coalisèrent.

Mais ce ne fut pas tout; ils reconnurent qu'il fallait appeler le peuple à leur aide, car ils n'étaient pas assez forts pour imposer en même temps aux rois leur liberté, et aux peuples leur tyrannie; et dès leur première conquête, qui fut la grande charte arrachée au roi Jean, ils stipulèrent pour la nation entière, et ils n'agirent presque jamais autrement.

Toute la destinée de l'aristocratie anglaise est là, c'est-à-dire dans la nécessité où se trouva cette

aristocratie de se liguer et de s'appuyer sur la nation pour résister au souverain; et en se faisant la protectrice des intérêts populaires, elle fonda sa puissance sur les mœurs mêmes du pays.

On peut après cela suivre le travail continu par lequel son pouvoir se développa et s'accrut. D'abord les seuls vassaux immédiats ou *grands barons* furent convoqués en personne pour traiter les affaires publiques, les vassaux médiats ne l'étant que par députation. Ces derniers, appelés *chevaliers de comté*, resserrèrent alors leur existence politique dans les provinces, où ils partagèrent les fonctions administratives et judiciaires avec les francs tenanciers, c'est-à-dire avec les vassaux des seigneurs, et formèrent avec eux une classe qui servit d'anneau entre les grands barons et le peuple. Bientôt les bourgs et les cités se virent appelés à leur tour pour traiter des avances d'argent à faire au gouvernement; mais leurs députés ne formèrent point d'assemblée distincte, et ne prirent même aucune part aux discussions politiques. Peu à peu ces députés des bourgs et des villes et les chevaliers de comté, rapprochés par l'analogie d'élection et d'intérêts qui existait entre eux, contractèrent l'habitude de se réunir pour se concerter, et finirent par former la deuxième chambre, à laquelle les chevaliers de comté, par leur influence, conservèrent un caractère fortement aristocratique;

de telle sorte que, dans la chambre des lords, se fit l'alliance de la haute aristocratie et du trône, et dans la chambre des communes, l'alliance de l'aristocratie moyenne et du peuple; mais l'aristocratie resta le pouvoir dominant. C'est ainsi qu'après avoir passé par des phases diverses et avoir été souvent éclipsée, cette aristocratie a recueilli à la fin le fruit de cette constitution, l'œuvre des siècles, où dès le principe se trouva déposé le germe de sa puissance. Cette puissance vint de ce qu'elle forma un corps collectif et national, qui fut moins une caste qu'une magistrature politique, et qui, par son alliance avec le peuple, devait à la fin l'emporter sur la royauté et lui dicter des lois.

En France, au contraire, la grande aristocratie se trouva, dès le commencement, par l'importance de ses domaines et par sa propre origine, l'égale du souverain; car, à la chute des Carlovingiens, après le vaste empire de Charlemagne, qui ne fut alors qu'un grand accident historique, la royauté barbare avait été remplacée par la royauté féodale, titre purement nominal, qui mit des siècles à redevenir un pouvoir. Cette aristocratie n'avait pas non plus à redouter le ressentiment des indigènes, que le joug romain avait depuis longtemps façonnés à la servitude. D'aucun côté elle n'était assez menacée pour qu'il lui fût nécessaire d'être prévoyante. Aussi n'eut-elle besoin que d'elle-même pour main-

tenir sa puissance; toute la hiérarchie féodale s'enrôla sous elle dans cet esprit, et conserva comme elle le caractère de caste, agissant constamment dans un intérêt personnel et isolé. Elle ne fut donc obligée ni de s'appuyer sur le peuple, ni même de former un corps organisé. Chaque seigneur se tint enfermé dans sa fierté et dans sa puissance, et après avoir fait trembler le souverain, se fit vaincre par lui à son tour. Ici c'est la royauté qui, voulant se rendre maîtresse, sentit la nécessité de s'unir avec le peuple, et qui le protégea, et l'affranchit peu à peu, pour s'agrandir avec son aide, et redevenir royauté de fait aussi bien que de droit dans toute l'étendue du royaume.

C'est alors que l'on vit commencer un long et continuel travail, en sens inverse de celui qui s'opérait en Angleterre : la formation et l'accroissement d'une nation, en quelque sorte nouvelle, sous la protection de la royauté contre l'aristocratie, qui fut l'adversaire commun.

De là la renaissance des libertés municipales, la création des communes, la concession des chartes particulières, la souveraineté de la justice peu à peu reconquise sur les seigneurs, l'envahissement des seigneuries par les officiers royaux, la formation de la classe bourgeoise, la grande part qu'on lui donna dans l'administration, celle même qu'elle eut dans les conseils de la couronne, l'importance

des légistes et des officiers de justice et de finance, le plus souvent pris dans son sein; sa présence enfin aux états généraux, où elle se montra quelquefois redoutable par les idées de réforme les plus hardies : tels furent les moyens par lesquels, après une lutte opiniâtre où le peuple et la royauté s'entendaient, sans se le dire, celle-ci battit en brèche l'aristocratie, et reconquit sur elle prérogatives et territoire. Mais secondant l'esprit de civilisation plutôt que l'esprit de liberté, novatrice avec lenteur et avec la prétention de pourvoir à tout par elle-même, mettant surtout ses soins à ne pas élever une force nouvelle à côté de celle qu'elle abattait, c'est à son profit que la royauté détrôna l'aristocratie, et, restée seule en face de la nation, elle fut la plus forte, et parvint au faîte de sa puissance.

Nous ne parcourrons point les diverses phases à travers lesquelles la grande aristocratie vit successivement diminuer la sienne. Mais au commencement du XVIIe siècle, lorsque Henri IV fut mort, elle prétendit encore, sous un roi qui s'effaça dans l'ombre, et sous deux régences faibles et agitées, que c'était à elle à gouverner l'État. L'antique féodalité, cette fédération des nobles propriétaires de la terre, liés entre eux par des devoirs mutuels et par l'obligation du service militaire n'existait plus comme autrefois. Aucun seigneur n'aurait refusé en principe l'obéissance au roi. Mais, à la

faveur des troubles et des guerres civiles, il s'était formé une sorte de féodalité nouvelle, composée principalement des princes apanagés, des gouverneurs de provinces, et des favoris enrichis des dons de la couronne, puis des nombreux gouverneurs de villes et de châteaux forts, tous si fermement établis dans leurs gouvernements, que le roi n'aurait pu les leur reprendre, au moins sans les leur racheter; y levant les impôts à leur profit, et soutenus par les habitants, qui, dépendant d'eux, suivaient leur parti.

Cette aristocratie puissante, sous prétexte de limiter l'autorité royale et de réformer l'État, voulait fonder le gouvernement des grands. Mais elle se trouva en face d'un homme qui semblait né pour la soumettre. La France, en présence de l'Espagne, qui l'enveloppait de toutes parts, de l'Allemagne, si compacte alors sous la maison d'Autriche, des réformés qui ne rêvaient qu'une fédération républicaine, de ces gouverneurs de provinces qui ne songeaient qu'à consolider leur pouvoir, des soulèvements perpétuels qui épuisaient l'État par la guerre intérieure, et le ruinaient par le prix que coûtait la paix, la France éprouvait le besoin pressant de l'unité politique et de la centralisation du pouvoir; son existence et sa grandeur étaient à ce prix. L'aristocratie, sans liens politiques avec la nation, et de plus sans accord dans son action, se

trouvait incapable de fonder cette unité. Richelieu la prépara, et Louis XIV l'accomplit. Dès lors, l'aristocratie fut définitivement vaincue et politiquement annulée au profit de la royauté toute-puissante. Ce fut sa destinée plus que sa faute : on ne se dégage pas des voies où les siècles vous ont engagé. Mais, si elle manqua sans retour l'œuvre politique que l'aristocratie anglaise consomma chez elle, elle jeta sur notre histoire, par la valeur de ses armes, un éclat qui suffit à l'immortaliser. Elle se voua à la guerre, et se chargea de mourir toutes les fois qu'il le fallait pour la défense ou l'agrandissement de la patrie. Elle mit sa gloire dans son dévouement à la conservation du territoire et dans la part qu'elle prit à la formation du royaume, tantôt reculant ses limites par son épée, et marquant nos nouvelles frontières à la trace de son sang, tantôt périssant presque tout entière dans les champs de Poitiers ou d'Azincourt, plutôt que de céder le sol français à l'étranger, tantôt le chassant pied à pied, de forts en forts, de châteaux en châteaux, jusqu'à ce qu'elle eût délivré le pays de sa présence. La France lui doit le sol qu'elle couvre aujourd'hui de ses richesses. Cet esprit militaire se perpétua dans la noblesse française, et il en fut le caractère distinctif. Toujours prête à voler sous les drapeaux, à tout quitter pour la gloire, à se ruiner pour le service de l'État, on la retrouve telle jusque dans les derniers

temps, soit qu'intrépide et magnanime elle repousse les Anglais à Fontenoy, soit qu'elle se retire dans ses manoirs, contente et fière, avec la croix de Saint-Louis et un pourpoint râpé.

Mais l'existence indépendante et souveraine qu'elle eut en France, dans l'origine, lui laissa longtemps une position et une attitude que l'aristocratie anglaise n'avait pas. Le duc de Rohan, dans ses voyages, fut surpris de la position inférieure de celle-ci. « Elle paye l'impôt, dit-il avec surprise, et n'est pas maîtresse de ses vassaux, comme nous le sommes chez nous. » En France, l'aristocratie avait un sentiment de fierté et d'indépendance, une habitude de patronage et de clientèle, une conscience de sa supériorité et de ses priviléges, enfin une certaine grandeur de mœurs et un goût d'aventures et de périls qui lui donnent un grand relief dans nos annales, et dont le dernier effort tumultueux vint expirer à la Fronde. Les deux pays que nous comparons se trouvaient alors tous deux à une époque critique, et arrivaient presqu'en même temps au dénoûment du long travail qui s'était fait chez eux en sens contraire. Mais au milieu de l'espèce de comédie qui se donnait ici, nous ne nous apercevions pas de la terrible tragédie qui, sous Charles Ier, se jouait à nos portes; « et pendant que l'Angleterre passait à la liberté avec un front sévère, la France courait

au despotisme en riant[1]. » La Fronde ne fut en effet autre chose qu'une dernière journée accordée à l'ambition des grands; après quoi tout mouvement s'arrête, les ambitions se taisent, les prétentions abdiquent, et au signal donné par le grand roi, chacun vient prendre son rang en silence, pour marcher en ordre dans ce beau cortége, à la tête duquel, imposant et magnifique, le monarque s'avance au milieu du siècle, faisant l'admiration des contemporains et celle de la postérité.

[1] Chateaubriand, Etudes historiques.

CHAPITRE V.

MADEMOISELLE D'AUBIGNÉ ÉPOUSE SCARRON.

1650-1660.

Le retour du roi dans Paris (octobre 1652) avait dispersé toute la société de la Fronde. Gaston d'Orléans était à Blois avec sa cour, Mademoiselle à Saint-Fargeau avec ses dames, le prince de Condé réfugié dans le camp espagnol, le cardinal de Retz prisonnier à Nantes. Les duchesses de Châtillon, de Montbason, de Longueville, MM. de La Rochefoucauld, de Rohan, de Beaufort, les principaux frondeurs et beaucoup de leurs agents étaient exilés de la capitale ou s'y cachaient craignant de l'être. Scarron seul était resté, comme jadis, immobile dans sa chaise, faisant les honneurs de sa maison et de son esprit aux seigneurs royalistes, tout comme auparavant aux seigneurs du parti opposé. Il y avait même cette différence qu'on rencontrait chez lui, beaucoup plus qu'autrefois, des femmes d'un assez haut rang et d'une vertu reconnue.

C'est qu'il s'était fait un grand changement dans la maison du poëte. Au plus fort de la seconde guerre de Paris, alors que se livrait ce combat san-

glant du faubourg Saint-Antoine, où Mademoiselle fit tirer le canon de la Bastille qui tua son mari[1], comme le dit le cardinal Mazarin, vers le commencement enfin du mois de juin 1652, Scarron, à l'étonnement de tout le monde, s'était marié[2]. Mademoiselle d'Aubigné, âgée de dix-sept ans, éclatante de fraîcheur et de beauté, toute parée de pudeur et d'innocence, était devenue la femme du poëte paralytique et bouffon que nous avons dépeint.

Un certain commandeur de Poincy, guéri de la goutte par le climat de la Martinique, avait inspiré à Scarron le désir d'aller essayer des climats coloniaux. La France n'avait point encore de colonies. Ce fut au gouvernement de Louis XIV qu'elle les dut plus tard, comme tous les autres accroissements de sa grandeur. En Amérique, les Antilles, Saint-Domingue, la Guyane, et surtout la Louisiane et le Canada; en Afrique, le Sénégal, et l'île de Madagascar; dans l'Inde, Pondichéry, Surate, et quelques autres comptoirs, tels furent les établissements que Louis XIV créa, admirablement dispersés sur les mers pour y assurer

[1] Mademoiselle se berçait toujours de l'espoir d'epouser Louis XIV, qui avait onze ans de moins qu'elle, et on l'entretenait dans cette idée, mais il n'en fut jamais sérieusement question.

[2] Voy. la Gazette de Loret du 15 juin.

le développement de notre marine et de notre commerce. Avant cette époque, cependant, quelques compagnies avaient déjà tenté, quoique inutilement, d'en fonder plusieurs sur divers points, et vers l'année 1651, une de ces compagnies éphémères s'était formée pour exploiter celui de Cayenne, que quelques négociants de Rouen avaient commencé en 1643. Sept à huit cents individus s'étaient réunis à Paris pour s'y transporter; il était de mode de prendre des actions dans cette compagnie, et non-seulement Scarron y avait placé une somme de trois mille livres, mais, se flattant de l'espoir de retrouver la santé dans ces climats nouveaux, il s'était décidé à s'embarquer. « Mon chien de destin, écrit-il à Sarrazin, m'emmène dans un mois aux Indes occidentales. Je me suis mis pour mille écus dans la nouvelle compagnie, qui va faire une colonie à trois degrés de la ligne, sur les bords de l'Orillane et de l'Orénoque. Adieu, France! adieu, Paris! adieu, tigresses déguisées en anges! adieu, Ménage, Sarrazin, Marigny! Je renonce aux vers burlesques, aux romans comiques et aux comédies, pour aller dans un pays où il n'y aura ni faux béats, ni filous de dévotion, ni inquisition, ni hiver qui m'assassine, ni fluxion qui m'estropie, ni guerre qui me fasse mourir de faim. »

Il devait emmener avec lui son ami Segrais et

une femme, Céleste de Palaiseau, fille bien née, qu'il avait séduite dans sa jeunesse et qui ensuite s'était faite religieuse. Son couvent ayant été supprimé à cause de ses dettes, Scarron l'avait recueillie chez lui et s'était chargé généreusement de son existence[1].

Il n'était pas jusqu'à la célèbre Ninon, qui, menacée d'être enfermée pour je ne sais quelle aventure, n'eut aussi un instant l'idée de s'expatrier, au grand désespoir de ses adorateurs. Un premier embarquement eut lieu vers la mi-mai 1652; mais cette nouvelle tentative de colonisation n'ayant pas eu plus de succès que les précédentes, Scarron abandonna son projet.

« Vers ce temps-là, nous apprend Segrais, mademoiselle d'Aubigné, revenue nouvellement d'Amérique avec sa mère, demeurait vis-à-vis la maison de Scarron[2]. » Il se peut que le désir d'obtenir des renseignements sur l'Amérique ait fait souhaiter à Scarron de connaître madame d'Aubigné, ou que le voisinage ait attiré celle-ci dans une maison où elle pouvait facilement trouver des protecteurs. Quoi qu'il en soit, madame de Neuillant, qui allait quelquefois chez Scarron, l'y conduisit, et y présenta en même temps mademoiselle d'Aubigné,

[1] Voy. Gazette de Loret, lettre du 31 décembre 1651.
[2] Segraisiana.

âgée de quatorze ou quinze ans, déjà belle, mais timide, et qui se mit à pleurer en entrant, embarrassée de sa robe trop courte et de sa toilette un peu provinciale. Sa jeunesse et son embarras touchèrent tout le monde, et particulièrement Scarron. Mais la présence de cette jeune fille candide et modeste ne fut qu'une apparition au milieu de cette foule joyeuse et turbulente, car madame d'Aubigné retourna bientôt en Poitou, après avoir terminé, moyennant une modique pension de deux cents livres, les procès qu'elle avait avec sa famille, et au bout de peu de temps elle y mourut. Mademoiselle d'Aubigné demeura seule alors, sans famille, presque sans ressource, vivant solitaire à Niort dans une petite chambre, car madame de Villette était morte aussi, et il ne lui restait que madame de Neuillant : c'était à peu près être privée de tout. Son frère aîné n'existait plus ; son second frère, Charles, avait été placé dans les pages, chez M. de Parabère; elle se trouva donc de nouveau à la charge de madame de Neuillant, qui ne le lui fit que trop sentir. « Elle fut chez madame de Neuillant, dit Tallemant, qui, quoique sa parente, la laissait toute nue par avarice. » On ne l'avait cependant pas oubliée à Paris, où elle avait laissé plusieurs amies de son âge qui s'intéressaient vivement à son sort ; elle avait surtout inspiré un tendre attachement à une demoiselle

de Saint-Hermant, qui lui donna de douces consolations au moment de la perte de sa mère, et qui reçut d'elle cette réponse :

De Niort, 1650.

« Mademoiselle, vous m'écrivez des choses trop flatteuses, et vous me traitez, peu s'en faut, comme si j'étais d'un sexe différent du vôtre. Je suis bien plus flattée de vos louanges que de celles de M. de M***[1]; il m'en donne avec plus de passion, mais pas avec autant de tendresse; aussi me méfierais-je bien d'un amant qui saurait entrer dans mon cœur avec la même adresse que vous y entrez. Je ne regretterais point Paris si vous n'y étiez pas; vous effacez tout ce qui m'y a plu; je n'oublierai jamais les larmes que vous avez versées avec moi, et toutes les fois que j'y pense j'en verse encore. Je m'assieds avec un plaisir toujours nouveau sur cette chaise que vous avez travaillée de vos mains, et quand je veux écrire, je ne suis contente ni de mes expressions ni de mes pensées, si je ne me sers pas de vos plumes et de votre papier. Je vous prie, mademoiselle, de me dispenser de vous l'envoyer tout écrit; je n'ai ni assez de courage ni assez d'esprit pour cela; je vous en promets la moitié, et vous aurez le reste quand j'aurai autant d'esprit que

[1] Vraisemblablement le chevalier de Méré.

M. Scarron. J'aime bien mademoiselle de Neuillant; je vous prie de le lui dire et de la remercier du service qu'elle m'a rendu en me donnant en vous une amie qui me consolerait de la perte de ma mère, si quelque chose pouvait m'en consoler. »

Scarron vit cette lettre; il fut frappé de tant de tact et d'esprit chez cette jeune personne qui, dès le premier jour, l'avait intéressé; il voulut à son tour lui écrire :

« Mademoiselle, je m'étais toujours bien douté que cette petite fille que je vis entrer il y a six mois dans ma chambre avec une robe trop courte, et qui se mit à pleurer je ne sais pas bien pourquoi, était aussi spirituelle qu'elle en avait la mine. La lettre que vous avez écrite à mademoiselle de Saint-Hermant est si pleine d'esprit, que je suis mécontent du mien de ne m'avoir pas fait connaître assez tôt tout le mérite du vôtre. Pour vous dire vrai, je n'aurais jamais cru que dans les îles de l'Amérique, ou chez les religieuses de Niort, on apprît à faire de belles lettres, et je ne puis bien m'imaginer pour quelle raison vous avez apporté autant de soin à cacher votre esprit que chacun en a de montrer le sien. A cette heure que vous êtes découverte, vous ne devez point faire difficulté de m'écrire aussi bien qu'à mademoiselle de Saint-Hermant. Je ferai tout ce que je pourrai pour faire une aussi bonne lettre que la vôtre, et vous aurez le plaisir

de voir qu'il s'en faut beaucoup que j'aie autant d'esprit que vous; tel que je suis, je serai toute ma vie, etc. »

Mademoiselle d'Aubigné fut ramenée à Paris par madame de Neuillant, qui la conduisit dans ses sociétés ordinaires, soit pour la former, soit pour la produire, et la mena de nouveau chez Scarron. Madame de Neuillant se parait en public de sa beauté naissante, et dans le particulier lui faisait sentir tout ce que la dépendance a de cruel. Le chevalier de Méré, bel esprit du temps, qui s'était érigé en arbitre des bienséances et du bel air, avait demandé à madame de Neuillant la permission de cultiver les heureuses dispositions de mademoiselle d'Aubigné, qu'il avait connue à Niort. Il avait donné les mêmes soins à madame de Clérembault et à la duchesse de Lesdiguières, qui lui avait dit : *Je veux avoir de l'esprit,* et à laquelle il avait répondu : *Eh bien! madame, vous en aurez.*

Méré, qui dans le monde prenait rang entre les courtisans et les auteurs, était un demi-savant et un demi-littérateur pédant, fat et compassé, qui se croyait plus d'esprit que Voiture, parce qu'il en avait fait quelques critiques judicieuses, et qui écrivait à Pascal : « Vous savez que j'ai découvert dans les mathématiques des choses si rares, que les plus savants des anciens n'en ont jamais rien dit, et desquelles les meilleurs mathématiciens de

l'Europe ont été surpris[1], » et de là il prenait sujet de le traiter en petit écolier à renvoyer à l'école. Madame de Sévigné, qu'il avait aussi poursuivie de ses déclarations, car il avait la prétention des bonnes fortunes, disait de son style apprêté, que « c'était un chien de style. » Il donna néanmoins des leçons à mademoiselle d'Aubigné, et s'en vanta plus tard, en s'attribuant le mérite de son esprit. Il composait à son usage des dialogues et des contes que mademoiselle d'Aubigné avait grand soin de laisser de côté quand il était parti, pour retourner à son Plutarque. Elle échappa heureusement au goût affecté de son maître, mais lui ne put échapper à l'empire qu'exerçaient déjà ses jeunes attraits. Il devint amoureux de son élève, comme Ménage l'avait été de la sienne, Marie de Rabutin-Chantal, devenue depuis marquise de Sévigné; l'un et l'autre avec aussi peu de succès.

Les grâces de mademoiselle d'Aubigné croissaient avec ses années, et ses charmes attiraient partout les regards; mais elle avait déjà une réserve et une dignité naturelles qui protégeaient son âge et sa beauté, et forçaient tout le monde à ne l'approcher qu'avec respect. Les malheurs de sa famille, les vicissitudes de sa vie à peine com-

[1] Lettres du chevalier de Méré, tome Ier, page 110; édition de 1602.

mencée, et l'incertitude de son avenir, avaient hâté pour elle le temps de la maturité et de la réflexion, et jeté comme une teinte de gravité sur sa jeunesse, qui y trouvait une défense de plus. Elle semblait ignorer qu'elle fût belle, et ne paraissait occupée que de son chagrin. M. de Méré lui écrivait de Niort après qu'elle fut partie pour Paris avec madame de Neuillant : « Je n'ose vous écrire, mademoiselle, quoique vous m'ayez fait la grâce de me le permettre, et que ce ne soit pas la première fois que j'aie pris cette liberté ; j'étais bien plus hardi dans un temps que j'avais moins l'honneur de vous connaître, mais je trouve que plus je vous ai vue plus vous m'avez inspiré de respect. Je crois que si vous n'étiez que la plus belle et la plus agréable personne du monde, je vous dirais librement tout ce qui me viendrait dans la fantaisie, mais vous avez tant d'autres qualités de plus haut prix, que lorsqu'on vous écrit ou qu'on vous parle, il est bien mal aisé de ne pas vous craindre. Depuis que je vous ai quittée, je n'ai rien vu de noble, de galant, ni de bon air ; même quand il m'arrive de tourner ma pensée à ces dames chez qui j'allais quelquefois, je ne songe aux plus accomplies que pour vous mettre au-dessus d'elles ; encore que vous les effaciez et soyez l'admiration de Paris et des mieux faits de la cour, il est pourtant vrai, mademoiselle, que c'est dans mon esprit que vous

conservez tous vos avantages ; mais est-il possible, mademoiselle, qu'avec tant de raison d'aimer le monde et la vie, il arrive pourtant que vous ne laissez pas quelquefois d'être bien sombre et d'avoir de tristes pensées? Je vous ai souvent vue en cet état, et vous me faisiez souvenir de ces temps bas qu'on aime quelquefois mieux que les plus brillants jours de l'été[1]. »

M. de Méré prôna mademoiselle d'Aubigné dans le monde, et l'annonça partout comme un prodige de sagesse et d'esprit. Sa réputation d'ailleurs se faisait d'elle-même ; elle commençait à parler davantage, et sa raison précoce frappait tous ceux qui l'approchaient, intéressés déjà par ce qu'on savait de son histoire. On contait diversement les aventures de la jeune orpheline ; on la croyait née en Amérique, et par cette raison on ne la désignait que sous le nom de la *Belle Indienne*. « Usez-en avec moi sans façon et sans rien déguiser, écrivait madame de Lesdiguières à M. de Méré, comme vous en usiez avec cette jeune Indienne que vous me fîtes voir, qui me plut tant, et que j'aimai du moment que je la vis ; vous me ferez plaisir de me donner de ses nouvelles[2]. »

Scarron, de son côté, naturellement bon, fut

[1] Lettres du chevalier de Méré, tome Ier, page 206.
[2] *Ibid.*, tome II, page 509.

touché de la triste position de sa jolie voisine et de ce qu'elle avait à souffrir des duretés de madame de Neuillant. Il n'hésita pas un jour à lui en parler, et lui offrit, pour s'en affranchir et entrer dans un couvent, une somme d'argent qu'elle refusa. Puis, dans le dessein où il était toujours d'aller en Amérique, il en vint à songer à l'avantage de s'associer une compagne qui pourrait si agréablement adoucir ses maux; il se familiarisa avec cette pensée, et il aborda ainsi peu à peu l'idée du mariage, tout étrange qu'elle fût pour lui, en avouant que de sa part, « c'était une bien grande licence poétique. »

« Le mauvais état des affaires de la mère et de la fille, nous dit Segrais, le détermina à demander mademoiselle d'Aubigné, qui n'avait que quatorze à quinze ans. » Ce passage semble indiquer que ce fut du vivant de madame d'Aubigné que Scarron demanda sa fille, d'autant que Segrais ajoute : « Le mariage se fit au bout de deux ans[1]. » Mais quelles qu'aient été la date et la forme de cette demande, elle ne pouvait se fonder que sur la triste situation où se trouvait cette intéressante jeune personne, et la mort de sa mère ne put qu'être une raison de plus

[1] Segrais, quelquefois inexact dans ses souvenirs, fixe dans un endroit le mariage à l'année 1650, et dans un autre, à l'année 1651.

pour Scarron de lui montrer de l'intérêt. Il lui demanda ce qu'elle deviendrait si elle venait à perdre madame de Neuillant. Il lui fit sentir, qu'en présence de la misère qui la menaçait, il n'y avait pour elle d'asile que dans le couvent ou dans le mariage, seuls moyens d'échapper aux périls où l'exposaient une beauté déjà célèbre, l'isolement, l'inexpérience et la séduction. Puisqu'elle refusait le premier parti, il s'offrait lui-même comme pis-aller, dans le cas où elle voudrait accepter le second. Madame de Neuillant, qui ne cherchait qu'à se débarrasser de sa pupille, était bien éloignée d'y mettre obstacle, et mademoiselle d'Aubigné, sans ressources, sans expérience, sans famille, laissa faire : c'est ainsi que le mariage se conclut. A ceux qui lui demandaient pourquoi elle avait épousé un tel homme, elle répondait : « J'ai mieux aimé l'épouser qu'un couvent[1]. »

Mais dès avant le mariage, et pendant que mademoiselle d'Aubigné était en Poitou, Scarron, attendri d'abord par ses malheurs, puis touché de ses attraits, et séduit de plus en plus par son esprit et sa modestie, avait senti son cœur se prendre tout à fait, et le lui avait témoigné par des lettres et des vers qui nous le montrent sous un aspect nouveau, celui de Scarron amoureux.

[1] Mémoires de Tallemant des Réaux, article *Scarron*.

« Vous êtes donc devenue malade de la fièvre tierce, lui écrit-il ; si elle se tourne en quarte, nous en aurons pour tout notre hiver, car vous ne devez pas douter qu'elle ne me fasse autant de mal qu'à vous. Faites-moi savoir, je vous prie, combien d'accès nous en avons déjà eus, et ce que les médecins disent, puisque vous les verrez la première. Je me fie bien en mes forces, accablé comme je suis de tant de maux, de prendre tant de part aux vôtres. Je ne sais si je n'aurais pas mieux fait de me défier de vous la première fois que je vous vis ; je le devais faire, à en juger par l'événement. Mais aussi, quelle apparence y avait-il qu'une jeune fille dût troubler l'esprit d'un vieux garçon ? Comment à tout moment il me prend envie d'aller en Poitou, et par le froid qu'il fait ! N'est-ce pas une forfanterie ? Ah ! revenez, revenez, puisque je suis assez fou pour regretter des beautés absentes. Je me devais mieux connaître et considérer que j'en ai plus qu'il ne m'en faut d'être estropié depuis les pieds jusqu'à la tête, sans avoir encore ce mal qu'on appelle l'impatience de vous voir : c'est une maudite maladie. Ne vois-je pas bien comme il en prend au pauvre Méré de ce qu'il ne vous voit pas aussi souvent qu'il voudrait, encore qu'il vous voie tous les jours ? Il nous en écrit en désespéré ; et je vous le garantis âme damnée, à l'heure que je vous parle, non pas à cause qu'il est hé-

rétique, mais parce qu'il vous aime, et c'est tout dire. »

Le mariage se fit à la fin de mai ou au commencement de juin 1652[1]. Quand on dressa le contrat, Scarron déclara qu'il reconnaissait à l'accordée quatre louis de rente, deux grands yeux fort mutins, un très-beau corsage, une paire de belles mains, et beaucoup d'esprit. Le notaire lui demanda quel douaire il lui accordait : L'immortalité, répondit-il;

[1] Loret, dans sa feuille du 9 juin 1652, en parle comme d'une chose toute récente, ce qui peut servir à en fixer la date :

> Monsieur Scarron, esprit insigne,. . .
> Avait un procès d'importance
> Lequel il a perdu tout net.
> . . . .
> Car enfin ledit personnage
> Ayant contracté mariage
> Avec une épouse ou moitié
> Qu'il a prise par amitié,
> Il était chargé, ce me semble,
> De deux pesants fardeaux ensemble.

Loret, qui écrivait sa Gazette en style burlesque, à l'imitation de Scarron, et qui le regardait comme son maître, en professant pour lui une grande admiration, n'eût pas manqué de mentionner son mariage dans les gazettes antérieures, s'il eût été seulement plus vieux de quinze jours. Dans sa feuille du 31 décembre 1651, où il parle du projet de Scarron de se transporter en Amérique au printemps prochain, il n'insinue même pas qu'il fût alors marié.

les noms des femmes des rois meurent avec elles, celui de la femme de Scarron vivra éternellement. Mademoiselle de Pons, depuis madame d'Heudicourt, déjà l'amie de mademoiselle d'Aubigné, lui prêta des habits pour le jour de ses noces.

On a vu quel était Scarron, son caractère, son esprit, son genre de vie, la société qui l'entourait, et l'on peut se représenter cette jeune fille de dix-sept ans, tombée au milieu d'un pareil monde. Douée d'un esprit réservé et délicat, et d'un sentiment inné et exquis des convenances, elle dut être un peu étonnée du ton de la maison dont elle se vit tout à coup la maîtresse. Quelque temps avant son mariage, le pauvre paralytique, songeant à la gaieté folâtre et souvent cynique de ses discours, s'était rendu justice, en disant : « Je ne lui ferai pas de sottises, mais je lui en apprendrai beaucoup. »

Il arriva tout le contraire : « Au bout de trois ans de mariage, nous dit Segrais, elle l'avait corrigé de bien des choses[1]. » A dix-sept ans, dans un âge où la vertu est si timide, et la pudeur embarrassée même de se montrer offensée, madame Scarron acquit cet empire, non-seulement sur son mari, mais sur ceux qu'il avait accoutumés chez lui à tant de liberté. Avide déjà de se faire une réputa-

[1] Segraisiana, page 59.

tion sans tache, elle sentit dès le premier moment la nécessité de prévenir ou de réparer le tort que pouvait lui faire le renom de son mari. Elle n'abandonna aucune de ses habitudes religieuses, et elle savait prendre, malgré son âge, un air de dignité qui, dans sa maison, imposait le respect sans gêner le plaisir; rachetant par la grâce de ses manières et par une prévenance empressée et naturelle ce que son maintien avait de réservé. Sa vertu déjà ferme s'était fait un plan de défense générale, résolue à ne se laisser entamer sur aucun point. « C'est là, dit madame de Caylus, que cette jeune personne imprima, par ses manières honnêtes et modestes, tant de respect, qu'aucun des jeunes gens qui fréquentaient la maison n'osa jamais prononcer devant elle une parole à double entente, et qu'un de ces jeunes gens dit : S'il fallait prendre des libertés avec la reine ou avec madame Scarron, je ne balancerais pas : j'en prendrais plutôt avec la reine[1]. »

Ne se dispensant jamais, pour leur plaire, des pratiques d'une piété régulière, « elle passait ses carêmes, ajoute madame de Caylus, à manger un hareng au bout de la table, et se retirait aussitôt dans sa chambre, parce qu'elle avait compris qu'une conduite moins exacte et moins austère, à l'âge où elle était, ferait que la licence de cette

[1] Souvenirs de madame de Caylus.

jeunesse n'aurait plus de frein, et deviendrait préjudiciable à sa réputation. Ce n'est pas d'elle seule que je tiens ces particularités, je les tiens de mon père, de M. de Beuvron, et de plusieurs autres qui vivaient dans la maison en ce même temps[1]. »

Tallemant confirme le récit de madame de Caylus. « Scarron, dit-il, a souffert que beaucoup de gens aient porté chez lui de quoi faire bonne chère. Une fois le comte du Lude, un peu brusquement, en voulut faire de même; il mangea bien avec le mari, mais la femme se retira dans sa chambre[2]. »

Cependant la maison de Scarron ne perdit rien de ses agréments; madame Scarron en changea le ton, mais la compagnie n'en fut que meilleure; on devint plus décent sans être moins aimable, quoiqu'on se dédommageât peut-être, en son absence, de la retenue que sa présence imposait. Madame Scarron avait d'ailleurs un esprit fait pour profiter de celui qu'on prodiguait autour d'elle; elle achevait de former le sien, en réformant celui des autres. Quand son mari souffrait, elle le soignait avec dévouement; quand il se portait mieux, elle lui servait de secrétaire, et souvent de critique, ou bien écolière docile elle recevait ses leçons. Elle apprit l'italien, l'espagnol et même le latin, et acquit des con-

[1] Souvenirs de madame de Caylus.

[2] Mémoires de Tallemant des Réaux, article *Scarron*.

naissances variées et solides. « Madame de Maintenon, nous dit Segrais, est redevable de son esprit à Scarron, et elle le connaît bien. De son côté, elle lui rendait de grands services, car il la consultait sur ses ouvrages, et il se trouvait très-bien de ses corrections[1]. » Tallemant dit aussi : « Madame Scarron est devenue fort aimable et a beaucoup d'esprit, mais l'applaudissement la perd[2]. » C'est qu'en effet elle faisait les délices de la société qui se rassemblait chez elle; sa timidité s'étant peu à peu dissipée, elle avait acquis un charme infini de conversation; et tout le monde sait le mot du domestique qui, un jour à table, vint lui dire à l'oreille : « Madame, encore une histoire, le rôti nous manque aujourd'hui. »

Le rôti devait manquer souvent, car la fortune de Scarron ne s'était pas accrue par son mariage. Au moment où il le contracta, il venait de perdre définitivement son fameux procès, et il fut obligé en même temps de résigner sa prébende du Mans, de laquelle il tira encore mille écus, en la faisant passer à Girault, valet de chambre, secrétaire et factotum de Ménage. Il est vrai qu'il rentra quelque temps après dans une petite partie de ses biens qu'il

[1] Segraisiana, page 79. Presque tous les ouvrages burlesques de Scarron, le Typhon, le Virgile travesti, et autres, avaient paru avant son mariage.

[2] Mémoires de Tallemant, article *Scarron*.

avait abandonnée à sa famille pour une rente qu'on ne lui payait pas. Segrais nous dit : « En se mariant il n'avait pas de bien, car il avait fait donation à ses parents du peu qu'il avait, mais ses parents le lui rendirent; et, au moment où il épousa mademoiselle d'Aubigné, il disait qu'en attendant le voyage des îles, ils pourraient vivre commodément avec sa petite terre et son marquisat de Quinet; quel que fût ce bien, situé près d'Amboise, il l'avait vendu à M. Nublé, qui lui en donna dix-huit mille livres. M. Nublé ayant su plus tard qu'il valait davantage, le força d'en accepter vingt-quatre mille. »

Madame Scarron commença donc alors le dur apprentissage d'une existence souvent aux prises avec le besoin; car Scarron, en dépit de sa pauvreté, de ses infirmités, de ses procès, et des guerres civiles, conservait avec sa gaieté toutes les inclinations de sa jeunesse, le goût de la bonne compagnie, de la bonne chère, de la poésie et des arts, et ce n'est pas sans surprise qu'on lit dans les lettres du Poussin que dans le fort de la Fronde, ce grand peintre était occupé à Rome à faire deux tableaux que lui avait commandés Scarron, dont l'un devait représenter un sujet bachique[1].

Aussi Scarron aurait-il bien voulu qu'on lui ren-

[1] Lettres de Nicolas Poussin, édition de 1824; lettres du 7 février 1649 et du 29 mai 1650.

dît sa pension et que le cardinal oubliât cette malheureuse mazarinade pour laquelle le poëte montra le plus qu'il put de repentir, car il n'était pas fier :

Je confesse un péché que j'aurais pu céler;
Mais, le laissant douteux, je croirais lui voler
La plus grande action qu'il ait jamais pu faire.

Il n'avait pas non plus hésité à tourner le dos à la Fronde, aussitôt qu'il l'avait vue la plus faible, et il s'était mis à la chansonner tout comme il avait chansonné le parti contraire.

Il faut désormais filer doux,
Il faut crier miséricorde;
Frondeurs, vous n'êtes que des fous :
Il faut désormais filer doux;
C'est mauvais présage pour vous
Qu'une fronde n'est qu'une corde;
Il faut désormais filer doux,
Il faut crier miséricorde.

Mais cela ne servit de rien, et sa pension ne fut pas rétablie. Heureusement Fouquet, grand protecteur des lettres et magnifique en tout, remplaça cette pension par une autre de seize cents livres, et, en outre, sa libéralité souvent provoquée par Pélisson, qui était grand ami de Scarron, et par madame Fouquet elle-même, qui aimait tendrement

sa femme, vint au secours des fréquents embarras du poëte.

Scarron continua ainsi à se tirer d'affaire. Le projet d'Amérique tint quelque temps encore[1], puis fut abandonné peu à peu, et le pauvre homme renonça à tout autre espoir qu'à celui des consolations qu'il trouvait dans les assiduités de ses amis, dans les ressources de son esprit, et surtout dans les soins de la femme aimable qu'il avait attachée à son sort.

Malheureusement pour madame de Maintenon, ce n'est qu'à un âge déjà trop mûr que son élévation l'a exposée à nos regards. Nous ne la connaissons que vieille ; nous nous la figurons toujours dans sa robe feuille morte et dans ses coiffes, dévote et sévère, régentant la cour devenue sérieuse comme elle, et portant, avec le poids des années, le poids de son ennui et de celui du roi. Son portrait même le plus connu, celui où elle fut peinte par Mignard en sainte Françoise romaine, alors qu'elle avait soixante ans[2], a une expression noble et digne, mais en même temps chagrine et triste, qui contribue à la fixer sous ses traits dans notre imagination. Le reflet de la jeunesse ne vient pas

[1] Voy. la Gazette de Loret, du 5 octobre et du 9 novembre 1652.

[2] En 1694. Voy. Vie de Mignard.

adoucir pour nous sur son visage les rides de l'âge avancé. Il faudrait l'avoir connue jeune. Heureux ceux dont l'image arrive à la postérité sous l'emblème de la grâce et de la beauté, la postérité en est pour eux plus indulgente.

Quelques lettres de ses premières années et quelques souvenirs de ses contemporains ne nous la laissent qu'entrevoir telle qu'elle fut à cet âge ; il est vrai qu'ils nous la montrent comme une personne charmante, pleine de grâce, d'esprit et d'enjouement, aussi bien que de sagesse, de réserve et de raison ; et, plus tard, madame de Sévigné nous la peint telle encore, car elle conserva longtemps ce charme et cette séduction qui sont évanouis pour nous.

Une figure ovale, des cheveux châtains, un teint d'une grande blancheur et même un peu pâle, des sourcils noirs avec de longs cils, des yeux bruns et presque noirs, fendus en amande, à la fois brillants et doux, des traits réguliers et fins, une physionomie gracieuse et intelligente, un port de tête élégant et noble et de très-belles épaules en faisaient une personne d'une rare distinction et d'une beauté toute particulière ; c'est ainsi que la représentent l'émail de Petitot conservé au Louvre[1] et le portrait que Scarron à la même époque fit faire d'elle par Mignard.

[1] Voy. la gravure en tête de cet ouvrage.

Mignard, que Scarron avait connu à Rome, ayant été rappelé à Paris par ordre du roi[1], qui voulait que la France ne perdît aucune de ses renommées, s'était logé près de Scarron, rue des Tournelles, et était un des habitués de sa maison. Ce fut vers l'année 1659 qu'il fit le portrait de madame Scarron, âgée alors de vingt-quatre ans[2].

Mais mademoiselle de Scudéry nous en a laissé un plus vivant encore dans son roman de Clélie. Le goût de l'antiquité qui s'était répandu, et celui de la galanterie raffinée de la belle société, avaient inspiré aux romanciers du temps l'idée de transporter dans les siècles antiques les faits et les personnages de leur époque. Mademoiselle de Scudéry excellait dans ce genre, dont la fadeur et la fausseté n'étaient pas encore senties, et,

[1] En 1657.

[2] Vie de Mignard, par l'abbé Monville, page 72. Scarron fait mention de ce portrait dans une épître qu'il adresse au peintre pour le venger des envieux, et dans laquelle il dit :

> Tu sais bien que le crayon *
> Qui se gâte à la poussière
> N'est encore qu'un rayon
> De sa future lumière ;
> Viens, viens donc demain chez moi
> Finir cet ouvrage rare,
> Pour te ramener chez toi
> Un convoi je te prepare, etc.

* Le portrait commencé de madame Scarron. Voy. Vie de Mignard.

avec son imagination féconde, son style facile, pur et abondant, elle peignait, sous des noms grecs et romains, les personnes les plus célèbres avec une vérité qui les faisait reconnaître de tout le monde. Dans l'extrait suivant, qui peut donner l'idée de ce genre de composition, il s'agit d'un devin fameux que chacun allait consulter pour connaître sa destinée : « Dès la pointe du jour, dit-elle, le temple de la Fortune fut ouvert pour ceux qui voudraient consulter les sorts.... Bientôt on entendit quelque rumeur vers la porte, où l'on vit une petite machine peinte et dorée, couverte d'une espèce de petit dais. Elle était environnée de rideaux et portée par deux esclaves. Sur le haut de ce dais était le portrait d'un jeune homme beau et bien fait, il avait le visage rond, les yeux bleus, fins et agréables, le teint incarnat et frais et la physionomie enjouée et spirituelle. Au bas de ce portrait on voyait ces vers :

« Si quelqu'un veut savoir quelle est mon aventure,
Je n'ai plus rien de ma peinture,
Et, par l'ordre du sort dont tout subit les lois,
Je ne suis plus celui que je fus autrefois;
Mille et mille douleurs me font toujours la guerre,
Mais, malgré leurs efforts, je vis toujours en paix,
Et de ce triste lieu, d'où je ne pars jamais,
Je vois voler mon nom aux deux bouts de la terre. »

La nouveauté de cette machine ayant surpris tout le monde, deux sacrificateurs qui étaient aux portes du temple voulurent empêcher de passer les esclaves qui la portaient, voulant que celui qui était dedans descendît pour entrer dans le temple. Mais un moment après, on vit entr'ouvrir un peu un rideau et l'on entendit une voix qui, ayant quelque chose d'éclatant, parlait avec impétuosité : «Non, non, dit cet inconnu, n'entreprenez point de me faire descendre, car vous n'en viendriez point à bout; et comme l'on voit des gens de haute qualité entrer en chariot dans les cours des palais des rois, j'ai le privilége d'entrer en machine dans les chambres des reines et dans les temples; car afin que vous me connaissiez bien, je suis le premier malade du monde et le seul qui aie pu réconcilier la douleur avec la joie.» Cet inconnu dit cela d'un ton de voix si fier qu'il imposa silence aux sacrificateurs. Ils laissèrent enfin entrer la machine, qui attira les yeux de tout le monde. Il est vrai qu'un moment après, on ne la regarda plus, parce que l'on vit paraître une si belle personne qu'elle attira tous les regards; on connut bien par la livrée des esclaves qui la suivaient, qu'elle devait être femme de celui qui était dans la machine. Elle était jeune, admirablement belle et fort bien faite; elle se nommait Lyrianne, elle était d'une naissance fort noble, et la Fortune ayant été contraire à ses parents, elle

avait été, dès son enfance, emmenée par eux au fond de la Libye, d'où elle était revenue si belle et si charmante, qu'on ne pouvait presque lui rien comparer sans lui faire tort. Lyrianne était grande et de belle taille, mais de cette grandeur qui n'épouvante point, et qui sert seulement à la bonne mine. Elle avait le teint fort uni et fort beau, les cheveux d'un châtain clair et très-agréables, le nez très-bien fait, la bouche bien taillée, l'air noble, doux, enjoué et modeste ; et pour rendre sa beauté plus parfaite et plus éclatante, elle avait les plus beaux yeux du monde. Ils étaient noirs, brillants, doux, passionnés, et pleins d'esprit ; leur éclat avait je ne sais quoi qu'on ne saurait exprimer; la mélancolie douce y paraissait quelquefois avec tous les charmes qui la suivent presque toujours, l'enjouement s'y faisait voir à son tour, avec tous les attraits que la joie peut inspirer, et l'on peut assurer enfin, sans mensonge, que Lyrianne avait mille appas inévitables. Au reste son esprit était fait exprès pour sa beauté, c'est-à-dire qu'il était grand, agréable et bien tourné; elle parlait juste et naturellement de bonne grâce, et sans affectation; elle savait le monde et mille choses dont elle ne se souciait pas de faire vanité. Elle ne faisait pas la belle, quoiqu'elle le fût infiniment; de sorte que, joignant les charmes de la vertu à ceux de sa beauté et de son esprit, on pouvait dire qu'elle méritait

toute l'admiration qu'on eut pour elle dans le temple de la Fortune lorsqu'elle y entra. Dès qu'Amilcar la vit, il en fut charmé et s'informa soigneusement à ceux qui étaient à l'entour de lui du nom de cette belle personne dont on lui parla fort avantageusement. « Pour celui qu'elle a épousé, ajouta-t-il, je n'en demande point de nouvelles, car je ne mets pas en doute que cet homme qui est dans cette machine ne soit le fameux Scaurus, qui a été très-bien fait dans sa première jeunesse, qui par des maladies est si changé qu'on ne le reconnaît plus, et qui, par l'enjouement de son humeur et par la fermeté de son esprit, s'est fait une santé malgré la nature, et s'est conservé une joie qui l'a rendu capable d'écrire mille choses spirituelles et divertissantes qui servent au plaisir de l'illustre Cléonyme, et de tous les honnêtes gens; et de qui enfin la conversation est recherchée d'un fort grand nombre de personnes de qualité qui sont très-souvent chez lui.—C'est celui-là même, reprit un de ceux à qui Amilcar parlait; il demeure à Clusium, où tout ce qu'il y va d'illustres étrangers le vont visiter, aussi bien que les gens de qualité de cette cour-là. Mais ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'il trouve toujours des sujets de se divertir et de divertir les autres; et soit qu'il loue ou soit qu'il blâme, il le fait toujours plaisamment et avec autant de facilité que d'esprit.—Il confirme bien ce que vous dites de

son humeur enjouée, reprit Amilcar, en venant en machine dans le temple de la Fortune : mais à vous dire la vérité, j'ai assez envie de savoir ce qu'il demandera lorsqu'il consultera les sorts. » Après cela Amilcar vit que les esclaves qui portaient la machine la posèrent devant le sacrificateur qui écrivait les noms. Ensuite de quoi un esclave tirant un rideau qui cachait Scaurus, on vit qu'il ne ressemblait sans doute point à sa peinture, mais qu'il ne laissait pas, à travers tout le changement qui était arrivé en lui, d'avoir un certain air moqueur, qui promettait de l'esprit ; mais enfin après avoir fait écrire son nom et celui de la belle Lyrianne, il rabaissa son rideau et on le remporta dans sa machine ; car précisément en ce temps-là les deux heures étaient expirées, si bien qu'il fallut que tout le monde sortît du temple, afin que les réponses fussent rendues avec plus de secret...

« Après Anacréon, on fit rentrer Scaurus avec sa machine, qui demanda avec son air sérieux et moqueur tout ensemble, s'il n'y avait point moyen qu'il pût redevenir tel qu'il avait été, et ressembler encore une fois à sa peinture. Comme on était obligé de répondre à toutes les demandes qu'on faisait, on tira des tablettes, et le vieux Devin les expliquant lui répondit en ces termes :

« Vous ne savez ce que vous demandez, quand vous désirez de redevenir ce que vous avez été ; si

cela était, vous seriez beau, vous danseriez bien, vous sauriez peindre, vous seriez adroit et agréable, mais après tout vous ne seriez qu'un galant coquet qui n'auriez jamais fait que des chansons pour Iris ou pour Climène, et votre estime se serait trouvée bornée par le nombre de vos amis. Mais par le changement qui est arrivé en votre personne, votre esprit ayant voulu réparer la perte de votre beauté, est devenu tel que vous l'avez, et vous a tellement tiré du commun des hommes, que vous êtes unique en votre espèce. Vos ouvrages, par leur ingénieux enivrement et par leur abondance, divertissent toute la terre. Ne demandez donc que ce que vous avez et contentez-vous de ce que les Dieux, en vous donnant l'admirable Lyrianne, vous ont mille fois plus donné qu'ils ne vous ont ôté, quand même vous auriez été plus beau que Pâris. »

« Après cela Scaurus se retira en disant que les sorts de Préneste ne lui avaient rien appris et qu'il savait tout ce qu'on lui avait dit. Ensuite la belle Lyrianne fut appelée, qui ne voulut rien demander, quoique son nom fût écrit: «Car enfin, dit-elle au sacrificateur, si je dois être heureuse, je le serai infailliblement, et s'il doit m'arriver quelque malheur, je ne veux pas le savoir devant qu'il arrive. — Ce que vous dites est si bien dit, reprit ce sage Devin, que je ne doute pas que vous ne soyez

toujours aussi heureuse que vous méritez de l'être[1]. »

Une si charmante personne ne pouvait manquer d'être généralement aimée; et comme elle nous l'apprend elle-même, elle n'aspirait pas à moins. « Les femmes m'aimaient, dit-elle en parlant de cette époque de sa vie, parce que j'étais douce dans la société et que je m'occupais plus des autres que de moi-même; les hommes me suivaient parce que j'avais de la beauté et les grâces de la jeunesse. Le goût qu'on avait pour moi était plutôt une amitié générale que de l'amour. Je ne voulais point être aimée en particulier de qui que ce fût, je voulais l'être de tout le monde[2]. »

M. de Méré écrit à M. Pelot, intendant du Poitou : « Je sais que vous n'aimez rien tant qu'à faire plaisir, mais ce qui vous doit sensiblement toucher, c'est que c'est madame Scarron qui veut bien vous être obligée; et je puis vous assurer qu'elle ne fait cet honneur qu'à très-peu de gens, quoique les mieux faits de la cour s'empressent fort auprès d'elle. Je ne sais ce que souhaite de vous une si aimable personne, et vous l'apprendrez par une lettre qu'elle vous écrit, mais je vous prédis que si vous

[1] Roman de Clélie, première et dernière partie, page 1220. Le roman de Clélie parut en 1658.

[2] Entretiens de madame de Maintenon à Saint-Cyr.

êtes si heureux que de la pouvoir servir, vous me remercierez à quelque heure de vous en avoir prié [1]. »

Tout le monde l'aimait en effet. Il y avait surtout quelques dames connues par leur sagesse et leur vertu, qui faisaient profession à son égard d'une tendresse toute particulière, et madame Scarron se plaisait à se mettre sous leur protection, sans se douter qu'elle serait un jour leur protectrice. Madame de Monchevreuil et madame Fouquet entre autres voulaient sans cesse l'avoir auprès d'elles, et ne pouvaient s'en passer.

La jeunesse ne la désirait pas moins, et on voit qu'elle fut obligée d'opposer beaucoup de résistance aux pressantes sollicitations des nièces de Mazarin, qui l'engageaient à faire partie de cet élégant voyage de Brouage, où le cardinal les envoya pour éloigner Marie Mancini du jeune roi, pendant qu'on négociait son mariage avec l'infante d'Espagne.

« Madame Scarron est bien malheureuse, écrivait Scarron à M. de Villette, de n'avoir pas assez de bien et d'équipage pour aller où elle voudrait, quand un si grand bonheur lui est offert, que celui d'être souhaitée à Brouage par une mademoiselle de Mancini... Paris est désert autant que votre Brouage est rempli. Je ne m'en aperçois point

[1] Lettres du chevalier de Méré, tome Ier, page 109.

dans notre petite maison ; on fait dire tous les jours aux princes, ducs, et officiers de la couronne qu'on ne voit personne; et l'ambition d'être admis à notre petite société commence à être grande et à s'échauffer furieusement dans la cour et dans la ville. »

C'est dans l'intérieur de sa maison, quoiqu'elle n'y demeurât pas solitaire, que madame Scarron vivait le plus. On ne la rencontrait ni dans les réunions, ni dans les sociétés qui se multipliaient de toutes parts. Sa jeunesse se passait au pied du lit de son mari malade, non sans ressentir quelquefois le poids d'une existence souvent triste et pénible. Ce singulier hymen qui n'en fut pas un pour elle, comme elle le fit entendre à son frère dans la suite, quand elle lui écrivait à ce sujet : « Vous savez que je n'ai jamais été mariée, » cet hymen, dis-je, ne pouvait guère intéresser son cœur autrement que par ce sentiment délicat qui fait qu'on s'attache à quelqu'un par les soins mêmes qu'on lui donne. Elle n'épargnait aucun de ces soins, et les prodiguait avec affection et dévouement. Elle était d'ailleurs soutenue par la religion et le devoir, deux appuis qui ne lui manquèrent jamais et avec lesquels on peut aborder sans crainte toutes les situations de la vie. Nous avons la preuve de ses sentiments religieux dans une lettre écrite en 1654, peu d'années après son mariage, à une

personne que la séduction avait entraînée, et à laquelle elle donne des conseils qu'on croirait datés de Saint-Cyr : « Donnez-vous à Dieu, lui écrit-elle, fuyez du moins le monde pour un temps ; vous pourrez y reparaître ensuite, comme si cet accident n'avait fait aucun éclat. Vous avez toujours aimé la vertu ; quand le public en sera persuadé, et vous le persuaderez par votre retraite, il oubliera vos faiblesses. M. Scarron, qui juge très-sainement des choses, quand il veut bien les examiner sérieusement, est de mon avis. Adressez-vous à quelque homme de bien qui vous conduise dans les voies du Seigneur. Tout est vanité, tout est affliction d'esprit : l'expérience doit vous l'apprendre. Jetez-vous dans les bras de Dieu ; il n'y a que lui dont on ne se lasse pas et qui ne se lasse jamais de ceux qui l'aiment. »

Madame de Maintenon paraît donc déjà telle qu'on la vit dans la suite, pieuse et vertueuse ; et c'est cette unité dans sa vie, au milieu des circonstances les plus diverses, qui en fait le mérite et la gloire.

Cependant on a voulu jeter des doutes sur sa vertu. Avec tant d'agréments et un tel mari, elle ne pouvait manquer d'admirateurs, prêts à donner à leurs hommages l'accent de la passion, et ces hommages qui l'entourèrent en effet, ont pu servir de prétexte aux calomnies inventées par la mal-

veillance. Mais quiconque étudiera avec soin l'ensemble de sa vie et de son caractère, ne s'y trompera pas.

Madame Scarron était de cette école de madame de Rambouillet qui avait en partie déjà renouvelé les mœurs et où l'on mettait sa gloire dans une conduite irréprochable. Des instincts vertueux, une nature calme quoique alliée avec une vivacité, et peut-être une coquetterie d'esprit séduisante, le désir passionné d'une réputation intacte et des principes sincèrement religieux, la défendirent contre le péril. Au reste, il ne sied jamais de discuter la vertu des femmes. Les plus calomniées, quand elles ont le sentiment de la dignité de leur sexe, préfèrent sur ce point délicat le silence à la controverse, dût-il sortir de celle-ci des preuves en leur faveur. Les apologies les offensent. Madame de Maintenon m'interdirait certainement ici de répondre aux mensonges des libelles où l'on s'est plu à l'outrager.

Une seule chose me semble permise, c'est d'exposer l'opinion des témoins de sa jeunesse, beaucoup plus croyables en pareille matière, que ceux qui, comme Saint-Simon, ont parlé après eux de ce qu'ils n'avaient pas vu avec la prévention de la haine et de l'envie. C'est un fait digne de remarque qu'aucun de ses contemporains n'ait attaqué sa réputation, dans un temps où l'on parlait si légè-

rement des femmes, et que tous au contraire aient parlé presque autant de sa rigueur que de sa beauté. On en a déjà entendu plusieurs.

Sorbière, qui voyait beaucoup Scarron et qui mourut en 1670 avant que madame Scarron fût à la cour, s'exprime ainsi : « L'histoire du mariage de M. Scarron ne serait pas le plus sombre endroit de sa vie. Cette belle personne de l'âge de seize ans, qu'il se choisit pour se récréer la vue et pour s'entretenir avec elle, en ferait le principal ornement. L'indisposition de son mari, mais surtout la beauté, la jeunesse, l'esprit galant de cette dame n'ont fait aucun tort à sa vertu : et quoique les personnes qui soupiraient pour elle fussent des plus riches du royaume, et de la plus haute qualité, elle a mérité l'estime de tout le monde par la régularité de sa conduite [1]. »

M. de Méré, quoique amant rebuté, écrit encore à la duchesse de Lesdiguières peu de temps après le mariage de madame Scarron :

« Vous voulez que je vous parle de cette jeune Indienne que vous appelez mon écolière. Si vous l'eussiez menée avec vous, je vous assure, madame, que votre voyage en eût été plus agréable; car outre qu'elle est fort belle et d'une beauté qui plaît toujours, elle est douce, reconnaissante, se-

[1] Sorberiana, page 241.

crète, fidèle, modeste, intelligente, et pour comble d'agréments elle n'use de son esprit que pour divertir ou pour se faire aimer : et ce que j'admire d'une si jeune personne, c'est que tous les galants ne sont bien reçus auprès d'elle qu'autant qu'ils sont honnêtes gens, et suivant cette règle, il me semble qu'elle n'est pas en grand danger ; cependant les mieux faits de la cour et les plus puissants dans les finances l'attaquent de tous les côtés. Mais comme je la connais, elle soutiendra bien des assauts avant que de se rendre. Ce qu'on la voit si libre et qui engage beaucoup de gens auprès d'elle ne leur doit pas faire espérer d'en venir à bout ; car ce n'est qu'une marque de sa confiance, et qu'elle sait bien à quoi s'en tenir. Ce qui me fâche d'elle, je vous l'avoue, c'est qu'elle s'attache trop à son devoir malgré tous ceux qui tâchent de l'en corriger [1]. »

[1] Lettres de M. de Méré. Dans une épître de La Mesnardière à madame Scarron, on lit ces vers :

Les soleils de l'Inde nouvelle
Ont produit la flamme immortelle
De ces deux astres glorieux
Que l'Europe adore en vos yeux...
Et vos yeux d'un tel avantage
Jusqu'ici méprisent l'usage !

(La belle Indienne ; à la jeune, belle et spirituelle madame Scarron ; Galanterie. — Œuvres de La Mesnardière.)

Mais le plus important de ces témoignages est celui de Tallemant des Réaux, le grand chroniqueur des scandales du temps, dont la vie s'est passée à récolter toutes les anecdotes vraies ou fausses, connues ou cachées, qui se débitaient tout haut ou tout bas, sur les personnes de toute condition et de tout rang, et qui n'eût pas manqué de conter en détail ce qu'il aurait su de madame Scarron. Or il n'en dit pas un seul mot, en parlant de l'amour que Villarceaux eut pour elle : « Madame Scarron est bien reçue partout, mais jusqu'ici on ne croit pas qu'elle ait fait le saut[1]. »

Pour savoir ce que vaut ce témoignage de Tallemant, il faut l'avoir lu. Il en est un autre tout aussi décisif et non moins singulier, c'est l'attestation de vertu donnée à madame Scarron par Ninon de Lenclos, qui l'avait beaucoup connue, et qui disait d'elle, quand elles étaient toutes deux parvenues à un âge avancé : « Madame de Maintenon dans sa jeunesse était vertueuse par faiblesse d'esprit; j'aurais voulu l'en guérir, mais elle craignait trop Dieu. »

Si quelque chose cependant pouvait faire douter de la vertu de madame Scarron, ce serait sa liaison avec une personne telle que Ninon, à qui l'éclat

[1] Mémoires de Tallemant des Réaux, article *Scarron*.

de ses aventures, l'agrément de son esprit et la réputation de sa beauté si longtemps conservée, ont fait donner à tout jamais le sceptre parmi les femmes galantes, et qui seule peut-être dans nos temps modernes reproduit l'image de la courtisane antique. Quelques personnes ont peine à comprendre comment les habitudes de piété et de vertu de madame Scarron pouvaient s'accorder avec une pareille liaison, qu'on a crue toutefois plus intime qu'elle ne fut, sur ce bruit longtemps répandu, qu'il leur arrivait quelquefois de partager le même lit, circonstance d'ailleurs qui n'aurait eu alors rien d'étrange. Cette amitié s'explique par le personnage que Ninon faisait, personnage si singulier, que le grand Condé, la rencontrant au Cours, n'hésitait pas à l'aller saluer chapeau bas, devant tout le monde, à la portière de son carrosse; elle s'explique par la position de madame Scarron chez son mari, où Ninon allait depuis longtemps, et par la facilité des mœurs de cette époque. Il est remarquable que le nom de cette femme célèbre se retrouve au commencement de toutes les grandes existences qui se formèrent de son temps.

Elle était née en 1615 d'une mère vertueuse[1],

[1] Sa mère était de la famille de Raconis de Touraine. Son père, M. de Lenclos, était attaché à M. d'Elbeuf, et avait

qui eût voulu l'élever dans la piété, mais d'un père qui lui donna de bonne heure des principes tout contraires. Ses agréments, son talent à jouer du luth et la grâce admirable avec laquelle elle dansait, l'avaient fait d'abord rechercher par les dames du Marais; mais sa conduite s'étant promptement dérangée, ces mêmes dames s'éloignèrent d'elle. Ninon se mit alors au-dessus des bienséances de son sexe. Elle vécut avec la liberté d'un homme, uniquement vouée au culte du plaisir et sans autre règle dans ses préférences que ses caprices. Désintéressée, mais franchement inconstante dans ses amours et ne se piquant d'être fidèle qu'en amitié; enchaînant à son char tous les hommes de la cour qu'elle recevait, car il était de mode d'aller chez elle, où l'on trouvait très-bon ton et très-bonne compagnie; ayant des amis illustres de toutes les sortes et sachant se les conserver tous, mais causant de grands désordres parmi la plus haute et la plus brillante jeunesse, et professant ouvertement le scepticisme de Montaigne, elle était regardée par le petit nombre d'esprits forts de ce temps-là, qui l'appelaient la

servi sous Henri IV et Louis XIII. Elle les perdit à l'âge de seize ans, se fit huit à dix mille livres de rente viagère, et acheta une maison à vie, rue des Tournelles au Marais, près de celle de Scarron; elle en avait une autre à Picpus, où elle passait l'automne.

moderne Léontium [1], comme un sage caché sous les atours des Grâces. Toutefois elle corrigeait l'irrégularité de cette conduite par un certain mélange de décence et d'abandon, auquel elle joignait un goût exquis et un esprit à la fois piquant, hardi et cultivé, qui avait même un côté sérieux et méditatif, par lequel elle s'élevait au-dessus de sa vie. C'est au point que Saint-Évremont lui disait toujours qu'elle ne mourrait jamais que de réflexions [2]. Elle lui écrivait sur ses vieux jours : « J'apprends avec plaisir que mon âme vous est plus chère que mon corps et que votre bon sens vous conduit toujours au meilleur. Le corps, à la vérité, n'est plus digne d'attention, et l'âme a encore quelque lueur qui la soutient et qui la rend sensible au souvenir d'un ami dont l'absence n'a point effacé les traits. Je fais souvent de vieux contes où M. d'Elbene, M. de Charleval, et le chevalier de Rivière réjouissent les modernes ; vous avez part aux beaux endroits...... J'ai lu devant votre ami votre lettre avec des lunettes ; mais elles ne me siéent pas mal ; j'ai toujours eu la mine grave. S'il est amoureux *de mérite*, peut-être que votre souhait sera accompli, car tous les jours on

[1] Fameuse Athénienne qui professait en théorie et en pratique le système d'Épicure : Ninon se vantait de la prendre pour modèle.

[2] Lettres de Saint-Évremont.

me veut consoler de mes pertes par ce beau mot. Adieu. Si l'on pouvait penser comme madame de Chevreuse, qui croyait en mourant qu'elle allait causer avec tous ses amis en l'autre monde, il serait doux de le penser. »

M. Walckenaër, dans son intéressant ouvrage sur madame de Sévigné, a observé que les trois noms par lesquels on voit Ninon successivement désignée pendant le cours de sa longue vie, en caractérisent très-bien les diverses phases. « Dans sa jeunesse brillante et désordonnée, c'était, dit-il, pour ses nombreux adorateurs la charmante Ninon, et pour le grand monde, comme pour le gazetier Loret son écho, la Ninon, Ninon la courtisane; dans son âge mûr elle était Ninon de Lenclos, blâmée pour ses opinions religieuses, redoutée encore pour ses séductions, mais recherchée pour son amabilité et pour son esprit; dans sa vieillesse ce fut pour tout le monde mademoiselle de Lenclos, et madame de Sévigné elle-même ne l'appelle jamais autrement. »

« Les femmes courent après mademoiselle de Lenclos, écrit madame de Coulanges, comme d'autres gens y couraient autrefois. » Et madame de Sévigné écrit de son côté à M. de Coulanges : « Corbinelli me mande des merveilles de la bonne compagnie d'hommes qu'il trouve chez mademoiselle de Lenclos; ainsi elle rassemble tout sur ses

vieux jours, quoi que dise madame de Coulanges, et les hommes et les femmes; mais quand elle n'aurait présentement que les femmes, elle devrait se consoler de cet arrangement, ayant eu les hommes dans *le bel âge pour plaider*[1]. »

C'est à la seconde de ces époques, lorsque Ninon avait près de quarante ans, et vingt ans de plus que madame Scarron, que celle-ci la connut. Sa conduite alors avait plus de retenue que dans sa jeunesse, et sans être beaucoup plus morale, était extérieurement plus décente. Ninon avait toujours été une fidèle amie pour Scarron. Quand elle le vit atteint de la cruelle paralysie qui le cloua pour toujours sur sa chaise, elle fut une des premières à l'aller consoler; elle passait des journées entières auprès de lui et contribua à y attirer la société aimable qui adoucit ses maux[2].

Après une absence de trois ans qu'elle avait passés, à la grande surprise de tout le monde, enfermée à la campagne avec Villarceaux, celui de ses nombreux amants pour lequel elle éprouva

[1] Allusion à un passage des Plaideurs. (Acte Ier, scène VI.)

LA COMTESSE.

J'ai quelque soixante ans.

CHICANNEAU.

Comment! *c'est le bel âge*
Pour plaider.

[2] Vie de mademoiselle de Lenclos, par Bret.

le sentiment le plus vif et le plus long : « Un de ses étonnements à son retour, dit Bret son historien, fut de trouver Scarron marié avec l'aimable et charmante mademoiselle d'Aubigné, qui par cette singularité commençait un destin qui devait n'avoir rien d'égal. On ne pouvait pas avoir plus d'esprit que l'épouse de Scarron, et celui-ci n'eut pas de plus grand désir que de la voir unie par l'amitié avec Ninon; il suffisait pour cela qu'elles se vissent[1]. » Forcée en effet de voir Ninon chez son mari, madame Scarron se trouva bientôt liée avec elle, par l'agrément mutuel de leur esprit et de leur caractère, malgré la différence de leurs principes et de leurs penchants : « Tous vos amis, écrit un jour madame Scarron à Ninon, soupirent après votre retour; depuis votre absence, ma cour en est grossie : mais c'est un faible dédommagement pour eux; ils causent, ils jouent, ils boivent, ils bâillent. Le marquis a l'air tout aussi ennuyé que les premiers jours de votre départ : il ne s'y fait point : c'est une constance héroïque. Revenez, ma très-aimable, tout Paris vous en prie. Si M. de Villarceaux savait tous les bruits que madame de Fiesque sème contre lui, il aurait honte de vous retenir plus longtemps. Saint-Évremont veut vous envoyer Châtillon, Miossens et Raincy,

[1] Vie de mademoiselle de Lenclos, par Bret.

en qualité de chevaliers errants, pour vous enlever dans votre vieux château. Revenez, belle Ninon, et nous ramenez les grâces et les plaisirs. »

Ninon aurait bien voulu, comme elle le dit, convertir sa jeune amie à sa philosophie épicurienne, mais elle vit qu'elle n'y réussirait pas : madame Scarron *craignait trop Dieu*. Il fut heureux pour elle de ne pas réussir, car Villarceaux, qui voyait souvent madame Scarron, ne tarda pas à être vivement touché de ses charmes. Cet amour de Villarceaux pour madame Scarron a été le principal prétexte de ceux qui ont attaqué sa vertu. Après la mort de Scarron, les longs séjours qu'elle fit au château de Montchevreuil, où Villarceaux, qui était Mornay, ainsi que Montchevreuil son cousin, se trouvait fréquemment avec elle et s'en montrait toujours épris, contribuèrent peut-être à faire courir sur son compte un de ces bruits injurieux que de tout temps on a répandus si légèrement dans le monde. Mais les lettres où madame de Maintenon parle si naturellement de ses sentiments et de la conduite de toute sa vie, nous semblent y répondre suffisamment. On cite malignement aussi à ce sujet, un mot attribué à Ninon sans spécifier qui l'a entendu, qui l'a répété, en quel écrit il est consigné. Interrogée, elle aurait répondu : « Je ne sais rien, je n'ai rien vu; mais je leur ai prêté souvent ma chambre jaune à elle et

à Villarceaux. » Mot qu'on peut révoquer en doute, et qui est au moins contre-balancé par celui que nous avons cité plus haut, et par un autre de la même Ninon à Fontenelle, à qui elle aurait dit : « Madame Scarron a toujours été sage, mais elle n'était pas propre à l'amour. » Un autre témoignage serait celui de la constante et vive amitié qu'eut toujours pour elle madame de Villarceaux, connue pour être extrêmement jalouse de son mari[1], et l'amitié de cette même Ninon, à laquelle madame Scarron n'aurait pas écrit avec tant d'assurance : « Assurez-les bien que mon cœur est libre, veut toujours l'être et le sera toujours[2]. »

Dans la suite, quelque différentes que fussent devenues leurs fortunes, et quoique séparées par d'impérieuses convenances, madame de Maintenon n'oublia jamais Ninon, lui écrivit quelquefois et se montra toujours prête à l'obliger, quand cette ancienne amie eut recours à son crédit, pour elle ou pour d'autres, ce qu'elle fit rarement[3].

Quant à la résistance de madame Scarron à la

[1] Voy. les preuves de la jalousie de madame de Villarceaux pour son mari, et de celle de Ninon, dans Tallemant des Réaux, articles *Ninon* et *Villarceaux*.

[2] Lettre de madame Scarron à Ninon de Lenclos, 8 mars 1666.

[3] Mademoiselle de Lenclos mourut à l'âge de quatre-vingt-dix ans, en 1705, dans des sentiments chrétiens; elle donna à Dieu ses dernières années.

passion de Villarceaux, c'était une chose connue et dont on plaisantait, témoin ces vers de Bois-Robert adressés à Villarceaux lui-même :

Ta constance est incomparable,
Et devant ta flamme durable
Les Amadis, les Céladons
N'eussent paru que mirmidons;
Mais j'en vois peu, je le confesse,
Dont la grâce et la gentillesse
Puissent causer cette langueur
Dont ton œil accuse ton cœur.
Serait-ce point certaine brune
Dont la beauté n'est pas commune,
Et qui brille de tous côtés
Par mille rares qualités?
Outre qu'elle est aimable et belle,
Je t'ai vu lancer devant elle
De certains regards languissants
Qui n'étaient pas trop innocents.
Je lui vois des attraits sans nombre;
Ses yeux bruns ont un éclat sombre,
Qui, par un miracle d'amour,
Au travers des cœurs se fait jour,
Et sait éblouir la paupière
Mieux que la plus forte lumière.
Dans son esprit et dans son corps
Je découvre plus de trésors

Qu'elle n'en vit jamais paraître
Dans le climat qui l'a vue naître[1].
Si c'est cette rare beauté
Qui tient ton esprit enchaîné,
Marquis, j'ai raison de te plaindre,
Car son humeur est fort à craindre :
Elle a presque autant de fierté
Qu'elle a de grâce et de beauté.

Il n'arriva qu'à un seul des contemporains de la jeunesse de madame Scarron, Gilles Boileau, frère aîné de Despréaux, l'illustre poëte, de laisser échapper un mot injurieux pour elle, par animosité contre son mari. Ménage et mademoiselle de Scudéry voulant empêcher la nomination de Gilles Boileau à l'Académie, avaient ourdi des intrigues où Scarron avait fait entrer Pélisson, membre important de cette illustre compagnie. Gilles Boileau ne le pardonna pas à Scarron, et s'en vengea par plusieurs épigrammes, dans l'une desquelles il parut attaquer l'honneur de sa femme. « C'est le seul auteur que je sache, dit La Martinière, premier auteur de la Vie de Scarron, qui ait osé parler sur ce ton-là; avant lui ni après lui, il ne s'est trouvé

[1] Presque tout le monde la croyait née en Amérique. La Mesnardière, ainsi qu'on l'a vu, quoique Poitevin, le croyait comme les autres.

personne qui ait eu le moindre soupçon sur la conduite de cette dame[1]. » Aussi n'y eut-il qu'une voix pour reprocher à Gilles Boileau une injure aussi injuste, et vaincu par les reproches qu'on lui adressa de toutes parts, il se déclara prêt à faire des réparations. Il en fit, et publia une nouvelle épigramme fort obligeante pour la dame sans l'être davantage pour le mari. Laissons Scarron raconter lui-même la chose à Fouquet : « Peut-être que ce qui s'est passé depuis peu entre Boileau et moi, et les épigrammes dont nous nous sommes estocadés, pourront vous divertir. Je vous en fais donc une petite relation, me trouvant obligé en conscience de contribuer au divertissement de mon bienfaiteur, à qui je ne puis rendre d'autre service, et à qui je ne dois pas moins que tout le repos que j'aurai le reste de ma vie. Boileau donc, si connu aujourd'hui par sa médisance, par la perfidie qu'il a faite à M. Ménage, et par la guerre civile qu'il a causée dans l'Académie, est un jeune homme qui a commencé de bonne heure à se gâter soi-même, et que depuis ont achevé de gâter quelques approbateurs que je n'approuve guère, et dont le discernement m'est suspect. Il est le seul de tous ceux qui se sont trouvés dans ma se-

[1] Vie de Scarron, en tête de ses Œuvres, par La Martinière, page 135.

conde épître chagrine, qui n'a pas entendu raillerie. Comme il s'est mis dans la tête que sa médisance et sa critique l'avaient rendu redoutable à tout le genre humain, il a cru que je lui manquais de respect, puisque je ne le craignais pas; et que, ne pouvant s'en venger sur moi seul, il devait s'attaquer à madame Scarron. Il fit donc contre elle une épigramme fort insolente. Elle n'a pourtant pas daigné s'en offenser, et je crois qu'il en enrage. Il est vrai qu'il a usé fort discrètement de ne la confier qu'à M. de Bois-Robert, à qui depuis il en a cédé toute la gloire. Je ne sais lequel des deux en est l'auteur, je sais seulement que ce sont des injures des halles. Une personne de qualité représenta à M. de Bois-Robert que madame Scarron ne s'étant point attiré une pareille offense, et n'étant pas responsable d'avoir un mari du nombre des poëtes, qui sont pour la plupart fort étourdis, les coups d'épigramme pouvaient dégénérer en coups de bâton.

On sait de cent Boileaux les tristes aventures,
Et leurs dos ont souvent de noires meurtrissures.

Boileau jugea donc à propos, pour rendre vains ces fâcheux pronostics, de faire une épigramme à madame Scarron, dont elle eût en quelque façon à se louer, encore que j'eusse à m'en plaindre.

Dans cette épigramme, il dit à Iris qu'il a trop de connaissance de ce qu'elle vaut pour se prendre à elle de ma médisance, et que son malheureux mari n'a rien de commun avec elle; cela a été dit il y a longtemps. On me récita cette épigramme en bonne compagnie, dont j'en fis quatorze sur-le-champ... » Boileau de son côté rendait compte à sa manière de cette guerre d'épigrammes, dans une lettre adressée au chancelier Séguier qui était son patron comme Fouquet était celui de Scarron. « Quelque raison que j'eusse de vous obéir, monseigneur, lui écrit-il, quand vous m'avez fait l'honneur de me demander mes épigrammes, celle que j'avais de montrer de la modération me parut encore plus forte, et j'ai cru que vous l'approuveriez. J'ai donc souffert, moi qui ne souffre guère volontiers, qu'on m'ait attaqué, qu'on m'ait déchiré, qu'on les ait lues, qu'on les ait publiées, qu'on les ait portées jusque chez vous, et j'aurais souffert tout cela impunément sans la jolie historiette dont Scarron a cru faire un bon compte à M. le surintendant dans l'épître familière qu'il lui a écrite. On me reproche dans cette épître familière que je suis ignorant, que je suis laid, que je suis médisant; et celui qui me le reproche est un poëte burlesque, est un cul-de-jatte, est le célèbre auteur de la Mazarinade. Mais quel grand sujet pensez-vous qu'il ait eu de me dire tant d'injures? Croyez-

vous que ce soit le zèle qu'il a pour M. Ménage qui l'ait obligé à s'emporter de la sorte?... Il courut par malheur en ce temps-là une épigramme que j'avais faite il y a plus de deux ans, et dans laquelle, encore que Scarron ne fût nommé ni de près ni de loin, il crut pourtant se reconnaître. J'eus beau crier et me tourmenter, tout mon bruit et toutes mes peines furent inutiles, et quelque chose que je pusse faire, je ne le pus jamais faire changer d'opinion. Cette erreur même passa jusque dans l'esprit de madame Scarron; on m'en fit des plaintes de sa part, c'est pourquoi je lui envoyais cette excuse le lendemain..... Je crus par là avoir bien raccommodé mes affaires, mais cette excuse ne servit qu'à les gâter. Ce fut alors que Scarron tira tout de bon la plume et qu'il fit un fort grand serment, qu'il voulait qu'on le tînt pour un infâme, si pendant trois ans il ne me servait tous les matins d'une épigramme[1]..... » Nous nous garderons bien de rechercher si Scarron a rempli son serment.

Depuis que les troubles de la Fronde étaient apaisés et que le roi était rentré dans Paris[2], la cour avait repris son assiette, et la société un mouvement plus tranquille. Turenne défendait le territoire contre les Espagnols que commandait

[1] Mss. Conrart, p. 993, Bibliothèque de l'Arsenal.

[2] En octobre 1652. Mazarin y rentra le 2 février 1653.

Condé, et à chaque printemps le jeune roi était conduit à l'armée, accompagné de sa mère et de son premier ministre. On lui faisait faire ses premières armes durement, sans équipages, sans table, presque toujours à cheval, souvent même pendant les marches, et mangeant chez le général. On ne le ménageait pas davantage sur les dangers, et on le laissait visiter les tranchées et courir aux escarmouches.

Lorsque Mademoiselle arriva à Sedan pendant le siége de Montmédy (1657) pour saluer la reine, auprès de qui elle était enfin rentrée en grâce : « Le roi, dit-elle, arriva deux jours après au galop, tout crotté et mouillé, venant du siége; mais, quelque négligé qu'il fût, je le trouvai de bonne mine. La reine lui dit : Voici une demoiselle que je vous présente et qui est bien fâchée d'avoir été méchante; elle sera bien sage à l'avenir. Il se mit à rire : puis il se mit à conter ce qui s'était passé à Montmédy et dans une occasion qu'il avait trouvée à son retour, où en un endroit dans le bois qu'on appelle le Trou-de-Souris, on avait tiré sur le carrosse où étaient Montaigu et Bartet; qu'à l'instant Montaigu, qui était malade, était monté à cheval et s'était mis à la tête des chevau-légers; qu'à ce bruit, il était aussi monté à cheval et était allé dans le bois, où on avait pris dix ou douze fusiliers. La reine lui dit : Je suis d'avis que vous les renvoyiez,

puisque c'est vous qui les avez pris. Tout ce qui était là de gens dirent que le roi avait percé le bois tout des premiers, et qu'il n'y avait pas eu moyen de l'en empêcher[1]. »

Au siége de Dunkerque (1658), il lui arriva aussi de charger lui quatrième entre Dunkerque et Mardick une embuscade des ennemis. Son courage charmait les soldats, et pour lui il était enchanté de la guerre. Il ne parlait à Mademoiselle que de ses mousquetaires, de ses compagnies de gendarmes et de chevau-légers, et de leurs belles casaques bleues : « Avez-vous jamais entendu des timbales ? — Oui, sire, lui dis-je, j'en ai entendu. Il me demanda : Et où ? — Je me mis à sourire et lui dis avec une mine respectueuse : Dans les troupes étrangères qui étaient avec nous pendant la guerre. J'ajoutai : Le souvenir ne m'en doit pas être agréable ; c'est dans le temps où j'ai déplu à Votre Majesté. Je lui en demande pardon ; je le devrais faire à genoux. Il me répondit : Je m'y devrais mettre moi-même de vous entendre parler ainsi. Il ne faut plus parler du passé. Et nous nous remîmes à parler de la guerre. Il me conta toutes ses campagnes et tout ce qu'il avait fait. Je lui dis : Le roi votre grand-père n'y a pas été si jeune. Il me répondit : Il en a néanmoins plus fait que moi. Jusqu'ici on ne m'a

[1] Mémoires de mademoiselle de Montpensier, tome III.

pas laissé aller si avant que je l'aurais voulu; à l'avenir j'espère que je ferai parler de moi[1]. »

Il avait déjà le sentiment le plus vif de l'honneur de sa couronne et du nom français : « N'est-il pas vrai, ma cousine, disait-il une autre fois à Mademoiselle à propos des préséances, que ceux de la maison d'Autriche n'étaient que comtes d'Hapsbourg quand nous étions rois de France? Puis il ajouta : Si nous étions à nous disputer, le roi d'Espagne et moi, je le ferais bien céder. Que je serais aise s'il voulait se battre contre moi pour terminer la guerre tête à tête! Il n'aurait garde de le faire; de cette race, ils ne se battent jamais. Charles-Quint ne le voulut pas contre François Ier, qui l'en pressa instamment. » Dès sa jeunesse, Louis XIV montra toujours beaucoup de sang-froid dans le danger. « Au siége de Bergues, en 1658, rapporte Bussy, il y avait eu une sortie assez vive. Le roi y courut; l'affaire tirait à sa fin quand il arriva. Je revenais, le roi m'arrêta, et tout en me questionnant il avançait vers la ville. Les balles des décharges des ennemis, qui n'étaient pas encore finies, le passaient de beaucoup. Cependant il me parlait avec le sang-froid d'un brave soldat de fortune. Le maréchal Duplessis poussant à toute bride, me cria en colère : Où menez-vous le roi? — Le roi est le maître, ré-

[1] Mémoires de mademoiselle de Montpensier, tome III.

pondis-je ; c'est lui qui mène les autres. — Mais vous voyez bien, ajoute le maréchal, que le roi s'avance trop. — J'en conviens, répliquai-je; mais j'ai craint, si je le disais à Sa Majesté, qu'elle n'approuvât pas mes remontrances. — Ne vous fâchez pas, monsieur le maréchal, dit le roi en souriant; en même temps il tourna bride, et se retira tranquillement[1]. »

Mais la guerre interrompait à peine les plaisirs. Les grands divertissements d'alors étaient les comédies et les ballets, et le grand luxe était d'avoir chez soi une troupe de comédiens. Mademoiselle en avait quelque temps gardé une à son château de Saint-Fargeau pour tâcher avec ses dames, ses perroquets, ses chevaux d'Angleterre et sa meute, de se distraire des ennuis de son exil. Elle raconte que dans son voyage de château en château, lorsqu'elle alla voir son père à Blois, elle rencontra plusieurs troupes de ce genre. Il y en avait une entre autres qui avait parcouru le Midi et séjourné à Lyon, qu'on citait pour une comédie nouvelle en cinq actes, intitulée l'Étourdi, et composée par un des acteurs; cette troupe était celle de Molière, que le prince de Conti s'attacha pendant la tenue des états du Languedoc.

C'est aussi dans le même temps qu'eut lieu la grande vogue des pièces de Scarron. La foule y

[1] Mémoires de Bussy-Rabutin, tome II, page 153.

était telle, qu'il y eut, dit-on, deux portiers étouffés aux premières représentations de l'Écolier de Salamanque ; et le roi trouvait l'Héritier ridicule si joli, qu'il le fit jouer trois fois en un jour. Aussi Scarron, dans une dédicace, raisonne-t-il de la sorte : « Je voudrais bien persuader à Votre Majesté qu'elle ne se ferait pas grand tort si elle me faisait un peu de bien. Si elle me faisait du bien, je serais plus gai que je ne suis. Si j'étais plus gai que je ne suis, je ferais des comédies enjouées dont Votre Majesté serait divertie, et, si elle en était divertie, son argent ne serait pas perdu[1]. »

En même temps on donnait à la cour de charmants ballets auxquels le public était souvent admis[2] par billets, et dont il sortait ravi d'admiration. Il y avait le ballet de Thétis et Pélée, celui de la

[1] Épître dédicatoire de D. Japhet d'Arménie.

[2] Mardi dans le lieu des spectacles
Plusieurs virent non sans obstacles
Danser le beau ballet du Roi.
. . . .
On dit qu'il y faisait bien chaud,
Aussi bien en bas comme en haut,
Et que plus de trois cents et seize
N'étaient pas là trop à leur aise.
On y fut chiffonné, poussé,
Incommodé, foulé, pressé.
Gazette de Loret, 1656.

mascarade de Cassandre, celui de la Nuit, celui de l'Amour malade, beaucoup d'autres encore. Le roi dansait lui-même ces ballets dans la grande salle des Gardes, ou quelquefois sur le théâtre du Petit-Bourbon, en compagnie des jeunes seigneurs et des jeunes dames, et de Bauchamp, célèbre danseur de profession. Sa Majesté charmait déjà par son grand air, par la noblesse de sa danse, par la grâce avec laquelle elle débitait les vers galants de Benserade.

Dans un de ces ballets, Thétis et Pélée, on le vit faire cinq personnages différents : Apollon, Mars, une furie, une dryade, un courtisan.

Il recevait des fêtes aussi bien qu'il en donnait. Il allait danser chez les particuliers, chez le duc de Lesdiguières, chez le chancelier, chez le maréchal de Villeroy, chez le maréchal de l'Hôpital, d'où il reconduisit une fois d'un si grand train mademoiselle de Montpensier au Luxembourg, que les gardes ne purent suivre, et il disait à Mademoiselle : « Que je serais aise que les voleurs nous attaquassent ![1] »

Quoiqu'il fût majeur, il abandonnait entièrement le gouvernement au cardinal Mazarin, qui, triomphateur paisible de tout ce peuple naguère acharné à sa perte, jouissait de sa puissance et de ses ri-

[1] Mémoires de mademoiselle de Montpensier, tome III.

chesses en véritable souverain. Mais devinant tout ce que pouvait être le jeune roi, il l'engageait à s'appliquer aux affaires pour les apprendre, au lieu de les lui cacher, comme on l'a dit, pour prolonger son pouvoir[1].

[1] « Je continue d'être fort satisfait du contenu de vos lettres et de la fermeté que vous témoignez pour exécuter la résolution que vous avez prise de vouloir vous appliquer aux affaires. Si vous arrivez à y prendre plaisir, je vous déclare sans exagération et sans flatterie que vous ferez plus de progrès et profiterez plus en un mois qu'un autre ne ferait en six. Le bon Dieu vous a donné libéralement tout ce qui vous est nécessaire pour être un des plus grands princes du monde, et vous ne pourriez avec justice vous plaindre que de vous-même si vous ne le deveniez Enfin j'ai remarqué, comme je vous ai dit plusieurs fois, que quand vous prenez plaisir à quelque chose, et que vous vous appliquez à la bien faire, vous en venez mieux à bout que personne. Je sais bien que vous ne m'accuserez jamais de flatteur, et que si j'avais prétendu à l'honneur de votre bienveillance par ce moyen, j'aurais fort mal pris mes mesures; ainsi c'est une vérité connue d'un chacun, quand je vous dis que c'est à tirer et à toutes sortes de choses, soit à faire les exercices du cheval, soit à entendre ceux de la guerre, soit à jouer au mail, au billard, à la paume, soit à d'autres choses de cette nature qui sont très-difficiles, vous faites voir à l'instant que vous avez plus d'adresse et d'esprit que pas un. C'est pourquoi je vous réponds de nouveau qu'il vous arrivera de même dans les grandes choses quand vous voudrez; et puisque je vois que vous le voulez, je me réjouis à l'avance de la réputation et de la gloire que vous acquerrez. » (Lettre du card. Mazarin au roi, d'Amboise, le 2 juillet 1659.) —

En ce même temps, on commençait à organiser les beaux carrousels et les courses de bagues en costumes d'anciens chevaliers ; on s'émerveillait aux représentations de l'opéra que le cardinal Mazarin avait fait venir d'Italie, et qu'on appelait des comédies à machines. On s'amusait aux mascarades, on courait les bals en masques, on se précipitait sur les pas du jeune monarque, aux promenades du Cours et à la foire de Saint-Germain[1], tandis que la reine Anne, devenue vieille et dévote, passait son temps au monastère du Val-de-Grâce, ou à visiter pieusement les églises. Jamais l'entraînement vers le plaisir n'avait été plus grand;

« Au surplus, je n'ai rien à répliquer sur votre lettre, si ce n'est que tout ce qu'il vous plaît de me mander est fort bien, et vous ne me surprenez pas : car, ainsi que j'ai eu l'honneur de vous protester plusieurs fois, vous ferez toujours toutes choses mieux que les autres, quand il vous plaira de vous y appliquer et trouver bon que toutes vos passions cèdent à celle que vous devez avoir d'être un roi aussi sage et capable de gouverner votre royaume que vous êtes grand et déjà très-glorieux, puisque ceux qui ont jalousie de votre puissance vous redoutent et font des avances pour avoir votre amitié, et les autres recherchent votre protection et les assurances pour en recevoir les effets. » (Lettre du card. Mazarin au roi, du Château-Neuf, 1er juillet 1659.)

[1] Vaste bazar situé sur l'emplacement actuel du marché Saint-Germain, où pendant deux mois, chaque année, la cour et la ville se portaient en foule.

tout était gai, bruyant, heureux; il semblait qu'on devinât la gloire qui allait venir. Cette ardeur de se divertir n'entraînait pas cependant la société tout entière. Le sentiment religieux s'imprimait de plus en plus dans les âmes, et les questions théologiques tenaient les esprits attentifs par les graves et vives controverses qu'elles soulevaient[1]. Ceux qui étaient le plus occupés de leurs amusements les suspendaient pour écouter; d'autres y renonçaient entièrement et quittaient le monde; un grand nombre n'y restaient que pour pratiquer ouvertement la piété, la vertu, les bonnes œuvres. Les écrits de Descartes élevaient l'homme à la foi par la raison, la doctrine sévère et subtile du jansénisme exagérait la sévérité de l'Évangile; les maximes opposées des jésuites tendaient à rendre le salut plus aisé, et Bossuet s'avançait déjà pour tout tempérer par ce bon sens qui fit partie de son génie. Ainsi les influences les plus diverses, le rigorisme de Port-Royal, l'indulgence mondaine des jésuites, la galanterie, la politesse, l'élégance de l'hôtel de

[1] La première Lettre provinciale de Pascal est datée du 24 janvier 1656, et la dernière du 24 mars 1657. Ce fut en 1657 que Bossuet parut pour la première fois à Paris; il prêcha le 10 mars à Saint-Thomas d'Aquin; le 24, aux Feuillants, en présence de vingt-deux évêques; et le 28 octobre suivant, il prononça le panégyrique de sainte Thérèse, devant la reine et toute la cour.

Rambouillet, tout se combinait avec le développement du goût et de l'esprit pour former la grande société qui allait paraître.

C'est encore vers ce même temps que la reine Christine de Suède[1], venue en France, étonnait tout Paris par son accoutrement bizarre, par le philosophique dédain de sa couronne, par son goût pour la science et pour les savants, et par le naturel sauvage qui lui faisait juger, condamner, et exécuter sous ses yeux, en une heure, dans la galerie de Fontainebleau, son écuyer Monaldeschi, qui lui avait manqué. Ses façons n'étaient pas moins surprenantes. « Coiffée d'une grosse perruque d'homme, fort relevée par devant, et qui avait seulement par derrière quelque chose d'une coiffure de femme, portant un corps quasi fait comme les pourpoints d'hommes, avec la chemise sortant tout autour au-dessus de la jupe, très-poudrée, avec force pommade, et toujours sans gants; elle avait une voix et toutes les manières masculines, et complétait quelquefois son costume en portant une petite épée avec un collet de

[1] La reine Christine, née en 1626, héritière à neuf ans du trône de Suède, par la mort de Gustave-Adolphe, son père, abdiqua à l'âge de vingt-huit ans, en 1654, parcourut l'Europe, embrassa la religion catholique, et se retira à Rome, où elle mourut. Elle fit deux voyages en France, le premier en 1656 et le second en 1658.

buffle[1]. » « Elle jurait Dieu, dit mademoiselle de Montpensier, qui, encore exilée de la cour (1656), assista à un ballet et à une comédie qu'on lui donna à Fontainebleau; elle se couchait dans sa chaise, jetait ses jambes d'un côté et de l'autre, les passait sur les bras de la chaise, faisait des postures que je n'ai jamais vu faire qu'à Trivelin et à Jodelet; tantôt répétant haut les vers qui lui plaisaient, tantôt tombant dans des rêveries profondes, d'où elle sortait comme réveillée en sursaut, c'est une personne tout à fait extraordinaire[2]. » Mais elle fut disciple et amie de Descartes, qui mourut à Stockholm dans son palais. Elle parlait huit langues, écrivait la nôtre avec une grande perfection; elle savait tout, elle aimait les arts et les cultivait, et voulut aller demeurer à Rome, comme dans leur centre. Curieuse de tout connaître, elle voulut voir Scarron; il se fit porter au Louvre, et Ménage le présenta : « Je vous permets, lui dit-elle, d'être amoureux de moi. La reine vous a fait son malade; moi, je vous fais mon Roland. » Mais quand elle vit madame Scarron, elle dit à madame de Brégy : « Il ne fallait pas moins qu'une reine de Suède pour rendre un homme

[1] Mémoires du duc de Guise, qui fut envoyé au-devant d'elle à la frontière.

[2] Mémoires de mademoiselle de Montpensier, tome III, page 74.

infidèle à cette femme-là ; » et elle dit à Scarron lui-même qu'elle n'était pas surprise qu'avec la femme la plus aimable de Paris il fût, malgré ses maux, l'homme de Paris le plus gai.

Scarron, toujours à court d'argent, avait conçu en ce temps-là le projet de se faire spéculateur. Il y avait alors aux portes de Paris une foule de gens sans aveu, qui attendaient là les voitures de marchandises pour en payer l'entrée, les conduire chez les marchands, et épargner ainsi à ces derniers des lenteurs et des dérangements ; mais il s'était mêlé, parmi ces déchargeurs, des filous qui se disputaient les pratiques, et allaient se les arracher jusqu'à une lieue de la ville, au grand préjudice du commerce. Scarron avait imaginé de former un corps de gens connus et assermentés, qui seraient distribués aux différentes portes et autorisés par les magistrats à faire seuls ce service, et il demandait à être adjudicataire de cette entreprise. Il se vit souvent sur le point d'échouer dans son projet, et il fallut que madame Scarron se fît solliciteuse pour son mari, ce qui devait coûter beaucoup à sa fierté.

« Ceci, écrit-il à Fouquet, est la dernière espérance de ma femme et de moi ; j'en suis malade de chagrin. Ah ! monseigneur, si vous saviez ce que nous avons à craindre et à devenir si cette affaire nous manque, vous ne vous étonneriez pas beau-

coup du désespoir de M. Vissins[1] et de moi, s'il m'est permis de parler de lui en ces termes; autrement nous n'avons qu'à nous empoisonner les boyaux! »

Enfin Fouquet fit réussir l'affaire, qui valut à Scarron cinq à six mille livres de rente, mais cela n'arriva que peu d'années avant sa mort.

A cette époque, les jours brillants de l'hôtel de Rambouillet étaient passés. Il avait commencé à décroître sous la régence d'Anne d'Autriche, peu de temps après le mariage de Julie d'Angennes avec M. de Montausier[2], qui se rendit avec sa femme dans son gouvernement d'Angoumois, où il soutint le parti du roi contre la Fronde. Après les troubles, cette maison fut rouverte au grand monde, jusqu'au mariage de Claire d'Angennes avec le comte de Grignan[3], le même qui plus tard épousa la fille de madame de Sévigné; mais elle était alors sur son déclin. La tristesse de l'âge, la disparition des amis, le vide que fait le temps, avaient diminué cette ancienne suprématie qu'elle perdit tout à fait quand Louis XIV fut en âge de tenir sa cour. Nous ne savons pas si madame Scarron, qui sortait peu de chez elle, y fut jamais présentée.

[1] Son associé.

[2] Ce mariage eut lieu en 1645; le marquis de Rambouillet mourut en 1653.

[3] En 1658.

Beaucoup d'autres sociétés, d'ailleurs, s'étaient formées à l'exemple de celle-ci; mais plusieurs d'entre elles n'en étaient que de mauvaises copies. La réaction contre la licence des mœurs et le goût de l'esprit qui avait pris naissance dans la même école, produisit chez elles le faux bel esprit. Tel fut, en effet, le double travers de la coterie des précieuses qu'on vit paraître alors, travers qui fit un moment quelque bruit, mais qui serait à peine venu jusqu'à nous, si Molière ne l'avait immortalisé en le tournant en ridicule.

Toutefois, ce mot de précieuse, dans son acception nouvelle, avait d'abord été pris en bonne part, et appliqué à tout ce qui était distingué par l'esprit ou la réputation.

Ainsi, Somaize, dans son grand Dictionnaire des Précieuses, qui comprend une liste d'environ six cents noms, fait figurer ceux de la marquise de Rambouillet, qui avait alors soixante et seize ans; de mesdames de Sévigné, de La Fayette, de Sablé, de Montausier, toutes personnes qui furent véritablement l'ornement du siècle; on voit aussi, parmi ces noms, ceux de la reine Christine de Suède, de la duchesse de Longueville, de la duchesse de Chevreuse, de la duchesse de Chaulnes et de la comtesse de Noailles, de madame Deshoulières, de madame Cornuel; on y voit même celui de Ninon de Lenclos; et parmi les hommes, le car-

dinal de Lavalette, les deux Corneilles, M. le Prince, Scarron, Balzac, Bois-Robert, etc. Madame Scarron n'y était point oubliée, et voici l'article où elle était dépeinte, sous le nom de Stratonice; Scarron venait de mourir : « Stratonice est une jeune précieuse des plus agréables et des plus spirituelles; elle est veuve sans avoir été femme; l'on saura assez le sens de cet énigme, quand on saura que Straton (Scarron) était son mari. Elle est native d'auprès d'Argos, elle a de la beauté, et elle est d'une taille aisée; pour de l'esprit, la voix publique en dit assez en sa faveur, et tous ceux qui la connaissent sont assez persuadés que c'est une des plus enjouées personnes d'Athènes (Paris). Elle sait faire des vers et de la prose, et quand elle n'aurait que les connaissances qu'elle a acquises avec Straton, elle y réussirait aussi bien que pas une autre de celles qui s'en mêlent; son humeur est douce, et elle a fait voir, par sa façon d'agir, qu'elle voyait le monde plus par bienséance civile que par une attache particulière, en se retirant dans une maison de vestales après sa mort. »

Ce fut aussitôt après la guerre de la Fronde, c'est-à-dire en 1652, qu'on entendit parler pour la première fois de la coterie des précieuses. Ce n'était, à vrai dire, que des bourgeoises qui voulaient singer les personnes d'esprit et de qualité, et qui formèrent une espèce d'association où l'on

ne s'appelait pas par son nom, mais par des noms de roman qu'on se donnait à sa fantaisie : Sophronisbe, Eulalie, Mélanire, Agathonte. On se réunissait ordinairement l'après-dînée, et chaque précieuse avait son jour.

Elles recevaient chez elles quelques auteurs qui venaient y lire leurs vers, dont le principal mérite devait être d'avoir été faits sur-le-champ. « L'impromptu, dit Cathos, est la véritable touche de l'esprit[1]. » Ceux qui étaient le plus habituellement admis dans ces doctes ruelles, ou qui s'attachaient de préférence à quelqu'une de ces muses, s'appelaient les Alcovistes.

Dans ces réunions on approfondissait tout ce qui était de l'essence du bel esprit, on y voulait savoir le fin des choses, le grand fin, le fin du fin, comme dit Molière, qui les peint au naturel[2].

On y développait des thèses, soit sur un sujet indiqué par la présidente, soit sur le résultat de la propre méditation qu'on appelait une rêverie. Quoiqu'on se piquât de pruderie, on ne méprisait ni la beauté, ni l'amour, pourvu qu'il fût épuré de tout attachement grossier; on avait au contraire établi là-dessus des définitions et des classifications

[1] Les Précieuses ridicules, comédie de Molière, représentée en 1659.

[2] *Ibid.*

à l'infini, ce qui faisait dire à Ninon que les précieuses étaient les jansénistes de l'amour.

Aussi, pour une précieuse, se marier et *se claquemurer aux choses du ménage*, était un enchaînement odieux de la liberté, un avilissement honteux qui ne pouvait que troubler la quiétude de l'âme et les doux emplois de l'esprit.

Loin d'être aux lois d'un homme en esclave asservie,
Mariez-vous, ma sœur, à la philosophie,
Qui nous monte au-dessus de tout le genre humain,
Et donne à la raison l'empire souverain,
Soumettant à ses lois la partie animale,
Dont l'appétit grossier aux bêtes nous ravale[1].

Malgré ce ridicule, cependant, les précieuses ne méritaient pas d'essuyer une défaite si complète; car leur affectation n'était que l'exagération d'une tendance heureuse qui se trouva peut-être arrêtée trop tôt.

« Un autre objet des soins des précieuses, dit l'abbé de Pure, était la recherche du langage, l'emploi des expressions extraordinaires[2], »

Et le retranchement de ces syllabes sales
Qui dans les plus beaux mots produisent des scandales

[1] Molière, Femmes savantes, acte Ier, scène 1re.
[2] Roman de la Précieuse, par l'abbé de Pure

« Une précieuse ne pouvait pas supporter de dire : J'aime le melon, et prostituer ainsi le mot j'aime; elle n'autorisait sur un tel sujet que le mot j'estime[1]. »

« Quand la renommée des précieuses, dit Somaize, fut l'objet de tous les entretiens d'Athènes (de Paris), les nouvelles précieuses voyant que chacune d'elles inventait de jour en jour des mots nouveaux et des phrases extraordinaires, voulurent aussi faire quelque chose digne de les mettre en estime parmi leurs semblables; enfin, s'étant trouvées ensemble avec Claristène (M. Leclerc, de l'Académie française), elles se mirent à dire qu'il fallait faire une nouvelle orthographe, afin que les femmes pussent écrire aussi assurément et aussi correctement que les hommes. Roxalie (madame Leroi), qui fut celle qui trouva cette invention, avait à peine achevé de la proposer, que Silénie (madame de Saint-Loup) s'écria que la chose était faisable; Didamie (madame de Ladurandière) ajouta que c'était même facile, et que, pour peu que Claristène (M. Leclerc) leur voulût aider, elles en viendraient bientôt à bout. Il était trop civil pour ne pas répondre à leur prière en galant homme.

« Roxalie (madame Leroi) dit qu'il fallait faire en sorte que l'on pût écrire de même que l'on par-

[1] Roman de la Précieuse, par l'abbé de Pure.

lait; et pour exécuter ce dessein, Didamie (madame de Ladurandière) prit un livre, Claristène (M. Leclerc) prit une plume, et Roxalie (madame Leroi) et Silénie (madame de Saint-Loup) se préparèrent à décider ce qu'il fallait ajouter ou diminuer dans les mots[1]. » On décida qu'on ôterait de tous les mots les lettres superflues, et Somaize donne une longue liste des mots qu'elles corrigèrent et dont pour un assez grand nombre les corrections sont restées[2].

Ce travers de société s'était assez étendu, car on voit qu'il avait pénétré chez mademoiselle de Scudéry, où la Carte de Tendre fut inventée, où l'on rédigeait la Gazette de Tendre, où tous ces faux noms tirés de l'histoire ancienne et de la fable étaient en usage[3], ainsi que ces correspondances en prose et en vers, où tous les sentiments étaient alambiqués. Les Chroniques du samedi[4], jour de ré-

[1] Somaize, Dictionnaire des Précieuses.

[2] Tels que teste (tête), prosne (prône), seureté (sûreté), aage (âge), advis (avis), avecque (avec), et un très-grand nombre d'autres.

[3] Madame d'Aligre s'y appelait Télamire, Sarrazin Polyandre, Conrart Théodamas, M. de Guénégaud Alcandre et sa femme Amaltée, le duc de Saint-Aignan Artaban, Godeau, depuis évêque de Vence, appelé à l'hôtel de Rambouillet, à cause de sa petite taille, le nain de Julie, s'appelait, chez mademoiselle de Scudéry, le mage de Sidon.

[4] Voy. les Chroniques du samedi, manuscrits de Conrart,

ception de mademoiselle de Scudéry, nous ont conservé le détail de ces réunions que, sous le nom de Sapho, elle présidait, assistée de Pélisson, son admirateur dévoué, qui avait emprunté le nom d'Acanthe ou d'Erminius.

En 1656, l'abbé de Pure avait fait jouer une comédie des Précieuses, qui, à ce qu'il paraît, excita les réclamations de quelques dames qui s'y crurent insultées. L'auteur fit des excuses en déclarant n'avoir voulu jouer que les Fausses Précieuses; et ce fut alors que l'on commença de les distinguer entre elles. Somaize mentionne ce fait au mot *Prédiction*, lorsqu'il dit à l'occasion de l'année 1656: « Troubles imprévus à cause des Fausses Précieuses; » puis il ajoute : « En ce temps, la connaissance que les Précieuses (les véritables, celles qu'on appela alors les Illustres pour les distinguer,) auront que Prospère (l'abbé de Pure) n'aura voulu attaquer que les Fausses Précieuses, dans le jeu du Cirque qu'il a composé, rendra le calme à leurs esprits. Fausses Précieuses mises en déroute[1]. »

Scarron fait la même distinction dans une de ses épîtres :

bibliothèque de l'Arsenal, et principalement la Journée des madrigaux.

[1] Somaize, Dictionnaire des Précieuses.

Mais revenons aux fâcheux et fâcheuses,
Au rang de qui je mets les Précieuses,
Fausses, s'entend, et de qui tout le bon
Est seulement un langage ou jargon,
Un parler gras, plusieurs sottes manières,
Et qui ne sont enfin que façonnières,
Et ne sont pas précieuses de prix,
Comme il en est deux ou trois dans Paris,
Que l'on respecte autant que des princesses;
Mais elles font quantité de singesses,
Et l'on peut dire avecque vérité
Que leur modèle en a beaucoup gâté[1].

Cette distinction fut encore observée par Molière, lorsqu'il fit jouer à Paris, en 1659, son excellente comédie qu'il eut soin d'intituler : Les Précieuses ridicules[2].

« Les plus excellentes choses, dit-il, dans sa préface, sont sujettes à être copiées par de mauvais singes qui méritent d'être bernés. Ces vicieuses imitations de ce qu'il y a de plus parfait ont été de tout temps la matière de la comédie; et par la même raison que les véritables savants et les vrais braves ne se sont pas encore avisés de s'of-

[1] Scarron, Épître chagrine ou Satire sur les Fâcheux, dédiée à M. le maréchal d'Albret.

[2] Jouée pour la première fois à Paris en novembre 1659.

fenser du docteur de la comédie et du capitan, aussi les véritables précieuses auraient tort de se piquer lorsqu'on joue les ridicules qui les imitent mal. »

En prenant pour type deux sottes provinciales, il reproduisit exactement le jargon et les prétentions de ces coteries ; mais il y mêla des traits qui allaient au delà et qui portaient sur le faux goût littéraire auquel on s'était asservi durant la première moitié du siècle. Mademoiselle de Scudéry était nommément désignée dans sa pièce. « La belle chose que ce serait, dit Madelon, si d'abord Cyrus épousait Mandane, et qu'Aronce, de plain-pied, fût marié à Clélie! Ces gens, ajoute Cathos, en parlant des deux gendres qui se présentaient, n'ont assurément jamais vu la Carte de Tendre, et billets doux, petits soins, billets galants et jolis vers, sont des terres inconnues pour eux. »

Ce jargon après tout n'était pas nouveau, mais reproduit des froides allégories du moyen âge. On voit par exemple dans le Roman de la Rose, le château de Jalousie, et les suivants de l'Amour, qui s'appellent Doux Regard, son écuyer, Joliveté, Bel-Accueil, Malebouche ou Médisance. L'esprit humain se copie si longtemps!

Mais cette fois les interminables conversations de romans, le verbiage d'amour si à la mode, la passion des madrigaux, des sonnets, des impromptu qui encombraient encore la littérature,

tout fut atteint par la férule de Molière. Aussi, Ménage, en sortant de la représentation des Précieuses, où il assistait avec madame de Rambouillet, dit-il de bonne foi, en se tournant du côté de Chapelain : « Ah, monsieur ! nous approuvions, vous et moi, toutes les sottises qui viennent d'être critiquées; mais croyez-moi, pour me servir des expressions de saint Remi à Clovis : Il nous faudra brûler ce que nous avons adoré, et adorer ce que nous avons brûlé. Cela, ajoute-t-il, arriva comme je l'avais prédit, et dès cette première représentation on revint du galimatias et du style forcé[1]. »

En même temps que Molière fustigeait ainsi les Précieuses ridicules, Boileau, qui faisait son entrée dans le monde, allait récitant partout le spirituel dialogue qu'il avait composé sur les héros de roman, où il faisait défiler devant le roi des Enfers, les Cyrus et les Alexandres travestis en Tircis et en Céladons, et tous ces héros allégoriques et larmoyants, les Astrates, les Orondates, les Britomares, les Pharamonds, les Artaxandres, qu'un Français qui se touve par hasard sur les bords du Styx, reconnaît à l'instant pour gens de sa connaissance : « Eh ! ce sont tous des bourgeois de mon quartier! Bonjour, madame Lucrèce; bonjour, M. Brutus; bonjour, mademoiselle Clélie; bonjour, M. Horatius

[1] Ménagiana.

Coclès. » L'auteur y faisait comparaître Sapho en personne[1], qu'il appelle en toutes lettres une précieuse renforcée, et la fameuse Pucelle de Chapelain, sur laquelle il redoubla si souvent ses coups. Il taillait alors sa plume pour mettre en fuite le mauvais goût par ses satires et ses préceptes, pour discipliner la littérature, pour inspirer le sentiment du simple, du vrai et du beau.

A ce moment un soleil nouveau se levait sur la France : Pascal, Molière, La Fontaine, Boileau, presque en même temps[2], publiaient leurs chefs-d'œuvre. Racine déjà préludait aux siens; Bossuet montait gravement dans sa chaire; à ces vives clartés se dissipait le nuage au milieu duquel Corneille seul avait tenu longtemps d'une main haute le flambeau du génie. C'est véritablement alors que le grand siècle commença.

Tout était prêt : Richelieu et Mazarin avaient préparé la puissance par la politique, Turenne et

[1] Mademoiselle de Scudéry.

[2] La première comédie de Molière (l'Étourdi) fut jouée à Paris en 1658; les premières poésies de La Fontaine sont de 1650; Boileau fit sa première satire en 1660; Racine fit aussi sa première pièce de vers, la Nymphe de la Seine, à l'occasion du mariage du roi, en 1660, et reçut aussitôt, par la recommandation de Chapelain, auprès de Colbert, une gratification de cent louis de la part du roi, et bientôt après une pension de six cents livres. Sa première tragédie fut représentée en 1664.

Condé avaient révélé leur génie dans la guerre, les grands ministres et les grands capitaines attendaient le coup d'œil du maître qui devait les discerner et les choisir, les lettres et les arts s'apprêtaient à tout embellir de leur brillante auréole; et lorsque Louis XIV monta réellement sur le trône (1660), la gloire et la grandeur de la France y montèrent avec lui.

Scarron ne fut pas témoin de ces splendeurs, et il était loin de se douter de la place que la destinée réservait à celle qui soignait ses derniers jours. Au moment où Louis XIV fit son entrée brillante dans la capitale, avec la jeune infante d'Espagne qu'il venait d'épouser, madame Scarron, cachée dans la foule, admirait le jeune monarque sur lequel tous les yeux étaient attachés, et écrivait à madame de Villarceaux que la reine devait être bien contente du mari qu'elle avait choisi[1]. Cependant Scarron sentait approcher sa fin. Segrais partant pour Bordeaux, où la cour se rendait à l'occasion du mariage du roi, était allé prendre congé de lui : «Je mourrai bientôt, lui dit-il, je le sens bien; le seul regret que j'aurai en mourant, c'est de ne pas laisser de bien à ma femme, qui a infiniment de mérite, et de qui j'ai tous les sujets imaginables de me louer.» Non-seulement il vit approcher la

[1] Le roi fit son entrée à Paris le 26 août 1660.

mort avec tranquillité et courage, mais sa gaieté n'en fut pas vaincue; et fidèle au rôle de toute sa vie, il railla la mort elle-même jusqu'au bout. Un jour qu'il avait un hoquet si violent qu'on crut autour de lui qu'il allait expirer: « Si j'en reviens, dit-il, je ferai une belle satire contre le hoquet. » Et quelques instants avant de mourir, comme il vit qu'on pleurait autour de son lit, il dit: « Vous pleurez, mes enfants; ah! je ne vous ferai jamais autant pleurer que je vous ai fait rire. » L'on peut dire de lui ce qu'on dit des grands hommes, qu'il mourut tout entier, sans que son caractère se démentît un seul instant. Dans l'antiquité, on l'eût compté parmi les stoïciens les plus célèbres.

Post tot sæcla igitur tandem, gens stoica, regem
Cerne tuum[1].

Le seul moment sérieux qu'il accorda à la mort fut celui où madame Scarron lui fit remplir ses devoirs religieux, dont il s'acquitta avec foi et avec respect. Scarron avait toujours été chrétien. Jamais, dans ses écrits ou dans ses plaisanteries, il n'offensa la religion, dont il accomplissait les devoirs avec exactitude; il avait un aumônier qui venait lui dire la messe tous les dimanches. Il dit à sa femme en mourant: « Je vous laisse sans bien : la vertu n'en

[1] Pièce de vers de Balzac en l'honneur de Scarron.

donne pas; cependant soyez toujours vertueuse. »
Ce fut au mois d'octobre 1660 qu'il mourut[1].

Il se fit sur sa tombe un long silence. Personne n'osa rappeler son nom devant les destinées qui élevèrent madame de Maintenon si haut, et pendant le reste du siècle il ne fut pas plus question de lui que s'il n'eût jamais existé. On obéissait sans le savoir à son épitaphe, qu'il avait composée lui-même :

Passants, ne faites pas de bruit,
De crainte que je ne m'éveille;
Car voilà la première nuit
Que le pauvre Scarron sommeille.

[1] La gazette de Loret, qui paraissait tous les quinze jours, annonça sa mort dans son numéro du 16 octobre 1660.

CHAPITRE VI.

MADAME SCARRON VEUVE.

1660-1670.

Quand Mazarin fut mort[1], le jeune roi réunit son conseil et dit : « Messieurs, jusqu'à présent j'ai bien voulu laisser gouverner mes affaires par feu M. le cardinal; dorénavant j'entends les gouverner moi-même : vous m'aiderez de vos avis quand je vous les demanderai. »

A compter de ce jour il consacra religieusement une partie de ses journées au travail[2], et se fit cette règle dont il ne se départit jamais : exami-

[1] En mars 1661.

[2] « Je m'imposai pour loi de travailler régulièrement deux fois par jour, et deux ou trois heures chaque fois, avec diverses personnes, sans compter les heures que je passais seul en particulier, ni le temps que je pouvais donner aux affaires extraordinaires, s'il en survenait, n'y ayant pas un moment où il ne fût permis de m'en parler, pour peu qu'elles fussent pressées, à la réserve des ministres étrangers, qui trouvent quelquefois, dans la familiarité qu'on leur permet, de très-favorables conjonctures, soit pour obtenir, soit pour pénétrer, et que l'on ne doit guère écouter sans y être préparé. » (Mémoires de Louis XIV, tome I, page 20. Édit. de Treuttel et Würtz, in-8°, 1806.)

ner tout par soi-même, prendre souvent conseil, décider toujours.

Dès ce jour aussi, tout changea de face au dedans et au dehors du royaume. La préséance solennellement cédée par l'Espagne à la France[1], la réparation éclatante faite par la cour de Rome à notre ambassadeur insulté, le protectorat des princes d'Italie conquis sur le pape en l'obligeant à des restitutions envers eux; le rachat de Dunkerque, la cession de la Lorraine après la mort du duc régnant, et bientôt la prise de possession de cette province pour inexécution du traité; un envoi généreux et chrétien de secours à l'empereur contre les Turcs; un envoi semblable, mais secret, accordé au Portugal pour y affermir le trône de Bragance et affaiblir d'autant l'Espagne, notre ancienne ennemie; le mariage de l'infante de Portugal avec le roi d'Angleterre, ménagé dans les mêmes vues; la paix mise à profit pour organiser l'armée sur un pied nouveau, et créer une marine puissante; d'habiles négociations liées de toutes parts, qui affermirent l'ancienne alliance avec la Suisse, renouvelèrent la ligue du Rhin contre la maison d'Autriche[2], décidèrent la Hollande contre

[1] Cette querelle de préséance entre la France et l'Espagne existait depuis 1558.

[2] Cette ligue avait été formée, en 1658, des électeurs de Mayence et de Cologne, du comte Palatin, du roi de Suède,

les Pays-Bas espagnols[1], soutinrent la Hollande contre l'Angleterre[2], unirent ensuite l'Angleterre et la Hollande contre l'empereur, et arrêtèrent en secret, avec ce même empereur, le partage futur de la monarchie espagnole; tels furent les habiles commencements qui mirent la France en état de conquérir la Flandre en trois mois[3], la Franche-

en qualité de duc de Bremen et de Verden, et de seigneur de Wismar; des ducs de Brunswick et de Lunebourg, du landgrave de Hesse, et de dix villes imperiales. Elle fut renouvelee en 1661, avec l'accession de l'electeur de Trèves, de l'evêque de Munster et du duc de Wurtemberg; son objet etait le maintien du traite de Westphalie, et son veritable but de faire de la France la protectrice des puissances secondaires de l'Allemagne, pour diminuer la puissance de la branche autrichienne, et lui ôter les moyens de faire aucune diversion en faveur de la branche espagnole. On traita de même avec l'evêque de Spire, le comte de Nassau, le duc de Mecklembourg, le roi de Danemark. Chacun de ces traites montrait dans ses preambules le roi de France comme gardien de l'independance des princes, de la liberte et du repos de l'empire.

[1] Louis XIV circonvenait, à ce sujet, la Hollande par d'habiles négociations, feignant de se prêter au projet qu'elle mettait en avant d'eriger les Pays-Bas espagnols en republique independante, d'unir par une ligue defensive les dix provinces espagnoles catholiques aux sept provinces-unies protestantes; ou offrant meme à la Hollande d'en partager la conquête. Memoires de Louis XIV, tome II, page 161.

[2] Ligue defensive de la France et de la Hollande dans la guerre de la Hollande contre l'Angleterre, en 1663.

[3] En 1667.

Comté en trois semaines[1], et lui donnèrent, pendant les dix premières années de ce règne, la plus haute idée d'elle-même, en la rendant redoutable à l'Europe, sous un prince à la fois politique et guerrier.

A l'intérieur, on ne vit pas de moins grandes choses. La formation de l'Académie des inscriptions, de l'Académie des sciences, de l'Académie de peinture et de sculpture, et du Cabinet des médailles; des largesses distribuées aux littérateurs et aux savants même étrangers; l'exécution de la façade du Louvre, la construction de l'Observatoire, l'entreprise du canal de Languedoc, l'ouverture de nouvelles routes et de nouveaux ports, les grandes ordonnances sur la procédure civile, la procédure criminelle, et les eaux et forêts, la formation de la compagnie des Indes, et la fondation des grandes colonies, l'ordre remis dans les finances, une impulsion générale donnée à l'administration, au commerce, à l'industrie, par des conseils que le roi présidait lui-même[2], l'ordre et la police rétablis dans les provinces par la fermeté de la justice[3], l'organisation de la cour, devenue un

[1] En 1668.

[2] En 1661, il assista lui-même aux enchères où l'on renouvela les baux des fermes générales. Mémoires de Louis XIV, deuxième section.

[3] Voy. Mémoires de Fléchier sur les Grands Jours tenus à Clermont en 1665-1666. Grand in-8°; Paris, 1844.

modèle pour toute l'Europe, et l'éclat des fêtes toujours mêlé au soin des plus grandes affaires, telles furent les merveilles dont, pendant les dix mêmes années, la France fut le témoin.

Tant de splendeur et de gloire, avec tant d'ordre et de sagesse, donnèrent bientôt à la société une attitude et une dignité nouvelles, pendant que les chefs-d'œuvre littéraires élevaient son goût et son esprit. Quelques traits principaux caractérisèrent cette société régénérée : la simplicité, le perfectionnement du langage, la politesse des mœurs, l'habitude du respect, l'empire du sentiment religieux.

La simplicité, inséparable de la vraie grandeur, s'était substituée à l'affectation, non-seulement dans la littérature, mais dans toutes les relations de la vie. On ne dissertait plus, on causait; on ne voulait plus avoir de l'esprit, on en avait. Tout le monde parlait cette belle langue que nous admirons dans les grands écrivains, mais qui n'était pas un privilége pour eux, et qu'on trouvait partout dans la bouche des femmes, et sous la plume des hommes bien élevés, comme la langue naturelle de l'époque. Les mœurs n'étaient pas encore sévères, mais la galanterie était délicate et contenue; le scandale avait disparu, la morale avait repris son empire, la décence avait ses lois, et chose remarquable, l'exemple donné par le sou-

verain n'exerçait pas sur la nation l'influence qu'on pourrait croire. C'est le seul prince, dit Duclos, dont l'exemple n'ait pas fait autorité sur les mœurs publiques[1]; l'histoire est formelle sur ce point. Dans les commencements mêmes de son règne les mœurs furent en effet beaucoup meilleures qu'elles n'avaient été sous ses prédécesseurs et sous le règne de son père, connu cependant par sa vertu et sa pruderie. Au plus fort des scandales que Louis XIV donna, il n'aurait pas permis à la débauche d'aller tête levée; il était en quelque sorte trop grand pour qu'on osât s'autoriser de son exemple, de même que les païens ne s'autorisaient pas des désordres de leurs dieux. Il ne lui fallait qu'un mot, qu'un regard pour rentrer en pleine possession de l'autorité que sa conduite semblait lui avoir ôtée, et s'établir avec sévérité le gardien de la morale publique.

Mais ce qui se remarque surtout à cette époque, c'est le sentiment et l'habitude du respect répandus dans toutes les classes, sentiment qui honore et unit les hommes plus que ne le peut faire la farouche égalité qui ne veut rien devoir ni rien rendre à personne, et sans lequel aussi tout se relâche et s'abaisse bientôt, le ton, le langage, la politesse, et jusqu'aux rapports les plus habituels des hommes

[1] Considérations sur les mœurs.

entre eux. Tout le monde, depuis le roi, qui avait à se respecter lui-même et à respecter l'État en sa personne, jusqu'au moindre de ses sujets, tout le monde avait quelqu'un à respecter; et les traditions de la féodalité, quoiqu'elle fût éteinte, avaient perpétué jusqu'alors une hiérarchie d'égards qui faisait le lien et l'harmonie de cet état social, désormais calme et fixé. La considération, cette chose si peu connue aujourd'hui, appartenait à tous les rangs, et s'y manifestait à divers degrés, par l'hommage rendu au mérite de la personne et à sa position; le sentiment de l'honneur, précieusement entretenu dans les familles, en faisait la fierté et y servait de frein. Chaque classe avait, pour ainsi dire, son bâton de maréchal à gagner, qui suffisait à son ambition, et au delà duquel elle ne portait pas la vue; elle savait d'ailleurs que, de son sein, le mérite transcendant pouvait s'élever au premier rang; on en avait des exemples sous les yeux, et l'ordre reposait avec solidité sur cette séparation volontaire des rangs, adoucie par la politesse des mœurs. Cette société réglée s'avançait ainsi paisible et confiante en elle-même, sans préoccupation de l'avenir, et satisfaite du présent, parce qu'elle était vivifiée par la pensée morale et religieuse qui faisait comprendre et accepter à tous les diversités de la condition humaine. Si le respect, en effet, en formait la base, la religion en couronnait le

sommet. La foi, ce grand lien des sociétés, était au fond des âmes, et exerçait une influence puissante sur les mœurs. La croyance réglait la vie et fixait les esprits. Le clergé et les prélats se mêlaient au monde avec gravité; les couvents, où presque toutes les familles avaient des parents, et les communautés même les plus sévères, telles que Port-Royal et la Trappe, étaient en rapport continuel avec lui. Les laïques à leur tour faisaient des retraites dans ces monastères; on y avait des correspondances, on en recevait des directions; c'était une perpétuelle communication du monde à la solitude, et de la cour au cloître. Au milieu du monde même on pratiquait hautement la piété et les bonnes œuvres, et ceux que les passions avaient égarés revenaient tôt ou tard aux sentiments pieux et à la pénitence. Quels qu'eussent été la dissipation de la vie ou les orages du cœur, il y avait dans les âmes comme une racine de foi qui reverdissait après avoir paru desséchée.

Tels sont les grands traits qui caractérisaient, dans la seconde moitié du XVIIe siècle, la société prise dans son ensemble et à ses degrés divers. Mais ces traits éclataient surtout dans la partie élevée de cette société, la seule qui fût en scène, où se faisaient remarquer à la fois la dignité, la bienséance, les nobles manières, la magnificence extérieure, l'esprit et l'urbanité; car on peut dire qu'il

n'y eut jamais autant de mérite et d'esprit qu'à cette époque, sans même parler de ces intelligences du premier ordre qui sont l'honneur de l'esprit humain. En un mot, on put reconnaître que ce qu'on appelle la société française était constitué. Son ensemble se complétait par l'unité et la parfaite harmonie des sentiments et des idées, à quoi il faut ajouter une entière sécurité dans l'avenir et dans un état de choses qu'on croyait fait pour durer toujours.

«Alors, dit Voltaire, fut accomplie dans nos arts, nos esprits et nos mœurs, cette révolution générale qui se préparait depuis un demi-siècle, et qui s'est ensuite étendue en Angleterre, en Allemagne et dans toute l'Europe; car c'est à la cour de Louis XIV, et à la société qui s'est formée de son temps, que l'Europe a dû la politesse et l'esprit de société qu'on y a vus régner depuis[1].»

La cour, il est vrai, donnait le ton à tout ce qui était autour et même au-dessous d'elle; cependant les nouvelles sociétés que nous avons vues se former sur l'exemple de l'hôtel de Rambouillet, puis se multiplier, s'agiter et se modifier sous la Fronde, n'en continuèrent pas moins d'exister par elles-mêmes, et se divisèrent en une multitude de groupes qui, tout en ayant les yeux fixés sur la cour,

[1] Siècle de Louis XIV.

n'en puisaient pas moins en eux-mêmes leur vie propre et leur agrément.

Parmi ces groupes, le premier qui sans contredit attire nos regards est celui de madame de Sévigné, cette femme charmante qui nous fait si bien connaître ses amis, et nous peint avec des couleurs si vives et si naturelles le mouvement, l'esprit, les usages, les occupations, le caractère et les personnages du grand monde au milieu duquel elle vivait. Au faubourg Saint-Germain, on trouvait celui de madame de Lafayette, où le duc de La Rochefoucauld se reposait des anciennes agitations de sa vie et de son cœur, et comme un philosophe désintéressé au milieu de la foule, méditait finement et à loisir sur les mystères du cœur humain.

Madame de Lafayette elle-même écrivait, à son loisir aussi, les premiers romans qui furent la peinture naturelle des sentiments délicats, vrais ou vraisemblables, qui peuvent naître dans une société perfectionnée. Cette forme de la littérature n'existait pas encore, et n'avait pas même été connue de l'antiquité, où l'amour n'était qu'une séduction des sens et, par l'état d'infériorité où se trouvaient les femmes, était privé de la partie morale, fruit naturel de l'égalité où les éleva le christianisme.

Un peu plus loin, le cardinal de Retz, passablement meurtri de ses aventures et oublié du

public, finissait sa vie entouré d'un petit cercle choisi, dans une retraite qui ne manquait pas de dignité, mais qu'il a gâtée pour nous en la consacrant à écrire des Mémoires dont le ton contraste singulièrement avec la gravité de l'âge et du repentir.

Madame de Longueville, plus sincère dans sa pénitence, bornait sa société à mesdames de Rambouillet[1], qui vivaient fort retirées elles-mêmes, à mademoiselle des Vertus, dont la piété avait autant de réputation que la dissipation de madame de Montbazon, sa sœur, en avait eu, et à quelques autres personnes pieuses; bientôt même elle se retira tout à fait à Port-Royal avec les Arnaulds, les Nicoles et les Sacys, dont les graves entretiens furent ses seules distractions. Cette brillante reine de la Fronde, « dont l'âme, comme elle le dit elle-même, avait été uniquement partagée entre l'amour du plaisir et l'orgueil, durant les jours de sa vie criminelle, » absorbée désormais dans l'humilité et les scrupules d'une pénitence toujours inquiète de n'être pas assez rude, écrivait à M. Marcel, son directeur : «Je vous demande permission, monsieur, de mettre deux matinées entre ce jour-ci et le 20 août, une ceinture de fer pour expier ces

[1] Madame de Rambouillet mourut en 1665, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

péchés-là (quelques scrupules au sujet d'une communion), et une petite partie de ceux dont Dieu m'a tirée autrefois[1]. »

On pourrait citer encore le Luxembourg, occupé d'abord avec éclat par la duchesse d'Aiguillon, nièce du cardinal de Richelieu, ensuite par la duchesse douairière d'Orléans, que Gaston, frère de Louis XIII, et malgré sa défense, avait épousée en secondes noces. La Fontaine y allait, comme le témoignent trois pièces de vers[2] qu'on a de lui, et Racine y trouva, dans madame de Crissé, l'original de la comtesse de Pimbêche des Plaideurs. Le Luxembourg était au reste habité par les procès. Il était partagé entre mademoiselle de Montpensier, fille de Gaston, et mademoiselle de Bourbon-Montpensier, et ses filles du deuxième lit[3], qui se disputaient la succession de leur père. Elles avaient même séparé le jardin en deux par une muraille, pour éviter de se rencontrer.

[1] Lettres de madame la duchesse de Longueville à M. Marcel, curé de Saint-Jacques du Haut-Pas. Voy. Fragments littéraires de M. Cousin, 1843.

[2] L'épître à Mignon, petit chien de S. A. R. madame la duchesse d'Orléans; sonnet à mademoiselle d'Alençon; sonnet à mademoiselle de Poussay, fille de madame de Poussay, dame d'atour de madame la duchesse d'Orléans.

[3] Mademoiselle d'Orléans qui épousa le grand-duc de Toscane, mademoiselle d'Orléans qui épousa le duc de Guise,

Cette même demoiselle de Montpensier, appelée la grande Mademoiselle, personne à part, à la fois altière et étourdie, prude et romanesque, et si originale par ses chevaleresques aventures, avait aussi son cercle ou plutôt sa cour. Segrais, qui fut son gentilhomme ordinaire, dit « que, dans son palais, on faisait accueil au mérite, et que tout ce qu'il y avait de beaux esprits y trouvaient leur place comme chez Mécénas[1]; » elle fut elle-même auteur. Outre ses Mémoires, négligés et incorrects mais pleins d'originalité et d'intérêt, elle fit des portraits, genre d'écrits à la mode, et de petits romans auxquels Segrais mettait son nom, de même qu'il le prêtait aussi aux œuvres de madame de Lafayette.

Il y avait enfin l'hôtel d'Albret et l'hôtel de Richelieu « qui étaient, dit madame de Caylus, une suite et une imitation de l'hôtel de Rambouillet, quoique avec des correctifs, et qu'il leur manquât un Voiture pour en faire passer à la postérité les plaisirs et les amusements[2]. »

Une autre personne encore des plus aimables et

mademoiselle de Valois qui épousa le duc de Savoie. Gaston d'Orléans avait épousé en premières noces mademoiselle de Bourbon-Montpensier, qui eut pour fille la grande Mademoiselle.

[1] Segraisiana.

[2] Souvenirs de madame de Caylus. Collect. Petitot, 1828.

des plus aimées, que toutes les femmes recherchaient, à qui tout le monde écrivait, qui fut l'amie de madame de Maintenon, de madame de Sévigné, de madame de Lafayette, était madame de Coulanges, nièce de la femme du chancelier Letellier, cousine germaine du ministre Louvois, mariée à ce M. de Coulanges, si gai, si naturel, et qui mettait tout en chansons; un de ces hommes dont la vie oisive et l'esprit aimable sont les délices et comme l'âme de la bonne compagnie; sa maison était aussi un des centres les plus agréables.

On peut indiquer encore celle de madame de Sablé, que nous avons déjà vue à l'hôtel de Rambouillet, et qui maintenant âgée de soixante à soixante-cinq ans, et d'une santé délicate, dont elle avait été occupée toute sa vie, ne voyait du monde que chez elle, dans sa maison d'Auteuil. Le duc de La Rochefoucauld y allait régulièrement; et le manuscrit des Maximes voyageait souvent de Paris à Auteuil, soumis au jugement de madame de Sablé, de la maréchale de Schomberg et de la comtesse de Maure ses amies.

Elle-même avait composé des Maximes, au sujet desquelles madame de Lafayette lui écrivait : «Vous me donneriez le plus grand chagrin du monde si vous ne me montriez pas vos Maximes : madame Duplessis m'a donné une curiosité étrange de les voir, et c'est justement parce qu'elles sont hon-

nêtes et raisonnables que j'en ai envie, et qu'elles me persuaderont que toutes les personnes de bon sens ne sont pas si persuadées de la corruption générale que l'est M. de La Rochefoucauld[1]. »

Nous ne citons ici que quelques noms, et nous n'avons pas la prétention de faire un tableau achevé de la société de ce temps. Il faudrait nommer aussi les salons de mesdames de Chaulnes, de Lavardin, de Villars, d'Humières, d'Uxelles, de Saint-Géran ; l'hôtel d'Estrées, l'hôtel de Guise, l'hôtel de Nevers, où habitait madame Duplessis-Guénégaud, avec laquelle, dit madame de Motteville, on goûtait le véritable plaisir de la société agréable et vertueuse, et qui avait un grand art, dit madame de Sévigné, pour posséder une grande fortune[2]; le salon de mesdames de Frontenac et d'Outrelaise, amies inséparables, vivant ensemble à l'Arsenal, et que leur grâce et leur esprit avaient fait surnommer *les Divines;* plus tard, celui de madame de Lambert, encore ouvert dans le siècle suivant ; enfin celui du président de Lamoignon,

[1] Caractères et portraits par M. Sainte-Beuve, tome IV, page 179.

[2] Duplessis-Guénégaud, autrefois ministre et secrétaire d'État, se trouva impliqué dans la disgrâce de Fouquet, et perdit par suite d'un arrêt de la chambre de justice une partie de ses grands biens, pour avoir eu part aux opérations du surintendant.

un des hommes éminents de ce siècle, qui de bonne heure avait su rassembler chez lui les savants, les poëtes, et toutes les personnes recommandables par leur instruction ou leur amabilité.

Ces divers groupes communiquaient ensemble, et ne formaient à vrai dire qu'une même société, qu'on peut se représenter traversée sans cesse par tous les personnages célèbres ou imposants que la grandeur du siècle a rendus familiers à notre mémoire. La perfection d'agréments qu'on y trouvait s'étendit de proche en proche; elle passa, quoique avec des nuances, chez les magistrats, chez les financiers, dans la province même, et devint le ton général.

La haute bourgeoisie, la bourgeoisie vivant noblement, comme on s'exprimait alors, c'est-à-dire dans les loisirs d'une fortune faite et dans les habitudes de la classe élevée, avait aussi ses cercles non moins brillants et non moins agréables. On peut citer celui de madame de La Sablière, la bienfaitrice et l'amie de La Fontaine, dont elle se chargea pendant vingt ans, et qui nous est si bien peinte dans cent endroits de ses vers; femme aussi remarquable par sa beauté que par l'étendue de ses connaissances, non-seulement dans les lettres, mais dans toutes les sciences cultivées de son temps. Cet amour des sciences ne nuisait ni à l'attrait de sa personne, ni à celui de sa maison, où les Lauzun,

les Rochefort, les Brancas, les La Fare, les Chaulieu, avaient coutume de se réunir avec les hommes de lettres, les savants et les étrangers illustres.

J'aurais fait voir à ses pieds des mortels,
Et des héros, des demi-dieux encore,
Même des dieux[1]; ce que le monde adore
Vient quelquefois parfumer ses autels[2].

Cependant madame de La Sablière quitta, belle encore, la science, les succès, et ce qui était non moins difficile, les plus vifs attachements de son cœur, pour s'enfermer aux Incurables, et y passer, comme sœur grise, une longue suite d'années dans la pratique d'une charité entièrement dévouée aux pauvres.

Nous ne devons pas oublier la maison de madame Cornuel, cette autre bourgeoise si bien reçue partout, si célèbre par ses reparties et ses bons mots, et dont l'esprit conserva jusqu'à la fin un tour et un mordant que l'âge n'émoussa pas; ni même la maison de M. et madame Hervart, qui recueillirent à leur tour La Fontaine; ni celle de madame Deshoulières, esprit gracieux, âme douce qui répara aussi quelques entraînements de sa jeunesse

[1] Jean Sobieski, depuis roi de Pologne, venait chez madame de La Sablière.

[2] Fable de La Fontaine dédiée à madame de La Sablière.

par un de ces retours vers Dieu, qu'on vit également dans La Fontaine, qu'on aurait peut-être vu dans Molière, si la mort ne l'eût pas saisi si vite entre les bras des deux religieuses qui recueillirent ses derniers soupirs.

Néanmoins au fond de cette société si polie où quelques faiblesses n'empêchaient pas que la décence des mœurs ne fût remise en honneur, il y eut toujours une petite fraction adonnée au libertinage et à la débauche, mais discrète et contenue, et qui se perpétua comme un filon sous terre pour reparaître à la surface et donner le ton sous la régence.

Dès l'origine on en suit la trace chez la duchesse de Bouillon, pour laquelle La Fontaine composa ses contes les plus licencieux; chez la duchesse de Mazarin, qui, après avoir quitté son mari, erra comme une aventurière en Europe et se fixa en Angleterre, où Saint-Évremont s'attacha auprès d'elle; chez la connétable Colonne, qui suivit l'exemple de sa sœur et finit misérablement en Espagne; chez la comtesse d'Olonne; chez le chevalier de Lorraine; enfin dans la société du Temple, chez les princes de Conti et chez les Vendômes, où brillaient l'abbé de Chaulieu, La Fare, Campistron, où parut même la jeunesse de Voltaire. Les esprits forts et les frondeurs du temps, en très-petit nombre, déguisaient leur opposition sous des ca-

ricatures clandestines, des noëls et quelques chansons.

Quant aux hommes de lettres, ils continuaient comme auparavant à se mêler au monde et à en faire l'agrément par leur esprit; mais leur situation à eux-mêmes était changée. Ils avaient trouvé leur dignité. Louis XIV, en assurant leur sort par des libéralités régulières et méritées, les avait affranchis des dons précaires bassement mendiés, et de l'espèce de domesticité où ils étaient tenus dans les maisons des grands. Il fit plus, il les approcha de sa personne, leur assigna une place dans sa cour[1], ennoblit en quelque sorte la littérature par la manière honorable dont il traita deux de ses principaux chefs, Racine et Boileau[2], et le jour où il fit dîner Molière à sa table, il témoigna ouvertement qu'il entendait qu'on honorât le génie.

Ce changement dans l'existence des hommes de lettres leur donna assez de considération et de crédit pour achever de former le goût public; car l'œuvre était encore incomplète. Au point où l'on

[1] L'Académie eut une place à la cour. Six de ses membres avaient des siéges aux fêtes du roi.

[2] Racine et Boileau étaient historiographes et gentilshommes ordinaires du roi. Racine fut nommé gentilhomme ordinaire du roi par brevet du 12 décembre 1690. (Mémoires de Louis Racine sur son père.) Le roi lui avait accordé un appartement au château, et même les entrées.

était arrivé, c'est-à-dire au milieu du siècle, les deux moitiés qui le composent n'offraient aucune différence bien tranchée, et les deux époques littéraires que nous séparons si bien dans notre esprit se confondaient presque l'une avec l'autre. Le goût n'était pas affermi, surtout à l'égard de la poésie, et la prose, quoique plus avancée, n'eût peut-être pas suffi à le fixer. Les poëtes médiocres avaient encore leurs protecteurs et leurs coteries; ils luttèrent longtemps contre les succès de Phèdre et d'Andromaque. C'était Chapelain qui tenait la feuille des bénéfices littéraires : attaquer Chapelain eût été presque un délit public, et des comédiens de Clermont, qui l'avaient joué sur leur théâtre, furent sévèrement réprimandés[1]. Mais nos quatre grands poëtes, Racine, Molière, La Fontaine et Boileau, aidés de la protection du roi, qui se rangea toujours du côté du goût, obtinrent enfin la victoire qui devait leur demeurer à jamais. Ils n'instruisaient pas seulement par leurs chefs-d'œuvre, ils se répandaient dans les cercles, et y faisaient souvent des lectures; on les recherchait, on les honorait, et en quelque lieu qu'ils parussent ils tenaient leur place avec dignité et modestie.

La Fontaine lui-même, qu'on se figure si sauvage,

[1] Voy. Mémoires de Fléchier sur les Grands Jours, etc. Histoire de la littérature par D. Nisard, tome II, chap. VII. Paris, 1844.

promenait dans tous les salons ses distractions et sa rêverie. On le trouve partout : chez Fouquet, errant au milieu des assemblées nombreuses et des somptuosités de Vaux et de Saint-Mandé ; chez la duchesse de Bouillon à Château-Thierry ; chez la duchesse douairière d'Orléans au Luxembourg ; chez madame de Lafayette, chez madame de La Sablière, chez mesdames de Thianges et de Montespan, chez le prince de Conti et le duc de Vendôme. Les dédicaces de ses fables à MM. de Bouillon, de La Rochefoucauld, de Bonrepaus, de Harlay, à mesdames de Montespan, de Thianges, de Sillery, à mademoiselle de Sévigné, au duc et à la duchesse du Maine, aussi bien que les épîtres où il rend compte si agréablement de tout ce qui se passe dans le monde, montrent les nombreux rapports qu'il eut toujours avec ce que la société avait de plus distingué.

Cependant ces quatre puissances littéraires, Boileau, Racine, La Fontaine et Molière, unis ensemble par les liens d'une intime amitié, quoique de caractère et d'esprit différents, n'en formaient pas moins une coterie particulière à laquelle se joignaient de temps en temps Valincourt et Chapelle, et qui se réunissait deux ou trois fois par semaine dans le petit appartement de Boileau, rue du Vieux Colombier, où ils soupaient ensemble, se communiquaient leurs ouvrages, et s'occupaient

en commun, on peut juger avec quel agrément, avec quel esprit, de critique et de littérature. La Pucelle de Chapelain était toujours ouverte sur une table, pour que celui qui, par malheur, ferait une faute de langage fût condamné à en lire vingt vers de suite, et quelquefois une page entière. On cite mille traits plaisants de ces charmantes réunions, dont les distractions et les naïvetés de La Fontaine faisaient les délices.

Le mouvement d'esprit qui se produisit alors n'a rien de comparable dans aucun temps. Chaque jour le théâtre offrait au public quelques pièces nouvelles, et ces pièces étaient l'École des Femmes, Andromaque, le Misanthrope, Britannicus, Bérénice, le Tartufe, et l'Avare. Dans les intervalles, La Fontaine publiait ses Fables, Boileau ses Épîtres et ses premières Satires, La Rochefoucauld ses Maximes. La philosophie donnait ses enseignements dans les écrits de Port-Royal, relevé de sa disgrâce; et la religion, du haut de la chaire chrétienne, faisait entendre ses admirables leçons par la bouche de Bourdaloue et de Bossuet. Les sciences et les arts apportaient aussi leur tribut à l'œuvre commune, et l'érudition elle-même, dans les savants travaux des Mabillon et des Montfaucon, intéressait par ses découvertes des esprits qui malgré leur frivolité n'étaient pas étrangers aux choses sérieuses. Au sein même de la cour, où Bossuet avait

été appelé pour élever M. le Dauphin, il avait formé un groupe de tous les hommes pieux et savants, qu'on appela longtemps la réunion des philosophes, et il se promenait gravement dans les allées de Versailles, entouré de ses disciples attentifs, sans être distrait par le bruit que faisaient dans ce même palais la gloire, les fêtes, les merveilles de tout genre et la cour brillante qui s'y pressait.

C'est au milieu de cette société spirituelle et élégante, et principalement dans celle de madame de Sévigné, de madame de Coulanges, de madame de Lafayette, et des hôtels d'Albret et de Richelieu, que vécut madame Scarron, pendant les dix premières années de son veuvage. La mort de Scarron l'avait fait retomber dans la détresse; tout le monde s'était aussitôt empressé à secourir cette *charmante malheureuse,* et de tous côtés on lui avait fait des offres de service. On chercha surtout à faire établir en sa faveur la pension dont avait joui autrefois son mari; mais le cardinal Mazarin fut inflexible. Il avait toujours la Mazarinade sur le cœur. « La suppliante se porte-t-elle bien? » demanda-t-il. On lui répondit que oui. « Eh bien, reprit-il durement, elle est donc inhabile à succéder à un homme qui se portait mal[1]. »

[1] Mazarin mourut très-peu de temps après, le 9 mars 1661.

Madame Scarron ne voulut être à charge à personne. Elle se retira au couvent des Hospitalières de la Place Royale, où la maréchale d'Aumont, sa parente, lui prêta une chambre, et où quelques économies qu'elle avait lui suffirent pour les premiers temps.

« Après la mort de Scarron, dit Tallemant des Réaux, sa femme se retira dans un couvent pour n'être à charge à personne, quoique de bon cœur Franquetot[1] son amie l'eût voulu retirer chez elle; mais l'autre a considéré qu'elle n'est pas assez accommodée pour cela. S'étant mise à la Charité des femmes[2], vers la Place Royale, par le crédit de la maréchale d'Aumont[3], qui y a une chambre meublée qu'elle lui prêta, la maréchale d'Aumont lui envoya au commencement tout ce dont elle avait besoin, jusqu'à des habits; mais elle le fit savoir à tant de gens qu'enfin la veuve s'en lassa, et un jour elle renvoya par une charrette le bois que la maréchale avait fait décharger dans la cour du couvent. Aussitôt que sa pension fut réglée,

[1] Madame de Franquetot était probablement l'aïeule ou la grand'tante de François de Franquetot, créé duc de Coigny en 1747.

[2] C'est-à-dire au couvent des Hospitalières, dans l'impasse de ce nom, près la Place Royale.

[3] La maréchale d'Aumont était sa parente; elle était nièce de Scarron, comme on l'a vu plus haut.

elle paya; on saura qui lui en aura donné l'argent[1]. »

Cette triste situation ne dura guère au delà d'un an. Mazarin était mort, et comme on prononça un jour le nom de Scarron devant la reine mère, quelqu'un saisit l'occasion de lui représenter que ce fameux malade qu'elle avait autrefois honoré de ses bontés avait laissé une veuve jeune, belle et pauvre, bien digne par son mérite et sa position de l'intérêt de Sa Majesté.

La reine demanda de combien était la pension qu'elle faisait à son mari. Un ami obligeant répondit que cette pension était de deux mille livres, et la reine en ordonna aussitôt le rétablissement sur ce pied.

« Madame, écrit madame Scarron à la maréchale d'Albret, je suis pénétrée du service que vous m'avez rendu, et ce qui me charme de votre procédé, c'est que vous m'ayez accordé votre protection sans me l'avoir promise. Je pourrai donc désormais travailler tranquillement à mon salut... J'ai bien promis à Dieu de donner aux pauvres le quart de ma pension. Ces cinq cents livres de plus que n'avait M. Scarron leur sont dues en bonne morale, ne fût-ce que pour réparer le mensonge officieux de votre ami. »

Tallemant ajoute au passage que nous avons

[1] Mémoires de Tallemant des Réaux.

cité : « On a trouvé le moyen de lui faire avoir une pension de la reine mère de deux mille cinq cents à trois mille livres ; elle vit de cela, a une petite maison, et vit modestement. Villarceaux y va toujours ; mais elle fait fort la prude, et cette année que tout le monde a masqué, jusqu'à la reine mère, elle n'a pas laissé de dire qu'elle ne concevait pas comme une honnête femme pouvait masquer[1]. »

Désormais à l'abri du besoin, madame Scarron s'était retirée aux Ursulines de la rue Saint-Jacques, son ancien couvent. Là elle menait une vie simple et modeste, mais non solitaire et triste ; on la rencontrait dans les réunions[2] ; on allait fréquemment

[1] Tallemant écrivait cela en 1663 ; madame de Motteville raconte à la même date que le roi ayant refusé de mener la reine en masque, avec lui, parce qu'il préférait y mener mademoiselle de La Vallière, la reine mère vint trouver la reine, qui était venue dans une chambre, au Palais Royal, avec une belle troupe de masques habillés à l'antique, pour attendre l'heure d'entrer au bal, chez Monsieur et Madame, à cause que, dans cette assemblée, il ne devait y entrer que des personnes déguisées ; la reine mère en fut la conductrice, couverte d'une mante de taffetas noir à l'espagnole, et affectant exprès cette gaieté pour satisfaire la reine qui était si sage qu'elle ne voulait prendre aucun divertissement qu'elle ne fût accompagnée du roi ou de la reine mère. Les dévots, qui ne virent de cette action que ce qui parut extérieurement, murmurèrent contre la reine mère ; elle sut qu'elle avait été blâmée (1663) ; tome V, page 182.

[2] On lit dans les Mémoires sur la vie de Jean Racine par

chez elle. « Les religieuses, rapporte Tallemant, disent qu'elle voit furieusement de gens et que cela ne les accommode pas. »

« Elle y voyait, dit mademoiselle d'Aumale, la meilleure compagnie, et avec sa pension de deux mille livres elle gouverna si bien ses affaires qu'elle était toujours honnêtement vêtue, quoique fort simplement, car ses habits, comme elle me l'a conté elle-même, n'étaient que d'étamine du Lude fort à la mode dans ce temps-là pour une personne de médiocre fortune ; elle n'avait que du linge uni, était bien chaussée et avait de très-belles jupes. Elle trouvait moyen sur ses deux mille livres de s'entretenir ainsi que je viens de le dire, de payer sa pension, celle de sa femme de chambre et ses gages, et elle ne brûlait que de la bougie. Avec cela, elle avait encore souvent de l'argent de reste au bout de l'année. Je n'ai jamais, me disait-elle, passé de temps plus heureux[1]. »

Louis Racine, son fils, que Boileau lut la satire sur le festin et celle qu'il adresse à son esprit, chez M. le comte de Brancas, dans une réunion où étaient madame Scarron et madame de La Sablière.

[1] Mémoires manuscrits de mademoiselle d'Aumale, élève de Saint-Cyr, que madame de Maintenon garda auprès d'elle pendant les vingt dernières années de sa vie. Mademoiselle d'Aumale a laissé des Mémoires manuscrits, ou plutôt des notes sur la vie de madame de Maintenon.

La maréchale d'Albret, qui l'aimait tendrement, aurait désiré qu'elle vînt loger chez elle, mais madame Scarron, jalouse de son indépendance, et pour démentir peut-être quelques propos répandus sur les assiduités du maréchal auprès d'elle, préféra le modeste asile du couvent. Toutefois l'hôtel d'Albret, où elle trouvait tous ses amis, était une des maisons où elle allait le plus.

« Le maréchal d'Albret, chevalier de l'Ordre et gouverneur de Guienne, était un homme qui, sans avoir beaucoup servi et jamais en chef, se faisait fort compter par son esprit, sa hardiesse, son adresse et sa magnificence. Il tenait un grand état partout, et avait chez lui, à Paris, la meilleure compagnie[1]. » Il avait connu madame Scarron du vivant de son mari, et l'avait liée d'amitié avec sa femme, « preuve certaine encore, dit madame de Caylus, de la vertu qu'il avait reconnue dans madame Scarron; car les maris de ce temps-là, quelque galants qu'ils fussent, n'aimaient pas que leurs femmes en vissent d'autres dont la réputation était entamée[2]. » Quant à la maréchale, c'était une excellente personne, de peu d'esprit et très-dévote, mais sa bonté jointe aux dignités du maréchal, à sa passion du bel esprit et au grand état de sa maison, contribuait

[1] Mémoires de Saint-Simon.

[2] Souvenirs de madame de Caylus.

aussi à y attirer une compagnie nombreuse et choisie.

« Madame de Maintenon, dont le bon sens ne s'égara jamais, ajoute madame de Caylus, crut dans un âge aussi peu avancé qu'il valait mieux s'ennuyer avec de telles femmes que de se divertir avec d'autres; et la maréchale d'Albret la prit en si grande amitié qu'elle fit son possible pour l'engager à venir demeurer chez elle, ce qu'elle refusa; mais elle y allait souvent dîner et on l'y retenait quelquefois à coucher.

« Madame Scarron s'attirait cette amitié par une grande complaisance et par une attention continuelle à lui plaire à laquelle la maréchale était peu accoutumée; et j'ai ouï dire que quand elles allaient à quelque spectacle, cette pauvre femme, qui n'entendait rien aux choses qu'on représentait, voulait toujours avoir auprès d'elle madame Scarron pour qu'elle lui expliquât ce qu'elle voyait, et la détournait ainsi de l'attention qu'elle aurait voulu donner aux pièces les plus intéressantes et les plus nouvelles.

« Le maréchal d'Albret, ajoute encore madame de Caylus, avait deux parentes qui demeuraient avec madame sa femme, mademoiselle de Pons et mademoiselle de Martel, toutes deux aimables et de caractère différent. Ces deux filles ne s'aimaient pas et ne s'accordaient guère que sur le goût

qu'elles avaient l'une et l'autre pour madame Scarron.

« Madame de Montespan, parente aussi du maréchal d'Albret, se joignait à cette société, et c'est là que madame Scarron et elle se connurent; elles se plurent naturellement et se trouvèrent l'une et l'autre autant d'esprit qu'elles en avaient en effet[1]. »

On lit également dans Saint-Simon : « Madame Scarron, belle, jeune, galante, veuve et dans la misère, fut introduite par ses amis[2] à l'hôtel d'Albret, où elle plut infiniment au maréchal et à ses commensaux par ses grâces, son esprit, ses manières douces et respectueuses, son attention à plaire à tout le monde et surtout à faire sa cour à tout ce qui tenait au maréchal. Belle, ajoute-t-il, encore plus agréable, avec un esprit aimable et amusant au dernier point. Ce fut là où elle fut connue de la duchesse de Richelieu, veuve en premières noces du frère aîné du maréchal d'Albret. Lui et M. de Montespan étaient enfants du frère et de la sœur, ce qui fait que M. et madame de Montespan ne bougeaient de chez lui, et ce fut où celle-ci connut madame Scarron et où elle prit amitié

[1] Souvenirs de madame de Caylus, page 366. Collection Petitot.

[2] Elle n'eut pas besoin d'y être introduite, elle avait beaucoup connu le maréchal d'Albret chez Scarron, et était déjà liée avec la maréchale.

pour elle[1]. Quand madame Scarron fut devenue madame de Maintenon, ajoute-t-il, elle n'oublia jamais le berceau de sa fortune et ses anciens amis de l'hôtel d'Albret. C'est ce qui fit si longtemps après madame de Richelieu dame d'honneur de la reine, et M. de Richelieu chevalier d'honneur pour rien. Par la même cause, madame de Maintenon aima toujours ouvertement madame d'Heudicourt et sa fille[2], qu'elle avait élevée. Les maréchaux de Villars et d'Harcourt par leurs pères, et avant eux Villars, père du maréchal, en firent leur fortune. La duchesse d'Arpajon, sœur de Beuvron, en fut, sans l'avoir pu imaginer, dame d'honneur de madame la Dauphine de Bavière, après la mort de la duchesse de Richelieu[3]. »

A l'hôtel d'Albret, où l'on conservait avec quelque prétention les anciennes traditions de l'hôtel de Rambouillet, on aimait les lectures, les vers, les petits jeux d'esprit. On y proposa un jour, dans un de ces jeux, de se comparer à des fleurs ou à des métiers, ou à un objet quelconque. L'abbé

[1] Mémoires de Saint-Simon, tome Ier, chap. XXXV, page 402, édition de 1829, et notes sur les Mémoires de Dangeau, à l'article du 29 mai 1684. Archives des affaires étrangères.

[2] Madame d'Heudicourt était cette demoiselle de Pons dont il vient d'être parlé.

[3] Mémoires de Saint-Simon, ibid., page 403, et tome XIII, chap. VII, page 99.

Testu, que madame Scarron avait comparé à une enseigne à cause de sa manie de nouvelliste, l'avait de son côté comparée à une geôlière. La geôlière fit son propre portrait dans les vers suivants :

Ah! l'ingrat, le maudit métier
Que le métier de geôlière!
Il faut être barbare et fière;
Il faut faire enrager un pauvre prisonnier;
Non, ce n'est pas là ma manière :
Tous ceux qui sont dans mes liens,
D'eux-mêmes sont venus s'y rendre,
Je n'ai pas cherché les moyens
De leur plaire ou de les surprendre :
Prison ou liberté, je leur donne à choisir.
Je le dis donc sans être vaine :
Je prends mes captifs sans plaisir,
Et je sais les garder sans peine[1].

Une autre fois, dans ce même hôtel d'Albret, une espèce d'architecte nommé Barbé prédit à madame Scarron sa grandeur future, en ajoutant des détails

[1] Mémoires manuscrits de mademoiselle d'Aumale. Mademoiselle d'Aumale cite un assez grand nombre d'autres vers que fit madame Scarron. Madame de Montespan fit aussi des vers, et il existe des lettres entièrement en vers, écrites par elle dans les dernières années de sa vie, au savant Huet, évêque d'Avranches, qu'elle voyait beaucoup.

singuliers qui l'étonnèrent et divertirent la société. Longtemps après, mademoiselle d'Aumale lui lisant la vie de Bayard et l'horoscope par lequel on prédit au guerrier qu'il serait très-élevé un jour, mais que son bien ne serait pas proportionné à son élévation : « Je lui ressemble, dit madame de Maintenon, et Barbé me l'avait prédit[1]. »

Non-seulement madame Scarron se trouvait recherchée et entourée par tous ceux qu'attiraient ses agréments, mais elle l'était aussi à cause de la confiance que son caractère inspirait. Chacun la consultait sur ses affaires, on suivait ses avis, on se fiait à son jugement, on s'en rapportait à la parfaite liberté d'esprit de cette personne dont le calme et l'équilibre n'étaient jamais troublés : « Je me souviens encore, dit madame de Caylus, que madame la princesse des Ursins, alors madame de Chalais, faisait de fréquentes visites à l'hôtel d'Albret. Je lui ai entendu dire depuis à elle-même, parlant à madame de Maintenon, qu'elle souffrait impatiemment que le maréchal d'Albret et les autres seigneurs importants eussent toujours des secrets à lui dire pendant qu'on la laissait avec la jeunesse, comme si elle eût été incapable de parler sérieusement. Madame de Maintenon avouait avec la même sincérité qu'elle

[1] Mémoires manuscrits de mademoiselle d'Aumale.

ne s'ennuyait pas moins de ces confidences que madame des Ursins enviait, et qu'elle aurait souvent voulu qu'on la crût moins solide pour la laisser se divertir et ne pas la contraindre à écouter les fréquents murmures et les projets des courtisans.

« Cet échantillon marque, ce me semble, dit toujours madame de Caylus, la différence du caractère de ces deux femmes, qui depuis ont joué de si grands rôles; car il faut avouer que madame de Maintenon n'était pas née pour les affaires; elle craignait les intrigues par la droiture de son cœur et elle était faite pour les délices de la société par l'agrément de son esprit[1]. » Madame de Maintenon elle-même rappelait plus tard ces petites circonstances à madame des Ursins : « Vous souvient-il, madame, que dans votre grande jeunesse, vous me portiez envie quand des gens sérieux me menaient dans un coin pour parler de leurs affaires? j'en étais très-affligée, et j'aimais mieux rire avec mademoiselle de Pons et mademoiselle Martel, que j'entendais se divertir à merveille. Les années n'ont point changé mon goût : je n'aime que la société, et je n'en puis avoir[2]. »

L'autre maison où madame Scarron allait le plus

[1] Souvenirs de madame de Caylus.

[2] Lettre à la princesse des Ursins, 29 avril 1713.

était l'hôtel de Richelieu, « quoiqu'elle fût également désirée partout, dit madame de Caylus. C'était toujours en effet de grandes joies quand elle arrivait. Madame de Richelieu[1], sans bien, sans beauté, sans jeunesse et même sans beaucoup d'esprit, avait épousé par son savoir-faire, au grand étonnement de toute la cour et de la reine mère qui s'y opposa, l'héritier du cardinal de Richelieu, un homme revêtu des plus grandes dignités de l'État, parfaitement bien fait, et qui par son âge aurait pu être son fils; mais il était aisé de s'emparer de l'esprit de M. de Richelieu. Avec de la douceur et des louanges sur sa figure, son esprit et son caractère, il n'y avait rien qu'on ne pût obtenir de lui. Il fallait seulement prendre garde à sa légèreté naturelle, car il s'engouait et se dégoûtait facilement; madame de Maintenon m'a dit que ses amis mêmes s'apercevaient de la place qu'ils avaient dans son cœur par celle que leurs portraits occupaient dans sa chambre. Au commencement d'une connaissance ou d'une idée d'amitié, il faisait aussitôt peindre ceux qu'il croyait aimer, les mettait au chevet de son lit, et peu après ils cédaient leurs places à d'autres, reculaient jusqu'à la porte, ga-

[1] Anne Poussart, veuve de François-Alexandre d'Albret, depuis duchesse de Richelieu, dame d'honneur de la reine, et ensuite de madame la Dauphine; elle mourut le 28 mai 1684.

gnaient l'antichambre et puis le grenier, et enfin il n'en était plus question[1].

« L'un et l'autre avaient du goût pour les gens d'esprit, et ils rassemblaient chez eux, comme le maréchal d'Albret, ce qu'il y avait de meilleur à Paris en hommes et en femmes, et c'était à peu près les mêmes gens, excepté que l'abbé Testu, ami intime de madame de Richelieu, dominait à l'hôtel de Richelieu et s'en croyait le Voiture. C'était un homme plein de son propre mérite, d'un savoir médiocre et d'un caractère à ne pas aimer la contradiction. Aussi ne goûtait-il pas le commerce des hommes, il aimait mieux briller seul au milieu d'un commerce de dames, auxquelles il imposait, ou qu'il flattait plus ou moins selon qu'elles lui plaisaient; il faisait des vers médiocres et son style était plein d'antithèses et de pointes. Ce commerce de l'abbé Testu avec les femmes a nui à sa fortune, et le roi n'a jamais pu se résoudre à le faire évêque.

« Madame de Coulanges, femme de celui qui a tant fait de chansons, augmentait la bonne compagnie de l'hôtel de Richelieu : elle avait une figure et un esprit agréables, une conversation remplie de traits

[1] Madame Scarron avait fait ainsi son épitaphe :

Ci-gît Armand; l'Amour, pour faire pièce aux belles,
Lui donna son souris, son carquois et ses ailes.

vifs et brillants; et ce style lui était si naturel, que l'abbé Gobelin dit après une confession générale qu'elle lui avait faite : Chaque péché de cette dame est une épigramme. Personne en effet, après madame Cornuel, n'a dit plus de bons mots que madame de Coulanges.

« M. de Barillon, amoureux de madame Scarron, mais maltraité comme amant et fort estimé comme ami, n'était pas ce qu'il y avait de moins bon dans cette société. Je ne l'ai vu qu'au retour de son ambassade d'Angleterre[1], après laquelle il trouva madame de Maintenon au plus haut point de la faveur; et comme il vit un jour le roi et toute la cour empressée autour d'elle, il ne put s'empêcher de dire tout haut : Avais-je donc tort? Elle n'ignorait pas non plus le goût qu'on lui avait prêté pour Villarceaux, et elle n'a jamais caché qu'il eût été de ses amis; elle lui en donna des marques plus tard en faisant obtenir le cordon bleu à son fils.

« Le cardinal d'Estrées[2] n'était pas moins amoureux dans le temps dont je parle; et il a fait pour madame de Maintenon beaucoup de choses galantes qui, sans toucher son cœur, plaisaient à son esprit.

« M. de Guilleragues, par la constance de son

[1] En 1689.

[2] Il ne l'était pas encore, il fut fait cardinal en 1672.

amour, son esprit et ses chansons, doit aussi trouver place dans le catalogue des adorateurs de madame de Maintenon. Enfin je n'ai rien vu, ni entendu dire de l'hôtel de Richelieu, qui ne me donnât également une haute idée de sa vertu et de ses agréments. Mademoiselle de Pons, depuis madame d'Heudicourt, et mademoiselle d'Aumale, depuis la maréchale de Schomberg[1], avaient aussi leurs amants déclarés, sans que la réputation de cette dernière en ait reçu la moindre atteinte; c'est qu'on ne regardait pas alors un amour déclaré qui ne produisait que des galanteries publiques, comme des affaires dont on se cache, et dans lesquelles on apporte du mystère. Madame de Schomberg était précieuse; mademoiselle de Pons bizarre, naturelle, sans jugement, pleine d'imagination, toujours nouvelle et divertissante, telle enfin que madame de Maintenon m'a dit plus d'une fois : Madame d'Heudicourt n'ouvre jamais la bouche sans me faire rire; cependant, je ne me souviens pas, depuis que nous nous connaissons,

[1] Il ne faut pas confondre ce maréchal avec celui qu'avait épousé mademoiselle d'Hautefort, et qui mourut en 1656; il n'était pas de la même famille, et descendait d'une ancienne maison d'Allemagne. Ayant pris du service en France, en 1650, il fut fait maréchal de France en 1675. Madame de Sévigné en parle beaucoup dans ses lettres. Il mourut hors de France, après la révocation de l'édit de Nantes, en 1690.

de lui avoir entendu dire une chose que je voudrais avoir dite[1]. »

Madame Scarron allait passer ordinairement ses étés chez madame de Montchevreuil; qu'elle n'oublia pas non plus quand elle fut dans la faveur. « Car elle eut cela de bon, dit de nouveau Saint-Simon, qu'elle aima presque tous ses vieux amis dans tous les temps de sa vie. Elle attira Montchevreuil et sa femme à la cour, procura à l'un le gouvernement de Saint-Germain, l'attacha à M. du Maine, et le fit chevalier de l'Ordre, avec le fils de Villarceaux, au refus du père, en 1688, qui l'aima mieux pour son fils que pour lui-même; et elle mit sous la conduite de madame de Montchevreuil mademoiselle de Blois, après l'avoir faite gouvernante des filles d'honneur de madame la Dauphine[2]. »

Tel était le genre de vie, modeste et doux, que menait alors madame Scarron, au milieu des empressements et des hommages que lui attiraient ses charmes, et bien éloignée de se douter de la destinée qui l'attendait. A cette époque, elle voyait moins Ninon et la société mêlée que les relations de Scarron l'avaient autrefois forcée à connaître. Sa compagnie habituelle était plus relevée, et on

[1] Souvenirs de madame de Caylus.

[2] Mémoires de Saint-Simon, tome Ier, chap. v, page 40.

se la représente très-bien quoique dénuée de fortune, parmi ce beau monde, où sa naissance, ses agréments et la noblesse de ses manières la remettaient pour ainsi dire à sa place. Il est remarquable de voir comment, malgré les difficultés d'une position qui, soit dans la société de Scarron, soit dans le grand monde, soit à la cour, fut toujours délicate, elle sut par son grand sens, sa bonne conduite, sa supériorité naturelle et son tact exquis, se placer toujours au premier rang. Bien que les renseignements sur sa personne soient assez rares, à l'époque dont nous parlons, quelques lettres qu'on a d'elle, le peu qu'en disent les contemporains, et ce qu'elle en a raconté elle-même dans la suite, suffisent à faire deviner quels étaient son caractère, son attitude et l'espèce de charme qu'elle exerçait : se livrant volontiers à la société et à ses plaisirs, mais avec le calme d'un esprit qui se possède, et un enjouement qui sait se modérer; assez sûre d'elle-même pour avoir cette liberté de manières qui donnerait des espérances, si quelque chose de digne et de réservé n'était là pour les éteindre; laissant jouir librement des charmes de son commerce et de son esprit, mais ne se prêtant à aucune familiarité, et supportant avec dignité et sans embarras la médiocrité de sa position. Toujours noble de maintien et de langage, à la fois gracieuse et contenue, vive et réfléchie, naturelle et

prudente, gouvernée par sa raison plus que par son cœur, mais séduisante par cette raison même qu'elle savait rendre singulièrement aimable et attrayante. Sa beauté était alors dans tout son éclat; elle avait surtout cette extrême distinction que les années ne lui ôtèrent pas. Ses yeux et son esprit étaient si bien d'accord que ce qu'elle disait allait droit au cœur; sa conversation était délicieuse.

Ses lettres de cette époque, dont on n'a il est vrai que des extraits, peuvent en faire juger; on y reconnaît un esprit élevé, une grâce charmante, un langage précis et élégant, une parfaite sérénité et une gaieté aimable; mais la jeunesse n'y déborde pas; on n'y trouve ni épanchements, ni abandon; elle dit en peu de mots ce qu'elle veut dire, et la raison y est toujours présente. Enfin, avec un certain mélange de réserve et de franchise, elle était une des femmes les plus charmantes de cette époque où il y en avait tant. C'est ainsi que les divers témoignages que l'on peut rassembler sur ce temps de sa vie, nous la représentent. Aussi, bien des gens, comme l'indique madame de Caylus, étaient empressés de se montrer séduits. Veuve, isolée, jeune, aimable et belle, il lui fallut être fort sur ses gardes. Sans être indifférente aux hommages qu'elle recevait, l'admiration et l'empressement la flattèrent sans la séduire;

elle y fut sensible, sans s'y livrer. Joignant à un grand désir de plaire la ferme résolution de rester vertueuse, elle parvenait à s'attacher tout le monde d'une manière désintéressée; elle décourageait sans éloigner, et chacun restait son ami.

Deux sentiments qui dominèrent et réglèrent sa vie l'aidèrent puissamment à soutenir ce rôle périlleux : un grand amour de la considération et un fond de piété sincère. A l'en croire, cette piété même n'était pour elle qu'un moyen de défense contre le péril, un rempart contre la malignité du monde, une forteresse contre laquelle devaient échouer ses séductions. Son plan et sa chimère étaient de se faire un nom par sa vertu, et de se tirer de la médiocrité par une réputation sans tache. Or la considération, qui était son but, se trouva être le moyen de sa fortune; car en faisant tout pour l'acquérir, c'est par là, sans qu'elle pût le prévoir, qu'elle est parvenue à tout. Cet amour de la louange la portait quelquefois, pour être remarquée, à s'écarter des routes battues, et à mettre du singulier dans sa conduite. Elle en racontait elle-même divers traits plus tard, en se moquant de ce fol amour-propre de sa jeunesse. Un jour elle alla s'enfermer avec une personne qu'elle connaissait à peine et qui avait la petite vérole, pour la servir, lorsque tout le monde s'en éloignait, « par un peu de pitié, dit-elle, mais

surtout par l'envie de faire une chose qui ne s'était jamais faite[1]. »

Une autre fois, elle prit sans nécessité de l'émétique, remède nouveau, regardé alors par presque toute la Faculté comme un poison[2], et elle alla faire une visite où elle le conta avec indifférence, afin que l'on dît : Voyez cette jolie femme, elle a plus de courage qu'un homme[3].

Au reste, elle s'explique très-bien sur ce fond de son caractère dans quelques lignes adressées dans la suite à son directeur, et qui étaient déjà vraies à l'époque dont nous parlons : « J'ai, lui écrit-elle, un désir de plaire et d'être estimée qui me met sur mes gardes contre toutes mes passions; ainsi ce ne sont presque jamais des faits que je puis me reprocher, mais des motifs très-humains, une grande vanité, beaucoup de légèreté et de dissipation, une grande liberté dans mes pensées et mes jugements, et une contrainte dans mes paroles qui n'est fondée que sur la prudence humaine[4]. »

Mais écoutons-la plus au long encore sur ce sujet et sur ces premiers temps : « J'ai été longtemps, dit-

[1] Entretiens de madame de Maintenon.

[2] Voy. les Lettres de Guy-Patin, et ses imprécations contre l'émétique.

[3] Entretiens de madame de Maintenon.

[4] Lettre à l'abbé Gobelin, du 8 janvier 1680.

elle un jour à Saint-Cyr, sans comprendre la nécessité de souffrir pour faire son salut. Tout le temps de ma jeunesse a été fort agréable. Je n'avais nulle ambition, ni aucune de ces passions qui auraient pu troubler le penchant que j'avais à ce fantôme de bonheur. Car quoique j'aie éprouvé de la pauvreté, et passé par des états bien différents de celui où vous me voyez, j'étais contente et heureuse. Je ne connaissais ni le chagrin ni l'ennui. J'étais libre. J'allais à l'hôtel d'Albret ou à celui de Richelieu, sûre d'y être bien reçue et d'y trouver mes amis rassemblés, ou bien de les attirer chez moi en les faisant avertir que je ne sortirais pas.

— Je vois, madame, lui dis-je, que vous aviez déjà de la piété dès ce temps-là. — Hélas! guère, par malheur, dit-elle; j'avais un grand fond de religion qui m'empêchait de faire aucun mal, qui m'éloignait de toute faiblesse, qui me faisait haïr tout ce qui pouvait m'attirer le mépris. Au reste, je ne pensais guère à rien, et en réfléchissant sur ma vie, je remarque que les pas que j'ai faits vers la piété ont toujours été à mesure que ma fortune est devenue meilleure. Ce n'est cependant pas la coutume de se sauver par les richesses et par les honneurs, mais au contraire par l'écrasement de l'amour-propre, par les mépris, par les douleurs, par les calomnies. Or, je n'éprouve presque rien de tout cela, et quand je repasse ma vie, je trouve

qu'il en a toujours été de même. Car premièrement, dans mes tendres années, tout le monde m'aimait; il n'y avait pas jusqu'aux domestiques de ma tante qui ne fussent charmés de moi. Plus grande, je fus mise dans les couvents où j'étais chérie de mes maîtresses et de mes compagnes, toujours par la même raison, parce que je ne songeais du matin au soir qu'à les servir et les obliger. Lorsque je fus avec *ce pauvre estropié,* je me trouvai dans le beau monde, où je fus recherchée et estimée. J'ai vu de tout; mais toujours de façon à me faire une réputation sans reproche. Le goût qu'on avait pour moi était plutôt une amitié générale, une amitié d'estime que de l'amour. Je ne voulais point être aimée en particulier de qui que ce fût : je voulais l'être de tous et faire prononcer mon nom avec admiration et respect, jouer un beau personnage et surtout être approuvée des gens de bien.

« C'était mon idole; j'en suis peut-être punie présentement par l'excès de ma faveur, comme si Dieu m'eût dit dans sa colère : Tu veux de la gloire et des louanges, eh bien, tu en auras jusqu'à en être rassasiée. Quand je commençai à n'être plus si jeune, ces grands empressements que le monde avait pour moi diminuèrent un peu. Mais en même temps commença ma faveur, il n'y eut point d'intervalle; à peine le monde fit-il un vide autour de

moi que la cour le remplit; je commençai à faire figure, et ma conduite, toujours au-dessus du soupçon, me conserva l'estime publique. Il n'est rien que je n'eusse été capable de tenter et de souffrir pour conquérir le nom de femme forte. C'était là ma folie; je ne me souciais point de richesses, j'étais élevée de cent piques au-dessus de l'intérêt. Je voulais de l'honneur. Dites-moi, ma fille, y a-t-il rien de plus opposé à la vraie vertu que cet orgueil dans lequel j'ai usé ma jeunesse? c'est le péché de Lucifer. Enfin, cette faveur, si singulière en tout, a toujours été en croissant. Voyez quelle chaine de bonheur, et si, à en juger par les apparences, madame la duchesse de Chaulnes n'avait pas raison de dire : *Jour de Dieu, l'heureuse femme!*[1] »

Ce prix qu'elle attachait à la considération publique lui coûtait quelquefois, ainsi qu'elle l'avoue elle-même, de vifs déplaisirs dès qu'on avait l'air de méconnaitre son mérite.

« Étant allée au Val-de-Grâce remercier la reine de la pension qu'elle m'avait accordée, raconte-t-elle encore aux demoiselles de Saint-Cyr, qu'elle cherchait toujours à instruire par son exemple, une dame au lieu de louer la bonté de la reine comme les autres, dit : Si la reine donne cette pension aux plus beaux yeux et à la plus coquette

[1] Entretiens de madame de Maintenon à Saint-Cyr.

personne de France, elle ne saurait mieux choisir. J'entendis cela, et je fus outrée. Les louanges qu'on donnait à mes yeux ne purent me faire digérer le reste. Voilà donc, me disais-je, à quoi aboutissent tous les soins que j'ai pris de me faire une réputation sans reproche! Je trouvai ce discours si humiliant que je l'eus longtemps sur le cœur. Cependant cette même personne ayant eu besoin de moi par la suite, je saisis avec empressement l'occasion de lui rendre service, et le premier usage que j'ai fait de ma faveur a été de lui montrer que je savais pardonner; non par vertu, ajouta-t-elle, mais par orgueil, par goût pour les choses difficiles, pour faire une belle action et humilier l'amour-propre de la dame en la forçant à la reconnaissance. »

Telle était alors l'existence, tel était le caractère de madame Scarron. Ce n'est pas ainsi que la dépeint Saint-Simon, dont la haine ne lui épargne aucune injure. A l'entendre, elle aurait été, après la mort de Scarron, réduite à la charité de la paroisse Saint-Eustache, et forcée de prendre pour elle et pour une servante une simple chambre dans une montée où elle vécut très à l'étroit; puis il n'hésite pas à indiquer grossièrement et nettement, que dans ce dénûment de toutes choses, ce fut à ses charmes qu'elle dut l'amélioration de son état; puis il la représente chez la maréchale d'Albret,

non sur le pied de compagnie, mais comme une suivante, ou plutôt comme une servante, remplaçant l'usage des sonnettes qu'on n'avait pas encore inventées. Il ne recule devant aucune calomnie, il ne peut entasser assez d'épithètes injurieuses pour peindre la bassesse de ses premières années, ses galanteries, qu'il ne met pas en doute, ses intrigues et ses sourdes menées, préludant par là, dit-il, à ces trente ans d'un règne sans partage, qui fait le perpétuel tourment de son orgueil irrité.

Cependant, malgré ces traits acerbes, la figure de madame de Maintenon ressort encore assez majestueuse de ses Mémoires mêmes, mais il importe d'apprécier à sa juste valeur un témoignage auquel on donne aujourd'hui plus d'importance qu'il ne mérite. Il est devenu de mode dans notre siècle à la fois érudit et superficiel de faire une autorité historique des Mémoires de Saint-Simon ; rien cependant n'est moins fondé. Saint-Simon est un peintre, un poëte, un orateur, tout ce qu'on voudra, hors un historien ; tout en lui s'y opposait.

Au moment de parler avec détail d'un temps sur lequel il a si longuement écrit, il faut qu'on nous permette de suspendre un instant notre récit pour faire connaître ce qu'était le duc de Saint-Simon, ce qu'il a fait, ce qu'il a été, et indiquer par là le degré de confiance que méritent ses Mémoires, précieux sous certains rapports, mais

propres à donner souvent la plus fausse idée des hommes et des faits à une génération comme la nôtre, ignorante du passé et sans traditions d'un temps dont les événements nous séparent plus que ne le feraient des siècles.

L'autorité de Saint-Simon qu'on invoque sans cesse sur tout le règne de Louis XIV doit beaucoup s'affaiblir par deux raisons : son caractère personnel et l'époque à laquelle il est né.

Il faut savoir que le duc de Saint-Simon naquit seulement en 1675, et ne parut à la cour qu'en 1692, où il vint à l'âge de dix-sept ans, avec un gouverneur. Il ne commença donc à voir par lui-même que quand la plus grande et la plus belle partie du règne était écoulée. Pour ce qui est antérieur aux vingt dernières années de ce règne, il n'a rien vu de ce qu'il raconte, et ne fait que redire des traditions ou des récits souvent vrais, souvent dénaturés ou faux, qu'il habille ensuite à sa mode. A cela il faut ajouter qu'il ne rédigea ses Mémoires que dans sa vieillesse, longtemps après les événements, retiré dans sa terre de la Ferté, joignant à son aigreur naturelle celle de l'âge et de la solitude, et aidé seulement de ses nombreuses notes, de ses souvenirs et de sa méchanceté[1].

[1] Saint-Simon dit qu'il commença d'écrire ses Mémoires, c'est-à-dire de prendre ses notes, ou peut-être d'en écrire

Mais ce qui infirme le plus son autorité et ses jugements, même sur l'époque qu'il a vue, c'est son caractère. Le ton seul de ses Mémoires le révèle, et met en défiance sur ce qu'il écrit. C'est par là que son ouvrage porte son correctif avec lui. Toutefois, pour avoir une idée juste de son caractère, il faut connaître un peu les détails de sa vie. Saint-Simon entra dans le monde avec un mélange d'avantages et de désavantages qui lui donnèrent un malaise continuel dont son humeur s'est toujours ressentie. Son père, ancien favori, depuis longues années mécontent, et par conséquent frondeur, eut dans sa vieillesse ce fils chétif et mal tourné qu'il enivra d'une vanité chagrine et d'éloges outrés des temps passés, tellement qu'on voit ce fils placer nettement Louis XIII fort au-dessus de Louis XIV, et faire plus d'état du combat du pas de Suse que de toutes les conquêtes du règne suivant. Ce seul point suffirait pour lui ôter tout

quelques morceaux, pendant la campagne de 1694; mais il ne les a rédigés que longtemps après la mort de Louis XIV, et il se servit, à cet effet, des Mémoires de Dangeau, dont il existe un manuscrit chargé de ses notes. On voit par plusieurs passages de ses Mémoires qu'il les écrivait sous le ministère du cardinal de Fleury, qui entra en charge en 1726, notamment les XIIe et XIIIe volumes, qui traitent des années 1714 et 1715, et où il est le plus question de madame de Maintenon. Saint-Simon mourut en 1745.

crédit[1]. La mauvaise foi entra donc dans son esprit, pour ainsi dire, en naissant; mais il faut avouer, pour être juste, qu'il eut dès sa jeunesse un fond d'honnêteté et de vertu, une religion qui tourna bientôt au jansénisme, et un esprit sérieux et observateur qui le porta à recueillir des faits et des traditions intéressantes, dont la valeur serait tout autre, si ses passions dominantes, l'envie et la vanité, lui avaient permis de les retracer sans altération.

Sa naissance, quoiqu'il se fasse l'arbitre universel des généalogies et des familles, n'était pas du premier ordre. L'origine de son élévation fut un de ces caprices de Louis XIII qui n'ont honoré aucun de leurs objets; les Luynes seuls en ont tiré, sinon de la grandeur, du moins de la pompe. Son père, homme médiocre, qui dut la fortune de son nom à l'adresse avec laquelle il imagina de présenter à Louis XIII son cheval pour relayer à la chasse, ne garda de sa courte faveur que la duché-pairie, qui fut la source des constantes agitations de son infortuné fils. On le voit, en effet, perpétuellement préoccupé de ce malheureux rang dont il était un des soutiens les moins

[1] Il existe aux Affaires étrangères un volume in-folio écrit de la main du duc de Saint-Simon, intitulé : Parallèle entre Henri IV, Louis XIII et Louis XIV, ouvrage dans lequel l'auteur place Louis XIII infiniment au-dessus des deux autres.

imposants, et user à ce sujet les forces de son esprit et l'énergie de son caractère dans des émotions disproportionnées et des combats puérils. Enflé plus que personne de l'orgueil nobiliaire, il n'avait qu'un rêve, celui de replacer la duché-pairie au rang qu'elle avait perdu par les guerres civiles, et de remettre en ses mains le gouvernement de l'État, sans tenir compte des circonstances et du temps qui faisaient de son rêve une chimère. De là ses fureurs contre le pouvoir et l'élévation des ministres, contre tout ce qui blessait à ses yeux les priviléges de son rang, contre l'autorité si absolue du roi. De là son humeur frondeuse contre le règne entier.

Cette extravagante vanité gâta sa carrière dès sa jeunesse, et en fit pour toute sa vie un homme manqué, trop absorbé par l'orgueil pour devenir laborieux et habile, et indigné des succès de ceux qui, plus actifs que lui, savaient se rendre utiles et se faire récompenser. Sous Louis XIV, il ne fut rien. Ayant quitté de bonne heure le service à cause d'un prétendu passe-droit, il passa sa vie à suivre la cour, sans faveur et sans occupation, en ambitieux désœuvré, ce qui mène nécessairement à l'envie. Ce sentiment ne lui était que trop naturel. Aussi le voit-on toujours agité des prétentions des autres, outré des existences supérieures auxquelles il veut pourtant se rallier, en proie à une fièvre

continue d'inquiétudes, d'indignation et d'espérances, s'obstinant à vouloir les premières dignités sans autre titre qu'une assiduité grondeuse, à une cour où ses défauts l'isolaient de tous ceux avec lesquels il eût dû naturellement s'entendre. Dans toute sa vie, on ne lui voit de liaisons qu'avec quelques saints personnages vaincus par sa persistance ou avec des vieillards que les attentions de la jeunesse finissent toujours par gagner; mais parmi ses égaux d'âge et de situation, pas un camarade, pas un ami.

Le chancelier de Pontchartrain, ou le ministre Chamillart, flattés d'en être courtisés; les excellents ducs de Chevreuse et de Beauvillier, fléchis par ses empressements; le duc d'Orléans, trop heureux de trouver à qui parler quand tout le monde le fuyait, et de parer sa mauvaise réputation de l'amitié d'un homme austère; le vertueux duc de Bourgogne enfin vaincu par ses assiduités, par son renom de probité, et écoutant ses longs projets sur les réformes du gouvernement, telles furent ses principales relations, sans parler de ses proches, de quelques complaisants, et de ceux qui étaient en opposition avec la cour. Voilà ceux dont il dit du bien. Hors de là, on ne trouve en lui qu'une haine féroce pour tous ceux de ses contemporains qui réussirent où il avait échoué. De là sa rage contre le duc de Noailles, qui avait débuté

avec lui, gai, actif, heureux, et voyant tout sourire à sa destinée; contre Villars, toujours vainqueur et toujours récompensé; contre Vendôme, objet si longtemps de la faveur de la cour et des louanges du public; enfin contre tous ceux qui s'élevaient; tandis qu'il s'était réduit au rôle d'observateur envieux et boudeur, sans qu'on fît grande attention à lui, épanchant en secret sa bile, dans ses récits souvent calomnieux, avec cette espèce de lâcheté de n'en laisser répandre le venin que longtemps après qu'il ne serait plus. Quant à lui, il fondait ses espérances sur la fin du règne, par son accès d'abord chez M. le duc de Bourgogne, et ensuite dans les conciliabules du duc d'Orléans.

Cependant sous le régent lui-même, qui, pour le payer de son dévouement, l'absorba dans le conseil de régence, devenu promptement une sinécure[1], il n'eut pas une part plus réelle aux affaires.

[1] « Me voilà donc sans emploi qui m'occupe véritablement; car il faut avouer que quoique le conseil de régence soit le poste le plus distingué, on n'y a rien à faire; on n'y traite d'aucune affaire d'État, on n'en entend même pas parler, hors qu'elle ait mal réussi, et qu'il faille prendre des partis qu'il faut qui soient autorisés. On y lit le dimanche les dépêches publiques des ministres étrangers, sans faire ni raisonnement ni commentaires; on ne nous communique jamais ni le parti qu'on a pris, ni les réponses qu'on a faites, etc. » (Mémoires

Le régent, qui connaissait son esprit raisonneur et peu pratique, lui donna un os à ronger en le plaçant dans ce conseil, sans l'employer d'une manière active et importante; il ne fut pas employé davantage sous le règne de Louis XV, où il ne paraît nulle part, et où il vécut ignoré. Son ambassade de six mois en Espagne n'eut pour objet que la demande de la main de l'infante, et tout, pour lui, dans ce pays si important alors, se borne à l'analyse détaillée des grandesses et à la fade description du matériel et du cérémonial de la plus triste des cours.

Il ne sut par conséquent les véritables affaires que par les confidences plus ou moins sincères des ministres, des courtisans, des sous-ordres même, confidences qu'il allait quêter de toutes parts, apprenant souvent le vrai des choses, mais trop souvent prenant tout ce qu'on lui donnait, et dénaturant même ensuite ce qu'on lui avait donné. Aussi faisait-il peu d'effet de son temps. A peine est-il nommé dans les Mémoires, et personne ne parle de lui dans les correspondances: son importance n'est venue pour nous que de la malignité de son esprit. Tel était le caractère du duc de Saint-Simon, et telle fut son existence à la cour de Louis XIV.

du duc d'Antin, imprimés à petit nombre.) Le duc d'Antin fut nommé membre du conseil de régence en 1718.

Cette connaissance peut seule donner la mesure de la confiance qu'on doit accorder à son opinion et à ses récits.

Arrivé à cette cour, comme nous l'avons dit, à la fin du grand règne, il pourrait mériter créance sur les faits dont il fut témoin, si l'on ne voyait que tout se colore à ses yeux de lueurs infidèles qui changent la valeur relative des choses. Il est à la fois homme d'imagination, et souvent, égaré par la passion, homme de mauvaise foi : deux sources d'erreurs. Sans cesse son imagination l'emporte au delà du vrai : sans cesse aussi l'animosité et l'envie lui font offenser la vérité; tout lui est bon pour composer son fiel contre ceux qui sont l'objet de sa haine; il les accable d'injures, il en fait des peintures hideuses, il y mêle perfidement des éloges pour rendre plus croyable le mal qu'il en dit, et en même temps il fait sa propre et constante apologie en se mettant en scène vis-à-vis d'eux comme il lui convient, ne reculant pas devant des calomnies dont sa seule piété eût dû le détourner. On ferait un volume de ses erreurs et de ses mensonges, démontrés tels par des faits et des témoignages contemporains. Acharné sur les personnes, noyé dans les détails, le cérémonial et l'étiquette, écho de tous les commérages de la cour, y cherchant très-souvent la fausse explication des événements, répétant volontiers tout ce qu'il enten-

dait dire, critiquant presque tout et ne louant presque rien, ajoutant encore, par la nature de son esprit, des intrigues imaginaires aux intrigues véritables, les vraies affaires tiennent peu de place dans ses Mémoires, où elles sont ordinairement traitées lourdement, sans méthode et sans clarté. Son triomphe, ce sont ces portraits vivants qu'il fait, pour ainsi dire, marcher devant vous; ces expressions originales qui parfois colorent vivement son style, et ces petits drames de cour où la vanité, l'envie, l'avidité avec toutes leurs nuances jaillissent des cœurs à leur insu; alors il est admirable, d'autant plus intéressant qu'il est plus passionné. Dans ces moments, il s'élève, malgré ses nombreuses incorrections, au rang de grand écrivain. Ainsi que l'a dit M. de Chateaubriand, il écrit à la diable pour l'immortalité[1]. Aussi la partie de ses Mémoires qui suit la mort du roi est-elle, en raison de ceci, très-inférieure au reste. La régence n'admettant plus cette toute-puissance de la faveur et cette excitation perpétuelle de l'émulation autour du souverain, le duc de Saint-Simon tombe tout à plat, il tourne à l'humeur sans éloquence, et hors quelques traits de joie haineuse à la chute des légitimés, son récit n'a plus rien d'attachant.

Chateaubriand. Vie de Rancé.

Il était inévitable qu'un homme de ce caractère détestât madame de Maintenon, qu'il s'imaginait être le principal obstacle à sa faveur, tandis que le véritable obstacle, s'il y en eut, ce fut le roi lui-même, qui avait pris en déplaisance un caractère qu'on ne pouvait mêler à rien avec utilité, et un esprit constamment occupé de futilités dont il faisait des événements ; sorte de gens insupportable à un souverain qui voulait avant tout l'ordre et la paix autour de lui. On remarque néanmoins que Saint-Simon, tout malveillant qu'il est pour Louis XIV, se montre lui-même subjugué par l'ascendant de ce prince, quand il obtient de lui quelque audience, dont on le voit toujours sortir enchanté.

Mais la seule fortune de madame de Maintenon suffisait à choquer son orgueil ; il en était outré, et son antipathie pour elle ne put que s'accroître de l'horreur que lui inspira l'élévation des légitimés : « Ces géants de bâtards, dit-il, ces Titans de la France, entassant montagnes sur montagnes pour s'élever jusqu'aux cieux ; » horreur qui lui était moins inspirée encore par le sentiment moral justement blessé en lui que par sa vanité irritée au dernier point du rang qu'on leur donna.

Saint-Simon cependant n'eut aucun rapport personnel avec madame de Maintenon ; il la connaissait à peine, et n'eut jamais à s'en plaindre. On ne cite pas un mot d'elle sur son compte ; elle fut tou-

jours bienveillante pour madame de Saint-Simon; elle en fit souvent l'éloge, la plaça auprès de madame la duchesse de Bourgogne, et plus tard la fit nommer dame d'honneur de madame la duchesse de Berry. Il raconte lui-même qu'il n'alla que deux fois dans sa vie chez madame de Maintenon : l'une avec toute la cour, lorsqu'elle maria mademoiselle d'Aubigné sa nièce, l'autre lorsque madame de Saint-Simon fut nommée dame d'honneur de madame la duchesse de Berry, et cette fois parce qu'on l'avertit qu'il fallait absolument qu'il allât chez madame de Maintenon, où il ne resta que cinq minutes. Mais il s'imaginait, comme nous l'avons déjà observé, qu'elle avait une véritable haine pour lui, et il croyait que cette haine lui avait été inspirée par M. du Maine, qui en fit, dit-il, sa plus constante et sa plus dangereuse ennemie. Ce qui est certain, c'est que madame de Maintenon, quoiqu'elle s'occupât fort peu de lui, fut la personne qu'il détesta le plus et celle au sujet de laquelle il faut être le plus en garde contre ses récits. Ils ne sont guère à son égard qu'un long tissu de calomnies, une suite d'accusations dont il n'apporte d'autres preuves que ses assertions mêmes, et une foule d'imputations mensongères qu'il ne puise que dans sa prévention.

Il nous importait de récuser, par ces divers motifs, non-seulement au sujet de madame de

Maintenon, mais du règne tout entier, l'autorité de Saint-Simon, que nous n'invoquerons, dans les choses importantes, que lorsque ses annotations seront appuyées à nos yeux de témoignages moins suspects.

Son ouvrage ressemble trop à un libelle pour faire autorité ; il eût été à désirer que quelque bon esprit y eût joint une analyse des raisons qui empêchent de s'y fier entièrement ; mais l'ouvrage, tel qu'il est, n'est point un livre sérieux, encore moins une source sûre à consulter : c'est une lecture admirable parfois, souvent fatigante, et qui n'a tant de succès aujourd'hui que parce qu'elle calomnie en détail un temps dont la splendeur importune notre moderne vanité.

Revenons à madame Scarron. L'heureuse médiocrité où elle vivait ne devait pas durer. La mort de la reine mère, qui arriva le 20 janvier 1666, et la perte de sa pension qui en fut la suite, la laissèrent de nouveau sans ressources.

De toutes parts on lui offrit un asile ; madame de Montchevreuil, la maréchale d'Albret, la duchesse de Richelieu, lui ouvrirent à l'envi leurs maisons : « Je vous remercie de tout mon cœur, écrit-elle à celle-ci, de la retraite que vous m'offrez ; mais je suis bien éloignée aujourd'hui de quitter la rue Saint-Jacques ; il n'y a qu'une vie retirée qui puisse me convenir dans la situation où

me réduit la mort de la reine. Mon deuil est bien différent de celui de la cour : j'ai à pleurer ma bienfaitrice, et mon repos et mon bonheur. »

Un peu auparavant, un seigneur riche, mais vieux et débauché, avait demandé sa main ; elle l'avait refusé : on l'en blâma ; on lui reprocha en quelque sorte la misère à laquelle elle se trouvait de nouveau réduite ; on lui fit entendre qu'elle était bien difficile et bien fière, qu'elle ne l'était pas tant quand elle avait épousé Scarron, et que le monde l'avait gâtée. Elle écrit à la duchesse de Richelieu : « Madame, je le jure en présence de Dieu : quand même j'aurais prévu la mort de la reine, je n'aurais point accepté ce parti ; j'aurais encore mieux aimé ma liberté, j'aurais respecté mon indigence. Mes amis sont bien cruels, madame ; ils me blâment d'avoir rejeté les propositions d'un homme riche et de condition, à la vérité, mais sans esprit et sans mœurs. J'ai dit à ce sujet à madame la maréchale tout ce que j'ai pu trouver de plus fort et de plus sensé : elle me condamne, elle m'impute mes malheurs. A la vérité, je n'aurais pas à regretter aujourd'hui la pension qui me faisait subsister, mais j'aurais à regretter ma solitude, ma liberté, mon repos, biens que Dieu ne pourrait me rendre sans miracle ; si le refus était à faire, je le ferais encore malgré la profonde misère dont il plaît au ciel de m'éprouver :

je me suis bien consultée, j'ai tout considéré, tout pesé, tout vu. Je ne suis donc pas si coupable, madame, je ne suis que malheureuse; et c'est bien assez. »

Ninon fut la seule qui approuva sa conduite : « Votre approbation, lui écrit-elle avec vivacité, me console de la cruauté de mes amis... Que pensez-vous de la comparaison qu'on a osé me faire de cet homme à M. Scarron ? Oh Dieu ! quelle différence ! sans fortune, sans plaisir, il attirait chez moi toute la bonne compagnie : celui-ci l'aurait haïe et éloignée. M. Scarron avait cet enjouement que tout le monde sait, et cette bonté d'esprit que presque personne ne lui a connue ; celui-ci ne l'a ni brillant, ni badin, ni solide ; s'il parle il est ridicule. Mon mari avait le fond excellent, je l'avais corrigé de ses licences, il n'était ni fou ni vicieux par le cœur, d'une probité reconnue, d'un désintéressement sans exemple. C... n'aime que les plaisirs et n'est estimé que d'une jeunesse perdue; livré aux femmes, dupe de ses amis, haut, emporté, avare et prodigue, au moins m'a-t-il paru tout cela. Assurez ceux qui attribuent mon refus à un engagement, que mon cœur est parfaitement libre, veut toujours l'être et le sera toujours; je l'ai trop éprouvé que le mariage ne saurait être délicieux, et je trouve que la liberté l'est. »

La voilà donc retombée de nouveau dans la dé-

tresse où le sort la replongeait toujours. « Me voilà bien éloignée, écrivait-elle à madame de Chanteloup, de la grandeur prédite. » Elle se vit forcément réduite alors à la triste vie de solliciteuse. Mais soit effet ordinaire du malheur, soit blâme du refus qu'elle avait fait de se marier, toute sa société se refroidit pour elle. Elle alla voir sans fruit M. Colbert; elle fit présenter au roi deux placets où l'abbé Testu avait mis toute son éloquence, mais on ne les lut seulement pas. Chacun lui offrait sa protection du bout des lèvres, on lui répondait : Je verrai, je parlerai, du ton dont on dit le contraire : « Ah! dit-elle, si j'étais dans la faveur, que je traiterais différemment les malheureux! »

Elle s'était enfin résolue à suivre la princesse de Nemours qui allait épouser le roi de Portugal don Alphonse, fils de l'heureux Jean de Bragance. Louis XIV avait voulu, dans ses vues politiques, faire épouser ce prince, qui devint idiot et presque fou, à mademoiselle de Montpensier, qu'on supposait, par son caractère décidé et même ses goûts militaires, propre à tenir elle-même, sous la direction de la France, les rênes de ce gouvernement. Mais elle s'y refusa obstinément, et elle nous raconte, dans ses Mémoires, comment à cause de ce refus elle fut exilée de la cour pendant dix-huit mois.

La princesse de Nemours[1], autre princesse française, réalisa les vues de Louis XIV. Élevée à Paris et connaissant madame Scarron, elle lui avait proposé de l'emmener avec elle; mais c'était pour madame Scarron un grand sacrifice que de renoncer à son pays, à ses amis, aux agréments d'une société qu'on ne trouvait qu'en France.

Un jour que M. de Nevers disait à la princesse que celui qu'elle allait épouser ne valait rien, et que son ministre ne valait pas mieux, elle répondit: « C'est fort bien, j'aurai de l'esprit pour lui; et celle-là, en montrant madame Scarron, en aura pour son ministre. »

La chose était décidée; elle allait partir, et faisait ses adieux. « Que quitté-je ici? écrit-elle à mademoiselle d'Artigny, des amis à qui je suis à charge, des gens qui ne savent pas servir l'infortune. Le maréchal d'Albret est le seul qui me reste; mais les choses sont bien changées: autrefois mon ami,

[1] Marie de Savoie-Nemours, fille de Charles-Amédée de Savoie, duc de Nemours, et d'Élisabeth de Bourbon-Vendôme, nommée ordinairement mademoiselle d'Aumale, partit le 15 juin 1666, et épousa le 25 juin 1666, Alphonse VI, roi de Portugal. Au bout d'un an, par son habileté et l'autorité qu'elle acquit dans le royaume, elle fit enfermer son mari, qui était furieux et imbécile, fit casser son mariage à Rome, et épousa son beau-frère don Pèdre, qu'elle aimait.

il est aujourd'hui mon protecteur; il a bien voulu s'intéresser pour moi auprès de madame de Montespan. Ménagez-moi, je vous prie, l'honneur de lui être présentée lorsque j'irai vous faire mes adieux; que je n'aie pas à me reprocher d'avoir quitté la France avant d'en avoir revu la merveille. »

Cet incident changea sa destinée.

Madame de Montespan n'était pas encore la maîtresse du roi; madame de La Vallière était, au contraire, à ce moment, dans tout l'éclat de sa faveur.

« Jusqu'alors, dit mademoiselle de Montpensier, le roi avait gardé quelques mesures de secret sur son amour pour La Vallière; il ne voulait point donner de chagrin à la reine mère; mais lorsque la reine mère fut morte, il se trouva hors de cette appréhension, et la chose devint publique[1]. »

[1] Mémoires de mademoiselle de Montpensier, t. IV, p. 97.

La reine mourut le 20 janvier 1666; madame de La Vallière fut nommée duchesse en mai 1667. « Avant que de partir pour l'armée, j'envoyai un édit au parlement; j'érigeai en duché la terre de Vaujours, en faveur de mademoiselle de La Vallière, et reconnus une fille que j'avais eue d'elle; car n'allant pas à l'armée pour être éloigné de tous les périls, je crus qu'il était juste d'assurer à cet enfant l'honneur de sa naissance, et de donner à la mère un établissement convenable à l'affection que j'avais pour elle depuis six ans. » Mémoires de Louis XIV, année 1667.

Quant à madame de Montespan[1], dont la beauté avait déjà brillé sous le nom de mademoiselle de Tonnay-Charente, dans les ballets du roi, elle était mariée depuis environ trois ans, et quelque temps après son mariage elle avait été nommée dame du palais de la reine. L'obligation de son service la retenait assez assidûment à la cour, et par conséquent un peu plus éloignée de sa société habituelle ; et comme son esprit était piquant et agréable, madame de La Vallière, qui avait besoin de ce secours pour amuser le roi, l'attirait chez elle, où le roi commençait à la remarquer et à tourner de son côté des regards dans lesquels les courtisans les plus avisés lisaient peut-être l'avenir.

Enfin, madame Scarron la vit. La protectrice et la protégée se trouvèrent en présence, l'une à la veille de posséder la plus grande faveur, l'autre si loin encore de la sienne. *O mortels ignorants de leurs destinées !* Ces deux femmes, pour la première fois face à face dans ce palais où elles devaient régner tour à tour, et en ce moment si obligeantes l'une à l'autre, n'eurent-elles aucun pressentiment de leurs fortunes ennemies et de tout ce qu'elles se feraient souffrir un jour ?

« Je n'irai point en Portugal, madame ; c'est

[1] Françoise-Athénaïs de Rochechouart-Mortemart, née en 1641, mariée au marquis de Montespan en 1663, morte en 1707.

une chose décidée, écrit madame Scarron à madame de Chanteloup. Ces jours passés, madame de Thianges me présenta à sa sœur, lui disant que j'allais partir pour Lisbonne. — Pour Lisbonne! dit-elle, mais cela est bien loin; il faut rester ici. Albret m'a parlé de vous, et je connais tout votre mérite. — J'aimerais bien mieux, disais-je en moi-même, qu'elle connût toute ma misère. Je la lui peignis, mais sans me ravaler; elle m'écoutait avec attention quoiqu'elle fût à sa toilette. Je lui dis que ma pension était supprimée; que j'avais sollicité en vain M. Colbert; que mes amis avaient inutilement présenté des placets au roi, que j'étais obligée de chercher hors de ma patrie une subsistance honnête; que la longueur du voyage ne m'effrayait point, puisque j'avais fait dans mon enfance celui d'Amérique. Enfin, madame de Lafayette aurait été contente du *vrai* de mes expressions et de la brièveté de mon récit. Madame de Montespan en parut touchée, et m'en demanda le détail dans un mémoire qu'elle se chargea de présenter au roi. Je la remerciai très-affectueusement. J'écrivis à la hâte mon placet, et j'en fus aussi contente que si notre abbé y avait mis tout son esprit. Le roi l'a reçu, dit-on, avec bonté; peut-être que la main qui l'a offert l'aura rendu agréable. M. de Villeroy s'est joint à elle; enfin ma pension est rétablie sur le même pied que la feue reine me l'avait accordée.

Deux mille livres, c'est plus qu'il n'en faut pour ma solitude et pour mon salut[1]. »

Un billet de M. Albret, écrit par ordre, lui avait annoncé cette nouvelle. Elle alla remercier madame de Montespan, et fut admise à remercier le roi, qui lui dit avec beaucoup de grâce : « Madame, je vous ai fait attendre longtemps ; mais j'ai été jaloux de vos amis : j'ai voulu avoir seul ce mérite auprès de vous. »

Madame Scarron, rassurée sur son sort, reprit ses habitudes, sa gaieté et le commerce de ses amis. Le zèle avec lequel le maréchal d'Albret l'avait servie avait peut-être renouvelé quelques propos sur ses empressements pour elle, car elle écrivait à cette même date la lettre suivante à Ninon de Lenclos : « Le maréchal d'Albret est mon ami de tous les temps ; je ne sache pas qu'il ait été mon amant. Quand on vous a servie, belle Ninon, on

[1] Brevet du roi par lequel Sa Majesté désirant gratifier dame Françoise d'Aubigné, veuve du sieur Scarron, tant en considération des services dudit sieur Scarron que de ceux que le sieur d'Aubigné, son aïeul, avait rendus au feu roi Henri IV, et aussi en considération que la feue reine mère avait accordé à ladite dame Scarron une pension qu'elle lui avait fait payer jusqu'à son décès, lui accorde et lui fait don d'une pension de deux mille sept cents livres, ledit brevet du 23 février 1666. Signé Louis, et plus bas Letellier. (Archives du château de Maintenon.)

devient d'une délicatesse extrême. Je le vois tous les jours, et vous savez bien qu'on peut le voir sans danger. Vous vous plaignez de son absence ; je suis trop fidèle à l'amitié pour que vous puissiez vous en prendre à moi. Venez souper ce soir chez moi, et préparez votre vengeance. Madame de Fiesque et madame de Coulanges ont fait partie de mettre le maréchal de bonne humeur. Je vous attends, à moins que le marquis n'y mette obstacle ; menez-le si vous ne portez pas votre luth, mais songez qu'il nous faut ou le luth, ou le marquis[1]. »

Madame Scarron avait repris sa vie habituelle, et l'on voit le rang qu'elle occupait dans le monde en la trouvant au nombre des dames invitées à la cour, lors de la fête donnée en 1668, après la conquête de la Franche-Comté. La relation de cette fête a été écrite par l'abbé de Montigny, d'après les ordres de la reine, pour être envoyée au marquis de La Fuente, précédemment ambassadeur en France, et alors résidant à Madrid.

On y lit le passage suivant :

« De tant de dames qui s'y trouvèrent, il n'y en avait qu'environ trois cents qui fussent conviées et

[1] Les lettres de madame de Maintenon, souvent sans date dans les autographes, ont été presque toutes mal datées dans les diverses éditions qu'on en a faites; peut-être celle-ci est-elle antérieure à l'époque où nous la plaçons.

qui dussent avoir l'honneur de manger aux tables du roi....

« Pour éviter la confusion parmi tant de personnes priées, on les avait partagées en neuf bandes, à chacune desquelles S. M. avait préposé quelque dame principale pour chef, et autant de ses gentilshommes ordinaires pour guides. Chaque chef de quadrille eut soin de régaler la sienne à une table particulière.

« La première était tenue par la reine, où ne mangèrent que les princesses du sang.

« La deuxième, de vingt couverts, par madame la comtesse de Soissons.

« La troisième, de vingt couverts, par madame la princesse de Baden.

« La quatrième, de quarante couverts, par madame la duchesse de Montauzier....

« Table de madame la duchesse de Montauzier :

« Madame la princesse d'Harcourt, madame de Montespan, mademoiselle Scudéry, madame Scarron, etc., etc. [1] »

Ce fut dans ce temps-là néanmoins que madame de Maintenon commença de perdre de son goût pour le monde, malgré les succès qu'elle y obtenait. Peut-être ses derniers chagrins l'en avaient-ils

[1] La fête de Versailles, du 18e juillet 1668, à M. le marquis de La Fuente, par l'abbé de Montigny. Papiers de Conrart, tome IX, in-fol., page 1109, à la bibliothèque de l'Arsenal.

éloignée en le lui faisant mieux connaître. Elle prit alors la résolution de se donner tout à fait à Dieu. Dans son découragement elle avait même songé à se faire un instant religieuse : « Je crois, écrivait-elle à madame de Chanteloup, que Dieu m'appelle à lui par ces épreuves ; il appelle ses enfants par les adversités. Qu'il m'appelle, je le suivrai dans la règle la plus austère : je suis aussi lasse de monde que les gens de la cour le sont de moi. »

Cependant elle ne suivit pas ce mouvement, mais elle fit le projet de réformer sa vie et de se mettre tout à fait dans la dévotion. Elle prit un directeur qui s'appelait l'abbé Gobelin, devenu de capitaine de cavalerie prêtre et docteur de Sorbonne, esprit rigide et médiocre, très-opposé à la direction relâchée, et propre, par sa sévérité, à ce que voulait madame Scarron. Mais il la conduisait dans une dévotion étroite, et pour combattre la passion qu'elle avait de plaire par son esprit, il voulut l'obliger à être ennuyeuse en compagnie. Il condamnait aussi sa toilette, qui était simple, mais élégante, et qui l'était trop à ses yeux : « Ce ne sont cependant, monsieur, lui disait-elle, que des étoffes communes. — Je ne sais, lui répondait-il, mais quand vous vous mettez à genoux, je vois tomber avec vous, ma très-honorée dame, une grande quantité d'étoffes à mes pieds, qui a

si bonne grâce que je trouve que cela a quelque chose de trop bien. »

Madame Scarron s'efforçait d'obéir strictement à ses injonctions ; mais comme elle avait beaucoup plus d'esprit que lui, il se trouva que ce fut souvent elle, sans qu'elle s'en aperçût, qui dirigea le directeur. Toutefois, ces pensées de dévotion et de retraite alarmèrent ses amis ; on en causa, on voulut l'en détourner, et l'abbé Testu se chargea de lui faire des remontrances.

Nous n'avons pas la lettre de l'abbé Testu, mais nous avons la réponse de madame Scarron qui le rassure, le plaisante, et le prêche tout à la fois.

« Ne vous alarmez pas de ma dévotion, mon pauvre abbé. Rassurez l'hôtel de Richelieu : on n'oublie pas, dans la solitude, des amis à qui l'on en doit tous les agréments. Ma vie, dites-vous, n'a pas besoin de réforme : le père Bourdaloue ne me parlerait pas sur ce ton. Vous êtes aujourd'hui mondain, vous ne le serez pas toujours; viendra un temps où vous préférerez le ciel à la terre : vous êtes fait pour Dieu. Ceux qui attribuent ma retraite à un dépit, sans doute ne me connaissent pas : ai-je jamais donné lieu à de pareils soupçons? elle est le fruit de réflexions sérieuses : je fuis le monde parce que je l'ai trop aimé, parce que je l'aime trop. Vous me dites qu'on peut y faire son salut : vous devez sentir vous-même combien cela est difficile.

J'aime bien cette maxime du père Joseph : Pour être vertueux à Paris, il ne suffit pas de le vouloir. Je ne veux pourtant pas en sortir encore : trop de chaînes m'y attachent; et, à ma faiblesse, je sens que je ferais des efforts inutiles. On vous a dit vrai si l'on vous a dépeint mon directeur comme un homme rigide. Il ne défend point les plaisirs innocents, mais il ne permet pas de traiter d'innocents ceux qui sont criminels. Sa piété est douce, gaie, point fastueuse; il n'exige pas une vie toujours mortifiée; mais il veut une vie chrétienne et active : c'est un homme admirable; je vous l'enverrai, si vous le souhaitez, à vous et à Guébriant. Il commence par s'emparer des passions; il s'en rend maître, et il y substitue des mouvements contraires. Il m'a ordonné de me rendre ennuyeuse en compagnie pour mortifier la passion qu'il a aperçue en moi de plaire par mon esprit : j'obéis; mais voyant que je bâille, et que je fais bâiller les autres, je suis quelquefois prête à renoncer à la dévotion. »

Madame Scarron se retira donc dans la rue des Tournelles, qu'elle avait habitée autrefois. Elle y prit un logement modeste, y vécut plus solitaire, allait souvent au couvent des Filles-Bleues qui était voisin, et où l'attirait la maréchale de Rantzaw, son amie, qui, belle et jeune encore, y avait pris l'habit religieux. « Faites, je vous prie, écrivait-elle

à Ninon, mes compliments à M. de La Rochefoucauld, et dites-lui que le livre de Job et le livre des Maximes sont mes seules lectures. » Elle vivait ainsi dans ce petit logement de la rue des Tournelles, paisible et retirée, occupée de lectures graves et de bonnes œuvres : la fortune vint l'y chercher.

CHAPITRE VII.

MADAME SCARRON GOUVERNANTE DES ENFANTS DU ROI.

1670-1674.

Tout le monde connait les amours de Louis XIV ; ses faiblesses ont eu l'éclat qui s'attache à tout son règne. Comme tant d'autres, il se laissa entraîner à ce charme des femmes et à ces séductions du cœur qu'on pardonne même aux souverains, pourvu que leur âme n'en soit point énervée et que la grandeur de l'État n'en souffre pas. Il semble qu'on aime par là à les voir hommes et sensibles comme nous.

Mais si cet éclat qu'il a donné à ses faiblesses est une tache dans son histoire, on lui doit cependant cette justice que les femmes, quelque empire qu'elles aient eu sur son cœur, n'en eurent point sur son gouvernement. « Il savait, dit Voltaire, distinguer les affaires des plaisirs[1]. » On lit dans les Mémoires de Perrault, qui faisait partie d'un petit conseil d'homme de lettres dont Colbert s'était entouré, et qui fut l'origine de l'Académie des inscriptions[2]: « L'intention de M. Colbert était aussi

[1] Siècle de Louis XIV.

[2] M. Colbert ayant été nommé surintendant des bâtiments

que nous travaillassions à l'histoire du roi, et pour y parvenir, il me faisait écrire dans le registre dont je viens de parler, plusieurs choses que le roi avait dites, pour les insérer dans son histoire. Je me souviens entre autres de celles-ci : « Un jour il dit en présence de M. de Villeroy, de M. Letellier, de M. de Lionne, de M. le maréchal de Gramont, de M. Colbert et de quelques autres dont il ne me souvient pas : Vous êtes tous de mes amis, ceux de mon royaume que j'affectionne le plus et en qui j'ai le plus de confiance. Je suis jeune, et les femmes ont ordinairement bien du pouvoir sur ceux de mon âge. Je vous ordonne à tous que si vous remarquez qu'une femme, quelle qu'elle puisse être, prenne empire sur moi et me gouverne le moins du monde, vous ayez à m'en avertir; je ne veux que vingt-quatre heures pour m'en débarrasser et vous donner contentement là-dessus[1]. »

en 1664, réunit autour de lui M. Chapelain, M. l'abbé de Bourzeis, M. l'abbé Cassagne et M. Perrault, dont il forma un petit conseil pour les consulter sur tout ce qui avait rapport aux inscriptions des bâtiments et des médailles, aux devises des fêtes, des peintures ou des tapisseries. On appelait ce comité la petite Académie. Voy. les Mémoires de Charles Perrault, de l'Académie française.

[1] Mémoires de Charles Perrault, de l'Académie française, page 38. — D'après les Mémoires de Perrault, ces paroles auraient été dites vers les années 1666 ou 1667. On peut voir en outre le remarquable passage des Mémoires de Louis XIV

Louis XIV se tint parole à lui-même : aucune des femmes qu'il aima, pas même madame de Maintenon, comme nous aurons lieu de le montrer, ne le gouverna et n'eut sur les affaires une influence dominante, durable ou décisive.

Mais au temps de sa jeunesse, tant de puissance si facilement portée, tant de gloire acquise en si peu de temps, la beauté et la distinction des femmes qu'il aima, et en même temps le soin de la dignité royale qu'il n'oublia jamais, les devoirs de bienséance et d'affection sérieuse qu'il garda toujours envers la reine, le pouvoir même de se maîtriser dans l'entraînement, qui ne lui laissait négliger aucun de ses devoirs de roi, donnaient à ses amours un caractère qui semblait les excuser aux yeux du public. Il est certain que les contemporains de Louis XIV furent en quelque sorte les complices de ses coupables écarts par l'espèce d'approbation qu'ils y donnèrent. On respectait en lui ce qu'on n'aurait osé imiter, et je ne parle pas seulement ici de ce qu'on appelle les courtisans, mais les hommes les plus graves et les plus pieux subissaient jusqu'à un certain point cette magique influence. Dans la correspondance de madame de Sévigné, qui parle si souvent des amours du roi,

touchant l'influence des femmes sur les princes, et la manière dont ils doivent se conduire à l'égard de celles qu'ils aiment. Année 1667, tome II, page 290; édition in-8, 1806.

à peine rencontre-t-on de loin en loin un léger mot d'où il soit possible de conclure qu'elle ne les trouvait pas tout à fait irrépréhensibles. La littérature surtout exprimait de mille manières cette indulgence de l'opinion. Au théâtre, où l'amour n'a jamais été peint sous des traits plus nobles et plus touchants, on en prenait l'image dans Louis XIV lui-même; on y reproduisait non-seulement les mouvements impétueux de la passion dans les grandes âmes, mais l'expression délicate des plus secrètes nuances du sentiment. Benserade, au milieu des fêtes, y faisait mille allusions ingénieuses; Quinault s'en inspirait dans ses compositions lyriques, et des voix bien plus imposantes se mêlaient encore à ces flatteries.

Racine, dans les vers délicieux de Bérénice, célébrait à la fois le triomphe que le jeune monarque avait remporté sur sa première passion, et l'histoire secrète du cœur d'une grande princesse; il exprimait en même temps d'une manière ravissante le charme d'un pareil amour.

Molière, au milieu d'une fête et dans une comédie écrite pour cette fête, disait au moment le plus vif de la passion du roi pour mademoiselle de La Vallière :

« Moi, vous blâmer, seigneur, des tendres mouvements
Où je vois qu'aujourd'hui penchent vos sentiments!
. . . .

Je dirai que l'amour sied bien à vos pareils;
Que ce tribut qu'on rend aux traits d'un beau visage
De la beauté d'une âme est un clair témoignage,
Et qu'il est malaisé que, sans être amoureux,
Un jeune prince soit et grand et généreux.
C'est une qualité que j'aime en un monarque;
La tendresse du cœur est une grande marque
Que d'un prince à votre âge on peut tout présumer,
Dès qu'on voit que son âme est capable d'aimer[1]. »

Et plus tard, dans l'Amphitryon, où les courtisans ne manquaient pas de chercher des allusions piquantes à la mauvaise humeur de M. de Montespan, le même poëte semblait fortifier son maître dans le scandale, par ces paroles prêtées au roi de l'Olympe :

« Mon nom, qu'incessamment toute la terre adore,
Étouffe ici les bruits qui pouvaient éclater;
Un partage avec Jupiter
N'a rien du tout qui déshonore. »

De son côté, La Fontaine disait du duc du Maine, fils du roi et de madame de Montespan :

« Le fils de Jupiter devait, par sa naissance,
Avoir un autre esprit et d'autres dons des cieux
Que les enfants des autres Dieux....

[1] La princesse d'Élide, scène première.

Jupiter cependant voulut le faire instruire;
Il assembla les Dieux, et dit : J'ai su conduire
Seul et sans compagnon jusqu'ici l'univers,
Mais il est des emplois divers
Qu'aux nouveaux Dieux je distribue;
Sur cet enfant chéri j'ai donc jeté la vue :
C'est mon sang; tout est plein déjà de ses autels[1]. »

Quels encouragements pour un monarque enivré de sa jeunesse et de sa puissance, que les séductions venaient chercher, et qui, trouvant le génie même parmi ses flatteurs, se voyait adoré jusque dans ses faiblesses!

Il est vrai qu'on n'avait à lui reprocher ni ce penchant à la débauche, ni cet abaissement dans les intrigues galantes qu'on n'avait vus que trop souvent avant lui. Après la licence grossière du siècle précédent, on lui savait gré de ces amours nobles et décents qui en écartaient le mépris. Ils n'avaient rien de bas et ne prêtaient pas au ridicule comme quelquefois ceux de son aïeul; mais toujours au contraire ils eurent quelque chose d'élégant et de romanesque, mêlés, à la manière espagnole, avec les tournois et les fêtes : aucune de ses maîtresses

[1] Les Dieux voulant instruire un fils de Jupiter. — Fable pour monseigneur le duc du Maine, publiée en 1678. — M. le duc du Maine avait alors huit ans. La Fontaine loua de même mademoiselle de Fontanges, en 1680.

non plus ne le trompa et n'en aima d'autres après l'avoir aimé. Madame de La Vallière le quitta pour se jeter dans un cloître, madame de Montespan pour se donner à Dieu dans la retraite, et madame de Fontanges pour mourir.

Marié par la politique à une princesse dont la beauté était sans charmes, et dont la bonté faisait le seul mérite, son cœur, qui de bonne heure avait cherché maître, ne trouva pas auprès d'elle une défense suffisante contre les séductions qui l'entouraient et il aima ailleurs, mais il aima sincèrement et vivement. C'est ainsi que lorsqu'il fallut rompre avec Marie Mancini, à laquelle il avait offert sa couronne plutôt que de se séparer d'elle, « il faisait pitié à la reine sa mère, dit madame de Motteville, par la profonde tristesse où l'avait jeté la perte de celle qu'il aimait. »

La veille du départ, comme il était extrêmement abattu, la reine le tira à part et lui parla longtemps, « mais, ajoute madame de Motteville, comme la sensibilité d'un cœur qui aime demande la solitude, la reine prit elle-même un flambeau qui était sur la table et, passant dans son cabinet, elle pria le roi de la suivre. Après qu'ils eurent été environ une heure ensemble, le roi sortit avec quelque enflure aux yeux, et la reine me fit l'honneur de me dire : Il me fait pitié ; il est tendre et raisonnable tout ensemble, mais je viens de lui

dire que je suis assurée qu'il me remerciera un jour du mal que je lui fais. Il trouva en effet des forces dans sa raison, dans son bon naturel, dans une âme à qui Dieu avait donné toute l'élévation nécessaire à un grand roi[1]. »

Un peu plus tard, les commencements timides et discrets de sa passion pour mademoiselle de La Vallière, le mystère dont il enveloppa cette passion, faisant de sa maîtresse l'objet caché de toutes les fêtes, sa course sur les toits, risquant sa personne comme un simple page pour pénétrer obscurément chez elle, et lorsqu'un premier remords eut fait fuir celle-ci une première fois, la précipitation avec laquelle il monta à cheval, sans vou-

[1] Memoires de madame de Motteville, tome V, page 12. Collection Petitot, 1828. Voir dans l'ouvrage intitule le Palais Mazarin, par le comte de Laborde, volume des notes, tiré à petit nombre, page 210 et suiv., les preuves de la passion profonde du jeune roi pour Marie Mancini, et en même temps les nombreuses et pressantes lettres que lui écrivit Mazarin, partant pour conclure le traité des Pyrénées et le mariage avec l'infante d'Espagne, à l'effet d'obtenir du prince qu'il renonçât à sa passion. Ces lettres, fort curieuses, font le plus grand honneur au ministre, et détruisent cette imputation d'avoir cherché au contraire à faire épouser sa nièce au roi, projet dont il n'aurait été détourné que par la fermeté de la reine. Cette imputation fut accréditée par les contemporains, qui trompent bien souvent la postérité par leurs interprétations malveillantes et leur ignorance de ce qui se passe réellement dans le secret des affaires.

loir écouter les représentations de sa mère, et courut lui-même arracher sa maîtresse au couvent où elle s'était réfugiée, sont autant de preuves de ce qu'il y avait en lui d'impétueux, de sensible et de passionné.

Pendant sa liaison même avec madame de Montespan, le devoir et l'amour se livrèrent dans son cœur de fréquents combats, au milieu desquels il appela Bossuet à son secours.

Mais ces entraînements et l'habitude d'y céder, devinrent moins excusables en se renouvelant. La gravité de l'histoire ne peut se dispenser de laisser tomber un blâme sévère sur la conduite de Louis XIV, sur son penchant à la galanterie trop peu réprimé, et sur le scandale qu'il donna à toute la France, par la glorification de ses fautes dans l'élévation de ses enfants légitimés. Les fruits de ces divers amours hautement avoués, élevés dans le palais des rois, sous les yeux de la reine, à côté des princes légitimes, et comblés comme eux de biens et d'honneurs, nous offensent comme une grave insulte à la morale, et lorsque vers la fin du règne il fut question de les déclarer héritiers de la couronne, comme une insulte à la nation. Toutefois, pour juger équitablement, il faut se rappeler quel était alors l'état de la législation et des mœurs.

On se tromperait de croire que cet éclat des maîtresses et cette éducation royale des enfants natu-

rels datent de Louis XIV, et que ce soit son orgueil qui en ait imposé pour la première fois le scandale. Il n'a fait en cela que suivre des exemples auxquels on était depuis longtemps accoutumé, et il pouvait se persuader en quelque sorte, par celui de ses prédécesseurs, que la France voyait sans étonnement les maîtresses de ses rois, comme un usage et un privilége qui les dédommageaient de la contrainte des mariages formés par la politique.

La duchesse d'Étampes, sous François Ier, Diane de Poitiers, sous Henri II, Gabrielle d'Estrées, sous Henri IV, qui fit porter son deuil à toute la cour, étaient, sans en citer d'autres, autant de précédents dont il ne faut pas même faire un reproche particulier à nos rois.

Ils furent communs à toutes les cours, et ils se rencontrent également en Angleterre, chez les empereurs et dans les divers États de l'Europe.

La légitimation et l'existence princière des enfants naturels n'avaient pas non plus des précédents moins nombreux.

On sait que sous nos lois actuelles la légitimation ne peut avoir lieu que par le mariage subséquent du père et de la mère; que sans cette condition les enfants naturels ne peuvent être que simplement *reconnus,* ce qui ne les élève ni au rang ni aux droits d'enfants légitimes, et que même ils ne

peuvent être ni légitimés ni reconnus s'ils sont incestueux ou adultérins[1].

Sous l'ancien régime, la loi était moins sévère. A l'origine de la monarchie, non-seulement le nom de bâtard n'était pas honteux en France, mais il ne paraît pas même que nos rois de la première et de la seconde race fissent aucune différence entre leurs enfants légitimes et ceux qui ne l'étaient pas.

Thierry, bâtard de Clovis Ier, partagea le royaume avec Clodomir, Childebert et Clotaire, fils légitimes de Clovis. Clovis II, fils légitime de Dagobert Ier, partagea aussi le royaume avec Sigebert son frère bâtard; Louis et Carloman, bâtards de Louis le Bègue, furent tous deux couronnés rois, à l'exclusion de Charles le Simple, leur frère légitime. On voit même en 1047 Guillaume le Conquérant, qui s'appelait hautement Guillaume le Bâtard, fils naturel de Robert le Diable, duc de Normandie, succéder à son père, malgré l'opposition de ses collatéraux à la possession de cette province, et de là s'élancer au trône d'Angleterre.

Au commencement de la troisième race, le progrès des idées morales avait corrigé déjà ces mœurs presque barbares, et la condition des bâtards des rois et de ceux des grands ne fut plus

[1] Code civil, articles 331, 335, etc.

la même. On cite une ordonnance qui exclut positivement les premiers de la succession à la couronne, et les oblige à ne porter les armes de France qu'avec une barre[1].

Mais on sait quelles traces les préjugés et les mœurs laissent longtemps chez les peuples, et ce fut sous la troisième race que s'introduisit le droit de légitimer les enfants naturels par lettres patentes, simplement émanées de l'autorité royale, en imitation du droit romain.

A Rome il n'y avait d'enfants légitimes que ceux qui étaient nés du mariage, *justæ nuptiæ;* mais la loi permettait d'élever par la légitimation au rang et aux droits d'enfants légitimes ceux qui étaient nés du concubinat, *concubinatus,* sorte de mariage toléré par les lois[2].

[1] Becquet, Traité du droit de bâtardise, chapitre II, et Brodeau, sur M. Louet, lettre D, n. 1.

[2] Le concubinat était le commerce licite d'un homme et d'une femme sans qu'ils fussent positivement mariés. Il devait être attesté par un acte, mais il ne produisait pas de lien; il cessait par la volonté des parties ou d'une seule, sans qu'il y eût divorce ou besoin d'envoyer un acte de répudiation. Un homme ne pouvait avoir à la fois plus d'une concubine, et n'en pouvait avoir s'il était marié, principalement depuis la loi de Constantin. Les enfants qui provenaient du concubinat s'appelaient *liberi naturales*, et la loi les distinguait soigneusement des *spurii*, ou *vulgo concepti*, nés d'une liaison criminelle (*stuprum*), et qui n'avaient pas de père connu aux yeux de la loi.

Quant aux enfants naturels simples, qui étaient nés hors du même concubinat, ils ne pouvaient être ni légitimés ni reconnus.

La légitimation romaine pour les enfants nés du concubinat pouvait être conférée de six manières différentes : par le mariage subséquent, par l'oblation à la curie[1], par l'adoption, par testament, par la reconnaissance du père, par rescrit du prince[2].

La législation de l'ancien régime avait conservé deux de ces modes, en les appliquant aux enfants naturels simples (car le concubinat n'existait plus), à savoir : le mariage subséquent et le rescrit, ou lettres du prince. La législation actuelle n'a maintenu que le premier de ces deux modes.

Sous l'ancien régime, la légitimation s'obtenait donc par une demande adressée au roi, qui, de sa pleine autorité et par faveur royale, conférait des lettres de légitimation, comme aujourd'hui il confère des lettres de naturalisation[3]. Ce droit et cet

[1] Dans la vue de multiplier les décurions chargés de la perception des revenus communs des villes et des octrois.

[2] Institutes de Justinien.

[3] Philippe Auguste avait cru devoir s'adresser à Innocent III, pour obtenir la légitimation des enfants naturels qu'il avait eus pendant son mariage avec Ingelberge; et, à son exemple, Guillaume, seigneur de Montpellier, ayant eu, pendant son mariage avec Mathilde, des enfants adultérins d'Agnès, sa concubine,

usage existaient de même dans tous les États de l'Europe. Pour être valables, il fallait que ces lettres relatassent le consentement de ceux auxquels l'enfant pouvait être appelé à succéder, et qu'elles fussent enregistrées au parlement.

Leur effet, sans être égal à celui du mariage subséquent, était, selon tous les auteurs, *de laver la tache de la naissance,* de donner aux enfants ainsi légitimés le droit de recevoir de leurs père et mère des legs à titre universel, et de leur succéder ab intestat, s'il n'y avait pas d'enfants légitimes, auxquels ils ne pouvaient en aucun cas préjudicier. Cependant les enfants légitimés adul-

fit la même demande au pape, avec la clause qu'ils pussent succéder *in temporalibus*. Le pape répondit que Philippe Auguste, ne reconnaissant aucun supérieur temporel, avait pu, sans faire tort à personne, recourir volontairement au saint-siége pour faire légitimer ses enfants quant aux effets civils, mais que le seigneur de Montpellier, étant soumis à la domination du roi, ne pouvait, au préjudice de son souverain, demander cette légitimation à une puissance étrangère. Les successeurs de Philippe Auguste ont toujours accordé eux-mêmes à leurs propres enfants naturels les lettres de légitimation qui leur étaient nécessaires pour les effets civils, sans avoir besoin, dit Cujas, de s'adresser aux papes, par la raison qu'un roi a, par rapport à ses enfants, le double droit de souverain et de père. (Merlin, Répertoire de jurisprudence, article Légitimation. — Voir l'Hoste, sur la coutume de Lorris, chapitre xv, article 5.)

térins ne pouvaient primer les collatéraux dans la succession de leur père et mère, qu'avec le consentement de ceux-ci [1], et il y avait même deux coutumes en France où les bâtards, quoique légitimés, n'héritaient d'aucune manière.

Il est à remarquer que la légitimation s'obtenait pour les enfants adultérins aussi bien que pour les enfants naturels simples, quoique moralement on en fît une différence [2], et cela par extension du droit romain qui, pour la légitimation des enfants sortis du concubinat, exigeait qu'ils fussent nés d'une concubine avec laquelle le père eût pu se marier, et qu'il n'y eût pas d'enfants légitimes d'un autre mariage. « Mais quelque juste que soit cette règle, dit le chancelier d'Aguesseau, l'usage a prévalu, et tous les jours on obtient des lettres du prince

[1] M. Lebrun, Traité des Successions; voy. le chapitre sur la Légitimation par lettres du prince.

[2] Voyez-en plusieurs exemples dans le Répertoire de jurisprudence de Merlin, entre autres l'arrêt du parlement de Paris, de l'an 1551, où il est dit : « Fut reçu et homologué en ce jour légitimation obtenue du roi pour un bâtard conçu en adultère, dont plusieurs s'ébahirent pour le mauvais exemple qui en sort, à raison de l'adultère partout et toujours odieux. En 1676, arrêt du 6 juin de la chambre des comptes de Provence, qui déboute les héritiers présomptifs de Gaspard Honoré de l'opposition formée par eux à l'entérinement des lettres de légitimation qu'il avait obtenues pour Françoise Blanc, sa fille naturelle et adultérine. » (Répertoire de Merlin, Légitimation, section III, § 11.)

pour légitimation de bâtards adultérins. On a même commencé par le chevalier de Longueville à légitimer des bâtards sans nommer la mère[1]. C'était donc une loi commune, qui n'était pas faite seulement pour les rois, mais qui s'appliquait à tous les particuliers du royaume. Il était passé en usage, dans les grandes familles, de légitimer les enfants naturels qui pouvaient y naître, et qu'on ne voulait pas rendre victimes de la faute de leur père.

Quant aux rois, il y avait une autre raison encore qui rendait l'opinion plus indulgente à leur égard, c'était le prestige de la royauté et le respect pour le sang royal, dont nous nous faisons aujourd'hui difficilement une idée; aussi, bien avant Louis XIV, ces légitimations étaient devenues d'un usage fréquent dans la maison régnante.

Au commencement du XV[e] siècle, on voit Dunois, fils naturel du duc d'Orléans, frère de Charles VI, et de Mariette d'Enghien, épouse d'Aubert de Flamenc, seigneur de Cany, porter publiquement le titre de bâtard d'Orléans, et n'en être pas moins élevé aux plus hautes dignités du royaume. On le voit qualifié, dans le traité fait entre Charles VII et le roi d'Angleterre, d'*oncle du roi* et de *très-haut et puissant prince*, et devenir

[1] D'Aguesseau. Dissertation sur les bâtards, tome VII.

le chef de la puissante maison de Longueville, alliée par mariage à plusieurs maisons souveraines, notamment en 1642, à la sœur du grand Condé. Dès 1571, le duc de Longueville avait reçu du roi Charles IX, de l'avis de la reine mère, des ducs d'Anjou et d'Alençon, et du cardinal de Bourbon, le rang de prince du sang, « le roi reconnaissant, dit le brevet, sur le témoignage de personnes très-considérables, que les prédécesseurs du duc de Longueville avaient été tenus, avoués et réputés pour princes du sang de la maison d'Orléans, et avaient tenu rang et degré de préséance en plusieurs actes et cérémonies après les princes du sang de Sa Majesté[1]. »

On voit Louis XI en 1465 légitimer, par lettres données à Orléans, une fille naturelle[2] qu'il avait eue de madame de Sassenage, épouse de Jacques, baron de Sassenage, premier écuyer du roi, et elle-même dame d'honneur de la reine[3]; et Henri II légitimer Diane de France, qu'il avait eue d'une Piémontaise, et qui épousa Horace Farnèse, second

[1] P. Anselme, article Longueville.

[2] Elle fut mariée à Louis, bâtard de Bourbon, qui, quoique non légitimé, fut comte de Roussillon en Dauphiné, et amiral de France en 1466. Il était fils naturel de Charles Ier, duc de Bourbon et d'Auvergne, mort en 1456. (Moréri, article Bourbon.)

[3] Dictionnaire de Moréri, Sassenage.

fils du duc de Parme[1]. On trouve aussi Charles de Valois, duc d'Angoulême, fils de Charles IX et de Marie Touchet, qui, sans être légitimé, n'en eut pas moins une existence princière dans le royaume, et reçut en legs, de Catherine de Médicis, les comtés d'Auvergne et de Lauraguais[2]. On sait enfin que Henri IV légitima les nombreux enfants qu'il eut de Gabrielle d'Estrées, de la marquise de Verneuil, de Jacqueline du Bueil, et de Charlotte des Essarts, comtesse de Romorantin.

On trouve de pareils exemples de légitimations, d'apanages et de grandes conditions d'existence accordés aux enfants naturels des rois, en Angleterre[3], en Allemagne et en Espagne, et pour ne parler que de ce dernier royaume, je citerai les deux don Juan, le premier, fils naturel de Charles-Quint, et le second, de Philippe IV, tous deux revêtus des plus grands emplois, passant de vice-royauté en vice-royauté, portant le titre d'altesse, et traités presque en tout à l'égal des infants.

Tels étaient les modèles que Louis XIV avait

[1] P. Anselme, article Henri II.

[2] Ibid.

[3] Charles II, roi d'Angleterre, contemporain de Louis XIV, eut neuf enfants naturels qu'il reconnut tous, et parmi lesquels ses fils furent tous pourvus du titre de duc. (Histoire d'Angleterre par Lingard.)

sous les yeux. Ce que le prestige de la royauté avait fait tolérer avant lui dut être toléré encore davantage, malgré l'amélioration des mœurs, dans ces années de gloire, où la royauté parut plus grande que jamais, et où l'enivrement était tel, dit Saint-Simon, « que c'était devenu une sorte de déification, au sein même du christianisme. »

Mais le scandale donné par les rois ne se justifie pas aux yeux de Dieu par l'exemple de leur race et par les adulations de leurs peuples. Qui sait si ces fautes ne sont pas entrées pour une part d'expiation dans les maux que nous avons vus fondre sur la maison royale?

La Providence a deux justices : celle qu'elle rend en secret, au sortir de la vie, à chacun selon ses œuvres; et celle qu'elle fait éclater au grand jour, en laissant les hommes eux-mêmes en être les ministres, quand de longues fautes ou de grands crimes commis par les races royales ou par les nations exigent que le monde soit vengé des scandales qu'il a soufferts longtemps. Sans cesse, dans l'histoire, les rois et les peuples se châtient les uns les autres, sous le regard de Dieu; exécuteurs tour à tour de la justice du ciel sur la terre.

Mais il faut reprendre le récit des faits que le sujet de cet ouvrage nous oblige à retracer.

Nous avons dit, dans le chapitre précédent, que jusqu'à la mort de la reine mère, arrivée

en 1666, le roi avait gardé beaucoup de mesure dans son amour pour mademoiselle de La Vallière; elle-même cherchait à le cacher avec soin. La nécessité du mystère, et la crainte qu'elle avait de laisser soupçonner sa faiblesse, exposèrent plusieurs fois sa vie et lui donnèrent le courage, dit mademoiselle de Montpensier, « le jour même où elle était accouchée de mademoiselle de Blois, de paraître la soir chez Madame, d'y rester jusqu'à minuit, d'y faire *medianoche* avec toute la compagnie, parée et la tête découverte comme au bal[1]. » Mais quand Anne d'Autriche eut cessé d'exister, le roi cessa de tant se contraindre.

La reine n'ignorait plus sa passion. On sait l'intrigue imaginée par Vardes et le comte de Guiche, chez Madame et chez la comtesse de Soissons, pour l'en informer au moyen d'une lettre supposée du roi d'Espagne son père. Elle en fut un jour instruite formellement par la comtesse de Soissons, dit madame de Motteville, dans une visite aux Carmélites de la rue du Bouloy[2]; mais comme elle avait pour le roi un amour tendre et craintif, elle souffrit sans se plaindre, et renferma en elle-même

[1] Mémoires de mademoiselle de Montpensier, tome IV. Collection Petitot, 1828.

[2] Mémoires de madame de Motteville, ibid.

les ressentiments de sa jalousie; la patience cependant faillit un jour à lui échapper. On commençait la première campagne de Flandre, en 1667, et les dames allèrent bientôt, sur l'ordre du roi, rejoindre l'armée au camp devant Amiens. Cette campagne, faite dans la plus grande abondance et au milieu de succès si prompts et si faciles, ressemblait au voyage d'une cour. Le jeune roi y mêlait la magnificence aux mœurs guerrières, n'en allant pas moins à la tranchée, où un page fut tué derrière lui, et répondant au gouverneur de Lille qui lui fit demander où était son quartier afin de ne pas tirer dessus : *Il est partout.* Il était venu, ainsi que ses généraux et ses ministres, rejoindre l'armée à cheval, selon l'usage qu'il conserva longtemps.

La reine, en arrivant au camp, avait défendu que personne la précédât, afin d'avoir le plaisir d'aborder la première son époux; mais au mépris de cet ordre, madame de La Vallière quitta la ligne, et fit aller son carrosse à travers champs pour arriver plus tôt auprès du roi. Marie-Thérèse en fut outrée, et peu s'en fallut qu'elle ne l'envoyât arrêter; mais on lui fit sentir les conséquences de cette action, et tout en parvenant à l'apaiser, chacun blâma vivement une telle inconvenance. « Pour moi, dit une de ces dames, Dieu me garde d'être la maîtresse du roi, mais si

j'étais assez malheureuse pour cela, je n'aurais jamais l'effronterie de me présenter devant la reine [1]. »

Cette dame était madame de Montespan. Françoise-Athénaïs de Mortemart [2], marquise de Montespan, que nous avons déjà vue dans les sociétés les mieux choisies de la capitale, et assez liée d'amitié avec madame Scarron, était d'une surprenante beauté à laquelle elle joignait un esprit piquant, agréable, folâtre, plein de saillies, et en même temps remarquable par une fine politesse et un tour original qui lui était commun avec ses deux sœurs et avec son frère, ce qui faisait dire à la cour comme par une espèce de proverbe : l'esprit des Mortemart.

Elle avait été nommée, comme nous l'avons dit, dame du palais de la reine, et elle avait l'habitude de rester au coucher de cette princesse, pendant qu'elle attendait le roi, qui s'accoutuma insensiblement à causer avec elle quand il rentrait.

[1] Mémoires de mademoiselle de Montpensier, tome IV, page 109.

[2] Née en 1641, elle avait trois ou quatre ans de moins que Louis XIV; fille de Gabriel de Rochechouart, duc de Mortemart, elle porta d'abord le nom de mademoiselle de Tonnay-Charente, et fut mariée en 1663, à Henri de Pardaillan de Gondrin, marquis de Montespan, dont elle eut un fils qui fut le duc d'Antin.

Elle était mordante, caustique, agréable conteuse, et contrefaisait plaisamment. La reine elle-même s'en amusait, sans en avoir le moindre soupçon, car madame de Montespan avait toujours montré de la vertu, et elle était même des dévotions de cette princesse; madame de La Vallière ne s'en méfiait pas davantage. Elle l'attira chez elle pour amuser le roi, qui ne résista pas longtemps à sa séduction, et bientôt madame de La Vallière vit trop bien que le cœur qui lui était cher était au moins partagé. De là, après de longs combats intérieurs, une seconde fuite au couvent des filles de Sainte-Marie, à Chaillot; mais cette fois, Louis n'alla pas la chercher lui-même : il lui envoya Colbert[1], qui la fléchit et parvint à la ramener[2]. Madame de La Vallière alors se résigna, et vécut

[1] Madame Colbert avait été chargée d'élever ses enfants.

[2] « Le roi pleura fort, dit madame de Sévigné, et envoya M. Colbert à Chaillot, la priant instamment de venir à Versailles, et qu'il pût lui parler encore. M. Colbert l'y a conduite, le roi a causé une heure avec elle et a fort pleuré. Madame de Montespan fut au-devant d'elle les bras ouverts et les larmes aux yeux : tout cela ne se comprend point. » (Lettre de madame de Sévigné, 12 février 1671.) Et quelques jours plus tard : « Madame de La Vallière est toute rétablie à la cour, le roi la reçut avec des larmes de joie, et madame de Montespan avec des larmes.... devinez de quoi? L'on a eu avec l'une et l'autre des conversations tendres : tout cela est difficile à comprendre. Il faut se taire. » (Lettre du 18 février 1671.)

avec madame de Montespan, selon la volonté du roi, dans une concorde qu'on n'aurait pas attendue d'une rivale. Elle traina douloureusement des chaînes qu'elle ne pouvait haïr, et que la religion n'avait pas encore réussi à briser.

Il est constant que madame de Montespan, dès qu'elle s'aperçut de l'impression qu'elle avait faite sur le cœur du roi, en avertit son mari, le pressa de l'emmener dans ses terres, et de l'y laisser jusqu'à ce que le roi l'eût oubliée. Le mari trop follement confiant, ou peut-être ambitieux, feignit de ne pas entendre. On sait quelles furent plus tard ses plaintes et ses extravagances, les injures qu'il fit à madame de Montauzier, en l'accusant d'avoir favorisé la passion du roi, et l'espèce de fantôme dont il l'épouvanta dans un passage obscur du palais, qui faillit à la faire périr[1].

Au reste on suit très-bien dans les Mémoires de mademoiselle de Montpensier les commencements de l'inclination que le roi montra pour madame de Montespan, pendant cette même campagne de 1667; le plaisir qu'il avait à se trouver avec elle, ses petites ruses pour en multiplier les occasions, les visites particulières qu'il lui faisait, et la familiarité qui s'établissait entre eux. Depuis le

[1] Il y eut séparation judiciaire entre M. et madame de Montespan, le 11 juillet 1670.

mois de mai jusqu'au mois d'août de cette année, la princesse rend un compte très-exact de la marche de ce commencement d'intrigue qu'elle observait avec une grande finesse et une grande discrétion. L'année suivante, l'attachement devint plus vif, et dans l'année 1669 naquit une fille qui ne vécut que trois ans; puis, le 30 mars 1670, un fils qui fut le duc du Maine.

Il s'agissait de tenir extrêmement secrète l'existence de ces enfants. La condition de madame de Montespan mariée, et les avanies du marquis de Montespan en rendaient la nécessité plus rigoureuse encore. C'est alors que madame de Montespan songea à madame Scarron. Celle-ci vivait, comme nous l'avons vu, retirée dans sa petite maison de la rue des Tournelles, sans demeurer pourtant étrangère au monde, ni même à la cour, mais consacrant de plus en plus sa vie à la retraite et à la piété. Madame de Montespan ne l'avait pas perdue de vue; elle la connaissait pour être discrète, active, dévouée; elle la savait dans une situation tout à fait indépendante, et capable, plus qu'une autre, par son mérite et son esprit, d'élever parfaitement des enfants que leur mère ne pouvait élever elle-même.

« Croiriez-vous bien, dit un jour madame de Maintenon à mademoiselle d'Aumale, que le principe de cette étonnante fortune à laquelle je n'a-

vais jamais pensé, a été le zèle que madame de Montespan remarqua en moi pour madame d'Heudicourt, notre amie commune, chez qui elle m'avait vue souvent; je faisais là les mêmes choses que chez madame de Montchevreuil. Jamais six heures ne me trouvaient au lit; et pendant que la maîtresse du logis dormait jusqu'à midi, je donnais ordre à tout[1]. »

On fit donc sonder madame Scarron, mais en termes mystérieux. En parlant des enfants, on ne disait pas le nom du père, et on voulait que l'éducation fût très-secrète. Madame Scarron hésita; elle redoutait d'aliéner sa liberté et de se donner de trop fortes chaines; sa conscience même lui en faisait quelque scrupule. Enfin, après avoir refusé longtemps, et consulté l'abbé Gobelin, elle se rendit, mais à une condition : « M. de Vivonne[2] m'a déjà parlé, écrit-elle à madame d'Heudicourt qui était dans le secret de madame de Montespan. Je suis fort sensible à l'honneur qu'on veut me faire; mais je vous avoue que je ne m'y crois nullement propre. Je vis tranquille; me convient-il de sacrifier mon repos et ma liberté? D'ailleurs, ce mystère, ce profond secret qu'on exige de moi sans m'en donner positivement la clef, peuvent faire penser à mes

[1] Entretiens à Saint-Cyr.

[2] Frère de madame de Montespan.

amis qu'on me tend un piége. Cependant si les enfants sont au roi, je le veux bien; je ne me chargerais pas sans scrupule de ceux de madame de Montespan; ainsi il faut que le roi me l'ordonne: voilà mon dernier mot. J'ai écrit à peu près la même chose à madame de Thianges[1], et c'est une précaution que m'inspire la prudence. Il y a trois ans que je n'aurais pas eu cette délicatesse, mais depuis j'ai appris bien des choses qui me la prescrivent comme un devoir; et vous, me blâmerez-vous aussi[2]? »

Pour bien comprendre cette lettre, dont les termes sont un peu obscurs, il faut savoir qu'il courait sur madame de Montespan et sur Lauzun, qui était au contraire le confident du roi, des bruits qu'on n'était pas fâché de laisser se répandre pour détourner l'attention publique. De là cette crainte d'un piége manifestée par madame Scarron, et la résolution de bien s'assurer auparavant qu'il s'agissait en réalité des enfants du roi. Cela ne suffit pas cependant à expliquer le mot de *scrupule* que nous lisons dans la lettre; car dès que le scrupule s'en mêlait, il devait exister pour les enfants du roi comme pour ceux d'un autre;

[1] Sœur de madame de Montespan.

[2] Lettre du 24 mars 1670. On n'a pas l'autographe de cette lettre, que nous ne connaissons que par La Beaumelle, qui a souvent altéré les lettres de madame de Maintenon.

mais l'ordre du roi changeait en obéissance ce qui autrement aurait pu paraître une complaisance coupable. Madame Scarron pouvait craindre que cette éducation clandestine d'enfants qui peut-être ne seraient pas avoués par leur père ne lui fît une position fausse dans la société, où elle était honorée et chérie, et elle ne voulait pas qu'on pût dire qu'elle l'avait recherchée, ni même en quelque sorte volontairement acceptée. Il n'y avait en outre rien que de prudent et de convenable de sa part, à ne vouloir tenir son emploi que de la volonté royale et non de celle de madame de Montespan, dans la crainte que ses rapports avec elle ne vinssent un jour à changer.

Au reste, ce n'était pas déroger que d'élever les enfants naturels d'un roi, qui étaient presque toujours légitimés. De grands personnages y avaient consenti autrefois, et c'était à madame Colbert, femme du ministre, qu'avaient été confiés les deux enfants de Louis XIV et de madame de La Vallière. Aussi, quand madame Scarron fut publiquement chargée d'élever d'autres enfants du roi, ni madame de Sévigné, ni personne de sa société ne s'en étonna et n'eut l'idée de l'en blâmer.

Madame Scarron obtint ce qu'elle souhaitait : madame de Caylus et mademoiselle d'Aumale, qui se bornent à rendre compte du fait, le font d'une manière simple et précise. « Madame de

Montespan, dit mademoiselle d'Aumale, lui fit donc proposer cet emploi (c'est à madame de Maintenon que je l'ai ouï dire); elle refusa, disant qu'il ne lui convenait pas d'élever les enfants de madame de Montespan; que si c'étaient ceux du roi, et qu'il le voulût, il fallait qu'il l'en priât. Le roi le fit, et alors elle consentit à s'en charger. » Madame de Caylus dit la même chose, et aussi simplement : « Madame de Montespan lui en fit faire la proposition, à quoi madame de Maintenon répondit que, pour les enfants de madame de Montespan, elle ne s'en chargerait pas, mais que si le roi lui ordonnait d'avoir soin des siens elle lui obéirait. Le roi l'en pria, et elle les prit avec elle. » Et mademoiselle d'Aumale ajoute : « Elle pouvait, ce me semble, prendre ce soin, sans pour cela entrer dans la passion du roi pour madame de Montespan. » Il faut en effet remarquer que, dès le premier moment, l'attitude de madame Scarron dans les fonctions délicates qu'elle acceptait ne fut nullement celui d'une complaisante, ni à l'égard de madame de Montespan, ni à l'égard du roi lui-même, et qu'au contraire elle montra, quoique avec réserve, sa désapprobation d'une liaison que la morale condamnait.

« Si ce fut pour madame de Maintenon, dit madame de Caylus, le commencement d'une fortune singulière, ce fut aussi le commencement de sa

peine et de sa contrainte. Il fallut s'éloigner de ses amis, renoncer aux plaisirs de la société, pour lesquels elle semblait née, et il le fallut sans en pouvoir donner de bonnes raisons aux gens de sa connaissance[1]. » Ce grand mystère en effet, en excitant la curiosité, risquait de compromettre sa réputation.

Il y eut cependant une différence entre les arrangements que l'on prit pour l'éducation de ces deux enfants en 1670, et ceux que l'on concerta deux ans plus tard lorsque le nombre des enfants se fut augmenté. Pour cacher l'existence des premiers, on les plaça chacun séparément, avec une nourrice, dans une petite maison hors de Paris.

Madame Scarron devait leur donner ses soins et ne pas les perdre de vue, mais sans loger avec eux et sans rien changer à sa manière d'être, de peur d'éveiller les soupçons. Il faut l'entendre elle-même : « Pour en revenir à ce que je vous disais, si madame de Montespan ne m'avait connue de ce tempérament infatigable et de ce caractère vrai, elle ne m'aurait pas choisie pour l'emploi que le roi me confia sous le dernier secret. Une dame de votre connaissance était de leur confidence, et pour rien au monde je n'aurais voulu y être comme elle

[1] Souvenirs de madame de Caylus.

y était. Ils ne la choisirent pourtant pas pour l'exécution de leur dessein, parce qu'ils savaient qu'il n'appartient qu'aux personnes vertueuses d'être discrètes. Ils me vinrent chercher au moment que je ne pensais certainement à rien de pareil; cette sorte d'honneur assez singulier m'a coûté des peines et des soins infinis. Je montais à l'échelle pour faire l'ouvrage des tapissiers et des ouvriers, parce qu'il ne fallait pas qu'ils entrassent. Les nourrices ne mettaient la main à rien de peur d'être fatiguées et que leur lait ne fût moins bon. J'allais souvent de l'une à l'autre, à pied, déguisée, portant sous mon bras du linge, de la viande, et je passais quelquefois les nuits chez un de ces enfants malade, dans une petite maison hors de Paris. Je rentrais chez moi le matin par une porte de derrière, et, après m'être habillée, je montais en carrosse par celle de devant, pour aller à l'hôtel d'Albret ou de Richelieu, afin que ma société ordinaire ne sût pas seulement que j'avais un secret à garder. On le sut; de peur qu'on ne le pénétrât, je me faisais saigner pour m'empêcher de rougir [1]. »

Madame Scarron se trouva insensiblement engagée plus qu'elle ne l'avait pensé, et l'emploi qu'elle avait accepté lui donna plus d'occupation qu'elle ne l'avait prévu. Après la première fille de

[1] Deuxième entretien à Saint-Cyr.

madame de Montespan, était né le duc du Maine, puis naquit le comte de Vexin, puis mademoiselle de Nantes et mademoiselle de Tours[1]. La naissance de ces enfants entraînait toujours des soins très-mystérieux. Madame de Caylus raconte que quand le moment était venu « on envoyait chercher madame Scarron, qui emportait l'enfant, le cachait sous son écharpe, se cachait elle-même sous un masque, et prenait un fiacre pour revenir à Paris, bien effrayée que l'enfant ne criât[2]. »

On ignora donc pendant assez longtemps, et les mieux instruits feignirent d'ignorer, l'existence de ces enfants, et par conséquent que madame Scarron fût leur gouvernante. Elle avait repris les habitudes du monde et s'y prodiguait même pour mieux cacher son secret. Malgré la vie mystérieuse des petites maisons des nourrices, et les soins minutieux qui l'occupaient, elle portait dans la société les

[1] Madame de Montespan eut sept enfants du roi : une fille née en 1669, qui mourut à trois ans; le duc du Maine, né le 31 mars 1670, marié à mademoiselle de Charollais, en 1692, mort en 1736; le comte de Vexin, né le 20 juin 1672, mort en 1683; mademoiselle de Nantes, née en 1673, mariée au duc de Bourbon, morte en 1743; mademoiselle de Tours, née en 1674, morte en 1681; mademoiselle de Blois, née en juin 1677, mariée au duc d'Orléans, régent, morte en 1749; le comte de Toulouse, né en 1678, marié à mademoiselle de Noailles, mort en 1737.

[2] Souvenirs de madame de Caylus.

agréments d'un esprit dégagé et d'une personne tout entière à ses amis[1].

En même temps, ses relations avec madame de Montespan la tenaient au courant de ce qui se passait de plus particulier à la cour. Voici entre autres un incident curieux que nous ne connaissons que par une de ses lettres, et que nous verrons se reproduire plusieurs fois.

« Ce que vous me demandez, écrit-elle à madame de Saint-Géran (avril 1671), n'est plus un mystère qu'en province. Je vous dirai le fait tel que je le tiens de madame de Noailles. La belle madame s'est plainte au roi de ce qu'un prêtre lui a refusé l'absolution. Le roi n'a pas voulu le condamner sans savoir ce que M. de Montauzier, dont il respecte la probité, et M. Bossuet, dont il estime la doctrine, en pensaient. M. Bossuet n'a pas balancé à dire que le prêtre avait fait son devoir : M. le duc de Montauzier a parlé plus fortement. M. Bossuet a repris la parole, et a parlé avec tant de force, a fait venir si à propos la gloire et la religion, que

[1] « On était hier sur votre chapitre chez madame de Coulanges, et madame Scarron se souvint avec combien d'esprit vous aviez soutenu autrefois une mauvaise cause à la même place et sur le même tapis où nous étions; il y avait madame de Lafayette, madame Scarron, Segrais, Caderousse, l'abbé Testu, Guilleragues, Brancas. » (Lettre de madame de Sévigné à sa fille, du 6 janvier 1672.)

le roi, à qui il ne faut que dire la vérité, s'est levé fort ému, et serrant la main au duc, lui a dit : Je vous promets de ne plus la revoir. Jusqu'ici il a tenu parole. La petite me mande que sa maîtresse est dans des rages inexprimables : elle n'a vu personne depuis deux jours : elle écrit du matin au soir; en se couchant elle déchire tout. Son état me fait pitié; personne ne la plaint, quoiqu'elle ait fait du bien à beaucoup de gens. La reine envoya hier savoir des nouvelles de sa santé : Vous voyez, répondit-elle au gentilhomme : remerciez bien Sa Majesté, et dites lui que, quoique aux portes de la mort, je ne me porte encore que trop bien. Toute la cour est chez madame de Montauzier. Nous verrons si le roi partira pour la Flandre[1] sans lui dire adieu; on attend ce jour avec autant d'impatience que j'attends vos lettres qui me disent que votre santé est rétablie. »

On ne sait ce qui se passa au départ du roi, mais ce qui est certain, c'est qu'à son retour il reprit les chaînes qu'il avait voulu rompre. On doit remarquer toutefois ce petit noyau de personnes vertueuses, qui, au milieu même de la cour, d'accord

[1] Le roi partit à la fin d'avril pour inspecter ses troupes et toutes les places fortes de la frontière. Il avait quarante mille hommes sous les armes. C'est en partant pour ce voyage militaire qu'il accepta la grande fête de Chantilly, décrite par madame de Sévigné, où Vatel se tua.

avec la partie la plus morale de la nation, voyaient avec peine les écarts du roi, s'en attristaient en elles-mêmes avec respect, et pour la première fois n'hésitèrent pas à réclamer avec force par la bouche de Montauzier et de Bossuet. Déjà madame de Navailles, dame d'honneur de la reine, avait été victime de ses remontrances et des mesures sévères qu'elle avait prises pour préserver la vertu des filles d'honneur de la reine, et en cette occasion, le mouvement qui portait le monde chez madame de Montauzier, qui avait succédé à madame de Navailles, était un témoignage d'approbation donné à la résolution que le roi venait de prendre, en même temps qu'une sorte de réparation faite à madame de Montauzier, que M. de Montespan, par des scènes violentes[1], avait injustement accusée d'avoir favorisé les commencements de l'amour du roi. Madame de Montauzier mourut peu de temps après, le 15 novembre 1671, et madame de Richelieu lui succéda dans la charge de dame d'honneur de la reine[2].

On croit que ce fut madame de Montespan qui fit nommer madame de Richelieu, et que ce fut

[1] Voy. Mémoires de mademoiselle de Montpensier, tome IV.

[2] Lettre du roi à la duchesse de Richelieu : Versailles, 16 novembre 1671 : « Ma cousine, la nouvelle du décès de la duchesse de Montauzier m'ayant été apportée ce matin, nous avons jugé, la reine et moi, que nous ne pouvions faire un plus digne choix que de votre personne, pour remplir la place de

madame Scarron qui en pressa vivement madame de Montespan : « Madame de Richelieu est assez bien placée, écrit des Rochers madame de Sévigné, le 6 décembre 1671 ; si madame Scarron y a contribué, elle est digne d'envie. Sa joie est la plus solide qu'on puisse avoir en ce monde. » C'était en effet une circonstance heureuse et inespérée pour elle d'avoir pu montrer, par un si grand service, sa reconnaissance à une personne qui l'avait si bien traitée dans le malheur.

Aussi la voit-on dans une entière confiance avec la duchesse, immédiatement après cette nomination. « Voilà madame Scarron qui a soupé avec nous, écrit encore madame de Sévigné revenue à Paris[1]. Elle dit que de tous les millions de lettres que madame de Richelieu a reçues, celle de M. de Grignan était la meilleure, qu'elle l'a eue longtemps dans sa poche, qu'elle l'a montrée, qu'on ne saurait mieux écrire, ni plus galamment, ni plus noblement, ni plus tendrement pour feu madame de Montauzier, enfin elle en a été ravie. »

A cette époque, on voit sans cesse madame Scar-

sa dame d'honneur. Je dépêche exprès ce gentilhomme pour vous faire savoir notre résolution, afin que si vous l'approuvez, vous puissiez venir au plus tôt prendre possession de cette charge que votre seule vertu a sollicitée pour vous. En attendant votre réponse, je prie Dieu, etc. »

[1] Lettre du 25 décembre 1671.

ron dans la société de madame de Sévigné, de madame de Lafayette, de madame de Coulanges, qui toutes s'en louent également. « Madame Scarron vous aime; elle passe ici le carême et céans presque tous les soirs[1]. » « J'ai mille amitiés à vous faire de M. de La Rochefoucauld, de notre Cardinal, de Barillon, de madame Scarron, qui vous sait bien louer à ma fantaisie : vous êtes bien selon son goût. » « Madame de Coulanges et madame Scarron voulaient me mener à Vincennes, j'ai tout refusé... Madame Scarron, qui soupe ici tous les soirs, et dont la compagnie est délicieuse, s'amuse et se joue avec votre fille; elle la trouve jolie et point du tout laide. Cette petite appelait hier l'abbé Testu son papa. Il s'en défendit par de très-bonnes raisons, et nous le crûmes facilement[2]. »

Mais les relations intimes de madame Scarron avec madame de Montespan et madame de Richelieu commençaient à lui donner plus d'importance dans sa société. C'est elle qui leur apprenait les nouvelles, leur racontait les événements, les tenait au courant de la cour.

Madame de Sévigné écrit le 13 janvier 1672 : « Nous soupons tous les soirs avec madame Scarron,

[1] Lettre du 16 mars 1672.
[2] Lettre du 9 mars 1672.
[3] Lettre du 26 février 1672.

elle a l'esprit aimable et merveilleusement droit ; c'est un plaisir que de l'entendre raisonner sur les horribles agitations d'un pays qu'elle connait bien : les désespoirs qu'avait cette Heudicourt, dans le temps que sa place paraissait si miraculeuse[1], les rages continuelles de Lauzun, ou les tristes ennuis des dames de Saint-Germain, et peut-être que la plus enviée (madame de Montespan) n'en est pas toujours exempte : c'est une plaisante chose que de l'entendre causer sur tout cela ; ces discours nous mènent quelquefois bien loin de moralité en moralité, tantôt chrétienne et tantôt politique. Nous parlons très-souvent de vous. Elle aime votre esprit et vos manières, et quand vous vous retrouverez ici, vous n'aurez pas à craindre de n'être pas à la mode. »

Ces horribles agitations d'un pays que madame Scarron connaissait si bien étaient les intrigues et les événements qui se passaient depuis quelque temps à la cour : c'était la disgrâce de Lauzun, qui, après avoir supporté avec un héroïque sang-froid le coup de foudre qui avait brisé son mariage presque accompli avec la grande Mademoiselle, s'était laissé aller aux propos les plus amers, principalement contre madame de Montespan qui l'avait servi

[1] Madame Scarron menait en secret les enfants voir leur mère, et le roi les voyait dans l'appartement de madame d'Heudicourt, qui était la confidente de madame de Montespan.

d'abord auprès du roi, mais qu'il accusa ensuite de s'être unie à ses ennemis. C'étaient les querelles qui avaient troublé l'intérieur de Monsieur et de Madame, et les intrigues qui avaient fait exiler le chevalier de Lorraine[1]. C'étaient la jalousie et l'aigreur qu'il y avait entre madame de La Vallière et madame de Montespan, et quant aux désespoirs de madame d'Heudicourt, madame de Sévigné en écrivait elle-même à sa fille (6 février 1671) : « Voici un trait d'ingratitude qui ne vous déplaira pas, et dont je veux faire mon profit, quand je ferai mon livre sur les grandes ingratitudes. Le maréchal d'Albret a convaincu madame d'Heudicourt non-seulement d'une bonne galanterie avec M. de Béthune, dont il avait toujours voulu douter, mais d'avoir dit de lui et de madame Scarron tous les maux qu'on peut s'imaginer. Il n'y a pas de mauvais offices qu'on n'ait tâché de rendre à l'un et à l'autre, et cela est tellement avéré, que madame Scarron ne la voit plus, ni tout l'hôtel de Richelieu. Voilà une femme bien abîmée, mais elle a cette consolation de n'y avoir pas peu contribué. »

Madame de Caylus dit en effet que les lettres que

[1] C'est en 1668 que le chevalier de Lorraine s'attacha à Monsieur, et devint son favori ; il déplut à Madame, fut exilé en mars 1670, et rappelé en février 1672.

madame d'Heudicourt écrivait à M. de Béthune, ambassadeur en Pologne, étaient plus qu'une simple galanterie; que le roi et madame de Montespan n'auraient pas été si sévères sur la découverte d'une intrigue où il n'y aurait eu que de l'amour; mais qu'elle rendait compte de ce qui se passait de plus particulier à la cour; et qu'étant dans le secret des amours du roi, elle l'avait confié au marquis de Béthune et même au marquis de Rochefort, qui ne lui fit la cour que pour en être instruit[1]. On patienta quelque temps, et la disgrâce de madame d'Heudicourt n'éclata qu'au mois de février 1671. Madame Scarron avait dit au roi que, pour la décider à ne plus voir son amie, il fallait qu'on lui montrât ses torts d'une manière convaincante. Les lettres lui furent montrées, et elle cessa de la voir[2]. Quelques jours après, madame de Sévigné ajoute : « Madame d'Heudicourt est partie avec un désespoir inconcevable, ayant perdu toutes ses amies, convaincue de tout ce que madame Scarron avait défendu et de toutes les trahisons du monde[3]. » Mais insensiblement tout s'efface, et le roi finit par rendre à madame Scarron la parole qu'elle lui avait donnée

[1] On trouve ces détails dans une lettre inédite de madame du Bouchet au comte de Bussy-Rabutin, du 20 septembre 1669.

[2] Souvenirs de madame de Caylus.

[3] Lettre du 9 février 1671.

de ne jamais revoir madame d'Heudicourt; elle renoua donc avec elle son ancienne liaison, et elles vécurent aussi intimement que si elles n'eussent jamais été séparées[1].

Mais vers la fin de l'année 1672, il arriva un changement remarquable dans la vie de madame Scarron. Tout à coup elle disparut du monde pour s'enfermer dans la plus profonde retraite. Les deux premiers enfants de madame de Montespan ayant grandi, et d'autres enfants étant survenus, force fut de prendre pour leur habitation un arrangement tout différent du premier. Madame de Montespan acheta, non loin de Vaugirard, un grand hôtel isolé dans la campagne, où madame Scarron s'établit avec une certaine opulence, mais n'y recevant personne, car les enfants ne devaient pas être montrés; elle s'y consacra exclusivement aux soins de leur éducation[2]. « Comme il se pouvait,

[1] Madame Scarron commença à revoir madame d'Heudicourt en décembre 1673; comme l'indique la lettre de madame de Sévigné, du 4 du même mois. « On juge par là, y dit madame de Sévigné, que madame Scarron n'a plus de vif ressentiment contre elle; son retour, pourtant, a été ménagé par d'autres et n'est qu'une tolérance. » Ce ne fut qu'en 1676 que madame d'Heudicourt commença à reparaître à la cour; elle n'y fut même tout à fait rétablie que plus tard.

[2] « On avait mis auprès d'eux madame Scarron, femme de beaucoup d'esprit et aimable. Je l'avais vue autrefois et peu; elle demeurait au faubourg Saint-Germain, par delà les Carmes,

quand on venait la voir, dit madame de Caylus, qu'on surprit une nourrice, ou qu'on entendit crier un enfant, pour éviter les soupçons, elle prit avec elle la petite d'Heudicourt, que sa mère, qui était du secret de madame de Montespan, lui donna. »

« J'ai fait, écrit madame de Coulanges à madame de Sévigné, qui était alors aux Rochers[1], j'ai fait des visites avec madame de Lafayette ; nous avons encore madame de Richelieu, j'y soupe ce soir avec madame Dufresnoy... Pour madame Scarron, c'est une chose étonnante que sa vie. Aucun mortel, sans exception, n'a de commerce avec elle. J'ai reçu une de ses lettres, mais je me garde de m'en vanter, de peur des questions infinies que cela attire. » Et un peu plus tard[2], elle ajoute : « Madame Scarron ne paraît point ; j'en suis très-fâchée, je n'ai rien cette année de tout ce que j'aime. L'abbé Testu et moi, nous sommes contraints de nous aimer. »

Ce fut pourtant dans la solitude de cette maison de la rue de Vaugirard que germèrent les premières semences de cette grande fortune à laquelle madame Scarron était loin de s'attendre. « Il faut

où étaient les enfants. Je ne sais pas s'ils avaient été ailleurs, mais cela était si caché qu'on n'en parlait point. » (Mémoires de mademoiselle de Montpensier, tome IV, p. 379.)

[1] Lettre du 2 décembre 1672.

[2] Lettre du 24 février 1673.

avouer, dit madame de Caylus, que le roi, dans les premiers temps, eut plus d'éloignement que d'inclination pour elle; mais cet éloignement n'était fondé que sur une espèce de crainte de son mérite, et sur ce qu'il la soupçonnait d'avoir dans l'esprit le précieux de l'hôtel de Rambouillet, dont les hôtels d'Albret et de Richelieu, où elle avait brillé, étaient une suite et une imitation. On se moquait à la cour de ces sociétés de gens oisifs, uniquement occupés à développer un sentiment et à juger d'un ouvrage d'esprit; madame de Montespan elle-même, malgré le plaisir qu'elle avait trouvé autrefois dans ces conversations, les tourna après en ridicule pour divertir le roi[1]. « Madame Scarron, cette jeune et belle veuve, imposait à Louis XIV par son maintien froid et réservé, et par sa réputation d'esprit supérieur et de dévotion rigide. Dans les premiers temps, il n'en parlait jamais à madame de Montespan qu'en l'appelant par dénigrement : *Votre bel esprit*. Mais il ne tarda pas à changer d'opinion. Comme il aimait beaucoup ses enfants, il allait quelquefois les voir en secret dans la rue de Vaugirard[2], et ses préven-

[1] Souvenirs de madame de Caylus.

[2] On lit dans madame de Sévigné, à la date du 4 mai 1672 : « L'amant de celle que vous avez nommée *l'incomparable* (madame de Montespan) ne la trouva point à la première couchée (le roi partait pour l'expédition de Hollande), mais sur le che-

tions contre la gouvernante s'effacèrent bientôt quand il la vit de près. Il fut d'abord touché de ses soins, plus tendres et même plus maternels que ceux de madame de Montespan. Elle ne s'y épargnait en rien, et les maladies continuelles de ces enfants lui étaient un sujet perpétuel d'inquiétudes. « Je maigrissais à vue d'œil, dit-elle, et madame de Montespan avait tant d'indifférence pour cette pénible éducation que, lui ayant écrit que le feu avait pris à la maison, et qu'elle donnât des ordres pour qu'on en réparât secrètement les ravages, elle me répondit qu'elle en était bien aise, parce que le feu portait bonheur[1]. »

La Beaumelle rapporte que le roi la trouva un jour soutenant d'une main le duc du Maine, qui avait la fièvre, mademoiselle de Nantes qu'elle berçait de l'autre, et le comte de Vexin qui dormait sur ses genoux.

min, dans une maison de Sanguine, au delà de celle que vous connaissez : il y fut deux heures ; on croit qu'il y vit ses enfants pour la première fois. La belle y est demeurée avec des gardes et une de ses amies ; elle y demeurera trois ou quatre mois sans en partir. »

[1] Deuxième entretien à Saint-Cyr. Le feu avait pris à une poutre de la chambre des enfants, et brûlait sourdement ; craignant qu'il ne s'allumât tout à coup, elle écrivit en diligence à madame de Montespan, pour lui demander ce qu'il faudrait qu'elle fît en pareil cas, et en avait reçu cette réponse. (Souvenirs de madame de Caylus.)

Elle écrit à madame d'Heudicourt, le 24 décembre 1672 : « La petite se porte mieux : Puthau vous a donné une fausse alarme; je n'ai pas craint un seul instant, et vous savez qu'il n'en faut pas beaucoup pour me faire trembler; les douleurs ont été assez vives, mais sans convulsions : soyez donc tranquille, ma chère madame. Les enfants furent avant-hier à Saint-Germain : la nourrice entra, et je restai dans l'antichambre. — A qui sont ces enfants? lui dit le roi. — Ils sont sûrement, répondit-elle, à la dame qui demeure avec nous; j'en juge par les agitations où je la vois au moindre mal qu'ils ont. — Et qui croyez-vous, reprit le roi, qui en soit le père? — Je n'en sais rien, repartit la nourrice, mais je m'imagine que c'est quelque duc ou quelque président au parlement. La belle dame est enchantée de cette réponse, et le roi en a ri aux larmes. »

Cette même enfant, qui était l'aînée, mourut à l'âge de trois ans, c'est-à-dire dans le courant de l'année 1672. « Madame Scarron, dit madame de Caylus, en fut touchée comme une mère tendre, et beaucoup plus que la véritable; sur quoi le roi dit : Elle sait bien aimer, et il y aurait du plaisir à être aimé d'elle[1]; » mot qui fait époque dans les relations de madame de Maintenon et du roi. Il

[1] Souvenirs de madame de Caylus.

est à croire, en effet, que dès ce temps-là le roi fut sensible à ses agréments, et même qu'il le lui témoigna. Cela semble du moins vraisemblable si l'on rapproche le mot que nous venons de citer, d'une lettre que nous allons citer aussi et qui est évidemment de la même date[1].

Il paraît que la retraite subite de madame Scarron, et sa vie solitaire dans la grande maison de la rue de Vaugirard, où elle avait un carrosse, des gens et des chevaux, et où le roi venait la voir, avaient fait jaser le monde.

« Mandez-moi tout ce qu'on dit, écrit-elle à madame de Coulanges, tout ce que vous pensez. Quel plaisir de se croire enfermée par les raisons que vous dites! Est-il possible que M. et madame de Lafayette ne s'en payent pas, et qu'ils aient de la peine à croire que j'aie supplanté mon amie? Combien se fera-t-on mettre de sangsues quand on saura ce qu'a fait mon esprit? Vous m'avouerez, madame, que cette petite aventure achève admirablement toutes les autres, et qu'après cela, il n'y a plus qu'à aller à la Trappe pour finir glorieusement une si belle vie. L'abbé Testu m'y croit déjà; mais dites-lui, s'il vous plaît, qu'il se con-

[1] Cette lettre est sans date dans l'édition de La Beaumelle. On ne peut pas douter, en la lisant, qu'elle ne soit de l'époque où madame Scarron habitait la rue de Vaugirard avec les enfants du roi.

tente de m'écrire de très-froids billets, et qu'il vous laisse me faire des gazettes de tout ce qui vous viendra à la tête. Je suis en très-bonne santé, enfermée dans une assez belle maison, un jardin très-spacieux, ne voyant que les gens qui me servent, toute ravie, tout extasiée dans la contemplation de ma dernière aventure. Je vois tous les soirs votre gros cousin (M. de Louvois), qui me dit quelque chose de son maître, et puis il s'en va, car je ne voudrais pas causer longtemps avec lui. Ce maître vient quelquefois chez moi, malgré moi, et s'en retourne désespéré, sans être rebuté. Vous pensez bien qu'à son retour chez lui il trouve à qui parler. Pour moi, je demeure tranquille par la vérité de mon procédé. Voilà, madame, une légère peinture de ma vie; j'ai bien voulu vous la donner, mais qu'elle n'aille pas plus loin, s'il vous plaît. » Que pouvait être cette petite aventure qui achève admirablement toutes les autres, cette aventure pour laquelle on dit madame Scarron *enfermée,* que madame de Lafayette ne veut pas croire et qui fait supposer madame de Montespan supplantée; au sujet de laquelle enfin madame Scarron assure qu'elle est en *très-bonne santé*, en même temps qu'elle tance assez sèchement l'abbé Testu, probablement pour ses propos indiscrets? Cela se comprend de reste, et il me semble entendre d'ici tous les caquets du temps. Mais ce que cela nous

apprend également, c'est que « ce maître qui venait quelquefois chez elle, malgré elle, et qui s'en retournait désespéré sans être rebuté, » éprouvait déjà pour elle un certain penchant qui couva sourdement au fond de son cœur, et qui se trouva être le véritable sentiment de sa vie.* Il paraît aussi qu'il en avait percé quelque chose, que madame de Montespan s'en était aperçue, et que par moments elle en éprouvait passablement d'humeur. Peut-être est-ce à tout cela que fait allusion la lettre suivante de madame de Coulanges, écrite à peu près dans ce même temps. Le roi venait de lui-même d'augmenter la pension de madame Scarron, et de deux mille livres l'avait portée à six mille; le mystère qui enveloppait sa retraite commençait à s'éclaircir, et elle était un peu rendue à ses amis. « Nous avons enfin retrouvé madame Scarron, écrit madame de Coulanges à madame de Sévigné, le 20 mars 1673, c'est-à-dire que nous savons où elle est; car pour avoir commerce avec elle, cela n'est pas aisé. Il y a chez une dame de ses amies un certain homme qui la trouve si aimable, et de si bonne compagnie, qu'il souffre impatiemment son absence; elle est cependant plus occupée de ses anciens amis qu'elle ne l'a jamais été; elle leur donne le peu de temps qu'elle a avec un plaisir qui fait regretter qu'elle n'en ait pas davantage. Je suis assurée que vous trouvez que

deux mille écus de pension sont médiocres, mais cela s'est fait d'une manière qui peut faire espérer d'autres grâces. Le roi vit l'état des pensions : il trouva deux mille livres pour madame Scarron, il les raya et mit deux mille écus. »

C'est à ce sujet que madame Scarron écrivait à madame de Coulanges, comme pour repousser les injustes interprétations de ces bienfaits : « Les deux mille écus sont au-dessus de mon mérite, mais rien n'est au-dessus de mes soins : je consume le plus beau de ma vie au service d'autrui. Je suis toujours dans des inquiétudes mortelles, et vous ne sauriez croire combien les désagréments nécessaires de mon état ajoutent à la vivacité de mon tempérament; j'aurais besoin de repos, et je vis dans une action continuelle; pas un moment à donner à mes amis. Les bontés du roi ne sauraient me dédommager de toutes ces pertes. Je remercie madame de Sévigné; dites-lui combien je mérite qu'elle m'aime toujours. »

Il est certain que la bienveillance que lui témoignait le roi commençait à lui donner un certain crédit, comme le montrent ses lettres à son frère. « Ainsi, mon cher frère, lui écrit-elle le 18 septembre 1672, nos fortunes ne seront pas si malheureuses qu'elles l'ont été. Je n'ai point encore demandé en quel régiment je vous voulais, parce qu'on m'a promis qu'on me donnerait à choisir. »

Et une autre fois : « Dites à M. de Luxembourg que s'il veut que je vous fasse recommander à lui, je le ferai ; mais qu'en attendant, j'ai beaucoup de reconnaissance de ce qu'il a fait pour vous d'obligeant[1]. Je suis bien aise que vous ayez reçu des marques de recommandation de M. de Turenne, il en recevra des remercîments qui l'obligeront à continuer (21 mai 1674). »

A la fin de cette année 1673, madame Scarron était rendue tout entière à ses amis, qui la retrouvèrent toujours aussi aimable. Le 1er décembre 1673, madame de Sévigné écrit à sa fille : « J'ai soupé avec l'amie de Quanto (avec madame Scarron) ; vous ne serez point attaquée dans ce pays-là que vous ne soyez bien défendue. Cette dame (madame Scarron) a parlé de vous avec une tendresse et une estime extraordinaires ; elle dit que personne n'a jamais tant touché son goût, qu'il n'y a rien de si aimable ni de si assorti que votre esprit et votre personne. » Puis, dans sa lettre du 4 décembre, madame de Sévigné décrit cette maison de la rue de Vaugirard, longtemps impénétrable : « Nous soupâmes encore hier avec madame Scarron, dit-elle, et l'abbé Testu, chez

[1] Lettre du 19 septembre 1672. M. d'Aubigné avait été nommé, pendant la guerre de Hollande, gouverneur d'Amersfort, pris le 19 juin 1672.

madame de Coulanges; nous causâmes fort, vous n'êtes jamais oubliée. Nous trouvâmes plaisant d'aller remener madame Scarron, à minuit, au fin fond du faubourg Saint-Germain, fort au delà de madame de Lafayette, quasi auprès de Vaugirard, dans la campagne; une grande et belle maison où l'on n'entre point; il y a un grand jardin, de beaux et grands appartements. Elle a un carrosse et des chevaux; elle est habillée modestement et magnifiquement comme une femme qui passe sa vie avec des personnes de qualité; elle est aimable, belle, bonne et négligée. On cause, on rit fort bien avec elle. »

C'est, qu'en effet, il n'y avait plus de secret à garder. Dans ce mois de décembre avaient été vérifiées au parlement des lettres de légitimation pour le duc du Maine, le comte de Vexin et mademoiselle de Nantes[1].

Saint-Simon dit que, pour arriver à cet acte monstrueux, contraire à toutes les lois, et sans exemple jusqu'alors, de la légitimation d'enfants nés d'un double adultère, on corrompit de longue main le procureur général, M. de Harlay, afin d'obtenir par lui que le parlement enregistrât la légitimation d'un enfant que le duc de Longueville avait eu de la maréchale de La Ferté, et que

[1] Enregistrées au parlement le 20 décembre 1673.

ce précédent servit de planche à la légitimation des enfants de madame de Montespan. Pour prix de ce service, on lui aurait promis la place de chancelier; le fait est pourtant qu'il n'occupa jamais cette place, et qu'il n'eut même celle de premier président que quinze ans après, en 1689. Saint-Simon, quoique puisant son indignation dans un sentiment moral qu'on ne peut que respecter, emporté ici par sa passion accoutumée, donne à la fois carrière à sa haine envers les légitimés, et à celle qu'il éprouvait contre M. de Harlay, un des hommes les plus considérés de son temps, et qui est loué par tous ses contemporains, excepté Boileau[1]. Selon Saint-Simon, au contraire, toutes ses qualités n'étaient consacrées qu'au mal, à l'ambi-

[1] Voy. les lettres de madame de Sévigné. Boileau dit dans sa onzième satire :

> En vain ce misanthrope, aux yeux tristes et sombres,

et Brossette nous apprend que l'auteur ne manquait jamais de dire en récitant ce vers : *En vain ce faux Caton*, désignant ainsi, selon Louis Racine, le premier président de Harlay. Mais il faut connaître l'origine de cette mauvaise humeur de Boileau. On sait combien il était amer contre ceux qui critiquaient ses vers; on en a un exemple dans l'injuste portrait qu'il fait de madame de La Sablière, et on lit, dans les Mémoires de Louis Racine : « Boileau, qui faisait grande attention à la contenance de ses auditeurs quand il lisait ses vers, eut un jour, dans le premier président de Harlay, un auditeur immobile qui, après

tion, à l'avarice, au crime; il l'appelle un parfait hypocrite, sans foi ni loi, sans Dieu et sans âme; cruel mari, père barbare, frère tyran, sans honneur, sans mœurs dans le secret, sans probité, superbe, venimeux, scélérat par nature, bas et rampant devant ses intérêts : ce sont ses propres expressions, et tel est le portait qu'il en trace. Toute cette rage venait de la conduite que tint M. de Harlay dans le fameux procès de préséance du maréchal de Luxembourg contre les pairs, qui occupe tant de place dans les Mémoires de Saint-Simon; mais elle donne en même temps la mesure de la confiance qu'on peut avoir en ses jugements. Or, nous avons vu, d'après le passage cité par d'Aguesseau, que ces sortes de légitimations n'étaient contraires ni à la loi ni à l'usage; et quant à M. de Longueville, voici ce qui s'était passé : M. de Longueville, second fils de la duchesse de Longueville de la Fronde, et par la démission de son frère aîné, qui était entré en religion, devenu héritier des biens et du titre de duc de Longueville,

la lecture de sa pièce, dit seulement et froidement : Voilà de beaux vers. La critique la plus vive l'eût moins irrité que ces paroles, et il s'en vengea en mettant dans sa onzième satire ce portrait connu :

« En vain ce faux Caton, etc. »

(Mémoires sur Jean Racine.)

avait fait un testament, avant de partir pour l'armée, dans lequel il déclarait un fils naturel qu'il avait eu de la maréchale de La Ferté, qu'il ne nommait pas, laissant à ce fils une somme de cinq cent mille livres à prendre sur ses meubles. Il avait eu soin de faire signer son testament par la duchesse de Longueville, sa mère, de crainte qu'il ne fût attaqué. Le duc ayant été tué au passage du Rhin (1672), le roi ordonna que l'enfant fût légitimé, au parlement, sous le nom de chevalier de Longueville[1]; et comme sa mère ne pouvait être nommée par le père qui n'existait plus, le roi commanda que la légitimation eût lieu sans nommer la mère, ce qui était en effet contre l'usage, comme l'a remarqué d'Aguesseau, car la jurisprudence voulait que les circonstances de la naissance fussent relatées. « Ce qui peut rendre l'impétration d'une grâce plus difficile, dit ce magistrat, doit être exprimé. Plus le crime est odieux dans la personne du père, plus il doit être difficile d'en effacer la tache dans la personne des enfants, et le silence doit rendre la grâce nulle par le vice de la subreption[2]; » tels étaient les principes. On y dérogea, mais en ce qui concernait le nom de la mère seulement. Il se peut qu'on eût été bien aise de trouver un précé-

[1] Il fut tué en 1688, au siége de Philipsbourg.

[2] OEuvres de d'Aguesseau, vingt-cinquième plaidoyer.

dent favorable pour se dispenser plus tard de nommer madame de Montespan dans l'acte de légitimation des enfants du roi, par égard pour elle et par un sentiment de pudeur publique, et qu'on eût fait quelques démarches pour obtenir dans cette vue cette première dérogation à l'usage, mais il s'en faut bien que ce fait ait le caractère que lui donne le duc de Saint-Simon, dont la passion dénature trop souvent les choses dont il parle.

Malgré la légitimation de ces enfants, on ne les montra point encore. Madame de Sévigné écrivait à sa fille, dans sa lettre du premier de l'an 1674 : « On ne voit point encore ces princes; l'aîné a été trois jours avec père et mère, il est joli, mais personne ne l'a vu ; on voit un peu madame Scarron. » Dans une lettre du 5 janvier, elle dit : « On a vu sourdement M. le duc du Maine, mais non pas encore chez la reine ; il était en carrosse, et ne voit que père et mère seulement. »

Du reste, au commencement de cette année 1674, madame Scarron conduisit en Flandre le duc du Maine, dont une jambe s'était raccourcie après de violentes convulsions. Les remèdes de la faculté de Paris ayant été inutiles, on voulut recourir à un médecin d'Anvers, qui, disait-on, faisait des cures merveilleuses en ce genre. Madame Scarron l'y mena sous le nom de la mar-

quise de Surgères, et comme s'il eût été son propre fils.

« Notre voyage a été fort heureux, écrit-elle à madame de Montespan (18 et 20 avril 1674), et le prince se porte aussi bien que la marquise de Surgères, tous deux également inconnus, tous deux très-fatigués, tous deux fort surpris de ne pas trouver ici vos ordres... Le médecin visita hier le prince; il est tel qu'on vous l'a dit, fort doux, simple, pas charlatan; cependant je vous avoue, madame, que j'ai de la peine à le lui confier; mais il faut obéir... Je souffre par avance de tout ce que ce pauvre enfant souffrira. C'est bien à présent que vous auriez à me reprocher de l'aimer avec excès. Au reste, le médecin prétend que ce n'est qu'un affaiblissement, et cela me rassure. Le prince lui a dit : Au moins, monsieur, je ne suis pas né comme cela; voyez maman, et papa n'est pas boiteux. »

Malgré des remèdes violents et douloureux, M. le duc du Maine revint sans être guéri; mais après son retour, il fut reçu, ainsi que le comte de Vexin et mademoiselle de Nantes, chez la reine, et ils furent définitivement établis à Versailles avec leur gouvernante.

Celle-ci écrit de Versailles à son frère, le 25 juillet 1674 : « Il y a longtemps que je veux vous écrire, et je n'ai pu y parvenir : la vie que l'on

mène ici est fort dissipée, comme vous savez, et les jours y passent fort vite. Tous mes petits princes y sont établis, et je crois pour toujours; cela, comme toute autre chose, a son vilain et bel endroit[1]. »

[1] On a retrouvé la minute d'un acte passé par-devant notaire, en date du 30 juillet 1674, pour la fondation d'une messe par madame Scarron, de la teneur suivante : « Fut présente dame Françoise d'Aubigny, veuve de messire Paul Scarron, de son vivant conseiller et maître d'hôtel du roi, demeurant rue de Vaugirard, paroisse Saint-Sulpice, laquelle ayant toujours eu dessein de fonder une messe basse pour être dite à perpétuité, tous les dimanches de l'année, à huit heures précises, dans l'église des filles Saint-Joseph, rue Saint-Dominique, par tel prêtre de bonnes mœurs et de piété reconnue, qu'il plairait au révérend père prieur du noviciat général des jacobins réformés établis rue Saint-Dominique, lequel présentera à Dieu, dans le saint sacrifice, les intentions qui lui seront dites de la cause de la fondation; et voulant exécuter cette bonne intention, elle se serait adressée au révérend père prieur, lequel aurait volontairement condescendu ; moyennant quoi ladite dame a fait compter auxdits révérends pères prieur et religieux la somme de mille livres.... Fait et passé, savoir : par ladite dame Scarron, au château royal de Versailles ; par lesdits révérends pères prieur et religieux, à Paris, en la salle de leur chapitre, l'an mil six cent soixante et quatorze, le trentième jour de juillet.

« *Signé* femme d'Aubigny Scarron, frère Paul de Golefer, et quatorze autres religieux. »

On a omis de dire que, dans beaucoup d'actes, Scarron est qualifié de seigneur de Fougerais et conseiller du roi en ses conseils.

CHAPITRE VIII.

ÉTAT DE LA COUR AU MOMENT OU MADAME SCARRON VINT S'Y ÉTABLIR.

1674.

Le monde est un spectacle. Si à d'autres époques ce spectacle a paru plus dramatique, à aucune autre il n'y en eut un plus beau que celui qu'offrait la cour de Louis XIV au moment où madame Scarron y fut établie. La puissance du roi montait toujours, et toutes les gloires qui l'entouraient ne semblaient faites que pour rehausser la sienne.

Turenne et Condé commandaient ses armées; Luxembourg, Villars, Créqui, Vendôme, Catinat, et d'autres, s'élevaient à l'ombre de ces deux grandes renommées pour soutenir l'honneur de nos armes; Louvois créait l'administration militaire, Colbert l'administration civile; Vauban fortifiait le royaume agrandi, Bossuet élevait M. le Dauphin, Molière [1] et Racine se chargeaient des plaisirs de l'esprit; Bourdaloue, prédicateur austère, faisait ressouvenir ses auditeurs de l'humanité et de leurs devoirs parmi des prospérités qui les pouvaient faire oublier ; puis

[1] Molière terminait sa vie; il mourut en 1673.

[illegible]

[illegible] la société française [illegible] se sentit renaître si vite [illegible] Pendant la minorité de Louis XIV, le gouvernement était tombé également dans le plus triste état. Les armées ennemies

étaient sur les frontières, et au dedans le désordre, la guerre civile, les finances perdues, l'autorité impuissante et décriée. A la mort de Mazarin, il est vrai, le royaume jouissait d'une paix récente, et comme au temps du directoire, tout était calmé, mais rien n'était réparé ni affermi. C'est de cet état, moins déplorable sans doute, mais jusqu'à un certain point analogue à celui du 18 brumaire, que Louis XIV tira la France. Avant lui, le grand Condé avait déjà gagné la bataille de Rocroy et celle de Lens, de même que la république avait eu ses victoires; mais ce furent véritablement les premières campagnes de Louis XIV, comme celles de Napoléon, qui consolidèrent le territoire et assurèrent la puissance de nos armes. Et si, à l'intérieur, Louis XIV eut à tirer la France d'un abîme moins profond, il eut à y créer ce qu'on n'y avait point vu avant lui : un gouvernement régulier et puissant, une administration forte et éclairée.

Qu'on jette un regard sur toutes les grandes parties du gouvernement, sur la guerre, sur les relations extérieures, sur l'administration, sur la législation, on verra que c'est Louis XIV qui les a toutes créées dans notre patrie. Tel est le jugement qu'en porte un de nos premiers historiens[1].

[1] M. Guizot, Histoire générale de la Civilisation en Europe, quatorzième leçon; 1828.

« Jusque-là les guerres n'avaient été que de grands mouvements de peuples, poussés sans calcul et par enthousiasme comme au moment des croisades, ou bien des combats multipliés pour repousser l'étranger et dompter des vassaux rebelles, ou bien encore des expéditions lointaines de souverains cherchant des États et des aventures, mais sans aucune considération politique, sans autre motif que leur fantaisie personnelle, et pour faire la conquête de pays éloignés qui ne s'adaptaient nullement aux convenances territoriales de leur empire. Les guerres de Louis XIV n'ont point eu ce caractère. Pour la première fois ce furent celles d'un gouvernement régulier, fixé au centre de ses États, travaillant à conquérir autour de lui, à étendre ou à consolider son territoire ; en un mot, pour la première fois ce furent des guerres politiques. Elles peuvent avoir été plus ou moins justes, avoir péché par excès, avoir coûté trop cher, avoir été mêlées d'orgueil personnel et de fautes; mais elles ont eu des motifs sérieux, elles ont été conçues dans un intérêt français, dans l'intérêt de la puissance et de la sûreté du pays[1]; » et en même temps on vit naître pour les soutenir une discipline nouvelle et un grand nombre d'institutions utiles, qui

[1] M. Guizot, Histoire générale de la Civilisation en Europe, quatorzieme leçon.

firent de l'administration militaire une science, et renouvelèrent l'art de la guerre : un mode d'approvisionnements inconnu jusqu'alors, la perfection des armes spéciales, la refonte des cadres, les grands équipages de siége, l'établissement des inspections et des intendances qui réformèrent une foule d'abus, et le moyen de faire mouvoir ces grands corps d'armée qui ont excité notre étonnement sous l'empire. Avant Napoléon, et sans lancer aussi loin que lui ces puissantes masses guerrières, Louis XIV avait eu à la fois, ce qui ne s'était pas vu encore, quatre cent cinquante mille hommes sous les armes. Aussi ses conquêtes, entreprises, non dans la pensée chimérique de l'empire universel, mais dans le but raisonnable d'établir la prépondérance de la France en Europe, nous sont-elles toutes restées. La France d'aujourd'hui est encore à beaucoup d'égards telle que les guerres de Louis XIV l'ont faite, et les exploits gigantesques de l'empire n'y ont en définitive rien ajouté.

Le génie n'est véritablement grand que par ce qu'il laisse après lui, et c'est pour cela que Napoléon sera plus grand dans notre histoire par ce qu'il a fait au dedans que par ce qu'il avait chimériquement rêvé au dehors. Napoléon, le véritable génie militaire des temps modernes, a porté l'éclat de nos armes au bout du monde, et cependant il a laissé la France conquise et la capitale occupée

par l'ennemi, ne conservant lui-même pour tout royaume qu'un rocher au milieu de l'Océan.

Louis XIV, après de longs revers et après avoir eu aussi toute l'Europe à combattre, s'est éteint majestueusement sur son trône, laissant la paix à ses peuples, conservant toutes ses conquêtes, et léguant à son successeur, au lieu d'une puissance redoutable établie à nos portes, un royaume allié, gouverné par un de ses enfants.

Si des guerres de Louis XIV on passe à ses relations avec les États étrangers, à sa diplomatie proprement dite, on trouve un résultat semblable. « Née à la fin du xve siècle, la diplomatie avait sans doute joué alors, et dans la première moitié du xvie, un rôle considérable dans les événements. Cependant jusqu'au xvie, elle n'avait pas été, à vrai dire, systématique; elle n'avait pas amené de grandes combinaisons, et surtout des combinaisons durables, dirigées par des principes fixes et avec cet esprit de suite qui est le véritable caractère des gouvernements établis. Pendant le cours de la révolution religieuse, les relations extérieures des États avaient été presque complétement sous l'empire de la lutte des croyances qui partageaient l'Europe entre la ligue protestante et la ligue catholique. C'est au xviie siècle, déjà sous l'influence de Richelieu et de Mazarin, mais surtout après le traité de Westphalie et sous le gouvernement de Louis XIV,

que la diplomatie a changé de caractère. Non-seulement elle a échappé à l'influence exclusive du principe religieux, mais elle est devenue beaucoup plus systématique, plus régulière, et dirigée toujours vers un but certain, d'après des principes permanents. Ce but principal sous Louis XIV a été, non, comme on l'a dit, la propagation du pouvoir absolu, mais la puissance de la France, sa prépondérance en Europe, l'abaissement des puissances rivales, en un mot la force de l'État, l'intérêt politique de l'État, l'agrandissement de la France et de son gouvernement[1]. » En Angleterre, par exemple, lorsque l'autorité de Charles II, que le roi soutenait souvent contre le parlement, paraît trop prendre le dessus, et que le parti national est sur le point d'être écrasé, l'ambassadeur français porte son influence de ce dernier côté, donne de l'argent aux chefs de l'opposition, lutte en un mot contre le pouvoir absolu dès que c'est là le moyen d'affaiblir une puissance rivale de la France. Toutes les fois qu'on examine attentivement la conduite des relations extérieures sous Louis XIV, c'est là le fait dont on est frappé.

« On ne l'est pas moins de la capacité, de l'habileté de la diplomatie française à cette époque. Les

[1] M. Guizot, Histoire générale de la Civilisation en Europe, quatorzième leçon.

noms de MM. de Lionne, de Pomponne, d'Avaux, de Bonrepaus, de Torcy, sont connus de tous les hommes instruits. Quand on compare les dépêches, les mémoires, le savoir-faire, la conduite de ces conseillers de Louis XIV avec celle des négociateurs espagnols, portugais, allemands, on est frappé de la supériorité des ministres français, non-seulement de leur sérieuse activité, de leur application aux affaires, mais de leur liberté d'esprit. Ces courtisans d'un roi absolu jugent les événements extérieurs, les partis, les besoins de la liberté, les révolutions populaires, beaucoup mieux que la plupart des Anglais eux-mêmes de cette époque [1]. »

La publication faite de nos jours d'une portion de la correspondance diplomatique de Louis XIV [2] a révélé en effet une partie inconnue de la gloire de ce règne, qui ne fut tout entier qu'une suite non interrompue de négociations. Jamais la diplomatie n'a tenu autant de place dans un gouvernement et n'a été aussi active, aussi appliquée, aussi bien instruite, aussi secrète, aussi habile, aussi universelle, aussi influente sur les événements.

[1] M. Guizot, Histoire générale de la Civilisation en Europe, quatorzième leçon.

[2] Voy. les Négociations relatives à la succession d'Espagne sous Louis XIV, publiées par M. Mignet, dans les Documents inédits sur l'Histoire de France; in-4°, 1835.

On ne connait pas la politique de Louis XIV quand on ne l'a pas étudiée dans ses dépêches, et sur le théâtre de ces négociations où l'on découvre autant de prévoyance, de combinaison, et quelquefois d'audace, que sur le théâtre même de la guerre. On est frappé, par exemple, dès l'ouverture de son règne, de toutes celles qui furent entamées à la fois, en vue de la succession d'Espagne, avec l'Espagne elle-même, pour obtenir d'abord qu'elle révoquât l'acte de renonciation, et ensuite qu'elle condescendit au droit de dévolution; avec la Hollande, pour lui faire admettre les prétentions générales du monarque français à la monarchie espagnole, et ses projets particuliers sur les Pays-Bas, quoiqu'elle dût se trouver la puissance la plus exposée par son agrandissement; avec les États allemands, pour proroger la ligue du Rhin et maintenir l'ascendant que les alliances et les subsides donnaient à Louis XIV sur la politique de l'Allemagne, où il était alors par cet ascendant comme le chef réel de l'Empire; avec la diète de Ratisbonne, pour l'empêcher de prendre sous sa garantie le cercle de Bourgogne; avec les électeurs de Mayence, de Cologne, de Brandebourg, le duc de Neubourg, et l'évêque de Munster, pour qu'ils fermassent à l'empereur la route des Pays-Bas, s'il voulait y marcher au secours de l'Espagne; avec le Portugal, pour qu'il attaquât l'Espagne dans la Péninsule, pendant

que nous envahirions la Flandre; avec la Suède et l'Angleterre, pour les retenir dans notre alliance ou dans l'inaction; enfin avec l'empereur Léopold, pour le rendre sourd aux instances de l'Espagne attaquée, l'intimider ou le séduire, et conclure enfin avec lui un traité secret et éventuel du partage de la monarchie espagnole tout entière. Ces différentes négociations, qui précédèrent et secondèrent la première invasion des Pays-Bas, en 1667, réussirent presque toutes; et il en fut de même pendant tout le cours du règne, où l'on s'appliqua toujours, avec une grande prévoyance et beaucoup de suite, à préparer les événements au lieu de les attendre.

Il est vrai que le caractère de cette diplomatie ne fut pas toujours exempt de reproches, et que son habileté réussit parfois aux dépens de la droiture. La confusion des principes qui, dans la vie privée, inspire souvent à l'homme des actions si opposées, est bien plus difficile encore à éviter en présence des intérêts publics, au sujet desquels on est naturellement moins scrupuleux. Et de même que Plutarque nous représente Agésilas constant à vanter la justice, mais au fond n'entendant par ce mot que l'intérêt de Sparte, de même on voit Louis XIV faire dans ses Mémoires un magnifique éloge de la bonne foi dans les traités, de la fidélité à garder ses engagements, et établir en même temps, au sujet de l'Espagne, des distinctions assez subtiles sur

l'application de ces mêmes principes[1]. La diplomatie alors était une science profonde et compliquée. L'Europe entière se trouvait enlacée dans une multitude de traités qui avaient fondé son ordre nouveau, et que, dans le mouvement que lui imprimait l'ambition de Louis XIV, chaque État cherchait à éluder ou à détruire, selon son intérêt, en s'efforçant d'en trouver le prétexte dans les infractions commises par les autres. Le nombre et l'importance des petits États d'Allemagne, par exemple, y multipliaient à l'infini ces négociations[2].

La diplomatie de Louis XIV professa là-dessus une sorte de morale relâchée dont le principe dominant fut toujours la raison d'État. Aussi ne se fit-il pas scrupule d'avoir des intelligences avec les mécontents des pays étrangers[3]; et devenu, par l'habileté de Colbert, le plus riche souverain

[1] Mémoires de Louis XIV, tome Ier, page 63, et tome II, page 73, édition de 1806.

[2] L'empire d'Allemagne, qui ne compte plus aujourd'hui que trente-sept souverainetés, en comprenait près de trois cent cinquante à cette époque.

[3] « J'entretenais aussi une secrète intelligence avec le comte de Serin, pour faire naître quelque émotion dans la Hongrie, si j'entrais en guerre avec l'empereur. » (La couronne de Hongrie était alors élective; l'empereur s'efforçait de la rendre héréditaire et d'établir dans ce royaume le pouvoir absolu.) Mém. de Louis XIV, année 1666, t. II, page 35. Voy. également t. II, page 204, ses rapports avec les mécontents d'Angleterre.

de l'Europe, il n'hésita pas à se faire de sa richesse un moyen de puissance, non-seulement en achetant par des subsides la coopération ou la neutralité des gouvernements, mais en entretenant des pensionnaires dans toutes les cours, dont il parvenait le plus souvent à surprendre les secrets et à diriger la politique.

De là cette multitude de traités, de partages éventuels, de stipulations ostensibles et simulées à la place d'autres réelles et secrètes, de pourparlers et de correspondances, d'agents secrets et de démarches de tout genre, tels qu'on n'en trouve de semblables dans aucune histoire. Cette activité diplomatique, qui ne se reposait ni dans la paix ni dans la guerre, pénétrait et embrassait les intérêts de tous les États, préparait les grandes entreprises par d'habiles alliances, empêchait ou rompait celle des ennemis, parvenait à désunir les coalitions les mieux ourdies, employant tour à tour avec un art incroyable l'artifice et la hauteur, toujours attentive, toujours guidée par le sentiment éclairé de l'intérêt français et toujours dirigée par Louis XIV lui-même. Cette diplomatie savante offre l'étude la plus intéressante non-seulement par l'importance des résultats obtenus, mais souvent par l'action, plus visiblement exercée qu'elle ne le fut jamais, des combinaisons de l'esprit humain sur les événements.

C'est surtout dans l'administration intérieure que Louis XIV se montra véritablement créateur. Au dehors, la politique de Richelieu et de Mazarin avait déjà fortifié notre position, quoique notre affaiblissement au dedans la rendît précaire. La Hollande était agrandie aux dépens des Pays-Bas espagnols, et gouvernée par le parti français de Jean de Witt; l'Allemagne était constituée aux dépens de l'Autriche abaissée; la Suède, notre alliée, élevée au-dessus du Danemark et de la Pologne; l'Espagne à peu près confinée dans la Péninsule par le traité des Pyrénées; l'Angleterre devenue étrangère au continent par ses dissensions civiles, et retombée sous des princes plus disposés à porter le joug de la France que celui de leur parlement. Mais à l'intérieur tout se trouvait désorganisé : les finances, l'armée, la marine, le commerce; tous les ressorts du gouvernement étaient détendus, tout languissait.

« L'administration, prise dans son sens le plus général, c'est-à-dire l'ensemble des moyens destinés à faire arriver le plus promptement et le plus sûrement possible la volonté du pouvoir central dans toutes les parties de la société, et à faire remonter vers le pouvoir central toutes les forces de cette même société, était, au commencement du XVII[e] siècle, une chose inconnue en France et dans tous les États de l'Europe. C'est à cela que

Louis XIV a travaillé et réussi, non pas au point où nous le voyons aujourd'hui, mais incomparablement mieux que tous les gouvernements qui l'avaient précédé. Si on parcourt les services publics de tous genres, les impôts, les routes, le commerce, l'industrie, il n'y en a presque aucun dont on ne trouve l'origine ou la grande amélioration sous son règne[1]. »

Ici paraît une des plus grandes figures de ce règne, Colbert, dont non-seulement les actes et les doctrines nous ont régis jusqu'en 1789, mais dont aujourd'hui encore, sous l'empire d'un principe différent, la pensée se retrouve partout dans notre administration.

Louis XIV, frappé de son génie organisateur et administratif, lui remit entre les mains presque toutes les parties du gouvernement, et sous ses mains toutes ces parties se transformèrent.

Dans cette immense transformation, trois choses sont particulièrement à distinguer : les finances, l'industrie et la marine.

Ce fut d'abord vers les finances que Colbert dirigea son attention, et dès son début il entra énergiquement dans la voie des réformes[2]; on

[1] M. Guizot, Histoire générale de la Civilisation en Europe, quatorzième leçon.

[2] Création d'une chambre de justice contre les concussionnaires et les traitants, faisant rentrer cent dix millions au

vit bientôt succéder au désordre et à la détresse autant d'ordre qu'en comportait le système financier du temps, et une prospérité qui doubla les recettes du trésor, tout en soulageant le peuple dès les premières années par la diminution des tailles, au moyen de l'accroissement des impôts de consommation. Cet heureux état du trésor était dû à l'adoption de ce grand principe de finance qui consiste à trouver l'augmentation des revenus de l'État dans l'accroissement de la richesse publique. Si Colbert ne s'attacha pas au développement du crédit, dont la théorie était peu connue alors, ce fut par un sentiment confus qui l'avertissait que le crédit, pour se développer, a besoin d'une con-

trésor; révision et réduction des rentes sur l'État, produisant une économie annuelle de huit millions; beaucoup de contrats pour la régie des octrois à l'entrée des villes cassés; amendes contre les usurpateurs des titres de noblesse; révision des charges achetées; suppression de diverses fonctions; déprédations et abus de toute espèce réprimés; recouvrement de péages, de concessions et de domaines frauduleusement aliénés; nouveau mode de comptabilité établi, etc. Enfin, en 1661, le revenu de l'État, toutes déductions faites, était de trente-deux millions; et en 1683, malgré une réduction de vingt-deux millions sur les tailles, ce revenu net s'élevait à quatre-vingt-douze millions. Dès 1663, Colbert avait réduit les tailles à trente-six millions de cinquante où il les avait trouvées : diminution, quatorze. Le marc d'argent valait, en 1663, vingt-six livres dix sous. (Forbonnais, Recherches sur les finances.)

fiance peu compatible peut-être, alors surtout, avec un gouvernement absolu, et qu'en servant le présent aux dépens de l'avenir, il pouvait devenir un moyen redoutable entre les mains d'un gouvernement ambitieux[1]. Il préférait l'impôt aux emprunts, tandis que Louvois, avide de grandes ressources pour de grandes guerres, préférait l'emprunt aux impôts.

L'industrie à son tour attira les regards de Colbert, et les secrets des arts dérobés aux pays étrangers[2] se naturalisèrent chez nous avec une rapidité qui fit bientôt de la France un atelier immense, où toutes les industries prospérèrent.

[1] M. de Lamoignon ayant opiné dans le conseil pour un emprunt, Colbert lui dit avec colère en sortant : « Vous venez d'ouvrir une plaie que vos petits-fils ne verront pas fermer. »

[2] L'art de tremper l'acier, celui de cuire et émailler l'argile, les manufactures de draps fins, fondées à Abbeville par des Hollandais ; la garance apportée de Pise par Althen, les tentures de Beauvais et des Gobelins, imitées des hautes lisses de Flandre ; les tapis de la Savonnerie, façon de Perse ; le rétablissement des fabriques de Sedan et d'Aubusson ; les fabriques de dentelles à Reims, à Arras, à Alençon, imitant les points de Gênes et d'Angleterre ; celles des bas au métier, et des papeteries ; celles des étoffes de soie et d'or, introduites d'Italie à Lyon et à Tours ; l'épuration des métaux, le maroquinage du cuir, la fonte du verre, la composition des glaces de Venise, et beaucoup d'autres établissements encore, furent autant d'industries créées ou restaurées en France par Colbert.

Mais novices encore, il sut d'une part les discipliner, dans leur intérêt, par des ordonnances où, aussi jaloux d'instruire que d'ordonner, il demandait en quelque sorte, dans des préambules lumineux, la conviction avant l'obéissance. D'autre part il les affranchit de la concurrence étrangère par des droits protecteurs, dont la théorie était déjà mise en pratique en Angleterre, mais à laquelle Colbert donna chez nous la solidité et l'enchaînement d'un système. Par cette double conception il fonda à tout jamais l'industrie dans notre pays, et, pour lui assurer des débouchés, il favorisa l'essor du commerce, que son ordonnance de 1673 mit à l'abri de ses trois plus grands ennemis, la mauvaise foi, la chicane et l'usure. Si Colbert a moins favorisé l'agriculture que l'industrie, il faut reconnaître, cependant, que le développement du commerce vivifia la production du sol, et l'on peut par là lui pardonner une erreur dont les suites furent moins durables que ses bienfaits[1].

Dans la marine enfin, il sut procurer à l'industrie et au commerce l'instrument nécessaire de leur prospérité. Sans rappeler ici la création des ports,

[1] On prit néanmoins diverses mesures en faveur de l'agriculture : diminution des offices, qui lui rendit une foule de bras ; diminution de l'intérêt de l'argent, une meilleure répartition des tailles, défense de saisir les bestiaux, établissement des haras, etc.

des flottes, des arsenaux, et l'organisation de ces mille détails dont la nomenclature effraye l'imagination, mais tous indispensables pour que la marine française pût se suffire à elle-même, et n'être plus obligée comme auparavant de tirer de la Hollande toutes ses munitions navales, jusqu'à des ancres, des câbles et des cordages; le génie de Colbert se montra tout entier dans cette grande idée de ne faire qu'une seule marine des deux marines, militaire et marchande, l'une devenant la pépinière de l'autre, et la première chargée de protéger la seconde, solidarité fondée sur ce beau code maritime[1] qui fit l'admiration de l'Europe. Son génie ne brilla pas moins dans la grande invention du régime des classes qui substitua l'inscription maritime au régime barbare de la presse des matelots.

Au-dessous de ces trois grandes créations, on peut aussi apercevoir le mouvement imprimé aux moindres détails de l'administration, et admirer, dans le spectacle que la France donnait alors par l'extension de sa puissance et de sa richesse, Colbert lui-même, au centre de ce vaste mouvement dont il était le promoteur, embrassant tout dans sa pensée, manufactures, commerce, navigation, colonies, finances, législation, travaux publics, car

[1] Ordonnance de 1681 sur la marine.

ses attributions immenses lui donnaient entrée dans toutes les parties du gouvernement, dans la guerre, la diplomatie, les arts, les sciences, l'administration de Paris et des provinces. Sa main touchait à tout, et son regard portait partout la lumière et la vie. Travailleur infatigable, il trouvait un appui constant auprès de Louis XIV dans ces entretiens de tous les jours, où le ministre éclairait l'esprit du souverain, et où le souverain élevait l'âme du ministre.

Ceux qui ont reproché à Louis XIV de n'avoir fait tourner toute la gloire de son règne qu'au profit de son orgueil et au faste de sa cour ont méconnu la vérité. Sans parler de l'accroissement de la puissance de la France considérée comme État, et de la sécurité donnée au commerce par la répression de la piraterie, tant de créations utiles, les hôpitaux, les grandes routes, les canaux, les Invalides, l'Observatoire, les embellissements de Paris, la police et l'assainissement des grandes villes, les édifices somptueux, les bâtiments et le luxe même du roi imité par les seigneurs chez eux, étaient des objets d'un intérêt purement matériel, des progrès dont l'impulsion émanait du gouvernement et qui tournaient à l'avantage de la richesse publique.

Sans doute, la science de l'économie politique n'était pas encore ce qu'elle est devenue depuis, et la marche de l'esprit humain, qui se poursuit

si lentement à travers les siècles, nous fait voir aujourd'hui tout ce qui restait à faire, mais doit nous faire admirer aussi tout ce qui s'était fait.

Quant aux travaux législatifs, le même résultat se produit à nos yeux. « C'est ici qu'on peut se rappeler encore l'activité du gouvernement consulaire, et son prodigieux travail de révision et de refonte générale des lois. Un travail du même genre a eu lieu sous Louis XIV. Les grandes ordonnances qu'il promulgua, l'ordonnance criminelle, les ordonnances de procédure, du commerce, de la marine, des eaux et forêts, renouvelèrent toute la législation, et étaient de véritables codes, qui furent discutés, comme les nôtres le furent dans le conseil d'État, dans des conseils où le roi assistait quelquefois, et par des hommes supérieurs, tels que le chancelier Séguier, le président de Lamoignon, Talon, Bignon, Harlay et d'autres. Il y en a dont la seule gloire est d'avoir pris part à ce travail, comme Pussort[1]. »

Ce sont là les faits qui constituent véritablement la grandeur du règne de Louis XIV. Rien n'est comparable dans aucune histoire aux merveilles qui se produisirent dans les vingt premières années de ce règne, et à l'activité créatrice qui

[1] M. Guizot, Histoire générale de la civilisation en Europe, quatorzième leçon.

se porta avec la même supériorité et le même succès sur toutes les parties du gouvernement; l'ordre, le secret, le travail régnèrent partout sous l'œil attentif et sous la direction du maître, et l'on vit briller dans tout son éclat le système de la monarchie administrative, c'est-à-dire de la monarchie se régularisant elle-même, et faisant dominer par le pouvoir absolu le bien public sous le nom d'intérêt de l'État. Louis XIV en est le héros. Rien de ce qui pouvait concourir au développement des ressources de la France et à sa puissance en Europe ne lui échappa. La grande expédition d'Égypte, tentée depuis par Napoléon, n'avait même pas été étrangère à ses vues [1], non plus que la conquête de l'Algérie, car le port qu'il fonda à Gigeri la commença en quelque sorte en ce qu'elle a de plus important pour nous, la possession de la côte africaine. Il faut ajouter que, dans les projets ambitieux de ce gouvernement, on ne vit jamais rien de gigantesque et de chimérique, mais, au contraire, tout y fut marqué au coin du bon sens et de la raison, et conçu dans un intérêt pratique et positif du pays. Sous ce règne donc, le système de la monarchie absolue, tempéré par les lumières et les mœurs, atteignit son apogée et

[1] Mémoire adressé sur ce sujet par Leibnitz à Louis XIV, le 1er février 1672.

montra ce qu'il pouvait pour le développement et la gloire d'une nation. A le prendre dans son ensemble, on peut dire que c'est le plus grand gouvernement qui ait existé, celui qui a eu l'action la plus puissante et la plus générale sur les événements et la société. Tout alors était en lui et venait de lui. Et si les véritables progrès d'une nation consistent à la fois dans ces deux choses : l'élévation morale et les améliorations matérielles, on doit reconnaître que jamais ces deux choses ne se trouvèrent mieux réalisées, la première, par le grand essor que prit l'esprit humain, et par l'affermissement des croyances; la seconde, par les perfectionnements de tout genre introduits dans l'état social comparativement à ce qui avait précédé. Il est vrai que la liberté manquait, c'est-à-dire les droits divers qui associent le citoyen aux affaires publiques, et les garanties légales telles que nous les connaissons, qui font sa complète sécurité. Mais on n'en sentait pas le besoin alors aussi vivement qu'on le sent aujourd'hui. Ce qu'on éprouvait, c'était le besoin de l'ordre et de l'unité dans l'ensemble des forces nationales. Aussi est-ce un beau spectacle que celui de l'émulation avec laquelle de toutes parts on y concourait sous les regards du monarque. Dans les rangs inférieurs comme dans les rangs élevés, chacun, dans sa sphère, se dévouait à son emploi avec application,

avec obéissance, avec conscience et bonne foi : c'était l'esprit du siècle. Après les déchirements et la confusion des temps antérieurs, il fallait que la France traversât le gouvernement absolu pour atteindre à sa puissance et même à sa liberté.

Si, au moment de la révolution, la société française, en se reformant elle-même, avait eu la sagesse de passer de cet ancien état aux institutions modernes, sans se précipiter, comme elle l'a fait, dans les abîmes, elle fût restée pour toujours, peut-être, la première et la plus puissante nation de l'Europe. C'est maintenant à ces institutions, qui sont grandes aussi, placées à la hauteur où elles doivent être, mais où l'on n'a pas su garder assez de choses du passé, c'est à elles, disons-nous, de produire à leur tour, dans un genre et sous des aspects différents, des résultats non moins magnifiques.

On a voulu faire entendre que ceux du règne de Louis XIV furent l'œuvre de ses ministres, qui lui laissaient croire par flatterie qu'il faisait tout par lui-même; mais son véritable mérite n'en est pas diminué. Le choix et l'appréciation des hommes, sa confiance dans leur capacité, l'appui et l'encouragement qu'il leur donna, son attention à ne pas leur laisser usurper le pouvoir, une application infatigable dans les détails, qui tenait tout le monde en haleine autour de lui, son jugement supérieur,

la prévoyance et la suite dans ses projets, la fermeté de sa volonté qui rendit son autorité imposante, enfin l'instinct de l'ordre, de la justice, de la grandeur, tout cela lui appartient. Si, pour bien gouverner un peuple, un roi doit en quelque sorte le posséder; si c'est un des caractères du génie que de s'emparer de son siècle et de le personnifier en soi, comment ne pas reconnaître le génie de Louis XIV, de ce prince que Gœthe appelle quelque part l'*homme souverain?* L'obéissance même de tous ceux qui le surpassaient en talents et en savoir prouve qu'il y a une chose en laquelle il n'eut pas d'égal, c'est dans l'art de régner. « Il est le plus roi de tous les rois, » écrivait Leibnitz à Bossuet. Il le fut en effet comme son père ne l'avait pas été, comme ses successeurs ne devaient pas l'être, comme on en trouve à peine deux ou trois dans l'histoire. Au reste, la publication faite de nos jours des correspondances diplomatiques et militaires de son règne, et ses nombreuses lettres particulières à ses généraux, à ses ambassadeurs, à ses amiraux, à ses gouverneurs de colonies, indépendamment de celles qu'écrivaient ses ministres, témoignent de la part personnelle et active qu'il prenait à toutes les affaires. Voltaire a dit avec raison : « Ses ministres le secondèrent à l'envi. On leur doit sans doute tout le détail, toute l'exécution; mais on lui doit l'arrangement général.

Il est certain que les magistrats n'eussent pas réformé les lois, que l'ordre n'eût pas été remis dans les finances, la discipline introduite dans les armées, la police générale dans le royaume; qu'on n'eût point eu de flottes, que les arts n'eussent point été encouragés, et tout cela de concert, et en même temps avec persévérance, et sous différents ministres, s'il ne se fût trouvé un maître qui eût en général toutes ces grandes vues, avec une volonté ferme de les remplir[1]. »

C'était donc tout cela, bien plus que la pompe extérieure, qui donnait à la cour de Louis XIV tant de grandeur et de majesté. Au moment où madame Scarron vint s'y établir, on se trouvait dans le plus vif mouvement de ces glorieux travaux, et au milieu d'une des plus hardies entreprises du règne, la guerre de Hollande. La première guerre que Louis XIV avait faite, celle de 1667, avait eu pour motif les droits de la reine, à la mort de Philippe IV, son père, sur la possession des Pays-Bas espagnols, en vertu du droit de dévolution qui, selon la coutume de ces pays, attribuait exclusivement les héritages aux enfants du premier lit, quand il y avait eu un second mariage[2]. Louis XIV, transportant dans le

[1] Siècle de Louis XIV, tome II.

[2] Philippe IV s'était remarié, et avait eu de sa seconde femme un fils, qui fut Charles II, né le 6 novembre 1661. Philippe IV mourut le 17 septembre 1665.

droit politique l'application des lois civiles, mais surtout impatient d'acquérir un nom en Europe par des victoires, avait fait rédiger et publier par de savants jurisconsultes de longs mémoires, où, malgré les renonciations de Marie-Thérèse, ses droits étaient établis. Mais de plus grandes raisons, la raison d'État, l'intérêt national, entraînaient le gouvernement français à cette conquête si souvent convoitée, et indispensable à la bonne assiette de la France, qui, ayant à peu près atteint ses limites naturelles à l'est et au sud, par les traités de Westphalie et des Pyrénées, tournait plus que jamais ses vues du côté du nord, pour y reculer sa frontière, trop rapprochée et très-imparfaite de ce côté.

Cependant on n'avait pas tout à fait touché le but. Louis XIV s'était arrêté de lui-même à la paix d'Aix-la-Chapelle, en 1668, sous la double influence du traité secret qu'il venait de conclure avec l'empereur, pour le partage éventuel de la monarchie espagnole tout entière, et de l'attitude prise par la Hollande, qui, pénétrant les vues ambitieuses de la France, et voulant éviter son dangereux voisinage, avait formé une ligue défensive avec la Suède et l'Angleterre pour déconcerter ses desseins[1]. Louis XIV s'était contenté alors de l'ac-

[1] La véritable cause qui détermina Louis XIV à la paix d'Aix-la-Chapelle, signée le 2 mai 1668, ce fut le traité de partage éventuel qu'il venait de conclure avec l'empereur, le 29 jan-

quisition d'une partie de la Flandre, et avait rendu à l'Espagne la Franche-Comté, dont il s'était déjà emparé. Mais sa fierté supportait avec peine que cette république des Provinces-Unies, grandie à l'ombre de sa maison, prétendit ainsi, avec une arrogance affectée, mettre des bornes à ses progrès [1], et il songea promptement à l'attaquer elle-

vier de la même année, dans la prévision de la mort du roi d'Espagne, qu'on croyait alors prochaine. Turenne et Condé l'engageaient à poursuivre sa conquête, que la triple alliance en effet ne pouvait encore arrêter de quelque temps. Colbert, et même Louvois qui craignait l'ascendant de Turenne et de Condé dans cette campagne, l'engageaient, au contraire, à se contenter des propositions de la triple alliance. Il se rendit à l'avis de ceux-ci, mais par un motif qu'ils ignoraient. On peut voir, dans ses Mémoires, les raisons pour et contre qui furent données : « Mais outre ces raisons, dit-il, il y en avait d'autres qui dépendaient purement des vues secrètes que j'avais alors. » D'ailleurs, les propositions de la triple alliance, c'est-à-dire la cession par l'Espagne à Louis XIV d'une partie de la Flandre ou celle de la Franche-Comté, n'étaient autres que les conditions dont il était déjà convenu avec l'empereur, qui s'était engagé à obtenir le consentement du gouvernement espagnol. — Voy. la curieuse négociation du chevalier de Gremonville, ambassadeur à Vienne pour la conclusion de ce traité éventuel, qui resta ignoré de tout le monde pendant plus d'un siècle. (Négociations relatives à la succession d'Espagne. Mignet, tome II, III[e] partie, section III.) — Par ce traité, toute la Flandre espagnole devait échoir à la France à la mort du roi d'Espagne.

[1] La triple alliance de la Hollande, de la Suède et de l'An-

même après avoir paru lui céder. On se trompe toutefois, en n'attribuant sa résolution qu'à son orgueil offensé, dit-on, par les médailles insolentes de la Hollande, et en la blâmant comme une faute, par cette seule considération que les de Witt, qui gouvernaient alors ce pays, y étaient à la tête du parti français, et ne demandaient pas mieux que de s'entendre avec la France. Ce n'est pas se rendre un compte exact de l'état des choses.

Il est vrai que les Hollandais avaient fait graver une médaille ainsi conçue : *Assertis legibus, emendatis sacris; adjutis defensis, conciliatis regibus; vindicata marium libertate; stabilita orbis Europæ quiete.* « Les lois affermies, la religion réformée ; les alliés secourus, les rois réunis; la liberté des mers assurée; l'Europe pacifiée. » Mais cette médaille ayant en effet blessé la susceptibilité de Louis XIV, ils en firent briser le coin [1]. Il est vrai encore qu'on accusa l'ambassadeur Van-Beuningen d'en avoir fait graver une autre dans laquelle, nouveau Josué, il commandait au soleil de s'arrêter, comme pour faire allusion à la devise *Nec pluribus impar,* et aux conquêtes du roi, suspendues par le traité d'Aix-la-Chapelle, où Van-Beuningen, cependant, négo-

gleterre avait survécu à la paix d'Aix-la-Chapelle, et s'était proposé d'en maintenir les conditions à l'égard de la France et de l'Espagne.

[1] Voltaire, Siècle de Louis XIV.

ciateur principal du traité, avait demandé en vain qu'on donnât à la France la Franche-Comté à la place de la Flandre espagnole. Mais cette accusation était une calomnie, et dès qu'il en fut informé, Van-Beuningen écrivit à M. de Lionne pour la démentir[1], à quoi M. de Lionne répondit : « qu'on était persuadé à la cour de la vérité de ce qu'il disait[2]. »

Les médailles n'entrèrent donc pour rien dans cette guerre, qui eut des motifs plus sérieux. L'Espagne se trouvait abattue, l'Autriche affaiblie, l'Allemagne divisée, l'Angleterre paralysée par l'ascendant du cabinet français. La Hollande seule, qui, sous le rapport du commerce et de la puissance maritime, était alors notre vraie rivale, comme l'Angleterre l'a été depuis, la Hollande pouvait, par ses richesses, ses subsides, sa prévoyance, mettre obstacle à la situation prépondérante à laquelle la France se sentait appelée, contrarier surtout nos vues sur la Flandre, et devenir l'âme des ligues qui se formeraient contre nous. C'était la puissance qu'il fallait affaiblir et annuler.

Un vaste projet fut alors conçu : conquérir, en grande partie du moins, ce riche et beau pays, s'approprier ces provinces fécondes par

[1] Dépêche du marquis de Pomponne, ambassadeur en Hollande, du 2 mai 1669.

[2] Dépêche de M. de Lionne, du 10 mai 1669.

leur industrie, et ces ports qui faisaient le commerce du monde, en attendant que toute la Flandre espagnole, qui nous était garantie par le traité de partage avec l'empereur, vînt ajouter cette conquête à notre territoire, et le porter un jour uni et compacte, jusques et par delà le Rhin; c'était une pensée grande et hardie, qui donnait à la France les limites les plus étendues auxquelles elle pût raisonnablement prétendre, lui assurait l'empire de la mer, et lui promettait un ascendant désormais inévitable sur toute l'Europe[1]. Ce projet séduisit Louis XIV, dont l'esprit était naturellement porté, par l'ambition de la renommée, aux entreprises éclatantes. Son indignation d'ailleurs le colorait à ses yeux d'une sorte de justice politique, quand il considérait la conduite des Hollandais, qu'il avait toujours ménagés, qu'il venait encore de seconder dans leurs dernières luttes avec l'Angleterre, et qui cependant avaient méprisé son amitié, rompu, sans aucun sujet de plainte et par une crainte exagérée de notre puissance, cette vieille alliance française à laquelle ils devaient tout, en-

[1] D'après le traité signé le 1er juin 1670 entre la France et l'Angleterre, pour la conquête de la Hollande, Sa Majesté Britannique se contentait de l'île de Walcheren, et de l'Écluse avec l'île de Cadsand; tout le reste devait appartenir à la France, sauf quelques indemnités qu'on aurait ultérieurement fixées pour le prince d'Orange (article 7 du traité).

levé la Suède à la France, et uni contre nous leurs intérêts à ceux des Anglais, leurs propres rivaux. Il importait à l'ascendant que la France voulait exercer en Europe de montrer qu'on n'était pas impunément ingrat et audacieux envers elle. Louis XIV voulut, comme il le dit, châtier les Hollandais. Un prince pacifique eût cherché peut-être à se ménager ce même ascendant en les conservant pour alliés; mais il existait encore d'autres motifs de divisions tirés de l'intérêt industriel de notre pays.

Le génie de Colbert s'efforçait d'y faire naître la richesse, et, pour cela, il s'était d'abord appliqué à y créer une marine. A cette époque, la Hollande avait le monopole de tous les transports maritimes du monde[1]. L'Angleterre venait de s'en affranchir par son fameux *acte de navigation*[2], et Fouquet,

[1] Les Hollandais possédaient de seize à dix-huit mille bâtiments sur les vingt-cinq mille qui faisaient le commerce du globe. Les Français n'en avaient que six cents. (Dépêche de Colbert à M. de Pomponne.) « Chaque nation, ajoute-t-il, devrait en posséder sa part, et le roi emploie des moyens légitimes pour s'approcher un peu plus du nombre de vaisseaux que ses sujets devraient avoir. » (Dépêche à M. de Pomponne, 1669.) Il paraît, d'après d'autres papiers de Colbert, que le nombre des vaisseaux français s'élevait réellement à deux mille. (Voy. Hist. de la marine française, par M. Sue.)

[2] L'*acte de navigation* promulgué en 1660 était, en Angleterre, l'exclusion à peu près générale de la concurrence étran-

dans les mêmes vues (1659), avait remis en vigueur d'anciens règlements de Henri IV qui imposaient l'entrée de tout navire étranger dans nos ports au droit de cinquante sous par tonneau. Colbert persévéra avec fermeté dans cette mesure, sans laquelle la création d'une marine en France eût été impossible. En vain la Hollande, frappée dans ses plus chers intérêts, avait envoyé dès l'année 1660 son diplomate le plus habile, Conrard Van-Beuningen, pour obtenir la révocation de ce droit. Il parvint seulement, au moment du traité d'alliance offensive et défensive entre la France et la Hollande, en 1662, à obtenir sur ce droit une diminution qui permettait encore aux Hollandais, grâce à l'économie de leur navigation, de fréquenter nos ports avec avantage[1]. Mais ils ne se résignèrent pas à partager ce qu'ils avaient possédé seuls, et ils gardèrent contre l'établissement du droit de cinquante

gère en ce qui concerne les transports : défense absolue à tous les bâtiments dont le propriétaire et les trois quarts de l'équipage ne seraient pas sujets britanniques de commercer ou de faire le cabotage dans les ports de la métropole et des colonies, sous peine de confiscation du bâtiment et de la cargaison; défense aux étrangers d'importer la plupart des matières encombrantes, etc.

[1] L'intérêt politique amena notre gouvernement à ce traité, et, par suite, à cette concession; il fallait empêcher la Hollande de s'unir à l'Espagne pour la défense des Pays-Bas espagnols,

sous par tonneau une rancune qui se fit sentir dans toutes nos relations avec eux.

Ce ne fut pas tout : Colbert avait entrepris de protéger, ou, pour mieux dire, de créer l'industrie nationale par l'exclusion des produits étrangers. Ce fameux système prohibitif et protecteur, qui a puissamment contribué à nous mettre au premier rang des nations manufacturières, se fondait sur deux raisons : d'abord sur ce qu'un pays ne peut se passer de ce système qu'après avoir fait naître chez lui assez d'industries pour devenir, en ce qui concerne un grand nombre d'objets importants, le fournisseur sans concurrence des autres États ; ensuite sur ce que ce système était alors celui de la plupart des nations, et que la France, en l'adoptant, ne faisait que se mettre en état de légitime défense contre elles.

La prohibition, en effet, était partout. L'Angleterre, qui trouve son compte aujourd'hui à prêcher la liberté des échanges, usait alors de ce système de la manière la plus rigoureuse [1]. « Ils prohibent

sur lesquels Louis XIV avait déjà ses vues. L'abandon entier du droit de cinquante sous par tonneau n'eut lieu qu'au traité de Riswick (1697). Mais cette protection avait porté ses fruits : la marine marchande française était créée et prospérait.

[1] La sortie des diverses matières propres à alimenter les fabriques étrangères était interdite sous les châtiments les plus sévères. Tous les draps français, sans exception, étaient prohi-

chez eux, dit un auteur du temps, toute marchandise comme il leur plaît et quand il leur plaît. Au contraire, tout leur est permis en France; tout leur est libre en tout temps.... Ils ont en notre royaume tous et tels droits que nous, et bien souvent y sont plus favorablement traités[1]. »

Ainsi en usaient encore les Espagnols, qui prélevaient sur nos marchandises un droit de quinze et même de vingt pour cent, quand nous ne prélevions sur les leurs qu'un droit de deux et demi pour cent; et si entre la Hollande et la France les relations n'étaient pas gênées par les mêmes entraves,

bés, la mercerie de même; non-seulement les marchandises françaises, mais le Français lui-même était tarifé; il devait payer cinq sous à l'entrée, trente sous à la sortie, indépendamment d'un impôt spécial s'il formait un établissement dans le pays. Nos marchands ne pouvaient acheter dans les foires; ils ne pouvaient vendre nos vins qu'à une compagnie spéciale, et le pourvoyeur de la cour avait droit de faire son choix avant tout autre acheteur, et de fixer lui-même les prix selon sa conscience. En Irlande, un étranger convaincu d'y avoir acheté des laines pour l'exportation aurait eu le bras coupé. (Voy. Antoine de Montchrétien, sieur de Watteville, Traité d'économie politique, dédié au roi et à la reine mère. Rouen, 1615, in-4°. Voy. les questions adressées par le roi au maréchal de Turenne, en 1662, sur l'état comparatif du commerce et de la navigation de la France et de l'Angleterre, et les réponses de M. de Turenne (Œuvres de Louis XIV, tome II, page 399).

[1] Antoine de Montchrétien, Traité d'économie politique.

la Hollande, par la supériorité de ses capitaux et de ses établissements, retirait tout l'avantage de cette liberté réciproque.

Dans cette situation, le commerce français, complétement désarmé, n'était parvenu à racheter son infériorité que par le bon marché obtenu à l'aide de manœuvres frauduleuses, ce qui acheva de le perdre[1].

C'est alors que Colbert entreprit la grande réforme industrielle par trois moyens principaux : le renouvellement et l'amélioration des corporations d'artisans, la surveillance des produits des manufactures, pour corriger les habitudes frauduleuses qui nuisaient au commerce français, et surtout l'établissement d'un tarif général de douanes qui favorisât la sortie des productions, attirât les matières propres à l'industrie intérieure, et repoussât, par des droits élevés, les produits similaires des ateliers étrangers.

Colbert réalisa ce dernier projet par un premier tarif publié en 1664, lequel établissait, autant du moins que cela se pouvait, l'uniformité des taxes parmi les diverses provinces françaises, qui prétendaient toutes conserver leurs priviléges et leur

[1] Recueil de ce qui s'est passé en l'assemblée du commerce, au Palais, à Paris, fait par Laffemas, contrôleur général dudit commerce. Paris, 1604, et autres pièces du même recueil.

individualité [1], car dans son entreprise il avait à lutter contre l'intérieur autant que contre l'extérieur. Mais ce tarif, assez modéré, ne révélait pas toute la pensée du ministre, et le 18 avril 1667, parut, sous forme de simple déclaration interprétative, une ordonnance qui n'était rien moins qu'un tarif nouveau échelonné avec beaucoup d'habileté, et équivalant en beaucoup de cas à une prohibition complète. Les articles directement menacés étaient ceux que fabriquaient avec le plus de succès l'Angleterre et la Hollande.

L'Angleterre, qui avait ses tarifs à elle, s'en ef-

[1] Dans l'impossibilité de vaincre la résistance qu'il trouva à l'établissement d'un tarif uniforme pour tout le royaume, Colbert réduisit sa réforme douanière à une classification de la France en trois parties : les provinces qui avaient accepté le nouveau tarif, et qu'on appela les Provinces des cinq grosses fermes; les provinces qui conservèrent l'ancien, et qu'on appela les Provinces étrangères; enfin les provinces et villes traitées comme pays étrangers, lesquelles pouvaient commercer librement au dehors, mais en payant à l'entrée et à la sortie du territoire français les mêmes droits que les nations étrangères. Quelque incomplète que fût cette réforme, plus de la moitié de la France fut soumise au même tarif, et la nouvelle circonscription douanière pouvait passer pour un grand progrès, comparée à toutes les douanes particulières et arbitraires dont la France était hérissée auparavant. (Voy. l'Histoire de la vie et de l'administration de Colbert, par M. Pierre Clément. Paris, 1 vol., 1846.)

faroucha peu ; mais la Hollande, plus directement atteinte, au lieu de tenir compte de nos justes exigences et de la nécessité de notre position, ainsi qu'elle aurait dû faire pour le droit de cinquante sous par tonneau, jeta un cri d'alarme, et dépêcha de nouveau à Paris son grand négociateur Van-Beuningen, dont toute l'habileté échoua devant l'inébranlable conviction du ministre.

Alors commença une lutte sourde mais vive entre la France et la Hollande, et l'on voit dès l'année 1667, dans la correspondance de Van-Beuningen, se former l'orage qui éclata cinq ans après[1].

La Hollande mit le plus d'entraves qu'elle put aux différents projets du ministre français; elle fit surgir mille obstacles sous ses pas, elle neutralisa ses entreprises dans les colonies; enfin elle usa fortement de représailles, en frappant, au mois de novembre 1670, d'une surtaxe considérable nos vins, nos eaux-de-vie, et maint article de nos manufactures[2].

[1] « Il ne reste plus que la voie de rétorsion, lui écrivait Jean de Witt, à opposer aux nouveaux droits mis sur nos manufactures, ou plutôt à la défense indirecte qu'on en a faite. » (Lettres et négociations entre M. Jean de Witt, etc., tome IV, lettre du 5 mai 1667.)

[2] « Je trouve la conduite de MM. les États tyrannique, écrit Colbert à M. de Pomponne, ministre de France à la Haye,

Ainsi la situation se tendit de plus en plus; la rupture commerciale précéda la rupture politique, et les efforts que faisait la France pour conquérir dans le commerce, dans l'industrie et dans la navigation, la suprématie qui appartenait à la Hollande sa rivale, ne demeurèrent pas sans influence sur les événements qui éclatèrent. Conquérir la plus vaste et la plus utile étendue de territoire, et détruire du même coup le plus redoutable antagoniste industriel et commerçant de la France, c'était porter la puissance et la prospérité de celle-ci à son plus haut point; et si à ces grandes vues on ajoute les ressentiments dont nous avons parlé,

mais je doute fort que Sa Majesté soit résolue de la souffrir. » (Lettre du 5 avril 1669.) Dans d'autres lettres des 31 mai, 21 juin et 25 novembre 1666, il parle « de la chaleur, de l'emportement des imaginations du sieur Van-Beuningue, qui causeront à son pays les plus grands préjudices qu'il ait reçus. » — Et à la nouvelle de l'augmentation de droits sur nos vins : « Si cet avis est véritable, il y aura lieu d'examiner les moyens de leur rendre la pareille, à quoi nous n'aurons pas beaucoup de difficulté, d'autant qu'ils contreviennent directement au traité, en donnant l'expulsion à nos eaux-de-vie; mais ils ont accoutumé en d'autres occasions, même plus importantes, de ne pas faire grand cas des traités. Le mal est pour eux que je ne vois pas le roi en résolution de le souffrir comme par le passé, et j'espère que vous verrez dans peu qu'ils auront tout lieu de se repentir d'avoir commencé cette escarmouche. » (Lettre à M. de Pomponne, du 21 novembre 1670.)

le désir de renommée et de gloire qui tourmentait l'âme d'un jeune et fier souverain, et enfin l'ardeur guerrière de tous ceux qui l'environnaient, on aura l'ensemble des causes de la guerre de Hollande, qui, inspirée par l'ambition plus que par la justice[1], et sans être même autant justifiée par la raison d'État que celle de 1667, ne fut pas cependant une guerre toute de vanité et d'orgueil, mais une guerre d'intérêt politique, et, sous certains rapports, une guerre d'intérêt industriel et de tarifs[2].

Toutefois, en monarque prudent et sage, avant de se jeter dans une entreprise si difficile, Louis XIV s'y prépara longtemps. La Hollande était moins redoutable par elle-même que par tous ceux qui avaient intérêt à la défendre. Aussi, pendant qua-

[1] Louis XIV, dans son manifeste, ne spécifia aucun grief, mais se plaignit seulement, à l'égard des Hollandais, de leur ingratitude et d'offenses telles que, sans diminution de sa gloire, il ne pouvait les supporter. La déclaration de guerre fut publiée le 29 mars 1672. Colbert écrivait : « Il y a plus de gens qui la blâment, tant à la cour qu'à la ville, qu'il n'y en a qui la louent. » (Dépêche à M. de Pomponne, du 30 mars 1672.)

[2] Le germe de la guerre de 1672, dit l'Encyclopédie, fut dans le tarif de 1667, qui attaquait essentiellement l'existence des Hollandais; dès lors ils crurent ne devoir plus rien ménager. (Dictionnaire des Finances, article Tarif.) — Voy. l'Histoire de la vie et de l'administration de Colbert, par Pierre Clément, où ces choses sont fort bien expliquées.

tre ans, il travailla auprès de toutes les puissances avec une habileté active, profonde, persévérante, à rompre le traité de la triple alliance, à tourner les alliés de la Hollande contre elle, à l'empêcher de s'en créer d'autres, et enfin quand il l'eut isolée de toutes parts, il l'envahit. Les préparatifs de cette guerre sont peut-être ce que la prévoyance humaine offre de plus admirable et de plus complet dans l'histoire des entreprises politiques. Tout ce que la sagesse, la précaution, l'adresse, la puissance, l'application et le secret peuvent offrir de ressource dans l'art diplomatique ou militaire, fut mis en œuvre pour assurer le succès de cette audacieuse expédition. On a tout dit en disant qu'elle fut préparée par ces trois illustres ministres, Colbert, Lionne et Louvois, qui travaillaient à l'envi à la gloire de leur maître et de leur patrie, et qui furent les grands artisans des prospérités et des succès de toute cette première partie du règne. Pellisson rapporte qu'étant, le 20 juin 1672, dans la tranchée, devant Doesbourg, le roi dit à ceux qui l'entouraient : « Il y a trois ans que je pense à cette guerre et que je prends mes mesures pour y réussir. Durant six mois, je ne suis jamais sorti du conseil que fâché, voyant bien ce qu'il fallait faire sans en trouver les moyens. »

Rien de plus frappant surtout que le tableau de ces négociations infatigables par lesquelles Louis XIV

remua de nouveau tous les cabinets de l'Europe, et dont une jeune princesse de vingt-six ans fut le plénipotentiaire chargé de conclure la plus nécessaire et la plus difficile[1], celle avec l'Angleterre, au milieu de ce voyage fastueux du roi vers Lille et Dunkerque, voyage où, entouré de sa cour, il déguisait, sous la pompe et les fêtes, le mystère de sa politique.

La négociation avec l'Angleterre s'était ouverte en 1668, peu de temps après le traité d'Aix-la-Chapelle. Malgré l'intérêt évident que la politique anglaise avait au maintien de l'équilibre européen, et les obstacles qu'on rencontra dans le cabinet anglais, malgré les sentiments les plus vifs de la nation, que l'esprit de liberté et l'attachement au protestantisme rapprochaient de la Hollande et éloignaient de la France, malgré la rivalité commerciale et maritime des deux pays, accrue des progrès que la France faisait chaque jour, Louis XIV, sachant mettre à profit les anciens ressentiments des Stuarts contre la Hollande, les besoins pécuniaires de Charles II, ses projets de contre-révolution religieuse, le catholicisme ardent du duc d'York, la légèreté et l'entraînement des ministres anglais, la concurrence commerciale qui existait aussi entre la

[1] Traité secret entre la France et l'Angleterre, pour la conquête de la Hollande, signé le 1er juin 1670.

Hollande et l'Angleterre, parvint à conclure, d'abord le traité secret du 1er juin, et ensuite le traité ostensible du 31 décembre 1670, qui devinrent la base angulaire de ses projets, dont le succès n'était possible qu'avec le concours de la marine anglaise[1]. Aussitôt qu'il eut ses assurances contre les États généraux du côté de la mer, il disposa tout pour les accabler également du côté de la terre, et empêcher qu'ils ne fussent secourus. Il s'empressa de traiter avec l'empereur[2] et l'électeur de Brandebourg pour qu'ils gardassent la neutralité; avec la Suède, la Bavière, le Hanovre, l'électeur de Cologne, les évêques de Munster et d'Osnabruck et d'autres membres de l'empire, pour obtenir soit leur inaction, soit leur coopération active[3]. Pendant tout ce temps la petite république des Pro-

[1] Voy. cette longue et habile négociation dans l'Histoire des négociations relatives à la succession d'Espagne, par M. Mignet, avec les dépêches, tome III, IVe partie, section I.

[2] Traité du 1er novembre 1671. Sauf un traité d'amitié du 31 décembre 1669, on ne conclut avec l'électeur de Brandebourg aucun traité relatif à l'invasion de la Hollande.

[3] Traités avec la Bavière, du 17 février 1670; avec le Hanovre, du 10 juillet 1671; avec l'évêque de Munster, du 28 juillet 1671; avec l'évêque d'Osnabruck, du 23 octobre 1671; avec la Suède, du 23 avril 1672 Voy. l'histoire très-intéressante de ces différents traités dans les Négociations relatives à la succession d'Espagne, par M. Mignet, tome III, IVe partie, sections II et III.

vinces-Unies aux abois, voyant l'orage grossir et s'amonceler sur sa tête, cherchait des alliés partout sans en trouver nulle part, et se recueillant à la fin dans son énergie nationale, ayant pour directeur de sa politique l'illustre pensionnaire Jean de Witt; pour chef de son armée navale, Ruyter, le premier homme de mer de ce siècle, et pour général de ses troupes de terre, un jeune prince de vingt-trois ans à qui étaient réservées de plus hautes destinées[1]; elle s'apprêta à une résistance courageuse, d'où devait sortir une révolution populaire qui allait changer son ancienne politique, produire le rétablissement du stathoudérat dans la maison d'Orange, placer à la tête de la Hollande d'abord, et de l'Angleterre ensuite, le plus formidable antagoniste de la domination française, et l'âme des coalitions futures contre la France. C'est ainsi que, par l'événement, la guerre de Hollande créa ce qu'elle était destinée à détruire.

Louis XIV ouvrit donc la campagne[2], que Turenne lui-même avait admirablement préparée, avec une armée de cent dix mille hommes, parfaitement équipée, munie d'artillerie de siége et de campagne, ce qui ne s'était pas vu encore, et

[1] Le prince d'Orange, plus tard roi d'Angleterre sous le nom de Guillaume III.

[2] Le roi partit de Saint-Germain le 27 avril 1672.

assurée d'immenses approvisionnements sur la Meuse et sur le Rhin. « Cela, dit Napoléon, forme une nouvelle ère de l'art militaire[1]. » Cette armée, faisant tomber toutes les places devant elle, pénétra au cœur même de la Hollande, en la tournant par une manœuvre habile, pour ne pas violer le territoire espagnol; et se contentant de bloquer Maëstricht, elle l'envahit par le fameux passage du Rhin, moins héroïque qu'on ne le crut alors, mais qui eut toute la valeur d'une grande victoire.

La Hollande se soumettait de toutes parts, et était au moment de s'embarquer sur ses vaisseaux. Si Louis XIV eût concentré davantage ses forces, au passage du Rhin, pour précipiter l'invasion, et que le jour de son entrée à Utrecht, il se fût saisi, de manière à en rester maître, de Naarden et de Muyden, où sont les écluses qui peuvent inonder le pays, il aurait pu, le même jour entrer aussi à Amsterdam, siége du gouvernement, et terminer la conquête dans une campagne[2]. Cette rapidité était nécessaire dans une entreprise qui devait immanquablement alarmer l'Europe. Ce fut une première faute, dont on accuse Louvois, de s'être

[1] Mémoires de Napoléon, tome VII, page 125; Campagnes de Turenne, édition de 1830.

[2] Voy. les Mémoires de Napoléon, Examen des campagnes de Turenne, tome VII.

attaché, malgré l'avis de Condé et de Turenne, à prendre un si grand nombre de places dont la garde dissémina nos forces[1]. Il était persuadé que les Provinces-Unies ne pouvaient échapper à leur perte et qu'aucun prince n'oserait les secourir; malheureusement Louis XIV le crut aussi; mais la province de Hollande où se conservait le dernier espoir de la patrie profita de cette faute : elle appela l'Océan à son secours, ouvrit ses écluses, et trouva son salut sous les eaux. Toutes les campagnes furent inondées depuis Naarden jusqu'à Berg-op-Zoom; Amsterdam et plusieurs villes s'élevèrent du milieu des flots comme des îles, et les vaisseaux vinrent majestueusement se ranger sous leurs murailles[2].

[1] Depuis le 12 mai jusqu'au 22 juillet, le roi se rendit maître de quatre-vingt-quinze places ou forteresses, et fit vingt-huit mille prisonniers. La médaille frappée à cette occasion dit quarante places fortes en vingt-deux jours. « Au lieu de disséminer l'armée dans cinquante places fortes, ce qui l'affaiblit au point qu'elle ne put plus rien faire, il fallait démolir quarante-cinq de ces places, en transporter toute l'artillerie en France, et en garder quatre ou cinq pour servir aux communications de l'armée. » (Mémoires de Napoléon, tome VII.)

[2] Sur mer, les flottes anglaise et française étaient réunies, par le traité fait avec Charles II, contre la flotte hollandaise. La Hollande avait en mer cent trente-quatre bâtiments; l'Angleterre quatre-vingt-sept, la France quatre-vingt-quatorze. (Dé-

La république ne s'en crut pas moins perdue, et fit offrir à Louis XIV toutes les conquêtes qu'elle avait faites sur l'Espagne depuis 1621, c'est-à-dire tous les pays *de la généralité,* comprenant les deux provinces du Brabant hollandais et de la Flandre hollandaise renfermées entre la Meuse et les bouches de l'Escaut, et séparant les Provinces-Unies proprement dites des Pays-Bas espagnols, possession qui plaçait la France victorieuse entre les Provinces-Unies affaiblies et le territoire appartenant à l'Espagne, lequel, isolé et resserré ainsi entre nos deux frontières, ne pouvait manquer d'être un jour réuni à notre monarchie. Mais Louis XIV trouva que ce n'était pas assez. Ce fut une seconde faute, cependant, de ne pas accepter ces propositions[1]. On attribue encore cette faute et les conditions hautaines qui révoltèrent les Hollandais, à

pêche du marquis de Ruvigny, du 2 mai 1673. Archives des affaires étrangères.) Ruyter, l'amiral hollandais, protégé par les vents, empêcha le débarquement d'un corps anglais dans la Zélande, dont une partie, d'après le traité avec la France, devait être cédée à l'Angleterre.

[1] Les conditions imposées à la Hollande étaient la révocation de tous ses tarifs et édits de commerce depuis 1662; une cession de territoire jusqu'au Rhin qui aurait démembré les sept provinces, la liberté pour tous les Français de voyager dans les États généraux sans être visités ni soumis à des droits de passage; l'exercice public du culte catholique, et un traitement pour le clergé; vingt-quatre millions pour les frais de la

Louvois, esprit entier et ardent, plein de prévoyance et d'activité dans les détails, organisateur du premier ordre, administrateur incomparable, et sous ce rapport grand ministre; mais qui manquait de portée politique, et qui fit plusieurs fois prévaloir des conseils funestes par l'ascendant que lui avaient acquis sur le roi ses précieuses qualités. Le roi cependant était libre de ne pas suivre son avis, mais il y pencha, entraîné lui-même par l'appât de la conquête entière. Les Hollandais se résolurent alors à une lutte qui eût été admirable, s'ils ne l'eussent souillée par le massacre des deux frères de Witt, tous deux grands hommes d'État, et les plus illustres citoyens de la république.

Louis XIV, réduit à l'immobilité, s'en retourna à ses fêtes[1]. Cependant l'Allemagne s'ébranle; l'électeur de Brandebourg offre un secours de vingt mille hommes aux Hollandais, décide l'empereur à s'unir à lui, dans le but apparent de protéger l'empire, que nos troupes avaient traversé sur

guerre, l'envoi d'une ambassade tous les ans, avec une médaille d'or en signe de reconnaissance, et comme une sorte d'hommage de vassalité.

[1] Saint-Simon dit quelque part que le roi quitta tout à coup son armée pour revenir auprès de madame de Montespan, et que c'est ce qui fit manquer le succès de la campagne. On ne peut davantage dénaturer les faits.

quelques points, et Montécuculli parait à la tète des troupes impériales. Son projet pouvait être de se joindre au prince d'Orange, ou de se jeter sur l'Alsace. Aussitôt Turenne passe le Rhin pour prévenir le premier péril, et par des marches rapides et savantes le tient trois mois en échec, l'oblige, au mois de décembre, à s'enfoncer dans la Westphalie, et force l'électeur de Brandebourg à signer un traiter de neutralité avec nous[1]. En même temps Condé court protéger l'Alsace, tandis que Luxembourg reste à Utrecht pour attendre l'hiver et pénétrer sur les glaces jusqu'à Amsterdam et à la Haye, tentative qui fut exécutée avec une grande audace au mois de janvier 1673, et n'échoua que par le peu de durée de la gelée.

Quoique les éléments eussent sauvé deux fois la Hollande en moins d'une année, les projets de Louis XIV contre elle paraissaient néanmoins sur le point de s'accomplir. Réduite à l'assistance indécise de l'Autriche, aux secours impuissants de l'Espagne, elle ne pouvait rester plus longtemps ensevelie sous les eaux sans être totalement ruinée. Mais déjà la coalition commençait à se reformer contre nous. En envisageant les rapides succès de la France, en découvrant ses conventions secrètes avec presque tous les États de l'empire, en la

[1] Traité du 6 juin 1673.

voyant s'avancer pour sa défense, en Allemagne, ce qu'on regarda comme contraire aux traités de Westphalie, et ce qu'on fit passer pour des projets de conquête universelle; on s'alarma vivement, et, sous prétexte de défendre l'empire contre des violations de territoire, on rompit les conventions qu'on avait faites. L'empereur[1], l'Espagne, et le duc de Lorraine, s'unirent d'abord; plus tard, l'électeur de Brandebourg, le roi de Danemark, les électeurs de Trèves, de Mayence, tout l'empire enfin, jusqu'à l'électeur de Cologne et l'évêque de Munster qu'on y contraignit. L'Angleterre elle-même se sépara de nous[2].

L'année 1673 se passa dans la formation de ces ligues et dans quelques tentatives de paix hasardées à Cologne sous la médiation de la Suède, la Hollande étant toujours cachée dans ses marais, Condé y maintenant nos conquêtes, et Turenne se trouvant chargé de couvrir la France du côté de l'Allemagne, où, par une faute unique dans sa vie, il laissa échap-

[1] Il contrevenait formellement en cela au traité conclu avec la France, en novembre 1671; les autres firent de même. Le duc de Lorraine était dépossédé de ses États. Louis XIV les avait d'abord occupés en vertu d'un traité fait avec lui, et il continuait de les garder à cause d'une violation des conventions antérieures.

[2] Traité de paix entre la Hollande et l'Angleterre, en février 1674.

per Montécuculli, qui opéra sa jonction à Coblentz avec le prince d'Orange, et s'empara de la ville de Bonn[1]. Dans cette même année, Louis XIV prit en personne Maëstricht, possession nécessaire pour soutenir les conquêtes éloignées qu'il avait faites[2]. De là il se transporta en Lorraine pour y contenir les populations, puis en Alsace, où les dix villes impériales dont le traité de Westphalie, en cédant l'Alsace à la France, avait garanti la liberté, donnaient quelques inquiétudes, et furent définitivement réunies au territoire français.

Ce fut alors qu'au commencement de 1674 il répara admirablement, par la promptitude et l'énergie de sa résolution, la faute qu'il avait commise en n'achevant pas sa conquête du premier coup, ou en n'acceptant pas des conditions qui lui assuraient une partie de ses avantages. Il comprit que cette conquête de la Hollande, premier but de l'expédi-

[1] Louvois, par jalousie contre Turenne, lui fit éprouver mille contre-temps dans cette campagne, et l'empêcha de secourir Bonn; le roi le força d'en faire des excuses au maréchal.

[2] « J'avais porté mes conquêtes si loin l'année 1672 que j'appréhendais de n'en pouvoir faire en 1673 qui pussent y répondre. De plus elles étaient éloignées de mon royaume, et je n'avais pas de chemin assuré pour les soutenir. Il n'y avait que Maëstricht qui pût servir à mon dessein. » (Mémoires militaires de Louis XIV, tome III des Œuvres, page 304, édition de 1806.)

tion, était manquée, et au lieu de s'y acharner vainement, il y renonça, et se retourna tout à coup, par une sorte de changement de front subit, vers une proie meilleure et plus facile à saisir. Les Espagnols, en se déclarant ses ennemis[1], lui en avaient fourni le prétexte. Il fit évacuer toutes les places qu'il occupait en Hollande, à l'exception de Grave et de Maëstricht; et « ne trouvant pas sage, en présence de tant d'ennemis, d'agir aussi loin de ses frontières, il concentra ses troupes divisées en Allemagne, en Hollande, en Flandre, et dont les ennemis pouvaient traverser les retraites ou les jonctions; et il se résigna sans hésiter, dit-il, à perdre toutes ses conquêtes éloignées, pour chercher à en faire dans des endroits où il pût à la fois attaquer et se défendre[2]. »

La guerre alors change de théâtre, le roi s'assure de nouveau de la neutralité de la Suisse, et au commencement de 1674, on voit Turenne s'avancer vers l'est pour couvrir l'Alsace et le haut Rhin, dans cette campagne tant admirée où il fut si souvent vainqueur avec des moyens si faibles; au nord, le prince de Condé se porter vers la Flandre, et gagner la bataille de Sénef contre le prince

[1] La déclaration de guerre des Espagnols est du 15 octobre 1673.

[2] Mémoires militaires de Louis XIV, tome III des Œuvres, page 453 et suiv., édit. de 1806.

d'Orange; et, entre ces deux armées, Louis XIV, à la tête d'une troisième, marcher à la conquête de la Franche-Comté, qui avait été fortifiée depuis 1668, mais qui n'en fut pas moins conquise en trois mois, complétant par là, au nord-est, la frontière de la France, qui s'étendit jusqu'au Jura.

En 1675, Louis XIV, maître de la Franche-Comté, n'avait plus qu'à tourner tous ses efforts contre la Flandre espagnole. Devançant toujours ses ennemis, il y entra de bonne heure avec soixante et dix mille hommes, et, appuyé de Condé, il s'empara de Liége, de Givet, de Dinan, de Huy, du duché de Limbourg, devenant maître de tout le cours de la Meuse, depuis la frontière française jusqu'à Maëstricht, et mettant par là obstacle à la jonction de l'armée impériale avec l'armée hispano-hollandaise. Les ennemis, de leur côté, eurent quelque avantage sur Créqui, qui défendait la Moselle, et n'en eurent aucun sur Turenne, qui défendait le Rhin; mais ils gagnèrent bien plus qu'une bataille par la mort de ce grand homme, frappé au moment où il allait les écraser par un coup décisif. Condé lui-même, infirme et vieux avant l'âge, se retira à la fin de cette campagne, et ne parut plus dans les camps; mais en 1676, Louis XIV n'en continua pas moins ses conquêtes.

Après s'être emparé de la Franche-Comté en 1674, de la ligne de la Meuse en 1675, il porta,

en 1676, ses armes sur l'Escaut, avec le projet d'étendre la frontière française sur une ligne à peu près directe, depuis le Jura jusqu'à l'Océan. Il prit Bouchain, Air et Condé, et se maintint partout dans ses positions; mais il manqua l'occasion de livrer bataille au prince d'Orange, auquel on fit également le reproche d'être demeuré dans l'inaction, quand c'était à lui d'attaquer, puisqu'il venait pour faire lever le siége de Bouchain, qui fut pris sous ses yeux[1]. De son côté, le prince d'Orange tenta

[1] Bouchain fut pris le 11 mai. Monsieur conduisait le siége, et le roi, qui le couvrait, se trouva en face du prince d'Orange sous Valenciennes. On dit que Louis XIV regretta toujours cette bataille manquée, et se le reprocha comme une faute. (Voy. Dangeau, avril 1699.) Saint-Simon, selon sa coutume, en fait une scène piquante aux dépens du roi; mais en regard du récit de Saint-Simon (qui n'avait qu'un an alors), il faut mettre celui de Pellisson, témoin oculaire qui était près du roi, et la relation écrite sur les lieux par le maréchal de La Feuillade; on y voit le désir que le roi eut d'abord d'attaquer, et les raisons qui l'en détournèrent et auxquelles il céda peut-être trop facilement. Le chevalier Temple, ambassadeur d'Angleterre, qui résidait à Nimègue à cette époque, et qui se montre, dans ses Mémoires, si partial en faveur du prince d'Orange et souvent si injuste envers les armes françaises, ne dit pas un mot de ces gorges chaudes que, selon Saint-Simon, fit le prince d'Orange de la faute insigne imputée au roi. Voici ses paroles : « Les deux armées demeurèrent quelques jours se faisant face l'une à l'autre, et se mirent plusieurs fois en ordre de bataille; ils ne trouvèrent cependant jamais à propos

vainement plusieurs entreprises; et vers l'Allemagne, après des succès contestés et la prise de Philippsbourg par les alliés, les impériaux furent vigoureusement contenus.

Sur mer, dans cette même année, la guerre n'eut pas moins d'éclat. Le maréchal de Vivonne et Duquesne battaient la flotte hollandaise dans ce combat naval où tomba Ruyter, et s'emparaient de la Sicile sur les Espagnols. La flotte française était seule désormais à tenir tête à la flotte hollandaise; cependant aucune de nos colonies ne fut entamée; nous occupâmes même Gorée et Tabago.

L'année suivante, 1677, les conquêtes, toujours conduites dans le même système, ne s'arrêtèrent pas. Louis XIV, le seul souverain qu'on vit alors

les uns ni les autres de la commencer, soit qu'ils ne voulussent pas hasarder sans nécessité ou sans avantage une action aussi importante que celle-là devait être. » (Mémoires du chevalier Temple, 1676.) — Voy. Mémoires militaires de Louis XIV, tome IV, page 25. — Lettres historiques de Pellisson. — Louis XIV écrivait peu de jours après au maréchal de Villeroy : « Au camp de Hurtebise, le 19 mai 1676. Mon cousin, vous jugez de mon arrivée en ce camp comme vous faites de toute chose, équitablement et de bon sens. Il est vrai que l'affaire était faite si les ennemis eussent voulu, rien ne nous séparant les uns des autres qu'une fort petite distance; mais je n'avais point d'autre parti pour sauver mon frère et pour prendre Bouchain. Il faut louer Dieu d'avoir fait réussir le tout à mon avantage. »

à la tête de ses armées, partit tout à coup au mois de février, tandis qu'on le croyait livré aux plaisirs du carnaval, s'empara, dans les Pays-Bas, de Cambrai, de Valenciennes, de Saint-Guilhain, et fit lever au prince d'Orange le siége de Charleroi et de Maëstricht, toujours appliqué à étendre et à perfectionner la frontière de l'est, à l'ouest sur toute la ligne. En même temps le duc d'Orléans, son frère, agissant plus à l'ouest, prenait Saint-Omer et gagnait la bataille de Cassel sur le prince d'Orange, dont la destinée était d'être toujours battu; mais sa popularité n'en souffrait point : il lui suffisait, pour la conserver, de ne pas désespérer de son pays. Enfin Créqui, par une campagne digne de Turenne, sur la Moselle, la Sarre et le Rhin, faisait fuir au nord deux puissantes armées impériales, et s'emparait de Fribourg et du Brisgau.

Pendant toutes ces campagnes, les négociations ne s'étaient pas ralenties : Louis XIV en tenait tous les fils; il ramenait la Suède au rôle qu'elle avait joué durant la guerre de trente ans, il reconquérait et perdait tour à tour l'électeur de Brandebourg, il maintenait la Bavière et le Hanovre dans la neutralité, il s'efforçait d'y faire rentrer l'empereur et l'empire, ou de retarder leurs mouvements, et faisait triompher les prétentions de Sobieski au trône de Pologne, scènes de cabinet aussi animées que celles

de la guerre. Charles II, en particulier, obligé plusieurs fois par son parlement d'abandonner la cause de la France, au moins pour rester neutre, s'était autant de fois rengagé dans les liens de la politique française[1]; et l'argent de Louis XIV n'était pas moins efficace pour calmer les clameurs des Anglais que pour enchaîner la volonté de leur roi. Mais à Nimègue, où le chevalier Temple avait été envoyé comme médiateur (juin 1676), et où, fidèle aux parlementaires, il fit de sa mission une hostilité ouverte contre la France, l'œuvre laborieuse de la paix résistait à la victoire même, au milieu des prétentions qu'élevait chaque État. Cependant, en 1678, à la vue de la Flandre presque entièrement conquise, le cabinet anglais céda encore au mouvement de l'opinion, et s'engagea décidément du côté des Hollandais[2].

[1] Nouveau traité secret du 26 février 1676, par lequel Charles II et Louis XIV s'engagent à ne traiter avec aucune puissance que d'un commun consentement. Louis XIV, pour mieux tenir Charles II dans sa dépendance, soudoyait des pensionnaires de l'opposition dans le parlement, à condition qu'ils refuseraient les subsides au roi d'Angleterre. Rien de plus compliqué et de plus curieux que les relations des deux gouvernements pendant cette guerre. Voy. les Négociations relatives à la succession d'Espagne, publiées par M. Mignet, tomes III et IV.

[2] Malgré cela il y eut encore un traité secret avec Charles II, du 27 mai 1678, par lequel il s'engageait à licencier les troupes

Louis XIV allait avoir toute l'Europe contre lui, sauf la Suède, qui faisait au nord une faible diversion en sa faveur. Il n'en fut pas intimidé, et, envisageant sa nouvelle position avec la plus grande fermeté d'esprit, il acheva cette mémorable guerre par un coup hardi qui déconcerta et dompta la coalition européenne. Le 7 février, il part de Saint-Germain avec la reine, les dames et toute sa cour, et arrive à Metz, d'où il menace également l'Allemagne et les Pays-Bas. Les ennemis ne savent où il portera ses coups. Aussitôt quatre corps d'armée se présentent en même temps devant Ypres, Mons, Namur et Luxembourg. Le gouverneur des Pays-Bas se hâte de faire partir de Gand une partie de la garnison pour renforcer celle d'Ypres. C'est là ce qu'attendait Louis XIV, et le soir même, le 4 mars, la ville de Gand, devenue la plus importante à conquérir depuis la rupture avec l'Angleterre, se trouve investie par le maréchal d'Humières. Le roi, de son côté, s'y rend de Metz à marches forcées, pendant que les troupes qui avaient feint d'attaquer Mons, Namur, Luxembourg, viennent toutes s'y concentrer; et dès le 12 mars la ville de Gand est obligée de se rendre. Quinze jours après Ypres subissait le

anglaises et à proroger le parlement. Mais il rompit ce traité et négocia de nouveau avec les États généraux, le 26 juillet.

même sort. En Allemagne le duc de Créqui continua également à battre le duc de Lorraine, qui s'opiniâtrait dans ses desseins toujours renversés.

Mais après avoir su vaincre, Louis XIV sut négocier; il songea sérieusement à la paix, devenue plus nécessaire après une guerre si longue et en présence de tant d'ennemis. Depuis deux ans, cette paix se traitait au congrès de Nimègue, sans aucun progrès. « Au mois d'avril 1678, il y envoya son ultimatum, qu'il fit imprimer et répandre, afin qu'il fût connu de toute l'Europe, et qu'on apprît à quelles conditions il voulait bien quitter les armes dans une conjoncture où il aurait droit de se les promettre plus heureuses encore[1]. »

On réussit d'abord, malgré le prince d'Orange, à détacher la Hollande de la coalition, dont elle était l'âme, par quelques concessions commerciales moins dommageables pour nous que la continuation de la guerre[2]; et successivement toutes les

[1] Dépêche à MM. d'Estrades, d'Avaux et Colbert; avril 1678.

[2] La paix fut signée avec la Hollande le 11 août 1678. On lui rendit Maëstricht avec obligation d'y souffrir la religion catholique; on restitua au prince d'Orange sa principauté, et on abrogea le tarif de 1667, en rétablissant celui de 1664, qui était plus modéré; mais quelques regrets qu'en eût Colbert, il avait à peu près atteint son but. Les manufactures établies par lui en France se trouvaient en état de lutter, sans avoir besoin d'une protection si forter

puissances acceptèrent les conditions que Louis XIV imposa. Modéré dans ses exigences, ferme dans ses amitiés, inébranlable dans ses propositions, sa volonté fut la base des négociations et la loi des traités. Outre les stipulations par lesquelles les alliés, c'est-à-dire le prince de Furstemberg [1] et la Suède, qui avait été presque entièrement dépouillée, obtenaient pleine satisfaction, le roi remettait à l'Espagne, pour former cette barrière que la Hollande regardait comme si importante pour son repos : Charleroi, Binch, Ath, Oudenarde et Courtray. Ce fut la nouvelle frontière de France, depuis la mer jusqu'à la Meuse. Il lui remit également au delà le duché de Limbourg, la ville de Gand et le pays de Waes, se réservant tout le reste de ses conquêtes, savoir : la Franche-Comté, qui complétait la frontière française à l'est, et des territoires étendus avec des villes importantes dans l'Artois, la Flandre, le Hainaut, qui agrandirent la frontière du Nord, devenue, à l'aide des places fortifiées par Vauban, une barrière impénétrable.

Ainsi se termina cette longue guerre entreprise contre la Hollande, et où la Hollande ne perdit

[1] Les trois princes de Furstemberg avaient servi d'instruments à Louis XIV dans les négociations suivies en Allemagne pour l'invasion de la Hollande, et l'empereur avait fait arrêter l'un d'eux, Guillaume, au congrès de Cologne, d'où s'était ensuivie la dissolution de ce congrès.

rien. Ce petit pays poursuivait ainsi le cours heureux des cent vingt années de gloire qui lui appartiennent dans l'histoire, dont une moitié fut consacrée à la lutte de son affranchissement contre l'Espagne, et l'autre à celle de son indépendance contre Louis XIV. Au moment d'être anéanti, il s'était relevé, grâce à son patriotisme et à ses richesses, avec une vigueur inattendue; d'un autre côté, Louis XIV, dans son expédition admirablement préparée, mais imparfaitement conduite, avait manqué une entreprise que les dispositions militaires et les prévoyances de la politique semblaient avoir rendue immanquable; mais il avait su à propos changer de desseins. Il était venu à bout d'exécuter, aux dépens de l'Espagne, un autre projet mieux dirigé et plus heureux, et il avait remporté sur l'Europe entière des victoires utiles et répétées, qu'il dut à l'habileté, à la promptitude, et au secret de ses combinaisons autant qu'au génie de ses généraux. Quant à la France, elle acquit des limites indispensables à son territoire, et cet ascendant qui tient à de constants succès et à une puissance qui ne peut plus être contestée. Elle était devenue la première nation de l'Europe.

Voilà le grand spectacle que Louis XIV donnait alors à ses peuples. Il fallait nécessairement en retracer le tableau avant de le représenter lui-même au milieu de sa cour, où parmi les pompes, les

fêtes et les galanteries, environné d'hommages et de séductions, on le prendrait pour un orgueilleux et indolent monarque de l'Orient, si on ne le voyait en même temps assister à tous les conseils, diriger avec ardeur jusqu'aux moindres affaires, se montrer de plus en plus jaloux de les conduire; et, faisant passer la gloire avant l'amour, nourrir son esprit de projets de conquêtes, pour lesquelles on le retrouvait, chaque année, présent au milieu de ses troupes. « A l'armée, dit Pellisson, il était levé à deux et trois heures du matin, jamais plus tard que cinq, entendait la messe une demi-heure après, visitait avec activité tous les points, en donnant partout ses ordres, et n'en travaillant pas moins, dans son cabinet, aux affaires générales, toujours infatigable et appliqué aux moindres détails[1]. » Louis XIV avait le génie du gouvernement plus que celui de la guerre, mais il en entendait assez bien la tactique, sans s'élever jusqu'à la grande stratégie. Il acquit une certaine capacité dans l'art de conduire les siéges, dans celui des marches et des campements; il faisait habituellement le camp lui-même, était souvent dans les tranchées et sur les épaulements, au milieu des troupes, allant de sa personne placer des bat-

[1] Lettres historiques de Pellisson; Pellisson accompagnait le roi dans toutes ses campagnes comme historiographe.

teries, et s'exposant avec sang-froid, sans rechercher le danger par une impétuosité inutile[1]. Roi plutôt conquérant que véritablement guerrier, il marchait à ses conquêtes, entouré d'une grande pompe militaire et d'une brillante cour, inspirant l'émulation par sa présence, dirigeant la conduite générale, et servi par des hommes de génie avec une ardeur qu'aucun souverain n'a su inspirer autant que lui. Comme on était obligé de tenir tête aux ennemis sur beaucoup de points, et pour cela de faire souvent des détachements d'une armée sur l'autre, on ne pouvait pas, surtout avec le système de la guerre de siége, système militaire du temps, faire chaque année de grands progrès; aussi Louis XIV ne restait pas longtemps à l'armée. Il avait coutume d'y aller assister à l'opération la plus importante, de prendre une ou deux villes, et de revenir à Versailles pour se retrouver au centre des affaires et pour jouir de sa gloire au milieu de sa cour.

[1] « Au siége d'Ypres, comme le roi regardait la place avec les excellentes lunettes du capucin de Paris, un boulet de canon passa sur sa tête, mais assez haut. Il remarqua qu'on chargeait la pièce pour pointer plus bas, et le dit; on n'y manqua pas, et le coup donna à côté et fort proche. Il vit pointer une troisième fois, et dit à ceux qui le suivaient : Otons-nous d'ici; et un peu après le coup porta sur l'endroit où il avait été longtemps arrêté. » (Lettres de Pellisson, au camp devant Ypres, 19 mars 1678.) Pellisson rapporte plusieurs traits semblables.

On conçoit l'enthousiasme qu'il faisait naître, et l'espèce de culte qu'on lui vouait. Ce culte n'était pas une pure et basse flatterie; car jamais peuple n'éprouva une admiration plus sincère pour son souverain : il tenait à deux causes, à l'époque elle-même, et à la personne du monarque.

L'idéal du gouvernement, au XVIIe siècle, c'était la royauté. Cet idéal existait dans tous les esprits, parce que l'expérience du passé et un instinct commun à toute la nation lui disaient que la royauté seule pouvait donner à la France ce qui lui manquait : l'ordre et l'unité, et par suite la force et la grandeur. La noblesse, vaincue dans la longue lutte qu'elle avait soutenue, et déchue de ses anciennes prétentions, avait fait de la royauté son idole, plaçant désormais l'honneur dans la fidélité, et voyant la patrie tout entière dans le roi; elle s'était réunie autour du trône, y portant l'esprit militaire plus encore que l'esprit de courtisan, se jetant avec ardeur dans toutes les carrières où l'on pouvait être utile au pays, toujours prête à sacrifier sa fortune et sa vie au service de l'État et du prince qui le représentait. La bourgeoisie, de son côté, s'était attachée depuis longtemps à la couronne comme à la source de toute réforme et de toute amélioration; elle avait grandi sous sa protection, et sentait plus que jamais croître sa propre importance, non-seulement par les lettres,

par les sciences et par le commerce, mais encore par la pratique des affaires publiques et par l'initiation aux grands emplois. Il y avait longtemps aussi que la royauté, en cherchant le pouvoir absolu, marchait au droit commun, et par là même jusqu'à un certain point, à l'égalité, et c'est ce qui avait rendu la monarchie si profondément nationale. Dans cette marche si longue et si habile vers l'unité de territoire et de pouvoir, elle ne s'était pas montrée exclusive; elle avait organisé le pays sans l'opprimer; n'enlevant à chaque classe que la portion d'indépendance qui était incompatible avec l'ordre public, respectant les coutumes civiles, et en partie même les priviléges politiques des provinces, et entretenant, sous le principe monarchique, une sorte d'action démocratique, elle avait demandé à la noblesse des généraux, au clergé des politiques, à la bourgeoisie des juges et des administrateurs. Avec un esprit différent, le tiers état n'était donc pas moins dévoué au roi que la noblesse. Dans tous les rangs, on lui obéissait avec enthousiasme.

Il n'y eut pas jusqu'à l'antipathie que le gouvernement des favoris et des premiers ministres avait inspirée à la France depuis Henri IV, antipathie signalée avec raison comme une des causes de la Fronde, qui ne conspirât aussi en faveur de l'autorité personnelle du monarque. Les manifestations

de la Fronde à cet égard expliquent même, autant que le désordre où elle avait mis l'État, la puissance absolue de Louis XIV, et, dans l'exaltation de la majesté royale qui caractérisa son règne, il ne fut que le complice de ses sujets. En un mot, le prestige, si nécessaire pour gouverner les hommes, soit qu'il vienne des institutions, soit qu'il vienne de l'éclat personnel du souverain, n'eut jamais autant de puissance qu'à cette époque. Aussi lorsque la nation vit se réaliser l'idéal qu'elle avait conçu, et la France monter, par la royauté, à la grandeur où elle se sentait appelée, elle fut animée pour cette royauté d'un enthousiasme d'autant plus passionné que cet idéal se personnifiait dans un jeune souverain doué des plus belles qualités du corps et de l'esprit.

Tout en effet dans sa personne semblait merveilleusement propre à son rôle. « Son visage, disent les contemporains, remplissait la curiosité des peuples[1]; sa taille, son port, sa beauté, sa grande mine, et jusqu'au son de sa voix et à l'adresse, à la grâce naturelle et majestueuse de toute sa personne, le firent distinguer jusqu'à sa mort comme le roi des abeilles[2]. » Ce qui dominait en lui était la majesté.

[1] La Bruyère, chapitre du Souverain ou de la République.
[2] Mémoires de Saint-Simon, tome XIII, chapitre 1er, page 3.

Dans quelque état obscur que le ciel l'eût fait naître,
Le monde, en le voyant, eût reconnu son maître[1].

« Mais cette majesté n'avait rien de farouche, malgré son air grand et auguste qui tout seul annonçait le souverain[2]. » « S'il ne fût né que particulier, dit Saint-Simon, il aurait eu également le talent des fêtes, des plaisirs, de la galanterie, et de faire, ajoute-t-il, les plus grands désordres d'amour. L'ancienne cour de la reine sa mère, qui excellait à la tenir, lui avait imprimé une politesse distinguée, une gravité jusque dans l'air de la galanterie, une dignité, une majesté partout, qu'il sut maintenir toute sa vie[3]. » « Aimable de sa personne, honnête et de facile accès à tout le monde, mais avec un air grand et sérieux qui imprimait la crainte et le respect dans le public, et empêchait ceux qu'il considérait le plus de s'émanciper dans le particulier, quoiqu'il fût familier et empressé avec les dames[4]. »

« Jamais homme si naturellement poli, ni d'une politesse si fort mesurée, si fort par degrés, ni qui distinguât mieux l'âge, le mérite, le rang : surtout pour les femmes, rien n'était pareil. Il n'a

[1] Racine, Bérénice.
[2] Massillon, Oraison funèbre de Louis XIV.
[3] Mémoires de Saint-Simon, tome XIII, chap. Ier, page 3.
[4] Mémoires de madame de Motteville, page 109.

jamais passé devant la moindre coiffe sans soulever son chapeau, je dis aux femmes de chambre et qu'il connaissait pour telles, comme cela arrivait souvent à Marly [1]. »

« Il excellait en même temps à tous les exercices du corps, à la danse, au mail, à la paume, et était admirable à cheval; il n'y avait pas de si bon tireur que lui; dans la dernière partie de sa vie, comme il ne courait plus le cerf qu'en calèche, seul dans une manière de soufflet, tiré par quatre petits chevaux à cinq et six relais, il les menait lui-même à toute bride, avec une adresse et une justesse que n'avaient pas les meilleurs cochers, et toujours la même grâce à tout ce qu'il faisait. Il était admirable aussi à recevoir les saluts à la tête des lignes, à l'armée et aux revues [2]. »

« Quant aux qualités de l'esprit, quoique son éducation eût été négligée [3], il avait, dit Saint-Si-

[1] Mémoires de Saint-Simon, tome XIII, chap. V, page 80.

[2] Ibid., page 83.

[3] L'éducation de Louis XIV avait été en effet négligée pendant les troubles de sa minorité, quoique Mazarin, dans les deux dernières années de cette minorité, se fût appliqué soigneusement à le former aux affaires. Il dit dans ses Mémoires, à l'année 1666 : « J'étais persuadé qu'il y allait un peu de ma gloire, tenant dans le monde le rang que j'y tenais, de ne pas savoir ce que la plupart du monde savait; que s'il y avait quelque peine à l'apprendre si tard, il y avait encore plus de honte à l'ignorer toujours; et, considérant que je pouvais disposer d'une partie

mon, un esprit capable de se former, d'emprunter d'autrui sans imitation et sans gêne, et il profita infiniment d'avoir toute sa vie vécu avec les personnes du monde qui en avaient le plus, et des plus différentes sortes[1]; » du reste aucune prétention d'aucun genre.

Son esprit était droit, judicieux et réfléchi; son goût, dirigé par son jugement, était délicat et sûr dans la littérature comme dans les arts. « Tout ce qui s'éloigne trop de Lulli, de Racine et de Lebrun, disait La Bruyère, est condamné[2]. » « Il était peut-être l'homme de son royaume, dit l'abbé de Choisy, qui pensait le plus juste, et qui s'expliquait le plus agréablement. Véritablement roi de la langue, ajoute-t-il, ses moindres paroles ont un sel qui leur donne la force et l'agrément; et les réponses qu'il fait sur-le-champ effacent les harangues étudiées[3]. »

Saint-Simon raconte qu'à la première audience solennelle qu'il eut du roi d'Espagne Philippe V, lorsqu'il fut envoyé auprès de lui, sous la régence, pour demander la main de l'infante, « le prince répondit à chaque point de son discours avec un

de mon temps, j'ôtais quelques heures à mes divertissements pour les donner à des connaissances si utiles. » (T. II, p. 255.)

[1] Mémoires de Saint-Simon, tome XIII, chap. 1er, page 2.

[2] La Bruyère, chapitre des Grands.

[3] Mémoires de Choisy.

ordre, une dignité, une grâce, souvent une majesté, surtout avec un choix si étonnant d'expressions et un compassement si judicieusement mesuré, que je crus entendre le feu roi, si grand maître et si versé en ces sortes de réponses[1]. »

« Quoiqu'il ne sût pas si bien discourir que madame de Montespan, dit madame de Caylus, il parlait parfaitement bien; il pensait juste, s'exprimait noblement, et ses réponses les moins préparées renfermaient en peu de mots tout ce qu'il y avait de mieux à dire, selon les temps, les lieux et les personnes[2]. » « S'il était question de parler des choses les plus importantes, on était charmé de la manière dont il s'exprimait; s'il fallait badiner, s'il faisait des plaisanteries, s'il daignait faire un conte, c'était avec des grâces infinies, un tour noble et fin que je n'ai vu qu'à lui[3]. »

Son caractère, au rapport des mêmes témoins, n'était pas moins propre à attirer le respect et l'admiration. L'un loue en lui « la parfaite égalité d'humeur, et un esprit de droiture et d'équité qui le poussait jusqu'à prononcer contre soi-même[4]. » « C'était, dit un autre, un maître humain, facile, bienfaisant, affable, ayant un fonds d'honneur,

[1] Mémoires de Saint-Simon, tome IX, chap. IV.
[2] Souvenirs de madame de Caylus.
[3] Mémoires du maréchal de Berwick.
[4] La Bruyère, chapitre du Souverain ou de la République

de droiture, de probité, de vérité[1]. » « Il était vigilant, appliqué, laborieux[2]. » « Il aimait l'ordre et la règle ; il était né sage, modéré, secret, maître de ses mouvements et de sa langue ; dissimulant facilement, mais avec cela jamais de mensonges, et se piquant de tenir parole. Pour le secret d'autrui, il le gardait aussi religieusement que le sien, et il n'y avait ministre, maîtresse ni favori qui pût y donner atteinte quand le secret même les aurait regardés[3]. »

Saint-Simon dit que son abord était facile, que le grand seigneur, comme le plus subalterne de tout état, pouvait lui parler librement, lorsqu'il allait à la messe ou en revenait, passait d'un appartement dans un autre, ou allait monter en carrosse ; mais à la vérité, en peu de mots ; et il rappelle ces audiences, qu'il accordait rarement, dit-il, à la fin de son règne, mais où, quelque prévenu qu'il fût, il écoutait avec bonté, avec patience, avec envie de s'éclairer et de s'instruire, et où il n'interrompait que pour y parvenir. « Là, tout se pouvait dire, ajoute-t-il, pourvu, encore une fois, que ce fût avec un air de respect, sans lequel on se serait encore plus perdu qu'avant, mais avec lequel, aussi, en disant vrai, on inter-

[1] Massillon, Oraison funèbre de Louis XIV.

[2] La Bruyère, chapitre du Souverain ou de la République.

[3] Mémoires de Saint-Simon, tome XIII, chap. 1er, page 13.

rompait le roi à son tour, on lui niait crûment des faits qu'il rapportait, on élevait le ton au-dessus du sien, en lui parlant; et tout cela, non-seulement sans qu'il le trouvât mauvais, mais se louant après de l'audience qu'il avait donnée, et de celui qui l'avait eue; se défaisant des préjugés qu'il avait pris ou des faussetés qu'on lui avait imposées, et en le marquant après par ses traitements[1]. »

« Tout le monde, dit également madame de Motteville, pouvait lui présenter des placets dans la grande galerie, et il y faisait réponse à certains jours qui étaient marqués pour cela[2]; » son cœur

[1] Saint-Simon, tome XIII, chap. 1er, page 22.

[2] « Je donnai à tous mes sujets, sans distinction, la liberté de s'adresser à moi, à toute heure, de vive voix et par placets. » (Mémoires de Louis XIV, année 1661.) — « Ne trouvant pas que cela fût commode ni pour eux, ni pour moi, je déterminai un jour de chaque semaine auquel tous ceux qui avaient à me parler, ou à me donner des mémoires, avaient la liberté de venir dans mon cabinet, et m'y trouvaient appliqué à écouter ce qu'ils désiraient me dire. » (Mémoires de Louis XIV, année 1666.) — « Tout le monde était reçu à présenter des placets au roi, et on dressait, pour cet effet, tous les lundis, dans la salle des gardes, un tapis de velours avec de la frange d'or. Au commencement, le roi recevait les placets lui-même, c'est-à-dire qu'on les mettait sur la table en sa présence. Depuis, ce fut M. de Louvois qui les reçut: ensuite très-occupé, M. de Courtenvaux, son fils, le soulagea de cette peine. Huit jours après, M. de Louvois les rapportait

était naturellement bon et sensible[1], et les larmes lui venaient facilement, quoique dans ses habitudes il parût parfois égoïste et personnel. » « Jamais personne ne donna de meilleure grâce, et n'augmenta tant par là le prix de ses bienfaits. Jamais il ne lui échappa de dire rien de désobligeant à personne, et s'il avait à réprimander, ce qui était rare, c'était toujours avec un air plus ou moins de bonté, presque jamais avec sécheresse, jamais avec colère, excepté une ou deux fois, quelquefois avec un air de sévérité[2]. » Du reste, il était fort occupé de l'opinion qu'on avait de lui, et du désir de se faire un nom; il tenait à être approuvé dans le public, et, comme il le dit souvent lui-

dans le conseil, et là, on les renvoyait aux ministres. Huit jours après, ceux-ci les rapportaient, et le roi décidait. » (Mémoires manuscrits du marquis de Sourches.) En voyage, le roi faisait avertir de son passage pour que ceux qui avaient à former des plaintes ou des demandes pussent s'adresser à lui. (Œuvres de Louis XIV, tome V, page 204. Lettre à Courtin, de Fontainebleau, du 10 mars 1664.)

[1] C'est ce qu'on vit en différentes circonstances, entre autres pendant la dernière maladie de sa mère, à laquelle il donna les soins les plus affectueux. « Il ne s'en reposait sur personne, dit madame de Motteville; la nuit il couchait près d'elle sur un matelas, tout habillé. Il aidait à la changer de lit, et la servait mieux et plus adroitement que toutes ses femmes. » (Mémoires de madame de Motteville.)

[2] Saint-Simon, tome XIII, chap. v, page 80.

même, il voulait qu'on n'eût rien à lui reprocher.

Quant aux parties essentielles du caractère, il faut entendre le même Saint-Simon parler « de sa force dans les malheurs de toutes sortes qui l'accablèrent vers la fin de son règne, de sa tranquille constance dans les derniers jours de sa vie, de cette égalité d'âme que ne démentit jamais la plus légère impatience, de cette gravité, de cette majesté qui l'accompagnèrent jusqu'au moment suprême, de ce naturel qui y surnagea avec un air de simplicité et de vérité qui bannirent jusqu'aux plus légers soupçons de représentation et de comédie[1]. »

Tel est le jugement que les contemporains ont porté sur Louis XIV. A ces belles qualités se mêlaient sans doute des défauts. On peut les résumer tous, en disant que l'orgueil fut le vice de son cœur, et que l'amour en fut la faiblesse.

Il est vrai que personne ne se forma jamais une plus haute idée de la royauté. Il en avait, pour ainsi dire, la superstition, la regardant comme émanée de Dieu, la plaçant à une distance immense de tous les autres rangs, et pénétré du respect et de l'obéissance que lui devaient les peuples[2].

[1] Mémoires de Saint-Simon.

[2] « Celui qui a donné des rois aux hommes a voulu qu'on les respectât comme ses lieutenants, se réservant à lui seul le droit

Il ne lui reconnaissait d'autres limites que celles qu'imposent la loi divine, les devoirs de la morale, et les principes de la justice. Sous quelques rapports, il s'en faisait presque l'image qu'on s'en fait en Orient[1], en la soumettant toutefois à l'em-

d'examiner leur conduite. Sa volonté est que quiconque est né sujet obéisse sans discernement. Il n'est point de maxime plus établie par le christianisme que cette humble soumission des sujets, qui ne la peuvent jamais violer sans s'exposer à des maux beaucoup plus terribles que ceux dont ils prétendent se garantir. Mais il n'est pas juste que les souverains se fondent sur cette doctrine pour vivre avec plus de dérèglement.... Le seul moyen que nous ayons d'être au-dessus du reste des hommes, c'est de ne rien faire ni en public, ni en secret, qu'ils puissent légitimement censurer. » (Mémoires de Louis XIV, tome II, page 336.)

[1] On lit dans les Mémoires de Louis XIV, sous le titre de Désordres contraires aux vrais intérêts du prince : « Ce n'est pas que je susse bien que l'esprit de libertinage est ordinairement l'un des motifs qui attirent le plus de gens à la profession militaire, et qu'il s'est trouvé des chefs, même de nos jours, qui ont longtemps entretenu des armées sans leur donner d'autre solde que la licence de piller partout. Mais tout prince qui chérira sa réputation ne doutera pas qu'elle ne soit aussi bien engagée à défendre le bien de ses sujets du pillage de ses propres troupes que de celles de ses ennemis ; et celui qui entendra ses affaires ne manquera pas de s'apercevoir que tout ce qu'il laisse prendre sur ses peuples, en quelque manière que ce puisse être, ne se prend jamais qu'à ses dépens ; car plus les provinces sont épuisées par les gens de guerre ou autrement, moins elles sont capables de contribuer aux autres

pire de notre civilisation et de la foi chrétienne ; ou plutôt, il l'envisageait comme l'envisageaient Bossuet lui-même[1] et toute la nation. C'est en

charges publiques. C'est une grande erreur parmi les princes de s'approprier certaines choses comme si elles étaient à eux d'une autre façon que le reste qu'ils ont sous leur empire. Tout ce qui se trouve dans l'étendue de nos États, de quelque nature qu'il soit, nous appartient à même titre, et nous doit être également cher. Les deniers qui sont dans notre cassette, ceux qui demeurent entre les mains de nos trésoriers, et ceux que nous laissons dans le commerce de nos peuples doivent être par nous également ménagés. » (Mémoires de Louis XIV, tome II, année 1660, page 93.) Et, à l'occasion du don gratuit du clergé, en 1666 : « Vous devez donc être premièrement persuadé, mon fils, que les rois sont seigneurs absolus, et ont naturellement la disposition pleine et libre de tous les biens qui sont possédés, aussi bien par les gens d'Église que par les séculiers, pour en user en tous temps comme de sages économes, c'est-à-dire suivant le besoin général de leur État. » (Ibid., page 121.) — On lit dans Fénelon : « Les souverains n'ont aucun droit sur les biens particuliers des sujets, qu'autant que cela est nécessaire pour le bien public. Quand le bien public le demande, les souverains peuvent se saisir des biens des particuliers. Mais ils ne sont que les conservateurs des lois, les exécuteurs de la justice, les pères et les tuteurs du peuple. Toute action qui n'est pas une suite nécessaire de ces qualités est un abus de l'autorité souveraine. » (Essai sur le gouvernement civil, édition des Œuvres complètes, tome XXII, page 388. Paris, 1824.) — C'est ainsi que Louis XIV l'entendait.

[1] Voy. la Politique tirée des paroles de l'Écriture sainte,

cela qu'il faut remarquer l'accord qui existait entre la nation et le roi, et cette popularité de la royauté de Louis XIV, fondée, comme nous l'avons dit, sur les merveilles de son règne et sur les idées du temps. Chacun alors était persuadé que la monarchie constituait la forme de gouvernement la plus naturelle et la meilleure, la plus propre à assurer l'ordre, l'unité, la force, et à empêcher les divisions d'un État. On n'était pas moins d'accord sur le caractère qu'elle devait avoir. On regardait l'autorité royale comme sacrée et absolue, mais comme devant être en même temps paternelle et raisonnable; ne souffrant ni partage ni révolte, mais enchaînée moralement elle-même par l'équité des lois[1]; étant en quelque sorte l'expression de toutes les volontés particulières transportées et réunies en elle, mais existant pour le bien de tous, beaucoup plus que pour elle-même[2]. Tels étaient

ouvrage composé pour l'éducation de M. le Dauphin, et publié seulement en 1704, après la mort de Bossuet. L'auteur y développe toute la théorie et les divers caractères du pouvoir absolu, et en fait voir le contre-poids dans les devoirs et les règles que Dieu et la raison imposent à ceux qui gouvernent; il établit d'une part les obligations des sujets, d'autre part les obligations des princes.

[1] C'était le serment que faisaient les rois à leur sacre.

[2] « L'autorité royale est absolue. Pour rendre ce terme odieux et insupportable, plusieurs affectent de confondre le gouvernement absolu et le gouvernement arbitraire; mais il

les principes reconnus. Dans la pratique, cette royauté rencontrait des barrières que les lois, la raison et les mœurs, et une foule d'institutions mal définies, opposaient à ses caprices. Quoique toute-puissante, elle était moralement contenue;

n'y a rien de plus distingué, ainsi que nous le ferons voir lorsque nous parlerons de la justice. — Quand le prince a jugé, il n'y a point d'autres jugements. — Il n'y a que Dieu qui puisse juger des jugements des princes et de leurs personnes. — Le prince peut se redresser lui-même quand il connaît qu'il a mal fait, mais contre son autorité il ne peut y avoir de remède que dans son autorité; c'est pourquoi il doit bien prendre garde à ce qu'il ordonne. (Bossuet, Politique tirée de l'Écriture sainte, livre IV, article 1er, pages 121 et suivantes.) Dieu a fait les rois et les princes ses lieutenants sur la terre, afin de rendre leur autorité sacrée et inviolable. (Ibid., article 2, page 263.) On les doit toujours respecter, toujours servir, quels qu'ils soient, bons ou méchants. — L'État est en péril, et le repos public n'a plus rien de ferme s'il est permis de s'élever pour quelque cause que ce soit contre les princes. (Ibid., page 268.) L'impiété déclarée, et même la persécution, n'exempte pas les sujets de l'obéissance qu'ils doivent aux princes. (Ibid., page 271.) Les sujets n'ont à opposer à leur violence que des remontrances respectueuses. (Ibid., page 275.) Les rois ne sont pas pour cela affranchis des lois. C'est autre chose que le gouvernement soit absolu, autre chose qu'il soit arbitraire; il est absolu par rapport à la contrainte, n'y ayant aucune puissance capable de forcer le souverain, qui, en ce sens, est indépendant de toute autorité humaine. Mais il ne s'ensuit pas de là que le gouvernement soit arbitraire; parce qu'outre que tout est soumis au jugement de Dieu, il y a des lois dans les em-

on peut dire que, sous l'ancien régime, il y avait des résistances sans qu'il y eût de véritable liberté. Mais l'action prédominante de l'autorité souveraine et de la volonté royale était, en principe, nettement acceptée par les esprits[1]. Or, l'un des

pires contre lesquelles tout ce qui se fait est nul de droit, et il y a toujours ouverture à revenir contre, ou dans d'autres occasions ou dans d'autres temps. Le premier est sujet à l'équité et à la raison, le second n'a d'autre règle que le caprice. » (Ibid., livre VIII, article 2, page 404.) Bossuet établit ensuite les différences qui existent entre les deux gouvernements, celui qu'il appelle absolu et légitime, et celui qu'il nomme arbitraire ou tyrannique.

« Il y a sans doute des inconvénients et des tentations qui accompagnent la puissance; cela fut ainsi dès l'origine; et aussitôt qu'il y a eu des puissances absolues, on craignit tout de leurs passions. Il y en a qui, touchés de ces inconvénients, cherchent des barrières à la puissance royale. Je ne dois point entrer ici ni dans ces restrictions, ni dans les diverses constitutions des empires et des monarchies, mais sans se donner un vain tourment à chercher dans la vie humaine des secours qui n'aient pas d'inconvénient, et sans examiner ceux que les hommes ont inventés dans les établissements des gouvernements divers, il faut aller à des remèdes plus généraux, et à ceux que Dieu lui-même a ordonnés aux rois contre la tentation de la puissance, lesquels sont dans ses lois et ses châtiments. » (Ibid., livre X, article 6, pages 601 et suivantes.)

[1] Fénelon envisageait la nature de l'autorité royale comme Bossuet lui-même et comme tout le public à cette époque, bien qu'il ait à la fin du règne, dans ses avis au duc de Bourgogne, indiqué quelques tempéraments à apporter à cette autorité. De

grands mérites de ce siècle, c'était la conviction. On croyait alors à tout ce qu'on pratiquait, aux droits de la royauté comme à la vérité de la religion; et de là venait cet ensemble harmonieux dans toutes ses parties, qui offre un si beau spec-

même que Bossuet ne condamnait aucune forme de gouvernement, disant « qu'aucune n'étant exempte d'inconvénients, il fallait demeurer dans l'état auquel un long temps avait accoutumé le peuple, » mais donnait une préférence marquée à celle où le pouvoir souverain réside dans la personne d'un seul, de même Fénelon, après avoir examiné toutes les formes de gouvernement en usage chez les nations, montrait une prédilection raisonnée pour la monarchie absolue, jusque dans les poétiques utopies de Télémaque, où il se réduit à enchaîner par le charme de la bonté ces rois auxquels il abandonne la puissance illimitée du bien et du mal. Mais, comme Bossuet, il pensait « qu'il y avait une loi générale imposée à l'autorité suprême, quelle qu'elle fût, c'était celle de préférer le bien public au sien propre et au bien particulier; que tous les gouvernements étant sujets aux abus, cette loi, recommandée par la raison et imposée par la Divinité, était la vraie garantie des peuples; mais que, dans aucun cas, la révolte ne leur était permise, même dans le cas de persécution religieuse, témoin les martyrs chrétiens, qui ne se révoltèrent jamais contre les empereurs; que, quand l'autorité était une fois fixée par une loi fondamentale, il fallait en supporter les abus, si on ne pouvait y remédier par des voies compatibles avec l'ordre, et se contenter de remontrances respectueuses, en attendant de meilleurs jours; car autrement on ouvrirait la porte à des désordres encore plus funestes que ceux dont on voulait se délivrer. » Aussi ces deux grands représentants de l'esprit du XVII[e] siècle se trouvent-ils

tacle dans l'histoire. Ne nous méprenons donc pas sur le passé, et gardons-nous de mépriser nos ancêtres : la doctrine de l'obéissance passive qu'ils professaient ne prenait pas sa source dans la servitude, mais dans la persuasion. Dès les premières années du règne, l'avocat général Omer Talon di-

dans leurs écrits en parfait accord pour donner aux princes les plus belles et les plus complètes leçons de gouvernement, et Fénelon avait-il demandé à Bossuet son manuscrit de la Politique tirée de l'Écriture sainte, pour le mettre entre les mains de M. le duc de Bourgogne. Quant aux formes de gouvernement limitatives de l'autorité royale, il dit : « Plusieurs ont cru que le seul moyen de trouver le milieu entre l'anarchie et le despotisme était le gouvernement mixte, ou le partage de la souveraineté entre le roi, les nobles et le peuple, afin que chacune de ces puissances étant balancée par l'autre, elles restent toutes dans un juste équilibre. Rien ne paraît plus beau dans la théorie que ce mélange de puissance, et rien ne serait plus utile dans la pratique, si l'on en pouvait conserver l'harmonie; mais ce partage de la souveraineté, loin de faire un équilibre de puissance, en cause souvent le combat perpétuel, jusqu'à ce que l'une d'elles, ayant abattu les deux autres, réduise tout au despotisme ou à l'anarchie. » Et après avoir examiné la forme du gouvernement anglais, il ajoute : « Tout bien considéré, il paraît que la monarchie doit être préférée au gouvernement mixte. » (Voy. Essai philosophique sur le gouvernement civil, d'après Fénelon, tome XXII des OEuvres complètes, pages 127 et suiv., édit. de 1824.) Dans le plan de gouvernement proposé par Fénelon au duc de Bourgogne, en 1711, il n'attribuait aux états généraux que le droit *de représentation* ou *de remontrance,* selon l'ancien usage de la monarchie.

sait au jeune roi séant en son lit de justice : « Vous êtes, sire, notre souverain seigneur; la puissance de Votre Majesté vient d'en haut. Elle ne doit compte de ses actions, après Dieu, qu'à sa conscience. Mais il importe à sa gloire que nous soyons des hommes libres et non pas des esclaves. Votre Majesté a le titre auguste de roi des Français, c'est-à-dire qu'elle a le commandement sur des hommes de cœur, et non sur des forçats qui obéissent par contrainte et maudissent tous les jours l'autorité qu'ils respectent[1]. » Tel était le sentiment général où se conciliaient l'idée de la toute-puissance dans l'autorité, et celle de la dignité dans l'obéissance.

C'est ainsi que la nation, qui était née et avait grandi sous la royauté, qu'elle respectait comme un dogme, loin de se croire asservie sous un pouvoir tyrannique inventé par Louis XIV, confondait aussi bien que lui l'État avec sa personne, et ratifiait ce mot qu'on lui attribue et qu'on a quelquefois dénaturé : « L'État, c'est moi. »

Un pouvoir si absolu, une prospérité si longue, une obéissance si entière de tous ses sujets, le respect et la crainte de l'Europe où il semblait être le seul roi, et cet empressement universel à lui plaire et à le servir, et ces louanges qui lui étaient sans cesse prodiguées, soit du haut des chaires, soit par

[1] Mémoires d'Omer Talon.

la bouche du génie, soit par les acclamations des peuples, durent sans doute l'enivrer de lui-même, le porter à tout personnifier en lui, à trop s'abandonner à l'ambition, à s'infatuer de sa propre gloire, à ne vouloir d'autre grandeur, comme le dit Saint-Simon, que par émanation de la sienne, à porter trop de fierté dans sa puissance, à trop écouter son orgueilleuse faiblesse pour ses enfants naturels, à ne pas mettre assez de bornes à ses désirs, à se montrer quelquefois égoïste et personnel, trop prodigue dans ses dépenses et dans le faste de sa cour, et l'on peut admettre en partie, si l'on veut, les petitesses que Saint-Simon grossit à dessein pour rabaisser toute cette grandeur. Mais ce qui doit étonner, c'est que tant de prospérité ne l'ait pas gâté davantage, et qu'il ait cru encore avoir quelque chose d'humain, en voyant un siècle si merveilleux à ses pieds. Il faut dire avec Napoléon : « Le soleil lui-même n'a-t-il pas des taches? Louis XIV fut un grand roi. C'est lui qui a élevé la France au premier rang des nations. Depuis Charlemagne, quel est le roi de France qu'on puisse comparer à Louis XIV sous toutes ses faces[1]? »

On peut, après ce portrait, se le représenter au milieu de sa cour qu'il animait de tant de fêtes brillantes, autant par calcul et par esprit de conduite

[1] Mémoires de Napoléon, tome VII, page 127.

que par goût de l'éclat et de la magnificence[1]. Cette cour renfermait alors tout ce qui faisait la gloire et la force du pays, et elle était entre les mains du souverain un puissant moyen de gouvernement, en même temps que sa splendeur et sa

[1] « Il y a des nations où la majesté des rois consiste pour une grande partie à ne se point laisser voir, et cela peut avoir ses raisons parmi des esprits accoutumés à la servitude, qu'on ne gouverne que par la crainte et la terreur; mais ce n'est pas le génie de nos Français. S'il y a quelque caractère singulier dans cette monarchie, c'est l'accès libre et facile des sujets au prince; c'est une égalité de justice entre lui et eux, qui les tient, pour ainsi dire, dans une société douce et honnête, nonobstant la différence presque infinie de la naissance, du rang et du pouvoir. J'avoue, mon fils, que cette liberté, cette douceur, et pour ainsi dire cette facilité de la monarchie, avait passé les justes bornes durant ma minorité et les troubles de mon État, et qu'elle était devenue licence, confusion, désordre; mais plus j'étais obligé à retrancher de cet excès, plus il fallait cultiver avec soin tout ce qui, sans diminuer mon autorité et le respect qui m'était dû, liait d'affection avec moi mes peuples et surtout les gens de qualité. Cette société de plaisirs qui donne aux personnes de la cour une honnête familiarité avec nous, les touche et les charme plus qu'on ne peut dire, et tous nos sujets, en général, sont ravis de voir que nous aimons ce qu'ils aiment. Par là nous tenons leur esprit et leur cœur quelquefois plus fortement, peut-être, que par les récompenses et les bienfaits; et à l'égard des étrangers, ce qui les concerne en ces dépenses fait sur eux une impression très-avantageuse de magnificence, de puissance et de grandeur. » (Mémoires de Louis XIV, tome Ier, page 191.)

pompe étaient aussi un moyen de plus d'imprimer aux peuples le respect dû à la royauté. Cependant Louis XIV aima toujours à se composer, au milieu d'elle, un cercle particulier où il goûtait les charmes d'une société aimable et facile.

Ce fut d'abord, au commencement de son règne, chez la comtesse de Soissons, une des nièces de Mazarin, chez laquelle il avait l'habitude d'aller avant son mariage, habitude qu'il conserva depuis[1]. C'est là que se rendait tous les jours ce qu'il y avait de plus distingué, et ce fut, dit Saint-Simon, dans cet important et brillant tourbillon que le roi prit cet air de galanterie et de politesse qu'il a su si bien allier toute sa vie avec la décence et la majesté[2].

Lorsque son frère, Monsieur, eut épousé la jeune Henriette d'Angleterre (1661), le roi, charmé de ses grâces, de son aimable caractère, et du goût qu'elle avait, comme lui, pour le plaisir, en fit sa compagne ordinaire, et tint sa cour particulière, tantôt chez elle, tantôt chez la comtesse de Soissons; c'étaient sans cesse, et particulièrement à Fontainebleau, des bals, des comédies, des chasses fréquentes, des cavalcades, des promenades en calèche après souper dans la forêt, jusqu'à deux et trois heures de la nuit, des collations sur le grand

[1] Elle était surintendante de la maison de la reine.

[2] Saint-Simon, tome XXIV, page 63.

canal dans un bateau doré en forme de galère, suivi de musique, et en compagnie, non-seulement des princesses et des dames, mais des filles d'honneur des deux reines, parmi lesquelles il y en avait de très-aimables et de très-belles.

Ce fut dans cette société que le roi vit et aima mademoiselle de La Vallière, et lorsqu'elle eut entièrement captivé son cœur, il alla plus rarement chez Madame et chez la comtesse de Soissons. Il vivait auprès de sa maîtresse, qui, toute renfermée en elle-même et dans sa passion, s'était formé un cercle rétréci où elle admit madame de Montespan, laquelle, comme nous l'avons vu, devint bientôt le véritable objet des assiduités du roi.

En 1674, au moment où madame Scarron fut établie à Versailles, cette cour, toujours pleine de magnificence et de splendeur, avait déjà cependant changé d'aspect. C'était comme une seconde époque qui s'ouvrait pour elle.

La reine, toujours silencieuse et retirée, et nourrissant dans son cœur une tendresse timide pour son époux, occupait d'une manière presque inaperçue le premier trône du monde. Les enfants du roi étaient jeunes, et ne figuraient pas encore. Madame était morte, frappée comme de la foudre au milieu de l'éclat de cette existence sans égale que lui faisaient la confiance de deux grands rois et son entremise dans les plus grandes affaires.

Monsieur s'était remarié. Il avait épousé en 1671 la fille de l'électeur palatin, parfait contraste de la délicate Henriette. Elle manquait de grâce et de tournure dans une cour où toutes les femmes étaient jolies; elle n'aimait ni l'élégance, ni la représentation, ni les plaisirs qui exigeaient de la contrainte. « Je n'ai pas de traits, dit-elle en parlant d'elle-même, de petits yeux, un nez court et gros, des lèvres longues et plates, de grandes joues pendantes et un grand visage, quoique très-petite de taille, courte et grosse. Somme totale, je suis un vrai petit laideron. » Ç'avait été un mariage politique, par lequel le roi avait voulu s'assurer de la neutralité de l'électeur palatin pendant la guerre qu'il méditait contre la Hollande. Quoique venue jeune à la cour, cette princesse n'en prit ni les manières élégantes ni les goûts délicats. Elle avoue elle-même qu'elle ne put jamais s'y plaire, et on est étonné du ton grossier qu'on trouve dans ses lettres.

Du reste, Monsieur, à qui le roi avait rendu le chevalier de Lorraine, son favori, continuait à mener la vie efféminée où le roi son frère ne haïssait pas de le voir languir. Louis XIV, dans ses Mémoires, fait cette réflexion : « Il peut être avantageux à celui qui règne de voir ceux qui le touchent de plus près par leur naissance beaucoup éloignés de lui par leur conduite. Ce qu'on voit de grandeur et de fermeté dans son âme est relevé par

l'opposition de la mollesse que l'on trouve en eux; et ce qu'il fait paraître d'amour pour le travail et pour la véritable gloire est infiniment plus brillant lorsqu'on ne découvre ailleurs qu'une pesante oisiveté ou des attachements de bagatelles[1]. »

A cette même époque, le grand Condé se retirait à Chantilly, pour ne plus paraître que rarement à Versailles, et achever noblement sa vie dans la compagnie des hommes de génie et de science; digne délassement d'un héros. Turenne avait disparu au milieu d'une bataille, et la cour était veuve de cet illustre personnage si simple et si grand. Colbert et Louvois, secrètement rivaux, dirigeaient les affaires. Le gouvernement, sous l'inspiration de Louis XIV, était dans leurs mains. Mais Colbert, après avoir été tout-puissant, voyait que son crédit commençait à baisser. Obligé de pourvoir aux dépenses, et d'inventer des expédients pour suffire aux besoins, il prêchait la modération et faisait des remontrances sur les charges qu'entraînait la guerre, sur le préjudice qu'elle portait aux réformes et à tant de créations utiles; tandis que Louvois, organisateur de la victoire, et homme de génie dans sa sphère, flattait la passion du souverain en le poussant aux conquêtes. Il avait le beau rôle dans le conseil, et Colbert avait le rôle ingrat.

[1] Mémoires historiques de Louis XIV, année 1666.

Mademoiselle pleurait assez ridiculement son mariage manqué avec Lauzun, mais elle n'en était pas moins assidue à la cour, où elle tenait à occuper son rang, et, du reste, espérait toujours la délivrance de son cher prisonnier.

Quant aux Vendômes, jeunes encore, ils formaient avec les Contis cette société d'aimables épicuriens qui se réunissaient au Temple, où ils blâmaient entre eux presque tout ce qui se faisait à la cour.

Restait madame de La Vallière, livrant les derniers combats contre son cœur, et s'apprêtant à échanger ses parures mondaines contre le voile de la sœur Louise de la Miséricorde, encouragée par Bossuet, par le maréchal de Bellefonds, et par quelques autres confidents de ses pieux desseins de pénitence. Sa faiblesse pourtant la traînait encore à la suite de sa rivale, « qui abusait cruellement de ses avantages, jusqu'à affecter de se faire parer par elle, et de donner des louanges à son adresse, en assurant qu'elle ne pouvait être contente de son ajustement si elle n'y mettait la dernière main [1]. » Aussi madame de La Vallière disait-elle à madame Scarron, avec qui la piété l'eut bientôt liée : « Quand j'aurai de la peine aux Carmélites, je me souviendrai

[1] Souvenirs de madame de Caylus.

de ce que ces deux personnes m'ont fait souffrir[1]. »

Enfin ses chaînes tombèrent. « Un jour (1674) que le roi partait pour un voyage, elle entendit la messe du roi, demanda pardon à la reine, humblement prosternée à ses pieds, et se rendit aux Carmelites. « J'allai, dit mademoiselle de Montpensier, lui dire adieu la veille au soir, chez madame de Montespan, où elle soupait[2]. »

Au bout d'un an, elle prit le voile des mains mêmes de la reine, et la voix de Bossuet couronna cette solennité. Le respect envers la reine présente ajoutait encore aux difficultés du sujet, et le grave prélat, en expliquant les deux amours contraires, l'amour de soi et l'amour de Dieu, qui se combattent dans nos cœurs, et dont le dernier triomphe quelquefois d'une manière si éclatante, ne fit que cette courte allusion à la vie de la pénitente : « Qu'y a-t-il de plus merveilleux que ces changements ? Qu'avons-nous vu et que voyons-nous ! Quel état et quel état ! Je n'ai pas besoin de parler, les choses parlent assez d'elles-mêmes ; et vous, ma sœur, dans ce que j'ai à dire, vous saurez bien démêler ce qui vous est propre[3]. »

[1] Souvenirs de madame de Caylus.

[2] Mémoires de mademoiselle de Montpensier.

[3] Sermon de Bossuet pour la profession de madame de La Vallière, prêché devant la reine, le 4 juin 1675.

Mais à la cour, madame de Montespan régnait. Elle était belle comme le jour et la nature lui avait prodigué tous ses dons : des flots de cheveux blonds, des yeux bleus ravissants avec des sourcils plus foncés, qui unissaient la vivacité à la langueur, un teint d'une blancheur éblouissante, une de ces figures enfin qui éclairent les lieux où elles paraissent. Elle avait aussi cette grâce voluptueuse sans laquelle la beauté elle-même ne suffit pas toujours pour séduire. A tous ces moyens de plaire elle joignait un esprit fin et piquant avec une imagination vive et folâtre; mais aussi un caractère capricieux et une humeur qu'elle faisait supporter à tout le monde, « une hauteur en tout dans les nues, dit Saint-Simon, dont personne n'était exempt, le roi aussi peu que tout autre[1]. »

Elle était, comme on sait, caustique et mordante, et les courtisans craignaient de passer sous ses fenêtres, surtout quand le roi se trouvait avec elle. Ils appelaient cela *passer par les armes;* car elle n'épargnait personne, le plus souvent pour amuser le roi. Comme elle avait du trait et qu'elle maniait supérieurement la plaisanterie, rien n'était plus dangereux que les ridicules qu'elle donnait.

A tout cela elle mêlait le charme de l'enfantil-

[1] Mémoires de Saint-Simon.

lage. Elle attelait six souris à un carrosse de filigrane, et s'en laissait mordre ses belles mains. Elle avait de petits cochons et des chèvres dans des lambris peints et dorés, et le roi la montrait quelquefois comme un enfant à ses ministres, en se récriant sur le badinage des Mortemarts[1].

C'était donc alors l'intérieur de madame de Montespan, où ses deux sœurs, l'abbesse de Fontevrault et madame de Thianges, vivaient d'ordinaire avec elle, qui formait la société particulière du roi, et qui devint en même temps le centre de la cour intime, des plaisirs, de la fortune et des espérances. « C'était aussi, dit Saint-Simon, le centre de l'esprit et d'un tour si particulier, si délicat, si fin, mais toujours si naturel et si agréable, qu'il se faisait distinguer à son caractère unique, et qu'on le reconnaîtrait encore entre mille personnes, au milieu des conversations les plus communes[2]. » On remarquait ce même esprit chez les trois sœurs, qui toutes en avaient infiniment et avaient l'art d'en donner aux autres.

Madame de Fontevrault[3] était celle des trois qui en avait le plus, et qui était aussi la plus belle.

[1] La Beaumelle. Mémoires pour servir à l'Histoire de madame de Maintenon.

[2] Mémoires de Saint-Simon.

[3] Marie-Gabrielle-Adélaïde de Rochechouart-Mortemart, abbesse de Fontevrault, née en 1645, morte en 1704.

Cette reine des abbesses, sortant de son cloître et chargée de son voile et de ses vœux, ne paraissait point empruntée entre ses deux sœurs et les dames triées parmi les plus charmantes. Elle joignait à tous ses agréments un rare savoir dans l'Écriture, la théologie, les Pères et les langues savantes, qu'elle possédait parfaitement bien. On assure même qu'elle avait traduit le Phédon de Platon. Elle parlait, dit-on, à ravir, dans ses discours en chapitre les jours de fête, de même qu'elle charmait dans la conversation, et excellait dans tous les genres d'écriture. Elle savait d'ailleurs se faire adorer dans son ordre, qu'elle gouvernait avec un talent tout particulier, et où elle entretenait la plus grande régularité, dont elle donnait elle-même l'exemple.

Son père, le duc de Mortemart, l'avait forcée de prendre le voile, mais elle avait fait de nécessité vertu, et fut toujours très-bonne religieuse.

Ses affaires l'ayant amenée plusieurs fois à Paris, l'avaient fait connaître du roi, qui la goûta tellement qu'il ne pouvait s'en passer; il aurait voulu qu'elle fût de toutes les fêtes; mais madame de Fontevrault se défendit toujours de paraître en public. Ses séjours à la cour, où elle ne sortait point de chez ses sœurs, ne donnèrent d'atteinte à sa réputation que par l'étrange condescendance qui lui faisait partager une faveur de cette nature. Ma-

dame de Maintenon conserva toujours les meilleurs rapports avec elle [1].

Quant à madame de Thianges, plus âgée de dix ans que madame de Montespan, elle avait aimé très-vivement le plaisir, et même celui de la table, en personne persuadée qu'on n'y vieillit pas [2]. Elle dominait ses deux sœurs, et le roi lui-même, qu'elle amusait encore plus qu'elles. « Elle était folle, dit madame de Caylus, sur deux chapitres : celui de sa naissance, sur laquelle elle disputait, non d'illustration, mais d'ancienneté avec celle du roi en parlant à lui-même; et celui de sa personne, qu'elle regardait comme un chef-d'œuvre de la nature, non pas tant par la beauté extérieure, que par la délicatesse de ses organes, ce qu'elle attribuait encore à la différence que sa naissance mettait entre elle et le commun des hommes. Mais cette originalité sans hauteur et soutenue avec esprit la rendait singulière et piquante. »

[1] Madame de Maintenon écrivait plus tard à madame de Fontevrault : « Je n'ai jamais changé de sentiments pour vous; vous avez touché mon goût et rempli mon estime; j'ai cru ne vous pas déplaire; et tout cela, madame, a subsisté dans tous les temps, et subsistera toujours; mais je vous demande en grâce de me traiter comme vous me traitiez, et de m'estimer assez pour croire que ce que la fortune fait en ma faveur ne m'a point gâtée. »

[2] Souvenirs de madame de Caylus.

Quoique dénigrante et moqueuse, elle n'avait cependant rien de mauvais dans le cœur. « Elle condamnait même souvent, dit encore madame de Caylus, les injustices et la dureté de madame sa sœur; et j'ai ouï dire à madame de Maintenon qu'elle avait trouvé en elle de la consolation dans leurs démêlés. » Mais à cette époque madame de Thianges commençait à écouter des pensées plus sérieuses et plus chrétiennes.

« Elle ne met plus de rouge, et cache sa gorge, écrit madame de Sévigné; vous aurez de la peine à la reconnaître avec ce déguisement, mais rien n'est plus vrai. Elle est souvent avec madame de Longueville, et tout à fait dans le bel air de la dévotion; mais elle est toujours de très-bonne compagnie. J'étais l'autre jour à côté d'elle à dîner; un laquais lui présenta un grand verre de vin de liqueur; elle me dit : Madame, ce garçon ne sait donc pas que je suis dévote. Cela nous fit rire. Du reste, elle parla fort naturellement de ses bonnes intentions, et de son changement. Elle prend garde à ce qu'elle dit du prochain; et quand il lui échappe quelque chose, elle s'arrête tout court, et fait un cri en détestant la mauvaise habitude[1]. »

Aux trois sœurs se joignaient, dans cette cour intime, un certain nombre de dames privilégiées,

[1] Lettre du 5 janvier 1674.

puis, outre le service particulier du roi, quelques seigneurs, tels que le duc de La Feuillade, le duc de Créqui, le duc de Saint-Aignan, le duc du Lude, le comte d'Armagnac, le duc de Lauzun, si bien traité jusqu'à sa disgrâce, le prince de Marsillac, qui fut toute sa vie une espèce de favori, le duc de Vivonne[1], élevé auprès du roi, et compagnon des plaisirs de sa jeunesse, dont l'esprit enjoué et le goût cultivé entretenaient la faveur, bien avant que sa sœur l'accrût par la sienne. C'étaient, en quelque sorte, les amis du roi, qui, sans rien perdre de sa majesté, les traitait comme tels, et usait avec eux de procédés délicats et gracieux, dont plusieurs, rapportés dans les Mémoires du temps, font honneur à son caractère et à son esprit. Quant à cette foule nombreuse et brillante appelée la cour de France, qui se rassemblait au palais de Versailles, et dans laquelle figuraient tant de grands noms, nous n'entreprendrons pas de la décrire.

C'est au milieu de cette cour, et bientôt dans ce cercle intime, que madame Scarron vint occuper une place modeste d'abord, et plus tard si singulière et si enviée.

[1] Louis-Victor de Rochechouart, comte et depuis duc de Vivonne, général des galères en 1669, maréchal de France en 1675, mort en 1688. Il servit très-activement dans la marine.

CHAPITRE IX.

RAPPORTS DE MADAME SCARRON AVEC MADAME DE MONTESPAN. — ELLE PREND LE NOM DE MADAME DE MAINTENON.

1674-1680.

Madame Scarron avait près de quarante ans quand elle vint s'établir à la cour. La légitimation des enfants qu'elle élevait l'y amena naturellement avec eux. Elle ne dépara son nouveau séjour ni sous le rapport des agréments, ni sous celui de la dévotion, car ce fut, avons-nous dit, le propre de ce siècle d'avoir produit une foule de femmes remarquables par leur esprit et leur beauté, qui, dans toutes les conditions, donnèrent l'exemple d'une existence tout entière dirigée par la religion. On peut même dire que madame de Maintenon eut son œuvre à elle, en contribuant à tirer le roi du désordre, à le rapprocher de la reine, à faire triompher à la cour la réforme des mœurs.

La dévotion est en effet ce qui domine dans sa vie; et il faut le remarquer, parce que c'en est en quelque sorte le secret, en ce sens qu'elle servit

de guide à ses actions et qu'elle explique sa conduite, bien plus que les calculs de l'habileté dont on a voulu faire honneur à son esprit. Elle a tracé elle-même sa propre histoire, en disant ces paroles d'un grand sens : *Il n'y a rien de plus habile qu'une conduite irréprochable*. Nous allons la voir sur un théâtre qu'elle ne quittera plus, et où son importance va grandir de jour en jour. Nous la suivrons attentivement au milieu des personnages parmi lesquels elle vécut ; nous l'observerons dans les divers changements qu'y éprouva sa fortune ; nous traverserons avec elle les événements qui composent l'histoire de cette époque, et auxquels elle prit une part moins importante qu'on ne l'a cru, mais où elle se trouva toujours présente, et nous chercherons à démêler quel fut, dans toutes ces circonstances, son véritable caractère, qu'on a souvent calomnié.

Lorsqu'elle fut établie à la cour, elle y vécut d'abord assez retirée, à cause des soins qu'elle devait à ses élèves, puis admise de plus en plus dans l'intimité de madame de Montespan et du roi, de plus en plus aussi séparée de sa société et de ses amis. Mais madame de Sévigné ne la perdit pas de vue, et nous tiendra au courant de sa destinée. Elle y était arrivée moins avec ambition qu'avec crainte, même avec répugnance, et un peu effarouchée de la position difficile qui l'y at-

tendait. Elle aimait par-dessus tout l'indépendance et le repos, et elle allait se trouver enchaînée à la vie la plus assujettissante ; elle blâmait sincèrement les relations de madame de Montespan et du roi, et elle allait s'y voir mêlée plus que jamais; elle attachait un prix infini à sa réputation, et elle allait occuper une place qui pouvait paraître équivoque à plusieurs. Sa conscience avait eu même besoin de s'appuyer de l'avis de l'abbé Gobelin[1], et elle ne s'était déterminée à venir à Versailles qu'avec son assentiment et par son conseil, bien décidée à en sortir si son directeur l'y engageait. « Je ne sais combien de temps je serai à la cour, lui écrit-elle en y arrivant (mars 1674). J'y suis venue avec des dispositions soumises qui durent encore, et je suis résolue, puisque vous l'avez voulu, de me laisser conduire comme un enfant, de tâcher d'acquérir une profonde indifférence pour les lieux et pour les genres de vie

[1] « Trouvez bon que je vous dise, lui écrit-elle, que je ne comprends pas le scrupule où vous me paraissez être d'avoir fait deux voyages à Versailles. Si vous croyez que j'y puisse demeurer en conscience, il sera difficile que vous n'y veniez pas quelquefois. Dites-moi aussi votre avis sur la *medianoche* (terme espagnol, repas en gras qu'on faisait à minuit les jours maigres). Je suis bien aise de la faire avec le roi, si vous jugez qu'il n'y a point de mal, et s'il y en a, je n'hésiterai plus à ne m'y pas trouver. » (Lettre à l'abbé Gobelin, du 1er août 1674.)

auxquels on me destinera, de me détacher de tout ce qui trouble mon repos, et de chercher Dieu dans tout ce que je ferai; ce n'est pas que je sois bien propre à une dévotion tout intérieure et toute de contemplation; mais vous vous souviendrez, s'il vous plaît, que vous voulez que je demeure à la cour, et que je la quitterai dès que vous me le conseillerez. »

Cependant elle s'y serait trouvée heureuse sans le caractère de madame de Montespan et les démêlés perpétuels qu'elle eut avec elle. Ces deux dames commencèrent par être au mieux ensemble, car plus madame de Montespan connut madame Scarron plus elle s'y attacha, ravie d'avoir sous la main et pour société journalière une personne si aimable, si spirituelle, de si bon conseil et de si bonne compagnie.

Dans les commencements, madame Scarron avait l'habitude de venir tous les soirs chez madame de Montespan, quand le roi en était sorti, causer longuement avec elle, pendant qu'on la déshabillait et après son coucher. Ces longs entretiens donnèrent de l'humeur au roi, qui était exclusif. Un soir, qu'il venait de sortir, madame Scarron entra à son ordinaire; mais on ne lui dit mot. Elle ouvrit la conversation, point de réponse. Elle continua, même silence. « J'entends, dit-elle; ceci est un sacrifice, et je vais tourner cette obéissance

au profit de mon sommeil. » Madame de Montespan l'arrêta, se mit à rire, lui avoua tout, et la conversation n'en fut que plus longue et plus vive.

Madame de Maintenon parla elle-même un jour à Saint-Cyr de ses rapports avec madame de Montespan. « Madame de Montespan et moi, dit-elle, avons été les plus grandes amies du monde. Elle me goûtait fort; et moi, simple comme j'étais, je donnai dans cette amitié. C'était une femme pleine d'esprit et de charmes. Elle me parlait avec une grande confiance, elle me disait tout ce qu'elle pensait. Nous comptions l'une et l'autre que notre amitié ne finirait jamais; car, quoique nous eussions quelquefois des querelles assez vives, elles n'altéraient point le goût que nous avions l'une pour l'autre. Nous voilà pourtant brouillées, et brouillées irréconciliablement, et sans que nous ayons eu dessein de rompre, et même sans avoir formellement rompu. Il n'y a pas eu assurément de ma faute, et si pourtant quelqu'un a sujet de se plaindre, c'est elle; car elle peut dire avec vérité : C'est moi qui suis cause de son élévation; c'est moi qui l'ai fait connaître et goûter au roi; elle devient la favorite, et moi je suis chassée. Il est vrai aussi que j'ai bien des choses à lui répondre; car ai-je tort d'avoir accepté l'amitié du roi aux conditions que je l'ai fait? ai-je tort

de lui avoir donné de bons conseils? madame de Montespan ne savait-elle pas que je n'oubliais rien pour rompre son coupable commerce[1]? »

Il est vrai que la grande intimité qui s'était établie entre elles ne dura pas longtemps sans nuages. Mais l'attrait mutuel qu'elles avaient l'une pour l'autre effaçait vite leurs brouilleries, et l'on peut croire sans risque de se tromper qu'il devait y avoir autant d'esprit dans leurs disputes que de grâce dans leurs raccommodements. Madame de Montespan se montra bientôt capricieuse, impérieuse, et même jalouse, s'irritant des moindres attentions du roi pour madame Scarron. Tantôt elle était enchantée de la gouvernante, lui confiait tout avec épanchement, lui parlait de ses affaires, et lui demandait ses conseils; tantôt elle la traitait avec froideur, prétendait qu'elle lui fût entièrement soumise, et lui faisait sentir la distance qui les séparait. Celle-ci voulait être traitée non comme égale, mais comme amie, et ne supportait pas d'être le jouet d'une femme dont elle n'était pas la complaisante. La maîtresse alors se plaignait au roi, qui faisait son possible pour rétablir la paix; et la gouvernante se lamentait auprès de l'abbé Gobelin, qui l'engageait à supporter

[1] Entretiens de Saint-Cyr.

avec résignation ces inconvénients et à n'en rester pas moins à la cour.

Il n'y avait pas six mois qu'elle y était qu'elle songeait déjà à en sortir, et qu'elle écrivait à l'abbé Gobelin : « En vérité, il y a bien du mauvais sens à rester dans un état si désagréable, et il faut être bien esclave de l'usage pour n'oser innover une conduite qui me mettrait en repos. Les froideurs qu'on a pour moi ont encore augmenté depuis que vous êtes parti. Mes amis, vous savez quels amis, s'en sont déjà aperçus et m'ont fait des compliments sur ma disgrâce. J'en parlai hier au matin à madame de Montespan, et je lui dis que je priais le roi et elle de ne point regarder la mauvaise humeur où je leur paraissais comme une bouderie passagère contre eux, que c'était quelque chose de plus sérieux, et que je voyais, à n'en pouvoir douter, que j'étais très-mal avec elle, et qu'elle m'avait brouillée avec le roi. Elle me dit sur tout cela de très-mauvaises raisons, et nous eûmes une assez vive conversation, mais pourtant fort honnête de part et d'autre. Ensuite j'allai à la messe et je revins dîner avec le roi. On rendit compte de ce qui se passait à M. de Louvois, et on me l'envoya le soir pour me faire entendre raison. Il me parut qu'il entendait les miennes, et je les lui expliquai peut-être avec un peu trop de sincérité. Vous savez qu'il ne m'est pas possible

de parler autrement. Enfin la conclusion fut que j'emploierais encore quelque temps à tâcher de me raccommoder de bonne foi. Je lui promis ce qu'il voulut, et madame de Montespan et moi nous devons nous parler ce matin. Ce sera de ma part avec beaucoup de douceur. Cependant je demeure ferme dans le dessein de les quitter à la fin de l'année[1]. »

Madame de Montespan en effet parvenait quelquefois à indisposer le roi contre elle, et c'est ce qui était le plus sensible à madame Scarron, qui tenait à conserver une bienveillance dont elle avait déjà reçu des marques. « Madame de Montespan et moi avons eu aujourd'hui une conversation fort vive, et comme je suis la partie souffrante, j'ai beaucoup pleuré, et elle en a rendu compte au roi à sa mode. Je vous avoue que j'ai bien de la peine à demeurer dans un état où j'aurai tous les jours de ces aventures-là, et qu'il me serait bien doux de me remettre en liberté. Je ne saurais comprendre que la volonté de Dieu soit que je souffre de madame de Montespan : elle est incapable d'amitié et je ne puis m'en passer. Elle ne saurait trouver en moi les oppositions qu'elle y trouve sans me haïr; elle me redonne au roi comme il lui plait, et m'en fait perdre l'estime. Je

[1] Lettres du 1er et du 6 août 1674.

n'ose lui parler directement, parce qu'elle ne me le pardonnerait jamais; et quand je lui parlerais, ce que je dois à madame de Montespan ne peut me permettre de parler contre elle. Ainsi je ne puis jamais mettre aucun remède à ce que je souffre[1]. »

Parmi les sujets de querelle, l'éducation des enfants n'était pas un des moindres. Madame de Montespan, très-occupée de mille autres choses, y regardait d'ordinaire fort peu, mais parfois elle intervenait, contrariait les plans, voulait tout changer, et surtout diminuer la dépense. Ces deux dames étaient rarement d'accord sur les soins à donner et sur le régime à faire suivre à ces enfants, que madame de Montespan gâtait beaucoup, qu'elle habituait à veiller avec elle, et dont elle faisait son jouet, ce que ne pouvait supporter l'esprit sensé de madame Scarron. « On tue ces pauvres enfants sans que je puisse l'empêcher, écrit-elle; la tendresse que j'ai pour eux me rend insupportable à ceux à qui ils sont, et l'impossibilité que j'ai de cacher ce que je pense me fait haïr des gens avec qui je passe ma vie et auxquels je ne voudrais pas déplaire quand ils ne seraient pas ce qu'ils sont. Je me suis résolue quelquefois à ne pas mettre tant de vivacité à ce que je fais et à

[1] Lettre du 13 septembre 1674.

laisser ces enfants à la conduite de leur mère, mais j'entre en souci d'offenser Dieu par cet abandonnement[1]. »

Madame Scarron s'était en effet entièrement dévouée à ces enfants, non-seulement par devoir, mais par tendresse. Son cœur, fait pour les émotions de la maternité, trouvait dans cette affection un aliment à sa sensibilité naturelle. Elle avait perdu l'aîné à l'âge de trois ans, et l'avait pleuré comme une mère pleure un fils. Mais elle s'était attachée surtout au second, qui était le duc du Maine. « Je sens, écrit-elle à l'abbé Gobelin, que je ne l'aime pas moins que celui que j'ai perdu. Rien n'est si sot que d'aimer avec excès un enfant qui n'est point à soi, et qui ne me donnera que des soucis qui me tueront[2]. »

Il est vrai que le duc du Maine était charmant. Sa beauté, sa gentillesse, sa raison précoce et la finesse de ses reparties lui avaient fait une véritable réputation. Le roi l'adorait; l'élève de madame Scarron promettait bien plus que l'élève de Bossuet, et l'on se flattait déjà de voir se continuer en lui les grandes et belles qualités de son père, qui reportait sur cet enfant toutes les complaisances et les illusions paternelles. Cette prédi-

[1] Lettre à l'abbé Gobelin, du 1er septembre 1674.
[2] Ibid., du 1er août 1674.

lection si bien partagée devint un lien entre madame Scarron et le roi, et fut pour eux un motif de se voir, de se rapprocher, de s'entendre dans une communauté de sentiments intimes et doux. Madame Scarron s'était attachée à son élève, non-seulement à cause de ses qualités aimables, mais par les soins extrêmes qu'elle eut de sa santé, car on crut longtemps qu'on ne l'élèverait pas; elle était sans cesse, à son sujet, dans des inquiétudes qui ne faisaient que redoubler son affection. Cependant elle ne négligeait rien pour que son éducation et le développement de son esprit répondissent aux espérances qu'il donnait, et le succès couronnait ses efforts. On parlait du jeune duc comme d'une petite merveille[1]; il était plus avancé que tous les enfants de son âge. On citait ses bons mots, on se passait avec admiration ses petites lettres. Madame de Maintenon, pour amuser le roi, imagina de les faire imprimer[2], en y joignant, sous le titre d'*OEuvres diverses d'un enfant de sept*

[1] Voyez les lettres de madame de Sévigné.

[2] En 1678, on n'en imprima que sept ou huit exemplaires, destinés seulement pour la famille. Après l'épître dédicatoire, on trouve un avis au lecteur, en quelques lignes, qui est de M. Le Ragois, précepteur de M. le duc du Maine, et quatre ou cinq madrigaux en l'honneur du duc du Maine, du roi et de madame de Montespan, que madame Scarron avait demandés à plusieurs auteurs, et dont le deuxième est attribué à Racine.

ans, un recueil de ses extraits d'histoire, des souvenirs de ses lectures, et même de petites maximes composées par lui-même, à l'imitation de celles qu'il avait lues; mais comme elle était perpétuellement en coquetterie autant qu'en mésintelligence avec madame de Montespan, elle fit précéder ce recueil d'une lettre qu'elle lui adressa en forme de dédicace, véritable chef-d'œuvre de flatterie délicate envers elle et envers le roi. Nous la rapporterons ici : « Madame, voici le plus jeune des auteurs qui vient demander votre protection pour ses ouvrages. Il aurait bien voulu attendre pour les mettre au jour qu'il eût huit ans accomplis; mais il a eu peur qu'on ne le soupçonnât d'ingratitude, s'il était plus de sept ans au monde sans vous donner des marques publiques de sa reconnaissance.

« En effet, madame, il vous doit une bonne partie de tout ce qu'il est. Quoiqu'il ait eu une naissance assez heureuse, et qu'il y ait peu d'auteurs que le ciel ait regardés aussi favorablement que lui, il avoue que votre conversation a beaucoup aidé à perfectionner en sa personne ce que la nature avait commencé. S'il pense avec quelque justesse, s'il s'exprime avec quelque grâce, et s'il sait déjà faire un assez juste discernement des hommes, ce sont autant de qualités qu'il a tâché de vous dérober. Pour moi, madame, qui connais ses plus secrètes pensées, je sais avec quelle admiration il vous

écoute; et je puis vous assurer avec vérité qu'il vous étudie beaucoup mieux que tous ses livres.

« Vous trouverez dans l'ouvrage que je vous présente quelques traits assez beaux de l'histoire ancienne; mais il craint que, dans la foule d'événements merveilleux qui sont arrivés de nos jours, vous ne soyez guère touchée de tout ce qu'il pourra vous apprendre des siècles passés; il craint cela avec d'autant plus de raison qu'il a éprouvé la même chose en lisant les livres. Il trouve quelquefois étrange que les hommes se soient fait une nécessité d'apprendre par cœur des auteurs qui nous disent des choses si fort au-dessous de ce que nous voyons. Comment pourrait-il être frappé des victoires des Grecs et des Romains, et de tout ce que Florus et Justin lui racontent? Ses nourrices, dès le berceau, ont accoutumé ses oreilles à de plus grandes choses. On lui parle, comme d'un prodige, d'une ville que les Grecs prirent en dix ans; il n'a que sept ans, et il a déjà vu chanter en France des *Te Deum* pour la prise de plus de cent villes.

« Tout cela, madame, le dégoûte un peu de l'antiquité; il est fier naturellement; je vois bien qu'il se croit de bonne maison; et avec quelques éloges qu'on lui parle d'Alexandre et de César, je ne sais s'il voudrait faire aucune comparaison avec les enfants de ces grands hommes. Je m'assure que vous ne désapprouverez pas en lui cette petite

fierté, et que vous trouverez qu'il ne se connaît pas mal en héros. Mais vous m'avouerez aussi que je ne m'entends pas mal à faire des présents, et que, dans le dessein que j'avais de vous dédier un livre, je ne pouvais choisir un auteur qui vous fût plus agréable, ni à qui vous prissiez plus d'intérêt qu'à celui-ci. Je suis, madame, votre très-humble et très-obéissante servante ***[1]. »

Ainsi M. le duc du Maine était l'idole du roi, de madame de Montespan et de madame de Main-

[1] M. Charles Nodier (voyez Mélanges tirés d'une petite bibliothèque, 1 vol.) a cru que cette épître dedicatoire avait été composée par Racine, et ce qui détermina son opinion, c'est que, dans l'exemplaire qui lui appartenait, le nom de Racine, d'une écriture qui lui parut être de Racine lui-même, se trouvait au bas du deuxième madrigal, et que le nom de madame de Maintenon se trouvait de la même main au bas de l'épître; d'où il infère que Racine a marqué de cette manière les deux pièces qu'il avait composées, tout en mettant le nom de madame de Maintenon au bas de la lettre où elle parle en son propre nom, et qui, dans l'imprimé, n'est signée que de trois astérisques. Ce raisonnement paraît peu concluant, et le nom de madame de Maintenon, même écrit par Racine, pourrait prouver au contraire qu'il savait que la lettre était d'elle, et qu'il levait ainsi sur cet exemplaire l'anonyme qu'elle avait gardé. Rien ne nous démontre que madame de Maintenon se soit crue obligée d'emprunter la plume de Racine pour cette épître, qu'elle était fort en état de rédiger elle-même, et où l'on reconnaît en effet la grâce ordinaire de son style, et un ton que tout autre écrivain à sa place aurait pris difficilement.

tenon, et cet attachement faisait naître entre eux des rapports intimes et constants; mais pour madame de Maintenon, ce fut réellement la passion de sa vie. Elle éprouvait pour son élève tous les sentiments d'une mère, et les lui conserva jusqu'à sa mort. De son côté, le duc du Maine se montra tant qu'il vécut plein de tendresse, de respect et de reconnaissance pour une personne qu'il regardait comme sa mère, et qu'il aimait plus que la sienne propre, « quelques efforts que fît madame de Maintenon pour qu'il n'en fût pas ainsi[1]. »

Il paraît qu'à la fin de cette même année 1674, il fut encore question pour madame Scarron d'un mariage auquel madame de Richelieu et madame de Montespan travaillèrent de concert : celle-ci y trouvant une manière honnête de l'éloigner dans un moment de mauvaise humeur; celle-là s'y employant de bonne foi, et dans l'intérêt de son amie. Madame Scarron écrit à cette occasion à madame d'Heudicourt (1674) : « Le mariage dont on vous a parlé n'a été proposé que d'une manière fort vague, et c'est bien assez : cet homme n'était pas fait pour moi; il n'a ni bien ni mérite, et il ne m'a pas fallu un grand effort pour refuser un duc. J'ai remercié madame de Montespan, et rejeté la cause de mon refus sur ma tendresse pour les princes.

[1] Lettre à madame de Frontenac, 1698.

Je l'en ai si bien persuadée qu'elle se repent à présent d'avoir recouru à ce moyen pour m'éloigner. Elle ne se doute pas que je l'ai pénétrée, et elle m'en aime davantage. Ce matin, elle a exigé que je lui donnasse ma parole de ne point la quitter : je lui ai tout promis; j'ai tout oublié, nous nous sommes embrassées, désormais nous vivrons en paix, elle m'a offert d'en signer le traité. »

C'était un de ces traités auxquels on n'est guère fidèle; les discussions n'en recommencèrent pas moins[1]. Un jour que madame Scarron et madame de Montespan avaient une prise des plus violentes, le roi les surprit; et les voyant toutes deux très-échauffées, il demanda ce qu'il y avait; madame Scarron prit la parole d'un grand sang-froid, et dit au roi : « Si Votre Majesté veut passer dans cette autre chambre, j'aurai l'honneur de le lui apprendre. » Le roi y alla, madame Scarron le suivit, et madame de Montespan demeura seule. « Sa tranquillité en cette occasion, dit madame de Caylus, parait très-surprenante, et j'avoue que je ne la pourrais croire, s'il n'était impossible d'en douter. »

[1] « Il se passe ici des choses terribles entre madame de Montespan et moi. Le roi en fut hier témoin, et ces procédés-là, joints aux maux continuels de ses enfants, me mettent dans un état que je ne pourrais soutenir longtemps. » (Lettre à l'abbé Gobelin, 1675.)

« Quand madame Scarron se vit tête à tête avec le roi, elle ne dissimula rien : elle peignit vivement l'injustice et la dureté de madame de Montespan, et témoigna combien elle avait lieu d'en appréhender les effets. Les choses qu'elle citait n'étaient pas inconnues du roi, mais comme il aimait encore madame de Montespan, il chercha à la justifier, et pour faire voir qu'elle n'avait pas l'âme si dure, il dit : « Ne vous êtes-vous pas aperçue que ses beaux yeux se remplissent de larmes lorsqu'on lui raconte quelque action généreuse et touchante? » et il les força de se réconcilier. Il leur disait quelquefois qu'il avait plus de peine à mettre la paix entre elles qu'à la rétablir en Europe[1]. »

Aussi madame de Maintenon ne pouvait plus tenir à cette vie; elle ne le cachait pas, et s'en expliquait, comme on l'a vu, assez librement avec ses amies. En 1676, elle écrivait encore à madame de Saint-Géran : « Tout ce que je souhaiterais, serait de voir à madame de Montespan un cœur fait comme le vôtre. Je serais la plus heureuse personne du monde dans un pays où, pour peu de grandeur qu'on ait, on en a toujours plus que de bonheur. Mais il m'est inutile de me flatter; je l'ai prise par tous les bouts imaginables, le fond n'en vaut rien; elle n'est bonne que par

[1] Souvenirs de madame de Caylus.

boutades, et sa vertu même est un caprice; pas deux jours de suite de même humeur. Je suis aussi fatiguée de tous ces éclaircissements qui m'attachent toujours plus que de toutes ces brouilleries qui me consument. Nous sommes bien aujourd'hui, qui sait comme nous serons demain? J'aimerais mieux un peu de malheur fixe que beaucoup de bonheur sans consistance. J'ai beau renoncer à tous mes goûts, à tous mes sentiments, on m'accuse de choses horribles. On fera la Saint-Hubert à Villers-Cotterets; on m'a donné quatre cents louis pour mes habits. Tout ce que la Brétigny m'a envoyé est du meilleur goût. Mais qu'est-ce que toutes ces vanités, tous ces plaisirs, pour qui est dégoûtée du monde et de ses œuvres? Ceux qui m'imputent la longue disgrâce de M. de Lauzun me haïssent plus qu'ils ne me connaissent. Si mes conseils avaient été écoutés, il serait encore en faveur, parce qu'il ne se serait pas fait les affaires qui la lui ont ôtée. On ne me consulte qu'après avoir pris son parti; on veut que j'approuve et non que je dise mon avis. Mon crédit n'est que de bienséance et de politique; on ne se sert de moi que pour mieux régner. Vous êtes bien heureuse, madame; rien ne manquerait à votre bonheur, si quinze jours passés à ma place pouvaient vous instruire de son prix. »

Ces dernières paroles sur le compte de Lauzun

ont trait à la catastrophe de son mariage avec Mademoiselle, rompu tout à coup par les démarches que firent auprès du roi, pour l'empêcher, les princes de la famille royale et la reine elle-même, et elles peuvent s'expliquer par le passage suivant des Mémoires de La Fare, bien que La Fare, comme il lui arrive souvent, paraisse avoir été mal informé.

« Ce qui rompit entièrement l'affaire, dit-il, fut madame Scarron, femme de beaucoup d'esprit, que madame de Montespan avait mise auprès des enfants qu'elle avait eus du roi, et qui était alors sa principale confidente. Madame Scarron, dis-je, fit voir à madame de Montespan l'orage qu'elle s'attirait en soutenant Lauzun dans cette affaire, et que la famille royale et le roi lui-même lui reprocheraient le pas qu'elle lui faisait faire. Enfin, elle fit si bien que celle qui avait fait faire cette affaire la rompit, et que Lauzun et Mademoiselle eurent ordre, au bout de trois jours, de ne pas passer outre à leur mariage [1]. » L'abbé de Choisy dit que ce fut la princesse de Carignan qui détermina madame de Montespan à s'entendre avec ceux qui travaillèrent à le rompre.

Quoi qu'il en soit, madame Scarron, déjà profondément dégoûtée de la cour, s'apercevait de plus en plus que le genre de vie qu'elle y menait

[1] Mémoires de La Fare, chap. VI.

ne pouvait lui convenir, et elle s'affermissait dans le projet de la quitter. Toute son ambition n'allait qu'à se faire une retraite douce et modeste où elle pût vivre à son gré, dans l'indépendance et le repos; c'était là son rêve, et c'est à cela qu'elle travaillait, formant des projets de vie pieuse et retirée qu'elle confiait à l'abbé Gobelin, dont elle avait fait à la fois son directeur, son confident, son ami, et son homme d'affaires [1]. « Quelque différentes que mes lettres vous paraissent, lui écrit-elle, je puis vous assurer qu'il y a sept mois que je pense à la même chose. Comme je vous parle toujours sincèrement, je ne vous dis point que c'est pour servir Dieu que je voudrais quitter le lieu où je suis; je crois que je puis faire mon salut ici et ailleurs, mais je ne vois rien qui nous défende de songer à notre repos, et à nous tirer d'un état qui nous trouble à tout moment. Je me suis mal expliquée si vous avez compris que je pense à être religieuse : je suis trop vieille pour changer de condition, et selon le bien que j'aurai, je songerai à m'en établir une pleine de tranquillité. Dans le monde, tous les retours sont pour Dieu; dans le couvent, tous les retours sont pour le monde; voilà une grande raison, celle de l'âge vient en-

[1] Lettre à l'abbé Gobelin, 23 février 1675. — « Projet de conduite que je voudrais tenir, si j'étais hors de la cour. »

suite. Madame de Richelieu est présentement avec madame de Montespan, pour tâcher de la faire expliquer sur ce que je puis espérer. Si par la mauvaise humeur où l'on est pour moi, on s'en tient aux cent mille francs, je ne crois pas devoir les mettre à une terre, nous verrons ce que nous ferons [1]. »

Il faut savoir qu'après l'établissement des princes légitimés à Versailles, le roi avait donné une somme de cent mille francs à madame Scarron, en récompense de ses soins [2].

Peu de temps après, il lui fit encore don de pareille somme. « Il ne faut point dire ce nouveau bienfait, écrit-elle à l'abbé Gobelin; j'ai des raisons pour le taire. Madame de Richelieu et l'abbé le savent. Maintenant je suis résolue d'acheter une terre auprès de Paris. J'attends des nouvelles de

[1] Lettre à l'abbé Gobelin, du 16 septembre 1674.

[2] « On croit que je dois ce présent à madame de Montespan, je le dois à mon petit prince. Le roi jouant avec lui, et content de la manière dont il répondait à ses questions, lui dit qu'il était bien raisonnable. — Il faut bien que je le sois, répondit l'enfant, j'ai une dame auprès de moi qui est la raison même. — Allez lui dire, reprit le roi, que vous lui donnerez ce soir cent mille francs pour vos dragées. La mère me brouille avec le roi, son fils me réconcilie avec lui, je ne suis pas deux jours de suite dans la même situation; et je ne m'accoutume point à cette vie, moi qui me croyais capable de m'habituer à tout. » (Lettre à madame de Saint-Géran, 1674.)

M. Viette pour en aller visiter, car je ne change point sur l'envie de me retirer. »

En effet elle trouva bientôt l'emploi des deux cent mille francs que le roi lui avait donnés, en faisant, au mois de décembre 1674, au prix de deux cent quarante mille livres[1], l'acquisition de la terre de Maintenon, située, dit-elle, à quatorze lieues de Paris, à dix de Versailles, à quatre de Chartres, et valant dix à douze mille livres de rente. « C'est un gros château, écrit-elle à son frère (6 février 1675), au bout d'un grand bourg; une situation selon mon goût, et à peu près comme Murçay, des prairies tout autour, et la rivière qui passe par les fossés; il vaut dix mille livres de rente et en vaudra douze dans deux ans. J'y ai mené notre fidèle ami, M. de Montchevreuil[2]. »

[1] Elle reçut encore quelques légères gratifications du roi. Voy. lettre à l'abbé Gobelin, 1674.

[2] Le contrat d'acquisition de la terre et seigneurie de Maintenon, y compris la terre et seigneurie du Parcq, consistant en château, manoir principal, fossés à fond de cuve, cours, jardins, enclos, une basse-cour avec plusieurs bâtiments, le tout clos de murs et par la rivière d'Eure, et contenant environ vingt-cinq arpents, etc., etc., moyennant le prix de deux cent quarante mille livres, est du 27 décembre 1674. Dans l'année 1679, madame de Maintenon y joignit l'acquisition des seigneuries de Pierres, Théneuse et Boisricheux, au prix de trente-quatre mille livres, par acte du 25 janvier 1679; ce qui porta le revenu affermé par bail général en 1679, pour six

A quelque jours de là elle écrit à madame de Coulanges, le 5 février 1675 : « J'ai été deux jours à Maintenon, qui m'ont paru un moment. C'est une assez belle maison, un peu trop grande pour le train que j'y destine. Elle a de fort beaux droits, des bois où madame de Sévigné rêverait à madame de Grignan tout à son aise. Je voudrais pouvoir y demeurer, mais le temps n'est pas encore venu. »

Au retour de ce petit voyage, un mot tout à fait inattendu, et que le roi, qui était toujours gracieux pour elle, prononça tout simplement, comme par habitude, fit assez d'effet à la cour, et marqua l'époque d'un heureux changement pour la gouvernante : légère circonstance qui ne fut pas sans importance dans sa destinée. En lui parlant, le roi la nomma devant tout le monde *madame de Maintenon*. « Il est très-vrai, écrit-elle à madame de Coulanges (5 février 1675), que le roi m'a nommée madame de Maintenon, et que j'ai eu l'imbécillité d'en rougir. Les amis de mon mari ont tort de m'accuser d'avoir concerté avec le roi ce changement de nom. Ce ne sont pas ses amis qui le disent, ce sont mes ennemis ou mes envieux ; peu de bonheur en attire beaucoup. »

Mais nous sommes arrivés à une époque critique

ans, à quinze mille livres. (Archives du château de Maintenon.)

dans l'histoire de ce singulier intérieur, composé de madame de Maintenon, de madame de Montespan et du roi.

Dans cette année 1675, il y eut entre le roi et madame de Montespan une nouvelle rupture, non pas définitive, mais beaucoup plus marquée que celle dont nous avons déjà parlé, et qui fut la véritable brèche par où madame de Maintenon entra dans le cœur du roi, sur les ruines d'un sentiment que la durée commençait d'affaiblir, et sur le terrain beaucoup plus solide de l'estime, de la confiance, et d'une vertueuse intimité.

Il faut nous arrêter à démêler l'histoire de cette rupture qu'on a souvent expliquée avec confusion.

Bourdaloue venait de prêcher le carême à Versailles[1]. Il avait, en présence du roi et de madame de Montespan, rappelé sévèrement les devoirs imposés par la morale et par la religion; il avait parlé avec toute l'éloquence et la liberté chrétiennes.

« Le roi, dit madame de Caylus, avait un fonds de religion qui paraissait même dans ses plus grands désordres avec les femmes, car il n'eut jamais que cette faiblesse. Les grandes fêtes lui causaient des

[1] Bourdaloue prêcha à la cour les carêmes de 1672-74-75-80 et 82; et les avents de 1670-84-86-89 et 93. (Notice sur Bourdaloue, en tête de ses OEuvres.)

remords, également troublé de ne pas faire ses dévotions et de les faire mal.

« Madame de Montespan avait de son côté les mêmes sentiments, et ce n'était pas seulement pour se conformer à ceux du roi. Elle avait été parfaitement bien élevée par une mère d'une grande vertu, la duchesse de Mortemart, qui avait jeté dans son cœur des sentiments de piété dont elle ne se défit jamais[1]. » Elle aimait les bonnes œuvres, elle s'occupait de fondations; ses belles mains travaillaient pour les pauvres. Elle jeûnait même exactement pendant les carêmes, et un jour que la duchesse d'Uzès lui marquait son étonnement de ses scrupules à cet égard : « Eh quoi! madame, lui répondit-elle, faut-il, parce que je fais un mal, faire tous les autres? » Aussi lorsque son humeur était calme, prenait-elle fort bien les réflexions morales et les pieuses remontrances que lui faisait amicalement madame de Maintenon. L'exemple et les sages paroles de celle-ci lui étaient comme un remords continuel. « Venez me voir, lui écrivait-elle un jour, après la naissance d'un de ses enfants; mais surtout ne promenez pas sur moi ces grands yeux noirs qui m'effrayent. »

Enfin la prédication de Bourdaloue avait fait réfléchir le roi, qui résolut de nouveau de réformer

[1] Souvenirs de madame de Caylus.

sa vie. Il ne le cacha pas à madame de Montespan, et l'engagea à s'éloigner.

Bossuet, dont la grande et imposante figure représente en quelque sorte la religion elle-même au milieu des mondanités de cette cour, à laquelle il donne une majesté de plus par la gravité de sa présence, soit qu'il étale sur les tombeaux toute la vanité des grandeurs, soit qu'il coure au lit de madame Henriette expirante, soit qu'il bénisse la pénitence de madame de La Vallière, soit que sa parole convertisse Turenne ou enseigne M. le Dauphin; Bossuet fut encore appelé en cette circonstance, et devint le singulier confident des larmes répandues par l'amour, dans ce nouveau combat entre l'amour et le devoir. Le roi lui parla de son dessein, se fortifia de ses conseils, et le chargea de décider madame de Montespan à imiter son exemple. « Comme on était à Versailles, un carême au temps de Pâques, dit mademoiselle de Montpensier, madame de Montespan s'en alla. On fut fort étonné de cette retraite; le roi en parut fort affligé. Il ne fit pas la cène; même on ne le vit pas ce jour-là. Il vint chez la reine les yeux rouges comme un homme qui avait pleuré. On parla différemment de cette retraite. J'allai à Paris, et fus la voir en cette maison où étaient ses enfants[1].

[1] Madame de Montespan avait gardé la maison située rue de

Madame de Maintenon, que l'on commençait d'appeler ainsi parce qu'elle en avait acheté la terre, était avec elle. Je lui demandai si elle ne reviendrait pas bientôt. Elle se mit à rire et ne me répondit rien. Comme je l'aimais fort, je ne savais que souhaiter pour elle; elle ne voyait personne. Comme tout le monde était fort alerte sur son retour, quoique personne ne parût s'en mêler, on sut que M. Bossuet, lors précepteur de Monseigneur, et à présent évêque de Maux, y venait tous les jours avec un manteau gris sur le nez. Madame de Richelieu y vint aussi[1]. » En effet, Bossuet partait tous les soirs, en poste, de Versailles pour Paris, et, dans de longs entretiens avec madame de Montespan, il cherchait à lui inspirer des résolutions chrétiennes et à calmer son dépit. Moins touchée par la dévotion que ne l'était le roi, elle avait commencé par accabler le prélat de reproches, l'accusant d'avoir voulu la faire chasser, dans le but de se rendre seul maître de l'esprit de Sa Majesté; puis elle essaya de le séduire, et d'obtenir qu'il se montrât moins sévère en le tentant par l'ambition[2]. « Que je vous ai souhaité souvent,

Vaugirard, quoique ses enfants fussent élevés à la cour auprès d'elle; et elle s'en servait, ainsi que madame de Maintenon et les enfants, pour faire de petits voyages à Paris.

[1] Mémoires de mademoiselle de Montpensier, t. IV, p. 392.

[2] Vie de Bossuet, par M. le cardinal de Beausset.

écrivait Bossuet au maréchal de Bellefonds, le 20 juin 1675, parmi toutes les choses qui se sont passées; et qu'une demi-heure de conversation avec vous m'aurait été d'un grand secours! J'ai eu cent fois envie de vous écrire; mais outre qu'on craint toujours pour ce qu'on expose au hasard que courent les lettres, on s'explique toujours trop imparfaitement par cette voie. Priez Dieu pour moi, je vous en conjure, et priez-le qu'il me délivre du plus grand poids dont un homme puisse être chargé, ou qu'il fasse mourir tout l'homme en moi pour n'agir que par lui seul. Dieu merci je n'ai pas songé, durant tout le cours de cette affaire, que je fusse au monde. Mais ce n'est pas tout, il faudrait être comme saint Ambroise, un vrai homme de Dieu, où tout parlât, dont toutes les paroles fussent des oracles du Saint-Esprit, dont toute la conduite fût céleste[1]. »

Quant à Louis XIV, il était décidé à tenir sa résolution. Il fit ses dévotions à Pâques, et partit pour l'armée[2] sans avoir revu madame de Montespan. Avant son départ, il eut l'occasion d'apercevoir Bourdaloue, et lui dit : « Mon père, vous devez être content de moi : madame de Montespan est à Clagny. — Oui, sire, répondit Bourdaloue

[1] Œuvres de Bossuet, tome VII. Lettres et Mélanges.

[2] Le roi partit pour l'armée le 10 mai.

finement et avec mesure, mais Dieu serait plus satisfait si Clagny était à soixante et dix lieues de Versailles. »

En effet, madame de Montespan, après avoir passé quelque temps à Paris, s'était renfermée à Clagny, qu'elle s'occupait d'embellir[1].

Tout le monde était attentif. Le 16 avril, peu après l'événement, madame de Scudéry écrivait à Bussy-Rabutin : « Le roi et madame de Montespan se sont quittés, s'aimant, dit-on, plus que la vie, purement par un principe de religion. On dit qu'elle retournera à la cour sans être logée au château, et sans voir jamais le roi que chez la reine. J'en doute, ou que du moins cela puisse durer ainsi, car il y aurait grand danger que l'amour ne reprît le dessus. »

Le 10 mai, madame de Sévigné écrit aussi à son cousin : « Je ne vous parle pas de tout ce qui s'est passé ici depuis un mois. Il y aurait beaucoup de choses à dire, et je n'en trouve pas une à écrire. » Mais Bussy, vieux routier de galanterie, qui connaissait le cœur humain et le monde, répond nettement à madame de Scudéry : « Je sais la retraite de madame de Montespan, mais ce que je sais

[1] Château situé dans l'enceinte actuelle de Versailles, près de l'avenue de Saint-Cloud, dont le roi avait abandonné la jouissance à madame de Montespan, et qu'il lui donna en 1685, avec substitution au duc du Maine.

aussi, c'est qu'elle ne demeurera à la cour que comme maîtresse; car on ne remporte la victoire sur l'amour qu'en fuyant[1]. »

Madame de Maintenon n'avait pas été simple spectatrice de cet événement; elle vivait trop intimement avec madame de Montespan et avec le roi pour ne pas s'y trouver mêlée, et l'on juge d'avance dans quel esprit elle s'y comporta. Elle était de cette conspiration de toutes les personnes vertueuses de la cour, ayant à leur tête Bossuet, M. de Montauzier et d'autres qui désiraient vivement que le roi, faisant cesser le scandale qu'il donnait, effaçât la seule tache d'une vie si glorieuse et d'un caractère si admiré. Comme on voyait madame de Maintenon traitée par Sa Majesté avec une considération de plus en plus marquée, on l'engageait à oser quelquefois, si l'occasion paraissait le lui permettre, jeter quelques réflexions qui pourraient produire leurs fruits. Elle l'osait; on peut supposer avec quel tact et quelle mesure. Personne n'eut jamais plus qu'elle la science des convenances et l'art des positions délicates. Avec madame de Montespan, elle s'expliquait plus librement, comme nous l'avons vu. On raconte pourtant qu'un jour, mais ce fut sans doute beaucoup plus tard, elle s'enhardit jusqu'à dire au roi

[1] Supplément de Bussy. Première partie, pages 184 et 185.

après une revue de mousquetaires : « Que feriez-vous cependant, sire, si l'on vous disait qu'un de ces jeunes gens vit publiquement avec la femme d'un autre comme si elle était la sienne ? » Il est vrai, ajoute madame de Caylus, que j'ignore le temps où elle fit cette question, et qu'il est à présumer qu'elle se croyait bien sûre de sa faveur. J'ignore aussi quelle fut la réponse du roi, mais le discours est certain, et il suffit pour faire voir quels ont été les sentiments et la conduite de madame de Maintenon à l'égard de la liaison de madame de Montespan et du roi, d'autant plus qu'elle était encore dans ce temps-là chez madame de Montespan auprès de ses enfants[1]. »

De telles paroles contre madame de Montespan pourraient paraître suspectes et intéressées dans la bouche d'une personne qui hérita de sa faveur, et elles le seraient en effet, si, dans sa correspondance intime avec l'abbé Gobelin, on ne la voyait dans ce même temps beaucoup plus occupée de la pensée de quitter la cour que de s'y établir sur les ruines d'une autre, et si on ne savait qu'elle tenait le même langage à madame de Montespan, qui n'ignorait pas qu'elle le tenait également au roi. Dès lors il faut reconnaître qu'il y avait plus de courage de sa part à parler de la sorte qu'il ne pou-

[1] Souvenirs de madame de Caylus.

vait y avoir de calcul ambitieux, car elle s'exposait à se perdre sans retour en excitant la vengeance de madame de Montespan et le mécontentement du roi. Elle ne varia jamais à cet égard. Après la prise de Gand, elle écrivait à madame de Montespan : « Le roi va revenir à vous comblé de gloire, et je prends une part infinie à votre joie..... Si jamais passion fut pardonnable, c'est celle-là sans doute. Mais, je le dirai toujours, il n'en est point de pardonnable devant Dieu, ni même devant les hommes[1]. »

Dans la circonstance actuelle, confidente nécessaire des événements qui se passaient sous ses yeux, elle fut témoin des angoisses de la séparation, et peut-être de l'attendrissement du roi, qui voulut l'entretenir et lui confia ses agitations. Il s'attachait de plus en plus à elle, en la faisant entrer si avant dans l'intimité de sa vie et dans les secrets de son cœur, et en écoutant ses conseils, où il trouvait à la fois la raison, l'indulgence et la sincérité. Elle n'hésita pas, en effet, à le fortifier dans ses résolutions chrétiennes, et nous lisons à la même date, dans une de ses lettres à l'abbé Gobelin : « Je n'ai jamais eu tant d'envie de vous voir que dans cette affaire-ci. Mais nous faisons une vie qui m'ôte toute espérance de pouvoir vous donner un

[1] Lettre du 13 mars 1678.

rendez-vous sûr, car madame de Montespan sort depuis le matin jusqu'au soir, et n'a gardé la chambre qu'un seul jour, et je n'en ai pas été avertie. Cependant je vous verrai avant de partir pour Baréges, et je ne sais encore le jour ni de l'un ni de l'autre. Vous entendrez dire que je vis hier le roi. Ne craignez rien; il me semble que je lui parlai en chrétienne et en véritable amie de madame de Montespan[1]. »

Quand elle écrivait cette lettre, elle était avec madame de Montespan à Paris, au moment de partir pour Baréges, où elle devait conduire M. le duc du Maine. L'état chaque jour plus alarmant de la santé du prince ne lui permettait pas de le quitter et l'avait forcée d'ajourner au moins jusqu'au retour des eaux ses projets de retraite, qu'elle n'abandonnait pas[2]. Elle partit au commencement de mai.

Voilà donc les trois personnages les plus initiés et les plus intéressés dans ce drame curieux, séparés l'un de l'autre et s'éloignant chacun de son côté sous le coup de cette séparation à peine accomplie. Le roi se rend à l'armée, madame de Montespan à sa maison de campagne, madame de Maintenon à Baréges.

[1] Lettre à l'abbé Gobelin, 1675.

[2] Voyez lettre à l'abbé Gobelin, du 7 janvier, et autres de l'année 1675.

Le roi, dans le fort de la guerre qui faisait tomber sous ses lois les places de Liége, de Givet, de Dinan et de Limbourg, recevait par écrit la suite des exhortations de Bossuet. « Sire, lui écrivait le prélat, le jour de la Pentecôte approche, où Votre Majesté a résolu de communier. Quoique je ne doute pas qu'elle ne songe sérieusement à ce qu'elle a promis à Dieu, comme elle m'a commandé de l'en faire souvenir, voici le temps où je me sens plus obligé de le faire.... Jamais, sire, votre cœur ne sera paisiblement à Dieu, tant que cet amour violent qui vous a si longtemps séparé de lui y régnera. Cependant, sire, c'est ce cœur que Dieu demande; Votre Majesté a vu les termes avec lesquels il nous commande de le lui donner tout entier. Elle m'a promis de les lire et de les relire souvent. Je vous envoie encore, sire, d'autres paroles de ce même Dieu, qui ne sont pas moins pressantes, et que je supplie Votre Majesté de mettre avec les premières. Je les ai données à madame de Montespan, et elles lui ont fait verser beaucoup de larmes. Et certainement, sire, il n'y a point de plus juste sujet de pleurer que de sentir qu'on a engagé à la créature un cœur que Dieu veut avoir. Qu'il est malaisé de se retirer d'un si malheureux et funeste engagement! Mais cependant, sire, il le faut, ou il n'y a point de salut à espérer. Je ne demande

pas que vous éteigniez en un instant une flamme si violente : ce serait vous demander l'impossible. Mais, sire, tâchez peu à peu de la diminuer, craignez de l'entretenir. Tournez votre cœur à Dieu. J'espère que tant d'objets qui vont de plus en plus occuper Votre Majesté serviront beaucoup plus à la guérir. On ne parle que de la beauté de vos troupes et de ce qu'elles sont capables d'exécuter sous un aussi grand conducteur. Et moi, sire, pendant ce temps, je songe secrètement en moi-même à une guerre bien plus importante et à une victoire bien plus difficile que Dieu vous propose.... Mes inquiétudes pour votre salut redoublent de jour en jour, parce que je vois tous les jours de plus en plus quels sont vos périls. Sire, accordez-moi une grâce : ordonnez au père de La Chaise de me mander quelque chose de l'état où vous vous trouvez. Je serai heureux si j'apprends de lui que l'éloignement et les occupations commencent à faire le bon effet que nous avons espéré[1]. »

Il lui écrivait encore : « Votre Majesté m'a fait une grande grâce d'avoir voulu m'expliquer ce qu'elle souhaite de moi, afin que je puisse ensuite me conformer à ses ordres avec toute la fidélité et l'exactitude possibles. C'est avec beaucoup

[1] Œuvres de Bossuet, tome XXXVII. Lettres et Mélanges.

de raison qu'elle s'applique si sérieusement à régler toute sa conduite, car, après vous avoir fait une si grande violence dans une chose qui vous touche si fort au cœur, vous n'avez garde de négliger vos autres devoirs, où il ne s'agit plus que de suivre vos inclinations. » A ce sujet, Bossuet, élargissant le cercle de ses conseils, engage le roi à se faire instruire des misères des provinces, écrasées souvent par les désordres des gens de guerre ou les abus de l'administration, d'y appliquer les grandes qualités que Dieu lui a données, la pénétration, la fermeté, la douceur, l'autorité, la patience, l'assiduité au travail, et dont Dieu lui demandera compte. Il lui répète que c'est là la loi principale que Dieu impose à la royauté. « Vos peuples s'attendent, sire, à vous voir pratiquer plus que jamais ces lois que l'Écriture vous donne. La haute profession que Votre Majesté a faite de vouloir changer dans sa vie ce qui déplaisait à Dieu, les a remplis de consolations; elle leur persuade que Votre Majesté, se donnant à Dieu, se rendra plus que jamais attentive à l'obligation très-étroite qu'il vous impose de veiller à leur misère.... Il est arrivé souvent qu'on a dit aux rois que les peuples sont plaintifs naturellement, et qu'il n'est pas possible de les contenter, quoi qu'on fasse. Sans remonter bien loin dans l'histoire des siècles passés, le nôtre a vu

Henri IV votre aïeul, qui, par sa bonté ingénieuse et persévérante, avait trouvé le moyen de rendre les peuples heureux et de leur faire sentir et avouer leur bonheur. Aussi en était-il aimé jusqu'à la passion, et dans le temps de sa mort on vit par tout le royaume et dans toutes les familles une désolation pareille à celle que cause la perte d'un bon père à ses enfants. Il n'y a personne de nous qui ne se souvienne d'avoir ouï raconter ce gémissement universel à son père ou à son grand-père.... C'est ainsi qu'il avait gagné les cœurs; et s'il avait ôté de sa vie la tache que Votre Majesté vient d'effacer, sa gloire serait accomplie, et on pourrait le proposer comme le modèle d'un roi parfait[1]. »

A ces lettres, Bossuet joignit une instruction particulière avec ce titre : *Quelle est la dévotion d'un roi*, où il montrait qu'un souverain peut accomplir tous les préceptes de la religion, qui se résument dans l'amour de Dieu, en faisant tout ce qu'exige son devoir de roi pour l'amour de celui qui le fait régner.

Ces exhortations portaient leurs fruits. Madame de Sévigné écrit à sa fille, le 7 juin 1675 : « Le roi a fait ses dévotions à la Pentecôte. Madame de Montespan les a faites de son côté, sa vie est exem-

[1] Œuvres de Bossuet, tome XXXVII. Lettres et Mélanges.

plaire; elle est très-occupée de ses ouvriers et va à Saint-Cloud, où elle joue au *hoca*[1]. »

Madame de Montespan avait fini, en effet, par se rendre attentive à la voix de Bossuet, et elle en avait été pénétrée. Celui-ci écrivait à Louis XIV : « Je vois autant que je puis madame de Montespan, comme Votre Majesté me l'a commandé. Je la trouve assez tranquille; elle s'occupe beaucoup aux bonnes œuvres, et je la vois fort touchée des vérités que je lui propose, qui sont les mêmes que je dis aussi à Votre Majesté. Dieu veuille vous les mettre à tous deux dans le fond du cœur et achever son ouvrage, afin que tant de larmes, tant de violence, tant d'efforts que vous avez faits sur vous-mêmes ne soient pas inutiles[2]. »

Madame de Montespan partageait donc son temps entre les bonnes œuvres, les embellissements de Clagny, et des empressements pleins de respect pour la reine, qui entrait dans ses bonnes résolutions et prenait plaisir à favoriser son repentir. « La reine et madame de Montespan, écrit madame de Sévigné, furent lundi, aux Carmélites de la rue du Bouloi, plus de deux heures en con-

[1] Jeu de hasard, bientôt après défendu, ainsi que la bassette. Saint-Cloud était la résidence de Monsieur.

[2] Lettre de Bossuet au roi, juin 1675, tome XXXVII Lettres et Mélanges.

férence; elles en parurent également contentes. Elles étaient venues chacune de leur côté, et s'en retournèrent le soir à leurs châteaux. »

Les jours suivants, on voit la reine sans cesse avec madame de Montespan. Le 11 juin elle va la voir à Clagny, passe une demi-heure dans sa chambre, entre dans celle de M. de Vexin, qui était malade, puis emmène madame de Montespan faire collation à Trianon. Le 14 juin elle dîne aux Carmélites du Bouloi avec elle et madame de Fontevrault. « Vous verrez, ajoute madame de Sévigné, de quelle manière tournera cette amitié[1]. Ah! que l'autorité et la considération seront poussées loin, dit-elle, si la conduite du retour est habile. Cela est plaisant que tous les intérêts de *Quanto* (madame de Montespan) et toute sa philosophie s'accordent avec le christianisme, et que le conseil de ses amis ne soit que la même chose avec celui de M. de Condom. Vous ne sauriez croire le triomphe où elle est au milieu de tous ses ouvriers, qui sont au nombre de douze cents : le palais d'Apollidon ou les jardins d'Armide en sont une légère description. Pour moi, je me représente Didon qui fait bâtir Carthage. La femme de son *Ami solide* (la reine) lui fait des visites, et toute la

[1] Lettres de madame de Sévigné, des 12 juin et 15 juillet 1675.

famille tour à tour.... Il est certain que, si elle peut ne point reprendre ses vieilles brisées, elle poussera sa grandeur au delà des nues; mais il faudrait qu'elle se mît en état d'être aimée toute l'année sans scrupule. En attendant, sa maison est pleine de toute la cour, et la considération est sans bornes[1]. »

Pendant ce temps-là madame de Maintenon habitait Baréges; elle était partie au commencement de mai. Partout M. le duc du Maine avait été reçu comme le fils du roi. L'enthousiasme des peuples ne faisait point de distinction, et rendait les déréglements du souverain aussi sacrés que sa personne. Dans toutes les villes ce furent les mêmes démonstrations de joie. Le maréchal d'Albret, gouverneur de Guyenne, joignit les empressements de son ancienne amitié pour madame de Maintenon à ceux que lui imposait sa charge. Le duc de Saint-Simon[2], gouverneur de Blaye, fit la réception la plus magnifique : les jurats de Bordeaux amenèrent à Blaye un bateau superbe, sur lequel le jeune prince et la gouvernante firent leur entrée à Bordeaux, escortés par plusieurs vaisseaux, au milieu des harangues, au son des violons et des

[1] Lettres de madame de Sévigné, des 14 et 28 juin et 2 juillet 1675.

[2] Père de l'auteur des Mémoires.

trompettes, au bruit du canon de la ville, et aux cris de *Vive le roi* répétés par une infinité de peuple qui était sur le rivage. « Nous fûmes plus d'une heure, dit madame de Maintenon, à aller du port à la maison[1]. »

Le séjour de Baréges fut triste. Le jeune prince, parti malade de Paris, avait continué de l'être pendant une partie de la route. Cependant madame de Maintenon s'y portait bien, « parce qu'elle y avait moins de peine et moins de chagrin qu'ailleurs[2]. Le repos et la liberté d'esprit, dit-elle, me tiennent lieu de tout[3]. »

Mais elle n'était pas moins curieuse de savoir ce qui se passait autre part. « Je me trouve déjà, écrit-elle en route, toute l'avidité des provinciaux pour les nouvelles. Il me semble qu'il y a mille ans que je n'ai ouï parler de la cour ni de Paris[4]. » Et quelques jours après : « Je ne reçois de nouvelles de qui que ce soit, et j'éprouve déjà l'abandon des absents; mais il faut se consoler de tout quand on a la clef des champs[5]. »

Les lettres, cependant, et les plus précieuses, ne se firent pas attendre; car, pendant ce voyage,

[1] Lettre à l'abbé Gobelin, du 28 mai 1675.

[2] Lettre à M. d'Aubigné, du 8 juillet 1675.

[3] Lettre à l'abbé Gobelin.

[4] Lettre au même, de Manthelan, le 8 mai 1675.

[5] Lettre au même, de Poitiers, le 12 mai 1675.

elle entra en correspondance directe avec le roi, et l'on dit que ce fut cette correspondance qui acheva de lui gagner entièrement la confiance et l'amitié du monarque. Peut-être est-ce de lui qu'elle veut parler quand elle écrit à l'abbé Gobelin : « Et vous aussi, vous m'avez abandonnée! Je ne reçois de lettres que d'un seul homme, et si on continue, on me persuadera qu'il ne faut faire fond que sur des gens dont l'amitié est plus vive que vous ne voulez[1]. »

On peut tenir du moins pour avérée cette correspondance du roi et de madame de Maintenon, car elle nous est attestée par madame de Sévigné[2], qui se montre en même temps fort instruite des démêlés déjà un peu anciens des deux dames. « Je veux vous faire voir, écrit-elle (7 août 1675), un petit dessous de carte qui vous surprendra; c'est que cette belle amitié de *Quanto* et de son amie qui voyage est une véritable aversion, c'est une aigreur, c'est une antipathie, c'est du blanc, c'est du noir. Vous me demandez d'où vient cela : c'est que l'a-

[1] Lettre à l'abbé Gobelin, du 20 mai 1675.

[2] On lit aussi dans une lettre écrite de Baréges au roi par le duc du Maine : « J'ai été jaloux, sire, de la lettre que vous avez fait l'honneur d'écrire à madame de Maintenon; car je suis si tendre aux marques de votre amitié que je ne puis souffrir que vous en donniez à d'autres. » (Œuvres diverses d'un auteur de sept ans.)

mie est d'un orgueil qui la rend révoltée contre les ordres de *Quanto :* elle n'aime pas à obéir. Elle veut bien être au père, mais pas à la mère; elle fait le voyage à cause de lui, et point du tout pour l'amour d'elle. Elle rend compte à l'un et point à l'autre. On gronde l'*Ami* d'avoir trop d'amitié pour cette glorieuse. Ce secret roule sous terre depuis plus de six mois, il se répand un peu, et je crois que vous en serez surprise. Les amis de l'amie en sont assez affligés, et l'on croit qu'il y en a deux qui ont senti cet hiver le contre-coup de ces mésintelligences. » Et le 21 août, quatorze jours après : « Les amies de la voyageuse (mesdames de La Fayette, de Coulanges et d'Heudicourt) s'apercevant que le dessous des cartes se découvre, affectent fort de rire et de tourner cela en plaisanterie, ou bien elles conviennent qu'il y a eu quelque chose, mais que tout est raccommodé. Je ne réponds ni du présent ni de l'avenir, mais du passé je vous en assure. »

Madame de Maintenon demeura près de trois mois à Baréges. C'était alors un lieu presque inconnu, et fréquenté par les seuls paysans des alentours. Ce fut le médecin Fagon qui, dans ses excursions dans les Pyrénées, le découvrit en quelque sorte, en reconnut l'importance et l'indiqua à madame de Maintenon, qui en fit ensuite la réputation et la fortune. Il n'y avait alors que quelques cabanes

couvertes de paille, presque aucun chemin pour y arriver, et une seule maison couverte d'ardoises, où madame de Maintenon se logea. On lui fit une table, une armoire et un fauteuil en bois, qui formèrent tout son mobilier, et elle n'avait qu'une chambre, où M. le duc du Maine couchait près de son lit. Les pauvres habitants du lieu bénirent bientôt sa présence à cause des secours qu'ils reçurent d'elle ou de M. le duc du Maine, qu'elle instruisait à la bienfaisance. Son souvenir y vit encore.

Ce voyage de Baréges fut aussi l'origine de la fortune de Fagon, « un des bons et des beaux esprits de l'Europe, dit Saint-Simon; grand botaniste, grand chimiste, habile connaisseur en chirurgie, excellent médecin et bon praticien, aimant la vertu, l'honneur, la science, le mérite[1]. » Madame de Maintenon l'eut bientôt apprécié et le fit nommer médecin des enfants du roi; plus tard, en 1680, médecin de madame la Dauphine et des enfants de France, et, en 1693, premier médecin du roi à la place de d'Aquin, qui eut ordre de se retirer avec six mille livres de pension. Fagon resta toujours profondément attaché à madame de Maintenon, et se montra, jusqu'à la fin de sa vie, plein de respect pour elle.

[1] Mémoires de Saint-Simon, tome Ier, chap. XIV.

Il conseilla de mener M. du Maine de Baréges à Bagnères, où l'on dit qu'il existe encore une allée qui s'appelle l'allée de Maintenon, et où le jeune prince commença d'aller mieux, mais pour retomber bientôt. « Et me voici, écrit madame de Maintenon, à envisager sa mort; car, s'il est dans l'état où on le croit, il est presque impossible de le sauver. Pour comble de désespoir, c'est la plus jolie créature du monde, et qui surprend vingt fois le jour par son esprit. Ces agitations ne sont pas les seules que je souffre, on me tourmente du côté de la cour par des éclaircissements continuels. Notre duchesse me persécute pour y demeurer; je meurs d'envie d'en sortir, mais je ne voudrais point y être brouillée. Cela est difficile à accommoder, et je passe ma vie dans de continuelles inquiétudes qui m'ôtent tous les plaisirs du monde et la paix qu'il faudrait pour servir Dieu [1]. »

Mais revenons à la cour. Au mois de juillet on y attendait le roi, et on était fort occupé de savoir si madame de Montespan en serait éloignée. Pourquoi, disaient les plus indulgents, la punir d'une faute dont le roi est encore plus coupable qu'elle? Ne peuvent-ils pas, sans l'éclat d'une pareille disgrâce, vivre dans les termes d'une honnête amitié? C'était là justement le projet arrêté. Le roi n'était

[1] Lettre à l'abbé Gobelin, de Bagnères, 1675.

pas encore revenu de l'armée qu'il avait fait parvenir ses ordres à Versailles pour que madame de Montespan s'y trouvât.

Bossuet alarmé, et devant se rendre au-devant de lui, à quelque distance, avec M. le Dauphin, parut en sa présence avec un visage sérieux et triste. Dès que le roi l'aperçut : « Ne me dites rien, lui dit-il, j'ai donné mes ordres pour qu'on prépare au château un logement à madame de Montespan[1]. » Il y arriva le dimanche 21 juillet. La reine, madame de Montespan[2], et toutes les dames y avaient repris, dès le samedi, leurs appartements ordinaires. Un moment après son arrivée, le roi alla faire ses visites. « La seule différence, dit madame de Sévigné, c'est qu'on joue dans ces grands appartements que vous connaissez. » La différence était grande, en effet, quant aux relations d'intimité. Au reste, la résolution du roi était sincère. Madame de Sévigné écrit le 26 juillet : « Il est certain que l'*Ami* de *Quanto* (le roi) dit à sa femme et à son curé, par deux fois : « Soyez persuadé que je n'ai pas changé les résolutions que j'avais en partant; fiez-vous à ma parole, et instruisez les curieux de mes sentiments. » Cette demi-rupture

[1] Vie de Bossuet, par le cardinal de Beausset.

[2] On ne doit pas oublier que madame de Montespan était dame du palais.

et cette simple liaison d'honnête amitié laissèrent néanmoins à madame de Montespan toute l'apparence et même toute la réalité de la faveur. « L'attachement, écrit madame de Sévigné (31 juillet 1675), est toujours extrême; on en fait assez pour fâcher le curé et tout le monde, et peut-être pas assez pour elle, car dans son triomphe extérieur il y a un fond de tristesse. Toutes les dames de la reine sont précisément celles qui forment sa compagnie; on joue tour à tour chez elle, on y mange; il y a des concerts tous les soirs. Rien n'est caché, rien n'est secret; les promenades en triomphe; cet air déplairait plus encore à une femme qui serait un peu jalouse, mais tout le monde est content[1]. »

Malgré ces apparences et la confiance assez insolente qu'affectait madame de Montespan, le roi tenait bon, il ne voulait d'autres rapports que ceux de l'amitié. Madame de Sévigné n'en doutait pas : « Il est certain, dit-elle (11 septembre 1675), que l'*Ami* et *Quanto* sont véritablement séparés. Mais la douleur de *la demoiselle* (madame de Montespan) est fréquente et même jusqu'aux larmes, de voir à quel point l'*Ami* s'en passe bien. Il ne pleurait que sa liberté et ce lieu de sûreté contre *la dame du château* (c'est-à-dire le salon de madame de Montespan et l'agrément qu'il y trouvait, au

[1] Lettre du 7 août 1675.

lieu de l'ennui qu'il trouvait dans le salon de la reine); le reste, par quelque raison que ce puisse être, ne lui tenait plus au cœur. Il a retrouvé cette société qui lui plaît; il est gai et content de n'être plus dans le trouble, et l'on (madame de Montespan) tremble que cela ne veuille dire une diminution, et l'on pleure. Et si le contraire était, on pleurerait et on tremblerait encore; ainsi le repos est chassé de cette place; voilà sur quoi vous pouvez faire vos réflexions comme sur une vérité. »

Pendant ce temps-là madame de Maintenon était toujours à Bagnères, dont les eaux fortifièrent enfin M. le duc du Maine, qui commençait à marcher. « Quoique ce ne soit pas bien vigoureusement, écrit-elle à son frère, il y a lieu d'espérer qu'il marchera comme nous. Vous ne savez pas toute la tendresse que j'ai pour lui, mais vous en connaissez assez pour ne pas douter que cet heureux succès de mon voyage ne me fasse un grand plaisir. Les nouvelles qui me viennent de la cour (c'est-à-dire les lettres du roi et l'amitié qu'il lui témoignait) me font espérer que j'y passerai mon temps agréablement, et qu'on trouvera bon que je m'y conserve plus que je n'ai fait par le passé. J'y suis fort résolue[1]. » Dès le commencement d'octobre elle se mit en route pour retourner à Versailles; elle

[1] Lettre à M. d'Aubigné, de Brion, 16 octobre 1675.

passa par le Poitou, berceau de sa famille; elle alla voir la prison de Niort où elle était née, le couvent des Ursulines où on l'avait élevée par charité; et, repassant dans son esprit tant de vicissitudes éprouvées depuis sa naissance, elle admirait les vues de la Providence qui l'avait tirée si heureusement d'états si malheureux. Cependant elle ne savait pas encore tout. Elle revit aussi M. et madame de Villette et ses autres parents, passa trois jours à Murçay et un jour à Surineau. Mêmes honneurs partout qu'à son premier passage. A Niort et à Poitiers on l'accabla de visites, et elle y recueillit de précieux souvenirs de famille, entre autres la vie de son grand-père Théodore-Agrippa d'Aubigné, écrite par lui-même. Enfin elle arriva à Versailles dans la première semaine de novembre: cette arrivée fut un triomphe. Madame de Sévigné écrit des Rochers à sa fille, le 3 novembre 1675 : « M. Boucherat, qui est ici[1], a passé par Véret, il a vu à Blois madame de Maintenon, et M. le duc du Maine qui marche; cette joie est grande. Madame de Montespan fut au-devant de ce joli prince, avec la bonne abbesse de Fontevrault et madame de Thianges. Je crois qu'un si heureux voyage réchauffera les cœurs des deux amies. » Et le 10 no-

[1] Louis Boucherat, chancelier de France en 1685, alors commissaire du roi aux états de Bretagne.

vembre, elle écrit encore des Rochers, sur des nouvelles que lui envoie madame de Lavardin : « Rien ne fut plus agréable que la surprise qu'on fit au roi. Il n'attendait M. du Maine que le lendemain; il le vit entrer dans sa chambre, marchant et mené seulement par la main de madame de Maintenon; ce fut un transport de joie. M. de Louvois alla voir en arrivant cette gouvernante; elle soupa chez madame de Richelieu, les uns lui baisant la main, les autres la robe; et elle se moquant d'eux tous, si elle n'est bien changée, mais on dit qu'elle l'est. »

La situation de madame de Maintenon n'était plus en effet la même; elle revenait plus confiante dans l'amitié et la bienveillance du roi, plus protégée par là même contre les boutades de madame de Montespan; et à la cour on fut frappé des progrès qu'elle avait faits dans la faveur du monarque. Quelque temps après, il lui adressa un jour devant le monde un de ces mots que les courtisans attentifs relèvent et commentent. Lui ayant demandé lequel de nos opéras elle préférait, et elle ayant répondu que c'était l'opéra d'Atys, il lui dit : « Atys est trop heureux[1], » mais avec un ton et un accent

[1] Vers de la IVe scène du Ier acte. La première représentation d'Atys, musique de Lully, eut lieu à Saint-Germain, devant le roi, le 10 janvier 1676. Cet opéra eut beaucoup de succès.

qui n'échappèrent à personne. De là, peut-être, de sa part un certain air confiant et assuré que l'envie, toujours promptement éveillée dans les cours, interpréta malignement, et qui dut faire croire que cette faveur lui tournait à elle aussi la tête; car madame de Sévigné, toujours aux Rochers, écrit encore à sa fille sur les bruits qui lui arrivaient (18 décembre 1675) : « Je suis étonnée de ce qu'on m'apprend de madame de Maintenon : on dit qu'elle n'est plus si fort l'admiration de tout le monde, et que le proverbe a fait son effet sur elle. Mon amie de Lyon (madame de Coulanges) m'en paraît moins coiffée. La dame d'honneur même (madame de Richelieu) n'a plus les mêmes empressements, et cela fait faire des réflexions morales et chrétiennes à ma petite amie. Ne parlez point de ceci. » Mais ce nuage ne dura pas, car nous retrouverons bientôt ces mêmes dames dans leur intimité habituelle avec madame de Maintenon.

Les attentions du roi, l'empressement de tout le monde, l'adoucissement même de madame de Montespan, ne la réconciliaient pas avec la cour, car elle écrit à l'abbé Gobelin : « J'ai prié madame la duchesse de Richelieu de vous dire ce qui s'est passé ici. On m'a montré de la tendresse, mais à vous dire la vérité, on ne m'a pas persuadée, et je ne saurais renoncer au projet que j'ai fait avec

vous; j'y envisage une douceur extrême, et quelques bons traitements qu'on me fasse ici, j'y aurai de grands chagrins. Demandez donc à Dieu ce que je dois faire, et après cela conduisez-moi où il vous plaira[1]. »

En l'année 1676 se célébrait en France le jubilé, époque de prières et de pénitence, où la religion redouble ses exhortations, ses avertissements et ses grâces. Les bonnes résolutions se renouvelèrent; le roi remplit publiquement à Pâques ses devoirs de chrétien, et le 16 avril 1676 il partit pour l'armée. Madame de Montespan se rendit aux eaux de Bourbon[2], et madame de Maintenon resta à Versailles.

Madame de Sévigné, qui allait à Vichy, suivait les pas de madame de Montespan; celle-ci était dans une calèche à six chevaux, avec la petite de Thianges; elle avait un carrosse derrière attelé de

[1] Lettre à l'abbé Gobelin, Versailles, 1675.

[2] « Vous savez peut-être bien que madame de Montespan partit hier à six heures du matin pour aller à Clagny ou à Maintenon, car c'est un mystère; mais ce n'en est pas un qu'elle reviendra samedi à Saint-Germain, d'où elle partira vers la fin du mois pour Nevers, en attendant les eaux. » (Lettre de madame de Sévigné, du 17 avril 1676.) « L'amie de *Quanto* (madame de Maintenon) l'a menée dans son château passer deux ou trois jours. Nous verrons quels lieux elle voudra honorer de sa présence. » (Lettre de madame de Sévigné, du 22 avril 1676.)

même, avec six femmes, deux fourgons, six mulets, et dix ou douze hommes à cheval; sans ses officiers, son train était de quarante-cinq personnes. On venait lui demander des charités pour les églises et pour les pauvres, et elle donnait partout de fort bonne grâce[1].

A Bourbon, elle reçut également tous les hommages, et prit des airs de reine. Elle fit douze lits à l'hôpital, répandit beaucoup d'argent, enrichit le couvent des Capucins, et souffrait, dit madame de Sévigné, les visites avec civilité[2].

A la cour, où madame de Maintenon était restée, un groupe tous les jours plus nombreux se formait autour d'elle. Malgré l'empire en apparence inébranlable de madame de Montespan, plusieurs semblaient deviner de quel côté tournait le goût du roi, et prenaient leurs mesures. « J'avais rêvé, écrit madame de Sévigné à sa fille (6 mai 1676), en vous disant que madame de Thianges était allée conduire sa sœur; elle est toute seule. Si elle avait voulu mener tout ce qu'il y a de dames à la cour, elle aurait pu choisir. Mais parlons de l'amie (madame de Maintenon) : elle est encore plus triomphante que celle-ci; tout est comme soumis à son empire. Toutes les femmes de chambre de sa voisine (elle

[1] Lettre de madame de Sévigné, du 15 mai 1676.

[2] Lettre du 17 mai 1676.

était logée près de madame de Montespan) sont à elle : l'une lui tient le pot à pâte, à genoux devant elle; l'autre lui apporte ses gants, l'autre l'endort. Elle ne salue personne, et je crois que dans son cœur elle rit bien de cette servitude. On ne peut rien juger présentement de ce qui se passe entre elle et son amie. »

Les projets de retraite n'étaient pas pour cela abandonnés. Madame de Maintenon, que ce commencement de prospérité n'enivrait pas, les nourrissait toujours dans son esprit et continuait d'en parler, quoique moins souvent, à l'abbé Gobelin. Elle lui écrit le 27 juin 1676 : « Je désire plus ardemment que jamais d'être hors d'ici, et je me confirme de plus en plus dans l'opinion que je n'y puis servir Dieu, mais je vous en parle moins parce qu'il me revient que vous dites tout à l'abbé Testu. » Elle ajoute un peu plus loin : « Je suis à merveille avec madame de Montespan, et je me sers de ce temps-là pour lui faire entendre que je veux me retirer : elle répond peu à ces propositions, il faudra voir ce que nous en ferons à son retour. Demandez à Dieu, je vous en conjure, qu'il conduise et rectifie mes desseins pour sa gloire et pour mon salut. »

Pendant ce temps le roi signalait sa présence à l'armée de Flandre par de nouveaux exploits; et après avoir pris Bouchain, Aire et Condé, il revint

à Saint-Germain le 8 juillet. « Le roi arrive ce soir à Saint-Germain, écrit madame de Sévigné (8 juillet 1676), et par hasard madame de Montespan s'y trouve aussi le même jour. J'aurais voulu donner un autre air à ce retour, puisque c'est une pure amitié. »

Cette pure amitié n'abusait plus personne; il était clair que ces deux cœurs s'entendaient comme autrefois, ou plutôt n'avaient pas cessé de s'entendre, et que les efforts qui les avaient séparés ne dureraient pas longtemps. Aussi madame de Caylus, qui s'est trompée, dans ses Mémoires, sur l'époque de la séparation, et a confondu les deux retours du roi[1], raconte-t-elle le dénoûment de celui-ci d'une manière piquante. « Le jubilé étant fini, il fut question de savoir si madame de Montespan reviendrait à la cour. Pourquoi non? disaient ses parents et ses amis, même les plus vertueux. Madame de Montespan, par sa naissance et par sa charge, doit y

[1] Madame de Caylus, née en 1673, et amenée à la cour en 1681, à l'âge de huit ans, tenait évidemment de madame de Maintenon tous les détails qu'elle raconte; mais elle a pu facilement confondre les dates dans ses souvenirs, qu'elle n'écrivit qu'à un âge avancé, un an avant sa mort. Elle ne place la séparation du roi et de madame de Montespan qu'au moment du jubilé, qui fut célébré en 1676, tandis qu'elle eut lieu un an auparavant. Peut-être même a-t-elle confondu ce jubilé avec celui de 1671, car il y en eut un à cette époque. Mais

être; elle peut y vivre aussi chrétiennement qu'ailleurs. M. l'évêque de Meaux fut de cet avis; il restait cependant une difficulté : Madame de Montespan, ajoutait-on, paraîtra-t-elle devant le roi sans préparation? Il faudrait qu'ils se vissent avant que de se rencontrer en public, pour éviter les inconvénients de la surprise. Sur ce principe, il fut conclu que le roi viendrait chez madame de Montespan; mais pour ne pas donner à la médisance le moindre sujet de mordre, on convint que des dames respectables, et les plus graves de la cour, seraient présentes à cette entrevue, et que le roi ne verrait madame de Montespan qu'en leur compagnie. Le roi vint donc chez madame de Montespan, comme il avait été décidé; mais insensiblement il la tira dans une fenêtre; ils se parlèrent bas assez longtemps, pleurèrent, et se dirent ce qu'on a accoutumé de dire en pareil cas; ils firent ensuite une profonde révérence à ces vénérables matrones, passèrent dans une autre chambre, et il en advint

cette date de 1675 pour la séparation ne peut laisser aucun doute, non plus que celle de 1676 pour le rapprochement, d'après la suite des lettres de Bossuet, de Bussy-Rabutin, de mesdames de Sévigné, de Maintenon, de Scudéry, etc. Il est certain aussi qu'il y eut un jubilé en 1676, car madame de Sévigné commence ainsi sa lettre à sa fille, du 22 avril 1676 : « Vous voilà hors du jubilé et des stations. Vous avez dit tout ce qui se peut de mieux sur ce sujet. »

madame la duchesse d'Orléans[1], et ensuite M. le comte de Toulouse[2].

« Je ne puis me refuser de dire ici, ajoute-t-elle, une pensée qui me vient dans l'esprit. Il me semble qu'on voit encore dans le caractère, dans la physionomie, et dans toute la personne de madame la duchesse d'Orléans, des traces de ce combat de l'amour et du jubilé[3]. »

En effet, après ce second retour, les bonnes résolutions, longtemps soutenues avec peine, s'évanouirent, et tout se rétablit, entre madame de Montespan et le roi, comme par le passé. « Je vous l'avais bien dit, écrit madame de Maintenon à madame de Saint-Géran, que M. de C....[4] jouerait dans cette affaire un personnage de dupe. Il a beaucoup d'esprit, mais il n'a pas celui de la cour; avec tout son zèle, il a fait précisément ce que Lauzun aurait eu honte de faire; il voulait les con-

[1] Françoise-Marie de Bourbon, mademoiselle de Blois, depuis duchesse d'Orléans, née le 4 mai 1677, légitimée en novembre 1681, mariée le 18 février 1692 à M. le duc de Chartres, depuis duc d'Orléans, régent.

[2] Louis-Alexandre de Bourbon, comte de Toulouse, né le 6 juin 1678, légitimé en novembre 1681, marié le 22 février 1723 à mademoiselle de Noailles, veuve en premières noces de Louis, marquis de Gondrin.

[3] Souvenirs de madame de Caylus.

[4] Probablement M. de Condom

vertir, et il les a raccommodés. C'est une chose inutile, madame, que tous ces projets; il n'y a que le père de La Chaise qui puisse les faire réussir. Il a déploré vingt fois avec moi les égarements du roi; mais pourquoi ne lui interdit-il pas absolument l'usage des sacrements? Il se contente d'une demi-conversion; vous voyez bien qu'il y a du vrai dans les petites lettres. Le père de La Chaise est un honnête homme, mais l'air de la cour gâte la vertu la plus pure, et adoucit la plus sévère. »

On ne chargea pas madame de Maintenon d'élever les deux nouveaux enfants qu'eut madame de Montespan. Leur naissance, dont on était honteux, fut enveloppée de plus de mystère encore que celle des autres. L'un des deux (mademoiselle de Blois, depuis duchesse d'Orléans) naquit à Maintenon, pendant la campagne du roi en 1677, et madame de Montespan, avec madame de Thianges, y séjourna à cette occasion assez longtemps. M. de Louvois fit élever secrètement ces enfants à Paris, dans la maison de la rue de Vaugirard[1], et ils furent légitimés en 1681. « Je me souviens de les avoir vu reconnaître, dit madame de Caylus, pendant que

[1] Souvenirs de madame de Caylus. Madame de Jussac, personne fort recommandable par son mérite et sa vertu, et fort agréable en même temps, qui sut allier la confiance de madame de Montespan et l'estime de madame de Maintenon, fut la gouvernante de mademoiselle de Blois jusqu'à son mariage.

j'étais encore chez madame de Maintenon. Ils parurent à Versailles sans préparation. »

Cependant la passion du roi pour madame de Montespan n'était plus la même. On s'en aperçut bientôt à quelques galanteries passagères qui firent jaser les courtisans. « Tout le monde croit que l'étoile de *Quanto* pâlit, écrit madame de Sévigné (11 septembre 1676); il y a des larmes, des chagrins naturels, des gaietés affectées; des bouderies; enfin, ma chère, tout finit. On regarde, on observe, on s'imagine, on croit voir des rayons de lumière sur des visages que l'on trouvait indignes, il y a un mois, d'être comparés aux autres. On (le roi) joue fort gaiement, quoique la belle garde la chambre. Les uns tremblent, les autres rient, les uns souhaitent l'immutabilité, la plupart un changement de théâtre; enfin voici le temps d'une crise digne d'attention, à ce que disent les plus clairvoyants. — Ah! ajoute-t-elle quelques jours après (14 octobre 1676), si *Quanto* avait bridé sa coiffe à Pâques de l'année qu'elle revint à Paris, elle ne serait pas dans l'agitation où elle est. Il y avait du bon esprit à prendre ce parti, mais la faiblesse humaine est grande; on veut ménager un reste de beauté. Cette économie ruine plutôt qu'elle n'enrichit. »

Cependant madame de Montespan, sûre de son empire, se souciait peu de ces caprices du roi, et n'en parlait que par humeur ou pour s'en moquer.

Elle ne doutait pas que son penchant ne le ramenât toujours à elle. En effet, l'année suivante, après son retour à Versailles, d'où il était parti pour l'armée le 28 février, et où il revint le 31 mai, madame de Sévigné écrit (11 juin 1677) : « Ah ! ma fille, quel triomphe à Versailles, quel orgueil redoublé, quel solide établissement, quelle duchesse de Valentinois, quelle reprise de possession ! Je fus une heure dans cette chambre ; elle était au lit, parée, coiffée, et se reposait pour la *medianoche*. Je fis vos compliments, elle répondit des douceurs, des louanges : il ne s'est jamais vu d'amour reprendre terre comme celui-là. Sa sœur en haut se trouvant en elle-même toute la gloire de Niquée, donna des traits de haut en bas sur la pauvre Io[1]. Représentez-vous tout ce qu'un orgueil peu généreux peut faire dire dans le triomphe, et vous en approcherez. »

Les deux années suivantes se passèrent de la même manière, madame de Montespan toujours maîtresse en titre, le roi lui échappant souvent, mais toujours ramené dans ses chaînes, et madame de Maintenon entrant chaque jour plus avant dans l'estime, la confiance et la faveur du souverain[2]. Elle se trouvait presque toujours en tiers avec

[1] Madame de Ludres, que le roi aima un instant.

[2] Voy. madame de Sévigné, lettre du 19 août 1676.

eux. A cette époque, on eut l'idée de faire une histoire par les médailles des principaux événements du règne. « Ce projet, dit Louis Racine dans les Mémoires sur la vie de son père[1], se changea bientôt en celui d'une histoire suivie du règne entier. C'est chez madame de Montespan qu'il fut agité et résolu. C'était elle qui l'avait imaginé; et lorsqu'on eut pris ce parti, ce fut madame de Maintenon qui proposa au roi de charger du soin d'écrire cette histoire Boileau et mon père. Le roi, qui les en jugea capables, les nomma ses historiographes en 1677.

« Les deux historiens se mirent aussitôt à l'œuvre, et quand ils avaient écrit quelque morceau intéressant, ils allaient le lire au roi. Ces lectures se faisaient chez madame de Montespan. Tous deux avaient leur entrée chez elle aux heures que le roi venait y jouer, et madame de Maintenon était ordinairement présente à la lecture. Elle avait, au rapport de Boileau, plus de goût pour mon père que pour lui, et madame de Montespan avait, au contraire, plus de goût pour Boileau que pour mon père; mais ils faisaient toujours leur cour ensemble sans aucune jalousie entre eux. Lorsque le roi arrivait chez madame de Montespan, ils lui lisaient quelque chose de son histoire; ensuite le

[1] Mémoires sur la vie de Jean Racine, par Louis Racine.

jeu commençait, et lorsqu'il échappait à madame de Montespan, pendant le jeu, des paroles un peu aigres, ils remarquèrent, quoique fort peu clairvoyants, que le roi, sans lui répondre, regardait en souriant madame de Maintenon, qui était assise vis-à-vis de lui sur un tabouret, et qui enfin disparut tout à coup de ces assemblées. Ils la rencontrèrent dans la galerie, et ils lui demandèrent pourquoi elle ne venait plus écouter leur lecture. Elle leur répondit fort froidement : Je ne suis plus admise à ces mystères. Comme ils lui trouvaient beaucoup d'esprit, ils en furent mortifiés et étonnés. Leur étonnement fut bien plus grand lorsque le roi, obligé de garder le lit, les fit appeler avec ordre d'apporter ce qu'ils avaient écrit de nouveau sur son histoire, et qu'ils virent en entrant madame de Maintenon, assise dans un fauteuil, près du chevet du roi, s'entretenant familièrement avec Sa Majesté. Ils allaient commencer leur lecture, lorsque madame de Montespan, qui n'était point attendue, entra, et après quelques compliments au roi en fit de si longs à madame de Maintenon que, pour les interrompre, le roi lui dit de s'asseoir ; « n'étant pas juste, ajouta-t-il, qu'on lût sans « vous un ouvrage que vous avez vous-même « commandé. » Son premier mouvement fut de prendre une bougie pour éclairer le lecteur. Elle fit ensuite réflexion qu'il était plus convenable de

s'asseoir et de faire tous ses efforts pour paraître attentive à la lecture. Depuis ce jour le crédit de madame de Maintenon alla en augmentant d'une manière si visible que les deux historiens lui firent leur cour autant qu'ils la savaient faire[1]. »

Quant à la cour, elle était plus brillante et plus animée que jamais, car la guerre n'interrompait aucun plaisir. Laissons encore madame de Sévigné, ce charmant historien, nous en faire une légère peinture : « Je fus samedi à Versailles avec les Villars et voici comme cela va. Vous connaissez la toilette de la reine, la messe, le dîner, mais il n'est plus besoin de se faire étouffer pendant que Leurs Majestés sont à table; car, à trois heures, le roi, la reine, Monsieur, Madame, Mademoiselle, tout ce qu'il y a de princes et de princesses, madame de Montespan, toute sa suite, tous les courtisans, toutes les dames, se trouvent dans ce bel appartement du roi que vous connaissez. Tout est meublé divinement, tout est magnifique. On ne sais ce que c'est que d'y avoir chaud; on passe d'un lieu à l'autre sans faire la presse nulle part. Un jeu de reversi donne la forme et fixe tout. Le roi est auprès de madame de Montespan, qui tient la carte; Monsieur, la reine et madame de Sou-

[1] Mémoires sur la vie de Jean Racine, par Louis Racine, son fils, page 108.

bise; Dangeau et compagnie; Langlée et compagnie; mille louis sont répandus sur le tapis, il n'y a point d'autres jetons. Je voyais jouer Dangeau, et j'admirais combien nous sommes sots au jeu auprès de lui. Il ne songe qu'à son affaire, et gagne où les autres perdent; il ne néglige rien, il profite de tout, il n'est point distrait : en un mot, sa bonne conduite défie la fortune. Il dit que je prenais part à son jeu, de sorte que je fus assise très-agréablement et très-commodément. Je saluai le roi ainsi que vous me l'avez appris; il me rendit mon salut comme si j'avais été jeune et belle. La reine me parla aussi longtemps de ma maladie que si c'eût été une couche. Elle me dit encore quelques mots de vous. M. le duc me fit mille de ces caresses à quoi il ne pense pas. Le maréchal de Lorges m'attaqua sous le nom du chevalier de Grignan, enfin *tutti quanti*. Vous savez ce que c'est que de recevoir un mot de tout ce que l'on trouve en son chemin. Madame de Montespan me parla de Bourbon, elle me pria de lui conter Vichy, et comme je m'en étais trouvée; elle me dit que Bourbon, au lieu de guérir un genou, lui avait fait mal aux deux. Je lui trouvai le dos bien plat, comme disait la maréchale de La Meilleraie; mais sérieusement c'est une chose surprenante que sa beauté; sa taille n'est pas de la moitié si grosse qu'elle était, sans que son teint, ni ses yeux, ni ses lèvres en

soient moins bien. Elle était tout habillée de point de France, coiffée de mille boucles, les deux des tempes lui tombant fort bas sur les joues, des rubans noirs sur sa tête, des perles de la maréchale de L'Hôpital, embellies de boucles et de pendeloques de diamants de la dernière beauté, trois ou quatre poinçons, point de coiffe; en un mot, une triomphante beauté à faire admirer à tous les ambassadeurs. Elle a su qu'on se plaignait qu'elle empêchait toute la France de voir le roi; elle l'a redonné, comme vous voyez; et vous ne sauriez croire la joie que tout le monde en a, ni de quelle beauté cela rend la cour. Cette agréable confusion sans confusion, de tout ce qu'il y a de plus choisi, dure depuis trois heures jusqu'à six. S'il vient des courriers, le roi se retire un moment pour lire ses lettres, et puis revient. Il y a toujours quelque musique qu'il écoute, et qui fait un très-bon effet; il cause avec les dames qui ont accoutumé d'avoir cet honneur. Enfin on quitte le jeu à six heures; on n'a point du tout de peine à faire les comptes, il n'y a point de jetons ni de marques; les poules sont au moins de cinq, six ou sept cents louis; les grosses de mille, de douze cents. On en met d'abord vingt-cinq chacun, c'est cent; et puis celui qui fait en met dix; on donne chacun quatre louis à celui qui a le quinola; on passe; et quand on fait jouer, et qu'on ne prend pas la poule, on en met seize

à la poule, pour apprendre à jouer mal à propos. On parle sans cesse, et rien ne demeure sur le cœur. Combien avez-vous de cœurs? J'en ai deux, j'en ai trois, j'en ai un, j'en ai quatre : il n'en a donc que trois, que quatre; et Dangeau est ravi de tout ce caquet, il découvre le jeu, il tire ses conséquences, il voit à qui il a affaire; enfin j'étais fort aise de voir cet excès d'habileté; vraiment c'est bien lui qui sait le dessous des cartes, car il sait toutes les autres couleurs. On monte donc à six heures en calèche, le roi, madame de Montespan, Monsieur, madame de Thianges, et la bonne d'Heudicourt sur le strapontin, c'est-à-dire comme en paradis, ou dans la gloire de Niquée. Vous savez comme ces calèches sont faites; on ne se regarde point, on est tourné du même côté; la reine était dans une autre avec les princesses, et ensuite tout le monde attroupé selon sa fantaisie. On va sur le canal, dans des gondoles, on y trouve de la musique; on revient à dix heures, on trouve la comédie; minuit sonne, on fait la *medianoche ;* voilà comme se passa la journée du samedi.

« De vous dire combien de fois on me parla de vous, combien on me demanda de vos nouvelles, combien on me fit de questions sans attendre la réponse, combien j'en épargnai, combien on s'en souciait peu, combien je m'en souciais encore moins, vous reconnaîtriez au naturel l'*iniqua corte*.

Cependant elle ne fut jamais si agréable, et l'on souhaite que cela continue. Madame de Nevers[1] est fort jolie, fort modeste, fort naïve. M. du Maine est incomparable; son esprit étonne, et les choses qu'il dit ne se peuvent imaginer. Madame de Maintenon, madame de Thianges, guelfes et gibelins, songez que tout est rassemblé[2]. »

Au milieu de ce tourbillon de la cour et des passions éphémères du roi, les progrès de madame de Maintenon dans son cœur, bien que peu dramatiques et peu sensibles, n'en étaient pas moins réels et profonds, ainsi que nous l'avons dit, et son ascendant croissait chaque jour. L'humeur de madame de Montespan, dont le roi avait à souffrir aussi bien que madame de Maintenon, y avait d'abord contribué. Madame de Maintenon reprochait à madame de Montespan cette humeur, et le roi, auquel ce soin d'apaiser sa maîtresse n'avait pas échappé, en avait su gré à madame de Maintenon et s'était accoutumé à s'ouvrir à elle de ce qu'il désirait de madame de Montespan, à lui conter ses chagrins, à prendre ses conseils, à y trouver du soulagement, et à force de se plaindre l'un à l'autre de cette maîtresse impérieuse, une véritable intimité s'était établie entre eux. D'un autre côté

[1] Fille de madame de Thianges.

[2] Lettre du 29 juillet 1676.

le roi, pendant qu'il avait à supporter ainsi les inégalités de madame de Montespan, trouvait en madame de Maintenon une femme toujours modeste, et toujours maîtresse d'elle-même; toujours raisonnable, sans vouloir jamais avoir trop raison; parlant le langage de la vertu, mais le parlant avec indulgence; fatiguée du monde, et désireuse du repos, mais ne voulant se brouiller avec personne. Elle offrait un charme particulier, qui était celui de la grâce dans l'austérité, et de l'amabilité mêlée à une sorte de pruderie. Son esprit, qui était du premier ordre, plaisait d'autant mieux qu'il n'éblouissait point, qu'il ne fatiguait jamais, qu'il n'avait ni le mouvement, ni l'éclat, ni la méchanceté de celui de madame de Montespan. Madame de Maintenon séduisait par le contraste. C'était une chose toute nouvelle qu'une gouvernante des enfants de la maîtresse du roi venant leur prêcher à tous deux la morale et la vertu, sans qu'ils le trouvassent mauvais, et la prêchant avec une persévérance qui ne se décourageait pas. Ce rôle de mentor, continué pendant plusieurs années, loin de déplaire, inspira un certain respect à Louis XIV, et établit entre elle et lui des rapports d'abandon et d'intime confiance qui finirent par lui devenir nécessaires. Aussi sa situation grandissait à la cour sans que sa position fût changée. Plus indépendante et plus libre, elle

avait commencé pendant cet été de 1676 à faire d'assez fréquents voyages à Maintenon, où elle emmenait avec elle M. du Maine et les autres princes qu'elle élevait, et où elle recevait ses amis, plusieurs personnes de la cour, et très-souvent madame de Montespan; car rien n'était plus singulier que l'existence de ces deux femmes, toujours ensemble et toujours brouillées; ne pouvant ni vivre unies ni se séparer. « Madame de Maintenon est toujours à Maintenon avec Barillon et La Tourte (mademoiselle de Montgeron). Elle a prié d'autres gens d'y aller; mais celui que vous disiez autrefois qui voulait faire trotter votre esprit, et qui est le déserteur de cette cour, a répondu fort plaisamment qu'il n'y avait point présentement de logement pour les amis, qu'il n'y en avait que pour les valets. Vous voyez de quoi on accuse cette bonne tête. A qui peut-on se fier désormais? Il est vrai que sa faveur est extrême, et que l'ami de *Quanto* en parle comme de sa première ou de sa seconde amie. Il lui a envoyé un illustre (Le Nôtre), pour rendre sa maison admirablement belle. On dit que Monsieur y doit aller; je pense même que ce fut hier avec madame de Montespan. Ils devaient faire cette diligence en relais sans y coucher[1]. »

« J'ai été trois semaines à Maintenon, écrit-elle

[1] Lettre de madame de Sévigné, du 26 août 1676.

elle-même à la même époque; vous ne le reconnaîtrez pas. J'y avais M. de Barillon, mademoiselle de Montgeron, madame de Montchevreuil et mademoiselle de La Harteloire[1]; madame de Guise m'y vint voir, et le roi m'y envoya M. Le Nôtre; madame de Montespan m'y faisait tous les jours quelque présent. Je m'y suis baignée, dont je me trouve très-bien[2]. »

Le roi y avait pour elle toutes sortes d'attentions délicates. Le maréchal d'Albret, son ancien ami, venait de mourir[3] dans des sentiments de piété qui rachetaient une vie toute consacrée à la dissipation et à la galanterie. Le roi voulut qu'en arrivant à Maintenon elle y trouvât son portrait, et il ordonna qu'on le plaçât dans la galerie. Cette faveur, de plus en plus marquée, ne pouvait manquer de grossir sa cour. Chacun voulait être de ses amis, on s'empressait à Maintenon, où pendant les deux années suivantes elle put faire d'assez fréquents séjours avec les jeunes princes; mais loin de triompher avec hauteur de ces empressements, comme

[1] Parente de Scarron.

[2] Lettre de madame de Maintenon à M. d'Aubigné, du 1er septembre 1676.

[3] Le maréchal d'Albret mourut à la fin d'août 1676. « Aujourd'hui le roi a donné à M. le duc de Roquelaure le gouvernement de Guyenne, vacant par la mort du maréchal d'Albret. » (Lettre de Pellisson, Versailles, le 8 septembre 1676.)

on le mandait à madame de Sévigné, elle ne cherchait qu'à les fuir et à s'en délivrer. Cette bonne tête était restée la même. « Je suis rebutée de Maintenon, écrit-elle à son frère, par le monde qui s'adonne à y venir; ne perdez pas une occasion de dire que quand il y a une personne de plus que je n'ai compté, je suis au désespoir, et que vous ne voudriez pas vous jouer à me surprendre; je ne me soucie pas de passer pour bizarre, pourvu que l'on n'y vienne point[1]. »

Au commencement de l'année 1677, il fut question d'un second voyage à Baréges, pour M. le duc du Maine. « J'ai toujours ici madame de Montespan et M. du Maine, écrit madame de Maintenon, de son château (Maintenon, 8 mai 1677); je m'en vais au premier jour quérir mademoiselle de Tours, et toute cette bonne compagnie y sera jusqu'à ce que nous partions pour Baréges; ce sera au commencement de juin. » Elle partit, en effet, à cette époque, passa par Fontevrault, où elle séjourna quelque temps chez l'abbesse, et d'où elle écrivit à son frère, pour qui elle avait obtenu le gouvernement de Cognac, afin qu'il se préparât à les recevoir[2].

[1] Lettre à M. d'Aubigné, du 11 juillet 1678.

[2] « Le prince a M. Fagon avec lui, M. Le Ragois son précepteur, un aumônier, six valets de chambre, toute sorte d'officiers, et moi j'ai trois femmes. Je vous conte ce détail

Pendant ce voyage elle revit encore sa famille et la maréchale d'Albret, qui ne tarda pas à suivre son mari au tombeau [1]; et quoique son existence fût devenue plus douce, elle n'en écrivait pas moins à l'abbé Gobelin sur le même ton; c'est toujours le même projet de se retirer, sans toutefois l'exécuter jamais. « J'ai eu bien de l'impatience d'apprendre que vous avez fait votre voyage heureusement; car, quelque éloignée que soit la fin de mes projets, je ne puis m'empêcher de vous regarder avec un grand intérêt. Quand j'ai été mal à la cour, on me conseillait de ne point m'en séparer en cet état-là, et à cette heure que j'y suis bien, je ne sais pas où me prendre pour m'arracher de gens qui me retiennent avec douceur et amitié. Ces chaînes-là sont pour moi plus difficiles à rompre que si on l'exigeait avec violence. Cependant il m'est impossible de sacrifier pour toute ma vie ma liberté, ma santé et mon salut... Je vous parle sincèrement, cependant il n'en est pas temps présentement [2]. » Le séjour à Baréges, puis à Bagnères, se passa comme le précédent; madame de Maintenon, toujours tendrement occupée de son élève, et souvent

pour que vous preniez vos mesures. Le prince et moi nous couchons dans la même chambre. » (Lettre à M. d'Aubigné.)

[1] La maréchale d'Albret mourut environ un an après son mari, en septembre 1677.

[2] Lettre de Baréges, 1677.

aussi de ses nombreuses correspondances avec la cour. Voici les nouvelles que donnait de Bagnères, avec sa grâce enfantine, M. le duc du Maine, dans une lettre à madame de Montespan : « Je m'en vais écrire toutes les nouvelles du logis pour vous divertir, madame, et j'écrirai bien mieux quand je penserai que c'est pour vous. Madame de Maintenon passe tous les jours à filer, et si on la laissait faire, elle y passerait les nuits, ou à écrire. Elle travaille tous les jours pour mon esprit, elle espère bien d'en venir à bout, et le Mignon aussi, qui fera ce qu'il pourra pour en avoir, mourant d'envie de plaire au roi et à vous. J'ai lu, en venant, la Vie de César, celle d'Alexandre à Baréges, et je commençai hier celle de Pompée. Madame de Maintenon eut hier la migraine, et ne se leva que pour la messe. M. Le Ragois prend des eaux, elles ne passaient pas bien le premier jour, il en est content présentement. M. Fagon m'échauda hier au petit bain; j'espère qu'il sera plus modéré une autre fois, et que je n'y crierai pas tant. Je me baigne dans le bain les jours qu'il fait frais, et dans ma chambre quand il fait chaud. La tartuferie de l'aumônier continue, et il vous divertira à son retour. Lutin est fort paresseux, et mal avec madame de Maintenon. Je suis fort content de Maraine; Valantin et des Aubiers sont fort assidus. J'ai donné mon amitié à Ance, parce qu'il a l'honneur d'avoir

la vôtre. La Couture n'aime pas à me prêter les hardes de madame de Maintenon, quand je veux me déguiser en fille. J'ai reçu la lettre que vous écrivez au très-cher petit Mignon, j'en ai été ravi, madame, et je ferai de mon mieux pour vous obéir. »

Madame de Maintenon fut de retour à Versailles vers la fin de septembre, mais il paraît que le voyage n'avait point eu de succès, car madame de Sévigné écrit (15 octobre 1677) : « La santé de M. le duc du Maine apparemment n'est pas bonne; il est à Versailles, où personne du monde ne l'a vu; on dit qu'il est plus boiteux qu'il n'était. Madame de Montespan est allée l'autre jour coucher à Maintenon, croyant d'abord n'aller qu'à la moitié du chemin, au-devant de madame de Maintenon. Le roi monta en carrosse à minuit pour aller au-devant de madame de Montespan. Il reçut un courrier qui lui apprit qu'elle coucherait à Maintenon; elle revint le lendemain. On a pris cela pour une boutade, comme il en arrive souvent. » Mais quelques jours après, elle écrit (20 octobre 1677) : « On dit que M. du Maine se porte mieux qu'on ne pensait. Il n'y a plus de chagrin présentement, mais tout est si peu stable qu'avant que vous ayez eu cette lettre il y aura eu des nuages et des rayons de soleil (entre le roi et madame de Montespan). »

Un sombre nuage, en effet, se formait à l'horizon, et un violent orage allait éclater.

On parlait d'une nouvelle passion du roi. M. de Corbinelli écrit le 27 février 1679, au comte de Bussy-Rabutin : « On parle de changement d'amour à la cour, le temps nous en éclaircira [1]. » « Je ne saurais que vous en dire, lui écrit madame de Scudéry, cependant sans sa rechute de 1676, il y aurait lieu de croire que le roi a quitté madame de Montespan. » Mais le 22 mars, le marquis de Trichâteau lui écrit de son côté : « Madame de Montespan est partie brusquement, le 15 de ce mois, de Saint-Germain pour Paris. On dit qu'il y a quelque brouillerie dans le ménage, et que cela vient de la jalousie qu'elle a d'une jeune fille de Madame appelée Fontanges [2]. » « Je suis bien fâchée de vous dire que Marsillac entre seul dans cette affaire, dont le roi fait le dernier secret [3]. »

Cette nouvelle divinité ne brilla qu'un instant, comme une fugitive apparition du plaisir. Après avoir ébloui la cour de sa jeunesse et de sa beauté, elle disparut bientôt, et tomba ainsi qu'une fleur promptement séchée. Cependant sa chevelure, détachée un jour par le vent, dans une forêt, a éter-

[1] Lettre de madame de Sévigné, 27 février 1679.

[2] Supplément de Bussy, deuxième partie, page 77.

[3] Lettre de madame de Montmorency à Bussy-Rabutin

nisé son nom, et est devenue comme un monument futile et impérissable de son éclat passager [1]. Le roi, dans ses relations avec elle, se cachait de madame de Montespan, et était embarrassé avec madame de Maintenon. « Le roi se défie de moi et me craint, écrit-elle à madame de Frontenac; il me comble de biens pour me fermer la bouche, il aime la vérité et ne veut pas l'entendre [2]. »

Cependant madame de Montespan ne tarda pas à découvrir son infidélité, et s'en plaignit avec tous les emportements de la jalousie : « Le roi eut hier une conversation fort vive avec madame de Montespan, écrit madame de Maintenon (4 mai 1679). J'étais présente. Diane en fut le sujet. J'admirai la patience du roi et l'emportement de cette glorieuse. Tout finit par ces mots terribles : *Je vous l'ai déjà dit, madame, je ne veux pas être gêné*. Madame de Montespan me demande mes conseils, je lui parle de Dieu, et elle me croit d'intelligence avec le roi; elle s'emporte contre la pauvre fille, contre le père de La Chaise, contre M. de Noailles. Elle passe des heures entières avec M. de Louvois et madame de Thianges. L'habitude lui a attaché le roi, je crains qu'il n'y revienne par pitié [3]. Il avoue

[1] Mademoiselle de Fontanges, qui fut nommée duchesse, mourut le 28 juin 1681, à vingt ans.

[2] Lettre du 10 octobre 1680.

[3] Lettre à madame de Saint-Géran, 4 mai 1679.

qu'il l'aime encore, et plus qu'il ne voudrait [1]. » Madame de Maintenon, confidente du roi, et qui, tout en le moralisant [2], compatissait à sa faiblesse, allait de l'une à l'autre favorite, chargée de calmer leurs dépits, et les prêchant toutes deux sans beaucoup de succès. Mais la colère de la maîtresse délaissée tomba bientôt sur madame de Maintenon elle-même, dont la faveur auprès du roi l'inquiétait plus que la passion qu'il avait pour mademoiselle de Fontanges. « Elle m'accuse d'aimer le roi, écrit madame de Maintenon, je m'en suis moquée ; mais, a-t-elle répliqué, ne vous mettez pas en tête qu'il aime une personne..... Elle n'a pas fini, et c'est la première fois que je l'ai vue se modérer dans ses transports. Elle m'a dit que ma faveur ne durerait qu'autant que la sienne ; je lui ai répondu avec fermeté qu'à mon âge on ne pouvait faire ombrage à un esprit bien fait ; que ma conduite, dont elle avait été témoin dix ans de suite, démentait tous ses soupçons ; que j'avais si peu songé au dessein qu'elle me prêtait, que je l'avais souvent priée de

[1] Lettre à madame de Saint-Géran, 24 mai 1679.

[2] « Le roi a passé deux heures dans mon cabinet ; c'est l'homme le plus aimable de son royaume. Je lui ai parlé du P. Bourdaloue, il m'a écoutée avec attention. Peut-être n'est-il pas si éloigné de penser à son salut que la cour le croit. Il a de bons sentiments et de fréquents retours vers Dieu. » (Lettre à madame de Saint-Géran, 19 avril 1679.)

m'obtenir la permission de me retirer[1]. » Et, quelques jours après, elle écrit encore (14 juin 1679) : « Les bontés du roi ne me dédommagent point de la perte de ma tranquillité. Madame de Montespan veut absolument que je cherche à être sa maîtresse. Mais, lui ai-je dit, il en a donc trois? Oui, m'a-t-elle répondu : moi de nom, cette fille de fait, et vous du cœur. Je lui ai répondu en toute douceur qu'elle écoutait trop ses ressentiments. Elle m'a répondu qu'elle connaissait mes artifices, et qu'elle n'était malheureuse que pour n'avoir pas écouté ses ressentiments. Elle m'a reproché ses bienfaits, ses présents, ceux du roi, et m'a dit qu'elle m'avait nourrie et que je l'étouffais. Vous savez ce qui en est : c'est une chose étrange que nous ne puissions vivre ensemble, et que nous ne puissions nous séparer. Je l'aime, et ne puis me persuader qu'elle me haïsse. » Telle fut la conduite de madame de Maintenon dans ses rapports avec madame de Montespan, et les alternatives perpétuelles de raccommodements et de brouilleries entre ces deux dames. Madame de Caylus raconte qu'elles se trouvèrent un jour embarquées à faire un voyage de la cour, dans le même carrosse, et tête à tête, et que madame de Montespan ouvrit la conversation et dit : « Ne soyons pas la dupe

[1] Lettre à madame de Saint-Géran, 1er avril 1679.

de cette affaire-ci. Causons comme si nous n'avions rien à démêler; bien entendu, ajouta-t-elle, que nous reprendrons nos démêlés au retour. Madame de Maintenon accepta la proposition, et elles se tinrent parole en tout [1]. » Madame de Maintenon elle-même écrivait à M. de Montchevreuil (1680) : « Madame de Montespan et moi avons fait aujourd'hui un chemin ensemble, nous tenant sous le bras, et riant beaucoup; nous n'en sommes pas mieux pour cela. »

Madame de Sévigné écrit en effet dans le même temps (24 novembre 1679) : « Madame de Coulanges a été quinze jours à la cour; madame de Maintenon était enrhumée, et ne la voulait pas laisser partir. *Quanto* et l'enrhumée sont très-mal. Cette dernière est toujours très-bien avec le centre de toutes choses (le roi), et c'est ce qui fait la rage. Je vous conterais mille bagatelles si vous étiez ici. »

Mais à cette époque, un événement plus important attira bientôt l'attention générale. M. le Dauphin allait épouser la fille de l'électeur de Bavière, et tous les esprits étaient occupés à la cour de la formation de la maison de la nouvelle princesse. Le crédit de madame de Maintenon y parut par la grande part qu'elle eut, dit-on, aux

[1] Souvenirs de madame de Caylus.

choix, et par l'esprit qui les dirigea. La bonne conduite, la bonne réputation, et même la piété, furent des titres pour être placé auprès d'une princesse fort jeune qu'on voulait entourer de bons exemples, et qui d'ailleurs avait été élevée dans une grande dévotion. Madame de Richelieu passa, de dame d'honneur de la reine, dame d'honneur de madame la Dauphine. « Madame de Maintenon, et même madame de Montespan, dit madame de Caylus, avaient de tout temps inspiré au roi une si grande considération pour elle qu'il ne voulut pas lui donner le dégoût d'avoir une surintendante au-dessus d'elle. » Il s'agissait, en effet, de faire madame de Montespan surintendante de la maison de la reine, à la place de madame la comtesse de Soissons, qui fut obligée de sortir de France pour l'affaire des poisons [1]. Nous avons une lettre de madame de Montespan au duc de Noailles, où on lit ce qui suit : « Je suis si convaincue de votre amitié, et je vous ai vu prendre tant de part

[1] La comtesse de Soissons quitta la France le 24 janvier 1680. Elle avait cessé d'exercer sa charge de surintendante en avril 1679. Elle s'en était défaite à la demande du roi et de la reine, moyennant deux cent mille écus. Le roi voulait donner cette charge à madame de Montespan, quoique sa faveur commençât à décroître, pour qu'elle pût avoir un tabouret à la cour, ne pouvant être faite duchesse à cause de M. de Montespan qu'on ne pouvait faire duc.

à ce qui me regarde, que je crois que vous serez bien aise de continuer à en être instruit. A mon retour, le roi me dit qu'il avait envoyé M. Colbert proposer à madame la comtesse de se défaire de sa charge, elle dit qu'elle viendrait le trouver; elle y vint en effet hier, et il lui dit les mêmes raisons qu'il lui avait mandées. Elle demanda un jour pour en parler à madame la princesse de Carignan, et l'on n'a point encore la réponse. Du reste, tout est fort paisible ici. Le roi ne vient dans ma chambre qu'après la messe et après souper. Il vaut beaucoup mieux se voir peu avec douceur que souvent avec de l'embarras. Madame de Maintenon est demeurée pour quelque légère indisposition. Le duc du Maine est avec elle; voilà toutes les nouvelles du logis. »

« Le duc de Richelieu fut aussi fait chevalier d'honneur de madame la Dauphine, dit madame de Caylus, pour faire plaisir à madame de Maintenon.

« Elle plaça, en outre, madame de Montchevreuil, femme de mérite qui lui était très-attachée; il lui convenait de produire à la cour une ancienne amie, d'une réputation sans reproche, avec laquelle elle avait vécu dans tous les temps, sûre et secrète jusqu'au mystère[1]. » Madame de Montchevreuil fut nommée gouvernante des filles d'honneur de la

[1] Souvenirs de madame de Caylus.

princesse avec de grandes distinctions qui relevaient cette charge, et entre autres avec le rang de troisième dame suivant et servant madame la Dauphine, au défaut de la dame d'honneur et des dames d'atour; la chambre de la princesse, composée des plus grands noms du royaume, fut établie sur un autre pied que celui des filles de la reine [1].

Mais quelle situation réservait-on à madame de Maintenon elle-même? M. le duc du Maine, âgé de dix ans, allait passer entre les mains des hommes, et elle avait fait choisir pour son gouverneur M. de Montchevreuil, avec lequel elle entretint des rapports constants et une correspondance minutieuse sur la santé du jeune prince, les soins à lui donner, la direction de son éducation, la manière de le prendre et de le conduire, qui prouvent toute la tendresse qu'elle conservait pour son élève. Mademoiselle de Nantes allait probablement être mariée dans quelques années, et rien n'empêcherait plus alors madame de Maintenon d'exécuter les projets de retraite qu'elle nourrissait depuis longtemps. Mais le roi, sans doute, ne les approuvait pas; il voulait

[1] Les filles d'honneur de madame la Dauphine furent mademoiselle de Laval, mademoiselle de Biron, mademoiselle de Gontaut, mademoiselle de Tonnerre, mademoiselle de Rambures, mademoiselle de Jarnac, mademoiselle de Lowenstein, depuis madame de Dangeau.

la garder auprès de lui, et elle-même, peut-être, ne tenait-elle plus autant qu'autrefois à se retirer. « Nous saurons bientôt, écrit madame de Sévigné (13 décembre 1679), ceux qui auront été nommés pour madame la Dauphine; c'est à l'arrivée du dernier courrier qu'on les déclarera. Il y en a qui disent que madame de Maintenon sera placée d'une manière à surprendre; ce ne sera pas à cause de *Quanto,* car c'est la plus belle haine de nos jours. Elle n'a vraiment besoin de personne que de son bon esprit. »

Le roi imagina de créer pour elle une place nouvelle qui ne l'astreignît à aucun service assujettissant, et qui la fixât à la cour dans une position convenable et indépendante, et il l'établit seconde dame d'atour : c'était le premier exemple de deux dames d'atour attachées à une princesse. La première place fut donnée à la maréchale de Rochefort [1], sur la complaisance de laquelle le roi avait lieu de compter, et à qui, d'ailleurs, toujours délicat sur les convenances, il eut la politesse de demander si cette compagne ne lui ferait point de peine, en l'assurant que madame de Maintenon ne se mêlerait en rien des détails du service [2]. « Vous

[1] Madeleine de Laval Boisdauphin, mariée au marquis de Rochefort, fait maréchal de France en 1673, et mort assez promptement. Elle était dame du palais.

[2] Souvenirs de madame de Caylus.

avez vu, écrit madame de Sévigné (5 janvier 1680), l'effet de ma prophétie sur la dame d'atour. Non, assurément, la personne qualifiée (madame de Montespan) ne partage pas avec la personne enrhumée (madame de Maintenon), car elle la regarde comme l'amie et la personne de confiance. La dame qui est au-dessus (la reine) en fait autant : elle est donc l'âme de cette cour. »

La maison de madame la Dauphine devait se transporter tout entière à la frontière pour aller au-devant de la princesse, et Bossuet, nommé son premier aumônier, devait être du voyage. « Tout ce qui aura l'honneur de suivre madame la Dauphine est à Schélestadt, écrit madame de Sévigné (14 février 1680); madame de Maintenon et M. de Condom se sont séparés de la troupe, et sont allés à la rencontre de cette princesse. Si madame la Dauphine croit que tous les hommes et toutes les femmes aient autant d'esprit que cet échantillon, elle sera bien trompée; c'est en vérité un grand avantage que d'être du premier ordre. »

Madame de Maintenon sortait ainsi tout à fait d'esclavage. En entrant chez madame la Dauphine, elle n'avait plus rien de commun avec madame de Montespan, et elle dut sentir tomber ses chaînes avec délices. « Elle quitta l'appartement de mademoiselle de Tours, où elle logeait, pour occuper celui de mademoiselle d'Elbœuf, et quelques jours

après, une chambre au-dessus de celle du roi, qui était bien aise d'aller facilement causer avec elle [1]. »

« Malgré l'envie que j'avais de me retirer, écrit-elle à l'abbé Gobelin, et malgré toute ma haine pour ce pays-ci, j'y suis attachée : c'est Dieu qui a conduit tout cela [2]. »

[1] Souvenirs de madame de Caylus.

[2] Lettre à l'abbé Gobelin, Saint-Germain, 8 janvier 1680.

FIN DU TOME PREMIER.

APPENDICE.

NOTE SUR LES MÉMOIRES DE LOUIS XIV.

Les nombreux passages des Mémoires de Louis XIV cités dans cet ouvrage m'autorisent à présenter ici quelques explications intéressantes sur la nature et l'authenticité de ces documents, qui n'ont pas aux yeux de tout le monde leur véritable valeur, parce que plusieurs personnes doutent qu'ils soient entièrement l'œuvre de Louis XIV lui-même.

Il m'appartient peut-être plus qu'à un autre de donner des éclaircissements à ce sujet, puisque c'est au maréchal de Noailles, mon trisaïeul, que sont dues la conservation et la communication au public de ces précieux manuscrits.

« Un soir, en 1714, un an avant sa mort, Louis XIV l'envoya dans son cabinet, chercher des papiers écrits de sa main, qu'il voulait jeter au feu. Il en brûla d'abord plusieurs qui intéressaient la réputation de diverses personnes : il allait brûler tout le reste, notes, mémoires, morceaux de sa composition sur la guerre et sur la politique; le duc de Noailles le pria

instamment de les lui donner, et il obtint cette grâce[1]. »

Ce sont ces divers morceaux, conservés aujourd'hui à la Bibliothèque royale, qui forment ce qu'on appelle les Mémoires de Louis XIV.

Ces manuscrits sont de deux sortes : les uns écrits de la propre main du roi, les autres d'une main étrangère. Les premiers, que le maréchal de Noailles avait fait relier en trois volumes, en y joignant des copies pour en faciliter la lecture, se composent, dans le premier volume : 1° d'un morceau dont les premiers feuillets manquent, et qui se rapporte au préambule de la guerre de 1672. Sur le dos de la première feuille on lit : *Mémoires;* 2° de notes sommaires avec ce titre : *Manières de me conduire tant sur les affaires étrangères que particulières*. Ces notes, écrites de la main de Louis XIV comme tout ce qui est renfermé dans ces trois volumes, forment une table des faits qui font la matière des Mémoires rédigés pour les années 1666 et 1667, tels qu'ils ont été imprimés, et dont la minute se trouve, dans les volumes suivants, écrite par la main étrangère dont Louis XIV se servait; 3° d'ordres pour la marche et le mouvement des troupes, ainsi que pour le service de l'infanterie et

[1] Mémoires politiques et militaires pour servir à l'histoire de Louis XIV et de Louis XV, composés sur les pièces originales recueillies par Adrien Maurice, duc de Noailles, pair et maréchal de France, et ministre d'État. Paris, 1777, in-8°.

de la cavalerie pendant la campagne de 1672, et de quelques autres notes écrites à la fin de cette même campagne; 4° enfin d'une liste des places conquises.

Le second volume autographe renferme : 1° un fragment sur la campagne d'hiver de 1672 à 1673; 2° un morceau sur les préparatifs du siége de Maëstricht en 1673, avec la relation entière du siége et de la campagne; 3° des projets formés pour la campagne de 1674 et exécutés dans les suivantes; 4° des notes sur les principaux événements de la conquête de la Franche-Comté, et la relation d'une partie de cette campagne et du siége de Besançon.

Dans le troisième volume on a réuni : 1° un fragment d'instruction pour le siége de Condé; 2° des ordres de campements et de bataille pour la campagne de 1675. Une de ces pièces est intitulée : *Mémoire pour camper;* 3° une relation de la campagne de 1678, du siége de Gand et de la paix de Nimègue; 4° les conseils donnés à Philippe V, avec ce titre : *Mémoire donné au roi d'Espagne en partant;* 5° un fragment, avec le titre de *Morceaux détachés*, qui est une suite de réflexions sur les qualités nécessaires à un roi; 6° un morceau intitulé : *Projet d'harangue* (discours que Louis XIV avait dessein d'adresser à la nation pour demander l'assistance de ses sujets au moment des plus grandes difficultés de la guerre de la succession); 7° une lettre à M. de Seignelay, datée de 1689, avec un post-scriptum portant ce titre : *Depuis avoir*

écrit; ce sont des réflexions de Louis XIV lui-même sur le sujet de sa lettre.

Telle est la partie des Mémoires de Louis XIV écrite tout entière de sa propre main. Le maréchal de Noailles, voulant que ce précieux manuscrit devînt la propriété de la nation, en fit le dépôt à la Bibliothèque du roi en 1749, et écrivit à la tête de chacun de ces trois volumes le certificat suivant :

« Je, soussigné, Adrien Maurice, duc de Noailles, pair et maréchal de France, certifie que le feu roi Louis XIV, par un effet de la confiance dont il m'honorait, me chargea un soir, en 1714, d'aller chercher dans son cabinet, et de lui apporter différents papiers renfermés dans des tiroirs. Sa Majesté en brûla d'abord une partie, et sur les instantes prières que je lui fis de me permettre d'en garder le surplus, qui concernait principalement ses campagnes, elle y consentit. Et voulant assurer à jamais la conservation de ce précieux monument, j'ai rassemblé les originaux avec les copies que j'en ai fait faire pour en faciliter davantage la lecture, en trois volumes in-folio, pour être le tout ensemble déposé à la Bibliothèque du roi.

« Fait à Paris, le 10 octobre 1749.

« Signé : le maréchal DE NOAILLES. »

Les autres manuscrits, ceux qui ne sont pas autographes, furent l'objet d'un second dépôt fait par le

maréchal à la Bibliothèque royale en 1758, et reçu par M. Sallier, bibliothécaire. Ces pièces n'étant pas écrites de la main du roi comme les premières, le maréchal put croire d'abord qu'on n'y attacherait pas le même prix; mais leur intérêt et leur importance lui firent penser ensuite qu'elles devaient être conservées avec le même soin. Ce second dépôt consista en un volume ou carton in-quarto, et en trois grands portefeuilles in-folio. A la tête du volume ou carton de format in-quarto, on lisait la note suivante de la main de l'abbé Sallier, garde de la Bibliothèque du roi. « Ces manuscrits m'ont été remis par M. le maréchal de Noailles le 6 septembre 1758. M. Melot y était présent.

« Signé : SALLIER. »

M. Melot était également garde de la Bibliothèque.

Ces seconds manuscrits, qu'on a fait relier depuis quelques années en trois volumes, ne sont en effet ni moins authentiques ni moins importants que les autres. Le premier volume renferme : 1° cent pages environ de brouillons écrits sous la dictée du roi ou copiés sur ses notes; 2° une longue table intitulée : *Dessein de l'ouvrage*, contenant une grande partie des matières qui composent les Mémoires depuis l'année 1661 jusqu'à l'année 1668; 3° proposition sur la distribution des bénéfices, écrite pour être remise au roi, par le

secrétaire employé pour les Mémoires[1]; 4° examen de la question s'il est bon que le roi parle à tout le monde; 5° premiers brouillons de divers cahiers; 6° mise au net du secrétaire pour l'année 1661.

Le deuxième et le troisième volume renferment des ébauches couvertes de corrections de l'histoire des années 1666, 1667 et 1668, et les mises au net de ces mêmes années, raturées encore et corrigées sous les yeux du roi.

Ces mises au net sont le texte des Mémoires tels qu'on les a publiés, et l'histoire faite par Louis XIV lui-même de toutes les circonstances de son règne, avec l'exposé de ses vues, de ses motifs, de ses réflexions, depuis l'année 1661 jusques et y compris l'année 1668. Malheureusement tout ce qui a été écrit sur les années 1663, 1664 et 1665 ne s'est pas trouvé dans les papiers remis par le maréchal de Noailles.

Mais les cent pages de brouillons qui commencent

[1] Ce morceau se termine ainsi : « Votre Majesté s'étonnera, sans doute, de voir que je luy parle d'une chose dans ces Mémoires qui n'est point de ma profession, mais c'est un effet de l'oisiveté où je suis demeuré depuis le dernier cayer que j'ai eu l'honneur de luy présenter; car ne pouvant ni continuer ce qui est commencé, ni m'attacher à une autre chose jusques à ce qu'elle m'ait fait savoir ses volontez sur ce qu'elle y verra, mon esprit se promène indifféremment sur tous les objets qui se présentent, et le zèle que V. M. témoigne continuellement pour la religion m'a fait penser que cecy ne lui seroit point désagréable. »

le premier de ces trois volumes ne sont pas la partie la moins curieuse de ces manuscrits, parce qu'ils font très-bien connaître la manière dont ils furent composés, et prouvent clairement, quoique tracés par une main étrangère, qu'ils sont pourtant l'œuvre personnelle et unique de Louis XIV.

D'après l'examen attentif de ces brouillons, comparés aux notes sommaires écrites par le roi et aux rédactions successives des Mémoires, il est évident qu'aussitôt après la mort de Mazarin, c'est-à-dire en 1661, Louis XIV s'occupa de ce travail. Cet admirable goût pour les affaires qu'il avait eu tout le temps de mûrir pendant la vie du cardinal[1], il le manifesta

[1] « Je ne sais si je dois mettre au nombre de mes fautes de n'avoir pas pris d'abord moi-même la conduite de mon État. J'ai tâché, si c'en est une, de la bien réparer par les suites; et je puis hardiment vous assurer que ce ne fut jamais un effet ni de négligence ni de mollesse. Dès l'enfance même, le seul nom de rois fainéants et de maires du palais me faisoit peine quand on le prononçoit en ma présence.

« Mais il faut se représenter l'état des choses : des agitations terribles par tout le royaume avant et après ma majorité; une guerre étrangère où ces troubles domestiques avoient fait perdre à la France mille avantages; un prince de mon sang et d'un très-grand nom à la tête des ennemis; beaucoup de cabales dans l'État; les parlements encore en possession et en goût d'une autorité usurpée; dans ma cour très-peu de fidélité sans intérêt, et, par là, mes sujets en apparence les plus soumis autant à charge et autant à redouter pour moi que les plus

tout d'un coup, et il songea dès lors à l'avantage de bien se rendre compte à lui-même de son activité personnelle en écrivant chaque mois, et même deux, trois ou quatre fois par mois, des notes sur les faits survenus, les diverses résolutions prises, l'occasion ou les motifs de ces résolutions, y ajoutant des réflexions générales d'une justesse et d'une portée remarquables chez un si jeune prince. Dans un passage de ses Mémoires relatif à l'année 1666, Louis XIV, parlant de l'emploi de son temps pour chaque jour, ajoute : « et après cela, quand j'avois quelque moment de reste, je l'employois aux Mémoires que vous lisez maintenant. »

Voici quelques-unes de ces notes sommaires relatives aux années 1666 et 1667, et écrites de sa pro-

rebelles; un ministre rétabli malgré tant de factions, très-habile, très-adroit, qui m'aimoit et que j'aimois, qui m'avoit rendu de grands services, mais dont les pensées et les manières étoient naturellement très-différentes des miennes, que je ne pouvois toutefois contredire ni décréditer sans exciter peut-être de nouveau contre lui, par cette image, quoique fausse de disgrâce, les mêmes orages qu'on avoit eu tant de peine à calmer; moi-même, assez jeune encore, majeur, à la vérité, de la majorité des rois, que les lois de l'État ont avancée pour éviter de plus grands maux, mais non pas de celle où les simples particuliers commencent à gouverner librement leurs affaires; qui ne connoissois entièrement que la grandeur du fardeau, sans avoir pu jusqu'alors connoître mes propres forces; préférant sans doute dans mon cœur, à toutes choses et à la vie même, une haute

pre main, qu'on lit dans l'un des volumes autographes.

« Propositions faites en Espagne.

« Application égale, dans l'incertitude de paix ou de guerre, aux affaires de la marine et de terre.

« Crainte des Hollandois que j'attaque la Flandre.

« Finesse dont ils se servent pour m'en empêcher.

« Pensées différentes des peuples et de ceux qui gouvernent.

« Raisonnements sur ma carte.

« Continuelle application pour me rendre capable à la guerre. Envie de la faire.

« Raisons de tous côtés.

« Mot glissé à Van Beuningen pour lui faire entendre que mes prétentions en Flandre ne seroient

reputation, si je pouvois l'acquérir; mais comprenant en même temps que mes premières démarches, ou en jetteroient les fondements, ou m'en feroient perdre pour jamais jusqu'à l'espérance, et qui me trouvois de cette sorte pressé et retardé également dans mon dessein par un seul et même désir de gloire; je ne laissois pas cependant de m'exercer et de m'éprouver en secret et sans confident, raisonnant seul et en moi-même sur tous les événements qui se présentoient, plein d'esperance et de joie quand je découvrois quelquefois que mes premières pensées étoient les mêmes où s'arrêtoient à la fin les gens habiles et consommés, et persuadé au fond que je n'avois point été mis et conservé sur le trône avec une aussi grande passion de bien faire, sans en devoir trouver les moyens. » (Memoires de Louis XIV, tome I, p. 6, édit. de 1806.)

pas éloignées des pensées de ses maîtres, qui auroient une jalousie mortelle si je ne m'accordois pas avec eux.

« Réflexions sur les plaisirs que les rois doivent donner à leurs sujets, et surtout à la cour.

« Application à empêcher les banqueroutes des marchands.

« Avis qu'on m'a donnés des friponneries qui se font dans les provinces.

« Remèdes apportés, etc. »

Lorsque Louis XIV trouvait le moment de jeter ces notes sur le papier, il les écrivait, comme on voit, d'une manière abrégée et confuse; puis il les confiait à un secrétaire, homme discret et dévoué, chargé de les mettre en ordre, et auquel le roi expliquait ensuite ses intentions et développait ses pensées. Voilà pourquoi on remarque, ainsi qu'on le verra plus bas, sur les marges de la transcription de ces notes par le secrétaire, les chiffres 4, 1, 3, 4, 2, etc., placés comme il convient en regard de chaque article, remis par là dans son ordre chronologique et naturel.

Nous donnerons un exemple de ce travail par le passage suivant, qui se trouve en tête du premier volume.

« Janvier 1666. — Ce dimanche quatorziesme février, Sa Majesté me donna sis foeilles[1] écrites de sa

[1] Nous croyons devoir conserver l'orthographe du manuscrit; on en verra la raison tout à l'heure.

main, contenant les articles qui suivent des choses
faitent (*sic*) dans le mois de janvier précédent.

« Romainville envoyé en Portugal pour empescher
l'effet du dessein que le roy d'Angleterre avoit de re- 4
joindre le Portugal avec l'Espagne. Mariage de ma-
demoiselle de Nemour avec le roy. Propositions de
ligue.

« L'abbé de Boursé vers Chomber, homme de mé- 5
rite extraordinaire, pour le convertir dans le des-
sein de l'élever.

« Délibération savoir si l'on feroit la guerre à la fois
à l'Angleterre et à l'Espagne pour le Brabant et autres 3
pays, ou si seulement à l'Angleterre. Préparatifs des
deux costez.

« Mort de la royne mère. Discours de tendresse à 6
Monsieur pour luy et ses enfants[1].

« Envoye du comte Guillaume de Fustemberg
vers les électeurs de Cologne et le prince de Bruns-
wick et autres princes circonvoisins, pour les enga- 4
ger à ne donner aucun passage et mesme à s'oposer
aux troupes que l'empereur voudroit faire passer en
Flandre.

« Délibération si l'on rédifira Mardick ou si l'on
achèvera de le ruiner; et cependant le maréchal d'Au- 4
mont commande avec un petit corps d'armée pour

[1] Voy. ce discours tenu à Monsieur, t. II, p. 56, des Mémoires imprimés.

s'opposer aux desseins de guerre soutenue contre l'évesque de Munster.

« Pomponne envoyé ambassadeur extraordinaire en
2 Suède pour traiter avec eux ou généralement pour
servir le roy en Allemagne et en Pologne.

« Acheter le duc de Loraine et les troupes pour l'empescher de s'engager aillieurs.

« Envoye de Dumoulin à l'électeur de Brandbourg,
et depuis de Colbert M^e des requestes, pour mesnager
quelque intelligence avec luy et mesme distribuer de
3 l'argent à ses principaux ministres, quoyque je fusse
secrètement irité contre luy de ce que luy voulant
envoyer d'Estrade comme ambassadeur, il avoit refusé
de luy donner la droite, mais le temps m'obligeoit à
dissimuler.

« Envoye de l'abbé Gravel pour résider auprès de l'archevesque de Mayence.

5 « Correspondance avec le comte de Serin pour faire
en cas de besoin quelque remuement en Hongrie.

3 « Assemblée accordée au parlement pour luy faire
voir qu'on n'en appréhende rien[1], etc. »

[1] Voici comment plusieurs de ces articles furent rédigés après que le roi en eut dicté les développements au secrétaire, et comment ils se trouvent imprimés dans les Mémoires :

« Sachant combien la guerre du Portugal donnoit de peine à toute l'Espagne, et combien la durée de ce mal intestin étoit capable de consumer avec le temps les forces de cette couronne, je crus qu'il étoit bon de l'entretenir aussi longtemps

Tel était le premier jet des Mémoires. Puis quand le roi en avait le temps, il donnait sur ces mêmes notes, ainsi que nous l'avons dit tout à l'heure, les explications nécessaires au secrétaire, qui écrivait à la hâte, comme l'écriture l'atteste, sous la dictée du roi, et auquel le roi recommandait, ce qui se voit par les brouillons, de faire telle réflexion sur tel sujet, de bien appuyer sur tel endroit. Ensuite le secrétaire s'occupait de la rédaction; et l'on remarque sur le

que je pourrois; et, pour ce sujet, je procurai le mariage de mademoiselle de Nemours avec le roi de Portugal, ne doutant pas que l'alliance d'une princesse françoise n'engageât de plus en plus ce prince dans mes intérêts, et ne fît naître à tout moment de nouvelles défiances du côté d'Espagne.

« Mais depuis encore j'envoyai Romainville en cette cour, pour éluder les propositions des Espagnols, par des offres avantageuses de secours d'hommes et d'argent, et même, à toute extrémité, par l'espérance d'une ligue offensive et défensive que les Portugais avoient toujours ardemment désirée.

« Du côté d'Allemagne, le comte Guillaume de Furstemberg travailloit de concert avec l'électeur de Cologne et le duc de Neubourg, à persuader l'électeur de Mayence, les ducs de Brunswick et les princes voisins, de s'unir avec moi pour empêcher que l'empereur n'envoyât des troupes en Flandre, leur faisant voir que c'étoit le seul moyen de maintenir la paix en leur pays, et d'en éloigner mes armées. J'envoyai à mêmes fins l'abbé de Gravel pour résider particulièrement auprès de l'électeur de Mayence, afin d'observer de plus près ses déportements, qui n'étoient pas toujours fort sincères.

« D'ailleurs, pour engager l'électeur de Brandebourg à la

manuscrit que chacun des articles ci-dessus était barré à mesure qu'il entrait dans la composition rédigée; et quand le secrétaire avait fini le travail du mois, il se rendait auprès du roi, lui lisait ou lui remettait sa rédaction, que le roi discutait et modifiait encore sensiblement, comme on en peut juger par les feuilles qui suivent les cent premières pages, et par les différentes minutes que renferment les trois volumes. Plusieurs mois sont rédigés deux ou trois fois, et la troisième

défense des États de Hollande, je lui envoyai d'abord Du Moulin, avec des propositions générales sur ce sujet, et depuis, pour traiter les choses plus précisément, je fis dessein d'y faire passer d'Estrades, mon ambassadeur en Hollande; mais le refus que ce prince fit de lui donner la main m'empêcha de continuer la négociation par cette voie. Je lui dépêchai, peu de temps après, Colbert (frère du célèbre contrôleur général), maître des requêtes, en qualité d'envoyé seulement, mais avec pouvoir néanmoins d'employer toutes choses possibles pour intéresser cet électeur et ceux de son conseil à prendre le parti que je désirois; car, quoique j'eusse été sensiblement piqué de la prétention qu'il avoit eue à l'égard de mon ambassadeur, je ne voulus pas pour cela me priver de l'avantage que je me promettois de ce traité. Il y avoit encore d'ailleurs assez de difficulté à le faire réussir; mais à qui peut se vaincre soi-même, il est peu de choses qui puissent résister.

« Mais l'état où étoit Mardick me donna quelque inquiétude, parce que, se trouvant alors à moitié démoli, j'avois peine à décider quel me seroit le plus expédient, ou de le rétablir en diligence, ou d'en achever la démolition; car je craignois que si je voulois le réparer, les ennemis, le surprenant à demi

rédaction est encore très-raturée et très-surchargée. Lorsque enfin la rédaction définitive était adoptée, le secrétaire déposait ses feuilles, que le roi avait probablement l'intention de copier de sa main dans ses moments de loisir.

Un exemple pris entre beaucoup d'autres rendra sensible le mécanisme de ce travail. Ainsi on lit dans le manuscrit (n° 2281, suppl. fr., p. 13) :

« Le lundi 5 avril (1666), Sa Majesté étant à Ver-

rétabli, ne profitassent de mon travail, ou que si je voulois achever de le démolir, ils ne fissent dessein de s'en saisir pour le fortifier. Mais en attendant que j'eusse pris une dernière résolution sur ce doute, je commandai au maréchal d'Aumont d'y demeurer avec un petit corps d'armée. »

On lit un peu plus loin : « J'envoyai dans le même temps Pompone en Suède, avec ordre d'y négocier, et pour les affaires de Pologne et pour celles d'Allemagne; car, en quelque manière que ce fût, je voulois essayer de former quelque liaison avec cette couronne, dans un temps où je ne doutois pas que mes ennemis ne tâchassent à la mettre de leur côté.

« J'entretenois aussi une secrète intelligence avec le comte de Serin (Serini), pour faire naître quelque émotion dans la Hongrie, si j'entrois en guerre avec l'empereur. — Dans le même temps que j'envoyai Saint-Romain vers le roi de Portugal pour mes affaires, je fis passer aussi dans cette cour l'abbé de Bourzeis pour l'intérêt du service de Dieu, lui donnant ordre de tenter toutes les voies imaginables pour convertir Schomberg, lequel méritoit sans doute que l'on prît un soin particulier et de sa fortune et de son salut, parce que c'étoit un homme d'un mérite extraordinaire. »

sailles me donna une partie du mois de mars en une foeille contenant quelques petits articles qu'elle m'explica (*sic*) ainsi : Le pape me pressant en exécution de ses bulles de faire faire le procès aux quatre évesques qui avoient refusé de signer le formulaire, j'estimay que la chose estoit délicate, s'agissant de servir la religion sans blesser les priviléges de l'Estat; c'est pourquoy, ne voulant rien résoudre à la légère, je voulus prendre avis de tous les corps qui sembloient devoir estre les plus capables de juger cette matière. Par l'entremise de mon chancelier, je pris les sentiments des plus habiles conseillers d'Estat; je m'adressay au premier président et aux gens du roy pour voir quelles lumières me pourroit fournir le parlement de Paris, et je pris mesme secrètement l'advis de quelques évesques des plus habiles. »

Or, si l'on compare cette espèce de dictée rapide avec la rédaction définitive telle que Louis XIV l'adopta, et telle qu'elle a été livrée à l'impression, on verra combien la part du secrétaire fut secondaire dans l'œuvre totale; nous avons pris, en effet, ce passage au hasard, et l'on peut se convaincre par l'examen du manuscrit que toute la rédaction définitive se maintient dans le même voisinage, dans la même identité.

Voici le passage tel qu'on le lit dans les OEuvres de Louis XIV (tome II, page 110, édition de Treuttel et Würtz; Paris, 1806.)

« En ce même temps, le pape, qui désiroit de voir en cet État l'entière exécution de ses bulles sur la doctrine de Jansénius, me pressoit de faire faire le procès aux quatre évêques qui avoient refusé de signer ce formulaire dont je vous ai déjà parlé (dans les cahiers perdus). Mais la chose me paroissoit trop délicate pour la résoudre sans y avoir délibéré mûrement. D'une part, je désirois contenter Sa Sainteté; mais, de l'autre, je craignois de déroger aux prérogatives de ce royaume. Je ne manquois pas de connoître combien il est important d'exterminer de bonne heure toutes les nouveautés qui se forment en matière de religion; mais je savois aussi combien il est dangereux de fournir à la cour de Rome des exemples de juridiction, dont elle puisse après tirer de mauvaises conséquences; et dans cette difficulté, ne voulant rien faire à la légère, je fus bien aise de consulter les gens de mon conseil par l'entremise de mon chancelier, le parlement en la personne du premier président et des gens du parquet, et le clergé même, par un certain nombre d'évêques dont je pris en secret le sentiment; voulant voir, avant que de rien résoudre et de rien répondre, si, de quelque part, on ne me fourniroit pas un expédient propre à donner contentement au pape sans blesser les droits de mon État. »

Nous pourrions multiplier beaucoup ces citations, car les cent pages de brouillons dont nous parlons ne sont autre chose que des explications données mois

par mois, par le roi au secrétaire, pendant les années 1666 et 1667, sur les événements, à mesure qu'ils arrivaient; or, ces explications sont précisément le fond déjà très-développé et souvent textuel des Mémoires tels qu'on les rédigea définitivement, et tels qu'on les a imprimés. Il n'y a aucun fait, aucune réflexion dans ceux-ci, qui ne se trouve indiqué dans les premiers.

Nous en donnerons encore quelques exemples : « Février. — Il y avoit une dernière feuille commencée pour le neuf de février, qui ne contenoit que deux articles que S. M. ne m'expliqua pas, mais le premier ne regardoit que ces complimens receus des ambassadeurs à l'occasion de la mort de la royne. Le second portoit : Prétention de mon frère et de ma seur. Il faudra faire souvenir le roy de m'expliquer ce dernier lorsqu'il me donnera le reste de ce mois. *Et en marge :* Cecy m'a esté depuis expliqué par S. M. le 4 juin, d'une chaise à dos que Madame vouloit avoir devant la royne. S. M. m'a commandé de faire une refflexion sur la conduite que Monsieur tenoit et sur l'avantage qu'un roy pouvoit tirer de la... de ceux qui sont le plus près de luy [1].

« Le vingtième février le roy m'ayant mandé pour lire quelque chose de ce que j'avois fait, me dit par un avis sur ce mesme mois qu'il avoit esté convenu

[1] Voy. dans les Mémoires imprimés le passage correspondant à cet article, t. II, p. 64, édit. Treuttel et Würtz, 1806.

entre les électeurs de Mayance et de Palatin de choisir
S. M. et la couronne de Suède pour arbitre d'un
diférent né depuis longtemps entre eux à l'occasion
d'un certin droit fort peu favorable que prétendoit
l'électeur palatin sur les terres mesmes de ses voisins, 5
mais que, etc. (Id. p. 7.)

« Réflexion que S. M. m'a suggéré qu'un roy ne 6
doit pas avoir plus de soin de ce qu'il paroît posséder
sous son nom que de tout le reste de ce qui se trouve
dans ses États. (Id. p. 6.)

« Il ne faut pas oublier de chercher quelque endroit, en parlant des afaires d'Angleterre, pour faire mention du traité de Dunkerque, et faire une réflexion sur le tort que se font à eux-mesmes les sujetz en ruinant les afaires de leurs princes, parce qu'ils les obligent à consentir à des choses qui par l'événement tournent au préjudice de ceux qui en ont esté les véritables causes. (Id. p. 17.)

« Le vingt-cinquième février, S. M. me donna une foeille contenant plusieurs articles qu'elle m'expliqua ainsi : Les gens du roy du parlement m'estant venu trouver à Versailles pour me représenter leurs raisons contre ce qui avoit esté fait à la sérémonie de Saint-Denis, où l'on avoit salué le clergé devant ceste compagnie, je répondis sur le chant à leur harangue, leur fis voir sans rien diminuer de ma dignité que j'avois eu raison de faire ce que j'avois fait; et pour leur témoigner que je ne décidois sur aucune matière sans

m'en estre plainement instruit, je leur fis voirs que dans ce qu'ils m'avoient représenté ils avoient oublié diverses choses qui faisoient pour eux. *Et en marge :* Je fis ce discours parce que je ne voulois pas que le parlement se fist l'honneur de croire que je cherchasse à l'avilir par ces manières, mais qu'il vist que je luy rendrois justice comme aux particuliers[1]. (Ibid.)

« Sur l'article du traité de Brandebourg, S. M. m'expliqua la difficulté qu'il devoit vraisemblablement rencontrer en ceste affaire par l'alliance que cet électeur avoit avec la maison d'Orange, toutte partiale d'Angleterre, et contre laquelle S. M. s'estoit déclaré en touttes choses, distribuant dans les villes mesmes particulières des pensions pour exclure ceux de ce parti des magistratures. (Id. p. 10.)

« Le septième mars, lisant quelque chose du mois précédent concernant les libéralitez faites en diverses

[1] On lit dans les Mémoires imprimés, t. II, p. 52 : « Je ne laissai pas de répondre à la compagnie sur-le-champ, sur tous les points de son discours, avec toute ma froideur ordinaire.... Il étoit bon de lui faire voir que je ne décidois rien dont je ne fusse pleinement instruit; qu'elle ne se fît pas l'honneur de croire que je prisse intérêt à la ravaler, que les exemples qu'ils alléguoient en faveur de leur corps étoient véritables, et qu'ils auroient pu encore en alléguer quelques autres dont je les fis souvenir...., mon dessein étant de faire voir à cette compagnie que je ne prononçois entre elle et le clergé que comme entre deux particuliers, sans autre considération que celle de l'ordre public et de la justice de leur cause. »

cours, S. M. me fournit une réflexion à faire sur la différente conduitte qu'il faut tenir avec les grands princes et avec les petitz Estatz, proportionnée à l'élévation des uns et à la foiblesse des autres.

« Règlement pour les étapes. Règlement pour les désertions. (Id. p. 11.)

« ... Cela donnera en son lieu occasion de faire une réflexion sur la nécessité de la discipline, sur le bien qu'elle fait aux peuples, sur l'obligation qu'ils ont à leur prince lorsqu'il les défent non seulement contre ses ennemis, mais contre ses propres troupes; sur la justice qui se trouve en cette protection, parce que les sujetz doivent avoir la soumission toutte entière et attendre toutte la vengeance de leurs tors de la main du souverain et du maître commun des uns et des autres.

« Qu'il ne doit pas protéger l'un contre l'autre, parce que tous sont également à luy; blâmer ceux qui n'estiment à eux que ce qui est en leurs coffres, que ceux qui servent sous leur nom, ou dans les amplois qui paroissent le plus estre de leur service. Que tous contribuent également en toutte profesion : les laboureurs sont les munitionnaires, les artisants les magasins, etc. *Et en marge :* Les aimer tous, estre persuadé que tous contribuent à notre service. N'estre jamais partie, mais toujours juge, père commun[1].

[1] Voy. dans les Mémoires le passage correspondant à cet

« Le dimanche dix-neufiesme du mesme mois d'avril, S. M. donna quatre articles expliquez ainsy : Jusqu'ici j'avois pressé de ma part le mariage de mademoiselle de Nemours, et l'ambassadeur de Portugal avoit cherché des prétextes pour éloigner, mais la chose maintenant s'exécute, et elle m'est venu dire adieu. *Et en marge :* Le roy m'a dit le 15 mai que cela avoit esté diférez.

« Je donnay le gouvernement de Languedoc à M. de Verneuil, non-seulement à cause qu'il estoit mon oncle mais parce qu'il n'estoit jamais sorti de la fidélité qu'il me devoit, et je considéray mesme qu'il revenoit nouvellement d'Angleterre pour mon service.—Mon frère avoit eu prétention sur ce gouvernement, mais quoyque j'eusse pour luy toutte l'amitié possible, je ne crus pas devoir le luy donner. Je savois par ma propre

article, t. II, p. 92; on y lit : « C'est une grande erreur parmi les princes de s'approprier certaines choses et certaines personnes, comme si elles étoient à eux d'une autre façon que le reste de ce qu'ils ont sous leur empire. Tout ce qui se trouve dans l'étendue de nos États, de quelque nature qu'il soit, nous appartient à même titre et nous doit être également cher. Les deniers qui sont dans notre cassette, ceux qui demeurent entre les mains de nos trésoriers, et ceux que nous laissons dans le commerce de nos peuples, doivent être par nous également ménagés. Les troupes qui sont sous notre nom ne sont pas pour cela plus à nous que celles auxquelles nous avons donné des chefs particuliers, et tout de même ceux qui suivent le métier des armes ne sont ni plus fidèles, ni plus obligés, ni

expérience combien il estoit dangereux de mettre le gouvernement entre les mains des princes du sang et principalement des fils de France; je voyois que mon fils estoit jeune, et que ce qui s'estoit passé durant ma minorité pouvoit revenir; outre qu'ayant résolu de ne plus donner les gouvernemens que pour trois ans, il n'estoit pas à propos de les mettre entre les mains de personnes à qui l'on peut avoir répugnance de les oster. Cependant mon frère et ma seur, qui n'entroient pas dans ces raisonnemens, qui en formoit d'autre, suivant son avantage particulier, estoit fasché de voir que je ne leur acordasse pas cette grâce, et laissoient assez conoistre leur chagrin, qui peut-estre estoit entretenu par les discours de quelques espris brouillons; mais je crus que je me devois tenir ferme et les laiser revenir, comme ilz firent peu de temps aprez, m'ayant

plus utiles à notre service que le reste de nos sujets. Chaque profession, en son particulier, contribue à sa manière au soutien de la monarchie. Le laboureur fournit par son travail la nourriture à tout ce grand corps, l'artisan donne par son industrie toutes les choses qui servent à la commodité du public, et le marchand assemble tout ce que le monde produit d'utile et d'agréable pour le fournir à chaque particulier.... C'est pourquoi, bien loin de mépriser aucune de ces conditions, nous devons prendre soin de les porter toutes à la perfection qui leur est convenable, et nous persuader que nous n'avons point intérêt à favoriser l'un plus que l'autre ... En sorte que le seul moyen de régner à la fois dans le cœur de toutes, c'est d'être le juge incorruptible et le père commun de toutes. »

tout deux demandé pardon d'avoir témoigné cette chaleur[1].

« Du samedy vint-sixiesme juin. S. M. m'expliqua les articles qui suivent, dont elle avoit fait deux petites foeilles écrites de tous costez. (Id. p. 24.)

« Ne rien exposer au hasar de ce qui peut estre asseuré par le temps ou par la prudence : c'est toujours l'espérance de gaigner qui nous fait perdre; l'espérance trompeuse fait mal parler et mal agir. Se garder de l'espérance; mauvais guide. (Id. p. 25.)

[1] Voici le passage des Mémoires imprimés, t. II, p. 96 : « Je ne crus pas devoir accorder à mon frère sa prétention, étant persuadé que (après les désordres que nous en avons vus naître si souvent dans le royaume) c'étoit manquer absolument de prévoyance et de raison que de mettre les gouvernements des provinces entre les mains des fils de France, lesquels, pour le bien de l'État, ne doivent jamais avoir d'autre retraite que la cour, ni d'autre place de sûreté que le cœur de leur aîné. Ce qui s'étoit fait dans ma minorité m'obligeoit à prévoir avec plus de soin ce qui pourroit arriver dans la vôtre, si j'étois assez malheureux pour vous abandonner dans cet état, et de n'avoir pas le temps d'achever les établissements que j'avois commencés pour la sûreté du royaume et pour celle de mes successeurs. A quoi l'on peut joindre qu'ayant résolu par des considérations que vous avez lues (dans les cahiers perdus) de ne plus donner les gouvernements que pour trois ans, il ne sembloit pas qu'il fût à propos de les mettre entre les mains de personnes que l'on peut être fâché d'en déposséder lorsque le terme seroit expiré. De quoi mon frère et ma sœur, qui n'entroient pas dans tous ces raisonnements-là, et qui en formoient

« J'ay eu un bref du pape pour la réforme de l'ordre de Cîteaux[1]. *Et en marge:* Pour un autre endroit; détail à savoir; refflexion sur l'inutilité des moines.

« L'on devroit réduire le nombre de cette profession à ceux qui se vouent au service des peuples et à l'administration des sacremens, ou qui par une austérité exemplaire[2]... (Id. p. 26.)

« Ce n'est pas assez de penser aux affaires présentes, il s'en faut préparer pour l'avenir : les desseins que l'on prent à la hâte ne sont jamais bien digérez.

« J'ay fait reconoistre l'ille de Gercé, et j'ay fait mes projets pour m'en saisir[3]. (Id. p. 27.)

« Aprez avoir pris séparément les avis de tous ceux dont je vous ay parlé, je teins un conseil sur l'affaire

d'autres en eux-mêmes, suivant leur avantage, étant peut-être encore aigris par les discours de quelques brouillons, témoignèrent être fort mécontents. Mais, de ma part, ne doutant pas de la justice et du bon sens de mes résolutions, je crus que j'y devois demeurer inébranlable, et sans faire semblant de m'apercevoir de rien, je leur laissai tout le loisir de se reconnoître; et en effet, ils revinrent d'eux-mêmes peu de temps après, et me demandèrent pardon tous deux de la chaleur qu'ils m'avoient montrée. »

[1] Voy. les Mémoires imprimés, t. II, p. 175.

[2] Ibid., p. 270.

[3] Voy. relativement au projet sur Jersey, le t. II des Mémoires, p. 157. Louis XIV, en 1666, était en guerre avec l'Angleterre.

du jansénisme, dans lequel je résolus de faire premièrement exorter ces quatre évesques et ensuite de demander au pape des commissaires pour leur faire leur procez. (Id. p. 29.)

« Le lendemain, lisant quelque chose du passé, S. M. se souvint qu'elle ne m'avoit point dit la conclusion du traité d'Alger, dont elle avoit eu nouvelle[1].

« Le vint septembre, le roy m'expliqua ainsy les articles qui suivent, touchant les mois de juillet et d'aoust. — Il veint un envoyé de Pologne, lequel avoit double charge : savoir, me demander, etc. Réflexion sur l'importance des paroles et des discours des princes, principalement avec les étrangers[2]. (Id. p. 34.)

« Je fis sesser les grands jours du parlement de Toulouse dans les Sévennes, pour punir les impiétez qui s'y commettoient. La chambre de Castres eut quelque prétention que j'ai adroitement[3]....

5 « J'avois surtout une aplication continuelle à mes troupes pour les dresser et les aguerrir.

« Je fus bien aise que l'on diminuast le nombre des festes, que je trouvois trop grand pour le bien des ouvriers, qui ne s'en servent qu'à faire desbauche[4].

« Le 27 décembre, S. M. me dit ce reste-cy :

[1] Voy. les Mémoires imprimés, t. II, p. 109.

[2] Voy. t. II, p. 206.

[3] Voy. t. II, p. 239.

[4] Voy. t. II, p. 238.

« Le traité de Bresme est conclu, et je voy les Suédois en disposition de faire tout ce que je désire. 6

« J'ay eu nouvelle que Saint-Alban venoit en France sous prétexte de voir la royne d'Angleterre sa maîtresse, mais c'est aparement avec des ordres pour conclure la paix avec moy. 6

« Dans cette pensée, je me prépare à poursuivre les drois de ma femme, et ne croyant pas pouvoir rien faire de considérable, à moins de surprendre les Espagnolz, je dispose touttes choses pour mettre mes troupes en campagne beaucoup plus tost que l'on n'a de coutume, et pour cela je fais, sous diverses couleurs, provisions dans mes troupes de tout ce qui peut faire subsister une armée d'artillerie, de munitions de guerre, et je loge mes troupes comodément pour les mettre ensemble au premier ordre. (Id. p. 60.) 6

« Cependant je fais semblant de me préparer au voyage de Brest, etc.

« 1667. Du 29 mars. S. M. m'a expliqué les articles suivants :

« J'ay fait retrancher beaucoup de festes. 1

« J'ay eu dessein de régler le temps des veux de religion, pour augmenter par là le nombre de mes sujetz; mais y trouvant des difficultez, j'ay voulu, en attendant que j'eusse pris une résolution entière sur l'affaire, que le parlement fist ce qui se pouvoit dès à présent. *En marge :* S'informer de l'arest. 2

16 « Aprenant que la guerre de mer causoit quelque banqueroute, je m'apliquay à les empescher, jusqu'à fournir pour cela de mon argent. (Id. p. 65.)

17 « Je tâchois de me conduire dans les affaires du dedans et du dehors en sorte que l'on ne peut en rien me critiquer. *En marge* : Le soin qu'un prince doit avoir d'établir sa réputation en tout et de ne pas la laisser affoiblir en rien[1]. »

Ces citations sont plus que suffisantes pour faire voir que tout ce que renferment les Mémoires, dont Louis XIV revoyait d'abord le premier travail et modifiait ensuite la rédaction définitive, est entièrement sorti de sa pensée. Et ce qui achève de démontrer que c'est son propre ouvrage, ce sont les notes encore subsistantes sur la marge des mises au net qui ont servi à l'impression pour l'année 1661, impression faite d'après une copie qui n'est point à la Bibliothèque royale, mais qui sortait du cabinet de Louis XVI[2].

En voici plusieurs :

« Le roi a mieux mis en cet endroit; je n'ai pu

[1] Voy. les Mémoires imprimés, t. II, p. 276.

[2] Les mises au net de la Bibliothèque portent des notes analogues, telles que celle-ci : « Pour faire entrer ici ce que V. M. m'avoit commandé touchant les religieux, il eût fallu le presser de telle sorte qu'on eût eu peine de le bien exprimer; et comme c'est une chose importante, j'ai cru qu'il valoit mieux la réserver pour en faire ailleurs une leçon particulière. »

bien retenir les termes précis, et puis avoir oublié d'autres choses ailleurs;

« Il y a de fort bonnes choses dans cette réflexion, mais le roi en a mis une fort ample sur la même matière dans les cahiers précédents, avant que j'eusse vu ceci;

« Le roi a mis quelque chose de fort semblable dans les cahiers précédents, avant que j'eusse vu ceux-ci; il faudra dans une dernière révision changer l'un ou l'autre endroit;

« Il semble qu'il y ait plusieurs choses oubliées, l'augmentation des troupes, celles des meubles précieux de la couronne, pierreries, etc.;

« C'est le seul endroit que j'ai pris la liberté de retrancher, parce qu'il a été placé ailleurs, et, comme je le crois, plus à propos, dans les cahiers que le roi a vus;

« Toute cette tirade pourroit être ôtée comme trop commune et moins bonne que ce qui a précédé.

« Dans le cahier que je rends, il y a que cette négociation dura quatre mois avec lui (don Louis de Haro), ce qui est assurément une erreur dans les dates; car il mourut le 17 novembre, et l'affaire étoit arrivée le 10 octobre seulement. Ainsi la négociation dura très-peu avec lui. »

On lit à la fin de l'année 1661 cette longue note: « J'ai remis ici le travail d'autrefois, retouché sur ce que j'ai vu depuis. Il seroit bon que Sa Majesté le lût,

comme tout le reste, avec le crayon que j'attache, pour marquer ce qui ne lui plaira pas.

« L'endroit où commence le nouveau travail est marqué à la page 82.

« Tout ce qui est renfermé avec des crochets ou guillemets, est ce que j'ai cru pouvoir suppléer ou de faits ou de réflexions.

« Le reste qui n'est point marqué n'est pas de moi pour la matière, quoique je puisse avoir resserré ou étendu, changé le tour ou l'expression, suivant la liberté qui m'a été donnée.

« J'ai copié mot à mot ce qui est des finances.

« Le roi aura la bonté, s'il lui plaît, de me dire s'il y a trop ou trop peu de réflexions et de conseils pour son dessein : ce que j'ai vu m'a persuadé qu'il en falloit mettre. Des princes qui ont écrit pour leurs enfants, les uns n'ont laissé que des préceptes sans histoire, ce qui est moins agréable; les autres que l'histoire sans préceptes, ce qui est moins utile : la perfection est peut-être à joindre les deux. J'ai insisté sur la nécessité de l'application, dont il me semble que Monseigneur a plus de besoin; mais au fond ce n'est qu'une ébauche qu'on achèvera quand on aura conçu tout à fait l'intention de Sa Majesté, quoiqu'il n'y ait personne sans exception qui ne doive trembler quand il écrit pour elle[1]. »

[1] Ajoutons encore une courte note, qui peut servir à mon-

C'était en effet pour l'instruction de son fils que Louis XIV écrivait ces Mémoires ; et nous en citerons le début, par lequel il les lui adresse en lui faisant part de son dessein.

« Mon fils, beaucoup de raisons, et toutes fort importantes, m'ont fait résoudre à vous laisser, avec assez de travail pour moi parmi mes occupations les plus grandes, ces Mémoires de mon règne et de mes principales actions. Je n'ai jamais cru que les rois sentant, comme ils font, en eux-mêmes toutes les affections et les tendresses paternelles, fussent dispensés de l'obligation commune et naturelle aux pères, qui est d'instruire leurs enfants par l'exemple et par le conseil. Au contraire, il m'a semblé qu'en ce haut rang où nous sommes, vous et moi, un devoir public se joignoit au devoir particulier, et qu'enfin tous les respects qu'on nous rend, toute l'abondance et tout l'éclat qui nous environnent, n'étant que des récom-

trer que le secrétaire, quel qu'il fût, semblait craindre des rivaux dans l'esprit du roi; elle est placée comme brouillon inachevé à la fin de la table des matières du premier volume des ébauches de première main, p. 114 :

« Je ne doute point que les défauts qu'elle a reconus en moy ne me doivent éloigner tous les jours de plus en plus de cette prétention.

« Mais si mes compétiteurs s'estoient exposez d'aussy près que moy aux yeux clairsvoyans de S. M., peut-estre qu'elle n'auroit guères meilleurs.... »

penses attachées par le ciel même au soin qu'il nous confie des peuples et des États, ce soin n'est pas assez grand s'il ne passe au delà de nous, en nous faisant communiquer toutes nos lumières à celui qui doit régner après nous.

« J'ai même espéré que dans ce dessein je pourrois vous être aussi utile, et par conséquent à mes sujets, que le sauroit être personne du monde. Car ceux qui auront plus de talent et plus d'expérience que moi n'auront pas régné et régné en France; et je ne crains pas de vous dire que plus la place est élevée, plus elle a d'objets qu'on ne peut ni voir ni connoître qu'en l'occupant.

« J'ai considéré d'ailleurs ce que j'ai si souvent éprouvé moi-même, la foule de ceux qui s'empresseront autour de vous, chacun avec son propre dessein, la peine que vous aurez à y trouver des avis sincères, l'entière assurance que vous pourrez prendre en ceux d'un père qui n'aura eu d'intérêt que le vôtre, ni de passion que celle de votre grandeur. Je me sens aussi quelquefois flatté de cette pensée, que si les occupations, les plaisirs et le commerce du monde, comme il n'arrive que trop souvent, vous déroboient quelques jours à celui des livres et des histoires, le seul cependant où les jeunes princes trouvent mille vérités sans nul mélange de flatterie, la lecture de ces Mémoires pourroit suppléer en quelque sorte à toutes les autres lectures, conservant toujours son goût et sa

distinction pour vous, par l'amitié et par le respect que vous conserveriez pour moi.

« J'ai fait enfin quelque réflexion à la condition, en cela dure et rigoureuse des rois, qui doivent, pour ainsi dire, un compte public de toutes leurs actions à tout l'univers et à tous les siècles, et ne peuvent néanmoins le rendre à qui que ce soit dans le temps même, sans découvrir le secret de leur conduite, et manquer à leurs plus grands intérêts.

« Et ne doutant pas que les choses assez grandes et assez considérables où j'ai eu part, soit au dedans, soit au dehors de mon royaume, n'exercent un jour diversement le génie et la passion des écrivains, je ne serai pas fâché que vous ayez ici de quoi redresser l'histoire, si elle vient à s'écarter et à se méprendre, faute d'avoir bien pénétré mes projets et leurs motifs. Je vous les expliquerai sans déguisement, aux endroits mêmes où mes bonnes intentions n'auront pas été heureuses; persuadé qu'il est d'un petit esprit, et qui se trompe ordinairement, de vouloir ne s'être jamais trompé, et que ceux qui ont assez de mérite pour réussir le plus souvent, trouvent quelque magnanimité à reconnoître leurs fautes. »

Il s'agirait maintenant de savoir qui fut l'homme de confiance que le roi associa à son travail. Malgré les recherches que nous avons pu faire, et le secours qu'a bien voulu nous prêter M. Paulin Paris, conservateur des manuscrits de la Bibliothèque royale,

dont les lumières et la sagacité nous ont été d'une grande utilité dans l'examen de ces manuscrits, ce nom est resté inconnu pour nous. On a cru longtemps que c'était Pellisson. Les éditeurs des OEuvres de Louis XIV l'ont affirmé. Mais la comparaison de l'écriture de Pellisson avec celle du manuscrit ne permet pas un seul instant de le supposer; et si cette raison ne suffisait pas, les fautes d'orthographe grossières que nous avons conservées exprès en fourniraient une autre non moins valable. Dans tous les manuscrits de Pellisson, qui était un des hommes les plus lettrés de son temps, l'orthographe est toujours très-exacte. Pellisson d'ailleurs, enfermé à la Bastille à la fin de 1661, par suite de ses relations avec Fouquet, n'en sortit qu'au bout de cinq ans, et par conséquent devait y être encore en février 1666, date où commence le manuscrit des brouillons écrits sous la dictée de Louis XIV. On peut ajouter que n'ayant abjuré le protestantisme qu'à la fin de 1670, il n'est pas à croire que le roi eût admis un protestant dans les secrets d'une pareille intimité. Lui-même, dans une lettre adressée à Louis XIV, par laquelle il lui annonce sa conversion, dit que ce prince ne lui a rendu ses bonnes grâces que depuis neuf mois.

Cependant il est certain que dès l'année 1671, Pellisson avait une connaissance positive des Mémoires qu'écrivait Louis XIV; car dans le panégyrique de ce prince, qu'il lut à l'Académie le 3 février 1671,

il s'exprime en ces termes : « Ce monarque choisit pour l'éducation royale de son fils tout ce qu'il peut découvrir de plus éclairé, de plus sage, de plus honnête, de plus savant, comme s'il n'y devait plus penser lui-même; il y pense comme si personne ne le devait seconder dans ce travail, *jusqu'à mettre par écrit pour ce cher fils, et de sa main, les secrets de la royauté et les leçons éternelles de ce qu'il faut éviter ou suivre.* »

Cela au reste peut s'expliquer ainsi : Pellisson avait obtenu du roi la permission de le suivre dans l'expédition de la Franche-Comté en 1668 [1], et ayant fait une relation de cette campagne qui lui plut beaucoup, Sa Majesté lui rendit en effet ses bonnes grâces, le nomma son historiographe, et lui communiqua probablement ses propres Mémoires pour qu'il y puisât des renseignements certains. Pellisson semble l'indiquer lui-même dans le début de son livre, en disant : « J'ai fait tout ce que j'ai pu pour pénétrer toutes les parties de mon sujet; *la fortune m'en a donné plus de moyens que je n'en avais espéré* [2]. » Et en effet,

[1] Il suivit même le roi dans la campagne de Flandre en 1667, comme on le voit par la relation qu'il fit d'un discours remarquable du roi qu'il entendit, et qui est intitulé dans ses OEuvres : *Conversation du roi devant Lille*.

[2] Histoire de Louis XIV, par Pellisson, t. I, p. 6. Cette histoire, publiée en 1749, en 3 vol. in-12, commence à la paix des Pyrénées, en 1661, et ne s'étend que jusqu'en 1672; car

en lisant son Histoire, on s'aperçoit très-bien qu'il a dû avoir communication des détails que renferment les Mémoires de Louis XIV. Mais cette Histoire même est une preuve de plus qu'il ne fut point le rédacteur de ces Mémoires, dont le style a une tout autre allure que celui de l'académicien. L'examen attentif de l'écriture de ces manuscrits, comparés à ceux des nombreuses collections d'autographes que nous avons consultées, ne nous a pas permis non plus de désigner comme ayant été en cette occasion l'homme de confiance du roi, Bartet, ni Rose, qui a eu si longtemps ce qu'on appelait *la main*, c'est-à-dire qui écrivait souvent pour le roi, ni Saint-Pouanges ou tout autre secrétaire du cabinet.

Ce qui est certain, c'est que ces Mémoires sont tout entiers de Louis XIV pour le fond et pour la forme, pour le style comme pour les pensées; car si l'on y remarque une correction qui a pu être l'œuvre d'une main étrangère, on y trouve le plus souvent un ton, une façon de dire et des expressions qui ne peuvent appartenir qu'à lui.

La première publication partielle des Mémoires de Louis XIV eut lieu en 1767, sous ce titre : Recueil d'Opuscules littéraires tirés d'un cabinet d'Orléans

un X^e^ livre, qui conduit les événements jusqu'à la paix de Nimègue, en 1678, selon l'intention qu'avait eue l'auteur, n'est pas de Pellisson, non plus que la relation de la campagne de 1667.

et publiés par un anonyme. Amsterdam, chez Van Harrevelt. On n'y a recueilli que le premier livre et la première section du second, encore en a-t-on supprimé plusieurs passages. L'abbé d'Olivet paraît en avoir été l'éditeur furtif, et en 1789, on réimprima ce même fragment à Bruxelles.

Une édition plus complète en un volume a paru au commencement de 1806, intitulée : Mémoires de Louis XIV, écrits par lui-même, mis en ordre et publiés par S. L. N. de Montagnac, 1 vol. in-8, chez Garnery, libraire, à Paris. Cette édition, qui offre la réunion à peu près entière des Mémoires déposés à la Bibliothèque royale, est cependant assez fautive, parce qu'on n'y a pas toujours adopté les meilleures minutes.

L'édition la plus complète est celle qui a pour titre : OEuvres de Louis XIV, en 6 vol. in-8, publiée par Treuttel et Würtz, libraires, à Paris, en 1806. Cette publication a été faite avec soin, sur les meilleures mises au net des manuscrits de la Bibliothèque, contrôlés et complétés pour quelques morceaux par une copie sortie de la bibliothèque particulière de Louis XVI, qui la remit en 1786 au général Grimoard, en le chargeant d'un travail destiné à l'éducation des princes ses enfants.

Ces six volumes renferment les parties rédigées des Mémoires de Louis XIV, comprenant les années 1661, 1662, 1666, 1667, et le commencement de 1668;

les morceaux divers écrits de sa propre main, et contenus dans les trois volumes autographes dont nous avons parlé, et un recueil de lettres de Louis XIV adressées à différentes personnes, avec quelques fragments historiques curieux. Toutes ces pièces, auxquelles sont joints de nombreux éclaircissements, composent les six volumes.

Voltaire est le premier qui, dans son Siècle de Louis XIV, ait donné connaissance au public de ces précieux documents, qui lui furent communiqués en partie par le maréchal de Noailles. Il en remercia le maréchal par la lettre suivante :

« Monseigneur, vous me pardonnerez si je n'ai pas l'honneur de vous écrire de ma main; je suis malade comme vous, et je souhaite bien sincèrement que votre maladie ait des suites moins fâcheuses que la mienne.

« Je reçois avec la plus vive reconnaissance les deux morceaux précieux dont vous avez bien voulu me faire part : c'est un présent que vous faites à la nation, et c'est en partie la plus belle réponse qu'on puisse faire à la voix du préjugé qui s'est élevé si longtemps contre Louis XIV dans toute l'Europe. J'oserai vous dire que le faible essai que j'ai donné n'a pas laissé, tout informe qu'il est, de détruire, même chez les Anglais, un peu de cette fausse opinion que cette nation, quelquefois aussi injuste que magnanime et philosophe, avait conçue d'un roi respectable.

« Ce commencement doit vous encourager sans doute, monseigneur, à me secourir et à m'éclairer autant que vous le pourrez. Vous êtes le seul homme en France qui soyez en état de me donner des lumières; et mon travail, les matériaux que j'ai assemblés depuis si longtemps, la nature et le succès de cet ouvrage, me rendent à présent le seul homme capable de recevoir avec fruit ces bontés dont je vous demande instamment la continuation. Vous ne pouvez employer plus dignement votre loisir qu'en dictant des vérités utiles. Je vous garderai religieusement le secret.

« Mon dessein est d'insérer dans le chapitre de la vie privée de Louis XIV, tout le morceau détaché où ce monarque se rend compte à lui-même de sa conduite. Cet écrit me paraît un des plus beaux monuments de sa gloire : il est bien pensé, bien fait, et montre un esprit juste et une grande âme. Je vous avoue que je serais d'avis de ne donner au public qu'une partie des instructions de Louis XIV au roi d'Espagne. Je voudrais que le public ne vît que les conseils vraiment politiques, dignes d'un roi de France et d'un roi d'Espagne, et la situation critique où ils étaient l'un et l'autre. J'ose prendre la liberté de vous dire, en me soumettant à votre jugement, que le commencement de ce mémoire n'est rempli que de conseils vagues et de maximes d'un grand-père plutôt que d'un grand roi. « Déclarez-vous en toute occasion pour la

« vertu et contre le vice. Aimez votre femme : vivez « bien avec elle : demandez-en une à Dieu qui vous « convienne, etc. »

« Il y a beaucoup de lieux communs dans ce goût. Je vous avouerai même ingénument que je n'oserais pas les lire au roi de Prusse, dont je regarde l'estime pour tout ce qui peut contribuer à la gloire de notre nation comme le suffrage le plus précieux et le plus important. Le conseil d'aller à la chasse, et d'avoir une maison de campagne, paraîtrait petit et déplacé. Je dois songer que c'est à l'Europe que je parle, et à l'Europe prévenue. L'esprit philosophique qui règne aujourd'hui remarquerait peut-être un trop étrange contraste entre le conseil d'honorer Dieu, de ne manquer à aucun de ses devoirs envers Dieu, d'aimer sa femme, d'en demander une à Dieu qui convienne, etc., et la conduite d'un prince qui, entouré de maîtresses, avait mis le Palatinat en cendres, et désolé la Hollande, plutôt par fierté que par intérêt.

« Je vous parle avec la liberté d'un historien, d'un homme instruit de la manière de penser des étrangers, et en même temps d'un homme docile, qui a une extrême confiance en vos bontés et dans vos lumières, pénétré de respect pour les unes et de reconnaissance pour les autres.

« Si vous aviez, monseigneur, quelques morceaux détachés dans le goût de celui où Louis XIV rend compte du caractère de M. de Pomponne, rien ne jet-

terait un jour plus lumineux sur l'histoire intéressante de ce temps-là. Il est à croire que ce monarque aura aussi bien reconnu l'incapacité de M. de Chamillard que les faiblesses de M. de Pomponne, qui était d'ailleurs un homme de beaucoup d'esprit. J'ai vu des dépêches de M. de Chamillard qui, en vérité, étaient le comble du ridicule, et qui seraient capables de déshonorer absolument le ministère depuis 1701 jusqu'à 1709. J'ai eu la discrétion de n'en faire aucun usage, plus occupé de ce qui peut être glorieux et utile à ma nation que de dire des vérités désagréables.

« Cicéron a beau enseigner qu'un historien doit dire tout ce qui est vrai; je ne pense point ainsi. Tout ce qu'on rapporte doit être vrai sans doute; mais je crois qu'on doit supprimer beaucoup de détails inutiles et odieux. J'ai la hardiesse de combattre les opinions de Cicéron, mais je ne combattrai point les vôtres.

« Si j'ai quelques lettres originales à rapporter dans l'histoire de la guerre de 1741, ce sera assurément celle que vous écrivîtes au roi, le 8 juillet 1743, après votre entrevue avec l'empereur. Je la regarde comme un chef-d'œuvre d'éloquence, de raison supérieure, de courage, d'esprit et de politique; et je crois que cela seul suffirait pour vous faire regarder comme un grand homme, si on ne connaissait pas vos autres mérites.

« Permettez-moi de vous dire que personne au monde n'est plus attaché à votre gloire que moi : toute mon ambition serait d'avoir l'honneur de m'entretenir avec vous quelques heures ; et, si je pouvais compter sur cet avantage, je vous promets que je ferais exprès le voyage de Paris dans quelques mois. Je ne suis allé en Prusse que pour y entendre un homme dont la conversation est aussi singulière que ses actions sont héroïques, et j'irais chercher à Saint-Germain un homme aussi respectable que lui.

« J'ai l'honneur etc.

« A Postdam, le 28 juillet 1752. »

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE PREMIER VOLUME.

CHAPITRE PREMIER.

FAMILLE DE MADAME DE MAINTENON.

Généalogie de la maison d'Aubigné, originaire d'Anjou : remonte au XIIe siècle, p. 1-5.

CHAPITRE II.

THÉODORE AGRIPPA D'AUBIGNÉ.

Aïeul de madame de Maintenon. — Sa naissance. — Ses études. — Scène d'Amboise. — Son début dans la carrière des armes. — L'amour le fait poëte. — Son caractère et ses aventures. — Nommé écuyer du roi de Navarre. — Ordonnateur des fêtes du duc de Guise et du roi de Navarre. — Décide le roi de Navarre à s'évader. — L'accompagne dans sa fuite. — En reçoit différentes missions. — Souvent disgracié et souvent rappelé. — Son portrait. — Sa familiarité avec Henri. — Ses campagnes. — Son mariage. — Conseil qu'il donne au roi de Navarre après la mort de Henri III. — Blâme hautement son abjuration. — Son mot célèbre sur la blessure de Henri IV. — Se retire à Saint-Jean d'Angely et s'occupe à

revoir ses ouvrages. — D'Aubigné considéré comme poëte et comme écrivain. — Va chercher un asile à Genève. — Devient l'intermédiaire des réformés de France et des puissances étrangères. — Se remarie. — Conserve son activité jusqu'à la fin. — Sa mort, p. 6-67.

CHAPITRE III.

ENFANCE DE MADEMOISELLE D'AUBIGNÉ.

Détails sur Constant d'Aubigné, père de madame de Maintenon. — Françoise d'Aubigné, depuis marquise de Maintenon, naît dans la prison de Niort. — Voyage à la Martinique. — Retour en France. — Mademoiselle d'Aubigné est élevée par sa tante, madame de Villette. — Instruite dans la religion réformée. — Opiniâtre dans sa foi. — Cède à la douceur et fait abjuration, p. 68-80.

CHAPITRE IV.

SCARRON. — MOUVEMENT SOCIAL DE 1600 A 1650.

La première moitié du XVIIe siècle sert à préparer la seconde. — Dans la société, deux caractères principaux se remarquent : un commencement de réforme dans les mœurs, un goût général pour les lettres. — Existence des hommes de lettres. — Ce double mouvement des mœurs et des esprits se produit à l'hôtel de Rambouillet comme sur un théâtre. — Portrait de madame de Rambouillet. — Influence morale et littéraire de l'hôtel de Rambouillet. — La *conversation* y prend naissance. — Premier mélange des hommes de lettres et des gens de la

cour. — Tableau de la société. — Influence italienne. — Influence espagnole. — Progrès de la langue française. — Origine et fondation de l'Académie. — Contraste dans les mœurs. — Mélange des classes. — Maison de Scarron en regard de l'hôtel Rambouillet. — Scarron né d'une ancienne famille de robe. — Son étrange maladie. — Sa gaieté. — Son esprit. — Son portrait fait par lui-même. — Scarron perd sa fortune. — Invente le genre burlesque. — Engouement général qu'il excite. — Ses œuvres. — Son *marquisat de Quinet*. — Sa maison devient le lieu de réunion de la société joyeuse, spirituelle et frivole. — Est présenté à la reine. — Demande à la servir en qualité de son malade. — Obtient une pension. — Folie de la Fronde. — Privé de sa pension, Scarron écrit la première Mazarinade. — La Fronde est le dernier effort de la puissance seigneuriale en France. — Parallèle de l'aristocratie française et de l'aristocratie anglaise, p. 81-160.

CHAPITRE V.

MADEMOISELLE D'AUBIGNÉ ÉPOUSE SCARRON. — 1650-1660.

Madame et mademoiselle d'Aubigné sont présentées chez Scarron. — Mademoiselle d'Aubigné perd sa mère. — Reste presque sans ressources. — Nommée la *Belle Indienne*. — Intérêt qu'elle inspire à Scarron. — Il lui propose d'opter entre lui et un couvent. — Elle se décide en faveur de Scarron. — Son mariage. — Empire qu'elle exerce sur Scarron et sur ses amis. — Respect qu'elle inspire. — Austérité de sa conduite. — Change le ton de la maison. — Soins qu'elle donne à son mari. — Leçons qu'elle en reçoit. — Charme de sa con-

versation. — Portrait de madame Scarron par mademoiselle Scudéry. — Ses agréments. — Sa vertu. — Témoignage de ses contemporains. — Sa liaison avec Ninon. — Différence de leurs principes. — État de la cour et de la société à cette époque. — Le roi fait ses premières armes. — Son goût pour la guerre. — Plaisirs de la cour. — La troupe de Molière. — Vogue des pièces de Scarron. — Le roi danse dans les ballets. — S'applique aux affaires. — La société obéit aux influences les plus diverses. — La reine Christine vient en France. — Mot de cette reine sur madame Scarron. — Scarron spéculateur. — Coterie des précieuses. — Le grand siècle commence au moment où Louis XIV prend les rênes de l'État. — Mort de Scarron, p. 161-237.

CHAPITRE VI.

MADAME SCARRON VEUVE. — 1660-1670.

Débuts du règne de Louis XIV. — Régénération de la société. — Caractères principaux qui la distinguent. — Influence de la cour. — Divers groupes se forment. — Salons de la noblesse. — Cercles de la bourgeoisie. — Situation des hommes de lettres. — Mouvement remarquable des esprits. — Détresse de madame Scarron. — Se retire dans un couvent. — La reine rétablit sa pension. — Mène une vie simple et modeste. — Société au milieu de laquelle elle vit. — Elle fréquente particulièrement les hôtels d'Albret et de Richelieu. — Rencontre madame de Montespan à l'hôtel d'Albret. — Madame Scarron se fait aimer et rechercher. — Charme qu'elle exerce. — Les deux mobiles de sa conduite sont un grand

amour de la considération et un grand fonds de piété. — Valeur du jugement du duc de Saint-Simon sur elle. — Appréciation du duc de Saint-Simon comme historien. — Époque à laquelle il est né et arrivé à la cour. — Son caractère. — Sa vie. — Son peu de part aux affaires. — On doit se défier de ses Mémoires. — Mort de la reine et suppression de la pension de madame Scarron. — Elle refuse de se marier. — Retombe dans la détresse. — Est au moment de quitter la France. — Madame de Montespan fait rétablir sa pension. — Est invitée à une fête de la cour. — S'éloigne du monde, p. 238-311.

CHAPITRE VII.

MADAME SCARRON GOUVERNANTE DES ENFANTS DU ROI.
1670-1674.

Caractère des amours de Louis XIV. — Ne le détournent pas des affaires. — Encouragements qu'il trouve dans l'indulgence du public. — Exemples qu'il a suivis. — Mademoiselle de La Vallière. — Madame de Montespan. — Naissance du duc du Maine. — État de la législation et des mœurs relativement aux enfants naturels et à leur légitimation. — On propose à madame Scarron d'élever les enfants du roi. — Elle y consent si le roi le lui ordonne. — Madame Scarron élève secrètement les enfants du roi. — Elle s'établit dans la rue de Vaugirard. — Ses soins. — Mot du roi. — Commencement du crédit de madame Scarron. — Légitimation des enfants du roi. — Ils sont établis avec madame Scarron à la cour, p. 312-358.

CHAPITRE VIII.

ÉTAT DE LA COUR AU MOMENT OU MADAME SCARRON VINT S'Y ÉTABLIR.
1674.

Grandeur de Louis XIV. — Examen de son gouvernement. — La guerre, la diplomatie, l'administration, la législation. — Rapprochement entre Louis XIV et Napoléon. — Merveilles des vingt premières années de son règne. — Causes de la guerre de Hollande. — Longs et habiles préparatifs de la France. — Campagne de 1672. — La Hollande envahie se croit perdue et fait des propositions. — On les rejette. — Coalition contre la France. — La guerre change de théâtre. —Louis XIV retire ses troupes de la Hollande. — Campagnes de 1673, 1674, 1675, 1676, 1677, 1678. — Paix de Nimègue. — Tableau de Louis XIV au milieu de sa cour. — Admiration sincère des contemporains pour Louis XIV. — Elle tient à deux causes : à l'époque elle-même et à la personne du monarque. — L'idéal du gouvernement c'était la royauté. — Portrait de Louis XIV par ses contemporains. — Accord entre la nation et le roi sur les principes du gouvernement. — Louis XIV aime à se faire une société particulière au milieu de sa cour. — La comtesse de Soissons. — Madame Henriette d'Angleterre. — Madame de La Vallière. — Elle se retire aux Carmélites. — Madame de Montespan. — Ses sœurs, madame de Thianges et l'abbesse de Fontevrault. — Aspect général de la cour, p. 369-463.

CHAPITRE IX.

RAPPORTS DE MADAME SCARRON AVEC MADAME DE MONTESPAN. — ELLE PREND LE NOM DE MADAME DE MAINTENON. — 1675-1680.

Madame Scarron conserve sa dévotion à la cour. — Sa position difficile. — Son intimité orageuse avec madame de Montespan. — Veut se retirer. — Son dévouement aux enfants du roi. — Qualités de M. le duc du Maine. — Il est le lien entre madame Scarron et le roi. — Œuvres d'un enfant de sept ans. — Peines du roi pour rétablir la paix entre madame Scarron et madame de Montespan. — Madame Scarron de plus en plus dégoûtée de la cour. — Elle achète la terre de Maintenon. — Le roi la nomme *madame de Maintenon*. — Rupture entre le roi et madame de Montespan. — Exhortation de Bossuet au roi et à madame de Montespan. — Progrès de l'attachement du roi pour madame de Maintenon. — Le roi part pour l'armée, madame de Montespan se retire à Clagny et madame de Maintenon se rend à Baréges avec le duc du Maine. — Lettres de Bossuet au roi. — Correspondance du roi avec madame de Maintenon. — Madame de Maintenon revoit sa famille et la prison de Niort, où elle est née. — Changement dans sa situation à son retour à la cour. — Persiste à vouloir se retirer malgré sa faveur. — Les rapports se rétablissent entre le roi et madame de Montespan. — Galanteries passagères du roi. — Progrès de madame de Maintenon dans son cœur. — Attentions délicates du roi pour elle. — Nouvelle passion du roi. — Mademoiselle de Fontanges. — Scène entre le roi et madame de Montespan à l'occasion de mademoiselle de Fontanges. —

La colère de madame de Montespan se tourne contre madame de Maintenon. — Mariage de M. le Dauphin. — Madame de Maintenon nommée dame d'atour de madame le Dauphine, p. 464-518.

FIN DE LA TABLE DU TOME PREMIER.

	DATE DUE		

